BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
Racc.
De Mazinis
A
872
NAPOLI

Digitized by Google

G. 11.384

BIBLIOTHÈQUE

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18e SIÈCLE

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTICES

PAR M. F. BARRIÈRE

Dumouriez, Charles-François

DUMOURIEZ — LOUVET

DAUNOU

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEUR DE L'INSTITUT

Rue Jacob, 56

Bibliothèque NAPOLI

Raccolta Memorie A 872

MÉMOIRES

DU

ÉNÉRAL DUMOURIEZ.

Non omnis moriar.

LIVRE CINQUIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

CHAPITRE PREMIER.

État des affaires générales.

On a vu, dans le tableau précédent, les Français défendre avec courage la liberté qu'ils avaient conquise par des moyens trop violents pour ne pas en abuser, ainsi que de leurs succès. g ...eux jusqu'alors, ils se croyaient désormais invincibles. e... cherchaient plus à gagner l'esprit des peuples qui les sai... t reçus à bras ouverts; ils ne voyaient que des conquêtes; giqu... même temps qu'ils tyrannisaient les esprits par leurs com... ncendiaires, ils pillaient les propriétés, et ne laissaient que ... liberté ni physique ni morale à leurs nouveaux *frères*. ... hommes d'État étaient disparus pour éviter la persécu- ... *ochlocratie*, qui gouvernait par la terrible société des ja- ... i dans les fers, les honnêtes gens persécutés sous les noms ... *lants*, de *modérés*, de *politiques*; la constitution renver- ... is entre les mains des fédérés, appelés d'abord par le parti de la Gironde, mais qui, dès leur arrivée à Paris, avaient

été séduits et entraînés par les jacobins; ces fédérés menaçaient alors de la guillotine Pétion, Brissot, les chefs du parti de la Gironde, et surtout le général Dumouriez, que Marat, Robespierre et les autres chefs des jacobins annonçaient pour être l'instrument et le protecteur de ce parti, qu'on avait désigné sous le nom de *politiques*. Cette prévention contre le général était fausse : il n'était lié à aucun des deux partis, ne les estimant pas plus l'un que l'autre, et les regardant comme également nuisibles au bonheur de la France, dont il avait tout lieu de désespérer, et qu'il ne prévoyait pouvoir sauver que par une révolution qui les abattrait tous les deux. Il n'avait, pour y parvenir, d'autre ressource que son armée; mais on verra, dans le chapitre suivant, combien cette ressource était faible.

La France présentait alors une apparence de prospérité enorgueillissait la nation, et surtout le parti dominant; mais, s'étant rendu odieux au dehors, ce parti s'était en même temps rendu faible au dedans. Du côté de l'Italie, les Alpes bornaient l'empire français, agrandi de la Savoie et du comté de Nice, qui s'étaient donnés à la république. Mais la violence seule avait eu part à cette association. Des clubs très peu nombreux de citoyens tarés, et qui ne pouvaient avoir d'existence que par un changement de domination, étaient dans chaque ville appuyés par les jacobins, soldats répandus dans chaque armée. Leurs délibérations violentes acquéraient bien vite force de loi; on ne se donnait pas même la peine de recueillir les voix; on menaçait, on violentait; des adresses patriotiques arrivaient du pied des Alpes des montagnes de l'évêché de Bâle, de Mayence, de Liége et la Belgique; la convention nationale croyait ou faisait semblant de croire que la douceur de notre liberté était prouvée par l'animosité des peuples étrangers qui se rangeaient sous ses drapeaux.

Genève était devenu un club, au lieu d'une république. Clavières exerçait ses ressentiments contre sa patrie[1] : ministre de finance par la protection du parti de la Gironde, il avait pen-

[1] Clavières avait été déporté, en 1782, de Genève, sa patrie.
(*Note de l'éditeur.*)

le général Montesquiou, qui, en remplissant ses devoirs comme chef des armées, avait voulu sauver cette ville et la Suisse de l'influence de nos furieux jacobins.

La principauté de Porentruy, trompée par Gobel[1], évêque de Paris, et par son neveu Ringler, deux intrigants méprisables, s'était aussi agrégée à la France, et partageait ses folies dangereuses.

Custine tenait Worms, Spire et Mayence; mais il avait manqué Coblentz, et il avait évacué Francfort, après y avoir fait détester l'avarice et la turbulence d'un peuple entre les mains duquel le flambeau de la philosophie était devenu une torche incendiaire.

Entre son armée et celle des Pays-Bas, commandée par le général Dumouriez, il en avait existé une sous les ordres du général Beurnonville; mais ce général l'avait anéantie dans une expédition trop faible et trop tardive contre Trèves; il en avait perdu un tiers, et les deux autres tâchaient de se remettre dans des cantonnements en arrière dans la Lorraine.. Les Prussiens et les Autrichiens avaient rempli l'intervalle qu'avait laissé cette armée, et leur position consolidée à Coblentz, Trèves et Luxembourg, coupait toute communication entre Custine et Dumouriez : ainsi il n'y avait plus d'ensemble entre les plans de ces deux armées, dont la combinaison avait été dérangée par le fol orgueil de Custine, par la sottise de la convention, et par le système désorganisateur du ministre Pache, qui, pour perdre Dumouriez, avait enlevé aux armées tous les moyens de subsistance, et les paralysait. Les Pays-Bas étaient au pouvoir de l'armée dite de la Belgique, composée de celle de Dumouriez et de celle des Ardennes, commandée par le général Valence. Cette dernière n'était forte que de quinze mille hommes. Ces deux armées tenaient Aix-la-

[1] Gobel, membre de l'assemblée constituante et évêque constitutionnel de Paris, est devenu célèbre par son apostasie devant la convention nationale, le 7 novembre 1793. Les historiens impartiaux peignent cet ecclésiastique comme plus timide que méchant. Il se laissa entraîner, par les chefs de la commune de Paris, à des excès qui déshonorèrent sa vieillesse; et il finit par succomber avec Chaumette, Hébert, et les complices de cette honteuse faction. On remarquera, comme une circonstance vraiment étrange, que ses accusateurs lui reprochèrent d'avoir professé l'athéisme. L'évêque Gobel marcha à l'échafaud le 13 avril 1794, en témoignant un vif repentir des scandales de sa vie.

(*Note de l'éditeur.*)

Chapelle et les bords de la Meuse. Des clubs nombreux agitaient toutes les villes de la Belgique. La convention y avait envoyé des commissaires pour l'exécution de l'odieux décret du 15 décembre, qui mettait tous les biens en séquestre, et qui éloignait, par sa tyrannie, la possibilité de réunir à la république française ces belles provinces, quoique ce projet fût le but de cette tyrannie. Mais on voulait se presser d'en tirer tout le numéraire avant d'opérer cette réunion. C'était le projet du financier Cambon, et il s'en vantait.

Les six commissaires de la convention employés à cette opération étaient les plus propres à la faire manquer par leur caractère immoral et féroce : Danton, homme d'une grande énergie, sans éducation, aussi hideux au moral qu'au physique; Lacroix, escroc, homme de plaisir, spadassin, sans aucun principe; Camus, le plus dur, le plus hautain, le plus maladroit, le plus pédant des jansénistes; Treilhard, à peu près de même espèce; Merlin de Douai, assez bon homme, mais atrabilaire, et gâté par un républicanisme exagéré et mal entendu; Gossuin, une bête violente, avec les idées les plus basses [1].

A ces six commissaires on en avait joint trente-deux autres, nommés par le pouvoir exécutif ou le conseil, mais désignés par le club des jacobins de Paris. Ceux-ci étaient pour la plupart des bêtes féroces et des scélérats, qui n'entraient dans ces riches provinces que pour piller et massacrer. Ils s'étaient divisé ce malheureux pays; et en même temps qu'ils forçaient, à coups de sabre et de fusil, les habitants à demander leur agrégation à la république française, ils dépouillaient les églises, les châteaux; pillaient les caisses, vendaient à bas prix le mobilier de tous les gens qui leur portaient ombrage, qu'ils désignaient sous le titre

[1] Nous nous serions fait un scrupule de publier ces personnalités, comme quelques autres dans le cours de ces Mémoires, si nous avions été en droit de les supprimer, et si nous n'avions été persuadé que ces détails trop passionnés et souvent injustes, surtout à l'égard de Merlin de Douai et de Treilhard, disparaîtraient, dans ce morceau, devant l'importance des faits, la grandeur des vues générales, et l'utilité du but. Au reste, quand on se rappelle la grossièreté, l'ingratitude et la calomnie avec lesquelles le général Dumouriez a été traité, lui qui montra, dès le début de la révolution, le plus étonnant génie militaire, lui, chef de l'armée, qui rendit les plus grands services, on ne s'étonnera point que, dans l'aigreur de son ressentiment, il ait, si l'on peut parler ainsi, sabré plus d'une fois ses ennemis.

(*Note du premier éditeur.*)

odieux d'aristocrates; et envoyaient comme otages, dans des places fortes de France, des pères de famille, des vieillards, des femmes et des enfants.

Le nord et l'ouest de la France commençaient à développer les germes du mécontentement contre cette sanglante et terrible anarchie; mais les contre-révolutionnaires de la Vendée n'étaient pas encore dangereux, et ils auraient été écrasés très-facilement, si la convention nationale ou le pouvoir exécutif avaient été susceptibles de la moindre prévoyance. Mais que peut-on attendre d'un gouvernement où les sages délibèrent et les fous décident?

La convention était divisée en deux factions également acharnées l'une contre l'autre : la Montagne et les girondistes. La première, composée des plus furieux jacobins, ne palliait ni ses vices ni ses crimes; elle ne respirait que sang et carnage; hors d'état de dominer elle-même parce qu'elle n'a point de tête ni de plan, elle ne peut souffrir aucune domination. Aucun de ses chefs actuels ne peut se vanter de la gouverner, et elle fait consister la liberté dans l'anarchie. L'autre faction, composée de métaphysiciens et de politiques, avait abusé longtemps de la supériorité que lui donnaient des talents et une meilleure éducation. Elle avait traité les jacobins avec mépris. Maîtresse du ministère, elle croyait tenir les rênes du gouvernement. La convention avait été révoltée de sa hauteur et de son orgueil; on avait reconnu que cette faction n'était ennemie de la royauté que parce qu'elle avait espéré se mettre à sa place. Alors le parti mitoyen de l'assemblée, celui qui était même révolté des violences des jacobins, avait été encore plus effrayé de l'ambition des Condorcet, Brissot, Pétion, Gensouné, Guadet, Vergniaux, etc.; et tout le monde s'était réuni pour abattre cette faction trop hautaine [1].

Le procès du malheureux roi n'avait été entamé que par la haine de ces deux factions; il lui servait d'aliment, et les girondistes ont reconnu trop tard combien il leur a été funeste. Louis,

[1] Est-il vrai que tous les partis se fussent réunis pour renverser les girondins? Sur cette opinion, et sur le jugement porté par Dumouriez, le lecteur fera bien de consulter d'autres Mémoires, et particulièrement ceux de madame Roland.

(*Note de l'éditeur.*)

victime de leur ambition et de leur lâcheté, a entraîné leur chute et le triomphe des jacobins.

Cette division de l'assemblée partageait aussi les départements, qui épousaient les diverses passions de leurs députés. Bordeaux, Marseille, Lyon, détestaient l'horrible Montagne, et se préparaient d'avance à la scission qui a éclaté depuis, et qui a dégénéré en guerre civile.

Les Pyrénées garantissaient encore par leurs neiges les provinces voisines de l'Espagne. Cette puissance préparait lentement les moyens d'attaque qu'elle a développés depuis contre le Roussillon ; et la convention, uniquement occupée de ses querelles et de Paris, ne pourvoyait aucunement aux moyens de lui résister.

Paris, la ville la plus infortunée et la plus criminelle qui ait jamais existé, se croyait la rivale de Rome, parce qu'en peu de mois elle avait amassé dans son sein tous les crimes, les massacres, les catastrophes accumulés en plusieurs siècles sur la capitale de l'empire romain. Quarante spectacles, toujours pleins, amusaient ses habitants frivoles, lâches et barbares, pendant qu'une cinquantaine de scélérats, aussi absurdes que cruels, soutenus par deux ou trois mille satellites, le rebut de toutes les provinces, et dont même la plupart n'étaient pas Français, faisaient tous les jours oublier les crimes ou les massacres de la veille par ceux du lendemain. La caverne affreuse des jacobins engendrait tous les maux, et portait la terreur dans toutes les maisons. Tous les propriétaires tremblaient ; et les citoyens qui, dans un temps tranquille, auraient été doux et vertueux, s'étourdissaient sur les crimes et sur les cruautés, et semblaient y applaudir, de peur d'en devenir les victimes. Tous les hommes qui avaient un peu de vertu ou de pudeur avaient fui, ou avaient été chassés de l'administration du département, de la municipalité ou des sections. Un signe certain annonce et prépare la chute des empires. Alors toutes les bonnes têtes se cachent, il ne reste pour gouverner que les fous et les méchants ; et cela arrive toujours à l'époque où des intelligences surnaturelles même ne retireraient pas le peuple de la crise où l'a conduit sa frénésie.

Voilà quelle était la situation terrible de la France au commencement de l'année 1793 ; voilà où conduit la démocratie

lorsque la populace prend la place du peuple, et le tyrannise par une oligarchie infâme, celle de quelques scélérats tirés du rebut de la nation. A Rome, un sénat balança pendant plusieurs siècles les fureurs populaires, et les dirigea, non pas au bonheur, mais à la gloire de la nation, puisqu'elle devint conquérante pour ne pas se déchirer elle-même. En France il n'y a pas de contre-poids, et la bassesse de ceux qui gouvernent ne peut attirer que l'opprobre et le malheur sur un peuple conduit par des tyrans vils, sans esprit, sans prudence, sans honneur, et sans vertu.

CHAPITRE II.

État des armées.

Quand même l'état politique de la France eût eu quelque solidité; quand même il eût été gouverné par un sénat raisonnable; quand même la France eût attiré le cœur des nations chez lesquelles elle portait ses armes, au lieu de les aliéner par une tyrannie plus grossière que celle du despotisme, il était impossible que cette nouvelle république se soutînt contre l'intérêt de toute l'Europe, si elle n'avait pas un état militaire capable de faire face, à la fois, à une attaque environnante de terre et de mer. La convention nationale, qui ne doute jamais de rien parce qu'elle ne connaît et ne calcule rien, avait lancé un décret, le 19 novembre, contre tous les despotes de l'univers, avait invité tous les peuples à secouer leur joug, et avait promis sa protection et sa fraternité, à condition qu'ils imiteraient le peuple français. Mais il eût fallu avoir abattu la puissance de l'empereur, du roi de Prusse, de l'Espagne, de la Russie, etc., avant de se permettre une levée de bouclier aussi orgueilleuse. Un sénat juste, et appréciant les droits de l'homme réuni en société (car l'homme sauvage n'a point de droits, et l'état de nature les confond tous), aurait regardé comme injuste un pareil décret. Le *Compelle intrare* n'est pas plus philosophique en droit social qu'en théologie; la propagande jacobine n'est pas plus juste

que celle de l'Église romaine, et la liberté ne doit pas se prêcher à coups de sabre, comme l'Alcoran. Mais, en prenant ce parti violent, on suppose sans doute que la convention nationale, voulant réunir tous les hommes sous l'étendard de la liberté, avait fait des efforts pour que son décret du 19 ne fût pas une vaine et dangereuse jactance, et qu'elle avait en conséquence établi son état militaire sur le pied le plus formidable.

Le général Dumouriez, en entrant au ministère de la guerre, qu'il n'avait gardé que trois jours, l'ayant pris le 13 et quitté le 16 juin 1792, avait très-audacieusement lu à l'assemblée nationale un mémoire dans lequel il avait prouvé très-aisément qu'on ne s'occupait pas de l'armée, et que, bien loin de se mettre en état de soutenir la guerre, on prenait les moyens de perdre la liberté. Ce mémoire avait été oublié; la campagne s'était faite. Les succès de ce général, qui auraient dû lui gagner la confiance de ses concitoyens au moins sur la partie militaire, n'avaient fait qu'inspirer des soupçons contre tous les avis qu'il pouvait donner. Non-seulement on avait dénaturé son plan de campagne, mais on avait voulu arrêter sa marche trop rapide. Le parti de la Gironde lui disait tout franchement qu'on serait très-fâché qu'il forçât trop promptement les puissances ennemies à demander la paix, parce qu'on craignait d'être embarrassé du retour de l'armée avant l'achèvement de la constitution. Les jacobins, qui croyaient le général lié avec le parti de la Gironde, affectaient d'accuser son ambition; leurs dégoûtantes feuilles, surtout celle de Marat, le faisaient tantôt dictateur, tantôt duc de Brabant, tantôt chef du parti d'Orléans, et voulant porter sur le trône le fils aîné de ce prince. Rien n'était plus contradictoire que ces calomnies; car si Dumouriez voulait être dictateur, il n'était sûrement pas l'agent du parti d'Orléans; s'il voulait être duc de Brabant, il avait encore un autre intérêt indépendant des intrigues de sa patrie. Mais les délations les plus absurdes suffisaient pour détruire un homme de bien. Cependant, comme on craignait que les moyens de la calomnie ne fussent insuffisants pour arrêter les progrès d'un général victorieux, on y ajouta des manœuvres beaucoup plus efficaces, qui ont achevé de ruiner les ressources militaires.

Le ministre Roland, le plus intrigant et le plus maladroit de tout le parti de la Gironde, avait un ami, homme d'esprit et grand fanatique, nommé Pache. Servan, qui voyait l'impossibilité de conduire le département de la guerre, avait fait le malade, et s'était dit hors d'état de continuer à occuper cette place : en conséquence il s'était fait lui-même général de l'armée des Pyrénées. Cet homme était lieutenant-colonel au mois de mai. Sa santé, qui ne lui permettait pas le travail du cabinet, allait se trouver assez robuste pour supporter les fatigues d'un général d'armée. Et c'est pour réformer les abus des places mal distribuées qu'on a fait la révolution ! Pache avait été secrétaire du maréchal de Castries, et chargé de l'éducation de son fils. Cet homme était un des faiseurs du ministre Roland, qui crut devenir le maître du département de la guerre en le faisant nommer à ce ministère. On verra par la suite ce qui en est résulté pour le ministre Roland. Pache s'associa, ou on lui associa un académicien, homme de beaucoup d'esprit, mais une des âmes les plus noires qui existent en France, nommé Meusnier; un autre académicien nommé Vandermonde; un jacobin ridicule par sa rusticité autant que dangereux par sa coquinerie, nommé Hassenfratz, sobriquet qu'il s'était donné pour déguiser le nom de le Lièvre, sous lequel il avait été ignominieusement connu; et un nommé Audouin, vicaire de Saint-Eustache, qui a épousé la fille de Pache. On chassa tout ce qui restait encore des anciens bureaux de la guerre, qu'on remplit non-seulement de jacobins, mais encore de ceux qui s'étaient distingués dans les massacres des six premiers jours de septembre. Ce nouveau ministère attaqua toutes les parties de l'administration, et les détruisit toutes au moment de la guerre la plus vive. L'administration des vivres, celle des hôpitaux, de l'habillement, de l'armement, furent cassées. Les anciens commissaires ordonnateurs furent chassés ou accusés, traînés à la barre, dans les prisons, flétris, et point jugés. Comme les mesures les plus violentes, qui dans l'intention n'étaient dirigées que contre l'armée du général Dumouriez, étaient générales, toutes les armées s'en ressentirent également, tous les généraux crièrent à la fois; on envoya des commissaires, tirés du sein de

la convention, pour vérifier leurs plaintes. Ils rendirent des comptes effrayants; mais le comité militaire, qui en tout autre temps n'aurait servi par son ignorance qu'à entraver les opérations du ministre, s'il eût été bon, servit alors à le justifier sur les états justificatifs faux qu'il présentait, en opposition des plaintes des généraux et des commissaires. On s'en rapporta au ministre, qui en fut quitte pour être mandé à la barre et injurié de temps en temps; et on passa à l'ordre du jour.

Voici le tableau de l'armée de la Belgique dans le mois de décembre, tel que l'ont vu eux-mêmes, au camp de Liége, les commissaires de la convention, Camus, Gossuin, Danton et Lacroix, et dont ils ont rendu compte, mais sans rien faire pour y remédier. Cette armée était composée de quarante-huit bataillons, dont le plus fort était de trois cent cinquante à quatre cents hommes, et beaucoup environ à deux cents, ce qui faisait quatorze à quinze mille hommes d'infanterie. La cavalerie montait à environ trois mille deux cents hommes. Les soldats étaient sans souliers; la plupart, campés dans la boue, avaient leurs pieds entortillés dans du foin. Le reste de l'habillement était dans le même état. On avait distribué des capotes ou redingotes, mais ceux auxquels on les avait données étaient désertés pour s'en retourner chez eux, au nombre de plus de quinze mille; à peu près pareil nombre remplissait des hôpitaux où tout manquait. Tel était l'état de l'armée victorieuse de Jemmapes, après la conquête de la Belgique.

Cette armée a été arrêtée sur les bords de la Meuse, faute de subsistances; et si le général Clairfayt avait connu sa détresse, il aurait pu l'attaquer avec avantage, car l'équipage d'artillerie était presque détruit, et dans ce même mois de décembre il était mort six mille chevaux d'artillerie à Tongres et à Liége, manquant de fourrages. Il n'y avait pas dix mille fusils en état de servir. La cavalerie était sans bottes, sans selles, sans manteaux, sans carabines, sans pistolets, sans sabres. L'argent manquait absolument, et souvent l'état-major se cotisait pour fournir la solde d'un jour.

Il eût été très-aisé de se procurer tous les moyens d'armements et de subsistances qui manquaient à l'armée; le général

Dumouriez pouvait tirer tout des Pays-Bas, du pays de Liége et de la Hollande : il en avait indiqué les moyens, il en avait fait les marchés; mais on avait tout rejeté, on avait tout rompu. Le commissaire-ordonnateur Ronsin, dont il a été parlé, avait ordre de barrer tout, de nuire à tout; il ne s'en cachait pas, il bravait le général, sûr de l'appui ouvert du comité militaire, du fameux Cambon, du ministre de la guerre et de ses suppôts, et de la protection cachée des commissaires, qui, aux yeux de l'armée, paraissaient blâmer ce désordre, mais qui n'y remédiaient pas, et qui, dans le compte qu'ils rendirent au mois de janvier, excusaient Ronsin, qu'ils avouaient cependant être un homme incapable. On avait établi à Paris une entreprise générale de toutes les fournitures; on faisait venir des draps de Verviers dans le pays de Liége, pour faire les habits à Paris; on achetait à Liége et à Dinaut, et tout le long du cours de la Meuse, les cuirs pour les souliers; les entrepreneurs les envoyaient de Paris au prix de neuf livres, pendant qu'ils coûtaient quatre livres ou quatre livres dix sous à Liége. Les capotes qu'on fabriquait à Anvers pour dix-neuf ou vingt et une livres coûtaient à Paris cinquante livres, et on les envoyait de Paris à l'armée. Les blés des Pays-Bas allaient à Nantes, revenaient de Nantes à Paris; on les faisait moudre à Montmartre, et on les renvoyait dans les Pays-Bas.

Le plus grand mal que causait ce désordre était l'influence sur le moral de l'armée. On a vu précédemment comment elle était composée, et combien le général Dumouriez avait eu de peine à en tirer parti. On pouvait dire même qu'il avait fait plus que le possible, et qu'en battant les Prussiens et les Autrichiens il avait remporté une victoire encore bien plus longue et plus difficile sur sa nation désorganisée, en réussissant à introduire une espèce de discipline et d'amour de l'ordre dans une armée composée d'un quart de troupes de ligne déjà désorganisées, et des trois quarts de bataillons de volontaires, inégaux, apportant chacun un esprit différent, fiers de leurs victoires, et plus susceptibles, par l'esprit d'égalité, du mal que du bien. Dès le commencement de la campagne de 1792, ces bataillons manquaient d'officiers. Les supérieurs étaient mal choisis et sans

autorité; les soldats eux-mêmes faisaient la police des capitaines, lieutenants et sous-officiers, et cette police était sujette au caprice d'une troupe qui ne voulait point reconnaître de supérieurs. Un seul jacobin perdait un bataillon par ses motions incendiaires; ce n'était que par des complaisances coupables qu'un officier conservait son grade, ou en acquérait un nouveau.

La ville de Liége était le tombeau des Français, qui y mouraient de faim et de misère; mais cette ville, où l'armée ne ressentait que la privation de tous les besoins, était plus dangereuse pour elle que Capoue et ses délices pour les Carthaginois. Les Liégeois avaient porté à l'excès l'esprit de la révolution, parce que leurs maux avaient été excessifs lorsqu'ils avaient été trahis et subjugués par les Prussiens. Ils avaient ôté leur confiance à leurs chefs, qui avaient voulu fonder leur liberté sur des principes sages. Fabry, Chestret, hommes très-honnêtes, et qui ne voulaient que le bien de leur patrie, avaient perdu tout leur crédit. La populace d'outre-Meuse, peut être la plus dangereuse de l'Europe, après celle de Londres et de Paris, s'était emparée, non pas du gouvernement, car il n'y en avait plus, mais de la force. Ces malheureux ne pensaient qu'à se venger et à punir; ils menaient les soldats français chez leurs ennemis particuliers, et on les traitait en aristocrates, c'est-à-dire qu'on les pillait et massacrait. Cette guerre intestine, dans laquelle chaque soldat français prenait parti pour ou contre son hôte, achevait de ruiner le peu de discipline et de subordination qui régnait encore au milieu de la misère, de la famine et du désordre; il était impossible de punir, car on ne pouvait pas discerner les coupables. Les Liégeois rejetaient les crimes sur les Français, les Français sur les Liégeois. Le général avait voulu établir la peine de mort; son armée elle-même l'avait demandée dans un moment d'enthousiasme; mais les commissaires, tout en ayant l'air d'approuver cette sévérité, s'y étaient opposés. Depuis lors on a vu qu'une des causes du supplice de l'infortuné Custine est d'avoir établi la peine de mort.

Cette armée occupait des quartiers depuis Aix-la-Chapelle jus-

qu'à Liége, où se rendaient tous les officiers qu'on ne pouvait pas retenir à leurs bataillons. Ils se tenaient tous dans l'une de ces deux villes, et les soldats étaient dans leurs quartiers sans commandants. Le besoin avait porté la maraude à son comble. Les soldats allaient par bandes piller les villages, et les paysans se vengeaient en massacrant ceux qu'ils trouvaient écartés.

Le général Dumouriez n'ayant pas pu, pour tous ces motifs, pousser jusqu'à Cologne et forcer Clairfayt à repasser le Rhin, avait au moins voulu conserver la Meuse ; et pour cela il avait réuni à son armée la prétendue armée des Ardennes, commandée par le général Valence, forte de quinze mille hommes, qu'il avait placée dans le pays de Stavelo, Malmédy, Spa, Verviers, Huy, joignant son armée par sa droite. Le corps de dix mille hommes, aux ordres du général d'Harville, tenait la Meuse depuis Givet jusqu'à Namur, avec des postes en avant à Ciney, Marche et Rochefort. L'armée dite du Nord, aux ordres du général Miranda, tenait la gauche depuis Tougres jusqu'à Ruremonde; elle était de dix-huit mille hommes. De nouveaux bataillons venus de France formaient les garnisons des Pays-Bas. Ainsi cette ligne sur la Meuse donnait de soixante-cinq à soixante-dix mille hommes, qui auraient suffi pour s'emparer du pays entre la Meuse et le Rhin, et occuper les bords de ce fleuve depuis Burick jusqu'à Cologne, s'il avait été possible, 1° de prendre Maestricht, ce qu'on n'avait pas permis au général Dumouriez, qui voulait et pouvait s'en emparer dans les premiers jours de décembre; 2° de mettre garnison dans Juliers, ce qu'on n'avait pas permis, parce qu'il avait fallu ménager l'électeur palatin dans cette partie, de peur qu'il ne livrât aux Impériaux le passage de Manheim, par où ils auraient coupé l'armée de Custine d'avec l'Alsace; 3° si l'armée de la Belgique avait eu des vivres, des armes, des habits et de l'argent pour pouvoir marcher au mois de décembre, et forcer les Impériaux à passer le Rhin.

Le général Dumouriez sentait combien la position de la Meuse était intenable, n'occupant ni Gueldres, ni Venloo, ni Maestricht, ni Juliers. Il l'avait mandé au ministre et à la convention. On peut retrouver son avis dans sa correspondance avec le ministre Pache, imprimée en janvier 1793. C'est à l'époque de la fin de

novembre que commence sa querelle avec ce ministre, avec les jacobins qui le soutenaient, et avec la convention nationale, qui n'avait pas assez de bon sens pour juger les suites de cette criminelle conduite. C'est en décembre qu'a commencé le procès du monarque infortuné que sa trop grande bonté a conduit à l'échafaud. Dès lors le général prévit tous les crimes et les malheurs qui résulteraient de ce chaos; il chercha à sonder son armée, mais l'état-major qu'il y employa perdit ses peines, et c'est dès lors qu'il fut enveloppé dans la proscription. Pas un soldat, pas un officier ne voulut réfléchir sur le sort du roi; tous montrèrent une égale apathie, et cette disposition insouciante des esprits de l'armée acheva de déterminer le général à se rendre à Paris.

CHAPITRE III.

Le général Dumouriez part de Liége.

Le général Dumouriez était ainsi accablé de chagrins dans le palais de l'évêque de Liége; et si c'est une consolation pour les maux que ce prélat a soufferts, il lira avec plaisir qu'après la plus glorieuse campagne, ce général était plus malheureux que lui. Il avait été vexé par les calomnies des jacobins, après avoir sauvé la France en chassant de la Champagne une armée formidable. La conquête de la Belgique avait encore *grossi la colonne de ses ennemis*, comme il le mandait lui-même à la convention nationale après la bataille de Jemmapes. Il se reprochait presque de n'avoir pas profité de l'occasion que lui avait offerte l'ingratitude de ses concitoyens, pour quitter le commandement de l'armée après son retour de la Champagne. Il voyait manquer le succès d'une guerre que lui-même avait fait déclarer comme ministre des affaires étrangères, et qu'il avait conduite glorieusement comme général: il n'avait à cet égard aucun reproche à se faire; mais il ne pouvait qu'être pénétré de douleur, parce que la part importante qu'il avait eue depuis neuf mois dans les affaires générales l'avait identifié au sort de sa patrie.

Toutes ses lettres étaient ou rejetées ou mal interprétées; ses conseils étaient mal reçus. Cambon assurait que rien n'était plus dangereux pour une république qu'un général victorieux. On posait pour axiome, dans la tribune de la convention nationale, que l'ingratitude était une vertu nécessaire à des républicains. En conséquence, la convention n'avait donné aucune récompense aux vainqueurs de la Champagne et de la Belgique, parce que le général les avait demandées. On avait autorisé le ministre de la guerre, par un décret, à casser toutes les nominations d'officiers faites par les généraux. Les corps restaient sans officiers; ils voyaient arriver de France des hommes incapables, qui venaient cueillir le fruit de leurs travaux et de leur gloire. Le général s'était plaint sur tous ces articles à la convention nationale; il avait même pressenti que si on ne faisait pas droit sur ses plaintes tant sur les besoins que sur les injustices qui détruisaient et désorganisaient son armée, il se verrait forcé de donner sa démission. On appelait cela *mettre le marché à la main,* et on lui en savait mauvais gré.

Il demandait surtout la révocation du décret impolitique et injuste du 15 décembre, qui réduisait les Belges au désespoir. Ce décret, malgré toutes les représentations du général, devait commencer à avoir son exécution le 1er janvier. Cambon l'avait fait porter; les quatre commissaires, Camus, Gossuin, Danton et Lacroix, le soutenaient : ces deux derniers se vantaient d'en avoir donné le projet, pour se venger de ce qu'en passant à Ath on leur avait refusé un logement. L'honneur du général était engagé à ne pas laisser mettre à exécution ce décret tyrannique, parce qu'en entrant dans les Pays-Bas le 3 novembre il avait publié, avec la sanction de la convention nationale, une proclamation dans laquelle il annonçait aux Belges que les Français entraient chez eux comme frères et comme amis; qu'ils leur apportaient une entière liberté, et qu'ils les laissaient les maîtres de se donner telle constitution et telle forme de gouvernement qu'ils voudraient, sans s'immiscer dans leurs affaires. Non-seulement le décret du 15 décembre détruisait cette proclamation, mais il ôtait aux malheureux Belges toute leur liberté. Les commissaires mettaient leurs biens publics et ceux du clergé

en séquestre, et il ne restait plus à cette nation ni deniers publics, ni pouvoirs constitués pour faire aller le gouvernement.

Cambon avait espéré retrouver la dépense de cette guerre dans cette spoliation d'un pays ami, qui s'était donné et qu'on n'avait pas conquis. Cette criminelle et sordide avarice n'a produit à la France aucun bénéfice, l'a privée au contraire de quarante mille hommes et cinquante millions que les Belges voulaient nous donner pour les aider à défendre leur liberté, et a fini par nous faire perdre ces belles provinces, où la convention nationale et ses commissaires seront toujours en exécration. Par un article de ce décret, les généraux étaient chargés de son exécution, et c'était à eux de faire mettre les scellés. Le général Dumouriez avait refusé cet emploi déshonorant, et sur son refus les commissaires en avaient chargé le commissaire-ordonnateur Ronsin, qui faisait remplir les fonctions d'huissiers par des soldats et des commis, tous jacobins, qui volaient la moitié du mobilier sur lequel ils mettaient le scellé.

Le général, ne pouvant pas empêcher ces odieuses manœuvres, cherchait au moins à ne pas en être témoin, pour que les Belges sussent bien qu'il n'y trempait point. Il avait expliqué sur tous ces articles ses intentions d'une manière si claire aux commissaires de la convention; le général Valence avait appuyé ses arguments avec tant de force, que, dans un comité tenu à Liége entre ces commissaires, les généraux et les administrateurs des approvisionnements de l'armée, après avoir prouvé à ces derniers qu'ils ne pouvaient pas lui livrer ce qui était nécessaire, non-seulement pour aller en avant, mais pour subsister même à Liége, il avait été décidé que Camus, le président de la commission, se rendrait à Paris, et que le général Thouvenot, chef de l'état-major de l'armée, l'accompagnerait, le premier pour faire son rapport à la convention nationale, le second, pour détailler au comité militaire les besoins de l'armée, et pour obtenir tant les récompenses demandées que des marchés solides pour pouvoir se procurer des magasins sur la Meuse, et surtout la révocation du décret du 15 décembre, qui nous donnait pour surcroît d'ennemis toute la nation belge. Le général Thouvenot portait aussi une discussion à deux colonnes sur le plan de campagne que le ministre

de la guerre s'était avisé de donner, et devait apporter une décision à cet égard. Ce voyage fut infructueux, malgré l'habileté du général Thouvenot, parce que ce Camus, toujours pédant et faux, quoique grossier, voulut avoir tout l'honneur de l'ambassade, se chargea de la parole, soutint le décret, se laissa vaincre sur l'article du comité des achats, et revint, ainsi que Thouvenot, n'ayant rien fait, et ayant au contraire gâté les affaires.

Jusqu'à leur retour, le général se tenait renfermé dans le palais à Liége, occupé à gémir et à demander un congé pour Paris. Il avait annoncé qu'il était impossible qu'il continuât à commander l'armée, si on ne cassait pas le comité des achats, qui n'était qu'un tripot d'accapareurs, qui avait fait annuler tous les marchés passés avec des Belges pour les livraisons de toute espèce; si on ne changeait pas le ministère de la guerre, qui avait ruiné les armées; et si on continuait à tyranniser, comme pays de conquête, les provinces alliées où entreraient les armées de la république.

Tels étaient les motifs ostensibles sur lesquels était formée sa demande de congé. Il en avait un bien plus essentiel, mais qu'il avait grand soin de cacher : c'était de tâcher de sauver l'infortuné Louis XVI, en présentant les dangers extérieurs, et la nécessité de faire un plan solide pour la campagne qui devait s'ouvrir de très-bonne heure. Il espérait que la gravité de cette considération, aidée des mouvements qu'il comptait se donner auprès des diverses factions de la convention nationale, pourrait l'engager à suspendre ce hideux procès.

Telle était la triste situation du général Dumouriez à Liége, tels étaient les objets qui agitaient son âme : pendant ce temps là les jacobins voulaient lui faire son procès, et prétendaient qu'il passait son temps au milieu des courtisanes et des comédiennes. Les ministres lui avaient envoyé, à la vérité, un détachement de virtuoses de l'Opéra, qui ne passèrent à Liége que vingt-quatre heures, et s'en retournèrent à Paris. Ce voyage, et celui d'une troupe de comédiens de la Montansier, a coûté plus de cent mille livres au gouvernement, qui prétendait inculquer aux Belges l'esprit de la révolution française, en faisant jouer sur leurs théâtres des pièces révolutionnaires. Le général ne

protégeait pas non plus cette sottise, et n'a vu qu'un jour à dîner chez lui ces virtuoses de l'Opéra, lesquels au reste se sont conduits avec beaucoup de décence et de raison, et out été beaucoup plus sages que les ministres qui les avaient envoyés. Le congé que demandait le général était très-difficile à obtenir. Pache et les jacobins craignaient sa présence à Paris. Il fut obligé, après avoir allégué sa santé et le besoin qu'il avait de repos, d'engager les commissaires à demander eux-mêmes ce congé, en annonçant très-sérieusement qu'en cas de refus il enverrait sa démission.

Au travers de la désorganisation de l'armée, il restait encore dans le soldat un fonds de justice, qui lui donnait de l'attachement pour le général sous lequel elle avait toujours été victorieuse, et auquel elle ne pouvait pas attribuer sa détresse actuelle. Les commissaires mandèrent sans détour que, si on refusait le congé au général, il donnerait sa démission, et que dans ce cas l'armée se débanderait. Le congé arriva, et le général se pressa de partir, quoique Delacroix, pour l'amuser, lui proposât de faire une tournée à Aix-la-Chapelle. Mais dès lors Dumouriez avait résolu de ne pas revenir commander l'armée, et ne voulait pas, en visitant les quartiers, prendre un engagement tacite vis-à-vis de ses soldats.

Il arriva à Bruxelles, dont il avait donné le commandement au général Moreton. Cet homme, mort très à propos à Douai, a joué un rôle dans la révolution sur le pavé de Paris. C'était un aristocrate *encroûté*, à prendre cette dénomination daus l'acception la plus odieuse. Il avait été cassé sous l'ancien régime, étant colonel du régiment de la Fère, pour des actes du despotisme militaire le plus atroce. Le dépit l'avait jeté dans la révolution, et il en avait été un des premiers acteurs, par son crédit dans les tripots du Palais-Royal. Il avait voulu faire réviser son procès, étant secrétaire des jacobins; mais, faute de juges, le procès était resté là. Il avait été nommé maréchal de camp, employé à l'armée du Nord. Comme il avait la connaissance des détails de l'infanterie, et de l'esprit, le général Dumouriez l'avait fait chef de l'état-major de l'armée du Nord. Mais, apres le départ de ce général pour aller commander en Champagne, Moreton, qui n'y

voyait goutte, quoique très-brave, s'était mal conduit à la levée du camp de Maulde, et avait pensé être lapidé par le peuple de Valenciennes. Le retour du général Dumouriez à l'armée du Nord, devenue l'armée de la Belgique, avait rétabli Moreton chef de l'état-major. Mais comme Thouvenot avait pour cette place toutes les qualités qui manquaient à Moreton, Dumouriez l'avait fait lieutenant général par ancienneté, car six mois donnaient l'ancienneté dans cette armée révolutionnaire; et il l'avait placé commandant à Bruxelles et en Brabant, pour faire le général Thouvenot chef de l'état-major. Moreton alors avait jeté le masque, et, gagné par les jacobins, auxquels il avait déjà tant d'obligations, il avait fait tout ce qui était opposé aux sentiments et aux opinions de son général. Il avait adopté le décret du 15 décembre, et il était devenu odieux aux Brabançons. Le général Dumouriez le trouva entouré de toute la tourbe jacobine, ayant créé un corps de scélérats, sous le nom de sans-culottes, qui vinrent haranguer le général en le tutoyant; ce qu'il s'avisa de trouver mauvais, ainsi que la dénomination de *citoyen*, tout court. Il leur dit assez durement qu'étant la plupart militaires français, ils ne devaient pas se permettre le tutoiement, qui exprimait une égalité qui ne pouvait pas exister sous les armes; qu'ils devaient l'appeler général, ou citoyen général, mais non pas simplement citoyen, qui était une expression trop vague. Il leur demanda leurs statuts, et leur dit qu'à son retour de Paris il verrait ce qu'il aurait à décider à leur égard; car cette canaille voulait être soldée, et elle l'a été effectivement à l'insu du général Dumouriez, mais de l'aveu des commissaires, pour récompense des services ou plutôt des vexations atroces dont ces satellites ont été les agents.

Le général Dumouriez avait envoyé de Liége une proclamation pour engager les Belges à tenir bien vite leurs assemblées primaires, et à former sur-le-champ une assemblée constituante, parce que, d'après un article du décret du 15, il était dit que le séquestre cesserait dès que la nation belgique aurait une représentation. Les commissaires avaient bien senti que cette nomination des assemblées primaires, en réintégrant les Belges dans leur liberté, ferait lever tous les séquestres, et les priverait du

maniement des deniers, et surtout de la spoliation des églises; ils avaient retardé l'impression de la proclamation du général, et ensuite ils s'opposèrent à son exécution, et empêchèrent la tenue des assemblées primaires et de la convention nationale belgique, que le général avait indiquée à Alost pour éviter l'influence de Bruxelles, comme Louis XVI aurait évité l'influence de Paris s'il avait indiqué la tenue des états généraux à Tours, Orléans, Blois ou Bourges, au lieu de Versailles, qui était trop près de la capitale. Le général, voyant que le seul moyen de sauver la Belgique de la tyrannie de la convention nationale avait échoué, continua, sans s'arrêter, son voyage jusqu'à Paris.

CHAPITRE IV.

Son séjour à Paris.

Arrivé dans la capitale le 1er janvier, le général réfléchit que, lors de son passage à Paris après l'expulsion des Prussiens de la Champagne, Marat et les autres folliculaires jacobins lui avaient fait un crime de s'être montré aux spectacles, et d'avoir eu l'air de chercher du crédit et du pouvoir, en allant à l'assemblée. Il se détermina donc à garder le plus grand incognito possible, à se priver des spectacles, des promenades publiques, de tous les lieux où on aurait pu faire foule autour de lui, et à ne voir qu'un très-petit nombre d'amis, et les personnes auxquelles il pouvait avoir affaire pour réussir dans les différents objets de son voyage.

Il passa cinq jours sans sortir de son appartement, occupé à composer quatre mémoires : le premier, sur la nécessité d'annuler le décret du 15 décembre, qui venait encore d'être confirmé et augmenté par deux nouveaux décrets du 28 et du 31; le second, sur les inconvénients du comité des achats, et sur la nécessité de remettre toutes les fournitures de vivres, fourrages, remontes, habillements, hôpitaux, etc., sur l'ancien pied, et entre les mains de fournisseurs intelligents; le troisième et le quatrième, sur la partie militaire et le plan de campagne à adopter.

Il concluait chacun de ces mémoires par sa démission, si la convention nationale ne prenait pas un parti décisif. Il les accompagna d'une lettre au président, par laquelle il le priait d'engager l'assemblée à former un nouveau comité pour traiter avec les généraux tant sur les besoins de leurs armées que sur les opérations militaires. Le 7, il envoya ces cinq pièces au président, qui était un ancien avocat nommé Treilhard, lequel a été, aussitôt après sa présidence, adjoint avec Merlin de Douai, autre avocat, aux quatre premiers commissaires de la Belgique. Ce président ayant retardé d'en faire part à la convention, le général lui écrivit une lettre très-courte et très-pressante.

Enfin, le 11, on rendit compte sommairement de cet envoi; la lettre fut lue, et les mémoires furent supprimés, et renvoyés à la discussion d'un comité de vingt et un membres, qui fut établi sous le nom de comité de sûreté générale; on choisit pour ce comité les membres les plus forts des comités déjà établis. Il ouvrit sa première séance le 13, et le général fut invité de s'y trouver. On lut les quatre mémoires, sur lesquels on entama des disputes très-frivoles et très-ignorantes. Tous parlaient à la fois, et on se sépara après une séance de trois heures, sans avoir rien éclairci; le résultat fut qu'on demanda au général un nouveau mémoire plus détaillé. Quant au plan de campagne, tous les membres furent d'accord de ne pas traiter cette matière, disant qu'elle n'était pas de leur ressort, mais de celui du pouvoir exécutif ou du conseil. Le général apporta un mémoire détaillé à la seconde séance, qui fut tenue le 15 au soir. A peine à cette séance se trouva-t-il la moitié des membres, qui y vinrent les uns après les autres; on parcourut légèrement le mémoire, qui était très-détaillé, et il n'en fut plus question.

Le général Valence, qui avait aussi demandé un congé, et dont le général Dumouriez avait sollicité le retour, étant arrivé dans l'intervalle, fut admis à cette séance, et y lut un mémoire sur le recrutement et la nouvelle composition de l'armée, dont il voulait embrigader toute l'infanterie, en attachant deux bataillons nationaux à chaque bataillon de troupes de ligne. Ce projet, que la convention vient d'adopter au milieu de la campagne, a achevé de détruire la force de l'armée française, qui

n'existe plus, n'étant composée que de volontaires sans frein et sans discipline. Cette nouveauté, qu'on n'aurait dû traiter qu'après la paix, ou au moins après la campagne qui allait s'ouvrir, attira toute l'attention du comité, dont la légèreté et la curiosité égalaient l'ignorance et la nouchalance; et on cessa tout à fait de s'occuper des objets importants présentés par le général Dumouriez.

Le général Biron, qui quittait le commandement de l'armée d'Alsace pour aller se mettre à la tête de celle du comté de Nice, assista à une troisième séance, et y lut un mémoire très-fort contre les fournisseurs et le comité des achats. Le ministre de la guerre, qui y fut appelé, ne pouvant rien répondre aux imputations des trois généraux, fut très-maltraité par le comité, qui était enchanté de trouver l'occasion d'avilir un ministre. L'occasion était belle; car, pour toute défense, il présentait des états de situation qu'on taxait de faux. Tout ce procès fut renvoyé au comité militaire, le plus mal composé de tous ceux de la convention. Le général se présenta à une quatrième séance; il ne s'y trouva que cinq membres : on n'y traita de rien. En se séparant il leur dit que, quand on le jugerait à propos, on le rappellerait; et dès lors il se retira à une petite maison de campagne à Clichy, d'où il venait dans le jour à Paris pour travailler à sauver le roi. Depuis lors il n'a plus été appelé, et n'a plus entendu parler du comité de sûreté générale. Toutes les affaires les plus importantes ont été suspendues pendant ce temps, le seul qui restait pour sauver la France. La convention tout entière n'était occupée que du procès du roi, qui se suivait avec le plus grand acharnement et la plus indécente barbarie.

C'était du sort de ses mémoires que le général Dumouriez attendait le salut ou la ruine de sa patrie. S'ils avaient été adoptés, il comptait se présenter à la convention, paraître en public, et solliciter hautement pour le monarque infortuné, parce qu'il aurait pu se promettre une grande influence, et qu'en y joignant d'autres moyens, et s'environnant de quantité d'officiers et de soldats de son armée qui étaient venus avec congé passer l'hiver à Paris, il aurait eu un parti assez fort pour balancer les jacobins et les fédérés qui les soutenaient. Cette ressource était

perdue; et, bien loin de pouvoir sauver le roi, le général Dumouriez, sans crédit, sans considération, et regardé comme un homme dont on devait se méfier, parce qu'il désapprouvait les crimes, aurait nui à Louis XVI, et n'aurait pu que précipiter l'horrible catastrophe qui dès lors était inévitable, et qui lui a causé bien des chagrins.

Le général la Bourdonnaye, son ennemi personnel, pour se venger de ce qu'il avait perdu, l'année précédente, le commandement de l'armée du Nord, sur les plaintes du général Dumouriez, publiait dans tout Paris que ce général n'était venu que pour sauver *le plus honnête homme du royaume*, titre qu'effectivement Dumouriez avait donné très-justement au roi dans une lettre qu'il lui avait écrite en 1791, et qui avait été imprimée avec les autres pièces prises dans la boîte de fer que Roland avait livrée à la convention. Les jacobins en disaient autant, surtout Marat et sa trop active faction. On répandait que le général avait, toutes les nuits, des rendez-vous avec Roland et les girondistes. Ces derniers, fâchés de ce qu'il ne voulait pas plus les voir particulièrement que les jacobins, répandaient le bruit qu'il voyait secrètement *Philippe-Égalité*, ce qui était également faux.

Dumouriez venait alors dans le jour à Paris, allait au conseil, et s'en retournait tous les soirs à Clichy. Il ne mangeait nulle part que chez les deux ministres Lebrun et Garat. Il avait même affecté de ne pas mettre le pied chez Monge, ministre de la marine, chez Roland, ministre de l'intérieur, et chez Clavières, ministre des finances, encore moins chez Pache, ministre de la guerre. L'hôtel de la guerre était devenu une caverne indécente, où quatre cents commis, parmi lesquels plusieurs femmes, affectant la toilette la plus sale et le cynisme le plus impudent, n'expédiaient rien, et volaient sur toutes les parties. Une vingtaine de ces coupe-jarrets, ayant à leur tête Hassenfratz et Meusnier, travaillaient jour et nuit à recueillir de fausses dépositions, et à forger des pièces pour prouver l'accusation qu'Hassenfratz avait produite aux jacobins contre le général, le taxant d'avoir volé douze cent mille livres sur les marchés de la Belgique. On avait excité les fédérés contre lui :

souvent, en passant auprès de leurs groupes, il les avait entendus faire très-haut la motion de porter sa tête au bout d'une pique. Un jour même, ayant rencontré un de ces groupes d'une vingtaine de fédérés, dans la rue Montmartre, il se trouva trop heureux de pouvoir enfiler une petite rue, nommée le passage du Saumon, averti par une marchande qui le reconnut, l'ayant vu demeurer pendant deux ans dans cette même rue Montmartre. Dans les assemblées des sections, dans tous les cafés, on payait des aboyeurs qui déclamaient contre lui. Plusieurs fois on avait fait le projet d'aller l'enlever.

L'affreux Santerre, commandant à Paris, montrait toujours un grand attachement au général, et l'avait invité plusieurs fois à dîner chez son beau-frère. Son projet était de le faire dîner avec Marat; le général avait toujours refusé, mais avec les prétextes les plus honnêtes, étant obligé de menager ce terrible commandant, pour éviter d'être assassiné. Une circonstance rendait encore la position du général plus critique, sans qu'il y eût aucune part. Le colonel Westermann avait donné, sur le Pont-Neuf, des coups de bâton à Marat, pour se venger de ce que, dans ses feuilles, il l'avait accusé d'être l'âme damnée du général et le principal agent de ses vols. Marat voulait faire retomber sa vengeance sur le général, qui était tous les jours averti par des hommes fidèles et par des billets anonymes, et qui, pour la première fois de sa vie, avait pris la précaution de ne jamais marcher sans pistolets. Dubois de Crancé, le plus lâche et le plus barbare des jacobins, s'étant trouvé un jour à dîner avec le général, avait voulu l'insulter, imaginant que sa grande taille et son air féroce lui en imposeraient. Celui-ci, le prenant par le milieu du corps, lui avait très-énergiquement imposé silence. Dubois de Crancé, pour se venger, disait tous les jours dans la convention que le général Dumouriez en méprisait tous les membres, les regardant comme quatre cents imbécilles, conduits par trois cents scélérats. Ainsi l'orage le plus violent se préparait contre lui, et on n'attendait que sa démission pour l'arrêter et lui faire son procès. Il était même proscrit d'avance.

CHAPITRE V.

Procès du roi.

C'estdans ces circonstances que le procès du roi se suivait, avec l'acharnement le plus furieux et la joie la plus effrayante, par cette horde insensée de cannibales. Ce procès est entre les mains de tout le monde; toutes les pièces en sont publiques, et resteront à la postérité, pour le déshonneur de la nation française. Jamais crime n'a été commis avec plus de lâcheté, plus de suite, et plus de volonté décidée. Plus de cent cinquante membres, parmi ces prétendus juges, avaient fait imprimer leur opinion avant même de connaître les pièces, et par-là même ils auraient dû s'abstenir de donner leurs voix ou être récusés; mais l'infortuné Louis XVI n'avait pas cette faculté. Il est étonnant que les trois cent dix membres qui ont eu le courage de voter pour lui sauver la vie, malgré tous les poignards dirigés sur leur poitrine, n'aient pas insisté avec force pour que tous ceux des juges qui avaient donné leur avis par écrit avant le jugement ne pussent pas donner leurs voix, ou qu'elles ne fussent pas comptées. Ils voudront bien pardonner cette réflexion à un historien sévère, qui, bien loin de vouloir leur faire des reproches, désirerait pouvoir leur élever une colonne, où tous leurs noms fussent inscrits comme ceux des vainqueurs de Marathon. Il s'est trouvé, dans l'assemblée la plus mal composée de l'univers, trois cent dix hommes qui ont montré du courage, et auxquels la famille royale doit une éternelle reconnaissance. Recevez, braves citoyens, âmes sensibles, l'hommage d'un guerrier qui vous trouve plus de courage qu'il n'en a montré et qu'il n'en a vu, dans toutes les batailles, aux Français, qu'il a toujours commandés avec gloire!

Cet hommage est pur et sans intérêt; car celui qui le rend n'attend rien des rois, est ami de la liberté, et a renoncé à sa patrie, après l'avoir bien servie, soit qu'elle rentre sous le terrible

joug du despotisme, soit qu'elle reste en république sous l'horrible régime des jacobins, par les fautes ou par la fausse politique des puissances belligérantes. Car il n'espère plus voir la France gouvernée par un roi constitutionnel, soumis à la loi, l'appui de la loi, et ne pouvant rien faire arbitrairement sans elle et contre elle. Votre mérite ressortira d'autant plus, qu'il va être mis en opposition avec la conduite des *girondistes*, dont l'histoire, qui punit les crimes, va transmettre pas à pas tous les mouvements, au moins ceux que le général Dumouriez a pu connaître.

La faction de la Gironde voulait-elle ou ne voulait-elle pas sauver le roi? Ce problème est difficile à résoudre, et il est probable qu'on n'en peut venir à bout qu'en distinguant deux époques très-différentes, et par conséquent deux volontés contraires dans ces politiques ambitieux. Il est certain que cette faction, qui avait dominé très-longtemps l'assemblée, qui s'était rendue maîtresse du ministère, aspirait ouvertement à la république avant la décadence de son crédit. Elle avait détruit les *feuillants, modérés et royalistes*. Elle avait accaparé presque tous les journaux. Celui de Paris, la Chronique, le Moniteur, le Patriote, les feuilles de Gorsas et de Carra, le Thermomètre; tous ceux, en un mot, qui avaient beaucoup de publicité ou d'influence, étaient composés, rédigés et corrigés par des membres de cette faction. Les meilleurs orateurs de la convention, Guadet, Vergniaux, Lasource, Brissot, Gensonné, Condorcet, faisaient passer ses opinions. Elle s'était emparée des principaux comités. Sieyes et Condorcet étaient à la tête de celui de la constitution. Brissot, Gensonné, gouvernaient le comité diplomatique, joint à celui de défense générale. Celui des finances était entièrement dans les mains de Cambon, qu'elle croyait avoir à elle. Ils avaient longtemps gouverné Paris pendant la mairie de Pétion.

Les girondistes peuvent passer pour les jésuites de la révolution. Ils ont suivi le même système politique, ils ont eu d'abord la même puissance. Aveuglés ensuite pareillement par l'orgueil, ils ont fait les mêmes fautes, et ils ont eu le même sort. Pendant leur règne ils n'avaient pas ménagé la famille royale. Pétion, voyageant avec le roi et la reine, dans la même voiture, au retour

de Varennes, leur disait toute la journée qu'il ne désirait que la république. C'est cette princesse infortunée qui l'a dit au général Dumouriez; et Pétion, à qui il l'a ensuite demandé, en est convenu. Mais, dès le mois de novembre 1792, les circonstances avaient bien changé. Le *roi Pétion* (c'est ainsi qu'on le nommait à Paris) avait perdu sa popularité par le féroce ascendant des jacobins et des Marseillais, qu'ils avaient gagnés par des orgies patriotiques. Un homme nul, quoique honnête, nommé Chambon, avait remplacé Pétion dans la mairie; il était méprisé et sans pouvoir; les jacobins étaient les tyrans des sections; et la commune de Paris formait une autorité indépendante de la convention, et qui souvent lui était supérieure.

Barbaroux, député de Marseille, l'un des girondistes, comptant sur le crédit qu'il avait dans sa patrie, avait proposé de faire venir de nouveaux Marseillais; et la faction avait employé le ministre de l'intérieur, Roland, à inviter les départements à envoyer des fédérés pour les opposer aux prétendus Marseillais qui tyrannisaient Paris et la convention. Cette mesure irrégulière était excessivement imprudente; elle ne pouvait tourner qu'à produire une guerre civile dans Paris, à moins que ces nouveaux venus, gagnés comme les premiers par les jacobins, ne fortifiassent encore ce parti contre la Gironde; et c'est ce qui arriva.

L'intrigue des girondistes fut vivement démasquée par Danton, Lacroix, Robespierre et Marat. Les impartiaux de la convention eux-mêmes ne virent plus qu'une ambition dangereuse dans cette faction. C'est alors qu'elle eût dû déployer un grand courage, défendre l'innocence du roi, s'opposer à sa mort; et si elle eût succombé, au moins c'eût été avec gloire. Mais il est très-probable qu'au contraire elle eût réussi; que les départements se fussent joints à elle pour sauver la patrie et le roi, et qu'elle fût parvenue à écraser les jacobins. Elle se conduisit faiblement, se contentant de faire une espèce d'appel au peuple, en proposant de faire décider le sort de Louis XVI par les assemblées primaires. Cette seconde mesure parut encore un signal de guerre civile.

Les girondistes furent accablés, effrayés; et ils ne furent pas

sauvés par la lâcheté qu'ils montrerent, en donnant tous leurs voix contre l'infortunée victime de ces monstres et de ces faux politiques. Pétion eut la basse cruauté, dans un moment où la pitié balançait encore sur le sort du roi, de rappeler la violence qu'on lui avait faite au château le 9 et le 10 août; et, après avoir aggravé son sort par cette indigne dénonciation, il donna sa voix pour le faire mourir. L'avis de Condorcet équivaut à une sentence de mort : ce métaphysicien, plein d'esprit et sans âme, a joué le rôle le plus atroce pendant toute la révolution. Brissot, Guadet, Gensonné, Vergniaux, s'empressèrent de donner leurs voix, contre leur conscience[1].

Le procès ne contenait aucune charge assez grave pour autoriser la condamnation. La catastrophe du 10 août n'était pas un

[1] Il paraît certain que les girondins désiraient vivement de sauver Louis XVI : si quelques-uns votèrent sa mort, ils cédèrent à un sentiment de crainte que l'on peut comprendre, mais que l'on ne saurait excuser. Un conventionnel, M. Harmand (de la Meuse), dans la seconde édition d'un recueil d'*Anecdotes relatives à la révolution française* (Paris, 1820), raconte une circonstance qui semble prouver que Vergniaux, maîtrisé par la terreur, n'eut pas le courage d'obéir à sa conscience. M. Harmand s'exprime de la manière suivante :

« Je voyais souvent Vergniaux dans une maison particulière, où j'ai vu aussi Dumouriez trois ou quatre fois.

« L'Europe et la France savent avec quel feu, avec quelle force de choses et de sentiment, avec quelle logique politique et morale, il parla dans le procès du roi...

« Le jour de l'appel nominal sur la peine à prononcer, je dînais avec Vergniaux et un autre député que je ne nommerai pas, dans la maison dont je viens de parler. On ne s'occupa, pendant tout le dîner, que du grand événement dont l'attente tenait tous les cœurs et tous les esprits en suspens.

« *Je resterais seul de mon opinion*, dit Vergniaux, *que je ne voterais pas la mort*. L'autre député en dit autant, et moi de même.

« Bientôt après, vint l'heure de retourner à l'assemblée : les dames voulurent y venir; cela nous retarda un peu. L'appel nominal était commencé; et, selon l'ordre alphabétique, mon tour était passé.

« Celui du député *tiers* vint peu de temps après; il monte à la tribune : il vote la mort. Mon étonnement et celui des dames ne se peuvent exprimer.

« Quelques minutes après, Vergniaux fut appelé : *Ah!* dit la dame chez laquelle nous avions dîné, *je réponds de celui ci ; il ne changera pas : il va me consoler de la lâche défection de l'autre.*

« Vergniaux est à la tribune : il vote la mort.

« Notre étonnement redoubla : j'avoue que cela me déconcerta entièrement... Quoique j'eusse encore quelques minutes à attendre mon tour, je n'y tins pas d'impatience; je courus au-devant de Vergniaux qui descendait de la tribune, et je lui dis : « Qu'est-il « donc arrivé? Et comment se fait-il que « tu aies changé d'opinion en si peu de « temps?

« — Mon ami, me répondit-il, je n'ai « pas cru devoir mettre en balance la « chose publique avec la vie d'un seul « homme; voilà tout.

« — Mais, observai-je à mon tour, si « la mort de cet homme, indépendamment « de la justice, compromet au contraire « la chose publique?

« — Chacun a sa manière de voir, me « répliqua Vergniaux; adieu. » Et il me quitta sur-le-champ. » (*Anecdotes relatives à la révolution*, deuxième édition, pages 83, 84 et 85.)

(*Note de l'éditeur.*)

crime de Louis XVI. Carra avait eu l'impudeur d'imprimer et de dire à la convention que cet événement avait été préparé par un comité de cinq personnes, dont étaient Pétion et Robespierre, et lui Carra, lequel comité se tenait dans un cabaret du faubourg Saint-Antoine; que le projet d'obliger le roi à s'armer et à combattre avait manqué deux fois, et avait encore été sur le point de manquer le 10 août[1]. Ainsi il était clair, si on eût voulu ajouter cette pièce au procès, que la déposition de Carra eût justifié Louis, en fournissant la preuve de la nécessité de prendre les armes le 10 août pour sa propre défense. Mais ni la justice, ni le bon sens, ni la saine politique, n'ont été consultés dans cet affreux procès.

La Providence avait marqué d'avance cette époque flétrissante et décisive pour la France. Tout se réunissait contre la malheureuse et innocente victime. Les émigrés eux-mêmes devaient, par un attachement mal entendu, hasarder des démarches funestes. Bertrand de Moleville, ex-ministre de la marine, réfugié en Angleterre, crut pouvoir sauver le roi, en envoyant à la convention des pièces qui compromettaient les chefs de tous les partis, qui prouvaient que tous avaient négocié avec le roi, pour le tromper et lui soutirer de l'argent. Danton et Lacroix surtout étaient impliqués d'une manière si précise, qu'ils eussent été perdus, si Danton, maître de la *Montagne*, c'est-à-dire du parti jacobin, et Lacroix, qui influençait la *Plaine*, c'est-à-dire les impartiaux de l'assemblée, n'eussent réuni tous leurs efforts pour ensevelir les pièces avec le malheureux roi. Ainsi la démarche du ministre Bertrand, au lieu de sauver Louis, a précipité sa mort. Tout s'est réuni pour le perdre. Le crime a été consommé; et le soir même de l'exécution tous les spectacles étaient pleins. O malheureux Français! quand vous lirez ce chapitre, baigné des larmes de celui qui remet sous vos yeux le tableau du plus grand de vos crimes, vous frémirez sur vous-mêmes, et vous trouverez trop juste la terrible vengeance qui vous attend[2]!

[1] Cette révélation de Carra, relativement aux manœuvres secrètes qui amenèrent la journée du 10 août, fut publiée dans les *Annales patriotiques* (journal rédigé par Carrat et Mercier, auteur du *Tableau de Paris*) du 30 novembre 1792.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Il est inutile de faire remarquer l'extrême injustice, pour ne rien dire de

CHAPITRE VI.

Tentatives infructueuses du général Dumouriez pour sauver le roi.

Entre toutes les accusations injustes ou maladroites que les émigrés ont avancées contre le général Dumouriez, celle qui a le plus frappé les ignorants ou les hommes irréfléchis, c'est de n'avoir pas profité de l'ascendant que ses victoires lui donnaient sur son armée, pour la mener à Paris et délivrer le roi. 1° Cet ascendant a toujours été très-précaire; et les derniers événements [1] prouvent qu'il ne pouvait pas y compter. 2° Cette armée était à plus de cent lieues de Paris, manquant de tout, et ne pouvait pas quitter le pays de Liége sans s'exposer à perdre son artillerie, qu'elle ne pouvait plus traîner faute de chevaux, et sans abandonner ce pays aux Autrichiens, qui l'auraient suivie. Cette démarche, qui eût été une trahison contre la gloire et les intérêts de la nation, aurait coûté la tête au général et à son état-major avant d'arriver en France. 3° Cette armée était même hors d'état de marcher en avant jusqu'au Rhin, qui n'était éloigné que de vingt lieues, et à plus forte raison n'en aurait pas pu faire plus de cent pour arriver à Paris.

Le général Dumouriez avait eu cependant le projet de ramener, non pas toute l'armée sur Paris, mais un détachement choisi de troupes de ligne. Mais l'exemple de la Fayette lui avait appris à regarder cette démarche comme une extrémité dangereuse : pour l'excuser, il lui fallait une forme légale, qui ne lui ôtât pas la confiance de ses soldats. Il avait dit, écrit et fait répéter aux chefs de la Gironde, et à ce Barrère qui a tant fait de mal par sa versatilité,

plus, de cette apostrophe à la nation française, innocente et opprimée elle-même lors du jugement de Louis XVI. On a besoin, en lisant ce passage, de se souvenir que l'auteur, en le traçant, avait le cœur encore ulcéré, et qu'une telle situation n'est guère compatible avec l'impartialité historique.
(*Note de l'éditeur.*)

[1] La faite du général Dumouriez avait été la suite nécessaire de l'abandon presque universel de son armée.
(*Note de l'éditeur.*)

que si la convention était vexée, elle n'avait qu'à faire quatre lignes de décret; qu'aussitôt il marcherait avec vingt mille hommes à son secours. Soit crainte, soit confiance dans leurs propres moyens et dans leurs intrigues, les membres qu'on regardait encore comme les meilleurs de l'assemblée n'ont pas voulu employer cette ressource : à la vérité leurs vues ultérieures ne pouvaient pas leur inspirer une confiance entière dans le général, qu'ils savaient très-attaché à la constitution et au rétablissement du bon ordre. Ne voyant point arriver ce décret, et d'après tous les motifs détaillés dans les chapitres précédents, il était parti seul pour Paris; mais il s'était fait précéder par plusieurs chefs de corps, et officiers ou soldats, tant des troupes de ligne que des gardes nationales, même parisiennes, qui lui avaient promis leurs bons offices pour le roi. Il est vrai aussi qu'à l'époque de son départ, quoique le procès de Louis XVI fût entamé, on ne pouvait pas encore prévoir, surtout à cent lieues, qu'il aurait une issue aussi prompte et aussi funeste. Le général était bien persuadé que la criminelle férocité des jacobins les porterait à presser autant qu'ils pourraient cette odieuse et sanglante catastrophe; mais il croyait que les girondistes, non par vertu, mais par politique et pour leur propre intérêt, feraient durer cette affaire qui pouvait se terminer par une vaine menace, et que ce retard lui donnerait le temps de prendre des mesures pour sauver le malheureux roi. Ce ne fut qu'à son arrivée à Paris qu'il connut le véritable état des choses, et qu'il vit combien il restait peu de ressources, comparativement à la grandeur du danger.

Il avait toujours été lié avec Gensonné, député de la Gironde; il lui avait pardonné les démarches qu'il avait faites contre lui l'année précédente, lorsqu'il avait quitté le ministère. Il lui avait connu jusqu'alors de l'esprit, un jugement sain et un cœur sensible; il avait renoué ses liaisons avec lui. Il lui déclara toutes ses craintes sur le sort du roi, toute l'horreur qu'il ressentait du crime dont on allait souiller la nation; il lui fit sentir que cet affreux triomphe des jacobins achèverait d'écraser le parti des honnêtes gens, et de rendre incurable l'anarchie dont la France était affectée; que celles des nations de l'Europe qui avaient vue avec indifférence, peut-être même

avec plaisir, nos troubles intérieurs, notre guerre avec la maison d'Autriche et le roi de Prusse, et peut-être nos succès contre ces deux puissances, ne pourraient qu'être révoltées de la barbarie de l'assassinat de Louis XVI, et seraient engagées par honneur à se joindre aux ennemis de la France; que nous aurions tout l'univers contre nous, et pas un allié. Ces réflexions avaient l'air de faire impression sur Gensonné; mais, soit par la timidité ou la nonchalance de son caractère, il ne fit point de démarches, et il s'éloigna même depuis du général, qui eut peu d'occasions de le revoir.

Il vit plusieurs autres députés, tant de ce parti que des indépendants, auxquels il représenta que, la république existant, Louis ne devait plus être regardé que comme un particulier; qu'il était indécent, impolitique et hors de saison de perdre un temps précieux qu'on devait employer tout entier à se prémunir contre les dangers de la campagne prochaine et à refaire les armées, et de le consommer à faire le procès d'un seul homme, qui n'avait rien d'aussi important pour la nation; qu'il convenait donc de suspendre ce procès inutile, et de le remettre après la guerre. Les plus raisonnables lui répondaient que le parti était pris par les scélérats de la *Montagne*, et que si on n'achevait pas un procès qu'ils convenaient tous qu'on avait eu tort de commencer, les jacobins feraient une insurrection, attaqueraient le Temple, et en massacreraient tous les prisonniers. Alors il leur disait qu'il ne les trouvait pas suffisamment autorisés par leurs commettants pour juger le roi; que puisqu'on en faisait une aussi grande affaire d'État, il lui semblait que, pour n'avoir pas un jour des reproches à recevoir de la nation, pour ne pas un jour devenir personnellement responsables de ce que cet acte pourrait avoir d'odieux par son irrégularité et sa violence, il leur convenait, pour leur propre sûreté, de demander un mandat *ad hoc*, chacun dans son département. Ils répondaient que la proposition imprudente de la faction de la Gironde, de l'appel au peuple, avait enlevé cette ressource, parce qu'on craignait que la convocation des assemblées primaires, indispensable pour cette mesure, ne fût le signal de la guerre civile.

Il se rabattait alors à leur suggérer une opinion qui les frappait tous, mais dont aucun ne se servit, parce que la crainte des poignards leur fit perdre la tête, et qu'ils aimèrent mieux être bourreaux que victimes. Cette opinion était qu'après une longue guerre entre le roi et la nation, le sort de l'un et de l'autre avait été décidé par une bataille le 10 août; que le roi avait succombé; qu'il ne pouvait qu'être regardé et traité que comme prisonnier de guerre, mais non comme coupable, puisque les deux partis avaient également eu recours aux armes; que la guerre extérieure existant dans toute sa force, on devait se trouver heureux d'avoir en ce prisonnier un otage précieux, qu'on devait conserver avec soin; qu'en dernière analyse, si on persistait à le croire coupable, il fallait former un tribunal pour recueillir les pièces, prendre les témoignages, confrontations, récolements; que cela satisferait les ennemis les plus acharnés de la royauté, refroidirait le peuple, et donnerait le temps d'achever la constitution, qui était le grand but de leur mission; et que lorsque les assemblées primaires seraient convoquées pour l'acceptation de la nouvelle constitution, on leur présenterait le procès tout instruit, et on leur demanderait leur vœu sur la manière de juger Louis, et sur le sort qu'on devrait lui faire.

Ayant répandu cette opinion, et même par écrit, le général vit Pétion, avec lequel il avait été lié autrefois; et il lui représenta qu'il devait personnellement agir pour sauver Louis XVI, sans quoi on le taxerait d'un acharnement qui ne devait pas être dans son caractère. Pétion eut l'air pénétré de ses représentations; il répondit que personnellement il *aimait* le roi; et qu'il y ferait ce qu'il pourrait.

Le général fit parler à Robespierre par un de ses amis, qui lui dit que c'était à lui à sauver Louis XVI; que par là il s'immortaliserait; que s'il prenait ce parti, les généraux et les armées le regarderaient comme un grand homme; que la dictature serait le prix de cette magnanimité : que sinon, il tomberait dans la même exécration que Marat, et serait toujours confondu avec lui, ce qu'il avouait lui déplaire beaucoup.

Le général fit dire sous main aux jacobins, qui méprisaient

la convention et haïssaient la Gironde, que s'ils voulaient devenir maîtres de la France et de l'Europe, et remplacer la convention nationale, ils n'avaient qu'à prononcer qu'ils voulaient qu'on suspendît ce procès, et qu'on s'occupât des affaires de la guerre, bien plus importantes.

Le général avait pour courrier affidé un honnête et bon homme, nommé Drouet, frère du maître de poste de Sainte-Menehould, qui avait arrêté le roi à Varennes, et qui était un des députés de la convention, et jacobin : il le fit d'abord préparer par son frère le courrier, et ensuite il le fit venir; il lui peignit avec tant d'énergie l'atrocité de ce crime, que Drouet, frappé d'horreur, promit de demander la suspension du procès à la convention et aux jacobins. Il ne fallait qu'un membre qui eût le courage d'en faire la proposition, pour sauver le roi : personne n'osa. Drouet tomba malade, et n'opina pas au jugement. Mais à peine fut-il guéri, qu'il dénonça, en pleine convention, la démarche du général Dumouriez.

Tous les jours le général allait dans différents quartiers de Paris, entrait dans les boutiques et chez les particuliers, entamait la conversation sur le procès du roi, disait qu'il était étonnant que la convention fût devenue un tribunal; que si Louis était encore roi, il fallait d'abord faire décider par la nation par qui et comment il serait jugé; que s'il n'était plus roi, on ne devait pas perdre un temps précieux à faire le procès à un particulier : alors il ajoutait des réflexions touchantes sur les bonnes qualités et les infortunes de Louis XVI. Quelquefois il était écouté avec attendrissement, souvent on le priait de cesser une conversation *dangereuse;* quelquefois aussi on trouvait très-mauvais qu'il entamât cette matière. Mais où il s'exposait beaucoup, c'est lorsqu'il concluait par dire qu'il était étonné que, dans une grande ville comme Paris, il ne se trouvât pas cinq à six mille honnêtes gens assez braves pour mettre à la raison et chasser deux ou trois mille coquins, répandus sous le nom de fédérés, qui tyrannissaient la capitale. Un marchand raisonnable fit un jour au général cette réponse, en baissant les yeux et rougissant de honte : *Citoyen, je vois ce que vous voudriez nous inspirer. Nous sommes des lâches; le roi sera victime. Que pouvez-vous attendre*

d'une ville qui, ayant quatre-vingt mille hommes de gardes nationales, superbes et bien exercées, s'est laissé désarmer, dans les premiers jours de septembre, par moins de six mille fédérés marseillais et bretons? Le général sortit, et alla gémir au fond d'une promenade publique écartée.

Quelques-uns des soldats de son armée qu'il rencontra ne lui parurent occupés que de dissipation, et partageant les orgies et la rage des fédérés. D'autres se joignaient à ses ennemis, et allaient faire, dans les différents clubs et à leurs sections, des accusations absurdes contre lui. De toutes les tentatives que le général renouvela tous les jours, et sous toutes les formes possibles, il ne fit qu'acquérir, au milieu de beaucoup de dangers personnels, la certitude désespérante du malheur du roi et de l'impossibilité de le sauver. Partout il ne trouva que consternation ou apathie. Il n'a pas aperçu, pendant les vingt jours qu'il a étudié Paris pendant cette affaire, le plus petit mouvement ni particulier ni public en faveur de l'infortuné Louis XVI, ni le moindre dérangement dans les habitudes ou la dissipation des frivoles et barbares Parisiens.

CHAPITRE VII.

Mort du roi.

Le 18, la santé du général Dumouriez, quoique très-robuste, fut vaincue par le chagrin : la fièvre le prit, et il fut contraint de rester à la campagne, d'où il n'est sorti que le 22, avec la ferme résolution de ne rester à Paris que le peu de jours nécessaires pour tous les arrangements de son départ, et de n'y rentrer un jour que pour dissoudre l'indigne convention qui avait eu la lâcheté et la scélératesse de condamner sans l'entendre, et avec la légèreté et la précipitation la plus inouïe, un roi innocent, qui avait toujours aimé son peuple, dont aucune faute n'était personnelle, qui avait aboli les corvées et la question dans les procès criminels, qui faisait le bien dès qu'on le lui présentait, qui

enfin avait convoqué la nation, pour qu'elle pourvût elle-même à ses besoins, et qu'elle réformât les abus. Tous les rois ont la même condition malheureuse qui a perdu Louis XVI : ils sont mal entourés et trompés, et ils vivent et agissent dans les ténèbres. Il leur est impossible de percer le nuage épais de leur cour, pour aller chercher la lumière de l'homme vertueux, dont la fierté modeste fuit la corruption et l'insolence des courtisans. Mais il n'y a que la désorganisation complète qui puisse amener une nation entière à voir avec indifférence massacrer un roi, après l'avoir béni et adoré, après l'avoir comparé aux meilleurs de ses rois, Louis XII et Henri IV. C'est par le club des jacobins que les Français ont été amenés à ce degré de dépravation et de frénésie.

Le 21 janvier, jour de la mort du roi Louis XVI, est l'époque de la perte de la république, de la restauration de la monarchie, et peut-être du triomphe du despotisme. Les Français avaient débuté fièrement dans la carrière de la liberté; on pouvait pardonner les premiers excès de la révolution, parce qu'ils étaient l'effet de la résistance des abus qu'il avait fallu détruire. Une constitution sublime, quoique imparfaite, semblait devoir fixer pour longtemps le sort de la France. Les voyages du général Dumouriez lui ont prouvé que l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, approuvaient cette constitution. Le roi, entraîné par ses perfides entours, avait tenté de fuir, après avoir juré cette constitution : il avait été repris. L'assemblée nationale avait développé, dans cette occasion délicate, le caractère généreux d'une grande nation : il avait été réintégré. Depuis lors il n'avait plus été dangereux; il suivait fidèlement la constitution, qu'il savait par cœur; et si ses ministres ou ses courtisans cherchaient encore à se révolter contre la loi, la constitution y avait pourvu; elle avait attaché l'inviolabilité à la seule personne du roi, et la responsabilité la plus sévère pesait sur les têtes des ministres et de tous les agents du pouvoir exécutif. Mais la troisième législature avait tendu visiblement au républicanisme; elle voulait renverser la constitution : il fallait pour cela trouver de nouveaux torts au roi pour pouvoir le supprimer, et c'est à quoi la faction de la Gironde avait d'abord travaillé avec la perfidie la plus raffinée, pen-

dant que la faction des jacobins y coopérait avec toute l'impudence et la frénésie la plus sauvage. Carra et les journaux des jacobins donnent l'explication la plus claire des manœuvres horribles qui ont amené la journée du 10 août, dont celle du 20 juin avait été le prélude.

Cette journée du 20 juin n'avait produit qu'une insulte dégoûtante, faite, dans la personne de ce malheureux roi, à la nation entière et à la constitution. On avait entendu le farouche Santerre dire : *Le coup est manqué, mais nous y reviendrons.* La convention nationale n'avait ni puni ni vengé cet affront ; au contraire même, les deux factions, qui, malgré leur haine mutuelle, se réunissaient toujours pour faire le mal, avaient pris leurs précautions pour exécuter un plus grand coup. Elles avaient fait venir des deux extrémités du royaume des Marseillais et des Bretons, qui leur assuraient une entière supériorité.

C'est ainsi que s'était ourdie la trame qui avait amené la sanglante et décisive journée du 10 août. A la vérité, les ministres et les généraux avaient, de leur côté, travaillé contre l'assemblée et contre les jacobins. Mais, en supposant qu'ils fussent coupables, la loi existait ; et la punition ne devait jamais tomber sur le roi, qui seul était innocent et inviolable, et qu'on ne pouvait regarder que comme l'occasion et non pas comme l'auteur de tout ce qui se faisait en son nom. Tout le monde était convaincu de cette vérité ; et si Louis avait eu un caractère plus actif et plus fort, il n'aurait pas été victime. Les scélérats ont eu la lâcheté de punir de mort sa faiblesse, et c'est sa faiblesse qui aurait dû lui sauver la vie.

Au reste, ce monarque bon et faible a trouvé dans ses principes religieux une énergie et une force qui l'ont soutenu héroïquement dans son martyre On a recueilli tous les détails de sa mort ; ils sont précieux pour le développement du cœur humain. Ils aggravent encore la férocité inouïe des Parisiens : une foule innombrable assistait à son supplice ; une joie barbare ou une curiosité stupide étaient les seules impressions qui paraissaient sur les faces criminelles de tous les spectateurs. Pas un homme n'a eu le courage de verser une larme. Le croirait-on ? Les do-

mestiques de ce bon roi étaient les plus près de l'échafaud, et paraissaient les plus acharnés [1].

Le 22, le général Dumouriez, en arrivant à Paris, alla le matin chez Garat, ministre de la justice, qui lui parut très-affecté de la mort du roi, et surtout de la commission qu'il avait eue d'aller, avec les autres ministres, lui lire sa sentence [2]. L'infortuné Louis resta debout avec une contenance ferme et majestueuse pendant cette lecture, sans proférer aucune plainte. Il dit seulement qu'on avait tort de l'inculper de trahison; que ses intentions avaient toujours été très-pures, et qu'il n'avait désiré que le bien de ses concitoyens. Il leur dit ensuite qu'il souhaitait qu'on lui donnât le temps de se préparer à la mort; et il les renvoya avec un air de dignité et de douceur dont Garat était pénétré en le racontant. Le général et Cabanis, médecin et ami de Mirabeau, gémissaient, ainsi que le ministre. Ils lurent ensuite ensemble le testament de ce prince infortuné; il était écrit de sa main, avec quelques ratures : l'écriture était posée et ferme. Il contenait quatre pages de papier à lettres. La première était consacrée à la religion : c'est un hommage bien juste, puisqu'il tirait d'elle son appui, sa fermeté et sa consolation. Les trois autres sont un chef-d'œuvre de magnanimité, de raison et de phi-

[1] L'*Histoire de la révolution, par deux amis de la liberté*, nous paraît peindre avec plus de vérité les impressions de pitié, de fureur ou de tristesse qu'excita cette déplorable catastrophe :

« L'aspect du cadavre de Louis XVI produisit des sensations diverses sur l'âme des spectateurs : les uns coupèrent des morceaux de ses vêtements; d'autres cherchèrent à se procurer de ses cheveux; ceux-ci trempèrent leur sabre dans son sang, comme s'il eût été un talisman qui devait les rendre vainqueurs de tous les tyrans de la terre; ceux-là s'en allaient l'âme froissée : un Anglais, plus hardi, se jette au pied de l'échafaud, trempe un mouchoir dans le sang qui couvre la terre, et disparaît.

« Dans la capitale, la masse des citoyens paraissait engourdie par une torpeur générale; on osait à peine se regarder dans les rues. La tristesse était peinte sur toutes les physionomies; une inquiétude sourde semblait miner toutes les âmes. Le lendemain de l'exécution, on n'était point encore sorti de cet accablement, qui paraissait même avoir gagné les membres de la convention, étonnés, effrayés d'un coup si hardi, et des suites qu'il semblait présager. »

(*Note de l'éditeur.*)

[2] « En sa qualité de ministre de la justice, M. Garat fut chargé de notifier à Louis XVI son arrêt de mort. Cette funeste mission l'affecta cruellement; et l'abbé de Firmont raconte, dans ses Mémoires, que, se rendant au Temple dans la voiture de Garat, il entendit plusieurs fois ce ministre s'écrier, avec l'accent de l'accablement et de l'effroi : « Quelle commission affreuse! » Depuis, on l'a vu dans quelques sociétés raconter cet événement les larmes aux yeux, et avec une telle expression de douleur, qu'il faisait couler des pleurs des yeux de ceux qui l'écoutaient. » (Extrait de la *Biographie* de Bruxelles.)

(*Note de l'éditeur.*)

losophie morale. Ce testament, connu de tout le monde, est une des pièces les plus honorables pour l'humanité souffrante. Les tigres de l'assemblée ont dit que cette pièce justifiait sa mort, parce que, dans le moment où il n'avait plus rien de commun avec le monde, où il allait périr victime de l'ingratitude de ses ci-devant sujets, il employait, dans deux ou trois endroits, le langage des rois, et ne flattait plus leurs opinions.

Dans le cours d'une monarchie de quatorze cents ans, les Français avaient assassiné plusieurs de leurs rois, mais cela avait été le crime de particuliers; la nation avait conservé l'indignation la plus profonde contre les monstres, qui avaient été punis par les supplices les plus cruels. Il était réservé à un siècle de philosophie de produire un pareil crime, commis au nom d'une nation entière, regardé comme un acte héroïque, et approuvé par la pluralité de cette nation [1].

Peut-on croire qu'une république, fondée sur un pareil attentat, puisse se soutenir et prospérer? Non, sans doute. Les monstres ont tué Louis XVI, mais ils ont rétabli le roi. Ils en auront un, quel qu'il soit; et cette même nation, légère, versatile, et toujours excessive dans toutes ses sensations, livrera ou massacrera elle-même tous ces juges iniques, tous ces jacobins furieux; et, passant d'une extrémité à l'autre, elle adorera de nouveaux rois. Tout ce qui a été fait de raisonnable pendant trois ans, en faveur de la liberté, sera perdu; et la France présentera une monarchie couverte de honte et de crimes, ruinée et démembrée, dans laquelle le plus dur despotisme combattra longtemps

[1] Il est impossible de laisser passer sans réflexions ce dernier morceau de Dumouriez, qui, plus injuste que jamais, après avoir supposé que le peuple de Paris fut insensible à la mort de Louis XVI, assure maintenant que ce crime de quelques hommes doit être imputé à la majorité des Français. Cette double opinion du général Dumouriez ne peut être attribuée qu'à l'excès de son indignation contre ses persécuteurs; et nous ne doutons pas qu'il ne fût, avant sa mort, prêt à la désavouer. Quelles preuves a-t-il pu avoir de cet assentiment général en faveur d'un si grand, d'un si cruel attentat? Des adresses... Mais un esprit aussi juste que le sien devait-il attacher une telle importance à des approbations arrachées à la faiblesse, à la peur? et cet artifice usé, qui n'a jamais trompé personne, pouvait-il le séduire? Soyons plus vrais: la mort de Louis XVI n'a excité dans la nation d'autre sentiment que l'indignation et la douleur. La plupart même de ceux qui votèrent contre cet infortuné prince n'ont cédé qu'à la terreur qui dominait la majorité d'une assemblée délibérant sous les poignards de quelques factieux. La peur n'y a pas eu moins de part que la cruauté.

(*Note de l'éditeur.*)

la destructive anarchie, avant de pouvoir faire régner des lois qui ne seront pas dictées par le peuple. Toute cette génération, même celle qui ne fait que de naître, subira la punition des crimes atroces que présentent ces quatre années de l'histoire de France, et que la postérité aura peine à croire.

CHAPITRE VIII.

Conférences avec Cambon.

Après avoir tracé sans interruption ce qui a le plus affecté le général Dumouriez dans la sanglante catastrophe qu'il n'a pu ni prévoir ni empêcher, il faut détailler les autres occupations qu'il a eues à Paris pendant le terrible mois de janvier qu'il y a passé. Un motif très-essentiel de son voyage était de faire supprimer le décret du 15 décembre, ou au moins de convenir tacitement qu'il resterait sans exécution pour les Pays-Bas. Il avait démontré que ce pays était totalement aliéné; qu'on devait y craindre une rébellion, si on exécutait ce décret; que, dès que les Autrichiens reparaîtraient en force, on aurait encore à combattre les Belges, qui attaqueraient facilement nos faibles garnisons, nous couperaient les vivres, et rendraient notre retraite impossible. La convention nationale était trop ignorante, et trop occupée de ses dissensions intérieures et du procès du roi, pour être attentive à ces démonstrations.

Un seul membre de la convention gouvernait les finances du royaume, avec l'autorité la plus absolue. Cet homme, nommé Cambon [1], est un fou furieux, sans éducation, sans aucun principe d'humanité ni de probité, brouillon, ignorant, et très-étourdi. D'Espagnac, qui, pour avoir suivi très-utilement une entreprise qu'il avait eue du ministre Servan pour les charrois de l'armée, avait été arrêté le 22 novembre avec Malus, commissaire

[1] Les biographies ne présentent point Cambon sous des couleurs aussi défavorables. Elles le peignent comme un homme violent, et enthousiaste des nouveautés révolutionnaires; mais aucune n'accuse sa probité, et ne révoque en doute ses connaissances financières. (*Note de l'éditeur.*)

ordonnateur, était encore prisonnier à Paris avec un garde : c'est un homme plein d'esprit et de ressources. Il avait gagné sur la partie des finances la confiance de Cambon : il proposa au général de lui procurer une conférence avec ce despote du trésor national ; il le lui amena à déjeuner. Cambon se vauta d'avoir fait promulguer et de soutenir le décret du 15 décembre. Il donna pour motifs que le trésor national était vide ; qu'il payait, pour les frais de la guerre, deux cents millions d'extraordinaire par mois ; que la France entretenait six cent mille hommes armés. Le général lui observa que même six cent mille hommes ne devaient pas coûter deux cents millions par mois ; mais qu'on était bien loin de ce compte, puisque toutes les armées n'en comprenaient pas trois cent mille effectifs. Cambon lui expliqua que toutes les gardes nationales de toutes les villes frontières étaient payées comme l'armée, ainsi qu'une partie de celle de Paris. Il ajouta qu'il ne voyait plus de ressources pour finir la guerre ; que le numéraire coûtait déjà 55 pour cent ; et qu'on ne pourrait bientôt plus s'en procurer, pas même à cent pour cent ; qu'il ne lui restait qu'un seul moyen, c'était de s'emparer de tout le numéraire de la Belgique, de toute l'argenterie des églises, et de toutes les caisses ; qu'il savait bien que cela était injuste, mais qu'il le jugeait nécessaire : que quand on aurait ruiné les Belges, quand on les aurait mis au même point de détresse que les Français, ils s'associeraient nécessairement à leur sort, comme faisaient les Liégeois, qui se jetaient dans nos bras parce qu'ils étaient misérables et endettés : qu'alors on les admettrait comme membres de la république, avec l'espoir de conquérir toujours devant soi avec le même genre de politique ; que le décret du 15 était excellent pour arriver à ce but, parce qu'il tendait à tout désorganiser ; et que c'était ce qui pouvait arriver de plus heureux à la France, que de désorganiser tous ses voisins, pour les mettre au même point d'anarchie.

Le général lui objecta qu'outre que ce projet était barbare, il était impraticable ; que nous étions déjà au milieu du mois de janvier ; que nos armées étaient faibles, qu'on ne s'occupait ni des moyens de les remettre en état, ni du plan de la campagne prochaine, qui allait s'ouvrir de très-bonne heure ; que les

peuples de la Belgique étaient entièrement opposés aux principes désorganisateurs de notre révolution; qu'on n'avait ni le temps de détruire ce que lui Cambon appelait leurs préjugés, ni de les dompter; que dès le mois de mars l'ennemi allait arriver sur les quartiers trop faibles et trop prolongés des Français sur la Meuse; que, maître du passage de Maestricht, il pénétrerait dans le centre de ces quartiers; que dès que les Belges se sentiraient appuyés, ils prendraient les armes partout à la fois; qu'ils égorgeraient les garnisons de l'intérieur, composées de bataillons faibles et nouvellement levés; qu'occupant les derrières, ils couperaient les vivres et la retraite; que l'armée ne pourrait plus regagner la France et serait ruinée entièrement, et qu'ainsi tout serait perdu; que d'ailleurs ce brigandage odieux ne pourrait pas autant valoir à la France que si on ménageait le pays; que c'était éventrer la poule aux œufs d'or, que de détruire les richesses du clergé des Pays-Bas; qu'il valait beaucoup mieux leur tirer une partie de leurs trésors enfouis par des emprunts, qui les intéresseraient nécessairement à nos succès; que quant au numéraire, il n'était pas nécessaire d'en envoyer de France dans les Pays-Bas, où il y en avait en quantité; que la vraie manière de le mettre en circulation et de le remplacer par des assignats était d'intéresser les gros capitalistes d'Anvers, Bruxelles, Gand, etc., dans les fournitures de toute espèce pour l'armée; qu'alors le service serait assuré, la dépense serait de moitié moindre; que ces entrepreneurs recevraient les assignats en payement, et seraient forcés, par leur propre intérêt, d'en propager la circulation; qu'en révoquant le décret du 15 décembre, les Belges seraient réellement libres, au lieu qu'ils n'avaient fait que tomber dans un esclavage plus révoltant; qu'ils se donneraient une constitution et lèveraient des troupes, qu'ils joindraient à notre armée; que cette fraternité d'armes, et les services mutuels que nous leur rendrions et recevrions d'eux, les amèneraient bien plus sûrement à demander l'adjonction à la république française, ne fût-ce que comme celle des alliés des Suisses avec les différents cantons, ou des alliés de l'ancienne Rome, ou des républiques grecques.

Cambon eut presque l'air convaincu, surtout quand le gé-

néral lui promit que, si on prenait ces mesures de justice, de douceur et de sagesse, non-seulement il ne demanderait plus rien pour son armée, qu'il se faisait fort d'entretenir avec les seules ressources de la Belgique, mais qu'il verserait encore, à titre de prêt, quelques millions dans le trésor de la France. Il avait lieu de ne pas douter que les Belges, pour se tirer d'un esclavage ruineux, tiendraient les promesses qu'il avançait en leur nom.

Apres cette première conférence, Cambon alla à la convention; et, dans la chaleur de la discussion, il dit à la tribune que si le décret du 15 décembre n'était pas exécuté, c'était parce que le général Dumouriez y avait appliqué son *veto*. Malgré cette noire méchanceté, par laquelle, pour le rendre odieux, Cambon l'assimilait au roi, auquel on faisait le procès avec acharnement, le général consentit à le revoir une seconde fois, et lui donna même à dîner, avec un autre député nommé Ducos. Cette conférence, qui dura plus de six heures, dégénéra en dispute; et sur ce que Dumouriez lui dit que s'il voulait opprimer les Belges, il n'avait qu'à chercher un autre général, parce qu'il ne consentirait jamais à devenir l'Attila d'un peuple qui avait reçu les Français à bras ouverts, Cambon alla dire à la convention que rien n'était plus indécent que d'entendre un général offrir sa démission à chaque décret qu'on rendait contre son opinion; que la république ne pouvait pas dépendre d'un homme, et qu'il fallait imposer silence au général Dumouriez, et le punir. Voilà comme se sont terminées les conférences avec Cambon, auquel le général a prédit tout ce qui est arrivé depuis.

Au reste, Cambon avait bien raison de dire qu'il était sans ressource. Il ne restait en janvier, dans la caisse nationale, que cent quatre-vingt-douze millions en assignats, et à peu près quinze à vingt millions en numéraire. Il n'y avait pas de quoi entretenir les armées jusqu'au mois d'avril. La valeur présumée des biens nationaux (du clergé) était entièrement consommée par l'hypothèque des assignats mis en émission.

Le général acquit cette certitude à la seconde séance du comité de sûreté générale. Comme on y décidait l'augmentation de l'armée à trois cent soixante-dix mille hommes, il leur repré-

senta que, lorsque la convention décréterait cette décision, elle rendrait un décret inutile, comme on en avait eu souvent l'expérience l'année précédente, si le ministre de la guerre ne présentait pas en même temps un état approximatif des fonds nécessaires pour chaque nature de dépense indispensable pour cette augmentation, comme habillements, armements, remonte, etc., et si la convention ne décrétait pas la remise prompte de ces fonds à la disposition du ministre de la guerre. Cambon, qui assistait à ce comité, convint que le général avait raison; mais en même temps il dévoila le mystère de la pauvreté du trésor national, et dit qu'il ne savait sur quoi créer de nouveaux assignats; qu'il ne restait pour unique ressource que les forêts nationales et les biens des émigrés. Tout aussitôt quelques esprits violents du comité s'écrièrent qu'il n'y avait qu'à décréter sur-le-champ la vente de ces biens. On disputa assez longtemps.

Le général demanda la permission de dire son avis. Il fit observer au comité que les biens du clergé avaient été fort mal vendus, qu'il en restait encore une partie à vendre, mais que le discrédit était si grand qu'on ne trouvait point d'acheteurs; que si, dans cette circonstance, on allait mettre en vente les biens de la noblesse, estimés plus de douze cents millions, cette nouvelle augmentation de biens-fonds à vendre ferait encore diminuer leur valeur, ce qui achèverait de ruiner la nation; que le discrédit des assignats nouvellement émis par cette opération funeste serait encore plus grand, puisque le public ne verrait pas leur hypothèque assurée; car, en supposant qu'on hasardât l'émission de douze cents millions sur ces biens-fonds, comme le proposaient quelques membres, ou on ne trouverait pas d'acheteurs, ou la vente ne monterait pas au tiers de cette somme énorme; que la nation perdrait les deux autres tiers, et qu'elle serait menacée d'une banqueroute inévitable. Quant aux forêts nationales, il représenta que le bois était déjà très-rare en France; que si on aliénait ces forêts, les acheteurs achèveraient de le détruire; qu'indépendamment de l'énorme consommation nécessaire pour les constructions de toute espèce en bois, la France n'avait pas assez de mines de charbon pour suppléer au chauffage de bois qui y était usité; qu'indépendam-

ment de cet inconvénient, dont la France se ressentirait plus d'un siècle, cette ressource ne produirait tout au plus, malgré l'evaluation de huit cents millions, que deux ou trois cents millions, en taxant au plus fort.

Alors tout le monde convint qu'il ne fallait pas toucher à ces deux objets; et le général parvint à sauver, encore pour cette fois, les biens des émigrés, service qui, accompagné de beaucoup d'autres, ne lui a pas valu de leur part de meilleurs procédés ni plus de justice. On décida qu'on proposerait à la convention de décréter l'émission de six cents millions d'assignats sur l'hypothèque de la totalité des biens nationaux, sans aucune détermination particulière.

Cette émission vague est une démarche bien dangereuse : elle rentre dans l'abus de confiance qui a ruiné le système de Law en 1720; mais elle était encore supportable, en ne la faisant pas trop disproportionnée. On l'a portée depuis à douze cents millions, c'est une pente glissante qui mène à la banqueroute ; au reste, la banqueroute est la dernière ressource de Cambon, il ne s'en cache pas; il dit lui-même qu'elle est inévitable. Quant à la convention nationale, elle n'a pas des vues si profondes; elle ne cherche qu'à exister au jour le jour, sans calculer comment tout cela finira. Et voilà où en est le plus beau royaume de l'univers!

CHAPITRE IX.

Conférence du général Dumouriez avec quelques jacobins.

Dumouriez avait été de la société des jacobins dans son principe : alors elle n'avait encore admis dans son sein ni les Marat ni les Camille Desmoulins; alors on ne connaissait ni les Bazire, ni les Merlin, ni les Chabot, ni les Bourdon, ni tous les scélérats que les assemblées primaires ont choisis à l'envi de toutes les parties du royaume, pour former la plus effroyable assemblée de l'univers. Il n'avait jamais été fort assidu à leurs séances, qu'il

avait toujours trouvées trop tumultueuses; il n'avait jamais approché de leur secrétariat. A la vérité, l'aventure du bonnet rouge, dont il avait été obligé de se coiffer lorsqu'il avait été aux jacobins, à son entrée au ministère, avait pu faire croire qu'il était zélé pour cette secte.

Voici le fait tel qu'il s'est passé. Dumouriez avait annoncé au roi qu'il croyait nécessaire, même pour l'utilité de sa personne, mais surtout pour celle des affaires publiques, que les nouveaux ministres, nommés par lui sur la désignation du peuple, qui avaient fréquenté précédemment la société des jacobins, s'y présentassent au moins une fois, pour qu'on ne les taxât pas d'aristocratie; et il avait, le matin même, dit au roi qu'il irait à la séance du soir: le roi avait senti l'importance de cette démarche, et l'avait approuvée. Depuis quelques jours les factieux avaient arboré le bonnet rouge. Dumouriez et les girondistes, qui alors paraissaient vouloir ramener la règle et combattre l'anarchie, et que, dans le fait, on ne peut pas accuser d'avoir jamais flatté les jacobins, firent sentir à Pétion, alors maire de Paris, alors aimé des jacobins, alors tout-puissant, que cette marque extérieure allait avoir les plus grands inconvénients, et rappellerait la rose blanche et la rose rouge des guerres civiles de l'Angleterre, et les chaperons du roi Jean à Paris. A cette époque, Pétion gouvernait absolument Robespierre et les jacobins; il promit qu'il leur écrirait une lettre, et que sur-le-champ le bonnet rouge serait supprimé. Le jour convenu était celui que Dumouriez avait choisi pour aller aux jacobins. La lettre fut effectivement écrite, mais elle n'était pas encore arrivée lorsqu'il entra dans la séance. Tous les jacobins étaient en bonnet rouge : on lui en offrit un lorsqu'il entra et qu'on le fit monter à la tribune. Il fut obligé de s'en coiffer, sans quoi il aurait couru, très-mal à propos, les plus grands risques; il dit peu de mots; il annonça que, dès que la guerre serait déclarée, il briserait sa plume pour reprendre une épée; et il sortit sur-le-champ. A peine était-il parti, à sept heures et demie, que la lettre de Pétion arriva, et fit l'effet désiré : les bonnets disparurent. Ainsi, il ne s'en fallut que d'une demi-heure que le ministre fût exempt de s'en affubler; et d'après les clabauderies des faux royalistes, c'est-à-dire du parti anti-cons-

titutionnel, le public a mal jugé ce fait, qui n'est qu'un pur accident.

Depuis lors les jacobins étaient devenus les ennemis les plus cruels de Dumouriez, lors de sa sortie du ministère. Les succès de la Champagne les avaient un peu raccommodés avec lui, malgré les imprécations de Marat : il avait paru au club un quart d'heure à son passage à Paris, dans le mois d'octobre 1792; mais il n'avait jamais entretenu aucune correspondance, ni avec eux collectivement, ni particulièrement avec aucun d'eux.

Hassenfratz, Audouin et tous les autres commis de la guerre y allaient tous les jours; ils y avaient dénoncé le général, et on y avait souvent ouvert l'avis de le faire comparaître à la barre du club, pour l'obliger à répondre sur les faits qui lui étaient imputés. Au travers de toutes ces conjurations, les jacobins avaient toujours voulu avoir de leur côté le général : non-seulement ils le ménageaient, mais la multitude s'élevait ordinairement pour lui contre les délateurs; et lorsque Hassenfratz avait porté sur le bureau sa grande dénonciation du vol de douze cent mille livres avec les pièces à l'appui, on l'avait fait taire, et on avait passé à l'ordre ou au désordre du jour.

Les jacobins avaient même détaché différents émissaires pour engager le général à paraître à leurs séances; Anacharsis Clootz était venu plusieurs fois à la charge, et le général avait toujours éludé, en s'excusant sur ce qu'il ne pouvait pas paraître aux jacobins avant d'avoir présenté ses hommages à la convention. Le docteur Seyffert, qui depuis est devenu un des généraux de l'anarchie, avait fait pareillement de vains efforts, ainsi que Proli, intrigant de Bruxelles, qui avait voulu au moins arranger une conférence avec un nommé Desfieux, fameux jacobin, un des plus actifs voyageurs de la secte, qui arrivait de Bordeaux, où il avait trouvé moyen de décréditer les membres de la Gironde, en excitant la populace de cette grande ville contre les honnêtes gens. Un nommé Jean-Bon Saint-André, membre de la convention, furieux jacobin, quoique avec la réputation d'honnête homme, pénétré d'estime pour le général sans le connaître personnellement, insistait sur cette conférence, et voulait y assister. Le général ne voulait pas être conduit à ce rendez-vous par l'aventu-

rier Proli, qu'il méprisait : cependant, toutes réflexions faites, il s'y décida. Le jour pris, le général se trouva avoir la fièvre, et être obligé de rester au lit pour une sueur violente. Comme il ne voulait pas manquer de parole à Desfieux et à Saint-André, qu'il ne connaissait pas du tout, il arrangea un autre rendez-vous avec eux chez Bonne-Carrère, ci-devant directeur des affaires étrangères, qui était fort lié avec eux.

Là se passa l'entrevue. Desfieux parut au général une bête brute, un homme médiocre; Jean-Bon Saint-André lui parut un homme plus raisonnable. On ne put convenir de rien, ni sur la manière dont le général se présenterait aux jacobins, ni sur la conduite que ceux-ci tiendraient avec lui, restant gouvernés par l'affreux Marat. Il ne leur promit pas d'y aller, il n'assura pas qu'il n'y irait pas : au reste, il ne vit dans ces deux hommes sur l'affaire du roi, dont il n'osa traiter que légèrement, pour ne pas nuire par trop d'empressement, qu'une rage grossière, digne des sauvages, qui s'exhalait en des termes les plus injurieux et les plus déplacés. Il reconnut alors qu'il n'avait rien à attendre d'eux. Quant au ministre de la guerre Pache, et aux bureaux de ce département, le général vit qu'ils étaient soutenus avec acharnement; que les jacobins, dont Desfieux se disait et pouvait bien être l'organe, les voulaient conserver en place, et désiraient que le général Dumouriez, abandonnant ses accusations contre eux, se joignît à leur faction pour renverser Lebrun, Garat, Clavières, et surtout Roland, qu'ils regardaient comme les agents de la faction de la Gironde.

Dès ce moment il prit le parti de rompre ces conférences; il le dit à Bonne-Carrère. Mais il sentit en même temps tout le danger qui en résulterait pour lui-même, surtout s'il suivait le projet qu'il avait formé et annoncé à la convention, de donner sa démission : dans ce cas il eût fallu qu'il se fût livré aux jacobins pour être complice de tous leurs crimes, ou, une fois dépouillé du commandement qui était son égide, il eût été poursuivi sur les accusations calomnieuses d'Hassenfratz, mis en jugement, et livré comme coupable à l'affreux tribunal révolutionnaire, qui depuis a assassiné Custine sur les griefs les plus légers.

Dès lors il fit son plan d'après les circonstances politiques dont on va voir le développement dans les chapitres suivants. Ne pouvant plus espérer de sauver le roi, il ne s'occupa que des moyens de le venger, de sauver son épouse infortunée et son fils, de rétablir la monarchie constitutionnelle, et d'anéantir la hideuse anarchie qui comblait l'opprobre et les malheurs de la France.

CHAPITRE X.

Conseil d'État.

C'est principalement avec le conseil d'État, ou les six ministres exerçant le pouvoir exécutif, que le général Dumouriez traita les affaires pendant les vingt-six jours qu'il a passés à Paris. Sur quoi il faut remarquer que, dans un de ses manifestes postérieurs, il s'est glissé une faute d'impression ; on a mis vingt-six heures au lieu de vingt-six jours. Il a paru dans les papiers anglais une satire contre cette pièce, dans laquelle on lui reproche gravement cette erreur, comme n'ayant pas pu faire en vingt-six heures tout ce qu'il annonce ; et on lui en fait un grand crime.

Les ministres étaient Roland, qui aura son chapitre à part : il était détesté des cinq autres, qui lui cachaient tout ce qu'ils pouvaient, et qui se divisaient eux-mêmes en deux factions très-désunies. L'une était composée de Lebrun, ministre des affaires étrangères, que Dumouriez avait fait premier commis ; qui, dans cette place, était très-bon, étant travailleur et instruit, mais qui n'avait ni assez de dignité ni assez de force pour exister par lui-même, et que son caractère indécis rendait faux, même avec son bienfaiteur, quoiqu'il le regardât comme son appui. Il avait éloigné de ses bureaux Maret et Noël[1], deux hom-

[1] M. Maret, rédacteur du *Journal de Paris* et du *Moniteur*, depuis ministre des affaires étrangères et duc de Bassano, sous Napoléon ; M. Noël, rédacteur de la *Chronique*, auteur de quelques poésies, de quelques éloges académiques, et de plusieurs compilations estimées.

(*Note de l'éditeur.*)

mes assez capables et honnêtes; il n'avait point pris de directeur général pour détailler la besogne aux différents premiers commis, et il avait pour secrétaire particulier un nommé Isabeau, dont on ne disait pas trop de bien. D'ailleurs, occupé, comme les anciens ministres, d'intrigues pour conserver sa place, il ménageait les jacobins beaucoup plus qu'il ne convenait à un homme que Brissot, Condorcet, et les autres chefs du parti de la Gironde, conduisaient dans tout ce qui concernait la politique extérieure. De la faction de Lebrun était Garat, ministre de la justice, homme d'esprit et ayant des idées droites, à qui on ne pouvait reprocher que d'avoir, par une basse adulation, cherché à pallier les meurtres fameux des premiers jours de septembre [1]. Grouvelle, qui n'était que secrétaire du conseil, mais qu'on pouvait presque regarder comme un ministre, parce qu'il prenait sur lui, décidait et donnait son avis, est un homme de lettres tranchant, affichant des idées hardies et excessives sur la révolution.

Ces trois hommes avaient pour antagoniste Pache, ministre de la guerre, homme d'esprit, très malhonnête homme, très-ignorant, et aveuglément livré au parti des jacobins. Il avait une femme et une fille aussi laides que méchantes, qui allaient dans tous les clubs, et jusque dans les cavernes des Marseillais pour demander la tête du roi. Les bureaux de la guerre étaient devenus un club, où l'on ne respirait que sang et carnage. On n'y travaillait qu'en bonnet rouge; on y tutoyait tout le monde, même le ministre, qui, affectant l'extérieur le plus négligé et le plus malpropre, faisait sa cour à la canaille de Paris, en s'assimilant à elle. On voyait le même tableau dégoûtant dans les bureaux de la marine, d'où l'on avait chassé tous les honnêtes gens et les commis instruits, pour les remplacer par des jacobins ignorants et furieux, qui, au travers de cette grossièreté iroquoise, ont fait de grandes fortunes. Les bureaux de la guerre

[1] Cette allégation du général Dumouriez contre M. Garat est de la nature la plus grave. Nous avons sous les yeux le discours prononcé le 22 octobre 1792 par M. Garat devant la convention nationale. Il contient ces mots : « Le cri de l'humanité indignée et gémissante a sans doute déjà prononcé, sur les événements des 2 et 3 septembre, le jugement qui sera répété par toutes les nations et par tous les siècles. » Ce n'est point là le langage de l'apologie.
(*Note de l'éditeur.*)

et de la marine s'étaient réunis pour présenter à la convention nationale une adresse signée aussi, *dit-on*, par les deux ministres, dans laquelle ils demandaient la mort du roi. Le ministre de la marine, nommé Monge, académicien, avait été un excellent instructeur d'hydrographie; il avait l'air d'un homme simple, un peu sournois; il était entièrement soumis à son confrère Pache, et il soutenait avec lui, dans le conseil, la faction des jacobins.

Clavière, ministre des finances, quoique lié avec les girondistes, soutenu par eux, et parent de Brissot, se joignait souvent à cette faction par esprit de contradiction, et parce qu'elle était la plus puissante et la plus active. Il ne pensait, comme les autres, qu'à conserver sa place, que Cambon et le comité des finances travaillaient à faire supprimer.

Tel était le conseil par lequel passaient les affaires publiques dans les temps les plus difficiles et les plus critiques pour la France. Une réflexion très-triste et très-commune se présente naturellement : c'est que la révolution française, sous prétexte d'égaliser tout, a tout avili. Les jacobins étant la plupart tirés de la partie la plus abjecte et la plus grossière de la nation, ne pouvant pas fournir des sujets assez élevés pour les places, ont abaissé les places pour se mettre de niveau. Dès lors il n'y a plus eu dans la partie gouvernante ni dignité ni honneur, et dans la partie gouvernée ni considération ni respect, ce qui, au moins, existait dans la démocratie d'Athènes. Ce sont plutôt des *Ilotes* ivres et barbares qui ont usurpé la place des Spartiates. On a détruit l'ancien gouvernement pour ôter l'abus des places entre les mains des aristocrates, que leur naissance y portait sans égard à leurs facultés morales, et on ne les a remplacés nulle part par des hommes à talents, mais par des plébéiens intrigants et audacieux.

Ce gouvernement, dégénéré en saturnales, ne peut qu'entraîner la ruine entière de la nation, si elle ne détruit pas les tyrans subalternes qui ont tout envahi. Malheureusement elle ne le peut plus par elle-même, puisqu'ils ont l'argent, les armes, toutes les places et tout le pouvoir; mais comme ils laissent tout perdre par leur ignorance et leurs fureurs, ce sont les armées

étrangères qui rétabliront, non pas l'équilibre entre les hommes et les places, ce qui serait la perfection du gouvernement, mais le despotisme de l'aristocratie; ce qui ne pourra pas durer, parce que l'esprit de liberté est trop enraciné en France pour s'éteindre entièrement; et le nouvel état des choses ramènera encore une nouvelle révolution, dès que les troupes étrangères, qui ne peuvent pas toujours rester en France, en seront sorties, et laisseront la noblesse, répandue en petit nombre sur la surface de ce vaste royaume, à la merci de la vengeance du peuple, qu'elle s'attirera en abusant de son triomphe, qui sera de courte durée [1].

Le conseil ne s'embarrassait point du tout du sort du roi. Lebrun et Garat paraissaient craindre l'issue du procès: mais ils n'osaient s'occuper ni des moyens ni de l'idée même de le détourner ou de le suspendre; ils se contentaient d'avouer que c'était un grand malheur qu'il eût été entamé. Roland en paraissait le plus frappé, parce qu'en réfléchissant sur l'imprudence et la méchanceté de ses délations contre le roi, il sentait sans doute qu'il était la principale cause de son danger; il gémissait et se taisait. Il entrait dans la nature méchante de Clavière de s'en réjouir; d'ailleurs, cet homme avait toujours montré une haine personnelle contre Louis XVI. Quant à Pache et à Monge [2],

[1] Il est arrivé tout le contraire; mais le résultat sera le même.

(*Note du général Dumouriez.*)

[2] Un ouvrage qui ne traite point avec faveur les hommes qui ont joué un rôle dans la révolution, la Biographie universelle, parle en ces termes de la coopération forcée de Monge à l'exécution du jugement de Louis XVI : « Porté au ministère de la marine après la journée du 10 août, dans laquelle s'écroula le trône, il accepta cette fonction, déterminé, disait-il, par la présence des Prussiens sur le sol français. Il fit ainsi partie du gouvernement que formèrent alors les ministres, sous la dénomination de conseil exécutif; et ce fut en cette qualité qu'il concourut à faire exécuter le jugement qui condamnait Louis XVI à mort. C'était une des obligations de sa place, et l'on sait qu'il a vivement regretté dans la suite cette participation à un aussi funeste événement. » La Biographie de Bruxelles dit que, « né bon et sensible, Monge, en qualité de président du conseil exécutif, ne signa qu'avec une vive douleur l'ordre de la mort de Louis XVI. » Ajoutons à ces deux témoignages rendus à Monge par des écrivains d'opinions différentes, celui de l'un de ses élèves qui, dans l'étude des sciences, marche heureusement sur les traces du créateur de la géométrie descriptive et du fondateur de l'École polytechnique. M. Charles Dupin, membre de l'Académie des sciences, s'exprime ainsi dans son *Éloge de Monge* : « Il aima la révolution dès son aurore, parce qu'il prévit en elle le libre essor de tous les beaux génies. Mais que celui qui fut bon par excellence ait jamais aimé les cruautés! que celui qui n'a vécu que pour la science, que pour les arts amis de l'homme, ait jamais aimé la destruction et le vandalisme! enfin, que l'homme de la postérité ait aimé l'anéantissement des gloires et des renommées!... Non, la

ils cabalaient hautement pour sa mort. Grouvelle prétendait qu'il convenait à la dignité républicaine de désirer qu'il fût *puni*.

Quant aux plaintes des armées et à la fourniture de tout ce qui leur manquait, les querelles les plus vives entre le ministre de la guerre et les généraux ne purent jamais déterminer le conseil à prendre un parti collectivement, et à donner aucun ordre. Ils s'étaient réservé chacun l'autorité exclusive dans leur département : Pache produisait au conseil, comme au comité de la guerre, ses états de situation, qui étaient tous faux, et qui étaient continuellement contredits par de nouvelles plaintes, et par des procès-verbaux des commissaires de la convention auprès des armées. On écoutait la lecture de ces pièces, on soutenait le comité des achats, derrière lequel était Clavière, l'associé de Bidermann, chef de ce comité; et tout restait dans le même état. Il ne fut pourvu ni à l'habillement, ni à la subsistance, ni à l'armement, ni aux hôpitaux, ni au ravitaillement des places frontières, ni aux travaux de fortification nécessaires pour les mettre en état de défense. Dès lors les jacobins voulaient avoir un homme à eux pour gouverner Paris; ils avaient promis la mairie à Pache, qui s'embarrassait fort peu de ce que deviendrait après lui le ministère de la guerre, qu'Hassenfratz et Meusnier devaient quitter en même temps que lui.

Plus on réfléchit sur la conduite de la société des jacobins, plus on s'égare dans les conjectures que font naître les événements sur l'esprit qui les faisait agir. Il est certain qu'ils ont continuellement travaillé à désorganiser et rendre inutiles tous les moyens immenses que présentait la France pour défendre sa liberté. Ils ont anéanti l'armée et la flotte; ils ont chassé ou emprisonné tous les généraux de terre et de mer; ils ont épuisé en folles dépenses toutes les ressources pécuniaires; ils ont rompu tous les liens politiques et commerciaux avec les autres nations, qu'ils ont toutes bravées; et on ne peut pas douter qu'ils ne fussent et ne soient encore influencés par des Anglais, des Italiens, des

calomnie même reculerait devant l'absurdité d'une telle imputation, et, pour la première fois, elle rougirait de sa propre démence! »

(*Note de l'éditeur.*)

Flamands et des Allemands, qui étaient devenus de furieux jacobins, et qui étaient connus pour des espions payés par les gouvernements étrangers. On peut ranger dans cette classe les Clootz, Marat, Chabot, Pio, le juif Éphraïm, de Buscher, et beaucoup d'autres.

Le décret du 15 décembre, bien loin d'être désapprouvé dans le conseil, était appuyé par tous les membres. Lebrun avait été secrétaire de la révolution de Liége, qu'il avait soutenue par un ouvrage périodique assez bien fait, nommé *le Journal de l'Europe;* c'est d'après cette feuille que Dumouriez l'avait placé aux affaires étrangères. Il croyait, comme tous les révolutionnaires de France, qu'une révolution ne pouvait pas marcher sans une désorganisation totale : ainsi il ne pouvait qu'être de l'avis d'un décret qui désorganisait tout chez les peuples qui avaient le malheur de nous appeler ou de nous recevoir. Le principe du général Dumouriez, qui tendait à respecter la liberté, les propriétés et les opinions de nos voisins, ne pouvait pas s'accorder avec la manière de voir de Lebrun. Il ne le lui disait pas ; mais lui-même, ainsi que Maret, Chepy et ses autres émissaires auprès des Belges, avaient arrangé un pouvoir destructeur, sous le nom de comité révolutionnaire. Le général s'était plaint au ministre de la conduite et des propos de Chepy, et l'avait prié instamment de le révoquer comme dangereux dans la Belgique : non-seulement il le soutenait encore, mais il l'y renvoya avec de plus grands pouvoirs. Ainsi, pendant que le général sollicitait la révocation du décret du 15 décembre, le conseil nommait ou laissait nommer par les jacobins trente-deux commissaires du pouvoir exécutif, auxquels il attribuait dix mille livres de traitement, indépendamment de leurs frais de voyage et de leurs voleries ; il leur composait une instruction ridicule, avec laquelle il prétendait les contenir dans des bornes étroites, mais qu'ils n'ont point du tout suivie, ayant donné à leurs pouvoirs l'extension la plus tyrannique. Ces misérables ont été le fléau des Belges, et y ont fait abhorrer le nom français.

Il restait à traiter le plan de campagne. Cambon avait assuré qu'on payait six cent mille hommes. Nous étions déjà au 15 du mois de janvier, et le conseil ignorait encore combien nous avions

de troupes, et combien nous aurions de nations ennemies à combattre pendant cette campagne. Le général annonçait que, quand même on aurait toute l'Europe sur les bras, n'ayant pas de guerre civile (et elle n'était réellement pas encore commencée), on pourrait, avec trois cent soixante et dix mille hommes, dont un sixième de cavalerie, indépendamment des garnisons et des vaisseaux de guerre, garder toutes les frontières, en se tenant sur la défensive dans le Midi et sur les bords du Rhin, et ne hasardant l'offensive que depuis la Moselle jusqu'à Dunkerque. Voici la distribution de ces troupes telle qu'il la proposait : L'armée de la Belgique, quatre-vingt mille hommes; celle des Ardennes, quarante mille; un corps sur la Moselle, en communication avec l'armée des Ardennes et celle du Rhin, vingt mille; l'armée du Rhin, cinquante mille; une réserve à Châlons ou Soissons, vingt mille; un corps à Lyon, pour observer les Suisses et les Piémontais, quinze mille; l'armée de Savoie, comté de Nice et Provence, quarante mille; l'armée des Pyrénées, vingt-cinq mille; le long des côtes de l'Ouest, depuis Bayonne jusqu'à Brest, quarante mille; le long des côtes de la Manche, depuis Brest jusqu'à Dunkerque, quarante mille. Toutes ces armées pouvaient se porter secours de proche en proche; et comme toute la France était sous les armes, si l'ennemi pénétrait d'un côté, on devait espérer pouvoir l'accabler et ne point perdre de terrain. Il entrait dans le plan que l'armée de Custine, qui avait déjà évacué Francfort, se reploierait sur Landau, et ne laisserait à Mayence qu'une garnison suffisante pour forcer le roi de Prusse à perdre deux ou trois mois devant cette place; temps précieux à employer pour travailler à mettre en état de défense les places d'Alsace, de la Lorraine et des Ardennes, et pour faire perdre la campagne entière à l'ennemi dans cette partie.

On portait dans ce plan les plus grandes forces et l'offensive dans la Belgique, parce que c'est un pays de plaines, sans places fortes, et même sans aucune de ces positions topographiques qui en tiennent lieu. Ainsi le sort de la guerre dans ces provinces devait se décider par des batailles : si on les gagnait, la plus forte partie de l'armée pouvait passer le Rhin; si on les perdait, on avait la ressource de se retirer derrière les places de la Flan-

dre et de l'Artois, et cependant toute la campagne pouvait se passer sans que la France fût entamée de ce côté.

Tel était le plan que, dans toutes les hypothèses imaginables, le général Dumouriez proposait au comité de sûreté générale et au conseil d'État. Au lieu de cela, Laclos, qui venait d'être nommé commandant dans l'Inde, proposait qu'on le fît partir avec quinze mille hommes et quinze vaisseaux de guerre, ce qui supposait nécessairement la guerre avec les Anglais et les Hollandais, guerre qui n'était point déclarée, et qu'il eût été très-facile et très-nécessaire d'éviter. Il s'agissait, dans cette expédition de Laclos, de s'emparer du cap de Bonne-Espérance et de Ceylan, pour ensuite se joindre à Tipoo-Saïb, et tomber sur le Bengale. Kellermann, en prenant congé de la convention pour aller commander l'armée du Dauphiné, forte d'à peu près vingt mille hommes, indépendamment de celle du comté de Nice, aux ordres du général Biron, qui était d'à peu près dix à douze mille, avait reçu ordre d'aller conquérir Rome, et avait répondu gravement qu'il allait à Rome. On avait encore affaibli cette armée, en en détachant sept à huit mille hommes avec la flotte de Toulon, destinée à conquérir la Sardaigne dans la plus mauvaise saison de l'année, dans cette mer étroite et parsemée d'îles et de rochers. Aussi a-t-on perdu une partie de cette flotte, et l'expédition a échoué. L'armée des Pyrénées n'existait point, n'étant composée que d'un nombreux état-major sans troupes. Cependant on prétendait aller conquérir l'Espagne, et on y destinait quarante mille hommes qu'on n'avait pas, et le général Servan. Il n'y avait point de troupes sur les côtes de l'ouest et du nord, à peine de faibles garnisons à Belle-Isle et à deux ou trois autres points de ces côtes; point de corps de réserve. Il s'en fallait de plus de cinquante mille hommes que l'armée de la Belgique, unie à celle des Ardennes, fût au complet. Celle d'Alsace n'était pas de vingt mille hommes, non compris vingt-deux mille hommes enfermés dans Mayence; et l'armée de la Moselle était de dix à douze mille hommes.

Il manquait donc plus de cent cinquante mille hommes pour que le plan du général pût être suivi; et tous les moyens pour nourrir, armer et habiller cette quantité de troupes, et surtout

Digitized by Google

pour lui donner un sixième de cavalerie, manquaient à la fois. Il eût fallu vingt mille hommes de cette arme à l'armée de la Belgique, jointe à celle des Ardennes; et les deux n'en avaient pas six mille. Il fallait pour ces deux armées quinze mille chevaux d'artillerie : à la vérité, on devait supposer que si le général était contraint par une force majeure à évacuer les Pays-Bas et à se retirer dans le département du Nord, il emmènerait le plus qu'il pourrait de chevaux de trait du pays pour les ôter à l'ennemi, dont on savait que les préparatifs étaient immenses, et le plan d'attaque dirigé contre l'Alsace et les Pays-Bas.

Le plan du général fut adopté, les trois cent soixante-dix mille hommes furent décrétés, avec quelques changements dans leur distribution; mais ce fut tout ce qui en résulta. Cependant, peu de jours avant son départ, le général obtint qu'en attendant l'exécution du décret de complétement, on ferait avancer dans la Flandre maritime, et vers Mons et Gand, environ quinze mille hommes de nouveaux bataillons, qui se trouvaient en troisième ligne dans la Picardie, la Flandre et l'Artois, où ils étaient inutiles.

Indépendamment du conseil, où Lebrun et Garat n'étaient point d'avis qu'on développât tous les projets, surtout pour la partie politique, il se tint deux comités particuliers chez le général Dumouriez, qui semblaient devoir décider du sort de l'empire, et qui ne menèrent à rien. Ils étaient composés seulement des deux ministres Lebrun et Garat, et des girondistes Condorcet, Pétion, Gensonné, et Brissot. Peut-être leur unique but était-il que tout Paris sût que ces comités avaient eu lieu, pour faire croire que le général était entièrement dans leur parti, et le fortifier d'autant de tous ses partisans. Lebrun pria même le général d'écarter tout ce qui concernait les négociations avec l'Angleterre et la Hollande; il n'en fut pas du tout question. Brissot y étala ses projets de conquérir l'Espagne et l'Italie, que le général réfuta facilement.

Il y fut aussi question de la Suisse. Clavière venait de remporter une grande victoire, en forçant le général Montesquiou à s'exiler, pour ne pas tomber entre les mains de son dénonciateur l'horrible Dubois de Crancé, et en désorganisant Genève sa patrie.

Brissot, et avec lui un parti nombreux, suggéré en partie par les agents des puissances étrangères, auxquelles il importait de faire entrer les Suisses en coalition, Brissot prétendait qu'il fallait les faire déclarer, ou les attaquer. Le général prouva, par des raisonnements militaires, qu'aucun de ces métaphysiciens ne comprenait qu'il fallait ménager le corps helvétique, et cependant, à tout événement, tenir un corps de quinze mille hommes pour couvrir Lyon et pour observer.

Le général tenait d'autant plus à cette neutralité, que c'était pendant son ministère qu'était arrivée l'aventure du régiment d'Ernest désarmé à Aix, dans laquelle il avait fait tout son possible pour réparer l'injustice de ses compatriotes, en envoyant deux cordons rouges aux deux chefs de cet estimable régiment, et en assurant sa retraite jusqu'aux frontières.

Depuis lors il avait toujours cherché tous les moyens d'entretenir cette neutralité, si juste, et si convenable aux vrais intérêts des deux nations. Au reste, ses efforts à cet égard ont bien moins servi dans cette circonstance épineuse, que les démarches fermes et mesurées du colonel de Weiss, membre du conseil souverain de Berne, connu par des ouvrages qui peignent à la fois l'énergie de son âme, la bonté de son cœur et l'étendue de ses connaissances. Sans caractère diplomatique, du moins avoué, il avait eu l'art de se faire respecter des ministres, d'être écouté dans les comités, et de se former un parti dans la convention. Tranquille au milieu des dangers, et pur au sein de la corruption, il n'avait pas craint de dire à un des principaux chefs : *Je sais que vous pouvez me faire arrêter ou poignarder dans ce moment; mais les preuves qui vous accusent sont déposées chez un tiers, et vous feraient guillotiner dans huit jours. Je demande, pour prix de ma discrétion, la paix de ma patrie.*

Dans une autre occasion importante, où il joignait adroitement les menaces à la flatterie, un officier supérieur l'interrompit brusquement, et lui demanda si, pour oser parler ainsi, il avait cent mille hommes à ses ordres dans les faubourgs de Paris? *Non,* lui répondit-il fièrement, *je n'ai que moi : mais j'ai cent mille sentiments républicains dans le cœur; et vous n'en avez*

que mille. On applaudit, et il continua en souriant. Son *Coup d'œil sur les relations politiques de la république française et du corps helvétique*, lancé à propos au moment de l'éruption, acheva de déjouer les projets hostiles, et il est très-probable que, sans lui, la guerre eût été déclarée avant la fin de février, divers préparatifs secrets étant déjà en activité : ils se dirigeaient d'après le plan assez mal combiné par Robert, Clavière et quelques émigrés suisses, qui déterminait l'attaque sur trois points à la fois. La division de la gauche, composée d'une partie de l'armée du haut Rhin renforcée, devait prendre Bâle d'assaut ou par surprise, et observer les Autrichiens, déjà fort occupés d'eux-mêmes : celle de la droite, composée en partie de l'armée des Alpes, devait bloquer Genève, où l'on avait un grand parti, et pénétrer par Versoix dans le pays de Vaud. La division du centre, rassemblée sous Béfort, et composée de l'élite des troupes des départements voisins, devait (par le Porentruy, déjà occupé par les Français) se porter rapidement sur Berne, où l'on convoitait un trésor, des greniers, des caves, et un arsenal considérable. La place avait été reconnue; et quoique presqu'île d'une rivière profonde, on se flattait, au moyen des bombes, des boulets rouges, et des hauteurs qui la commandent, de l'emporter avant que les milices suisses fussent rassemblées, et en état d'agir en masse. D'ailleurs, on comptait sur une puissante diversion du nombre très-exagéré des mécontents du bas Valais, de Neufchâtel, du pays de Vaud, Soleure, Lucerne, et Fribourg. Cette dernière ville était désignée comme objet de vengeance particulière, relative à une affaire d'assignats. On prévenait les cantons démocratiques que tout cela ne les concernait pas, et qu'on désirait conserver la paix avec eux. A l'égard des autres États, les commissaires et propagandistes devaient se hâter de bouleverser leurs constitutions, exciter les pauvres contre les riches, saisir les conseils et les principaux citoyens, guillotiner, incarcérer, déporter, s'emparer du numéraire, des vivres, des chevaux, des armes; provoquer l'émigration pour avoir les biens, bafouer la religion, et, au nom de la liberté et du bien public, ruiner ce peuple heureux, et le rendre esclave. L'expédition devait être brusquée, et tout au plus l'affaire d'un mois. Mais la mine éventée, la

motion prévenue, et Clavière et Brissot tenus en échec par Weiss, firent échouer le projet, et sauvèrent la Suisse d'une irruption à laquelle, vu les circonstances du moment, elle pouvait tout perdre et rien gagner.

Quant à la conquête de Rome et de l'Espagne, on la remit au temps où l'on aurait une armée pour opérer dans chacune de ces parties. Au reste, ces deux comités furent aussi inutiles que les séances des comités de sûreté générale et du conseil, et Dumouriez ne put, par aucun moyen, terminer aucune affaire.

CHAPITRE XI.

Retraite de Roland.

C'est à l'époque de la mort du roi que le ministre Roland envoya enfin sa démission, après avoir lutté longtemps contre les jacobins et même contre son propre parti, pour se soutenir dans le ministère. Jamais le conseil ne parut plus joyeux que le jour où il reçut la lettre de ce ministre de l'intérieur, qui annonçait à ses collègues le parti qu'il venait enfin de prendre. Le conseil semblait une classe délivrée d'un pédant incommode. Cette démission, qui était un préliminaire arrangé entre les deux factions pour assurer celle de Pache, a eu une issue très-différente pour les deux ministres : le dernier a acquis une très-grande place, celle de maire de Paris ; le premier n'a pas cessé depuis d'être en butte à la persécution des jacobins, et son épouse a même été emprisonnée.

C'est encore un trait de la lâche politique de la faction de la Gironde, qui aurait dû ne jamais abandonner un homme qu'elle avait mis en avant sans aucune réserve. A la vérité, chaque démarche de Roland, depuis son entrée dans le ministère, était une maladresse qui le compromettait, lui et son parti. Roland a peu d'esprit, il a beaucoup d'instruction sur la partie du commerce et des manufactures ; et si on avait pu séparer les parties du ministère de l'intérieur, qui était trop étendu et

trop compliqué pour une tête aussi faible, il aurait été excellent ministre du commerce. Il a de la probité, et même de la douceur et de la bonhomie; mais la vanité de passer pour un homme vertueux lui avait fait adopter un air de roideur et un ton de rigorisme, qui n'étaient pas dans son caractère. Il voulait ressembler à Caton le censeur : il en avait pris la tournure sèche, frondeuse et repoussante, mais il n'en avait ni le génie ni l'énergie. Son costume était antique avec affectation; mais au moins il était propre dans son habillement, et il n'avait pas adopté le cynisme sale des jacobins. Sa démarche était grave et décente, et il ne manquait point à la dignité de sa place; il se faisait même respecter. Il était grand travailleur sur les parties qu'il connaissait, mais pliant toujours à la volonté du peuple, toujours persuadé que les supérieurs avaient tort, et, d'après cette opinion très-dangereuse, lorsqu'elle est trop générale, se conduisant habituellement avec imprudence et précipitation. Il n'était point entêté dans ses opinions sur les parties du gouvernement qu'il ne connaissait pas, comme la guerre, la marine et la politique; il avait à cet égard le jugement très-sain, et il appuyait avec beaucoup de véracité ce qu'on présentait de juste et de raisonnable dans ce qui concernait les autres départements. Depuis les changements dans les ministres, se méfiant de leur ignorance et peut-être de leur mauvaise foi, il n'admettait plus la responsabilité solidaire : c'était surtout ce qui le faisait haïr dans le conseil, et il ne voulait plus répondre que pour lui-même.

Le caractère et les principes de Roland en auraient fait un assez bon ministre dans un temps moins orageux, et si la république eût été bien arrangée, car il était très-républicain; c'est même ce qui lui a fait tenir une conduite indécente, perfide et cruelle avec Louis XVI, ce qui l'a engagé à l'accuser, et à livrer à la féroce et imprudente convention la fatale boîte de fer, où était toute la correspondance *passive* de ce monarque, dans laquelle ces monstres ont trouvé le prétexte du martyre aussi injuste qu'illégal de ce prince infortuné.

Roland avait le malheur de se laisser conduire par une femme bel-esprit, qu'il avouait avoir donné le *poli* à ses volu-

mineux ouvrages, et de s'être entouré d'un certain nombre de folliculaires, fripons ou fanatiques, qui composaient sous ses yeux la *Bouche de fer*, le *Thermomètre*, et presque toutes les longues affiches de toutes les couleurs, dont tous les matins on tapissait toutes les rues et les lieux publics de Paris. Les jacobins ont fini par tourner contre lui et sa faction ce moyen de prêcher les sots, qui ne laissait pas de coûter beaucoup d'argent. Le pauvre Roland espérait jouer le rôle de Numa Pompilius : il faut dire un mot de sa nymphe Égérie, qui était sa femme, madame Roland, qui, interrogée à la barre de la convention dans une accusation injurieuse et calomnieuse d'un aventurier, nommé Viard, répondit qu'elle était la citoyenne Roland, du nom d'un homme vertueux, qu'elle était glorieuse de porter [1]. Elle se tira de cette espèce d'affront avec beaucoup d'honneur; et certainement il n'a pas fallu moins que l'acharnement des jacobins contre son mari pour l'avoir depuis persécutée et emprisonnée.

Parmi toutes les femmes dont les noms seront inscrits dans l'histoire de cette révolution, aucune n'a joué un rôle plus noble et plus intéressant que madame Roland. C'est une femme de trente à quarante ans, très-fraîche, d'une figure très-intéressante, toujours mise élégamment, parlant bien, et peut-être avec trop de recherche d'esprit; vertueusement coquette, et s'étant fait le coryphée d'une société de métaphysiciens, de gens de lettres, de membres de la convention et de ministres, qui tous les jours allaient prendre ses ordres, mais qui particulièrement s'assemblaient chez elle le vendredi. C'est à ce dîner que se déployait la politique de toute la semaine, et qu'on arrangeait le plan de conduite de toute la semaine suivante. Aucune des femmes des autres ministres n'était admise à ces mystères politiques. Quoique avec beaucoup d'esprit, madame Roland était imprudente et hautaine; elle était fort aise qu'on sût qu'elle dominait son mari, et par là elle lui avait nui plus qu'elle n'a jamais pu lui être utile par ses conseils. Elle avait

[1] Voyez, dans les Mémoires de madame Roland, des détails sur cette circonstance honorable pour cette femme célèbre, que le général Dumouriez traite avec une extrême rigueur. (*Note de l'éditeur.*)

donné pour coopérateurs à son mari, dans les détails de son ministère, Pache et Lanthenas. Le premier avait si bien gagné la confiance intime de Roland, que c'est par lui qu'il est devenu ministre de la guerre. Une fois son collègue, il n'a cherché qu'à le contrarier et le perdre; et, pour mieux y réussir, il s'est jeté à outrance dans le parti des jacobins. Leur lutte a été terrible; ils se sont accrochés sans aucun ménagement, et ils sont tombés tous les deux à la fois : mais Roland est resté à terre, et Pache s'est relevé [1].

Plusieurs autres femmes se sont montrées sur les tréteaux de la révolution, mais d'une manière moins décente et moins noble que madame Roland, excepté madame Necker, qui peut seule lui être comparée, mais qui, vu son âge et son expérience, était plus utile à son mari, et moins agréable à ses entours. Toutes les autres, à commencer par mademoiselle la Brousse, la prophétesse du chartreux dom Gerle, mesdames de Staël, Condorcet, Coigny, Théroigne, etc., etc., etc. [2], ont joué le rôle commun d'intrigantes, comme les femmes de la cour, ou de forcenées, comme les poissardes. La seule infortunée Charlotte Corday a consigné son nom dans l'histoire, en purgeant la terre du monstre Marat, par un fanatisme qui, heureusement pour l'humanité, doit trouver peu d'imitatrices.

La retraite de Roland n'apporta aucun changement dans le conseil. Déjà depuis longtemps il n'était occupé que de ses chagrins, de ses dangers, et de sa propre défense. Dès qu'un jacobin lançait une diatribe contre lui, il se croyait obligé d'envoyer à la convention une lettre justificative; et la convention, qui était peut-être encore plus fatiguée de la sévère probité de Roland que de son esprit factieux, ne voyait dans ses homé-

[1] Voyez les Mémoires de madame Roland.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] On ne saurait comprendre le sentiment qui a pu inspirer une telle alliance de noms *étonnés de se trouver ensemble*, s'il est permis d'employer cette expression. L'injustice du rapprochement établi par le général Dumouriez est trop évidente pour avoir besoin d'être démontrée. Placer une courtisane, la fameuse Théroigne de Méricourt, dont les mains se couvrirent de sang au 10 août, et qui, après une carrière honteuse, est morte folle à la Salpêtrière en 1817, à côté de noms respectables, et particulièrement en regard de celui d'une femme célèbre par son génie, c'est, il nous semble, méconnaître à la fois les devoirs de l'historien et les convenances sociales.

(*Note de l'éditeur.*)

lies qu'un orgueil insupportable. Sa faction elle-même, ne voyant plus en lui un homme accrédité, avait renoncé à le soutenir, et avait pris très-imprudemment le parti de le sacrifier. Roland se persuada que sa démission serait refusée; il ne quitta l'hôtel du ministère que lorsqu'il ne put plus douter de son sort. Il y couchait rarement dans les derniers temps; car les jacobins, pour l'effrayer, y envoyaient de temps en temps faire des excursions nocturnes par les fédérés. C'est ainsi qu'étaient traités les chefs du pouvoir exécutif. Lebrun et Clavière ont été depuis accusés et emprisonnés. Garat a été accusé et arrêté, après avoir donné sa démission. Cette révolution porte un tel caractère de barbarie, qu'aucun de ceux qui y ont eu part, et qui ont joué un rôle, n'a été à l'abri d'une mort violente ou de l'exil, ou de la fuite.

CHAPITRE XII.

Négociation de Hollande.

La France n'avait alors d'ennemis déclarés que l'Autriche, la Prusse, et le roi de Sardaigne; elle avait eu sur eux une supériorité décidée pendant toute la campagne précédente, qui eût été entièrement décisive, si, d'après le plan du général Dumouriez, Custine, au lieu de passer le Rhin pour faire la pointe sur Francfort, qui n'a produit qu'une faible contribution qu'on a payée bien cher, s'était emparé de Coblentz où il n'y avait point de garnison, et si on avait pourvu aux besoins des armées, de manière à ce que celle de la Belgique eût pu prendre ses quartiers d'hiver le long du Rhin, depuis Clèves jusqu'à Cologne; celle des Ardennes, de Cologne à Andernach; celle de la Moselle, d'Andernach à Mayence par Coblentz; et celle d'Alsace, de Mayence à Landau par Spire. Cette position de quartiers d'hiver eût affamé Luxembourg, qui se serait trouvé sans communication, et forcé de se rendre. On aurait eu derrière soi un pays neutre ou ennemi, sur lequel on aurait pu vivre longtemps; et on aurait pu, en ouvrant la campagne de bonne heure, passer

le Rhin et pénétrer dans le centre de l'Allemagne, où l'on aurait été reçu à bras ouverts, si l'on ne s'était pas fait craindre par des décrets absurdes, et des commissaires spoliateurs qui ordonnaient les violences, l'insulte, et le pillage. On avait manqué ce grand plan ; cependant on pouvait encore se soutenir très-bien contre les trois ennemis qu'on avait déjà vaincus, en ayant soin de ne pas se donner de nouveaux ennemis.

Il se présenta un moyen de rendre l'Espagne neutre, et ce moyen eût épargné un grand crime à la nation. Le roi d'Espagne fit remettre à la convention nationale, par son consul, une adresse par laquelle il s'engageait à rester neutre, si on voulait sauver la vie de l'infortuné Louis XVI. Cette démarche fait honneur à ce monarque. Pourquoi les princes du sang français n'en ont-ils pas fait autant ? La féroce et stupide convention rejeta cette adresse avec mépris. C'est un crime de plus envers la nation, à laquelle on donnait un ennemi de plus, sans la consulter.

Depuis longtemps la cour de Londres et celle de la Haye montraient une grande aversion pour la révolution française, et la mort de Louis XVI ne pouvait qu'augmenter cette aversion ; mais en Angleterre le roi seul désirait la guerre, et en faisait son affaire personnelle ; en Hollande, tout le monde la craignait. Il était donc possible à la France d'éviter d'avoir ces deux ennemis de plus. On avait jusqu'alors ménagé la Hollande, d'où nous tirions du numéraire et des denrées ; il n'y avait qu'à continuer.

A la fin du mois de novembre, le général Dumouriez avait proposé au pouvoir exécutif de l'autoriser à prendre Maestricht, sans lequel il ne pouvait pas défendre la Meuse et le pays de Liége. Il croyait possible, d'après beaucoup d'exemples pareils dans d'autres guerres, de prendre et garder cette place, en s'engageant par un manifeste authentique à la rendre à la fin de la guerre. Alors son armée était victorieuse et pleine d'ardeur ; il avait rassemblé, après la prise de la citadelle d'Anvers, toute sa grosse artillerie à Tongres et à Liége, non pas pour faire périr les chevaux faute de fourrage, comme les jacobins l'en ont bêtement accusé, mais pour forcer Maestricht à se rendre. Cette place n'avait alors ni garnison, ni palissades, ni approvisionnements d'aucune espèce, suffisamment pour soutenir un siége. Venloo était

dans le même cas. Les griefs ne manquaient pas pour légitimer cette prise, et rejeter l'agression sur les Hollandais, s'ils s'en étaient offensés. Ils avaient déjà souvent faussé la neutralité, et tout récemment ils venaient de défendre la livraison d'aucune denrée aux Français, sous peine de la vie, pendant qu'on rassemblait sur le bas Rhin de grands approvisionnements tirés de la Hollande pour les armées impériale et prussienne. Le conseil avait rejeté alors les propositions du général, et lui avait ordonné expressément de garder la plus exacte neutralité avec les Hollandais, ce qu'il avait exécuté ponctuellement. On lui avait donné alors un autre ordre, dont il avait facilement démontré l'absurdité, et qui était resté sans exécution : c'était d'aller pendant l'hiver faire le siége de Luxembourg.

Comme on avait laissé échapper la seule occasion de s'emparer de Maestricht, qu'on peut regarder du côté de la Meuse comme la clef des Pays-Bas, le général n'était plus d'avis de laisser commettre de notre part aucun acte d'hostilité qui pût justifier la déclaration des Hollandais contre nous, sachant bien que cette déclaration entraînerait celle de l'Angleterre. Son avis était qu'il fallait profiter de tous les moyens qui se présenteraient pour s'assurer la neutralité des deux nations. Celle de la Hollande surtout était indispensable, si on prétendait conserver les Pays-Bas. Si les Hollandais se déclaraient; et livraient le passage par Maestricht et Venloo, la Meuse n'était plus tenable; il fallait abandonner le pays de Liége, la Gueldre, le Limbourg, le Brabant et le comté de Namur, et se retirer derrière l'Escaut, en rétrécissant sa ligne de défense entre la citadelle d'Anvers et Valenciennes. Si les Anglais et les Hollandais assemblaient une armée dans la Flandre hollandaise, il fallait encore abandonner l'Escaut, et se retirer derrière la Lys, et sous nos places de Flandre et d'Artois.

Il se trouvait alors à Paris des réfugiés hollandais, victimes de leur révolution, et de la fausse et puérile politique du ministre Brienne. Plusieurs d'entre eux étaient des hommes considérables, et ils assuraient que leur parti était beaucoup plus puissant que celui du stathouder, ce qui était vrai. On les avait rebutés jusqu'au mois de janvier : alors le ministre Lebrun, après

les avoir entendus, les avait adressés au général Dumouriez pour avoir son avis sur leurs moyens, et surtout un projet d'expédition contre la Zélande, qu'ils présentaient comme immanquable. Après un mûr examen, ce projet parut impraticable au général; mais il dit au ministre qu'il différait de donner définitivement son avis jusqu'à ce qu'il fût rendu à Anvers, et qu'il eût pris des connaissances plus positives sur les détails de ce projet, qui lui paraissait d'une exécution très-difficile au premier aspect. Il fut donc décidé que les réfugiés hollandais se transporteraient à Anvers avec leur comité révolutionnaire; et la légion Batave, d'à peu près deux mille hommes, eut ordre d'y aller en garnison pour faire l'avant-garde du corps d'armée française, en cas qu'on fût obligé d'entrer en guerre avec la Hollande. On plaça un agent auprès de ce comité batave, pour rendre compte au ministre Lebrun de la partie politique. On ne prit au reste aucun engagement positif avec les Hollandais, et tout fut subordonné au succès d'une négociation qui paraissait prête à s'entamer d'après les circonstances suivantes.

Pendant que Dumouriez gérait les affaires étrangères, il avait envoyé, comme ministre plénipotentiaire à la Haye, Emmanuel de Maulde, maréchal de camp, qui s'y était conduit avec beaucoup d'adresse et de prudence, qui avait procuré des armes et des chevaux, et qui avait concilié les intérêts des réfugiés avec ce qu'il devait d'égards au gouvernement du pays, de manière à conserver l'estime et la confiance des deux factions qui divisent la Hollande. Cette conduite, conforme à ses instructions, était trop sage pour convenir au temps présent; de Maulde avait, de plus, la tache d'être noble et même titré. Lebrun le prit en haine particulière. Le comité militaire trouva mauvais qu'il envoyât des fusils à Dunkerque; on attaqua ses marchés, on le calomnia, on le rappela, et on lui donna pour successeur Noël, que le général avait fait premier commis des affaires étrangères. Celui-ci, quoique foncièrement honnête homme, partant de Paris avec des préjugés contre Maulde, un grand désir de le remplacer, et des projets de négociation beaucoup moins prudents, fut très-mal reçu, l'attribua à Maulde, écrivit contre lui, et devint son ennemi et son délateur.

De Maulde, en arrivant à Paris pour se justifier, vint trouver le général, et lui dit que si on voulait garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile ; qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient ni reconnaître la convention nationale, ni traiter avec le ministre Lebrun ; mais que le grand pensionnaire de Hollande, van Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, milord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez.

En même temps Benoît, agent du ministre français, qui arrivait de Londres, dit à Lebrun, de la part de l'ancien évêque d'Autun, de Talon, et des autres émigrés constitutionnels qui avaient des relations avec le ministère britannique, que le ministre Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation, et passât en Angleterre pour la terminer, ce qu'il pouvait faire très-aisément avant d'entrer en campagne.

Lebrun et Garat furent d'abord les seuls dans la confidence de cette ouverture. Garat, dont les vues étaient droites, la saisit avec vivacité, et ouvrit l'opinion de donner au général une commission d'ambassadeur extraordinaire, sans déplacer Chauvelin qui était ministre plénipotentiaire, et de le charger de demander une décision catégorique pour la guerre ou la neutralité. Le procès du roi n'était pas encore terminé, mais on n'en prévoyait que trop la cruelle catastrophe. Cette circonstance fit faire de nouvelles réflexions à Garat, qui craignit que les Anglais n'eussent la mauvaise foi de garder Dumouriez à Londres dès qu'il y serait arrivé, pour ôter aux Français leur meilleur général. Dumouriez fut obligé de dissimuler qu'il avait prévu le même inconvénient, et que c'était tout ce qu'il désirait pour se tirer des mains des scélérats qui tyrannisaient sa patrie. Il eut l'air de souscrire à la prudence de Garat, et voici ce qui fut arrêté :

Que l'affaire serait portée au conseil, et la proposition faite par le ministre Garat d'envoyer le général Dumouriez en ambassade extraordinaire à Londres, d'après l'ouverture faite par les ministres d'Angleterre et de Hollande, d'ordonner au géné-

ral de trancher cette négociation avec noblesse et promptitude, et, quel qu'en fût le succès, de revenir sur-le-champ se mettre à la tête de son armée. On devait demander au ministère anglais toutes les sûretés pour la personne du général et pour son libre retour. Clavière, Pache et Monge s'opposèrent de toute leur force à cette proposition, certainement par principe d'inimitié et de jalousie; car tous les trois connaissaient bien la détresse de leurs départements, et leur impuissance de soutenir une guerre universelle de terre et de mer.

Le général fut très-fâché du mauvais succès de ce projet, dans lequel il avait vu sa délivrance et un grand moyen de servir sa patrie. Il ne se rebuta cependant pas. Il convint avec Lebrun et Garat qu'il n'en serait plus question au conseil, qu'on suivrait l'affaire sans bruit, et qu'on attendrait qu'elle fût bien préparée pour la faire réussir. Il fut décidé que de Maulde repartirait pour la Haye sur-le-champ, sous prétexte d'aller y terminer ses affaires personnelles; que Noël serait rappelé, et placé ailleurs; que le général chargerait de Maulde d'une lettre pour milord Auckland, dans laquelle il lui marquerait qu'il devait se trouver le 1er février à Anvers, pour visiter les quartiers d'hiver de son armée; qu'ayant appris par de Maulde, son ami, que milord avait parlé de lui avec estime et confiance, il serait enchanté, si l'occasion se présentait, de le voir sur la frontière; que peut-être cette entrevue pourrait être utile aux deux nations et à l'humanité. Il fut décidé que si milord Auckland répondait à cette espèce d'invitation d'une manière affirmative, comme cela était à présumer, le général accepterait l'entrevue, et qu'il pourrait même de là passer en Angleterre, si cette démarche devenait nécessaire.

Il fut décidé que Maret, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre, y serait renvoyé pour savoir de M. Pitt si réellement il souhaitait traiter personnellement avec le général Dumouriez. Chauvelin, qui s'était brouillé avec l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, qu'on lui avait donné pour mentor, n'avait point du tout réussi dans son ambassade, qu'il avait prétendu mener tout seul, ayant contre lui le préjugé de la nation, le roi d'Angleterre, le plus despotique et le plus en colère de tous les

rois contre la révolution française, les émigrés français de toutes les couleurs et de toutes les dates, ses coopérateurs, la convention nationale, et sa propre inexpérience. Dans le cas où le voyage du général s'arrangerait, il fut décidé que Chauvelin serait sacrifié, c'est-à-dire qu'il serait placé ailleurs; car Dumouriez, qui avait été intimement lié avec son père, et qui l'avait placé en Angleterre d'après ce sentiment, avait exigé de Lebrun qu'il lui donnât Venise ou Florence, pour lui faire suivre avec plus de succès la carrière des négociations. C'est ici l'occasion de dire un mot sur le caractère personnel que le général Dumouriez a développé dans le cours de son existence publique. Soit facilité, soit principe, il n'a jamais fait tort à personne; il a obligé beaucoup de monde, et dans le nombre plusieurs qui certainement ne le méritaient pas, ce qu'il n'a reconnu qu'après; il a fait par conséquent beaucoup d'ingrats. Chauvelin devait donc être rappelé, et Maret devait avoir sa place au départ de Londres du général : ainsi il était très-intéressé à faire réussir la négociation, et à préparer les voies au général pour être bien reçu en Angleterre, et surtout pour que sa mission fût très-facile et très-courte.

CHAPITRE XIII.

Départ de Maulde, de Maret, et du général Dumouriez.

Emmanuel de Maulde partit pour la Haye, quoique la mort du roi, qui arriva sur ces entrefaites, dût en apparence rompre tous les projets; mais la certitude où l'on était que surtout la Hollande avait le plus grand désir de parvenir à conserver la neutralité, fit juger à Garat et à Lebrun que le ressentiment de cette horrible catastrophe céderait à ce grand intérêt, et ils ne se trompaient pas. Le départ de Maret fut retardé assez mal à propos, et n'eut lieu que le jour même du départ du général, sous prétexte de faire pressentir sur ce voyage M. Pitt par un de ses amis, qui avait déjà servi d'intermédiaire dans un voyage précédent de Maret en Angleterre. Mais, dans le fait, le général a eu

lieu de présumer que Lebrun, piqué de ce que la cour de Saint-James ne voulait pas traiter avec lui comme ministre des affaires étrangères de la république, ni avec la convention, n'était pas fâché de faire manquer cette négociation sans y paraître, en laissant agir l'étourderie de Brissot et la sottise du comité diplomatique de la convention, qui semblait trouver que la France n'avait pas assez d'ennemis, et chercher à en augmenter le nombre en insultant toutes les nations.

La mission de Maret n'eut aucun succès, parce qu'en arrivant à Douvres cet agent trouva l'ordre de se rembarquer sur-le-champ. Chauvelin n'avait jamais été reconnu en Angleterre comme ministre de la république : dès que la convention avait aboli la royauté, la mission de Chauvelin avait été regardée comme cessée par la cour de Saint-James, et elle n'avait toléré son séjour à Londres qu'en qualité de particulier. A la nouvelle de la mort cruelle de Louis XVI, le roi d'Angleterre ordonna à Chauvelin de sortir de Londres sous vingt-quatre heures, et du royaume sous huit jours. C'est dans cette circonstance que Maret arriva, et reçut ordre du conseil de se rembarquer sur-le-champ.

Mais cette circonstance ne changea rien aux négociations de la Hollande. Le général Dumouriez partit le 26 janvier, le désespoir dans l'âme. Il n'avait pas pu empêcher un crime inutile, honteux et funeste : il n'avait réussi ni à faire annuler le décret du 15 décembre, ou au moins à en faire excepter les Pays-Bas, pour sauver l'armée française en cas de retraite, ni à faire établir une bonne administration pour les fournitures de l'armée, ni à obtenir les réparations, les remontes pour la cavalerie, les recrues, et tout ce qui lui manquait pour se mettre en campagne, ni (ce qui l'affligeait le plus, ce qui le rendait honteux d'être Français) à sauver un roi dont il connaissait l'innocence et la bonté, l'ayant vu de très-près pendant trois mois. Il allait se remettre à la tête d'une armee désorganisée, livrée à l'indiscipline et à la maraude, et commettant tous les excès dans les quartiers d'hiver, mal armée, sans habits, dispersée dans des villages ruinés, où elle manquait de tout, le long de la Meuse et de la Roër. De nouvelles troupes arrivaient continuellement de l'Allemagne pour augmenter l'armée du général Clairfayt, qui

avait eu le très-grand mérite de se maintenir entre l'Herffle et la Roër avec des troupes peu nombreuses, manquant de tout, et effrayées de la rapidité de la conquête de la Belgique. Il leur avait rendu le courage, l'ensemble et la discipline, qu'elles avaient perdus dans leur longue retraite.

Le prince de Cobourg, fameux par sa glorieuse campagne contre les Turcs, venait prendre le commandement de cette armée, qui grossissait tous les jours. Si le général Dumouriez donnait au prince de Cobourg le temps de le prévenir et de l'attaquer, il était sûr de ne pouvoir résister à ce général de front, et en même temps au prince de Hohenlohe, qui serait venu l'attaquer par son flanc droit sur Namur, dont les Français travaillaient très-lentement à réparer la citadelle. Si les Hollandais et les Anglais avaient le temps de rassembler une armée sur le flanc gauche du côté d'Anvers et de la Flandre hollandaise, le général n'avait plus aucune ressource, pas même pour sa retraite, ayant à traverser cinquante lieues de plaines avec une armée désordonnée, poursuivi et environné par trois armées plus fortes que la sienne, continuellement assailli par les paysans et les habitants des villes, que les excès commis au nom et par ordre de la convention avaient réduits au désespoir. Il n'avait donc, pour diminuer ses dangers, d'autre ressource que la négociation entamée par de Maulde, et qu'il allait suivre lui-même; à la vérité, il y avait quelque confiance, vu le grand intérêt de la Hollande, qui craignait la guerre, et qui n'y était pas du tout préparée.

On va rendre compte, sans interruption, du succès de cette négociation, qui fut rompue dès les premiers jours du mois de février par l'impétuosité féroce et impolitique de la convention. La brusque déclaration de guerre qui s'ensuivit donna à la France, dans cette négociation, un air de perfidie que les Anglais ont reproché avec quelque fondement. Au reste, ils ont eu de leur côté des torts pareils; et on pourrait croire que le ministre Pitt n'aurait voulu qu'amuser le général Dumouriez, et se donner, ainsi qu'aux Hollandais, le temps de se préparer pour coopérer avec leurs alliés. Le traité de la cour de Saint-James avec celle de Turin, qui est de la même époque, confirme cette opinion; tant il

Digitized by Google

est vrai que l'histoire n'est qu'un tableau fidèle des crimes et des fautes des hommes qui gouvernent !

CHAPITRE XIV.

Négociations infructueuses. — Déclaration de guerre.

Dès qu'Emmanuel de Maulde fut arrivé à la Haye dans les derniers jours de janvier, il alla porter à milord Auckland la lettre du général Dumouriez. Ce ministre lui montra la plus grande joie, lui dit que les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande étant communs et inséparables, il allait communiquer cette ouverture à Van Spiegel, avec lequel il l'aboucherait : celui-ci adopta très-vite le projet d'une conférence sur la frontière entre l'ambassadeur, le grand pensionnaire, et le général Dumouriez.

Milord Auckland dépêcha trois paquebots de suite à sa cour, et de Maulde envoya son secrétaire à Anvers, où le général était arrivé le 2 février, après avoir visité les côtes depuis Dunkerque jusqu'à Anvers. Dans toute la Picardie, l'Artois et la Flandre maritime, il avait trouvé le peuple consterné de la mort tragique de Louis XVI. Il avait aperçu autant d'horreur que de crainte au seul nom de jacobins : cependant toutes les villes étaient remplies d'émissaires de cette secte, qui allaient exciter la canaille contre les citoyens honnêtes, et ramasser des délations vraies ou fausses contre les administrateurs.

A Saint-Omer et à Dunkerque il n'y avait pas la moindre apparence de préparatifs de guerre et presque point de troupes, parce que le ministre de la guerre, pour former l'augmentation d'à peu près dix mille hommes d'infanterie et quinze cents hommes de cavalerie dans la Flandre autrichienne, comme le général l'avait demandé, avait dégarni la Flandre maritime : il avait même ensuite tiré encore d'autres bataillons de cette partie où était la guerre, pour former un corps de dix à douze mille hommes du côté de Cherbourg, d'où le général avait dit qu'on pourrait, par la suite, faire partir une division contre

l'Angleterre, en cas qu'on ne pût pas réussir à éviter la guerre contre cette puissauce. Nieuport et Ostende étaient dans le même abandon; il n'y avait pas une seule batterie disposée, non plus qu'à Dunkerque, pour empêcher les vaisseaux d'entrer de force dans ces ports; il n'y avait pas même de canons pour y placer; et il fallait les faire venir de Dunkerque, qui n'en avait pas suffisamment pour garnir ses forts, ses lignes, et ses batteries de mer.

Le général Dumouriez, frappé du désordre qu'il voyait partout, et sentant à tout moment augmenter ses embarras, qui devenaient insurmontables, fut très-content du premier succès de la négociation de de Maulde. Il dépêcha sur-le-champ un courrier à Lebrun, avec la réponse originale de milord Auckland, qui lui mandait qu'il était convenu avec le grand pensionnaire de Hollande de se rendre ensemble à la frontière pour conférer avec le général; qu'il avait dépêché plusieurs paquebots à sa cour pour en obtenir la permission, et des instructions relatives à cette conférence; qu'il n'attendrait pas longtemps la réponse; que son intention n'était pas de l'amuser, ni de retarder ses préparatifs et ses projets pour la campagne qui allait s'ouvrir.

La dépêche de de Maulde, qui accompagnait celle de milord Auckland, donnait l'explication de ce qui s'était passé. On avait témoigné toute l'horreur à laquelle il s'attendait sur l'atroce barbarie qui avait été commise à Paris; mais comme il avait bien assuré les deux ministres que le général partageait leurs sentiments à cet égard, et qu'il était pénétré de la plus profonde indiguation, cette horrible circonstance n'avait pas nui à la négociation. On était donc convenu sans aucune difficulté que, dès que milord Auckland aurait reçu les réponses de sa cour, la conférence aurait lieu au Mordyck, sur les yachts du prince d'Orange, qu'on prépara à cet effet pour recevoir le général. De Maulde ne doutait pas que cette conférence n'eût le plus grand succès.

Le général avait les mêmes espérances, et tel était dans ce cas le projet qu'il avait formé : il ne voulait pas trahir les intérêts de sa malheureuse patrie; il voulait au contraire la servir en

diminuant le nombre de ses ennemis : ainsi il voulait réussir à assurer la neutralité entre la France, la Hollande et l'Angleterre. Mais en même temps il voulait, après avoir rendu ce dernier service à la France, se délivrer de l'apparence de partager le crime de ses compatriotes, et cesser de combattre pour des tyrans absurdes, qu'il aurait voulu pouvoir punir, bien loin d'appuyer leur hideuse tyrannie. Il comptait donc ne pas revenir à Anvers, se retirer à la Haye, et de là donner un manifeste pour justifier son émigration : il expliqua une partie de ses sentiments dans une lettre particulière à de Maulde. Cette lettre fut communiquée aux deux ministres, qui prièrent de Maulde de leur en laisser prendre copie; mais il ne voulut pas le leur permettre, n'y étant pas autorisé par son ami. Il remit seulement à milord Auckland une réponse du général, qui lui mandait qu'il recevrait avec plaisir la nouvelle du succès de sa démarche auprès de sa cour.

Dans le temps où la négociation était avancée à ce point et promettait une issue favorable, lorsque le général Dumouriez se flattait d'être délivré du joug, insupportable pour son âme, de commander et de combattre pour des tyrans, avec la sûreté d'être un jour la victime de leur ingratitude, de leur injustice et de leur cruauté, quels que fussent ses succès, il reçut le 7, par les papiers publics, la nouvelle de la déclaration de guerre contre l'Angleterre et la Hollande, décrétée à la séance du 1er février, sur le rapport de Brissot, au nom du comité diplomatique. Cette nouvelle lui ôta tout espoir; elle était inattendue. Il n'était parti de Paris que le 26 janvier, il n'était arrivé à Anvers que le 2 février; Lebrun n'avait pas attendu de ses nouvelles, ni de celles de la négociation de de Maulde; mais il semblait que ce ministre eût précipité le rapport du renvoi de Chauvelin par ordre du roi d'Angleterre, pour exciter la fureur de l'imprudente convention, et mettre un obstacle insurmontable à ce qu'il avait concerté avec le général. Quant à Brissot, il profitait de l'occasion pour insulter, comme à son ordinaire, les rois et les peuples; en quoi il était bien secondé par Barrère et par le parti des jacobins. Les deux factions se réunirent pour prendre sans réflexion, sans délibération, sans

discussion, le parti le plus violent et le plus téméraire. La guerre fut déclarée; mais Lebrun n'envoya point de courrier au général Dumouriez, qui devait en porter tout le fardeau, et on s'embarrassa fort peu de savoir si on était ou si on n'était pas en état de se soutenir contre ces nouveaux ennemis.

Le lendemain de cette nouvelle, de Maulde arriva de la Haye, apportant une seconde lettre de milord Auckland, qui se félicitait d'avoir enfin reçu l'autorisation pour la conférence, qui restait fixée pour le 10, au Mordyck. Le général lui envoya un courrier pour lui mander qu'il n'était plus question de négocier; qu'à la vérité la déclaration de guerre était un peu brusque, mais que le ministère anglais y avait donné lieu, 1° en ne rendant pas deux vaisseaux chargés de grains, arrêtés dans les ports d'Angleterre, et réclamés vainement par le ministère français; 2° en chassant ignominieusement le ministre de France, de Londres et du royaume, dans le moment d'une négociation; 3° en faisant publier par lui, milord Auckland, le 2 février, une adresse aux états généraux, outrageante pour la nation française, et équivalente à une déclaration de guerre.

Le général avait d'autres reproches aussi graves à faire à Van-Spiegel, à qui il avait demandé vainement la liberté du colonel Micoud, Français qui, ayant gagné un procès considérable contre un négociant, avait été mis ensuite en prison par le crédit de ce négociant, sur l'accusation vague d'avoir parlé trop librement sur les matières du gouvernement. Van-Spiegel avait laissé chasser d'Amsterdam la troupe de comédiens français, sans même leur laisser le temps d'être payés de ce qui leur était dû. Il avait laissé insulter, par les émigrés, Noël, ministre de France, et Thinville, secrétaire d'ambassade, et les avait ensuite expulsés ignominieusement. Les émigrés étaient en armes et en uniformes à la Haye. Enfin, on y faisait éclater impunément la plus grande haine contre la France.

Il est certain que la conduite des cours de Saint-James et de la Haye est inexcusable, puisqu'au milieu d'une négociation entamée d'après les ouvertures faites par elles-mêmes avec le général Dumouriez, qu'elles avaient demandé pour négociateur,

Google

elles provoquaient l'irascibilité et l'impatience impolitique de la convention nationale, qu'elles connaissaient incapable de se tenir dans les bornes du bon sens et de l'équité. On peut donc leur reprocher, autant qu'aux Français, tous les maux qui résultent de cette guerre, qui n'est pas près de finir, et qui sera la source d'autres guerres interminables.

On peut dire que la Providence a réuni tous les peuples de l'Europe pour punir les crimes énormes commis par la nation française, et peut-être pour les punir eux-mêmes par les calamités qu'ils auront à souffrir avant d'y réussir, ce qui sera long, coûteux, et sanglant. Les esprits forts de l'assemblée (et ce sont les plus ignorants et les plus scélérats, parce que ce n'est pas par philosophie qu'ils le sont devenus, mais pour s'étourdir sur leurs crimes, en mettant leur esprit d'accord avec leur âme) ont regardé comme une capucinade ce que le général leur a dit sur la Providence, dans sa fameuse lettre du 12 mars : il a à leur répondre que la Providence nous laisse le libre arbitre de faire le bien ou le mal, de prendre un bon ou un mauvais parti ; mais que de ce premier choix, qui est la cause, résultent nécessairement les effets, bons ou mauvais ; que ce qui est juste est seul vrai ; que ce qui est injuste est la preuve d'égarement et de fausseté dans l'esprit : qu'ainsi, surtout en fait de gouvernement, le juste conduit les nations au bonheur, l'injuste au malheur ; que lorsqu'une nation est frappée de l'esprit de vertige, comme la nôtre en donne l'exemple, tous ses projets, toutes ses actions tendent à sa ruine ; que la même frénésie qui lui a fait commettre le crime inutile de tuer Louis XVI, et de traiter sa famille comme un troupeau de vils esclaves, lui a dicté le décret, aussi injuste que maladroit, du 15 décembre, qui a aliéné contre elle tous les peuples qui lui étaient précédemment attachés ; lui a inspiré ses divisions, ses délations, ses massacres, ses déprédations, sa démocratie outrée, son *sans-culottisme*, son *jacobinisme*, son insouciance sur le nombre de ses ennemis, et sur les moyens à prendre pour leur résister ; enfin son anarchie et sa désorganisation totale, qui sont le commencement de son châtiment ; car, depuis que la France s'est déclarée république, elle est deve-

nue la contrée la plus malheureuse que présentent les annales anciennes et modernes du monde entier.

On terminera ce livre par une réflexion douloureuse sur l'état où la France s'est réduite par ses propres fureurs. Elle avait créé en très-peu de temps une constitution imparfaite, mais fort belle, que tous les peuples de l'Europe ont admirée, et que beaucoup ont enviée. Toutes les factions, en se déchirant, ont été d'accord pour la détruire : la cour, dans l'espoir de recouvrer son despotisme et ses abus; les jacobins, dans l'espoir d'abattre entièrement la royauté, si nécessaire aux Français. Tout le monde loue cette constitution, les Français seuls la blâment et la rejettent. Ils ne la connaissent pas, puisqu'elle n'a jamais été pratiquée en France; ils ne peuvent pas la juger, puisqu'ils ne la voient qu'au travers de leurs passions furieuses.

Français, de quelque faction que vous soyez, émigrés, jacobins, royalistes, républicains, quel que soit le parti qui triomphe, son bonheur ne sera pas de longue durée s'il n'en revient pas à cette constitution, qui modifie le pouvoir qui gouverne, et lui trace ses devoirs. Les uns ont voulu déifier la royauté; les autres ont commencé par l'avilir, et l'ont ensuite abolie : elle sera rétablie. Mais puisque deux factions agiront toujours autour d'elle, l'une pour l'égarer en exagérant son pouvoir, l'autre pour l'abattre en annulant son autorité, on ne peut attendre que les plus affreuses calamités, de quelque côté que penche la victoire; à moins que le roi lui-même, éclairé par la catastrophe de son prédécesseur, n'appelle à son secours cette constitution salutaire pour en faire son appui et son égide, et pour s'imposer à lui-même une barrière. Un peuple libre ne peut reconnaître de puissance que dans la loi; et le roi d'un tel peuple, pour être heureux, doit être le premier sujet de cette divinité bienfaisante.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Plan de campagne.

Ce livre contient les détails de la campagne la plus courte, la plus variée, et peut-être la plus importante qui ait jamais été faite. Elle a été conçue avec la plus grande rapidité depuis le 7 février, exécutée de même, puisqu'elle a été ouverte le 22 de ce mois, et qu'elle a fini le 5 avril. Elle présente à la méditation des militaires des prises de villes incroyables, au milieu des inondations; une grande bataille, plusieurs combats, et une retraite qui a étonné même les généraux ennemis, et mérité leur approbation : elle offre dans ce court espace de temps les deux genres de guerre, l'offensive et la défensive ; enfin, elle a décidé en partie le sort de la France, et peut-être, par influence, celui de toute l'Europe.

Elle n'est pas moins intéressante aux yeux du philosophe, qu'elle confirmera dans l'opinion que la destinée des empires dépend souvent des plus petites circonstances, et qu'un homme seul, de plus ou de moins, peut décider du sort d'une nation entière. L'année précédente, le général Dumouriez, en prenant le commandement de l'armée de la Fayette, avait sauvé la France dans les plaines de la Champagne, et l'avait illustrée dans celles de la Belgique, parce qu'alors la grandeur du danger avait réuni les esprits autour de lui, et avait forcé la nation à l'écouter, à lui obéir, et à le seconder. Cette année, les circonstances étaient changées. La nation, ou plutôt ceux qui la gouvernaient et l'égaraient, enivrés de leurs succès, aveuglés par leurs crimes, n'écoutaient plus le général qui voulait encore les sauver et du joug de l'ennemi, et de leur propre fureur;

il fut mal secondé, mal obéi, contrarié, trahi; sa campagne fut malheureuse, malgré tous les efforts qu'il fit pour fixer en sa faveur le sort de la guerre. Après s'être vu arracher des mains la Hollande, qu'il allait conquérir sous peu de jours, il fit un second plan : la victoire lui fut arrachée par ses propres troupes; au milieu d'une retraite, aussi savante qu'ensanglantée, il fit un troisième projet qui sauva son armée, et qui empêcha la ruine entière des Pays-Bas; ce projet, qui avait le salut de la France pour but, manqua encore par l'imprudence féroce et orgueilleuse de la convention nationale, et par la légèreté et l'inconstance de son armée : il fut obligé de l'abandonner, et de se retirer chez des ennemis qui ne pouvaient s'empêcher de l'estimer.

Dès lors les Français ne furent plus les mêmes; une fureur sauvage succéda dans les troupes à une valeur raisonnée; on ne vit plus ni plans dans les opérations de la guerre, ni talent dans l'exécution; on tuait, on se faisait tuer avec acharnement; et cette guerre qu'on faisait si mal paraissait devoir se terminer dans une seule campagne, si un seul peuple eût combattu contre la France, ou si la combinaison des forces militaires qui l'attaquaient à la fois n'eût pas été perpétuellement contrariée par le choc des intérêts politiques, qui faisaient mouvoir chacune d'elles.

Dumouriez, abandonnant sa malheureuse patrie, désespéra de son sort. Le général Dampierre, son successeur, répara ses erreurs par une mort glorieuse qu'il provoqua [1]. Le camp de Famars fut forcé, Valenciennes fut pris. Le malheureux général Houchard, successeur de Custine, fut guillotiné, pour récompense d'avoir battu les Anglais sous Dunkerque. Il ne restait de ressources que dans les débris de l'armée française échappée du camp de Famars, réfugiée dans le camp de César, sous Cambrai. Si le duc

[1] Dampierre mourut le 8 mai 1793; un boulet de canon qui lui avait emporté la cuisse, lors d'une attaque sur les bois de Vieoigne, de Ruisme et de Saint-Amand, le ravit à sa patrie. Si l'on en croit, au reste, les historiens de l'époque, cette fin glorieuse de Dampierre le préserva de l'échafaud. Quelques mois plus tard, Couthon, à la tribune de la convention, déclara qu'il n'avait manqué à Dampierre que peu de jours pour trahir sa patrie. Dampierre avait différé d'opinion, avec les commissaires conventionnels, sur quelques points relatifs à l'art militaire, et c'était là sa trahison.

(*Note de l'éditeur.*)

d'York avait été promptement détaché par le prince de Cobourg contre ce camp avec la moitié de son armée, il lui serait resté assez de troupes pour continuer ce siége ; et le sort du camp de César aurait décidé celui de la France, en rejetant la défense de ce côté au delà de la Somme, qui serait redevenue frontière de la France, comme du temps de Henri IV.

Mais l'armée alliée fit la même faute que le roi de Prusse en Champagne, devant Verdun. Elle resta tout entière devant Valenciennes. Le siége fut long ; la défense fut opiniâtre et glorieuse. Les armées françaises eurent le temps de s'organiser, et la France fut sauvée.

Sa renaissance fut due à un seul homme : l'ingénieur Carnot s'empara de la direction de la guerre, dans laquelle il fut parfaitement secondé par les plus habiles ingénieurs et officiers d'artillerie, dont il sauva plusieurs de la guillotine pour se les associer, entre autres l'habile et vertueux général d'Arçou. Alors il déploya tous les ressorts de son étonnant génie et de ses sublimes talents dans toutes les parties de l'art de la guerre. Deux généraux habiles, tirés des rangs inférieurs et de la classe plébéienne, Pichegru et Jourdan, qui regagnèrent la confiance des troupes et rendirent aux soldats leur énergie naturelle, secoudés par des états-majors choisis, dressés et organisés par l'habile Carnot, exécutèrent ses plans avec tant de précision, que la campagne de 1794 rétablit la gloire des drapeaux français, et leur ouvrit une carrière brillante de victoires et de conquêtes, qui leur assure une gloire ineffaçable.

C'est Carnot [1] qui est le créateur du nouvel art militaire en

[1] Carnot est mort à Magdebourg, dans les premiers jours d'août 1823. Ce général était né à Nolay en Bourgogne, en 1753. Il entra en 1771, comme lieutenant, dans le corps du génie militaire. En 1783, l'Académie de Dijon lui décerna le prix pour l'*Éloge de Vauban*, et l'admit au nombre de ses membres en 1784. Carnot était déjà l'associé et le correspondant de plusieurs sociétés savantes, et il fut depuis agrégé à presque toutes celles de l'Europe

Carnot était livré à l'étude des sciences et des lettres ; il s'était même fait connaître par quelques pièces de poésie insérées dans les recueils du temps. Lorsque la révolution éclata, il en adopta les principes avec chaleur, et fut député par le Pas-de-Calais à l'assemblée législative. Après avoir rempli auprès des armées une mission importante, il fut nommé membre de la convention nationale, et fit partie du comité de salut public. Sur lui seul reposa toute la dictature militaire ; et Carnot, dans ce poste si fameux, mérita qu'on dit de lui *qu'il avait organisé la victoire*.

Cet habile officier se trouva malheureusement associé aux mesures violentes de l'assemblée et du comité dont il faisait

France, que Dumouriez n'a eu le temps que d'esquisser, et que Bonaparte a perfectionné. Carnot s'est plié à servir sous l'obscure tyrannie de Robespierre, ne tendant qu'au but unique de faire connaître à sa nation sa force et ses ressources. Cette utilité inappréciable excuse quelques écarts de sa conduite personnelle, qu'on ne doit attribuer qu'aux circonstances de la révolution. Carnot sera regardé de la postérité comme un philosophe austère, un parfait citoyen, bon époux, et un grand homme.

Dumouriez venait d'acquérir la funeste certitude que les forces de l'Angleterre et de la Hollande allaient se joindre à celles des autres ennemis de la France. Si elle eût été gouvernée par des hommes raisonnables, il aurait proposé d'abandonner les Pays-Bas, qu'on ne pouvait plus défendre, et de retirer l'armée derrière les places du département du Nord, en gardant quelque temps les bords de l'Escaut et la citadelle de Namur ; mais une proposition aussi raisonnable eût été regardée comme une lâcheté ou une trahison, et elle eût coûté la tête au général.

Si d'ailleurs elle eût été acceptée, elle l'eût mis sous la puissance des tyrans féroces qu'il avait le projet d'opprimer un

partie. Après la journée du 9 thermidor, Carnot demanda à partager le sort des députés accusés et poursuivis par le parti vainqueur.

Son département l'honorant, pour la troisième fois, de ses suffrages, le nomma député au conseil des cinq cents. Il fut en même temps élu membre du directoire, et dans ce dernier poste il contribua aux succès de nos armées jusqu'à l'époque du 18 fructidor, où le parti vaincu par cette journée l'entraîna dans sa chute. Rappelé après le 18 brumaire, Carnot accepta le ministère de la guerre; mais bientôt, la politique de Bonaparte lui paraissant contraire à la liberté publique, il donna sa démission. Membre du tribunat, il s'opposa énergiquement au consulat à vie; seul, il combattit plus tard l'établissement du gouvernement impérial.

Rentré dans la vie privée, Carnot ne consentit à reprendre du service que lors de l'invasion de 1814; il fit admirer ses talents et son courage à la défense d'Anvers, dont il avait accepté le commandement.

Depuis la restauration, Carnot adressa au roi ce mémoire fameux que l'on vit se répandre avec profusion dans Paris, et qui donna lieu à tant de commentaires et d'interprétations.

Bonaparte, de retour de l'île d'Elbe, le choisit pour l'un de ses ministres. Carnot accepta cette fonction, et même le titre de comte : on le lui a souvent reproché. L'ordonnance du 24 juillet le condamna à l'exil. On convient généralement du rare désintéressement dont il fit preuve en France et sur le sol étranger. Il refusa d'un grand monarque la première place dans l'instruction publique militaire ; il refusa une donation de 60,000 liv. de rente qui lui était offerte par un autre prince ; il refusa les offres magnifiques de plusieurs gouvernements ; il refusa, enfin, les présents considérables de plusieurs sociétés qui s'étaient réunies pour consoler ses malheurs. Après avoir administré les affaires et les trésors de l'État, Carnot est mort pauvre sur une terre étrangère.

(*Note de l'éditeur.*)

jour, pour sauver la France. S'il y rentrait avec son armée, suivi par l'ennemi, et ayant l'air de fuir, il perdait auprès d'elle toute sa considération, qu'il ne pouvait conserver que par de grands succès; elle eût été bien vite influencée par les jacobins de Paris, que cette retraite eût renforcés de soixante et dix mille hommes. Il ne pouvait donc se tirer de la position désespérée dans laquelle il se trouvait, que par les projets les plus audacieux. Sa réputation et la célérité de son attaque pouvaient seules suppléer à tout ce qui manquait à son armée. Armes, habillements, chevaux, vivres, argent, tout était en Hollande; il fallait aller l'y chercher. Il fit donc le projet de conquérir sur-le-champ la Hollande. Voici son plan et ses moyens :

Les réfugiés hollandais avaient assemblé un petit comité révolutionnaire à Anvers, où était aussi la légion batave. Ils avaient plus de zèle que de lumières; et quoiqu'ils dépensassent beaucoup d'argent pour entretenir des correspondances avec les diverses provinces de leur république, les renseignements que le général recevait par eux étaient très-médiocres, surtout pour la partie militaire. Il jugea seulement, d'après tout ce qu'il put tirer d'eux, que leur parti était très-considérable, surtout à Amsterdam, à Harlem, à Dordrecht ou Dort, et en Zélande. Il reprit la proposition qu'ils lui avaient faite a Paris, de faire une irruption en Zélande; il l'examina avec eux, et il eut l'air de s'y attacher, pour mieux couvrir un dessein plus hardi, et qui était plus aisé, parce qu'il paraissait plus impraticable; il ne confia ce projet qu'à MM. Koch et de Niss, qu'il jugea dignes de toute sa confiance, et qui, par leur zèle, leur probité, leur grandeur d'âme et leur civisme, auraient mérité d'être les libérateurs de leur patrie.

Voici d'abord le projet de la Zélande. Le comité hollandais avait appris que le stathouder avait fait le projet de faire fortifier l'île de Walcheren, pour s'y retirer avec les états et tous les membres du gouvernement, en cas que les Français fissent une incursion dans la Hollande, et que les peuples, dont il se méfiait, se joignissent à eux. Le comité batave proposait qu'on fît partir d'Anvers quelques mille hommes, qui se seraient glissés dans le Zuid-Beveland d'îles en îles, et de là dans celle de

Walcheren, ou il y avait à prendre Middelbourg et Flessingue. C'était par Sandvliet qu'on devait, après avoir traversé les canaux de l'Escaut, passer sur les bas-fonds de l'île de Zuid-Beveland. Il fallait ensuite traverser un bras de mer qui se trouve entre Zuid-Beveland et Walcheren : arrivé dans cette dernière île, il n'y avait encore rien de fait, si les habitants ne se déclaraient pas, ne se joignaient pas à leurs libérateurs, et ne désarmaient pas sur-le-champ la garnison de ces deux places, qui, à la vérité, ne composaient pas plus de douze à quinze cents hommes de troupes peu aguerries. Mais, pour peu qu'il y eût du retard, l'île pouvait recevoir un secours au double plus considérable que les assaillants : en ce cas, non-seulement l'entreprise était échouée, mais le détachement français eût été perdu sans ressource; sa retraite eût été impossible. Plusieurs frégates anglaises stationnaient déjà à Flessingue; et les Hollandais avaient sous l'île de Batz, dans l'Escaut, à une lieue au-dessous de Lillo, une flottille qui aurait sur-le-champ coupé au détachement français toute communication avec la terre ferme de Flandre.

Il fallait pour cette expédition une rapidité et une précision que le général ne pouvait attendre ni de ses troupes ni des Hollandais révolutionnaires : il n'avait pas un seul officier général à qui il pût confier l'exécution d'une entreprise aussi dangereuse; il ne pouvait pas abandonner son commandement pour s'en charger lui-même. S'il avait abondé dans le sens des Hollandais, il eût certainement échoué : ce mauvais début de la campagne, avec des troupes peu nombreuses et toutes neuves, eût achevé de ruiner son armée, qui, comme on le verra, souffrait déjà beaucoup de son absence, et a été, peu de temps après, battue, consternée et débandée sur la Roër et la Meuse.

Si, par le plus grand hasard du monde et contre toute probabilité, il eût réussi, cette expédition, quoique brillante, ne lui eût servi à rien : il eût perdu cinq à six mille hommes qui se fussent trouvés séparés de lui par un bras de mer, ayant entre deux toutes les places de la Flandre hollandaise; et il ne lui serait pas resté assez de troupes pour exécuter aucune autre entreprise.

Cependant, pour mieux cacher son véritable projet, il fit semblant d'adopter ce plan d'attaque, et il fit quelques dispositions qui pouvaient faire croire qu'il s'occupait de son exécution. Il avait à Anvers la petite flottille du capitaine Moultson, officier américain au service de la France, qui avait aidé à la prise de la citadelle d'Anvers : elle était composée de *l'Ariel*, de vingt-quatre canons, d'un brick de quatorze, et de trois chaloupes canonnières portant du calibre de vingt-quatre livres, la quatrième ayant échoué et étant hors d'état de servir. Il fit préparer ces bâtiments, et leur donna ordre d'aller mouiller sous le fort Lillo. Il ordonna qu'on construisît sur chaque canonnière un fourneau pour faire rougir les boulets ; il ordonna le ravitaillement et l'armement des deux forts de Lillo et de Liefkenshoeck, et de la citadelle d'Anvers. Il fit rassembler à Anvers tous les bâtiments hollandais arrêtés, lors de la déclaration de la guerre, dans les canaux de l'Escaut, pour les faire armer en brûlots. Il eut l'air de vouloir tenter de mettre le feu à la flottille hollandaise mouillée sous le fort de Batz, et de vouloir emporter de vive force ce fort, armé de quarante canons. Cette flottille se retira d'abord à Ramekens ; enfin, toutes ses vues, pendant plusieurs jours, semblèrent indiquer la Zélande, dont il laissa soupçonner que l'invasion aurait lieu à l'ouverture de la campagne.

Cependant il s'occupa tout entier de son projet, qui était très-simple, mais qui, n'ayant jamais été tenté, devait paraître impraticable : c'était d'avancer avec le corps d'armée qu'il rassemblait sur le Mordick, en masquant les places de Bréda et de Gertruydenberg sur sa droite, de Berg-op-Zoom, Steemberg, Klundert et Williamstadt sur sa gauche, et de tenter le passage de ce bras de mer, qui est d'à-peu près deux lieues, pour arriver à Dort, où, une fois débarqué, il se trouverait dans le cœur de la Hollande, et ne pourrait plus rencontrer d'obstacles, en marchant par Rotterdam, Delft, la Haye, Leyde et Harlem, jusqu'à Amsterdam. Il prenait alors à revers toutes les défenses de la Hollande, pendant que le général Miranda, avec une partie de la grande armée, aurait masqué et bombardé Maestricht et Venloo, et, dès qu'il aurait su le général Dumou-

riez abordé à Dort, aurait laissé continuer le siége de Maestricht par le général Valence, et aurait marché avec vingt-cinq mille hommes sur Nimègue, où le général Dumouriez l'aurait joint par Utrecht. Ce plan de campagne, exécuté avec rapidité, devait rencontrer très-peu d'obstacles, parce que le stathouder n'avait ni une armée rassemblée ni un plan de défense arrêté; et parce que de tous les projets auxquels il pouvait avoir à s'opposer, celui-ci était le moins présumable; car c'était, pour ainsi dire, faire passer une *armée par le trou d'une aiguille.*

En cas de réussite, Dumouriez avait le projet, dès qu'il serait maître de la Hollande, de renvoyer dans les Pays-Bas tous les bataillons de volontaires nationaux; de s'environner de troupes de ligne, et de ses généraux les plus affidés; de faire donner par les états généraux les ordres pour faire rendre toutes les places; de ne laisser faire dans le gouvernement que les changements les plus indispensables; de dissoudre le comité révolutionnaire hollandais, à qui il annonça d'avance qu'en cas de réussite chacun d'eux, en supposant qu'il eût la confiance de ses concitoyens, entrerait dans les places d'administration de la province dont il était; de préserver la république batave des commissaires de la convention et du jacobinisme; d'armer sur-le-champ à Rotterdam, en Zélande et dans le Texel, une flotte, pour s'assurer des possessions de l'Inde et en renforcer les garnisons; d'annoncer aux Anglais une neutralité parfaite; de placer dans les pays de Zutphen et dans la Gueldre hollandaise une armée d'observation de trente mille hommes; de donner de l'argent et des armes pour mettre sur pied trente mille hommes du pays d'Anvers, des deux Flandres et de la Campine, sur lesquels il pouvait compter; de restreindre l'armée française dans le pays de Liége; d'annuler dans toute la Belgique le décret du 15 décembre; d'offrir aux peuples de s'assembler comme ils voudraient à Alost, à Anvers, ou à Gand, pour se donner une forme solide de gouvernement, telle qu'elle leur conviendrait: alors de rassembler un certain nombre de bataillons belges, à huit cents hommes chacun, qu'il comptait porter à quarante mille hommes; d'y joindre de la cavalerie; de proposer aux

Impériaux une suspension d'armes : s'ils la refusaient, il comptait, avec plus de cent cinquante mille hommes, les chasser au delà du Rhin ; s'ils l'acceptaient, il avait plus de temps et de moyens pour exécuter le reste de son projet, qui était, ou de former une république des dix-sept provinces, si cela convenait aux deux peuples, ou d'établir une alliance offensive et défensive entre les deux républiques belge et batave ; si la réunion ne leur convenait pas, de former entre elles deux une armée de quatre-vingt mille hommes jusqu'à la fin de la guerre ; de proposer à la France de s'allier avec elles, mais à condition qu'elle reprendrait la constitution de 1789, pour faire cesser son anarchie ; et, en cas de refus, de marcher sur Paris avec les troupes de ligne françaises et quarante mille Belges et Bataves, pour dissoudre la convention et anéantir le jacobinisme.

Tel est le projet, qui n'a été connu que de quatre personnes [1], qui paraîtra au lecteur une chimère, qui cependant a failli réussir, et qui, d'après la disposition des esprits et d'après tous les calculs de l'art, était immanquable, si les événements les plus funestes, entièrement étrangers aux dispositions et à la conduite du général, n'avaient pas rompu toutes ses mesures, et ne l'avaient pas forcé de renoncer à ses espérances, pour aller réparer les fautes de ses lieutenants, et sauver la grande armée, qui était sur le point d'être entièrement perdue. Ce projet, s'il eût réussi, eût terminé la guerre et sauvé la France.

CHAPITRE II.

Formation de l'armée. — Ordres à la grande armée. — Conseils au ministre de la guerre. — Thouvenot et Petit-Jean à Anvers. — Ordres pour la levée des bataillons belges. — Valence à Anvers. — Emprunt. — Manifeste.

Le plan une fois conçu, pour l'exécuter il fallait tout créer. Il n'y avait à Anvers que deux faibles bataillons de gendarmerie nationale, d'environ trois cent cinquante hommes chacun, la

[1] S'il en faut croire le général Miranda, trois de ces quatre personnes étaient Danton, Lacroix, et Westermann.

troupe la plus indisciplinée, la plus détestable pour la guerre, la plus dangereuse, pour les généraux et pour les citoyens paisibles, qui ait jamais existé. Ces féroces janissaires avaient chacun quarante sous par jour, en argent, sans retenue; ils nommaient eux-mêmes leurs officiers, et commettaient tous les crimes. Le général, en les passant en revue, leur annonça très-sévèrement que s'ils continuaient à se permettre les désordres dont on les accusait, ou la moindre mutinerie, il les renverrait sur-le-champ en France. Cette gendarmerie était composée des anciennes gardes françaises. Il y avait en outre cent cinquante hommes du 20e régiment de cavalerie et trois bataillons de gardes nationales, avec la légion batave, d'environ deux mille hommes, dont deux cents à cheval. Une douzaine de bataillons de gardes nationales nouvellement levées, la plupart sans fusils, sans gibernes et sans souliers, étaient cantonnés dans les villes et villages de la West-Flandre, et ne s'attendaient à entrer en campagne qu'au mois de mai.

Il n'y avait pas une pièce de canon de siége, pas un obusier, point de magasin, point d'argent, point de commissaire des guerres, ni commis d'aucune espèce. Il n'y avait cependant pas de temps à perdre. La précipitation avec laquelle la convention nationale avait déclaré la guerre, le 1er février, avertissait les Hollandais, qui préparaient leur défensive. Pour peu que le général ne les prévînt pas par la plus étonnante célérité, l'attaque devenait impossible; s'ils avaient mis la même rapidité que lui dans leurs préparatifs, il eût certainement échoué.

Le général Miranda était resté pendant l'hiver à la tête de l'armée du Nord. Ce général était né à Carracas, terre ferme, Amérique du sud; il était homme d'esprit et très-instruit, sachant la guerre par théorie mieux qu'aucun des autres généraux de l'armée, mais ne l'ayant pas pratiquée; son amitié intime avec Pétion l'avait fait entrer au service, l'année précédente, comme maréchal de camp; il était venu joindre le général Dumouriez en Champagne, au camp de Grandpré, s'était attaché à lui, et lui avait été fort utile dans les différentes attaques des Prussiens, et nommément à la retraite du 15 septembre, sur Saiute-Menehould. Ce général avait un caractère bizarre, hautain et

dur, qui le faisait universellement haïr; il ne savait pas mener les Français, qu'il faut toujours conduire avec gaieté et confiance [1].

Le général Dumouriez l'avait fait nommer lieutenant général dès le mois de novembre 1792, et lui avait conféré le commandement de l'armée du Nord, avec l'espoir du titre de général en chef à la première occasion. Miranda était jaloux de ce que Valence, plus ancien lieutenant général que lui, ayant, pendant la campagne de 1792, commandé d'une manière brillante l'avant-garde du général Kellermann et des corps détachés, avait été fait général en chef sur la demande du général Dumouriez, à qui il ne pardonnait pas cette préférence. Ses passions fougueuses n'avaient point encore éclaté, et il ne les a développées, pour le malheur de la France, qu'à la bataille de Nerwinde. Il paraissait alors plein de zèle et d'attachement pour son général, qui lui avait mandé de Paris de préparer son artillerie de siége pour ouvrir la campagne de très-bonne heure par celui de Maestricht, en cas que les affaires ne s'arrangeassent pas avec l'Angleterre et la Hollande.

Le général Lanoue commandait l'armée du général Dumouriez; c'est un très-brave et honnête homme. Cinquante ans de service le rendaient respectable, mais avaient diminué sa vigueur. Il avait auprès de lui le général Thouvenot, chef de l'état-major de l'armée, officier du plus rare mérite.

L'armée du général Valence était commandée, en son absence, par le lieutenant général Leveneur, homme très-brave, mais sans tête et sans capacité [2].

Le général Dumouriez ordonna au général Miranda de se présenter devant Maestricht avec une partie de son armée, sans dégarnir la basse Meuse; de se renforcer jusqu'à vingt-cinq ou trente mille hommes aux dépens des deux autres armées; de communiquer ses ordres aux autres généraux pour qu'ils resserrassent leurs quartiers, et tinssent les troupes alertes et toutes prêtes, afin de pouvoir les rassembler sur un seul point,

[1] Voyez, relativement à Miranda, la note de la page 269, tome Ier (tome XI de la collection).
(*Note de l'éditeur.*)

[2] Consultez, au sujet du général Leveneur, une note insérée tome Ier, p. 250 (tome XI de la collection).
(*Note de l'éditeur.*)

si les Impériaux qui se renforçaient sur l'Erffle, et les Prussiens qui en faisaient autant à Wesel, paraissaient vouloir faire une jonction pour secourir Maestricht, comme on devait s'y attendre. Le général Dumouriez crut bien faire en n'indiquant point le quartier de rassemblement de cette armée d'observation, et c'est en quoi il avoue qu'il a eu très-grand tort.

Dans la suite de son instruction, il lui développait avec confiance son plan d'attaque. Il lui mandait de ne point s'attacher à faire un siége en règle dans une saison qui ne le permettait pas; de brusquer la place; de l'écraser de bombes et de boulets rouges, comme le duc de Saxe-Teschen avait fait devant Lille; de ne pas s'y arrêter, mais, dès qu'il apprendrait par un courrier que le général Dumouriez aurait passé le Mordyck, de laisser continuer le siége par le général Valence qui devait incessamment arriver de Paris, et de marcher avec la plus grande promptitude sur Nimègue, en passant par la frontière du duché de Clèves, pour couper les Prussiens, s'ils voulaient arriver en Hollande avant lui : il devait, pour cela, faire attaquer Venloo par le général Champmorin, excellent ingénieur, pendant que lui-même assiégerait Maestricht, afin d'être maître du bas de la Meuse jusqu'à Genep : il lui fixait vingt-cinq à trente mille hommes au plus, pour ne pas trop dégarnir les Pays-Bas et la haute Meuse : il lui recommandait la plus grande célérité dans ses préparatifs, pour que Maestricht fût entièrement bloqué du 12 au 15; il lui donnait pour la conduite du siége le lieutenant général Bouchet, excellent ingénieur.

Il mandait à peu près la même chose aux généraux Lanoue et Thouvenot, en leur enjoignant d'annoncer à l'armée qu'il allait bientôt y arriver, après avoir visité les quartiers d'hiver le long de la basse Meuse. Il mandait au lieutenant général Moreton, commandant à Bruxelles, qu'il allait incessamment se rendre dans cette ville. Il mandait au général d'Harville de rassembler ses quartiers d'hiver sous Namur le 20 février, parce qu'il devait aller le 22 inspecter sa division. En trompant ainsi ceux de ses généraux qui ne devaient pas coopérer avec lui, il trompait également les ennemis, qui ne pouvaient plus prévoir par où il commencerait sa campagne.

Digitized by Google

Quelques jours après le départ de Paris du général Dumouriez, Pache était enfin sorti du ministère de la guerre, pour prendre la mairie de Paris. On avait nommé à sa place le général Beurnonville, que Dumouriez avait fait lieutenant général, et général en chef en très-peu de temps; qu'il avait appelé son *Ajax et son fils*, et qui débuta franchement par exécuter, autant qu'il le pouvait, tout ce que lui représentait ou recommandait *son père*, et ce qu'il croyait pouvoir lui être utile. Le général lui annonça seulement qu'il allait attaquer la Hollande, sans lui détailler son plan, de peur d'être trahi par l'indiscrétion ou la mauvaise volonté des commis de la guerre.

Pache, peu de jours avant son départ du ministère, avait ordonné la démolition du peu de fortifications qui restaient à Mons et à Tournay. Cet ordre maladroit avait indigné les habitants de ces deux villes; le général l'avait fait suspendre : non-seulement il priait le nouveau ministre de le révoquer, mais il lui conseillait très-fortement d'ordonner qu'au contraire on réparât très-promptement les fortifications de ces deux places; qu'on fortifiât avec la même promptitude la hauteur du château d'Huy; qu'on fît une enceinte en terre autour de Malines, qui, au moyen de ses eaux, pouvait facilement être mise en état de défense; qu'on établît de bonnes batteries à Ostende, Nieuport et Dunkerque, pour lier la défensive de nos frontières, de manière à ce qu'elles ne pussent pas être facilement pénétrées, dans le cas très-probable de l'évacuation des Pays-Bas : il lui conseillait de rétablir complétement les lignes entre Dunkerque et Bergues; de faire tracer un camp retranché sur le Mont-Cassel; de faire fortifier, comme postes de campagne, Orchies entre Lille, Douai et Condé, Bavay en avant du Quesnoy, entre Condé et Maubeuge, et Beaumont entre Maubeuge et Philippeville.

Tels étaient les conseils que donnait le général Dumouriez, qu'on accuse d'avoir trahi sa patrie, qu'il a bien servie jusqu'au dernier moment, et qu'il servira encore avec le même zèle, si jamais elle a un roi et une constitution. Si ces conseils eussent été ponctuellement suivis, l'armée combinée aurait été arrêtée plus longtemps sur l'extrême frontière, et n'aurait pas pénétré si facilement en France.

Il demandait aussi au ministre de lui faire passer des renforts, et de lui envoyer sur-le-champ le général d'Arçon avec quelques ingénieurs, ayant à faire une guerre de siéges. Beurnonville exécuta sur-le-champ tout ce qui était en son pouvoir, et d'Arçon arriva à temps. Ce maréchal de camp est un des meilleurs ingénieurs et un des plus honnêtes hommes de France : il avait été accusé d'aristocratie par le fameux prince de Hesse, un jacobin des plus méprisables [1], et il avait été destitué. Le général Dumouriez, qui connaissait depuis longtemps son mérite, le fit rétablir au service de sa patrie, et s'en est bien trouvé.

Le général de Flers commandait à Bruges. Il était très-brave, mais entêté et sans capacité. Comme il avait reçu un coup de fusil au camp de Maulde, le général l'avait fait maréchal de camp, et l'avait envoyé à Bruges, commandant dans la West-Flandre, et chargé d'y recevoir les dix mille hommes de renfort que le ministre Pache y avait fait passer sur sa demande. A son passage à Bruges, de Flers lui avait expliqué un projet qu'il avait de surprendre la ville de l'Écluse. Le général avait fait semblant de l'adopter : il envoya de Flers à Beurnonville, en le priant de lui composer un corps de cinq à six mille hommes, avec un petit train d'artillerie, dans la partie de Bruges, pour menacer la Flandre hollandaise ; ce qui fut exécuté complétement et avec promptitude.

Le projet du général n'était point de charger de Flers d'attaquer les places de la Flandre hollandaise, qu'il n'aurait pas pu prendre, mais d'avoir ce petit corps à sa disposition pour remplacer dans la partie d'Anvers et de Bréda le corps d'armée qu'il allait conduire en Hollande. Ce petit rassemblement devait encore aider à tromper les Hollandais sur le véritable point d'attaque, surtout le général de Flers étant trompé le premier, et faisant des préparatifs très-ostensibles pour son expédition.

[1] Il s'agit probablement ici du prince Charles-Constantin de Hesse-Rhinfels, commandant à Perpignan, qui, en 1792, dénonça devant l'assemblée législative la municipalité de cette ville et les administrateurs du département des Pyrénées Orientales, et qui, en 1793, sollicita vainement son admission aux jacobins, Dufourni ayant invoqué contre lui un arrêté qui s'opposait à l'admission des princes dans la société.
(*Note de l'éditeur.*)

Le général n'avait pas encore un seul officier d'état-major ; il les avait tous laissés à Liége, ainsi que ses aides de camp ; il n'était accompagné que de son fidèle Baptiste. Il crut devoir laisser ses équipages et ses aides de camp à la grande armée, pour faire croire qu'il y retournait ; il ne fit venir que quelques chevaux à Anvers, sous le prétexte de vouloir parcourir à cheval les cantonnements de la Meuse. Pour son état-major, il fit venir quatre aides ; et il choisit, pour en être chef, le colonel Thouvenot, frère cadet du général du même nom. Cet officier, qui a toujours été l'ami de son général, est rempli d'honnêteté, de connaissances, de courage et de ressources. Il a été de la plus grande utilité au général pendant la campagne de Hollande, et depuis qu'ils ont l'un et l'autre abandonné l'armée.

Le général Thouvenot était bien nécessaire à la grande armée. Lui seul connaissait bien les quartiers d'hiver et les détails de l'état-major ; lui seul pouvait concilier les généraux, qui s'entendaient mal entre eux. On savait qu'il avait la confiance entière de Dumouriez, on savait qu'il la méritait ; on ne l'en aimait pas davantage, mais il était respecté ; et on jugeait que ses avis, étant d'accord avec les intentions de son général, devaient être regardés comme ses propres ordres.

Le commissaire ordonnateur Petit-Jean [1] était seul à l'armée pour pourvoir à tous les détails du siége de Maestricht, des cantonnements entre la Meuse et la Roër, des quartiers d'hiver de toute la Belgique, des magasins de toute espèce à former. Il était fâcheux de le distraire de ces soins multipliés avant l'arrivée du commissaire ordonnateur Malus, qu'on retenait toujours à Paris, quoiqu'on eût promis au général de le lui rendre. Il se détermina à faire venir à Anvers le général Thouvenot et le commissaire Petit-Jean, et en deux jours il arrangea avec eux un corps d'armée et tous les ordres nécessaires pour son rassemblement, son armement, son équipement, enfin pour la mettre tout de suite en campagne.

Il fit venir de Liége le général la Bayette et le lieutenant-colonel la Martinière, pour former son train d'artillerie, qui, à la

[1] Il avait été absous, et rétabli dans ses fonctions.
(*Note de l'éditeur.*)

vérité, était très-peu considérable. Ces deux officiers ont servi avec un zèle et une intelligence qui passent tout éloge.

Il remit au général Thouvenot et au commissaire Petit-Jean, à leur départ, une instruction pour une levée uniforme de vingt-cinq bataillons belges, à huit cents hommes chacun ; il en chargea les officiers généraux commandant dans les différentes provinces, et il en nomma inspecteur général le général Thouvenot ; il chargea Petit-Jean de leur habillement, de leur armement, de leurs revues, de leur solde, en conséquence d'un décret rendu par la convention, qui mettait toutes ces troupes à la solde de la France. Jusqu'alors les provinces avaient projeté ou exécuté arbitrairement des levées de légions, de régiments, de corps inégaux, surchargés d'officiers qu'on payait sur la bonne foi d'un comité militaire belgique, très-ignorant, très-fripon, gouverné par un général Rozière, ancien officier français, sans mérite ni talents.

Le général Valence, en arrivant de Paris, passa par Anvers pour venir prendre ses instructions. Dumouriez lui communiqua tout son plan, les ordres qu'il avait donnés à Miranda, et ceux qui regardaient l'armée qu'il allait commander, pour protéger d'abord le siége de Maestricht, et pour le continuer ensuite, s'il n'était pas pris lorsque Miranda serait obligé de partir pour Nimègue. Il lui recommanda de visiter ses quartiers d'hiver et ceux de l'armée entière, d'indiquer un point de rassemblement, de veiller sur les mouvements des ennemis, et de se disposer à les observer et même à les combattre, s'ils tentaient de marcher au secours de Maestricht, comme on devait s'y attendre. Il lui recommanda surtout de faire diligence, et de se bien concerter avec Miranda. Il envoya en même temps ordre au général Lanoue d'obéir au général Valence, à qui il recommanda de bien s'entendre avec le général Thouvenot, qui ne pouvait que lui être infiniment utile.

Le comité des finances de la convention nationale, se méfiant des généraux, ou voulant les contrarier, avait ordonné que les trésoriers ne fourniraient aux troupes que la solde, sans assigner de fonds pour les autres dépenses, quoique les troupes fussent sans armes, sans habits, sans souliers. Le trésorier de

l'armée n'avait donc fait les fonds pour le corps de troupes destiné à l'expédition de la Hollande, que pour la solde de quinze jours ; et ces fonds ne montaient qu'à deux cent quarante mille livres. C'est tout ce qui a été mis en caisse pour l'expédition de Hollande, qui n'a même pas coûté cette somme, parce que l'armée a vécu aux dépens du pays. Il y avait cependant une quantité prodigieuse de dépenses accessoires à faire.

Malgré toutes les vexations des Français, toute la nation belgique rendait justice au général Dumouriez. Aucune ville en Europe ne rassemble autant de riches capitalistes qu'Anvers. Depuis la destruction de son commerce, les habitants ont suppléé à cette source de richesses par la plus stricte économie. Ils ne dépensent qu'une petite partie de leurs revenus ; du surplus, ils en font de nouveaux capitaux, qu'ils accumulent et augmentent tous les ans. Le général assembla les magistrats et les notables, et il ouvrit un emprunt de douze cent mille florins. Un négociant, nommé Verbrouck, fut chargé de la recette ; et le commissaire ordonnateur Petit-Jean fut chargé de donner tous les ordres pour l'emploi de ces fonds Cet emprunt a produit deux cent mille florins, qui ont été une ressource très-précieuse. Ils ont servi à habiller et à armer la légion du Nord, les hussards de la république, et plusieurs autres corps français ou belges. Le général Dumouriez, qui n'a pas même eu le temps de voir le détail de l'emploi de cet emprunt, et qui était en Hollande pendant qu'on le percevait et qu'on l'employait, a encore été calomnié à cet égard. On a dit aux jacobins, et depuis à la convention, qu'il avait mis cet emprunt dans sa poche. Un homme occupé d'aussi grands intérêts que ceux qui l'agitaient ne pense guère à l'argent.

Il publia avant d'entrer en Hollande un manifeste qui, avec beaucoup de raison, a choqué la maison d'Orange. Cette pièce, dans une guerre ordinaire, eût été très-déplacée, quoique l'histoire nous accoutume à voir ordinairement précéder les hostilités entre les peuples les plus civilisés, par des injures et des accusations mutuelles. Mais on aurait tort d'attribuer au caractère moral du général Dumouriez ce que lui imposait son caractère public. Il s'agissait d'encourager un parti très-considérable

Digitized by Google

que ses malheurs précédents avaient rendu timide; il s'agissait d'abattre le courage et l'espoir des partisans du stathouder; il était nécessaire de séparer la nation de sa cause, et de la lui rendre personnelle : cela était même strictement juste, car la nation hollandaise ne désirait pas la guerre, elle la craignait même, comme très-contraire à ses intérêts. C'est donc une pièce de circonstance qui, d'ailleurs, le mettait à l'abri d'être censuré et poursuivi trop vivement par la convention nationale, dont il avait tout à craindre, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à pénétrer en Hollande.

Non-seulement tous ces préparatifs furent faits, mais l'armée fut prête en dix jours, et les premières colonnes entrèrent le 17 sur le territoire hollandais. Ce qui était le plus important, c'était de cacher à tout le monde la faiblesse de ce corps de troupes : le général s'y appliqua, et réussit si bien, que les troupes elles-mêmes ne se croyaient pas moins fortes que de trente mille hommes. Quant aux Hollandais, ils ont toujours cru avoir affaire à une armée très-considérable; et ceux des habitants d'Anvers qui leur donnaient des nouvelles les confirmaient dans cette fausse opinion, en exagérant le nombre de ces troupes qui passaient au travers de la ville.

CHAPITRE III.

Rassemblement de l'armée; sa force. — Premiers mouvements. — Rencontre de l'ambassadeur de Suède. — Prise de Bréda, Klundert, Gertruydenberg. — Siége de Willemstadt. — Blocus de Berg-op-Zoom, Steenberg. — Sommation d'Heusden. — Le général au Mordyck. — Préparatifs pour le passage par le Mordyck et Roowæert. — Second projet par Gertruydenberg. — Le général reçoit ordre de partir, quitte son armée. — Instruction qu'il laisse au général de Flers.

L'armée fut rassemblée le 17 en avant d'Anvers, sur le territoire hollandais, depuis Berg-op-Zoom jusqu'à une lieue de Bréda, dans des cantonnements serrés où elle eut ordre de se maintenir; elle attendit là son artillerie; et le général, qui avait beaucoup de choses à régler, tant pour son expédition que pour

ce qui regardait la grande armée de la Meuse et les affaires des Pays-Bas, fut obligé de rester à Anvers jusqu'au 22, et n'en put partir que ce jour-là, avec l'artillerie et les dernières colonnes.

Cette armée était composée de vingt-un bataillons, dont deux seulement de troupes de ligne, le quatre-vingt-dixième régiment, ci-devant Conti, qui n'avait pas fait la guerre, et la gendarmerie nationale. Ces vingt-un bataillons au complet auraient fait de douze à quatorze mille hommes; mais il n'y en avait pas dix mille sous les armes.

Trois bataillons de volontaires avaient fait la campagne précédente en Flandre; tous les autres étaient de nouvelles levées, la plupart des enfants de treize à seize ans. Il n'y avait que huit bataillons qui eussent du canon. La cavalerie consistait en cent hommes excellents du vingtième régiment de cavalerie, cinquante dragons du sixième régiment, le huitième régiment de hussards, formant à peu près trois cents hommes, mal armés, mal montés et de nouvelle levée, cent hussards belges assez bons, quatre-vingts dragons bataves, et trois cents hommes à cheval de la légion du Nord, commandée par le colonel Westermann, de nouvelle levée et très-indisciplinée. Cela formait environ mille chevaux. Les troupes légères consistaient en trois bataillons bataves, qui ont fort bien servi, faisant à peu près quinze cents hommes, environ mille Belges levés à Bruges et à Gand, dont deux cents dragons à pied, et l'infanterie de la légion du Nord, d'à peu près douze cents hommes, très-pillards, et médiocres soldats. Enfin cette armée, qui, au complet, aurait pu monter à dix-huit mille hommes, formait en totalité un corps de treize mille sept cents combattants. Son artillerie consistait en quatre pièces de douze, huit de huit, quatre mortiers de dix pouces, vingt petits mortiers pour des grenades, et quatre obusiers.

Le général divisa cette petite armée en quatre parties. Une avant-garde, composée de deux bataillons de gardes nationales, deux bataillons bataves, le corps des Belges, une partie de la légion du Nord, les cinquante dragons du sixième régiment et les quatre-vingts dragons bataves, enfin la cavalerie de la légion du Nord; elle était commandée par le général Berneron. La di-

vision de droite, commandée par le général d'Arçon, ayant sous lui le colonel Westermann, était composée de neuf bataillons de gardes nationales et des deux bataillons de gendarmerie, qui ne comptaient que pour un, avec la moitié des hussards de la république. La division de gauche, commandée par le colonel Leclerc, chef du régiment de Bouillon, que le général avait fait venir de la grande armée, était pareillement composée de neuf bataillons, dont un de troupes réglées, et de cent cinquante hussards de la république : il est à noter que ce régiment de hussards, faute de chevaux et d'armes, était resté en arrière, qu'il n'a rejoint qu'à Bréda en très-mauvais ordre, et que le général a été obligé de casser le colonel, nommé Dumont, qui était un tailleur de Lille, imbécile, ivrogne et fripon, mais grand jacobin; il donna ce régiment au lieutenant-colonel Morgan, un de ses aides de camp. L'arrière-garde, commandée par le colonel Tilly, un des aides de camp du général, était composée d'un bataillon de gardes nationales, d'un bataillon batave, de deux cents Belges, de cent hommes du vingtième régiment de cavalerie, et de cent hussards belges. Le général attacha à chacun de ces quatre corps une petite division d'artillerie. C'est avec cette armée que le général entreprit la conquête de la Hollande, parce qu'il savait qu'il y avait un parti puissant qui l'attendait avec impatience, et qui devait se déclarer à mesure qu'il entrerait dans le pays. Il n'eut ni le temps, par la rapidité de ses mouvements, ni le moyen, faute d'officiers à la tête des corps, d'organiser cette armée, et de lui donner de la discipline et de l'ensemble. Mais elle était pleine d'ardeur et de confiance; l'expédition à laquelle il la menait était un coup de main très-convenable au génie de la nation. Le général prévint ses troupes de la rigueur du climat, de la quantité de places fortes à prendre, entourées d'inondations, de canaux, de bras de mer à traverser; mais en leur peignant tous ces obstacles il leur annonçait qu'une fois arrivés en Hollande, ils trouveraient en abondance des amis, des vivres, des armes, des habits, et de l'argent.

Le soldat français est très-spirituel, il faut raisonner avec lui; et dès que son général a le bon esprit de le prévenir sur les obstacles qu'il rencontrera, il ne pense plus qu'à les vaincre, et

il s'en fait un jeu. Si au contraire on lui cache ses dangers, il s'étonne en les apercevant; et une fois que le découragement le presse, ou plutôt le dégoût de ce qu'on veut lui faire faire, la méfiance s'en mêle, il devient presque impossible de le rallier, et d'en tirer aucun parti.

Le général avait fait partir, le 16, le général Berneron avec l'avant-garde; il lui avait annoncé qu'il serait soutenu, par échelons, par le corps d'armée. L'instruction qu'il lui avait donnée par écrit lui prescrivait, 1° d'envoyer sur-le-champ un corps détaché de huit cents hommes d'infanterie et cent de cavalerie, commandé par le lieutenant-colonel Daendels, Hollandais, au Mordyck, pour y arrêter tous les bateaux, ainsi qu'à Swaluwe et à Roowœrt, et les garder; 2° d'établir son avant-garde sur la petite rivière de Merck, depuis Oudenbosch et Sevenbergen jusqu'à Bréda; 3° d'établir un pont sur la Merck, pour se donner une communication assurée par le lieutenant-colonel Daendels, et pouvoir le soutenir contre les sorties des garnisons voisines.

Il y avait dans Berg-op-Zoom, Gertruydemberg et Bréda, trois régiments de dragons, qui étaient plus forts que toute la cavalerie du général, et assez d'infanterie pour les soutenir. Il est certain que s'ils se fussent réunis, et qu'ils eussent été joints par la cavalerie de Bois-le-Duc et Heusden, ils auraient suffi pour replier l'avant-garde, et faire échouer l'expédition; mais le général Dumouriez savait qu'il n'y avait pas un seul général hollandais, chargé de la défense du pays, qui pût rassembler cette cavalerie; et il était sûr que, n'y ayant pas un plan de défense générale, chaque commandant de place, ne pensant qu'à lui, ne voudrait compromettre extérieurement aucune partie de sa garnison contre une armée que chacun d'eux croyait très-forte, et qui paraissait, par l'étendue de son cantonnement, menacer plusieurs villes à la fois. Chaque commandant ne s'étant pas attendu à une attaque aussi prompte, et dans cette saison, était assez embarrassé à travailler à mettre sa place en état de défense.

Le général, en arrivant le 22 à son premier cantonnement, fut étonné et affligé de voir que ses ordres n'avaient point été exécutés, qu'aucune partie de l'avant-garde n'avait encore passé la Merck,

ce qui avait donné le temps aux Hollandais de retirer tous les bateaux de Mordyck vers l'autre bord, du côté de Dort, sous la protection de trois bâtiments garde-côtes, qu'ils faisaient stationner dans ce passage. Cette première faute lui rendait le passage plus difficile et presque impossible, s'il ne trouvait pas d'autres bateaux pour remplacer ceux sur lesquels il avait compté.

Il poussa sur-le-champ en avant Berneron et Daendels. Il ordonna au général d'Arçon, avec la division de droite, de bloquer Bréda; et au colonel Leclerc, avec la division de gauche, de bloquer, par un cantonnement serré, Berg-op-Zoom et Steenberg. Les commandants de ces deux dernières places abandonnèrent tous les dehors; le colonel Leclerc s'empara du petit fort de Blaw-Sluys en avant de Stemberg, et fit sommer le commandant. Celui de Berg-op-Zoom hasarda deux ou trois petites sorties qui ne produisirent que quelques déserteurs, qui vinrent s'engager dans les Bataves.

Le général avec son arrière-garde s'avança entre les deux divisions de son armée à Sevenbergen, et il porta devant lui l'avant-garde dans la partie du Princeland, où sont les deux places de Klundert et Williemstadt, qu'il lui ordonna d'assiéger; et il ordonna au lieutenant-colonel Daendels de se porter au Nordschantz, pour couper la communication entre Willemstadt et Klundert : cet officier y trouva trois petits bâtiments pontés qu'il garda, pour exécuter, quand il en serait temps, la partie de l'entreprise dont il était personnellement chargé. Le général avait nommé colonels MM. Koch et de Nyss : le premier, plein d'audace et d'éloquence, devait accompagner Daendels; le second, plein de sagesse et de courage, devait rester auprès de lui.

Il ne se dissimulait pas la difficulté du passage du Mordyck; et voici, dans le premier projet, comment il comptait l'exécuter : D'après l'instruction donnée au général Berneron, Koch et Daendels devaient, dès le 17, se trouver au Mordyck avec neuf cents hommes, soutenus par toute l'avant-garde placée sur la Merck. Ils devaient y ramasser tous les bateaux qu'ils auraient trouvés sur la côte. Dès le 21 ou le 22 au plus tard, ils devaient, en s'entassant dans ces bateaux pour un passage d'à peu près deux lieues, aborder à l'île de Dort, entrer dans la ville, sur laquelle ils comptaient dé-

sarmer ou joindre à eux à peu près deux cent cinquante hommes qui y étaient en garnison, avec l'aide des habitants, qu'ils espéraient faire déclarer, et amener de Dort au Mordyck plus de cent bâtiments pontés qui s'y trouvaient tout gréés, en mettant du canon sur trois ou quatre des plus forts, qui feraient l'avant-garde, pour chasser les trois petits bâtiments garde-côtes, qu'ils prétendaient même tenter d'enlever à l'abordage, ces bâtiments étant très-mal armés et très-faibles d'équipages. L'armée alors devait arriver à Sevenbergen, Oudenbosch, Mordyck et Swaluwe, et devait passer en une ou deux divisions, protégée par son arrière-garde, qui aurait coupé le pont de la Merck pour en défendre le passage contre les garnisons qui auraient pu sortir pour l'inquiéter. Une fois trois ou quatre mille hommes passés, le pont était fait; une fois l'armée à Dort, il n'y avait plus d'obstacles à craindre.

Le jour que le général quitta Anvers, il eut à souper, dans un village, le baron de Staël, ci-devant ambassadeur de Suède en France, qui allait à Paris, et qui lui apprit que toute la partie de l'Allemagne et de la Hollande qu'il venait de traverser lui souhaitait les plus grands succès, et qu'on l'attendait à Utrecht, où son logement était préparé. Il lui confirma ce que le général savait déjà, que la plus grande consternation régnait dans le parti stathoudérien. Sans vouloir pénétrer le secret de son voyage, le général lui conseilla d'attendre le succès de son expédition avant de s'ouvrir avec le ministère de France, pour ne pas compromettre sa cour et se faire désavouer, et, dans tous les cas, de ne dire à Paris que ce qu'il voudrait bien qui fût imprimé et su de tout le monde. Ce ministre l'assura qu'il n'allait que pour ses affaires particulières. Le général, avant son départ d'Anvers, avait donné le même conseil à un personnage très-important de la Pologne, qui était pareillement venu le voir. Sa maxime était de compromettre le moins qu'il pouvait les nations étrangères avec un ministère esclave d'une assemblée de sept cents factieux, qui n'avaient ni expérience, ni justice, ni discrétion.

Le premier plan du général avait été totalement dérangé, par la négligence que les commandants de l'avant-garde avaient apportée dans l'exécution de sa première instruction. Il ne perdit

cependant pas l'espoir de réussir, mais il fit de nouvelles dispositions. Il avait trouvé dans les canaux, entre Oudenbosch et Sevenbergen, vingt-trois bateaux pontés, depuis vingt jusqu'à soixante-dix tonneaux. Il chargea un commissaire des guerres, nommé Boursier, homme zélé et intelligent, de les faire arranger pour porter douze cents hommes. Quatre devaient porter du canon, et faire l'avant-garde de cette flottille. Il ordonna la levée de tous les charpentiers et de tous les matelots des petits ports des environs; il assigna à ces hommes une forte paye sur les fonds que le comité hollandais prélevait sur les biens appartenant en propre au prince d'Orange et à ses partisans connus.

Depuis son entrée en Hollande, l'armée ne coûtait plus que sa solde. Le pays fournissait gratuitement les vivres et les fourrages; les habitants offraient et donnaient de l'argent pour favoriser le succès de l'expédition. Jamais armée n'a été reçue avec plus de cordialité, et jamais soldats n'ont moins mérité une réception aussi amicale, car les gendarmes et les troupes légères se permettaient tous les crimes. Il n'en était pas de même des troupes de ligne et des gardes nationales, qui se sont toujours conduites avec honneur et humanité.

Comme la préparation de la flottille demandait du temps, le général fit encore un autre changement dans sa première disposition. D'après son premier projet, il ne devait que masquer les places fortes, et se glisser, pour ainsi dire, entre elles, pour aller s'embarquer sur-le-champ au Mordyck. Alors il avait le temps d'insulter ces places; et il comptait assez sur la faiblesse et l'inexpérience des commandants et des garnisons, pour espérer d'en enlever au moins une, ce qui devait donner un grand relief à ses armes, et lui procurer de l'artillerie et des munitions, dont il était assez mal pourvu.

Il ne voulait point faire de siége en règle, 1° parce qu'il aurait fallu, pour le pousser, rassembler en un seul point sa petite armée, dont l'ennemi aurait bientôt connu la faiblesse; 2° parce qu'il n'aurait plus été le maître de la campagne, et qu'il eût été alors très-facile aux garnisons des places qui auraient été libres de revenir de leur étonnement, de se mettre en campagne, de lui couper sa communication avec Anvers, et d'aller chasser ses

travailleurs et détruire sa petite marine, sa seule espérance. Ainsi, sans rien déranger à la première disposition des cantonnements, en continuant de faire bloquer par le colonel Leclerc Berg-op-Zoom et Steenberg, il ordonna au général d'Arçon d'attaquer Bréda, et il fit en même temps attaquer Klundert par son avant-garde.

Bréda est une place renommée pour sa force : elle était garnie de deux cents pièces de canon, bien palissadée, et couverte par une inondation. Deux mille deux cents hommes d'infanterie et un régiment de dragons défendaient la place ; mais le gouverneur, le comte de Byland, était homme de cour, et n'avait pas fait la guerre. Les troupes prenaient leur pain chez le boulanger, leur viande chez le boucher, et n'avaient point de magasins. Les places hollandaises, pour la plupart, sont couvertes d'inondations, et hérissées d'ouvrages extérieurs ; mais beaucoup manquent de casemates. Les habitants, quoique sujets particuliers du prince, étaient fort attachés à la faction contraire. Le général d'Arçon, sans ouvrir de tranchée, dressa deux batteries de quatre mortiers et quatre obusiers, très-près de la place, du côté du village de Hage. Les ennemis répondirent par un feu très-vif pendant trois jours. Le quatrième, il ne restait plus que soixante bombes au général d'Arçon ; il allait être forcé de lever le siége après les avoir tirées, lorsque le colonel Philippe de Vaux, aide de camp du général Dumouriez, qui entrait pour la seconde fois dans la place pour réitérer la sommation, ayant annoncé au comte de Byland que le général Dumouriez allait arriver avec toute son armée, et qu'alors il n'y aurait aucun quartier à espérer, détermina le gouverneur, de l'aveu de tous les officiers de sa garnison, à capituler. On lui accorda les honneurs de la guerre, et tout ce qu'il voulut. Les Français entrèrent dans la place, qui n'était point du tout endommagée, n'y ayant eu que quelques maisons offensées par nos bombes. On y prit deux cent cinquante bouches à feu, près de trois cents milliers de poudre, et cinq mille fusils de munition, dont nous avions grand besoin. Ce siége n'avait pas coûté vingt hommes des deux côtés. Les Français poussaient la témérité jusqu'à danser la *Carmagnole* sur les glacis, du côté qui n'était pas inondé. Trente dragons de

Byland firent une sortie sur les danseurs, en sabrèrent quelques-uns, et rentrèrent dans la place avec six prisonniers, ayant perdu quelques hommes et quelques chevaux. L'armée assiégeante était de cinq mille hommes, dont encore à peu près douze cents détachés s'emparèrent de plusieurs forts postés sur les écluses, du côté d'Heusden.

Klundert fut pris deux jours après. C'est un petit fort très-régulier, au milieu d'un terrain inondé. Il fut défendu très-vigoureusément, mais sans beaucoup d'intelligence, par un brave lieutenant-colonel westphalien, qui n'avait que cent cinquante hommes de garnison. Berneron avait établi une batterie de quatre canons et quantité de petits mortiers derrière la digue même d'inondation, à cent cinquante toises de la place; de sorte que toutes les maisons de la petite ville de Klundert étaient percées à jour. Le commandant n'ayant plus aucun abri, après avoir répondu pendant plusieurs jours à ce feu par un feu aussi violent, mais sans effet, prit le parti d'enclouer ses canons, et de tâcher de se sauver dans Williemstadt avec sa garnison. Il fut coupé en chemin par un détachement batave, commandé par le lieutenant-colonel Hartmann, à qui il brûla la cervelle; mais il eut aussitôt le même sort : on le rapporta mort à Klundert, et on trouva les clefs de la place dans sa poche; on fit la garnison prisonnière. On trouva dans la place cinquante-trois pièces de canon, quelques mortiers, beaucoup de bombes et de boulets, et à peu près quatre-vingts milliers de poudre. Le général donna ordre à Berneron d'aller sur-le-champ assiéger Williemstadt; on remit dix pièces de l'artillerie de Klundert en état de servir, et c'est avec les munitions de cette petite place que le général Berneron a entrepris le nouveau siége.

Le général ordonna pareillement au général d'Arçon d'aller assiéger Gertruydenberg. Cette place est petite, et assez mauvaise du côté de Ramsdonek, n'ayant par là qu'une simple enceinte derrière la rivière, et étant dominée. Mais sur la rive gauche de la Donge elle est couverte d'une bonne inondation et de deux rangs d'ouvrages extérieurs très-forts, et qu'on n'aurait pas pris en trois semaines, s'ils avaient été défendus avec vigueur et intelligence. La garnison était composée du régiment de Hirtzel, de

huit à neuf cents hommes, et du superbe régiment des dragons, gardes du stathouder. Le gouverneur était un vieux général major octogénaire, nommé Bedault. Le général d'Arçon amena devant cette place quelques pièces de canon et quelques mortiers de Bréda. Tous les ouvrages extérieurs furent emportés ou abandonnés dès le premier jour. D'Arçon en mit deux ou trois pour monter des batteries ; dès qu'elles furent prêtes, après quelques coups de canon échangés, le colonel de Vaux entra dans la place : la capitulation fut bientôt arrangée, les honneurs de la guerre accordés. Le général Dumouriez arriva sur ces entrefaites, alla dîner avec le vieux général Bedault, qui lui avoua qu'il s'était rendu parce qu'il avait en vain attendu qu'on lui envoyât, de Dort ou de Gorcum, des bâtiments pour évacuer la place par eau. Il était tombé quelques bombes dans la ville, dont une sur sa maison.

Pendant le dîner on vint avertir le gouverneur que la capitulation était violée, par l'insolence d'un lieutenant-colonel des gardes nationales, ivre, qui voulait entrer dans la ville malgré les gardes, et qui avait voulu tirer un coup de pistolet au lieutenant-colonel d'Hirtzel. Le général Dumouriez se fit amener cet ivrogne, lui arracha son épaulette, et le fit soldat, au grand étonnement de tous les officiers de la garnison, qui intercédaient pour qu'il lui fît grâce.

Le général causa beaucoup avec cette garnison, qui était très-belle ; et il se souviendra toujours de ce que le lieutenant-colonel du régiment d'Hirtzel, se promenant avec lui sur la place, lui dit : *Hodie mihi, cras tibi.* Le bon Suisse était prophète. Cette nouvelle conquête nous donna encore plus de cent cinquante bouches à feu, deux cents milliers de poudre, beaucoup de bombes et de boulets, deux mille cinq cents fusils neufs, et, ce qui était bien plus essentiel, un bon port, et plus de trente bâtiments de transport de toutes grandeurs ; on en avait encore pris cinq à Bréda.

Nous n'étions encore que dans les premiers jours de mars. Pendant ces siéges le général se tenait au Mordyck, pour être au centre de ses opérations : de là il veillait sur les siéges qui se faisaient à sa droite et à sa gauche, et sur sa marine. Le commissaire Boursier, avec des peines incroyables, avait trouvé moyen

d'armer vingt-trois bâtiments qui avaient des vivres à bord pour douze cents hommes. Il les avait fait descendre par le canal de Sevenbergen à Roowært, qui est une petite anse à un quart de lieue à l'ouest de Mordyck.

Le jour que le général avait établi son quartier dans ce village avec cent chasseurs bataves et cinquante dragons, il avait été canonné toute la journée par les trois bâtiments garde-côtes : ayant placé des chasseurs le long de la digue, il avait tué à un de ces bâtiments un gabier dans les hunes, et un patron de chaloupe, ce qui les avait forcés de s'éloigner. Peu de jours après, il avait fait venir de Bréda douze pièces de vingt-quatre et des munitions, et il avait établi plusieurs batteries, dont une à Roowært, pour protéger la sortie de sa flottille; les autres au Mordyck, pour protéger l'embarquement. Il s'était assuré que son canon portait à plus de mi-canal : effectivement les bâtiments armés ne s'approchaient plus de la côte occupée par les Français.

Il fit pratiquer des huttes, couvertes en paille, le long des dunes, depuis Roowært jusqu'à Swaluwe : le soldat y était gai, mais impatient de passer à l'autre bord. Le général leur disait en plaisantant qu'ils ressemblaient à des castors; et ils appelaient ce cantonnement aquatique *le camp des castors*. Les vivres ne manquaient pas, les eaux mêmes n'étaient pas mauvaises, et on leur distribuait de l'eau-de-vie tous les matins. A la vérité, le général leur donnait l'exemple de la constance, et n'était pas beaucoup mieux logé qu'eux.

C'est dans cette expédition qu'il s'est fait à lui-même un système de guerre pour les pays inondés. On peut, au moyen des digues, cheminer dans toute la Hollande au travers des inondations, conduire l'artillerie, établir les batteries très-près des places et des ouvrages qu'on veut attaquer, à moins que l'ennemi n'ait des bateaux armés, auquel cas il faut lui en opposer.

Il avait parmi ses bataillons volontaires des Gascons, des Bretons, des Normands, des Dunkerquois, qui avaient navigué; il se procura ainsi quatre à cinq cents matelots, en leur donnant vingt sous par jour au delà de leur paye. La flottille de Roowært devait porter son avant-garde. Un marin anglais et un lieutenant de marine hollandaise, avec des pilotes côtiers, devaient diriger

ses manœuvres. Cependant tous ces retards avaient donné le temps aux Hollandais d'augmenter considérablement leur marine dans le Bisbos, qui est la petite mer du Mordyck : elle était déjà de douze bâtiments armés, dont un de vingt canons. Ces bâtiments étaient très-bien disposés pour se correspondre et se secourir. Mais le général, soit qu'il passât avec le flot ou avec le jusant, ayant un vent fait, avait calculé qu'il n'aurait à combattre que la moitié au plus de cette flottille, celle qui serait au vent, et que celle sous le vent ne pourrait rien faire.

Les Hollandais avaient aussi établi quelques batteries au *Stry* et le long de l'île de Dort, où on disait qu'on avait fait passer douze cents hommes des gardes anglaises, qui débarquèrent dans cet intervalle à Helvoet-Sluys. Mais ce qui prouvait au général qu'on n'avait pas encore de certitude de son projet, c'est que tous les apprêts de la grande défense du prince d'Orange étaient à Gorcum, où se réunissait l'armée pour s'opposer à sa marche. Cette armée était encore peu considérable, et le renfort des Anglais et des émigrés ne l'augmentait pas de quatre mille hommes.

Cependant, pour continuer à dérouter l'ennemi sur son projet, il faisait continuer le blocus de Berg-op-Zoom et de Steenberg. Le général de Flers était revenu de Paris, et avait obtenu un renfort qui était arrivé avec promptitude. Le général lui ordonna de venir occuper avec six mille hommes les cantonnements du colonel Leclerc, à Rosendael et autour de Berg-op-Zoom, ce qui fut très-rapidement exécuté. Il rapprocha la division de gauche à Oudenbosch et Sevenbergen. Il envoya par sa droite la gendarmerie nationale avec quelque cavalerie, montrer une tête du côté d'Heusden. Un lieutenant-colonel de cette gendarmerie somma cette place, en traitant assez ridiculement le gouverneur de *citoyen commandant,* au lieu de *monsieur.*

Le siége de Williemstadt continuait toujours, et allait fort mal. Le général Berneron avait commencé son attaque de trop loin, consumait beaucoup de munitions, et ne faisait aucun progrès. Cette place n'est attaquable que par un front fort étroit : les Hollandais la rafraîchissaient par mer. Le général y envoya Dubois de Crancé, ingénieur d'un grand mérite, bien différent de son indigne frère, membre de la convention nationale; il lui

joignit un capitaine du même corps, nommé Marescot. Ces deux bons officiers voulurent rapprocher les batteries : ils en tracèrent une à deux cents toises de la place; et comme ils étaient occupés à la construire, ils furent abandonnés par leurs soldats et massacrés par les ennemis, qui firent une sortie sur les travailleurs. Cependant Berneron s'y entêta encore, et ne leva le siége qu'après le départ du général.

Dumouriez avait trouvé à Gertruydenberg une marine très-considérable : il voulait en tirer parti, et augmenter ses moyens de passage. Il avait à Roowært assez de bâtiments pour son avant-garde : maître de Bréda, Klundert et Gertruydenberg, il n'avait plus à craindre d'être inquiété sur ses derrières, puisqu'il laissait derrière lui le corps d'armée du général de Flers pour continuer le blocus de Steenberg et Berg-op-Zoom; il avait donc rapproché son arrière-garde et l'avait cantonnée à Swaluwe, où il y avait quelques barques qui devaient servir à la passer. Il fit le projet de se servir des bâtiments de Gertruydenberg pour embarquer sa division de droite.

Le passage de Gertruydenberg à l'île de Dort est un peu plus long que celui du Mordyck. A la droite, et même en avant de ce port, le Bisbos est rempli de bas-fonds et d'un archipel de petites îles détachées du continent de Gorcum, dont la plupart sont couvertes d'arbres et de taillis. On y aborde par des canaux serpentant dans ces îles. La marine hollandaise ne pouvait pas en approcher, n'y ayant pas assez d'eau. Ils avaient cependant placé sur différents points trois barques, armées chacune de quatre canons et de trente hommes d'équipage. En dehors de ces îles, dont plusieurs sont couvertes d'eau à la haute mer, il y en avait une plus élevée, sur laquelle était une petite ferme avec une canardière, appartenant à un habitant de Gertruydenberg. Cette petite île, que les gros bâtiments armés des Hollandais ne pouvaient approcher que de sept à huit cents toises, n'était séparée de l'île de Dort que par un canal d'environ six cents toises. Sur le rivage opposé de l'île de Dort était une batterie de six pièces de canon, dans un terrain bas et fangeux : sous cette batterie mouillait un bâtiment de quatorze canons.

Le général fit le projet de faire passer dans cette île six pièces

de canon de vingt-quatre et deux bataillons; d'y établir une batterie pour déloger la frégate, qui ne pouvait avoir que du petit calibre; de faire suivre les bâtiments les plus légers de Gertruydenberg, remplis de troupes; et de passer par là avec sa division de droite. Comme on pouvait être forcé de combattre, pour arriver dans l'île, un des bateaux de quatre canons stationnés dans les canaux, on destina plusieurs grandes chaloupes remplies de soldats choisis pour l'abordage; et on fit placer deux canons sur le pont de deux bâtiments qui devaient faire l'avant-garde de la flottille, et qui devaient être commandés, l'un par un officier de marine anglais nommé White, et l'autre par le lieutenant-colonel la Rue, aide de camp du général, qui avait servi sur mer. Tout fut préparé avec tant de célérité, que le passage devait se tenter dans la nuit du 9 au 10. Mais la destinée avait arrangé loin de là des événements qui ont anéanti tous ces projets, qui ont remplacé ces premiers succès par un enchaînement de malheurs qui se sont suivis avec la même rapidité, et qui ont décidé le sort de la guerre.

Le général, au milieu de ses projets et de ses succès rapides, était livré aux plus vives inquiétudes depuis les premiers jours de mars. Le général Miranda avait commencé le siége de Maestricht le 20 février; mais quoiqu'il eût réussi à mettre le feu dans plusieurs quartiers de cette ville, elle se défendait par le secours des émigrés qui s'y trouvaient rassemblés en grand nombre, conduits par M. d'Autichamp, excellent lieutenant général de l'armée de Condé, auquel les Hollandais doivent, à ce qu'on dit, le salut de cette place.

Le général Champmorin s'était emparé sans opposition du fort de Stevenswert sur la Meuse, et du fort Saint-Michel, qui forme sur la gauche de cette rivière la tête de pont de Venloo; le général n'avait pas pu occuper cette ville, ayant été prévenu par les Prussiens, qui s'y étaient établis.

Le général Valence, quoique avec des talents, n'avait pas encore acquis assez d'autorité sur les troupes pour suppléer entièrement à l'absence de Dumouriez. Il restait à Liége, et les quartiers d'hiver n'avaient été ni levés ni rapprochés. Les généraux étaient en mauvaise intelligence.

Le général Stengel occupait les quartiers autour d'Aix-la-Chapelle. C'était un excellent officier de troupes légères, et très en état de commander une avant-garde. Le général Dampierre commandait dans Aix-la-Chapelle, où il s'occupait de plaisirs et de rapines. C'était un fou ambitieux, sans talents, audacieux jusqu'à la témérité, et en même temps timide par ignorance; d'ailleurs ennemi de tous ses supérieurs, et machinant, avec les jacobins de Paris, pour les calomnier, dans l'espoir d'être fait général en chef [1].

Le prince de Cobourg, qui était arrivé à Cologne, connaissant les désordres et la désunion des chefs, et la mauvaise disposition des troupes françaises, rassembla son armée, et marcha sur Aldenhoven, par où il pénétra sans obstacle. Tous les quartiers se replièrent sur Liége dans la plus grande confusion, et sans combat. Le général Leveneur, qui commandait l'attaque de Maestricht du côté de Wyck, eut le temps et le bonheur de retirer son canon, et de repasser la Meuse. Les Impériaux entrèrent sans difficulté dans Maestricht. Miranda pouvait encore continuer à la bombarder par la rive gauche de la Meuse, réunir son armée dans une position respectable, entre Tongres et Maestricht, et arrêter là le prince de Cobourg.

C'est ce que lui ordonna le général Dumouriez, sur la première nouvelle qu'il reçut de ce désastre. Ce fut aussi l'avis du général Valence, qui, peu de jours après, sauva une colonne de vingt-sept bataillons qui se retirait de Liége, en exécutant lui-même une charge vigoureuse de cavalerie, dans la plaine de Tongres. Le lieutenant général Lanoue avait montré la plus grande bravoure dans la retraite d'Aix-la Chapelle.

Miranda perdit la tête [2]. Il prit sur lui d'ordonner d'abandonner la Meuse. Les Impériaux suivirent leur victoire, passèrent

[1] Cette partialité vraiment injuste avec laquelle Dumouriez s'exprime à l'égard du général Dampierre, ne surprendra plus lorsque l'on se rappellera que ces deux généraux s'étaient continuellement trouvés en opposition pendant cette campagne et la précédente, et que leur mésintelligence allait jusqu'à la haine. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Miranda, dans ses notes critiques sur cette partie des Mémoires de Dumouriez, rejette tous les torts sur le général Valence. Suivant lui, l'auteur aurait commis une erreur de nom, et l'on devrait lire ainsi : *Valence perdit la tête.* Miranda invoque à cet égard le témoignage du conventionnel Gossuin. (*Note de l'éditeur.*)

la Meuse, entrèrent dans Liége, où ils prirent les magasins que les Français commençaient à rassembler, surtout pour leur habillement. La consternation était si grande dans cette armée, qu'excepté la grosse artillerie qui fut emmenée à Louvain, et de là à Tournay, rien ne fut sauvé, pas même les bagages des troupes. Les deux généraux réunirent leurs forces dans le camp de Louvain.

Champmorin, qui ne pouvait plus se soutenir sur la rive gauche de la Meuse, évacua Stewenswert et le fort Saint-Michel, où il aurait dû laisser des garnisons, et se retira sur Diest, ainsi que le général la Marlière, qui était à Ruremonde. Cette retraite laissait les Prussiens maîtres de la basse Meuse. Ils pouvaient traverser la Campine, et venir tomber, par Anvers ou par Bois-le-Duc, sur les derrières de l'armée qui opérait en Hollande. Le prince Frédéric de Brunswick perdit un temps précieux, dont le général Dumouriez profita ensuite pour mettre cette partie à couvert.

L'armée était entièrement découragée; elle s'en prenait à ses officiers généraux, surtout à Miranda, qui courut même des risques. Cependant le général Valence, aidé du général Thouvenot, parvint à remettre un peu d'ordre; mais la désertion fut énorme: plus de dix mille hommes se retirèrent jusqu'en France. L'armée demandait à grands cris le général Dumouriez. Les commissaires de la convention lui envoyaient courrier sur courrier pour le faire revenir. Il mandait toujours qu'on pouvait tenir dans la position de Louvain, où on avait rassemblé l'armée; et qu'il n'y avait encore rien de perdu, si on lui laissait le temps d'exécuter son expédition. Cela était vrai : les généraux Valence et Thouvenot en convenaient eux-mêmes. Quant à Miranda, autant il avait montré de confiance jusque-là, autant il était abattu par les dernières circonstances qui justifiaient les dépêches du général Valence, qui avait toujours prédit des événements funestes, pendant que toutes les lettres de Miranda annonçaient toujours qu'il n'y avait rien à craindre du rassemblement des Impériaux : il aurait eu raison, si les Français leur eussent opposé un rassemblement pareil, ce qu'ils pouvaient et devaient faire. Il est à présumer que le prince de Cobourg n'aurait pas tenté le sort

d'une bataille, et les Français ne devaient pas craindre de la donner.

Les commissaires de la convention s'en allèrent précipitamment à Paris, y firent un rapport si alarmant, peignirent si vivement la consternation des soldats, qu'il fut décidé que le général Dumouriez pouvait seul remédier à des dangers aussi imminents, et sauver l'armée; qu'on lui envoya l'ordre le plus absolu d'abandonner l'expédition de Hollande, et d'aller se mettre sur-le-champ à la tête de la grande armée. Il reçut cet ordre le 8 au soir, et il partit le 9 au matin, le désespoir dans l'âme.

Il laissait l'armée aux ordres du général de Flers, qu'il savait être incapable; mais il n'avait pas un autre officier général à mettre à sa place. Le général d'Arçon était perclus de rhumatismes, ne pouvait pas continuer la campagne, et refusait même le grade de lieutenant général que Dumouriez venait d'obtenir pour lui, en récompense de la prise de Bréda. Il se retira à Anvers. Le lieutenant général Marassé, ancien militaire, plein d'expérience, d'honneur et de courage, commandant à Anvers, ne pouvait pas, vu son grand âge, être chargé d'un commandement actif. Le projet du général était, aussitôt son arrivée à l'armée, d'y envoyer le général Miranda.

Il laissait à cette armée son chef d'état-major, le colonel Thouvenot, qui en était l'âme. Il lui laissa copie des instructions du général de Flers, à qui il recommanda de ne rien faire que de concert avec le colonel Thouvenot. Il ordonna qu'on entreprît tout de suite le passage de Gertruydenberg; que si ce passage réussissait, le général de Flers se tînt à Dort, et lui envoyât un courrier pour recevoir ses ordres subséquents.

Mais le départ de Dumouriez glaça tous les cœurs de cette armée : ceux qui avaient montré le plus d'audace et d'impatience trouvaient alors l'entreprise impossible. Elle le devint effectivement quelques jours après : la marine hollandaise se renforça, les Prussiens s'avancèrent par Bois-le-Duc. Alors de Flers, d'après la partie de son instruction en cas que le passage n'eût pas lieu, se jeta dans Bréda avec six bataillons et deux cents chevaux; le colonel Tilly dans Gertruydenberg, avec trois bataillons et cinquante chevaux. Le reste de l'armée se retira à Anvers, grâce

au colonel de Vaux et au colonel Thouvenot, qui évacua avec la plus grande constance les batteries du Mordyck sans rien perdre, et qui sauva l'armée, entièrement découragée et en désordre. Thouvenot fit sauter les fortifications de Klundert, n'ayant pas le temps d'armer cette petite place.

Ainsi se termina l'entreprise de la Hollande, conçue et préparée en dix jours, et qui eût probablement réussi, sans la retraite d'Aix-la-Chapelle. Elle ne coûtait pas un sou à la France. Il lui restait deux bonnes places qui devaient arrêter l'ennemi, et qui pouvaient servir de places d'armes, en cas qu'on reprît le projet de la Hollande. Il n'y avait de ce côté que des avantages, et point de honte; mais toutes les espérances de Dumouriez étaient perdues, et il fallait, tant pour le dehors que pour le dedans de la France, qu'il fît de nouveaux plans.

CHAPITRE IV.

Le général arrive à Anvers; fait partir les commissaires; arrive à Bruxelles; parle aux représentants du peuple; écrit à la convention; fait arrêter Chepy et Estienne; diverses ordonnances; arrive le 13 à Louvain. — Les commissaires de la convention viennent l'y trouver.

Tous les moments du général depuis son départ de Paris avaient été employés à son expédition de la Hollande et aux dispositions militaires de la grande armée : il gémissait, autant que les Belges eux-mêmes, de l'odieuse tyrannie qu'exerçait contre eux la convention nationale, et surtout par les commissaires du pouvoir exécutif. L'insolence de ces satellites de l'avarice et de l'oppression égalait leur scélératesse; elle était même ridicule. La plupart se faisaient rendre les honneurs militaires, et ne marchaient qu'accompagnés de gardes et d'ordonnances. Ne se trouvant pas encore assez nombreux pour étendre leurs extorsions, ils se multiplièrent eux-mêmes, en donnant à d'autres misérables des commissions.

En passant à Bruges, on avait donné un bal où le général avait assisté : un petit monsieur qui dansait vint l'aborder en

lui annonçant qu'il était commissaire du pouvoir exécutif, et qu'il se rendait à Ostende et Nieuport pour faire monter des batteries, et mettre ces deux places en état de défense. Le général lui dit très-sévèrement de se renfermer dans ses fonctions civiles, de les exécuter très-modérément, et de ne pas se mêler du tout de la partie militaire.

Un autre, nommé, je crois, Lieutaud, qui résidait à Ruremonde auprès du général la Marlière, écrivait une longue lettre à Dumouriez, dans laquelle il le tutoyait, et lui ordonnait d'abandonner toute autre entreprise, pour marcher au secours de Ruremonde. Le général avait envoyé cette lettre au ministre Lebrun, se contentant seulement d'ajouter de sa main, par apostille : *Cette lettre devrait être datée de Charenton.*

Un troisième, nommé Cochelet, qui résidait à Liége, ayant reçu la déclaration de guerre décrétée le 1er février, avait pris un détachement, s'était transporté sur le territoire hollandais devant Maestricht, y avait proclamé la guerre, avait fait arracher les poteaux sur lesquels étaient les armes des états généraux, et avait pris possession de la Hollande au nom de la république française. Cette parade absurde avait donné le temps au gouverneur de Maestricht de faire rentrer ses fourrages et sa cavalerie, cantonnée dans le territoire hors de la ville, que le général Miaczinsky allait enlever. Le général Miranda, que cette démarche contrariait, ayant voulu le trouver mauvais parce qu'il n'était pas prêt à opérer, Cochelet lui avait écrit une lettre insolente, dans laquelle il lui ordonnait de *prendre* Maestricht avant le 20 février, sans quoi il le dénoncerait comme traître : et il avait envoyé copie de cette lettre à la convention, qui avait applaudi à cette fermeté romaine. Cependant ce Cochelet s'était fait ensuite révoquer, parce qu'enivré de son proconsulat, il avait méconnu l'autorité des députés de la convention.

A son arrivée à Anvers le 2 février, le général avait trouvé la ville consternée de la résidence d'un de ces petits tyrans, dont il a oublié le nom, et qu'il avait fait révoquer. Toutes les villes de la Belgique étaient gouvernées par un ou plusieurs de ces affreux proconsuls. Ils commençaient par mettre sous le séquestre l'argenterie des églises et les revenus du clergé et des nobles,

dont ils pillaient ou vendaient à bas prix le mobilier : ils supprimaient les impôts pour flatter la populace, cassaient les magistrats élus par le peuple, créaient des clubs, et exerçaient une autorité purement arbitaire, soutenus par la force militaire, qui leur obéissait aveuglément.

La Belgique entière trouvait cette tyrannie anarchique insupportable. Dumouriez en avait porté les plaintes à la convention, et ensuite aux commissaires Camus, Treilhard, Merlin et Gossuin, qu'il avait rencontrés à Gand : ceux-ci ne pouvaient ou ne voulaient pas y remédier. Il leur avait prédit que, dès que le prince de Cobourg se présenterait en forces sur la frontière, il fallait s'attendre à un soulèvement général ; que nos faibles garnisons seraient égorgées, et nos crimes punis par les Belges ; qu'il trouvait ce genre de guerre beaucoup plus dangereux que celle qu'il aurait à soutenir contre les Impériaux.

La déroute d'Aix-la-Chapelle, la retraite honteuse de nos troupes jusqu'à Louvain, leur désertion, leur désordre, leur consternation, précipitaient alors le danger du soulèvement prédit par le général.

Une circonstance aggravait encore ce danger. Les commissaires avaient projeté de faire exprimer à chaque province son vœu pour la réunion à la France. Ils assemblaient le peuple dans les églises, sans aucune forme régulière. Le commissaire français, soutenu par le commandant militaire, par des soldats, par des clubistes français et belges, lisait l'acte d'accession, que souvent personne ne comprenait, non plus que sa harangue. Les assistants signaient cet acte, la plupart en tremblant : on imprimait ces pièces, et on les envoyait à la convention, qui sur-le-champ créait un département de plus.

Dans plusieurs provinces ces opérations *fraternelles* s'étaient faites avec violence, notamment à Bruxelles et à Mons ; on avait tiré des coups de fusil et donné des coups de sabre. Il paraissait des protestations imprimées ; on voyait éclater des soulèvements partiels à Wawres, à Hall, à Braines, à Soignies. Le plus dangereux était celui de Grammont. Dix mille paysans s'y étaient réunis ; ils avaient des canons, avaient emprisonné les commissaires, et battu des détachements de la garnison de Gand. Ces

soulèvements allaient incessamment augmenter et se multiplier. L'armée française, suffisant à peine pour résister à l'armée impériale, ne pouvait pas se diviser pour aller faire cette guerre partielle, aussi cruelle qu'injuste, sur toute la surface de la Belgique. Quelques officiers flamands pouvaient se détacher de l'armée impériale, pénétrer, à la faveur de la langue, au travers de l'armée française, avec quelques soldats choisis, et donner une forme régulière à cette guerre intestine.

Le général, qui détestait l'injustice de la convention, n'avait jamais voulu consentir à devenir l'instrument de la tyrannie et le fléau des Belges. Un double intérêt dirigeait alors sa conduite : celui de délivrer ce malheureux pays, et celui de sauver son armée. Il y réussit; et il invoque à cet égard le témoignage de ce bon peuple, de qui il a reçu les marques les plus honorables d'estime et de reconnaissance, en traversant les Pays-Bas depuis ses disgrâces.

En arrivant à Anvers le 11, il trouva la ville dans la plus grande consternation. Un commissaire exécutif, nommé Chaussard [1], qui s'était *modestement* appliqué le surnom de *Publicola*, venait de casser tous les magistrats, et avait donné ses ordres pour les faire arrêter, ainsi que les notables, au nombre de soixante-sept. Le général Marassé avait éludé jusqu'alors l'exécution de l'ordre qu'il avait reçu de *Publicola;* mais l'évêque et tous les autres étaient en fuite ou cachés. Le général envoya ordre par écrit à Chaussard, et aux autres commissaires ses collègues, de sortir sur-le-champ d'Anvers, et de se rendre à Bruxelles; il leur annonçait qu'en cas de refus d'obéir, le général Marassé les y ferait conduire par force. Chaussard vint, avec beaucoup de dignité ou d'insolence, se plaindre de cet ordre, et dit qu'il lui semblait

[1] Ce portrait, tracé par le géoéral Domouriez, poorrait faire eoncevoir de M Chaussard uoe oploion peu exaete. Il ne faut pas eoofoodre ee littérateur distingné avee les graods eoopables de la révolution, aoxquels on semble iei l'assimiler. Fils d'un arehitecte estimé, M. Chaussard adopta sons doute, avee la plos vive ehaleor, les oouvelles opinioos; mais oo ne peot lui reproeher aucun des aetes qui out souillé ces temps malheureux. Quelques diseours exagérés, qoelqoes démareches lodiserètes, voilà à peo près à quoi se boroeot les torts que l'on peut lui imputer. Comme écrivain et eomme poëte, le nom de M. Chaussard appartient à notre époque. Il professa la littératore avee sueeès au lyeée d'Orléans, et il a publié un grand nombre d'ouvrages tant en prose qu'en vers. M. Chaussard vint moorir à Paris (1823).
(*Note de l'éditeur.*)

dicté par un vizir. Le général lui répondit gaiement : « Allez, monsieur Chaussard, je ne suis pas plus vizir que vous n'êtes Publicola. » Il le fit partir sur-le-champ. Il rétablit ensuite le bon ordre et les magistrats dans cette ville importante. Il fit défense au club de se mêler en aucune manière des affaires publiques, et il laissa l'ordre au général Marassé de faire murer la porte du club, et de faire emprisonner ceux des clubistes qui contreviendraient à cette ordonnance, qui fut imprimée dans les deux langues, publiée et affichée.

Il partit ensuite pour Bruxelles. Depuis quelques jours, sur les plaintes en tout genre qu'il avait reçues de cette ville, il en avait ôté le commandement au général Moreton, qui y avait commis des excès de toute espèce; et il l'avait remplacé par le lieutenant général Duval. Celui-ci était un excellent officier, que sa santé seule empêchait d'être à l'armée, où il avait servi, l'année précédente, avec beaucoup de gloire et d'utilité. Il était rempli de vertus civiles, citoyen éclairé, et parfaitement choisi pour faire oublier le gouvernement tyrannique de Moreton, qui, après avoir refusé d'obéir, était enfin parti, sur un ordre du ministre, pour aller commander à Douai, où il a fait encore bien du mal avant de mourir.

Duval rendit compte au général du désordre et de la consternation qui régnaient à l'armée rassemblée à Louvain, d'où il arrivait. On avait perdu presque toutes les tentes et les bagages dans la retraite ; il n'y avait pas de quoi camper la moitié de l'armée, et cependant on ne pouvait y rétablir l'ordre et la confiance, ni la faire mouvoir, qu'en la faisant camper. On avait aussi perdu beaucoup de canons de bataillons.

Les officiers généraux commandant l'artillerie ne recevant point d'ordre dans la confusion de cette retraite, et n'en demandant pas, avaient tenu entre eux un conseil de guerre, d'après la décision duquel ils emmenaient tout le parc d'artillerie en France. Les canons de 24, ceux de 16, les mortiers, les pontons, étaient déjà sur la route de Tournay. Heureusement les pièces de 12 et de 8, et les obusiers, étaient encore à Anderlecht ; ainsi l'armée n'avait plus que quelques canons de bataillons, et il ne lui restait pas une pièce de bataille ou de position. Le général or-

donna que les pièces de 24 et de 16 s'arrêteraient à Tournay, et que tout le parc qui était à Anderlecht irait rejoindre l'armée à Louvain.

Bruxelles était rempli d'officiers et soldats de toute arme, qui allaient en France. Le général les fit retourner au camp, et il envoya ordre à Tournay, à Mons, et dans toutes les places du département du Nord, de faire arrêter ceux qui voudraient passer, et de les faire rétrograder pour rejoindre l'armée.

Le général Stengel s'était retiré à Namur avec un ou deux escadrons de hussards : le général lui envoya ordre de rejoindre l'armée. Le général Neuilly, qui avait tenu son quartier d'hiver dans le pays de Stavelo avec la moitié de l'avant-garde de l'armée des Ardennes, s'était pareillement retiré à Namur : le général lui ordonna de venir prendre la position de Judoigne, pour assurer la communication entre l'armée et le corps commandé par le lieutenant général d'Harville, à qui il réitéra l'ordre de rassembler ses cantonnements, ou au moins de les resserrer, s'il n'avait pas assez de tentes pour camper, afin d'empêcher que le prince de Hohenlohe et le général Beaulieu ne pussent forcer le passage de la Meuse, ou tourner la droite de l'armée, pour venir tomber sur Bruxelles et Mons. La garnison de Bruxelles était très-faible, et le général fut encore obligé d'en prendre les meilleurs bataillons pour renforcer l'armée.

On avait fait partir de France un secours de dix mille hommes levés à la hâte dans le département du Nord. On avait beaucoup vanté au général ce renfort. On appelait cette troupe les *centeniers;* c'étaient des compagnies qui devaient être de cent hommes, mais qui étaient fort au-dessous de ce nombre, et très-inégales, composées de vieillards et d'enfants armés de piques, de couteaux de chasse, de fusils de chasse, de pistolets, à qui on avait promis vingt sous par jour; ils devaient être chargés de garder les places de la Belgique, non pas, disaient-ils, de les défendre ni de faire la guerre. Cette milice, qui était de l'imagination des commissaires Gossuin et Merlin, ne pouvait qu'augmenter le désordre, la consternation et l'indiscipline : le général se hâta de la renvoyer en France.

Au milieu de ces détails militaires, ce qui occupait le plus Du-

mouriez était de ramener l'esprit des Belges, en faisant cesser la tyrannie qui les accablait : il savait bien que tout ce qu'il ferait à cet égard exciterait contre lui les jacobins et la convention ; mais les maux étaient si graves, les injures si cruelles, le danger de la vengeance si pressant, qu'il jugea qu'il n'y avait plus de ménagement à garder. Chepy, peu de jours avant son arrivée, avait pressé le général Duval de faire couper des têtes ; il menaçait de mettre Bruxelles à feu et à sang ; il avait fait arrêter plusieurs personnes riches, et les avait envoyées dans les citadelles du département du Nord. Le général le fit arrêter, et l'envoya à Paris, conduit par la maréchaussée.

La légion des Sans-Culottes, créée par le général Moreton, composée de la plus vile canaille, faisait trembler cette ville, où elle commettait continuellement des cruautés et des extorsions. Un Français très-mauvais sujet la commandait avec le titre de général ; il se nommait Estienne : le général le fit mettre au cachot, et fit publier et afficher une ordonnance pour que cette troupe fût abolie, et que qui que ce soit n'osât se présenter sous cette dénomination.

Il fit assembler les magistrats de la ville ; il les pria, devant tout le peuple, de ne pas attribuer à la nation française les crimes de quelques particuliers ; il promit la punition des coupables ; il assura qu'il venait de donner des ordres pour rendre à leurs familles les citoyens paisibles qu'on en avait arrachés, sous prétexte de servir d'otages. Les représentants laissèrent couler des larmes de reconnaissance, et firent imprimer les détails de cette scène intéressante.

Il publia une ordonnance pour autoriser les citoyens à porter leurs plaintes aux magistrats, et ceux-ci à les vérifier et leur donner une forme légale, contre ceux des commissaires ou autres Français qui auraient abusé de leur pouvoir. Il en donna une autre pour défendre aux clubs de s'immiscer dans les affaires publiques. Par une autre, il commanda que les vases sacrés fussent rendus à toutes les églises ; et il autorisa les magistrats et les commandants militaires à y tenir la main. Toutes ces ordonnances furent imprimées dans les deux langues, et envoyées dans toute la Belgique. L'effet en fut très-prompt. Les habitants

de Grammont écrivirent au général qu'ils déposaient les armes. La paix fut rétablie entre les Français et les Belges : cette nation estimable oublia tous les maux qu'on lui avait fait supporter, et ne vit plus dans nos soldats que des défenseurs et des frères. A la vérité, les garnisons se conduisaient assez bien, surtout dans les grandes villes ; et sans l'odieux décret du 15 décembre et l'envoi des commissaires les Français auraient été fort aimés dans les Pays-Bas.

Il écrivit le 12 mars une lettre à la convention, qui parut si terriblement vraie, que le président, et le comité auquel elle fut renvoyée, n'osèrent pas la faire lire à la tribune. Une copie de cette lettre se glissa dans le public ; elle fut imprimée à Anvers. Dans cette lettre, le général annonçait tout ce qu'il avait été forcé de faire pour sauver la Belgique et l'armée ; et il renvoyait, pour les détails, au compte qu'en rendrait le ministre, à qui il envoya toutes les pièces, en lui prescrivant de les produire hardiment et sans ménagement à la convention.

Il assembla le commissaire ordonnateur Petit-Jean et tous les chefs de toutes les administrations ; il leur annonça qu'il allait faire un grand mouvement en avant, et il s'assura de toutes les parties de leur service, de manière à avoir d'abord des vivres pour quinze jours ; il fit surtout arranger son hôpital ambulant, annonçant que sous peu il donnerait une bataille.

Le trésorier de l'armée était parti, et s'était déjà retiré à Lille avec deux millions de numéraire : le général envoya ordre au commandant de Lille de le faire sur-le-champ repartir, avec son trésor bien escorté, pour rejoindre l'armée. Il harangua la garnison de Bruxelles avec tant de succès, que tous les corps demandèrent à le suivre. Enfin il partit le 12 au soir, pour se rendre à Louvain.

Avant d'entrer dans les détails militaires, et pour ne pas les interrompre, il faut parler ici de la visite qu'il reçut à Louvain des commissaires de la convention. Le premier mouvement de Camus, Treilhard, Merlin et Gossuin, avait été de se retirer à la frontière, pendant que Lacroix et Danton étaient allés à Paris. Dès qu'ils surent l'arrivée du général, ils vinrent le joindre à Louvain, l'ayant manqué à Bruxelles.

Camus et Treilhard lui reprochèrent ses ordonnances, surtout

celle qui forçait à rendre l'argenterie des églises; ils lui dirent qu'il aurait dû les attendre, et ne pas agir avec cette précipitation, et ne pas se mêler du civil. Le général leur répondit que le premier de tous les décrets était le salut public; que la convention pouvait de loin être trompée, comme elle l'était certainement, sur les affaires de la Belgique, par ses émissaires; que lui était sur les lieux, avait tout le poids de la guerre, de l'honneur de la nation et du salut de l'armée à soutenir, et qu'il en était responsable non-seulement à ses supérieurs, mais à la postérité; qu'il n'avait rien fait avec précipitation, mais après y avoir longtemps réfléchi; que s'ils eussent été présents, il ne les aurait pas consultés, mais qu'il aurait tâché de les engager à coopérer avec lui pour parvenir à mettre fin aux crimes et à la tyrannie qui depuis trop longtemps opprimaient les Belges, et déshonoraient la France; que s'ils avaient voulu s'y opposer, il aurait rendu ces ordonnances malgré eux.

Il interpella nommément Camus, qui est un dévot [1], et il lui dit qu'il était étonné qu'un homme qui affichait autant de religion voulût soutenir le vol des vases sacrés et des objets du culte d'un peuple ami. « Allez, lui dit-il, voir à Sainte-Gudule les hosties foulées aux pieds, dispersées sur le pavé de l'église; les tabernacles, les confessionnaux brisés, les tableaux en lambeaux : trouvez un moyen de justifier ces profanations, et voyez s'il y a un autre parti à prendre que de restituer l'argenterie, et de punir exemplairement les satellites qui ont aussi criminellement exécuté vos ordres. Si la convention applaudit à de tels crimes, si elle ne s'en offense pas, si elle ne les punit pas, tant pis pour elle et pour ma malheureuse patrie. Sachez que s'il fallait commettre un crime pour la sauver, je ne le commettrais pas. Mais dans ce cas-ci les crimes atroces qu'on s'est permis tournent contre la France, et je la sers en cherchant à les effacer. »

[1] Camus avait, en effet, des principes religieux très-sévères, qu'il accordait, dans son opinion, avec ses idées républicaines. Ce député était janséniste prononcé. « On n'apprendra pas sans quelque étonnement, disent les auteurs de la Biographie de Bruxelles, qu'un homme de ce caractère se prosternait soir et matin, pendant des heures entières, devant un crucifix de grandeur d'homme, fixé aux murs de sa chambre. » Nous ne garantissons pas, au reste, l'authenticité de cette anecdote. (*Note de l'éditeur.*)

Camus avoua que la grande difficulté était de restituer l'argenterie des églises, parce qu'on l'avait brisée pour l'entasser dans des coffres : « Eh bien ! dit le général, puisqu'on a la matière, il n'y a rien de si aisé que de les faire refaire ; il en coûtera la façon. » Camus et Treilhard soutinrent toujours que le général avait manqué de respect et d'obéissance envers la convention. Merlin et Gossuin, plus honnêtes et de meilleure foi, convinrent qu'il avait raison, et il s'éleva entre eux une dispute violente.

Camus dit qu'il ne pouvait pas se dispenser d'en rendre compte, et de porter ses plaintes contre le général, qui l'y exhorta, en lui disant que lui-même avait rendu compte, et lui montra sa lettre du 12, qui fut un nouveau motif de contestations.

C'est dans cette conférence que Camus, le plus irascible des hommes, dit, moitié riant, moitié furieux : « Général, on vous accuse d'être César ; si j'en étais sûr, je deviendrais Brutus, et vous poignarderais. — Mon cher Camus, lui répondit-il, je ne suis point César, vous n'êtes point Brutus ; et la menace de mourir de votre main est pour moi un brevet d'immortalité. » Les commissaires, après trois ou quatre heures de conférence, partirent la même nuit pour Bruxelles. Camus fut fidèle à sa promesse, il rendit compte avec tout le fiel d'un homme faux et méchant ; et dès lors il devint l'ennemi juré du général, qui ne s'occupa plus que des moyens de se tirer du mauvais pas où l'avaient engagé les fautes de ses lieutenants et le désordre d'une armée désorganisée, qui n'avait plus le même esprit que la campagne précédente.

CHAPITRE V.

État de l'armée ; sa position. — Ordre du général aux différentes divisions. — Il prend le parti de donner bataille.

L'armée parut reprendre tout son courage à la vue de son général. La joie, la confiance brillaient dans les yeux des soldats, qui le caressaient, l'appelaient leur père, et, montrant beaucoup de honte et de repentir, demandaient à grands cris qu'il les

menât à l'ennemi. Il leur reprocha leurs désordres, et surtout leur manque de confiance dans des généraux qui les avaient jusqu'alors guidés dans le chemin de la victoire, qui étaient ses compagnons et ses élèves. Il leur dit que leur impatience, leur indiscipline, la précipitation et le désordre de leur retraite, lui avaient arraché des mains la conquête de la Hollande, de laquelle dépendait peut-être le sort de la campagne. Ils lui parurent très-honteux, très-disposés à réparer leurs torts, à condition qu'il ne les abandonnerait plus, et qu'il les mènerait, au plus tôt, reconquérir le pays perdu. Cette disposition aida le général à réorganiser très-vite cette armée, avec le secours du général Thouvenot, chef de son état-major, qui, avec tous les autres talents pour la guerre, a particulièrement celui de l'ordre à établir dans une grande armée, et la partie des campements et des reconnaissances. Le général rend, avec un grand plaisir, cette justice à cet excellent officier, son ami, qui peut devenir un des meilleurs généraux de la France, s'il rentre un jour au service de sa patrie, et si les préjugés de toute espèce ne l'empêchent pas d'arriver au commandement.

L'armée, indépendamment des garnisons de la Belgique, indépendamment du corps d'armée employé à l'expédition de la Hollande, d'environ vingt mille hommes, dont deux mille de cavalerie, depuis la jonction du général de Flers; indépendamment d'une division de cinq mille hommes, dont huit cents de cavalerie aux ordres du général la Marlière, et de la division de Namur, aux ordres du lieutenant général d'Harville, de douze mille hommes d'infanterie et quinze cents de cavalerie, était encore forte de trente-huit à quarante mille hommes d'infanterie et de quatre mille cinq cents chevaux, que le chef de l'état-major organisa de la manière suivante :

L'infanterie, composée de soixante-deux bataillons, fut partagée en quatre corps. La droite, de dix-huit bataillons, aux ordres du général Valence; le centre, de même force, aux ordres du duc de Chartres; la gauche, aux ordres du général Miranda. Chacune de ces divisions égales formait sept mille hommes d'infanterie. La réserve, de huit bataillons de grenadiers, commandée par le général Chancel, recevait les ordres du duc de

Chartres. Miran la donnait les siens au général Miaczinsky, commandant les flanqueurs de gauche, qui formaient un corps de deux mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, et au général Champmorin, qui commandait une division d'environ six mille hommes, dont mille de cavalerie. Le général Valence avait sous ses ordres le corps des flanqueurs de droite du général Dampierre, égal à celui du général Miaczinsky, et la division du général Neuilly, de quatre mille hommes, dont mille de cavalerie. L'avant-garde était composée de six mille hommes, dont quinze cents de cavalerie, aux ordres du général la Marche. Celui-ci était un vieillard usé, qui avait été un excellent colonel de hussards. Il était plein de feu, mais très-facile à décourager. Il avait avec lui deux excellents officiers, quoique fort jeunes, qui le conduisaient bien, quand il se laissait guider : le colonel Montjoie, adjudant général, et le lieutenant-colonel Barrois, commandant de l'artillerie à cheval. Mais sa mauvaise santé, et encore plus sa mauvaise tête, le rendaient très-dangereux.

La rapidité avec laquelle dans cette guerre on arrivait aux grades supérieurs déplaçait tout le monde. Les corps perdaient de bons chefs, et l'armée acquérait des généraux inexpérimentés; et cependant il n'y en avait pas assez. L'armée n'avait alors que cinq lieutenants généraux et douze maréchaux de camp, dont six étaient détachés; il n'en restait que six pour commander la ligne. Il n'y avait de tentes que pour camper à peu près la moitié de l'armée; le reste cantonnait, ce qui augmentait l'indiscipline et la maraude.

En arrivant à Louvain le 13 au matin, le général trouva que les trois divisions de son infanterie étaient campées ou cantonnées sur la hauteur en arrière de Louvain, ayant devant elles le canal de Malines. La réserve, avec un petit corps de cavalerie, étaient à deux grandes lieues en avant de Bauterzem, et l'avant-garde était encore à plus de deux lieues en avant à Cumptich, ayant un petit poste de quatre cents hommes dans Tirlemont. L'ennemi s'avançait, et occupait tous les villages entre Tirlemont et Tongres. Son projet était de tourner notre droite le 16; et s'il l'avait exécuté le 13 ou le 14, l'avant-garde se serait culbutée sur la réserve, celle-ci sur le corps d'armée; et

c'en était fait de l'armée entière, qui n'avait ni champ de bataille reconnu, ni ordre de rassemblement.

Le général se porta le 14 à son avant-garde, et fit sur-le-champ une disposition plus solide. Il plaça le général Dampierre avec ses flanqueurs à Hougaerde, à la droite de Cumptich, et il ordonna au général Neuilly de venir de Judoigne à Lummen, pour appuyer encore cette droite et déborder l'ennemi. Il ordonna au général Miaczinsky de prendre à gauche une position entre Diest et Tirlemont, du côté de Halen, en mettant la Gette devant lui. Il ordonna au général Champmorin d'occuper Diest avec sa division. Ce général lui avait mandé que Diest était une petite ville fermée, dont on pouvait faire un bon poste; il lui ordonna d'y travailler, et d'y laisser deux bataillons et cinquante chevaux, lorsqu'il recevrait ordre de marcher en avant.

Il ordonna au général la Marlière de laisser à Aerschott un petit poste de communication avec Diest, et de se porter à Lier pour éclairer la Campine; d'arrêter la colonne prussienne qui pourrait se porter dans cette partie, et de couvrir la retraite de l'armée d'expédition de Hollande, qu'il jugea avoir renoncé au projet du passage du Mordyck, comme cela n'était que trop vrai. Il envoya ordre au général de Flers de se presser d'entrer dans Bréda, d'envoyer le colonel Tilly dans Gertruydenberg avec les garnisons indiquées, et de renvoyer l'armée dans les lignes d'Anvers, aux ordres du général Marassé, à qui il comptait envoyer bientôt un successeur en état de faire la campagne; et il fit placer à Turnhout le corps de la gendarmerie, avec la légion du Nord, aux ordres du colonel Westermann, pour protéger cette retraite, éloigner l'ennemi, et communiquer avec le général la Marlière, et par lui avec la grande armée.

Le 15 mars au matin, l'avant garde ennemie attaqua Tirlemont, d'où les quatre cents hommes se retirèrent sans combat, mais avec perte, s'étant laissé surprendre. Le général Dampierrre, accoutumé aux retraites, prit sur lui, dès les premiers coups de fusil qu'il entendit de loin, d'abandonner son poste de Hougaerde, où il gardait un des passages de la Gette; de se retirer sur Louvain, et de mander au général Neuilly de se retirer de son côté sur Judoigne. Le général n'a pas eu le temps d'ap-

profondir si ce fut peur ou trahison qui fit faire ce faux mouvement à sa droite. Si l'ennemi l'avait connu, l'armée française pouvait être culbutée. Le général ne s'occupa qu'à réparer cette faute, d'autant plus grave qu'elle accoutumait le soldat aux terreurs paniques et aux retraites précipitées; il fit replacer dans la nuit même ces deux divisions dans leurs postes. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le général Miaczinsky en fit autant à la gauche, et se retira dans les bois près de Louvain, où on le perdit pendant deux jours; mais il fut remplacé par la division du général Champmorin, à qui le général envoya, le 15, ordre de venir avec vivacité occuper les hauteurs d'Oplinter, à la gauche de Tirlemont, où Champmorin arriva le 16 au soir. Heureusement que les ennemis, qui avaient fixé leur marche en avant pour le 16, ne s'aperçurent pas de ces mouvements rétrogrades du 15, et ne furent pas à portée d'en profiter. Le même jour, le général avança avec toute son armée, et bivouaqua très-près de Cumptich en avant de Bauterzem, pour prendre sa revanche le lendemain, et ne pas laisser aux ennemis l'avantage de débuter contre lui par un succès. Cela était d'autant plus important, que, s'il les laissait maîtres de Tirlemont, il fallait nécessairement qu'il reculât, et alors le découragement aurait bien vite repris ses troupes.

Les Impériaux tenaient avec une forte avant-garde Tirlemont et l'espace entre les deux Gettes, depuis la chaussée de Saint-Tron jusque vis-à-vis d'Hougaerde. Le 16 au matin, le général les attaqua vigoureusement; et comme la hauteur d'Oplinter prend un flanc sur le grand chemin de Saint-Tron, quand il se fut rendu maître de Tirlemont après quelques résistances, les Impériaux, dont la droite se trouvait débordée par la position du général Miranda sur les hauteurs d'Oplinter, se hâtèrent de passer le petit bras de la Gette, pour se retirer sur les hauteurs de Neerlanden, Nerwinde, Middlewinde et Oberwinde.

Entre les deux Gettes, à une lieue et demie sur la droite en avant de Tirlemont, est un village nommé Gotzenhoven, qui domine toute la plaine; c'est un mamelon ayant en avant de lui des haies, et des fossés pleins d'eau sur sa droite et en arrière.

Les Impériaux n'eurent l'air de connaître l'importance de ce

poste que lorsque les Français s'en furent emparés, et que Dumouriez y eut placé le général la Marche avec son avant-garde et du canon. Ils tenaient encore alors les deux villages de Meer et de Hattendover, que le général faisait attaquer par ses colonnes, à mesure qu'elles débouchaient de Tirlemont; ils avaient fait une grande faute, en n'occupant pas en forces Gotzenhoven, dont la position pouvait ou défendre ou foudroyer ces deux villages. Ils réunirent alors un gros corps d'infauterie et de cavalerie, pour tâcher de déloger les Français de Gotzenhoven. Ils y firent, mais inutilement, des prodiges de valeur. Les cuirassiers vinrent charger avec la plus grande intrépidité l'iufanterie française jusque dans les haies du village; leur perte fut très-considérable. Cette attaque se réitéra plusieurs fois. Ils ne purent pas tourner Gotzenhoven par la droite, ce qu'ils essayèrent en vain, parce que le général Neuilly, qui avait passé la grande Gette à Lummen, arriva fort à propos avec sa division sur cette droite, pour venir prendre la position de Neerhelyssen. Le combat ne finit, et les Impériaux ne furent en pleine retraite, que vers les quatre heures après midi. Il avait duré au moins huit heures entre deux avant-gardes à peu près d'égale force, également soutenues par leurs armées. Les Impériaux avaient beaucoup plus perdu que les Français, à qui l'avantage était resté, mais qui pensèrent perdre leur général à l'attaque de Gotzenhoven.

Ce combat de Tirlemont, qui a coûté plus de douze cents hommes aux Autrichiens, rendit à l'armée toute sa confiance. Le général la plaça en deux parties, la droite et le centre depuis Gotzenhoven jusqu'au grand chemin sur la ligne des villages qui avaient servi de champ de bataille. Le général Neuilly appuyait la droite à Neerhelyssen. Le général Dampierre, qui arriva le soir du combat, fut posté à Esemaël, eu avant du centre. Le général Miaczinsky, qui arriva en personne avec sa cavalerie, ayant laissé près de Louvain son infanterie, consistant en huit bataillons, fut placé au pont de la petite Gette, vis-à-vis d'Orsmaël. Une partie de la division de Miranda resta derrière la grande Gette, campée ou bivouaquée à la gauche de Tirlemont, s'avançant en potence jusqu'à Oplinter, où arriva dans la nuit la division du général Champmorin.

Il fallait, après ce premier succès, prendre un grand parti. L'armée impériale allait continuellement recevoir des renforts; l'armée française en avait très-peu à espérer. La cavalerie autrichienne était déjà du double plus nombreuse que la française, et d'une espèce bien supérieure. Il ne fallait pas penser à défendre pied à pied les Pays-Bas avec une armée indisciplinée, n'ayant point assez de généraux, incapable d'exécuter des marches promptes et des manœuvres habiles, devant une cavalerie nombreuse et aguerrie, n'ayant derrière elle aucune place, aucun poste fortifié.

Il fallait cependant arrêter l'ennemi, et cela ne pouvait se faire que par une bataille. Dans la position présente, la vraie prudence était de tout hasarder avant que le prince de Cobourg eût reçu toutes les troupes qu'il attendait pour commencer la campagne. Les deux armées étaient d'égale force; celle qui attaquerait avait l'avantage de l'offensive. Cet avantage avait été pendant quinze jours entre les mains du prince de Cobourg. Le général Dumouriez venait de le reprendre par le combat de Tirlemont.

S'il avait le bonheur de gagner une bataille décisive, telle qu'il voulait la donner, 1° il faisait reprendre entièrement à son armée l'opinion de sa supériorité, et il intimidait les ennemis; 2° il assurait la fidélité des Belges, et la levée des vingt-cinq bataillons de cette nation aurait été beaucoup plus prompte : ainsi il se serait donné au moins vingt mille hommes d'infanterie de plus; 3° il regagnait le terrain perdu du côté de Liége, car les Autrichiens n'auraient pas pu tenir cette ville, ni même Aix-la-Chapelle, et se seraient retranchés sous Maestricht; 4° il faisait reculer le prince de Cobourg, lui faisait nécessairement repasser la Meuse, et l'affaiblissait au point de ne pas pouvoir rentrer en campagne avant le mois de mai au plus tôt.

Il comptait alors donner une bonne position défensive, dans un camp retranché entre les deux Gettes, au général Valence, qui y aurait observé l'ennemi, et reçu tous les renforts de France et des Pays-Bas, pendant que le général d'Harville se serait également renforcé du côté de Namur. Le général Valence aurait été maître de la campagne, et aurait tenu en échec le prince de Cobourg, tandis que le général Dumouriez aurait envoyé le gé-

néral Miranda prendre le commandement de l'armée d'Anvers, et, se portant lui-même avec trente mille hommes contre Bois-le-Duc, aurait repris son projet d'attaque de la Hollande, et aurait forcé à la fois les passages par le Mordyck et Gorcum. S'il n'avait pas pu pénétrer en Hollande, il se serait au moins emparé des places de la *Généralité* et de la Flandre hollandaise : par là il aurait couvert sa gauche, et se serait procuré des vivres, des habits, des armes, et de l'argent.

Dès lors il se serait vu indépendant de la convention, et pouvant peut être lui faire la loi pour l'avantage de sa malheureuse patrie, pour la vengeance de Louis XVI, et pour le rétablissement de la monarchie constitutionnelle.

Si au contraire le général Dumouriez était vaincu, il comptait, 1° prendre la position derrière le canal de Louvain, pour couvrir quelque temps Bruxelles et renforcer son armée; 2° garder la position de Namur, en portant par la suite le corps du général d'Harville à vingt-cinq mille hommes, et replaçant la division du général Neuilly en communication par Judoigne, avec sa retraite sur la forêt de Soignies, pour couvrir Bruxelles; 3° former un pareil corps d'armée sous Anvers, tenant toujours Bréda et Gertruydenberg, avec une communication par Lier et Diest; 4° faire assembler sur les derrières un corps de quatorze à quinze mille hommes du côté de Bruges, pour couvrir la Flandre maritime; 5° négocier avec les Impériaux pour obtenir une suspension d'armes, pendant que dans les différents camps on aurait travaillé à persuader aux troupes (ce qui n'était que trop vrai) que leur désorganisation et les désastres qui en résultaient venaient de l'absurde gouvernement de la convention; qu'il était temps de faire cesser l'anarchie qui entraînait la ruine entière de la France; que de l'armée seule dépendait le sort de la patrie. Alors, quand les esprits eussent été bien préparés, son projet était de renforcer l'armée des bataillons belges, qui détestaient la convention et les jacobins; de se déclarer ouvertement contre elle en faveur de la royauté constitutionnelle; de prendre des otages pour garantir les prisonniers du Temple, et marcher sur Paris.

Tels étaient les projets du général Dumouriez; tels étaient ses

motifs pour donner une bataille décisive, et pour faire tous ses efforts pour la gagner; car jamais il n'a eu la lâcheté de penser à se faire battre. Il voulait tâcher d'être le maître des événements. Quoiqu'il détestât les tyrans de la France, quoiqu'il eût horreur des cruautés et des crimes qui la déshonoraient, il ne s'en croyait pas moins obligé de soutenir l'honneur de sa nation, et de répondre à la confiance qu'elle lui avait montrée jusqu'alors. Jusqu'au dernier moment il a fait ce qu'il a pu pour que les étrangers ne fussent pas les maîtres de diriger les événements de la France, et pour que sa patrie ne fût offensée ni dans sa dignité ni dans ses possessions. C'est ce qui lui a attiré le reproche très-mal fondé de la part du public mal instruit, et nommément de la part de l'électeur de Cologne, de n'avoir changé de parti qu'après avoir été battu.

N'avait-il pas auparavant déclaré la guerre aux jacobins, par les ordonnances qu'il avait faites à Anvers et à Bruxelles? N'avait-il pas chassé et emprisonné les commissaires spoliateurs, qui n'agissaient que par ordre de la convention? N'avait-il pas écrit à cette même convention la lettre du 12 mars? N'avait-il pas fait rendre l'argenterie des églises? Sa correspondance avec Pache, qui est imprimée; celle avec Beurnonville et Lebrun, qui l'est aussi dans les Moniteurs de mars et avril, ne contiennent-elles pas les vérités les plus dures, et l'opinion la plus franche du général, contre les auteurs des maux de la patrie? Que s'il n'y parle pas de la famille royale, c'est qu'il avait à craindre que ce qu'il eût dit en leur faveur ne devînt leur arrêt de mort.

En lisant ces Mémoires, en rappelant les faits et les écrits de ce temps, on y verra que le général Dumouriez n'a jamais varié dans son opinion; qu'ennemi des tyrans de sa patrie, il a toujours été son défenseur zélé; que ses ennemis ont été les siens propres; qu'il leur a fait une guerre franche en même temps que généreuse, parce que son civisme n'a jamais été ni fanatique, ni injuste, ni sauvage; que ces mêmes émigrés, qui le détestent autant que les jacobins mêmes, ont éprouvé en toute occasion son humanité et sa générosité; et que dans une guerre qui ne ressemble à aucune autre, dans une guerre d'opinion, où l'instabilité de principes et de conduite trouverait même des excuses, il n'a ni

cruauté, ni abus de ses succès, ni perfidie, ni changement de parti, ni faiblesse dans ses disgrâces, à se reprocher ; que par principe de philanthropie il a sauvé à l'empereur ses Pays-Bas, de l'aveu de l'archiduc Charles, des ministres, des généraux, de l'armée, et des peuples ; et cela sans arrière-pensée de trouver dans ses États un asile, puisqu'alors il ne faisait un traité avec le prince de Cobourg que pour marcher sur Paris, dans l'espoir de délivrer sa patrie.

Horriblement calomnié auprès de l'empereur, ne pouvant pas se retirer dans ses États, qu'il espérait trouver ouverts pour lui quand même toutes les autres puissances lui fermeraient les leurs, il attend tout du temps, il ne perd ni l'espoir ni le courage ; fort de son caractère et de sa conduite, il se console avec cette sentence de Valère-Maxime : *Perfecta ars fortunæ lenocinio defecta, fiducia justa non exuitur : quamque scit se laudem mereri, eam etsi ab aliis impetrat, domestico tamen acceptam judicio refert*[1].

CHAPITRE VI.

Bataille de Nerwinde.

Le prince de Cobourg s'était avancé entre Tongres, Saint-Tron et Landen. Le combat de Tirlemont, du 6, l'avait engagé à se tenir ensemble. Les deux armées bivouaquaient et se trouvaient en présence. Le général Dumouriez passa la journée du 17 à reconnaître la position de l'ennemi, à placer ses troupes dans l'ordre où il voulait qu'elles combattissent, et à préparer son plan d'attaque. Il avait devant lui la petite Gette, qui, prenant sa source dans la mairie de Jaudrain, court presque parallèlement avec la grande Gette, qu'elle va rejoindre au-dessous de Leaw. Cette rivière le séparait de l'ennemi ; elle est encaissée, et bordée des deux côtés de collines qui, dans la partie occupée

[1] « Celui qui a fait son devoir peut être trahi par la fortune ; il ne se laisse point décourager : en vain lui refuse-t-on les éloges dont il se sent digne ; il est dédommagé par le témoignage de sa conscience. »

par les Impériaux, s'élevaient en amphithéâtre jusqu'au terrain plus élevé de Landen et de Saint-Tron.

Il avait calculé que le prince de Cobourg devait avoir toute la force de son armée sur Tongres et Saiut-Tron, à cause de la nécessité de tirer ses vivres de Maestricht et de Liége; et que par conséquent sa gauche qui s'étendait du côté de Landen devait être plus faible, et susceptible d'être tournée ou dépostée. Il savait aussi qu'il avait négligé d'occuper la petite ville de Leaw, qui est un poste de campagne très-régulier, et qui, daus le projet d'attaque d'une des armées contre l'autre, pouvait servir ou de pivot au mouvement de l'agresseur, ou de point de résistance pour l'attaquer.

En avant de la ligne ennemie, qui s'étendait de Landen vers Leaw, sont les trois villages d'Oberwinde, Middlewinde et Nerwinde; au-dessous de celui du centre est uu monticule nommé la Tombe de Middlewinde, qui domine les trois villages, et uu vallon qui les sépare de la ville de Landen. En cas d'attaque, celui qui occupe cette place est maître de toute cette plaine, et doit nécessairement faire reculer son enuemi.

C'est sur ces données que Dumouriez avait arrangé le plan de la bataille, dont voici la disposition : la première colonne formant la droite de l'armée, composée de l'avant-garde aux ordres du général Lamarche, débouchant par le pont de Neerhelyssen, devait se porter dans la plaine entre Landen et Oberwinde, pour déborder la gauche de l'ennemi et inquiéter son flanc. La deuxième colonne, composée de l'infanterie de l'armée des Ardennes, commandée par le lieutenant genéral Leveneur, débouchant aussi par le même pout, soutenue par un gros corps de cavalerie, devait se porter avec rapidité sur la Tombe de Middlewinde, et attaquer le village d'Oberwinde, qui ne pouvait résister au canon de 12 placé sur la Tombe. La troisième colonne aux ordres du général Neuilly, débouchant aussi par le même pont, devait attaquer en même temps le village de Nerwinde par sa droite.

Ces trois colounes formaient l'attaque de droite, commandée par le général en chef Valence, qui devait ensuite, en cas de succès, par un quart de conversion par sa gauche, poussant la gauche

de l'ennemi devant lui, continuer à marcher en bataille, laissant Landen derrière lui, et faisant face à Saint-Tron.

L'attaque du centre, commandée par le duc de Chartres, était composée de deux colonnes. La quatrième colonne, commandée par le lieutenant général Dietmann, passant la rivière au pont de Laër, devait traverser rapidement le village, qui n'était occupé que par quelques tirailleurs impériaux, et se porter directement sur le front du village de Nerwinde. La cinquième colonne, commandée par le général Dampierre, devait, après avoir passé au pont d'Esemaël, se porter sur la gauche de Nerwinde. Ces deux colonnes devaient ensuite suivre le mouvement de la droite, en formant une ligne diagonale avec leur point de départ.

L'attaque de gauche, aux ordres du général Miranda, était composée de trois colonnes. La sixième, aux ordres du général Miaczinsky, passant la rivière à Over-Helpen, devait attaquer devant elle en se dirigeant sur Neerlanden, observant de ne jamais dépasser la tête de la cinquième colonne. La septième colonne, aux ordres du général Ruault, devait passer la rivière au pont d'Orsmaël, et attaquer par le grand chemin de Saint-Tron. La huitième colonne, aux ordres du général Champmorin, devait passer la rivière au-dessous de Neerlinter, au pont de Bingent, et se jeter dans Leaw, qu'elle devait tenir jusqu'à la fin de la bataille.

En cas d'une pleine réussite, l'armée française devait à la fin de l'action se trouver rangée en bataille, sa gauche à Leaw et sa droite à Saint-Tron, faisant face à Tongres, qui était le point *obligé* de retraite de l'armée impériale. Les bords de la Gette, à portée des ponts, étaient garnis de batteries pour protéger la retraite des colonnes en cas de défaite.

Le 18 mars, entre sept à huit heures du matin, toutes les colonnes s'ébranlèrent à la fois avec beaucoup d'ordre, et passèrent la rivière sans obstacle. Le général Lamarche se porta d'abord dans la plaine de Landen ; mais il fit la première faute, n'y trouvant pas d'ennemis, de se rabattre par sa gauche sur le village d'Oberwinde, et de se confondre avec la seconde colonne : celle-ci fut retardée par la lenteur de la marche de l'artillerie et

de l'infanterie : cependant elle attaqua sur les dix heures le village d'Oberwinde et la Tombe de Middlewinde avec tant de vigueur, qu'elle les emporta ; mais elle n'eut pas la sagesse de garder la position de la Tombe, que les Autrichiens reprirent, et qui fut disputée toute la journée. La troisième colonne entra avec tant de vivacité dans Nerwinde, qu'elle en chassa les Impériaux ; mais le général Neuilly abandonna presque aussitôt ce village, pour s'étendre dans la plaine, en se rapprochant de la deuxième colonne. Le général Neuilly prétend qu'il en a reçu l'ordre du général Valence, qui dit de son côté que ce fut un malentendu du général Neuilly.

Les Impériaux rentrèrent aussitôt dans Nerwinde, d'où ils furent chassés une seconde fois par la quatrième et la cinquième colonne, aux ordres du duc de Chartres. Le général Desforêts, excellent officier, y fut blessé d'un coup de fusil à la tête. La confusion se mit dans cette attaque ; le village se trouva encombré d'infanterie qui se mêla, se mit en désordre, et l'abandonna encore, à l'apparence d'une seconde attaque de l'ennemi.

Le général Dumouriez, qui arriva sur ces entrefaites, fit attaquer encore une fois le village, qui fut encore emporté ; mais les troupes en sortirent aussitôt ; et tout ce qu'il put faire fut de les rallier à cent pas de Nerwinde, qui resta rempli de morts et de blessés des deux partis, et que les Impériaux n'occupèrent que le soir. Ce fut dans ce moment de désordre que la cavalerie impériale, débouchant dans la plaine entre Nerwinde et Middlewinde, chargea la cavalerie française, à la tête de laquelle combattait avec beaucoup de valeur le général Valence, qui fut blessé, et obligé de se retirer à Tirlemont. Cette cavalerie impériale fut très-maltraitée et repoussée. Pendant cette charge, un autre corps de cavalerie déboucha avec la même fureur par la gauche de Nerwinde, pour se jeter sur l'infanterie de la quatrième colonne. Le général Thouvenot, qui s'y était posté, fit ouvrir les rangs pour la laisser passer ; ensuite il lui fit faire si à propos une décharge de canon à mitraille et de mousqueterie par le régiment de Deux-Ponts, que presque toute cette cavalerie fut détruite.

Dès lors le sort de la bataille se trouva fixé à la droite et au

centre en faveur des Français, qui, s'étant remis en bon ordre, pleins de confiance et de courage, passèrent la nuit sur le champ de bataille, se préparant à recommencer le lendemain à la pointe du jour, pour compléter leur victoire. Les Impériaux ont avoué qu'ils étaient prêts à faire leur retraite, et que leurs équipages avaient déjà eu ordre de se retirer sur Tongres.

Mais les événements se passaient bien différemment à la gauche. La sixième et la septième colonne avaient attaqué devant elles avec beaucoup de vigueur ; mais étant déjà maîtresses d'Orsmaël, la terreur se mit dans les bataillons de volontaires, qui abandonnèrent les troupes de ligne. Les Impériaux, voyant le désordre, l'augmentèrent par une charge de cavalerie, qui acheva de mettre ces deux colonnes en déroute. Guiscard, maréchal de camp de l'artillerie, fut tué, ainsi que plusieurs aides de camp et officiers d'état-major ; les généraux Ruault et Hiller furent légèrement blessés.

Il y avait encore bien de la ressource : il n'était pas plus de deux heures après-midi, les Impériaux ne poursuivaient pas ces deux colonnes, qui avaient repassé le pont d'Orsmaël ; le général Miranda venait de recevoir l'avis qu'il venait d'arriver à Tirlemont les huit bataillons du corps de flanqueurs de Miaczinsky, tout frais, et dont il pouvait se renforcer, en leur faisant occuper la hauteur de Wommersem, en deçà de la Gette. Mais soit que le général eût perdu la tête, soit plutôt qu'il se livrât à son ressentiment, et que voyant le succès de la droite, commandée par son rival le général Valence, il voulût l'empêcher, il donna l'ordre de la retraite, et l'exécuta jusque derrière Tirlemont, à plus de deux lieues du champ de bataille. Ce qu'il y eut de plus perfide dans sa conduite, c'est qu'il n'envoya au général aucun avis de ce mouvement, qui livrait le centre et la droite de l'armée à tout le poids de l'attaque de l'ennemi, qui au reste ne profita pas de cette lâche retraite, ni pour se débarrasser de cette gauche qu'il pouvait détruire entièrement en la poursuivant jusqu'à Tirlemont, ni pour recommencer l'attaque contre le centre et la droite, qu'il pouvait prendre en flanc.

Le général Champmorin s'était emparé de Leaw, où il se maintint jusqu'à ce que, voyant la retraite du général Miranda,

il abandonna très-tard ce poste, repassa par son pont de Bingen, qu'il coupa après lui, et remonta à sa position d'Oplinter. Peut-être l'inaction des Impériaux contre la gauche de l'armée française, après la retraite du général Miranda, est-elle due à la position de Champmorin à Leaw, d'où il débordait leur droite.

Le général Dumouriez avait été occupé pendant toute l'action à rétablir l'ordre à sa droite et à son centre, et à s'assurer du succès dans cette partie, qui était la plus essentielle, étant chargée de tout le mouvement, dont la gauche était le pivot. Dès deux heures après-midi il avait cessé d'entendre le feu de sa gauche, qui avait été jusqu'alors très-vif : mais il avait d'abord attribué ce silence à un succès; il avait pu juger, par la progression du feu, que les sixième et septième colonnes, que la difficulté du terrain l'empêchait de voir, après avoir poussé ce qui était devant elles, s'étaient arrêtées à un point fixe pour ne pas dépasser la tête des colonnes de leur droite. Mais rien ne pouvait lui faire conjecturer l'inconcevable retraite du général Miranda; et il est peut-être heureux de l'avoir ignorée, dans le moment où il était occupé à réparer les désordres de la droite et du centre.

Sur la fin de la journée, il remarqua des colonnes impériales qui se portaient de leur droite à leur gauche pour la renforcer, ce qui lui fut d'un mauvais augure; mais il n'avait encore que des soupçons, n'ayant aucun message du général Miranda. Il passa ainsi la soirée devant le village de Nerwinde. A la fin ses soupçons, qu'il n'avait communiqués qu'au général Thouvenot, devinrent des inquiétudes réelles. Il partit avec le chef de l'état-major, deux aides de camp et deux domestiques, pour se porter à sa gauche. En arrivant au village de Laër à dix heures du soir, il fut étonné de le voir abandonné par ordre du général Dampierre, qui, après s'être conduit avec beaucoup de valeur dans la bataille, avait repassé, sans avoir reçu d'ordre, la Gette, à la nuit tombante, avec sa division, et s'était retiré à sa première position du village d'Esemaël. Continuant sa route, il arriva près du pont d'Orsmaël, qu'il croyait occupé par les colonnes de Miranda, et qui l'était par les uhlans autrichiens, par lesquels il pensa être pris. Il se replia par le chemin de Tongres sur Tirlemont, étonné du silence et de la solitude qu'il trouva jusqu'à

une demi-lieue de cette ville, où il trouva trois ou quatre bataillons bordant le grand chemin, sans cavalerie et sans ordre qui lui apprirent la honteuse retraite de sa gauche.

Il trouva dans Tirlemont le général Miranda, qui froidement écrivait à ses amis. Le général Valence avait fait tous ses efforts inutilement pour l'engager à se reporter en avant, en l'assurant que la bataille était gagnée par la droite et le centre, et que ce mouvement achèverait de décider le succès. Le général Dumouriez lui ordonna très-sévèrement de rassembler dans la nuit même son corps d'armée, et d'aller occuper la hauteur de Wommersem, le grand chemin et le pont d'Orsmaël, ainsi que celui de Neerhelpen, pour au moins assurer le passage de la Gette et la retraite de la droite et du centre, qui se trouvaient engagés au milieu de l'armée ennemie, avec une rivière derrière eux.

Telle est cette bataille de Nerwinde qui a décidé le sort de la campagne, et qui eût été entièrement gagnée si le général Miranda, après le premier désordre de ses deux colonnes, au lieu d'ordonner la retraite, avait bordé la Gette, et avait conservé la position des ponts d'Orsmaël et de Neerhelpen, qui le tenait toujours en ligne avec sa droite et sa gauche. Cette retraite a été d'autant plus fâcheuse, que ces deux colonnes ont perdu plus de deux mille hommes, pendant que le reste de l'armée n'en a perdu que six cents, après de sanglants combats. Les Impériaux ont avoué quatorze cents hommes de perte, c'est-à-dire le double. Les Français ont perdu environ trois mille hommes tués ou pris, et plus de mille blessés, outre beaucoup de canons.

Les deux partis ont fait également des fautes. Les Français n'ont pas pressé assez l'attaque de la Tombe de Middlewinde, qui était le point décisif; ils l'ont ensuite abandonnée sans savoir pourquoi. Le général Neuilly a pensé tout perdre en abandonnant le village de Nerwinde, sur un ordre verbal; Miranda, après s'être emparé du village d'Orsmaël, a eu tort de céder à la terreur de ses troupes, et a tout perdu en ordonnant la retraite qui est devenue une déroute. Les Impériaux ont fait la première faute, de ne pas défendre les bords de la Gette; la seconde, de ne pas attaquer en tête et en flanc les trois co-

lonnes de droite pendant qu'elles montaient pour les attaquer, exposées aux feux des villages de Leer, Nerwinde, Middlewinde et Oberwinde; troisièmement, d'avoir abandonné le poste élevé et avantageux de la Tombe de Middlewinde, et de n'y avoir pas placé une batterie; quatrièmement, de n'avoir pas occupé Leaw à leur droite; cinquièmement, de n'avoir pas poursuivi Miranda dans sa déroute; sixièmement, de n'avoir pas au moins attaqué avec leur droite, qui n'avait plus d'ennemis en tête, le flanc gauche des colonnes du centre de l'armée française, qui étaient en bataille devant Nerwinde.

CHAPITRE VII.

Retraite du 19. — Combat de Gotzenhoven.

Il ne restait au général Dumouriez d'autre parti à prendre que d'assurer la retraite de la droite et du centre de son armée. Leaw, le point déterminant du succès, était abandonné : tout ce qu'il pouvait espérer dans la confusion des troupes aux ordres de Miranda, était de ramener cette gauche, non pas sur le terrain de la bataille au delà de la petite Gette, mais sur ses bords en deçà. Il manquait beaucoup de canons à ces deux colonnes, qui avaient souffert dans leur déroute. Tous les généraux, officiers supérieurs ou d'état-major, étaient hors de combat. Indépendamment de la perte réelle par le fer de l'ennemi, plus de six mille hommes étaient déjà désertés sur le chemin de Bruxelles et de la France.

Le général passa le reste de la nuit à donner les ordres de retraite à sa droite, que commandait alors en chef le duc de Chartres, par l'absence du général Valence, et qui se conduisit avec sang-froid, courage et prudence. Les Impériaux venaient de gagner une grande victoire, mais ils n'en étaient pas sûrs. Ils avaient été si frappés des grands avantages remportés par la droite et le centre des Français, que, malgré le succès de leur droite contre notre gauche, ils n'étaient pas tentés de les poursuivre. Ils voyaient les Français en bataille, prêts à recommen-

cer; ils soupçonnaient vraisemblablement que leur gauche allait reprendre sa position : ainsi ils n'interrompirent pas plus la retraite qu'ils n'avaient mis d'obstacle à l'attaque.

Cette retraite se fit en plein jour, par les mêmes ponts, par le même procédé, avec la même fierté, sans précipitation. Dumouriez envoya le général Thouvenot à la droite, pour recevoir les colonnes et les placer à mesure dans le champ de bataille, depuis Gotzenhoven jusqu'à Hackendower, pendant que lui-même se chargea de rassembler la gauche, et de la ramener aux points de Wommersem et du pont d'Orsmaël. Les ennemis étaient déjà maîtres de ce dernier; et le général, pour les empêcher d'avancer trop par la chaussée, prit la précaution d'envoyer ordre au général Dampierre, posté à Esemaël, de faire faire un mouvement à gauche à la moitié de sa division pour flanquer le grand chemin, et de tenir dans cette position en potence jusqu'à ce que le centre eût repassé la rivière; alors de rétablir lentement sa ligne avec lui, et de reculer en front de bandière jusqu'au champ de bataille, dont Gotzenhoven fait la droite et Hackendower la gauche, faisant face à la petite Gette.

Cet ordre, parfaitement exécuté par le général Dampierre, sauva l'armée; car les colonnes de Miranda avaient acquis un tel degré de désordre et d'apathie sur leur honte du jour précédent, qu'il était dix heures du matin avant que le général Dumouriez pût les faire marcher en bonne contenance en avant d'Hackendower, en bataille à la droite et à la gauche du grand chemin.

La tête de l'armée impériale avait déjà passé le pont d'Orsmaël, et s'était formée avec son artillerie sur la hauteur de Wommersem, que le général ne put jamais engager ses troupes à attaquer, quoiqu'elles fussent écrasées par cette artillerie dominante, et qu'elles souffrissent cette perte continuelle avec une constance héroïque. Dumouriez pensa être tué dans cette occasion; un boulet fit abattre son cheval, et le couvrit de terre : la vivacité avec laquelle il se releva empêcha un grand désordre, et peut-être une déroute que sa chute fut sur le point d'occasionner. Cette gauche, qui avait fui la veille avec tant de lâcheté, soutint alors avec intrépidité tout l'effort de l'attaque des Impériaux; mais le

général n'y distingua qu'un courage de résistance, dénué de l'audace qu'il voulait inspirer pour aller à la baïonnette culbuter les troupes établies sur le plateau de Wommersem, ayant la Gette à dos. Il se mit plusieurs fois à la tête de la colonne, sans pouvoir la faire avancer; trop heureux de la voir tenir ferme dans sa position, qui était plus dangereuse que ne l'aurait été une attaque vigoureuse sur cette partie de l'armée impériale, qui, séparée du reste, avec un pont pour retraite, aurait pu être battue, s'il avait eu plus d'officiers pour conduire ses colonnes.

Pendant que la gauche de l'armée française éprouvait encore ce reste d'impression de la terreur de la veille, la gauche des Impériaux montrait la même stupéfaction par la même cause, et laissait passer tranquillement la rivière à la droite et au centre des Français; elle leur laissa même prendre la position de Gotzenhoven, où elles se rangèrent en bataille avant de se décider à passer elle-même la rivière pour venir les attaquer. Ainsi toute la journée se passa en manœuvres et en déploiement, formant un superbe coup d'œil d'exercice, avec quelques canonnades et fusillades entre les têtes des deux armées; et le soir on bivouaqua très-près l'un de l'autre, en bataille.

Cette retraite fière, et faite avec le plus grand ordre, a été d'autant plus admirée des Impériaux qu'elle ne parcourait qu'environ trois quarts de lieue de terrain, et que l'armée française paraissait reprendre tranquillement sa position de la veille de la bataille. On a dû la glorieuse victoire de Jemmapes principalement à la valeur héroïque et au coup d'œil sûr du jeune duc de Chartres. A Nerwinde, on lui eut l'obligation du salut de la droite et du centre de l'armée, dont il exécuta la retraite avec un sang-froid intrépide, qui arrêta la poursuite des généraux et de l'armée ennemie, qui l'admirèrent. Mais dans la soirée même que l'armée avait repris la position entre Gozenhoven et Hackendower, le général Dumouriez eut lieu d'être convaincu, par l'esprit de dégoût et d'apathie qui régnait dans son armée, que s'il restait en position de recevoir bataille le lendemain, il serait infailliblement battu, et qu'alors la déroute serait complète.

Dans tous les temps, pour bien conduire le soldat français, il a fallu consulter ses impressions; mais plus encore depuis la ré-

volution, qui, ayant entièrement anéanti la subordination militaire, a donné encore plus d'essor à cet esprit volontaire et capricieux qui tient au caractère national. Il est dans la nature active et impétueuse du Français de marcher toujours devant soi et de conquérir; mais il n'est pas propre à conserver ses conquêtes. Sans que sa bravoure diminue, la guerre défensive et méthodique l'ennuie et le contrarie; et dans ce cas, lorsqu'il ne peut pas être retenu par la sévérité des lois militaires qui n'existent plus, il abandonne ses chefs et ses drapeaux, et il déserte par légèreté, et sans s'embarrasser des conséquences. Les troupes de ligne, contenues par un reste d'attachement à leurs drapeaux, et de pudeur, faisaient encore bonne contenance; mais les gardes nationales, qui faisaient les trois quarts de l'armée, disaient tout haut qu'il était inutile de se faire tuer dans la Belgique, qu'il fallait aller défendre ses foyers; et partaient par compagnies et par bataillons entiers. Il eût été dangereux et impossible de vouloir les retenir par force.

Il ne fallait plus penser qu'à se retirer en bon ordre pour couvrir leur défection, et les empêcher d'être massacrés par les Impériaux et par les paysans. Le général sentit douloureusement cette nécessité, et se vit contraint à passer la grande Gette dans la nuit, et à se retirer sur les hauteurs de Cumptich, en arrière de Tirlemont. Tous ses mouvements arrangés avec méthode, et exécutés avec une précision qu'on aurait à peine espérée d'une armée plus exercée et point battue, se firent avec succès. Les Impériaux, trompés par les feux entretenus avec soin, et par la vigueur et la bonne contenance de l'arrière-garde, ne se mirent en mouvement que le 20 pour venir tâter Tirlemont, d'où les Français avaient eu le temps d'évacuer leurs magasins. Cependant le général Miaczinsky, qui était chargé de la garde de cette ville, y perdit un canon de douze par la précipitation de sa retraite.

CHAPITRE VIII.

Retraite des 20 et 21. — Combat sur la Welpe. — Lacroix et Danton à Louvain. — Combat du 22.

La position de Cumptich a l'avantage d'être très-élevée au-dessus de la Gette. Ce camp, faisant face à Tirlemont, a sa gauche appuyée à la Welpe, qui court ensuite derrière lui par Bautersem et Wertryk ; la droite, en arrière de Hougaerde, est moins bien défendue. Ce n'est cependant qu'une position de passage ; elle ne protége pas Louvain, si l'ennemi passe par Diest; ni Bruxelles, s'il tourne par Judoigne. Le général, ne pouvant pas y tenir longtemps, profita de la journée du 20 pour passer la Welpe et prendre le camp de Bautersem, sa droite appuyée à Op et Neerwelpe, sa gauche sur les hauteurs et dans les bois en avant de Pellenberg.

Il renvoya le général Neuilly avec sa division, renforcée jusqu'à six mille hommes, vers Judoigne, avec ordre d'empêcher les partis impériaux de pénétrer, de les observer, et de se retirer sur Bruxelles par la forêt de Soignies, en cas qu'il fût poussé par une force très-supérieure. Il lui donna une instruction pour la défense de cette forêt, et il écrivit au général Duval de renforcer le général Neuilly de tout ce qu'il pourrait tirer de sa garnison et des troupes qui lui arriveraient. Il lui donna en même temps ses ordres pour faire arrêter les déserteurs et les renvoyer au camp.

Il écrivit au lieutenant général d'Harville de mettre une garnison de deux mille cinq cents hommes dans le château de Namur, et de se tenir prêt à marcher avec le reste, soit en avant, soit en arrière, soit sur Bruxelles, selon le mouvement que faisait le général Beaulieu, qui, avec huit à dix mille hommes, s'avançait par Huy.

Il avait placé à Diest une garnison suffisante, croyant cette place à l'abri d'un coup de main, d'après le rapport du général Champmorin, qui n'était pas exact. Il mit en communication avec

ce poste le général Miaczinsky à l'abbaye de Gemps; il renforça la garnison de Malines; il envoya le général Ruault à Anvers, pour soulager le vieux lieutenant général Marassé, et prendre le commandement de ce corps d'armée, qui, renforcé de la division de la Marlière, montait à plus de vingt mille hommes; il recommanda au général Ruault de tenir Lier tant qu'il pourrait, et de se retirer ensuite dans les lignes d'Anvers, si les Prussiens et les Hollandais venaient sur lui en trop grand nombre. Le même jour 20, un détachement des ennemis, sans canons, moins fort que la garnison de Diest, vint l'insulter : elle se sauva lâchement jusqu'à Malines. L'avant-garde impériale fit aussi, sans succès, une attaque sur les villages d'Op et Neerwelpe.

Pendant que le général Dumouriez était occupé à cette attaque, il vit arriver les commissaires Lacroix et Danton, qu'il renvoya a Louvain, où il arriva le soir. Ils paraissaient très-affectés de la perte de la bataille, et surtout du débandement de l'armée, ayant rencontré à Bruxelles, et tout le long de la route, des corps entiers de déserteurs. Mais ils l'étaient bien plus de la commission qu'ils avaient, disaient-ils, d'engager le général à se rétracter de sa lettre du 12, qui avait occasionné un grand déchaînement contre lui dans la convention, à cause de sa trop franche véracité. Il leur déclara qu'il n'avait mandé que ce qu'il pensait; que les désastres dont ils étaient témoins étaient une conséquence des maux qu'il avait prévus, et auxquels il avait voulu remédier autant qu'il le pouvait, surtout en faisant cesser la tyrannie et l'injustice dans la Belgique; que la nécessité où il allait se trouver de se retirer d'un pays où il n'avait aucun moyen de se défendre devait leur faire sentir combien étaient sages les ordonnances qu'il avait rendues, et contre lesquelles la convention n'était prévenue que parce qu'elle était mal instruite et trompée, que ces ordonnances avaient désarmé les paysans, et nous avaient ramené la bonne volonté du peuple; qu'ainsi elles allaient être le salut de l'armée, qui, désorganisée, battue, plus rebutée encore qu'effrayée, était hors d'état de se défendre à la fois contre les Impériaux, plus nombreux qu'elle et vainqueurs, et contre les gens du pays, révoltés de nos excès en tout genre. Ils furent obligés d'en convenir; mais comme ils insistaient cependant sur la rétracta-

tion, le général, après leur avoir retracé tous ses griefs, leur avoir peint très-fortement tous les malheurs en tout genre qui allaient résulter de la conduite folle et criminelle de la convention, leur déclara positivement qu'il ne se rétracterait pas, parce que la perte ou le gain d'une bataille ne changerait jamais rien ni à ses principes, ni à son opinion, ni à son caractère. Ces commissaires mirent dans toute cette négociation beaucoup d'esprit, d'intérêt et de cajolerie. Enfin, après une très-longue discussion, le général consentit à écrire, en six lignes, au président, « qu'il priait la convention de ne rien préjuger sur sa lettre du 12 mars, avant qu'il eût le temps de lui en envoyer l'explication. » Les deux députés partirent avec cette lettre insignifiante.

Le 21, le général ayant appris la perte de Diest, jugea qu'il était nécessaire de se rapprocher de Louvain, de peur que l'ennemi ne passât le canal pour couper sa communication avec Malines, ou n'attaquât Louvain même. Il fit occuper les hauteurs de Pellenberg par la division du général Champmorin, flanqué à sa gauche par celle de Miaczinsky à Saint-Petersroëde. Il plaça le général Lamarche avec l'avant-garde sur les hauteurs de Coorbeck, bordant le grand chemin. Il plaça les dix-huit bataillons de l'armée des Ardennes, commandés par le général Leveneur, sur les hauteurs et dans les bois de Merendael ; la division du général Dampierre vers Florival, en communication avec celle du général Neuilly, qui se retira vers Tombeke, à la tête de la forêt de Soignies.

Le mouvement de l'armée fut inquiété par les Impériaux ; on se canonna toute la journée.

Le 22 au matin, les ennemis firent une attaque générale contre Pellenberg, Coorbeck et le bois de Merendaël. Blierbeck était en avant de la position du général Leveneur, qui avait jugé nécessaire de l'occuper. Une colonne de grenadiers hongrois s'empara de ce village ; mais elle en fut chassée avec un grand carnage par le régiment d'Auvergne, commandé par le colonel Dumas, qui lui prit deux pièces de canon. L'attaque contre l'avant-garde fut beaucoup moins vive. Celle contre le Pellenberg fut très-acharnée : le général Champmorin la soutint avec autant de courage que d'intelligence. Il fut renforcé de quelques bataillons, et ne put être forcé.

Digitized by Google

Cette violente attaque avait duré toute la journée sur le front de l'armée ; les colonnes des Autrichiens, très-maltraitées, se retirèrent.

Telle est la brillante journée du 22 de Louvain. La veille, le général Dumouriez avait été dans le cas, pour des prisonniers et des blessés, d'envoyer le colonel Montjoye au quartier général du prince de Cobourg. Il y vit le colonel Mack, chef de l'état-major de l'armée impériale, officier d'un rare mérite, qui lui dit qu'il croyait qu'il serait avantageux aux deux partis de convenir d'une suspension d'armes. Le 22, le général, qui avait beaucoup réfléchi sur la position et les dangers de son armée, renvoya le colonel Montjoye demander au colonel Mack s'il voulait venir à Louvain reporter au général la proposition qu'il avait faite. Le colonel Mack vint le soir. On convint verbalement, en peu de mots, des articles suivants : 1° Que les Impériaux ne feraient plus de grandes attaques, et que le général, de son côté, ne chercherait pas à livrer bataille ; 2° que, d'après cet armistice tacite, les Français se retireraient sur Bruxelles lentement, en bon ordre, sans être inquiétés ; 3° qu'on se reverrait, après l'évacuation de Bruxelles, pour convenir des faits ultérieurs.

Telle fut la première convention, non écrite, entre les deux généraux. Elle devenait de plus en plus nécessaire au général Dumouriez, dont l'armée diminuait à tous moments, surtout en officiers ; auquel il restait peu de munitions en cas d'affaire, et qui était malheureusement très-convaincu qu'en cas d'attaque sérieuse il serait certainement abandonné.

Il en eut la preuve le lendemain. Les Impériaux se croyaient si peu liés par cette convention du colonel Mack, que le général Clairfayt, à qui on l'avait laissé ignorer, attaqua le Pellenberg et l'avant-garde du général Lamarche. Le combat se rétablit sur tout le front de l'armée. Champmorin défendit sa position avec la même vigueur ; mais vers la fin de la journée, dans le temps où l'infanterie impériale se retirait, où il ne restait plus devant nous que des troupes légères et des tirailleurs, le vieux Lamarche perdit la tête, et, malgré les prières de Montjoye, de Barrois et des chefs de corps, il se replia sans ordre d'abord sur l'abbaye du Parc, ensuite de l'autre côté de la Dyle, derrière Louvain. Les Impé-

riaux, qui avouent sept cents hommes de perte, c'est-à-dire deux mille, dans les combats de Louvain, étaient si rebutés qu'ils ne profitèrent point de cette lâche retraite, qui laissait un vide très-dangereux entre les généraux Leveneur et Champmorin. Le premier avait parfaitement combattu toute la journée; mais dès qu'il se vit abandonné par le général Lamarche, il n'attendit aucun ordre, passa aussi la Dyle, et alla se placer entre Coorbeck et Heverle. Après cette défection, Dumouriez n'eu d'autre parti à prendre que d'ordonner au général Champmorin d'abandonner le Pellenberg, et de se retirer aussi derrière la ville, passant par l'abbaye de Vlierbecke et par la ville. Miaczinsky se retira par un pont un peu plus éloigné, donnant sur le chemin de Diest, protégé par une batterie de canon placée sur la hauteur.

Le général avait profité de ces deux journées pour faire évacuer ses blessés et ses farines sur des bateaux qu'il dirigea sur Malines. Une partie des autres approvisionnements fut jetée dans les canaux; mais l'avarice et la confusion en firent parvenir une grande quantité entre les mains de l'ennemi, qui entra dans Louvain le soir même, après que le général en fut sorti avec la garnison de cinq bataillons, qui fit l'arrière-garde. Les Impériaux prirent aussi sur le canal de Louvain les bateaux chargés des blessés, que l'escorte abandonna, à la vue de quelques hussards. Ils les traitèrent avec beaucoup d'humanité, malgré les atroces calomnies des jacobins, répandues pour irriter les soldats français, et les engager à faire la guerre sans quartier et avec barbarie.

Cette honteuse retraite de Louvain prouve combien était difficile et dangereux l'état des généraux en chef des armées françaises, continuellement trahis par des généraux désobéissants, qui donnaient l'exemple de l'insubordination et quelquefois de la lâcheté; abandonnés par les soldats et surtout par les officiers; obligés, quand, en conséquence d'un plan d'attaque ou de défense, ils avaient donné un ordre, d'en avoir un autre tout prêt pour réparer ou la mauvaise exécution ou le défaut d'exécution du premier; ne connaissant jamais ni la force des différents corps de leur armée, ni leur véritable position, parce qu'ils ne restaient

Digitized by Google

jamais dans celle qui leur était ordonnée; dépendant du caprice, des passions, de la mauvaise foi ou de l'ignorance des chefs qui devaient les seconder; n'ayant aucun moyen ni de punir, ni de s'assurer l'obéissance; certains de se faire des ennemis très-dangereux de ceux auxquels ils reprochaient seulement leurs fautes; toujours incertains sur l'article des subsistances, parce qu'on avait substitué à l'ancien régime des ignorants et des fripons; n'osant jamais hasarder une grande manœuvre avec des soldats braves jusqu'à la témérité, mais sans officiers, sans expérience, mal armés, faciles à décourager, mutins, raisonneurs, de différentes factions, toujours débandés et pillards, plus prompts à se rebuter qu'à se ranimer, et n'ayant aucun moyen de ralliement, aucune loi, aucun frein.

Avec de tels moyens, quand les généraux avaient d'heureux succès, ils étaient sûrs d'être calomniés dans les journaux et dans les clubs, et d'être dénoncés à la convention, la plus aveugle, la plus imprudente et la plus soupçonneuse. S'ils étaient malheureux, on jetait sur eux la responsabilité de tous les événements, on les accusait de trahison ou de lâcheté.

Tel était et tel est encore le sort des généraux de la république française, dans une guerre d'où dépend non-seulement la destruction de l'empire français, mais la liberté individuelle de chaque citoyen. Dumouriez a été remplacé par Dampierre, qui a eu le bonheur d'être tué; Dampierre, par Custine, qui a péri sur un échafaud; celui-ci, par Houchard, qui a eu le même sort, après avoir battu l'armée anglaise et fait lever le siége de Dunkerque. Les désorganisations de toute espèce auraient amené la ruine entière de la France, et peut-être son partage entre ses conquérants, si leurs armées n'eussent été conduites par des généraux trop froids et trop méthodiques, et si la Providence n'avait suscité le génie de Carnot, qui, secondé par l'habileté et le courage de Pichegru et de Jourdan, a ramené la victoire sous le drapeau tricolore.

CHAPITRE IX.

Retraite sur Bruxelles. — Son évacuation. — Camp d'Enghien. — D'Ath. — Conférence à Ath avec le colonel Mack. — Arrestation du général Miranda.

Le désordre de la retraite de Louvain avait détruit toute l'énergie que l'armée avait montrée dans les combats précédents. Heureusement la nuit avait caché aux ennemis ce débandement universel, dont, malgré la convention verbale du colonel Mack, il aurait probablement profité pour achever de la disperser et de la détruire. Le général réussit difficilement à lui faire faire halte sur les hauteurs de Cortenbergue, à moitié chemin de Bruxelles. Cette nouvelle circonstance lui fit changer toute sa disposition. Il commença par envoyer ordre au général Duval de commencer l'évacuation de Bruxelles.

Il ôta le commandement de l'avant-garde au vieux général Lamarche, qu'il envoya en France sous prétexte de soigner sa santé, qui, à la vérité, était très-mauvaise. Il le remplaça par le général Vouillé. Il forma cette avant-garde, devenue arrière-garde, d'une forte division d'artillerie, de toute la cavalerie, et de vingt-cinq bataillons, presque tous de troupes de ligne. Il prit lui-même son poste à cette arrière-garde, forte de douze à quinze mille hommes, qu'on pouvait dire être l'armée. Le reste marchait en avant, et sous la protection de cette troupe d'élite, qui conserva une contenance digne de l'importance de sa fonction.

Il établit son camp sous Bruxelles, le long de la petite rivière de Woluwe, sa droite à Sanpeterswoluwe, et sa gauche à Vilvorde. Il n'avait gardé que la quantité de pièces de position nécessaires pour son arrière-garde; et comme il avait pris la précaution de faire passer son parc d'artillerie à Anderlecht, au delà de Bruxelles, il le fit partir le 23 par le chemin d'Enghien et d'Ath, pour se porter à Tournai.

Le prince de Cobourg, qui iguorait le déplorable état de l'armée française, ne pouvait que se féliciter de la suspension d'ar-

mes qui opérait sans combat l'évacuation des Pays-Bas. Au reste, la résistance, en cas que le général eût cru être obligé de l'employer, n'eût produit que la ruine du pays, sans remplir le but de s'y maintenir. Depuis que l'empereur Joseph en a démoli les places fortes, ces provinces n'offrent plus qu'une campagne rase, sans point de défense. Une bataille gagnée vous rend maître de cinquante lieues de terrain; une bataille perdue vous rejette à l'extrême frontière. Le prince de Cobourg fut très-fidèle à la promesse du colonel Mack, et resta trois jours à Louvain, n'envoyant à notre suite que de faibles avant-gardes.

Le général Dumouriez put donc s'occuper tout entier du sort de Bruxelles et des grandes villes par lesquelles son armée devait passer, en exécutant sa retraite. Il était essentiel, pour l'humanité et pour la justice, d'empêcher le pillage des Belges, qui nous avaient reçus à bras ouverts; il était très-important aussi de ne pas les irriter. Ils nous rendaient encore les plus grands services, ils avaient pardonné nos excès, il ne fallait pas rouvrir des plaies récentes : le désespoir leur aurait fait reprendre les armes que les dernières ordonnances du général Dumouriez leur avaient fait tomber des mains, et l'armée française, enveloppée entre les Autrichiens et les Belges, eût été entièrement détruite en peu de jours.

Le 25, l'armée traversa Bruxelles dans le plus grand ordre, et se retira sur Hall, d'où elle devait marcher sur deux colonnes pour regagner la frontière de France. Il n'y eut ni pillage, ni insulte, ni propos de part et d'autre. Les habitants de cette capitale n'ont pas oublié ce service, et en ont témoigné leur reconnaissance au général Dumouriez par toutes les marques d'estime[1] publique; il leur sait gré d'avoir été justes envers lui, et il ne serait ni proscrit ni errant, s'il avait trouvé partout la même équité.

Ayant pris le parti nécessaire de se retirer lentement et avec décence jusqu'à la frontière, il s'occupa des divisions séparées

[1] Le nom de Dumouriez sera toujours cher et respectable aux Belges. C'est pour avoir voulu les sauver du décret du 15 décembre qu'il s'est perdu. Ils n'oublieront point sa générosité et son humanité. C'est ce que promet, au nom de sa patrie, l'*éditeur* *.

* Cette note est due au libraire belge qui publia la première édition des Mémoires de Dumouriez. (*Note de l'éditeur.*)

de son armée, pour que leur marche rétrograde fût en mesure avec la sienne.

Par sa droite, pendant que le général Beaulieu, avec sept à huit mille hommes, pénétrait par Huy, le prince de Hohenlohe arrivait de la province de Luxembourg sur Namur, occupé par le général d'Harville avec environ quinze mille hommes. Mais cette division avait été formée aux dépens des garnisons de Givet et de Maubeuge. Le prince de Hohenlohe pouvait tourner vers une de ces deux places, l'enlever, et pénétrer sur le territoire français. Dumouriez avait mandé au général d'Harville de laisser dans la citadelle de Namur des vivres, des munitions et deux mille cinq cents hommes de garnison, et de se retirer avec le reste en deux colonnes, l'une sur Givet, où il devait envoyer le lieutenant général Bouchet; l'autre sur Maubeuge, qu'il devait conduire lui-même en s'arrêtant d'abord à Charleroi, ensuite sur la hauteur de Nimy, au-dessus de Mons. Cette position de Mons couvrait Maubeuge, le Quesnoy, Condé et Valenciennes : il devait trouver à Mons la division du général Neuilly, forte de six mille hommes; ainsi son camp de Nimy aurait été de dix à douze mille hommes, en attendant les renforts de France.

Pendant son séjour à Bruxelles, le général reçut la réponse du général d'Harville, qui lui mandait qu'il n'y avait pas assez de vivres, de munitions et d'argent pour approvisionner le château de Namur pour seulement quinze jours; qu'il fallait défendre ce poste avec toute son armée, ou l'abandonner. Il concluait par demander des ordres précis. Cette dépêche était accompagnée de l'avis par écrit du général Bouchet, et de pièces justificatives du commissaire des guerres Barneville. Il n'y avait pas à balancer sur la réponse. Laisser cette division à Namur, c'était risquer de voir attaquer Givet ou Maubeuge, dénuées de troupes; risquer de perdre au moins une de ces deux places, et ensuite le corps d'armée posté à Namur, qui eût été facilement enveloppé. Laisser deux mille cinq cents hommes dans la citadelle sans vivres et sans munitions, c'était livrer cette garnison aux Autrichiens, et s'affaiblir d'autant. Il ordonna donc au général d'Harville d'évacuer entièrement Namur, et de se retirer, par gradations et en bonne contenance, sur Givet et Maubeuge.

A sa gauche il avait six bataillons dans Bréda, et trois dans Gertruydenberg, qu'il pouvait bien regarder comme perdus, mais qui, ayant pour quatre ou cinq mois de vivres et beaucoup de munitions, pouvaient arrêter très-longtemps les Prussiens et les Hollandais. Il voulait conserver avec eux un échelon de communication, en gardant la citadelle d'Anvers, dans laquelle il ordonna de jeter le général Berneron avec deux mille hommes, et pour six mois de vivres.

Il envoya le lieutenant général Omoran commander à Dunkerque et dans la partie maritime du département du Nord ; il lui donna pour instruction : 1° de faire relever les lignes et les forts du camp retranché entre Dunkerque et Bergues ; 2° de tracer et faire arranger un camp retranché sur la hauteur du Mont-Cassel ; 3° de se rendre en personne à Courtrai, pour y recevoir l'armée de l'expédition de Hollande, et la placer dans le camp de Haerlebecke, ayant l'Escaut devant elle. Il envoya en même temps ordre aux généraux Marassé et Ruault de faire leur retraite, en passant l'Escaut, par la tête de Flandre, pendant que la garnison de Malines se retirait par Dendermonde ; de longer l'Escaut en traversant Gand, et de s'arrêter dans le camp de Courtrai ou Haerlebecke, en ayant soin de ne point précipiter leur retraite, et de couper tous les ponts derrière eux.

Le projet du général Dumouriez était, s'il eût gardé les citadelles de Namur et d'Anvers, de former en dehors du territoire français une ligne imposante, passant de la droite à la gauche par Namur, Mons, Tournai, Courtrai, Anvers, Bréda, et Gertruydenberg. Dans cette position, si la suspension d'armes pouvait se continuer, il espérait influer de plus près sur le rétablissement de l'ordre dans l'intérieur, et se donner tout entier à ce soin. Si la suspension ne tenait pas, les Impériaux se trouvaient au centre d'un demi-cercle, dont il fallait nécessairement qu'ils attaquassent les deux extrémités pour opérer avec succès, ce qui les forçait à une guerre de siéges, aux dépens de leur propre territoire, et ce qui donnait le temps de réorganiser et de renforcer l'armée, qui aurait repris confiance, ayant à son dos et derrière elle les places fortes. Dans ce projet, le général Dumouriez devait occuper la ville de Tournai et le camp d'Antoing,

d'où, en cas d'une trop grande supériorité de l'ennemi, il avait une très-bonne position à prendre dans son ancien camp de Maulde.

En conséquence de ce plan, qui n'avait encore éprouvé de changement que par l'évacuation forcée du château de Namur, il marcha le 26 à Enghien, et le 27 à Ath, pendant que la division du général Neuilly marchait à Mons, par Hall et Braine. En arrivant à Ath, il reçut l'ordre de la convention de faire arrêter le colonel du 73e régiment d'infanterie, qui avait abandonné l'armée sans ordre avec ses deux bataillons, et était rentré en France, et le général Miranda [1]. Dumouriez fit exécuter à regret l'ordre contre ce général, parce qu'il était bien sûr que cette rigueur était moins un acte de justice qu'une manœuvre d'acharnement des jacobins contre Pétion et la faction de la Gironde, qui étaient les amis et les protecteurs de Miranda, qui s'est tiré d'affaire en accusant le général Dumouriez après sa défection de l'armée, événement qui a été très-favorable à Miranda.

Le même jour, le colonel Mack arriva à Ath, et, sans rien écrire, il fut rédigé entre lui et le général une convention beaucoup plus formelle que la première. Le colonel commença par exprimer au général la reconnaissance des Impériaux de ce que, par la sagesse de ses ordres, la retraite s'exécutait d'une manière qui sauvait des désastres affreux au pays, désastres dont ne pouvait profiter aucune des deux nations. Il fit valoir de son côté la modération avec laquelle se conduisaient les troupes impériales pour ne pas trop inquiéter la retraite des Français, de manière cependant à cacher aux deux armées la connivence entre les généraux.

On convint que l'armée française resterait encore quelque temps sur la frontière, dans la position de Mons, Tournai, Courtrai, sans être inquiétée par l'armée impériale; que le général Dumouriez, qui ne cacha plus au colonel Mack le pro-

[1] Miranda prétend, dans son écrit déjà cité, que l'ordre de l'arrêter n'émanait point de la convention, mais de Lacroix et des autres commissaires envoyés par elle à l'armée. Miranda ajoute que cet ordre ne fut donné que sur les dénonciations de Dumouriez même.

(*Note de l'éditeur.*)

jet qu'il avait de marcher sur Paris, réglerait, quand il serait temps, les mouvements des Impériaux, qui n'agiraient que comme auxiliaires; que s'il n'avait pas besoin de secours, ce qui était à souhaiter pour les deux partis, ils resteraient sur leur frontière sans s'avancer, et que l'évacuation totale de la Belgique serait le prix de cette condescendance : que si au contraire il ne pouvait pas opérer tout seul, non pas la contre-révolution, mais la réformation, c'est-à-dire le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, il indiquerait lui-même le nombre et l'espèce de troupes dont il aurait besoin pour réussir dans ce projet, et qu'on ne les ferait marcher que sur sa direction. Le général lui annonça sa marche du lendemain sur Tournai, celle du général Neuilly sur Mons, et de l'armée de la Hollande sur Courtrai.

Il fut enfin décidé que, pour lier les opérations entre les deux parties d'armées impériales, du prince de Cobourg et du prince de Hohenlohe, lors du mouvement du général Dumouriez sur Paris, Condé serait remis aux Autrichiens comme place de garantie; qu'ils y tiendraient garnison, mais sans aucune prétention à la souveraineté, et avec la condition qu'elle serait rendue à la France après la guerre et après le règlement des indemnités; mais que toutes les autres places, si le parti constitutionnel était dans le cas d'avoir besoin du secours des Impériaux, recevraient garnison mi-partie, sous les ordres des Français. Les généraux Valence, Thouvenot et Chartres, avec le colonel Montjoye, assistèrent à cette conférence. Telle est la première époque, telles sont les premières conditions traitées entre le prince de Cobourg et le général Dumouriez, qui suivait son plan, et que les circonstances pressaient de plus en plus.

CHAPITRE X.

Camp de Tournai.

Le 28, le général marcha à Tournai, où il prit la position d'Antoing, ayant son avant-garde dans Tournai, et ses flanqueurs de gauche, commandés par le général Miaczinsky, sur le mont de

la Trinité. Il envoya le général Leveneur avec l'armée des Ardennes occuper le camp de Maulde.

Il trouva dans cette ville madame de Sillery [1] avec mademoiselle d'Orléans, qu'il n'avait jamais vues, et qui y étaient restées, sur la recommandation que le général avait faite précédemment au lieutenant général Omoran, commandant dans le Tournaisis, de les y garder, puisque mademoiselle d'Orléans, âgée seulement de quinze ans, se trouvait proscrite de France par un décret rendu contre les émigrés. Cette jeune princesse, qui, ainsi que ses deux frères Chartres et Montpensier, est parfaitement élevée, est un modèle de vertu, de résignation, et de constance.

Le duc de Chartres, qui avait servi avec une valeur distinguée et un patriotisme pur et désintéressé pendant la campagne précédente, et qui venait encore de déployer si utilement, pour la cause publique du nom français, un courage et un civisme à toute épreuve, était lui-même sous le décret du bannissement de la maison de Bourbon, et devenait susceptible des chicanes les plus injustes le jour qu'il rentrerait en France.

Le général, pendant les deux jours qu'il passa à Tournai, donna à cette princesse, intéressante par ses malheurs et ses vertus, les témoignages de l'intérêt respectueux qu'elle méritait et comme elle craignait fort, ainsi que madame de Sillery, de tomber entre les mains des Impériaux, à cause des émigrés, auxquels les dames croyaient une influence plus forte que celle dont ils jouissaient, le général, à son départ de Tournai, les fit passer à Saint-Amand, d'où elles consentirent ensuite, d'après les assurances des officiers généraux autrichiens, à se rendre à Mons, pour chercher un asile au moment où la protection du général Dumouriez, bien loin de leur être utile, ne pouvait que leur devenir funeste. Puisse la vertueuse innocence de mademoiselle d'Orléans trouver sa récompense, ou au moins sa sûreté, dans les soins de la bienfaisante Providence!

C'est dans le camp de Tournai que Dumouriez apprit que le général Neuilly, en arrivant à Mons, n'avait pas pu retenir sa

[1] Madame la comtesse de Genlis, auteur d'une foule d'ouvrages diversement jugés. (*Note de l'éditeur.*)

division, qui, au lieu de prendre la position des hauteurs de Nimy, avait pillé les magasins, et, s'étant débandée, s'était enfuie, sans être ni suivie ni attaquée, jusqu'à Condé et Valenciennes. Il ne restait plus au général Neuilly que sa cavalerie. Le général lui ordonna de se retirer avec elle dans Condé, et de la répandre en avant, embrassant le plus de terrain qu'il pourrait entre Binche, Roeux, Soignies et Leuse, coupant les ponts, enlevant les fourrages, chevaux et chariots.

Cet abandon de Mons rendait la position de Dumouriez à Tournai fort précaire, sa droite se trouvant entièrement découverte; mais, indépendamment de la suspension d'armes, il connaissait assez le pays pour être sûr de sa retraite, et il ne voulait pas la faire qu'il ne connût le mouvement de sa gauche, parce que, dans le cas où le camp d'Haerlebecke eût été occupé, il se fût toujours trouvé en mesure. Il prit seulement la précaution de mander au général d'Harville de ne plus s'occuper que du camp de Maubeuge et de Givet, pour empêcher les ennemis de pénétrer de ce côté sur notre territoire.

Le 29, arrivèrent à Tournai trois députés des jacobins, qui s'annoncèrent de la part du ministre Lebrun, dont ils apportèrent au général une lettre vague : cette lettre disait qu'ils avaient des communications à lui faire concernant les affaires de la Belgique. Ces trois hommes, dont les dépositions exagérées forment un corps de délit contre le général Dumouriez, se nommaient Proly, petit intrigant, né à Bruxelles; Dubuisson, homme de lettres obscur, ayant été chassé de Bruxelles; et Pereyra, juif portugais [1]. Le premier était fort connu précédemment du gé-

[1] Proly était un fils naturel du prince de Kaunitz. Ayant adopté avec une ardeur extraordinaire les principes de la révolution, il vint à Paris, et s'affilia à la société des jacobins. Accusé plus d'une fois à la tribune de cette société comme conspirateur, il finit par être compromis dans le procès d'Hébert, et condamné à mort le 24 mars 1794. Dubuisson, homme de lettres et auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, était né à Laval en 1753. Il passa dans les Pays-Bas après l'évacuation de l'armée autrichienne; et s'y étant prononcé contre le parti de Van-der-Noot, il fut incarcéré comme ami du général Vander-Mersh, et ne recouvra la liberté qu'en 1790. Dubuisson, de retour à Paris, se fit recevoir à la société des jacobins; mais, lié avec l'Espagnol Gusman, le Prussien Cloutz, Pereyra, Desfieux, et les Autrichiens Frey, beaux-frères de Chabot, il fut accusé par Robespierre d'avoir voulu semer la discorde parmi les jacobins, qui l'excluirent de leur société. Il fut bientôt après traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort comme complice d'Hébert,

néral, comme on l'a vu dans le premier livre de ces Mémoires. Le second affectait un air d'homme de lettres, et le troisième était un jacobin très-emporté. Ils se formalisèrent de ce que le général ne voulut point traiter d'affaires avec eux, ni devant mademoiselle d'Orléans, ni dans son appartement, où ils étaient venus le relancer. Il leur fixa un rendez-vous chez lui.

La conversation qu'ils ont dénoncée entre eux et le général est à peu près exacte. Ils furent d'accord avec lui sur la nullité, l'incapacité et le désordre de la convention, et sur la nécessité de l'anéantir, et d'établir une autre législature. Voici la seule réticence importante qu'ils se sont permise, et qui était la clef de leur mission. Après être convenus de la nécessité d'anéantir le corps législatif et de le remplacer, ils eurent l'air de chercher avec le général comment se ferait le remplacement. Alors l'un des trois hasarda de dire que les jacobins avaient président, registres, tribune, correspondances, orateurs, habitude de traiter les grandes affaires : qu'ainsi le remplacement était tout trouvé. Le général, avec sa véracité tranchante, rejeta très-loin cette idée, motivant son refus d'adhésion sur l'immoralité, la grossièreté, l'imprudence, la cruauté et la mauvaise composition de cette société, ajoutant que c'était à elle qu'il attribuait tous les malheurs de la France.

Alors Proly lui demanda : «Qui donc feriez-vous représentants, au lieu de ceux actuels, sans passer par les lenteurs et les vices du mode d'élection des assemblées primaires ? — Rien n'est plus simple, dit le général. Les administrateurs des départements et des districts sont actuellement très-épurés, leur patriotisme est éprouvé : il n'y a qu'à prendre tous les procureurs généraux des départements et des districts pour cette première et unique fois, et, pour compléter le nombre, y joindre des membres des départements et des districts ; ils formeront une législature très-régulière ; on rétablira la constitution de 1789, 90 et 91, toute la France sera d'accord, les armes tomberont des mains des

et exécuté le 24 mars 1794. Pereyra, juif portugais et jacobin obscur, périt également, entraîné dans la chute du parti d'Hébert, accusé d'une conspiration tendant au massacre de la convention, et au rétablissement d'un tyran sous le nom de *grand juge*. (*Note de l'éditeur.*)

prétendus royalistes; les puissances étrangères n'ayant plus de prétexte de guerre, et trouvant un gouvernement solide avec qui traiter, seront plus faciles pour la négociation de la paix, soit ensemble, soit séparément; car ne croyez pas, ajouta-t-il, que la république puisse subsister : vos crimes et vos folies en ont détruit la possibilité. » Ces trois hommes disputèrent un peu mais au total ils écoutèrent très tranquillement ces blasphèmes du général, dont ils ont rendu un compte si effrayant. Dubuisson, qui le cajola davantage, lui dit qu'il allait rendre compte, et qu'il espérait de revenir bientôt[1]. Ils prirent congé de lui tranquillement, sans que certainement il pensât à faire arrêter trois émissaires aussi peu importants.

Le général ne doute pas que s'il eût abondé dans leur idée de faire remplacer la convention nationale par la société des jacobins, il n'eût gagné toute leur confiance; mais il avoue que son caractère, peut-être trop franc dans cette circonstance, ne lui laissa pas même la possibilité d'employer la flexibilité nécessaire pour se prêter à cette feinte. Il prévit sur-le-champ que cela ne pouvait s'exécuter que par une suite de crimes sanglants qui lui faisaient horreur, et les événements postérieurs lui ont prouvé qu'il ne s'était pas trompé.

Le même jour, il reçut une lettre des sept commissaires de la convention, réunis à Lille, qui lui mandaient de se rendre en cette ville, pour répondre à des accusations intentées contre lui. Il répondit qu'en présence de l'ennemi, nécessaire à son armée, occupé à la réorganiser et à la raffermir (ce qui était vrai), il ne pouvait pas la quitter un instant pour aller suivre un procès; que si les commissaires voulaient se transporter à l'armée, il leur répondrait avec sa franchise ordinaire sur tous les points; que si cela n'etait pas très-pressé, dans quelques jours, dès qu'il aurait achevé sa retraite sur le territoire français, il aurait plus de temps pour suivre ses affaires personnelles; qu'au reste, il n'entrerait dans Lille qu'avec des troupes, pour punir les lâ-

[1] Le compte rendu par les commissaires Proly, Dubuisson et Pereyra, de cette conversation avec le général Dumouriez, fut communiqué à la convention par Cambacérès, dans la séance du 1er avril 1793. (*Note de l'éditeur.*)

ches qui, après avoir abandonné leurs drapeaux, calomniaient les braves défenseurs de la patrie.

CHAPITRE XI.

Retraite du camp de Maulde.

Depuis plusieurs jours le général était très-inquiet du corps d'armée d'Anvers, n'ayant point de ses nouvelles, ignorant même si le général Ruault, qui y portait ses instructions, n'avait pas été pris en passant. La retraite d'Anvers, en traversant l'Escaut par la tête de Flandre, devait nécessairement être longue et difficile; mais il savait que les ennemis étaient bien moins nombreux dans cette partie que le corps d'armée qui avait à se retirer. Les Prussiens et les Hollandais étaient allés attaquer Gertruydenberg, et masquaient Bréda. Le colonel Mylius, avec tout au plus deux mille hommes de troupes irrégulières impériales, s'était présenté devant Anvers.

Cette partie d'armée française était tombée dans un désordre encore plus grand que le reste. La terreur s'en était emparée, les généraux n'en étaient plus les maîtres. Le 26, le colonel Mylius eut l'audace de sommer la ville. Une partie de l'armée était déjà passée; mais au lieu d'attendre le reste, excepté un corps que le colonel Thouvenot arrêta à Gand, les autres se retiraient précipitamment par Bruges sur Dunkerque. Le général Marassé, d'après l'instruction de Dumouriez, avait fait couler la frégate *l'Ariel*, dont les mâtures, agrès et artillerie avaient été embarqués sur le brick et sur les chaloupes canonnières, pour être transportés par les canaux à Dunkerque. Il avait fait embarquer sur d'autres bateaux tout ce qu'il avait pu d'approvisionnements, mais il en restait encore beaucoup dans la ville, avec plus de huit mille hommes. Comme la terreur et la confusion redoublaient à l'approche des Impériaux, il tint un conseil de guerre, dans lequel il fut décidé tout d'une voix qu'il valait mieux sauver cette partie de l'armée en capitulant, pour emmener tous les

effets et magasins appartenant à la nation française, que de risquer d'être forcés, et de tout perdre en s'opiniâtrant.

Il faudrait, pour bien juger cette capitulation, connaître parfaitement les circonstances dont le général Dumouriez n'a jamais su les détails, à cause de la rapidité des événements qui ont suivi. Les Impériaux ont un talent particulier pour faire mouvoir leurs avant-gardes, les multiplier à l'œil, et tromper l'ennemi sur leur force réelle : il est à présumer que les généraux français, déconcertés d'ailleurs par la terreur de leurs troupes, ont cru avoir devant eux toute l'armée prussienne et hollandaise. Ce qui a été très-fâcheux, et ce qu'on ne peut pas approuver, c'est qu'ils aient capitulé pour la citadelle, qui pouvait être regardée comme indépendante de la ville, et qui, dans aucun cas, ne devait entrer dans cette capitulation.

Quoi qu'il en soit, le 27 ou le 28, l'armée française sortit d'Anvers, pour se rendre sur la frontière de France. Mais aucune de ces troupes ne prit la direction de Courtrai; elles n'étaient plus libres de prendre le camp d'Harleebecke, qui n'eut pas lieu; elles rentrèrent, les unes plus tôt, les autres plus tard, sur le territoire français, où elles furent disposées par le général Omoran dans le camp de Cassel et dans les lignes de Dunkerque, ou servirent en partie à former le camp de la Madelaine, sous Lille.

Ce fut dans la nuit du 29 au 30 que Dumouriez reçut, sans détail, les premières nouvelles de cette dispersion de plus de vingt mille hommes de son armée. La débandade du corps de Neuilly, qui avait produit l'abandon de Mons, avait dégarni sa droite; celui de Courtrai exposait encore plus sa gauche, on pouvait venir le tourner par la gauche de l'Escaut; et s'il était obligé de se retirer devant l'ennemi, il était sûr, d'après la mauvaise disposition des troupes, d'éprouver une déroute complète. Il prit donc le parti d'abandonner, le 30 au matin, le camp de Tournai. Il avait précédemment envoyé le général Leveneur occuper celui de Maulde. Il fit passer l'armée du Nord au pont de Mortagne, et lui fit prendre l'excellent camp de Bruille, qu'il joignit par trois ponts au camp de Maulde. Il envoya le général Miaczinsky avec quatre mille hommes occuper Orchies, pour

assurer la communication avec Lille; et il mit son quartier général à Saint-Amand, avec son parc d'artillerie.

Les deux garnisons de Bréda et de Gertruydenberg se trouvaient totalement coupées d'avec l'armée, par la capitulation inattendue du château d'Anvers. C'était un corps de cinq à six mille hommes sacrifiés, perdus sans utilité, sans espoir de secours, qui pouvaient être fort utiles pour défendre la Flandre maritime française. Le général fit passer par le colonel Mack au général de Flers et au colonel Tilly, qui commandaient dans ces deux places, l'ordre de capituler honorablement, à condition de venir en France avec armes et bagages; ce qui a été exécuté, et ce qui était un grand service rendu dans cette circonstance, où plus de la moitié de l'armée avait déserté, et remplissait les villes frontières ou se rendait à Paris.

C'est à la suspension d'armes qu'on doit à cette époque le salut des frontières; car si les Impériaux eussent fait irruption, le désordre était si grand qu'ils auraient pénétré.

Au travers de ce chaos, du désordre et du dégoût de l'armée, elle n'avait pas cessé de montrer de l'attachement à son général; elle lui rendait justice sur tout ce qu'il faisait pour la sauver et la remettre en ordre. L'arrière-garde surtout, et les troupes de ligne, qui l'avaient toujours vu le dernier dans les retraites, à toutes les heures de jour et de nuit, et toujours exposé, le plaignaient, et avaient pris beaucoup d'humeur contre ses ennemis, contre les jacobins et contre la convention nationale. Le vœu était presque général pour le rétablissement de la monarchie et de la constitution. Très-peu de bataillons volontaires osaient s'élever pour la république. La cavalerie et les troupes de ligne étaient très-décidées. L'artillerie même disait qu'elle défendrait son général contre tous les malveillants. On parlait même hautement de marcher sur Paris pour renverser les anarchistes, auxquels l'armée attribuait très-justement tous les revers qu'elle venait d'essuyer. Ayant appris qu'on voulait appeler le général à Paris, leur propos ordinaire était de dire qu'ils l'y conduiraient eux-mêmes, et qu'ils suivraient sa fortune.

Le général étudiait ces dispositions, qui étaient soutenues par les plaintes des généraux et de la plupart des officiers, qui voyaient

outrager dans les feuilles des jacobins, accuser de trahison, arrêter, maltraiter sans aucun égard, les chefs sous lesquels ils avaient précédemment vaincu les ennemis; ils jugeaient, par un retour sur eux-mêmes, que leur élévation rapide aux grades supérieurs les exposait au même sort. Plusieurs cependant, entre autres Dampierre, entretenaient des correspondances perfides avec les chefs de l'anarchie, envisageaient dans le désordre actuel l'espoir de supplanter leurs supérieurs, et, tenant publiquement le même langage que leurs collègues, entretenaient et suscitaient sous main la frénésie jacobine par leurs insinuations calomnieuses.

Les esprits étaient dans la plus grande fermentation, et les choses tendaient à un dénoûment qui ne pouvait qu'être prompt et violent. La convention avait dans Valenciennes trois commissaires, Lequinio, Cochon et Bellegarde, qui traitaient déjà l'armée et ses chefs en rebelles, et refusaient tantôt de laisser passer les convois et l'argent, tantôt de laisser communiquer l'armée avec la garnison; ils avaient déjà hasardé un manifeste contre le général Dumouriez, et ils l'avaient envoyé à l'armée et à la garnison de Condé. Dans cette place était le général Neuilly, avec une garnison de quatre bataillons et un régiment de cavalerie. Cette garnison était très-divisée d'opinions; il semblait cependant qu'elle penchait pour Dumouriez, auquel le général Neuilly était très-attaché.

A Lille, la division d'opinions était encore plus marquée. Les commissaires de la convention, qui s'y trouvaient réunis, excitaient, à l'aide du club, le petit peuple, qui était très-nombreux, contre les bourgeois. Les soldats, surtout les troupes de ligne, se livraient à des mouvements pétulants, et tenaient beaucoup de propos en faveur de leur général et contre la faction anarchique; mais tout cela n'avait ni ensemble, ni chefs, ni tenue. D'ailleurs cette garnison était travaillée avec des assignats. Le même moyen était employé dans l'armée du général, et tout autour de lui, avec la plus grande activité. Les commissaires tentèrent aussi la voie de l'assassinat.

Le 31 mars, six volontaires du troisième bataillon de la Marne demandèrent à parler au général, qui les fit introduire.

Ils avaient le derrière de leur chapeau sur le devant de la tête, et dessus était écrit, avec de la craie blanche, *République*. Ils lui firent une longue harangue fanatique, dont le résultat était qu'il devait aller se présenter à la barre de la convention, en obéissant à un ordre qu'il devait recevoir; sans quoi ils avaient juré, ainsi que plusieurs autres de leurs camarades, d'imiter Brutus, et de le poignarder. Il leur répondit, avec beaucoup de tranquillité et de douceur, qu'ils étaient aveuglés par un faux zèle; qu'ils devaient voir que tout allait mal; que toutes les fureurs qu'on employait, bien loin d'affermir la république, prouvaient l'impossibilité de la soutenir, parce qu'un gouvernement anarchique, sans frein, sans justice et sans lois, ne pouvait pas subsister. Tout en argumentant avec le général, ils s'approchaient pour l'envelopper, ce qui serait peut-être arrivé sans l'intrépide vigilance du fidèle Baptiste, qui, saisissant le plus avancé, appela la garde : ils voulurent alors se servir de leurs armes, mais on les prévint; le général leur sauva la vie, et les empêcha d'être maltraités; il prit seulement la précaution de s'assurer d'eux. L'indignation fut générale dans l'armée; et ce fut ce même jour que tous les corps firent des adresses signées d'individus de tous les grades, dans lesquelles ils protestaient d'un attachement inviolable à leur général. La plupart de ces adresses contenaient le vœu de marcher sur Paris, pour rétablir le roi et la constitution de 1789.

D'après ces pièces et les hostilités commencées par les commissaires, qui le provoquaient et qui animaient contre lui les peuples et les garnisons, le général, muni de ce vœu universel, travailla à s'emparer des trois villes qui lui étaient les plus nécessaires, et sans lesquelles il ne pouvait faire aucune démarche d'éclat avec utilité.

Il commence par avouer, et même sans honte, que, sans perdre un seul moment son projet de vue, il l'a manqué, faute d'employer des moyens nécessaires sans doute alors, mais que son caractère, ennemi de la perfidie et de la cruauté, lui a fait rejeter. Il a trop compté sur la force, la bonne foi et la conviction; il n'a ni répandu d'argent, ni détruit ses plus mortels ennemis, lorsqu'il le pouvait. On lui proposa une mesure qui eût été très-

Digitized by Google

utile : c'était de réunir en un seul camp toutes les troupes de ligne, de désarmer les gardes nationales, et de les renvoyer. Cela ne pouvait pas s'exécuter sans une grande effusion de sang, parce qu'il y avait déjà une forte animosité entre les deux corps ; s'il effectuait cette mesure sans distinction, il offensait beaucoup de bataillons de volontaires qui avaient fait la guerre très-valeureusement, qui venaient de lui témoigner leur vœu dans des adresses très-franches et très-ardentes, et, pour les récompenser, il allait les exposer ou au déshonneur ou au massacre. S'il faisait des exceptions, il pouvait se tromper en les faisant tomber sur des anarchistes déguisés, et il ne pouvait plus compter sur ces troupes.

L'histoire ne présente chez aucun peuple aucune circonstance où l'opinion ait autant agité, en sens contraire, les passions des hommes, ait autant défiguré leur caractère, les ait transportés aussi loin au delà de la nature et des affections sociales, que dans la révolution française. Le fanatisme de liberté était une noble exaltation en 1789 ; il est devenu passion licencieuse en 1790 et 1791. Il semblait que la constitution devait fixer son caractère, et le rendre sage ; mais les succès de 1791, au lieu de le rendre noble, héroïque et généreux, l'ont fait dégénérer en frénésie aveugle, insolente et barbare ; et l'époque qu'on retrace dans ces Mémoires lui a donné encore un degré de férocité de plus.

La lutte n'était pas égale entre Dumouriez et les jacobins. Ses moyens étaient trop faibles et trop réguliers. On ne pouvait surmonter les crimes des jacobins que par des crimes encore plus étonnants ; il fallait opposer la corruption à la corruption, la perfidie et la cruauté à la scélératesse et à la barbarie. La secte des jacobins ne peut être anéantie que par un plus grand scélérat qu'eux, ou par le fer étranger. Ainsi la suite de ce récit n'est que le détail des maladresses du général Dumouriez, qui a voulu conserver sa propre estime, et purger les crimes de sa nation, ce qui était incompatible.

Il lui était arrivé, dans la conférence qu'il avait eue à Louvain avec Danton et Lacroix, sur une proposition peu délicate de ces commissaires, relative à la manière de se conduire avec les Belges, de leur dire ce qu'il avait répété depuis à Camus, que, même pour le salut de sa patrie, il ne consentirait jamais à com-

mettre une action qu'il regarderait comme un crime. Il a su depuis que Danton avait dit : « Le général Dumouriez est une âme faible ; il n'est pas à la hauteur de la révolution. » La révolution s'était encore *élevée* depuis cette époque ; et ce général, qui volontairement est resté au même point, parce que, dans tout ce qu'il a fait, il a agi par principe et sans intérêt personnel, ne pouvait que manquer de succès, lorsque, pour réussir, il fallait déployer des vices supérieurs à ceux qu'il avait à combattre.

Il envoya ordre au général Miaczinsky, qui était à Orchies, de se présenter avec sa division devant Lille, d'y entrer, de faire arrêter les commissaires de la convention et les principaux clubistes, et, dès que cela serait fait, de se rendre à Douai, d'en chasser le général Moreton, d'y faire reconnaître, ainsi qu'à Lille, le vœu unanime de l'armée pour la constitution, et de se rendre ensuite par Cambray à Péronne, où il devait prendre poste. Ce malheureux officier général ne connut pas assez l'importance de sa mission, la confia à tout le monde, entre autres au fameux mulâtre Saint-George, colonel d'un régiment de hussards, qui le trahit, l'attira dans Lille avec une très-petite escorte : dès qu'il fut entré, on ferma la porte sur lui, on l'arrêta, et il fut conduit à Paris, où il a été décapité. Cet infortuné Polonais avait, en 1770, été un des chefs de la confédération de Pologne, à l'époque où Dumouriez était chargé, par la cour de France, de la diriger. Il avait été pris par les Russes dans un combat ; il était ensuite venu réclamer des indemnités en France ; et le général n'ayant pas pu réussir à les lui faire obtenir, lui avait fait avoir le grade de maréchal de camp, la permission de lever un corps franc, et l'avait employé très-utilement à l'armée. Miaczinsky, fort brave à la guerre, ne montra pas le même courage dans sa défense personnelle et dans sa mort ; il chargea beaucoup le général Dumouriez, même avec des impostures grossières, qui lui furent sans doute suggérées par des scélérats qui l'égaraient ; il ne fut pas sauvé : il accusa aussi le député Lacroix, ce qui le perdit.

La division que commandait Miaczinsky, et qu'il avait eu si grand tort de quitter, resta errante sur les glacis de Lille, où on ne voulait pas la recevoir. Le général Dumouriez l'ayant appris,

envoya son aide de camp, le colonel Philippe de Vaux, pour en prendre le commandement, et la ramener sur Orchies et Douai. Le colonel de Vaux fut arrêté par la trahison d'un de ses confrères, mené à Paris, et décapité. Il est mort avec une grandeur d'âme héroïque. Philippe de Vaux, né à Bruxelles, avait d'abord servi en Autriche; il avait ensuite pris parti contre l'empereur dans les révolutions de son pays. Le général Dumouriez, qui l'avait connu à Paris, l'avait pris pour un de ses aides de camp. Il avait de l'esprit, un grand courage, une âme fière et sensible, et toutes les qualités nécessaires pour devenir un très-bon officier général.

Le commandement de Valenciennes était entre les mains du maréchal de camp Ferrand, que Dumouriez avait fait successivement colonel et officier général, qu'il croyait honnête et attaché. Cet homme était d'âge à ne pas se laisser fanatiser, et avait paru jusqu'à cette époque un homme sage et raisonnable; mais les caractères se brisent devant les opinions, et Ferrand était devenu un des plus ardents déclamateurs contre son général, et un des plus forts soutiens du parti des anarchistes. Le grand prévôt de l'armée, nommé l'Écuyer, avait demandé comme une grâce d'être chargé de la commission d'aller arrêter les députés qui étaient dans Valenciennes : dès qu'il y fut entré, il devint bientôt leur confident et leur bras droit; mais, par un événement bizarre, il a péri depuis sur l'échafaud, parce qu'il avait écrit une lettre très circonstanciée à Dumouriez sur les moyens qu'il avait arrangés pour arrêter les députés; que cette lettre fut trouvée dans la redingote du général lors de l'assassinat du 4 avril.

Ces deux hommes déjouèrent tous les moyens qu'employa le général pour se rendre maître de Valenciennes, qui leur furent communiqués pendant les premiers jours; et ils changèrent l'esprit des troupes qu'on y avait fait entrer.

Ainsi les projets sur Lille et Valenciennes étant échoués aussi rapidement, il ne restait que la ressource de prendre Condé. La position de l'armée sur l'extrême frontière et presque en dehors devenait très-embarrassante, parce que, dépendant des places fortes pour les subsistances, il fallait ou la dissoudre, ou se joindre aux Impériaux, ou prendre une place.

Le premier ôtait toute ressource, et assurait tous les avantages aux anarchistes; le second répugnait au général et aux troupes, par le principe très-louable de fierté nationale; d'ailleurs ce consentement ne pouvait être universel, vu le peu d'accord des opinions et le travail très-actif des jacobins sur l'esprit des soldats; le troisième était impossible, n'ayant pas l'artillerie de siége, qui avait été renvoyée dans Lille lors de la retraite des Pays-Bas. D'ailleurs ce troisième moyen amenait indubitablement la guerre civile; un siége entraînait des longueurs, pendant lesquelles les soldats français pouvaient faire les mêmes réflexions qui frappaient Dumouriez, et qui l'arrêtaient dans tous ses mouvements. c'est qu'il était affreux de voir battre entre eux les Français, ayant pour spectateurs les étrangers, qui n'auraient pas manqué ensuite de s'en mêler, lorsque les deux partis se seraient mutuellement affaiblis.

Dumouriez voulait aller à Paris; mais ce n'était que par la majorité de l'opinion qu'il pouvait y réussir. Tout autre moyen lui paraissait aussi incertain qu'odieux, et chaque jour, chaque heure diminuait son espoir. Il voyait sa position, sans se flatter et sans s'abattre; il la combinait sous toutes les faces, et il ne se rappelle pas ces cinq jours d'avril sans frémir.

CHAPITRE XII.

Arrestation des commissaires de la convention et du ministre de la guerre.

Le 1er avril, le général Dumouriez, pour être plus près de son armée, et pour favoriser un projet de surprendre Valenciennes qui lui fut proposé, et qui manqua par la faiblesse de l'officier général qui en fut chargé, transféra son quartier général, de la ville, aux Boues de Saint-Amand, où sa cavalerie de confiance était cantonnée, et d'où il était aussi plus près de Condé. Différentes circonstances l'empêchèrent d'aller d'abord dans cette ville, ce qui est une grande faute, et ce qui peut-être a

achevé de ruiner ses affaires : il eût peut-être mieux fait d'y établir tout de suite son quartier général ; mais tout ce qui s'est passé a été si brusque et si imprévu ; les communications lui étaient si parfaitement fermées ; il ignorait si complétement ce qui se passait au delà de Valenciennes et de Lille ; il était si occupé à observer et maintenir l'esprit de son armée, qu'il faudrait avoir éprouvé sa position pour le blâmer ou le justifier sur les fautes que lui a fait faire l'enchaînement forcé des circonstances.

Peut-être même est-il avantageux pour lui de ne pas s'être emparé de Condé, où il se serait établi ; car si l'inconstance du caractère français avait amené une défection, se trouvant enfermé dans une place, il aurait pu être ou livré ou assassiné par ses propres troupes. Les commissaires de Valenciennes profitèrent de sa lenteur à cet égard pour s'y rendre, y répandre des manifestes, des assignats et des jacobins. Le sixième régiment d'infanterie, le seul des troupes de ligne qui eût toujours un esprit d'insubordination et de jacobinisme décidé, et un bataillon de gardes nationales de Versailles, firent peur au général Neuilly, qui dès lors ne fut plus maître de la place, quoiqu'il se le persuadât encore et le fît assurer au général Dumouriez, qui le crut trop longtemps.

Dans ce bataillon de Seine-et-Oise, ou de Versailles, était un capitaine de la compagnie d'artillerie, nommé Lecointre, fils du fameux député de Versailles : ce jeune homme déclamait fort contre les constitutionnels. Ayant été maltraité à ce sujet par des officiers de dragons, il quitta sa garnison pour venir porter ses plaintes au général, qui le fit arrêter, pour se donner un otage dans la personne du fils d'un des plus enragés de la *Montagne;* il fit arrêter pareillement un lieutenant-colonel, officier d'état-major de l'armée, nommé de Piles, qui déclamait avec violence contre lui ; et, n'ayant aucun lieu sûr où retenir ces prisonniers, il les envoya, ainsi que les six assassins, à Tournai, priant le général Clairfayt de les faire garder en dépôt dans la citadelle.

Le lieutenant général Leveneur, qui, lors de l'insurrection et de la fuite de la Fayette, l'avait suivi, et qui devait le pardon de

cette défection et son rétablissement dans son grade au général Dumouriez, vint alors lui demander la permission de se retirer de l'armée, sous prétexte de santé. Son projet et son espoir étaient de commander l'armée des anarchistes. Le général lui accorda la permission de se retirer, ainsi qu'à un général Stetenhoffen, étranger, qu'il avait fait maréchal de camp. Dampierre était au Quesnoy avec sa division, et traitait de là avec les commissaires, ainsi que le général Chancel, qui était cantonné à Fresnes, et les généraux Rosières et Kermorvan, qui avaient le commandement des Belges au camp de Bruille.

Toutes ces défections ont été d'autant plus affligeantes pour lui, que tous lui devaient leur état; qu'ils avaient, pendant toute la campagne, plus fortement crié que les autres contre l'anarchie, et qu'ils pressaient avec le plus de chaleur, en apparence, l'exécution de son projet. Au reste, excepté Dampierre qui est mort général d'armée, et Chancel qui, ayant remplacé Neuilly dans le commandement de Condé, a été obligé de se rendre après un long blocus, tous les autres ont été punis de leur ingratitude et de leur lâche inconséquence par le soupçon, le mépris, et la perte de leurs emplois. Ce mauvais exemple de l'abandon des généraux qui avaient été, en apparence, les plus attachés à la cause de leur général en chef, ne pouvait que produire un terrible effet sur les soldats, et ajouter une grande force au parti des jacobins.

Le général voyait avec douleur que, les opinions se divisant suivant les divers intérêts, il ne pouvait plus marcher sur Paris tranquillement, comme la première disposition de l'armée le lui avait fait espérer précédemment; il ne pouvait plus réussir par la masse d'opinions de son armée entière. Il fallait alors, pour pénétrer, commencer la guerre civile, à laquelle il avait toujours répugné; faire battre une partie de ses troupes contre l'autre, extrémité terrible pour un général qui avait toujours regardé ses soldats comme ses enfants, et qui ne les avait jamais conduits que par la sensibilité et l'affection mutuelle.

Une autre circonstance le rendait forcément timide, et paralysait tous ses mouvements : c'était le danger des prisonniers du Temple. Il avait à craindre que, dans leur première rage, les ja-

Digitized by Google

cobins ne sacrifiassent ces victimes infortunées, qu'ils traitaient trop indignement pour espérer qu'ils les ménageassent dans leur premier mouvement. S'ils eussent été massacrés à la suite de l'insurrection et de la marche sur Paris de Dumouriez, toute l'Europe lui en eût fait le reproche, et l'histoire l'eût consigné pour l'éternité; lui-même se serait préparé des regrets pour toute la durée de sa vie.

Dès Tournai, il avait médité sur cette circonstance terrible. Outre les généraux Valence, Chartres et Thouvenot, MM. Montjoye, colonel adjudant général, et Nordmann, colonel du régiment de hussards de Berchiny, ont été dans sa confidence à cet égard. Il ne craint pas de compromettre ces deux officiers, en donnant une publicité, qui les honore, au projet dont il voulait leur confier l'exécution pour sauver la famille royale. Il avait voulu les faire partir avec trois cents hussards, sous le prétexte d'aller arrêter la fuite des déserteurs de l'armée, et de les y ramener. Ils devaient être porteurs d'une dépêche au ministre, qui aurait justifié leur mission et lui aurait donné un air naturel, en cas qu'ils fussent contraints de se justifier. Ils devaient pousser jusqu'à la forêt de Bondy, s'y cacher, arriver ensuite par le boulevard du Temple; enfoncer la garde, en donnant plusieurs fausses alertes dans différents points; enlever en croupe les quatre illustres prisonniers; avoir dans la forêt une voiture, et les mener à toutes jambes jusqu'à Pont-Sainte-Maxence, où se serait trouvé un autre corps de cavalerie pour les recevoir.

Mais pour cela il fallait avoir ou Valenciennes, ou Lille; les circonstances avaient empêché l'exécution de ce projet, auquel étaient tout dévoués les deux estimables officiers qu'on vient de nommer. Il n'y avait donc plus aucun moyen de les sauver de la rage des jacobins. Il eût fallu avoir le temps d'arranger une conjuration à Paris; et les émigrés avaient si mal réussi en ce genre de tentative, qu'il eût été fou d'y compter. N'ayant plus aucun espoir de délivrance pour eux, le général n'avait d'autre ressource que les otages; c'est ce qui l'avait rendu si avide de s'emparer des commissaires de la convention tant à Lille qu'à Valenciennes, et ce qui le détermina à se saisir de ceux qui vinrent d'eux-mêmes se jeter dans ses mains.

Le 2 avril au matin, le général reçut avis, par un capitaine de chasseurs à cheval qu'il avait posté à Pont-à-Marque, sur la route entre Lille et Douai, avec quinze hommes déterminés, pour arrêter tous les courriers qui entreraient dans Lille ou en sortiraient, et surtout les commissaires, s'ils reprenaient le chemin de Paris, que le ministre de la guerre avait passé, se rendant à Lille, et lui avait dit qu'il se rendait de là auprès du général Dumouriez, son ami. Les liaisons de ce ministre avec le général étaient connues. L'estime mutuelle et les services essentiels rendus par le général au ministre ne pouvaient laisser aucun doute. Dumouriez fut étonné de n'avoir reçu de Beurnonville ni courrier ni avis préliminaire, dans un temps où il ne pouvait plus douter de sa proscription, et où le Rubicon était passé. Ce fut le premier et le seul avis qui le prépara en quelque sorte à la scène qui se passa le même jour.

Sur les quatre heures du soir, deux courriers arrivèrent, qui lui annoncèrent l'arrivée du ministre de la guerre avec quatre commissaires de la convention nationale. Ils avaient l'effroi et le désespoir peints sur la figure. Interrogés par des officiers de l'état-major, ils ne balancèrent point à dire que le général Dumouriez était perdu sans ressource; qu'on venait le chercher pour le conduire à la barre de la convention en vertu d'un décret, mais qu'il n'arriverait pas jusqu'à Paris, parce qu'on avait disposé des assassins sur la route, par bandes de vingt et trente, à Gournay, à Roye, à Senlis, pour s'en défaire. Ils désignèrent même des hussards et des dragons, dits de la République : c'étaient deux régiments de nouvelle levée. Le général avait cassé un escadron des hussards qui avaient refusé d'obéir à leur colonel, et les avait renvoyés à pied et sans armes. Les jacobins leur avaient rendu l'un et l'autre pour assassiner le général dans la route. Les dragons étaient une troupe de coupe-jarrets, très-lâches, qui commettaient beaucoup de crimes à Paris : on avait eu beaucoup de peine à les en faire partir pour l'armée, où ils avaient voulu avoir la même conduite; le général les avait traités très-sévèrement; lors de la retraite des Pays-Bas, ils s'étaient enfuis jusqu'à Paris, d'où on les avait renvoyés pour aider les hussards.

Les courriers précédaient le ministre à si peu de distance, qu'il arriva pendant qu'ils donnaient ces détails. Il entra, suivi des quatre commissaires, Camus, Lamarque, Bancal, et Quinette. Le ministre embrassa d'abord le général avec cette effusion qui avait toujours caractérisé leur attachement mutuel; ensuite il lui annonça que ces messieurs venaient lui notifier un décret de la convention nationale. Tous les officiers de l'état-major remplissaient l'appartement, où se trouvait aussi le général en chef Valence. Partageant les opinions de leur général comme ils avaient partagé ses travaux, ses dangers, ses victoires et ses disgrâces, son sort devenait le leur. Leurs physionomies peignaient plus d'indignation que d'inquiétude. Cette impression, qui pouvait avoir des suites violentes, nécessitait le général à augmenter l'apparence du calme qu'il s'était résolu de montrer dans cette circonstance critique.

Ames nobles et sensibles, qui avez conservé, dans la disgrâce de votre général, l'attachement à vos principes et la constance à l'amitié; qui avez sacrifié vos places et votre avancement; qui l'avez courageusement accompagné dans sa retraite, recevez ici l'hommage de son estime et de sa reconnaissance! Et vous, général Valence[1], à qui l'on s'était adressé pour l'arrêter, en vous assurant sa dangereuse place, votre âme noble et généreuse n'a pas balancé un moment! vous vous êtes sacrifié à la fois à vos principes et à l'amitié. Vous avez un plus grand mérite encore : c'est de lui avoir toujours caché les démarches que les commissaires avaient faites auprès de vous, et qu'il n'a sues que très-longtemps après. Votre ami Dumouriez consigne dans ses Mémoires toute sa sensibilité : il vous doit sûrement la vie, car on n'eût mené à Paris que son cadavre inanimé : il donnerait la sienne pour vous!

Camus fut le porteur de parole de la députation. Il dit alors, d'une voix peu assurée, au général, qu'il le priait de passer dans une autre chambre avec les députés et le ministre, pour entendre la lecture d'un décret de la convention. Le général lui répon-

[1] Le général Valence est mort pair de France en 1822, emportant avec lui les regrets de ceux qui l'avaient connu, et laissant la réputation d'un homme intègre et d'un militaire distingué. (*Note de l'éditeur*).

dit que comme toutes ses actions avaient toujours été publiques, comme un décret donné par sept cents personnes ne pouvait pas être un mystère, ses camarades devaient être les témoins de tout ce qui se passerait dans cette entrevue. Cependant Beurnonville et les autres députés insistèrent avec tant d'honnêteté, qu'il passa avec eux dans un cabinet, dont les officiers de l'état-major ne voulurent pas permettre que la porte fût fermée. Le général Valence entra avec lui dans le cabinet.

Là, Camus lui présenta le décret ; le général, après l'avoir lu lui-même froidement, le lui rendit, et lui dit « que, sans vouloir blâmer jusqu'à un certain point une décision de la convention nationale, il ne pouvait pas s'empêcher de juger que ce décret était déplacé ; que l'armée était désorganisée et mécontente ; que s'il la quittait en cet état, il annonçait d'avance sa dissolution totale ; qu'il était sage de suspendre l'exécution de cet ordre ; que lorsque le travail dont il était occupé pour rétablir l'armée serait terminé, il rendrait compte de sa conduite ; qu'alors on jugerait si les circonstances exigeaient ou permettaient qu'il se rendît à Paris ; qu'il lisait au reste, dans ce décret, qu'en cas de refus ou de désobéissance les commissaires devaient le suspendre de ses fonctions, et nommer un autre général ; que lorsque la convention les avait choisis pour une mission aussi délicate et aussi sévère, elle avait autant compté sur leur prudence que sur leur fermeté ; qu'il ne refusait pas positivement l'obéissance, qu'il demandait seulement le retard ; qu'étant sur les lieux, ils pouvaient juger ce qu'ils avaient à faire, et qu'ils étaient les maîtres de décider sa suspension ; que même, pour la faciliter, il leur présentait sa démission, qu'il avait offerte tant de fois depuis trois mois. »

Alors Camus, après avoir commencé par assurer qu'ils n'étaient pas compétents pour accepter sa démission, lui demanda : « Mais après avoir donné votre démission, que ferez-vous ? — Ce qui me conviendra, répondit le général. Mais je vous déclare sans détour que je ne me rendrai pas à Paris, pour me voir avili par la frénésie, et condamné par un tribunal révolutionnaire.—Vous ne reconnaissez donc point ce tribunal ? dit Camus.—Je le reconnais, dit le général, pour un tribunal de sang et de crimes ; et

tant que j'aurai un pouce de fer dans ma main, je ne m'y soumettrai pas : je vous déclare même que si j'en avais le pouvoir il serait aboli, étant l'opprobre d'une nation libre. »

Les trois autres députés avaient plus de douceur et d'honnêteté que Camus. Comme ils virent que le dialogue devenait trop vif, ils s'interposèrent, et cherchèrent à persuader au général qu'il n'était point question dans la convention d'aucune résolution funeste contre lui; que tout le monde l'estimait et l'aimait; que sa présence ferait tomber toutes les calomnies; que ce voyage ne serait pas long; que les commissaires et le ministre resteraient à l'armée pendant son absence. Le député Quinette s'offrit à l'accompagner, à le couvrir de son corps, et à le ramener, faisant les plus grands serments de s'exposer à tous les dangers pour le sauver. La discussion devint alors froide et paisible.

Le député Bancal, homme d'esprit, prit le général par son amour pour la gloire, et lui cita les exemples d'obéissance et de résignation des plus fameux Grecs et Romains. Le général lui répondit : « Monsieur Baucal, nous nous méprenons toujours sur nos citations, et nous défigurons l'histoire romaine en donnant pour excuse à nos crimes l'exemple de leurs vertus, que nous dénaturons. Les Romains n'ont pas tué Tarquin. Les Romains avaient une république bien réglée, et de bonnes lois : ils n'avaient ni club des jacobins ni tribunal révolutionnaire. Nous sommes dans un temps d'anarchie. Des tigres veulent ma tête, et je ne veux pas la donner. Je peux vous faire cet aveu, sans craindre que vous me soupçonniez de faiblesse. Puisque vous puisez vos exemples chez les Romains, je vous déclare que j'ai joué souvent le rôle de Décius, mais que je ne serai jamais Curtius, et ne me jetterai jamais dans le gouffre. »

Les députés lui protestèrent qu'il était trompé sur l'état de Paris; que d'ailleurs il n'avait affaire ni aux jacobins ni au tribunal révolutionnaire; qu'il n'était appelé que pour paraître à la barre de la convention, et pour revenir sur-le-champ à son poste. « J'ai passé le mois de janvier à Paris, leur dit le général; et sûrement il ne s'est pas calmé depuis, surtout après des revers. Je sais, par vos papiers les plus authentiques, que la convention est dominée par le monstre Marat, par les jacobins et

par les indécentes tribunes, toujours remplies de leurs émissaires. La convention ne pourrait pas me sauver de leur fureur; et si je pouvais prendre sur ma fierté de comparaître devant de pareils juges, si je faisais cette démarche, ma contenance elle-même m'attirerait la mort. » Camus alors reprit sa question catégorique : « Vous ne voulez donc pas obéir au décret de la convention? » à laquelle le général répondit qu'il lui avait déjà dit ses motifs. Il pressa alors les députés de prendre un parti modéré, pour ne pas en venir aux extrémités; il les exhorta à retourner à Valenciennes et à rendre compte des motifs, en appuyant sur l'impossibilité de séparer en ce moment le général de son armée, sans risquer de la voir se débander entièrement.

Il avoue que s'ils avaient pris ce parti, il aurait commis l'imprudence de les laisser aller. Les trois collègues de Camus avaient l'air assez raisonnable; mais celui-ci se jetait toujours au travers des voies d'accommodement. « Pensez, dit un d'eux, que votre désobéissance perd la république. — Cambon a dit à votre tribune, au milieu des plus grands applaudissements, répondit le général, que le sort de la république ne dépend pas d'un homme. Je vous déclare d'ailleurs que la république est un titre que nous ne pouvons pas nous attribuer : elle n'existe pas; nous sommes dans une parfaite anarchie. Je vous jure que je ne cherche pas à éluder un jugement. Je vous promets sur ma parole d'honneur (et les militaires y sont fidèles) que, dès que la nation aura un gouvernement et des lois, je rendrai un compte exact de ma conduite et de mes motifs; je demanderai moi-même un tribunal, et je me soumettrai à un jugement. Quant à présent, ce serait un acte de démence. »

Tel est le précis et le sens exact d'une conférence qui a duré près de deux heures. On se sépara, et les commissaires passèrent dans une autre chambre pour délibérer. C'est ici le lieu de placer la justification du général Beurnonville, sur lequel Dumouriez a été longtemps dans l'erreur, et a porté des plaintes injustes, dont il s'empresse de publier le désaveu. Il a appris depuis, par un homme sage, impartial et très-instruit, que ce ministre avait toujours été fidèle à l'amitié et à la reconnaissance.

La violence des accusations de Marat contre le ministre ajoute une preuve convaincante à ce qu'il a appris avec certitude à cet égard.

Il est certain qu'interpellé plusieurs fois par Dumouriez pour savoir ce qu'il ferait à sa place, le ministre lui répondit toujours : « Je n'ai point de conseil à vous donner ; vous savez ce que vous avez à faire. » Dès que les députés furent sortis, le général reprocha à Beurnonville de ce qu'il ne l'avait pas averti, et lui offrit de rester avec lui à l'armée, et d'y reprendre le commandement de l'avant-garde. Alors le ministre répondit : « Je sais que je dois succomber sous mes ennemis ; mais je mourrai à mon poste. Ma situation est horrible : je vois que vous êtes décidé, et que vous allez prendre un parti désespéré ; je vous demande en grâce de me faire subir le même sort qu'aux députés. — N'en doutez pas, lui répondit le général ; et je crois par là vous rendre service. » Il était bien éloigné alors de rendre justice à la magnanimité de Beurnonville, qu'il regardait comme un ingrat, ou un homme faible, entraîné par les circonstances. Puissiez-vous, brave Beurnonville, recevoir, par cette justification de votre conduite, quelque consolation ! et puisse votre cœur, justement ulcéré, se rouvrir à l'amitié !

Le ministre, Valence et Dumouriez passèrent alors dans la chambre commune, où tous les officiers attendaient avec impatience le résultat de cette longue conférence. Ils lui ont dit depuis que s'il avait consenti à se laisser mener à Paris, ils auraient employé la violence pour l'en empêcher. Mais leur inquiétude n'était pas encore entièrement dissipée, parce qu'il ne leur avait pas fait part de ce qu'il avait décidé. Les députés, en arrivant au logement du général, avaient trouvé le régiment des hussards de Berchiny en bataille dans sa cour, et le général avait ordonné au brave colonel Nordmann de tenir à pied un officier sûr, avec trente hommes, prêts à exécuter ce qu'il ordonnerait Toutes les passions qui agitaient les spectateurs se peignaient avec beaucoup d'énergie, et le général s'attachait à les modérer.

En se promenant, il s'approcha du docteur Menuret, médecin de l'armée, et lui dit gaiement : « Hé bien ! docteur, quel topique conseilleriez-vous de mettre sur cette plaie ? — Le même que

l'année passée au camp de Maulde, répondit vivement Menuret : un grain de désobéissance. »

Au bout de plus d'une heure, les députés rentrèrent dans la salle. Camus, d'un ton très troublé, mais brusque, dit à Dumouriez : « Citoyen général, voulez-vous obéir au décret de la convention nationale, et vous rendre à Paris? — Pas dans ce moment-ci, répondit le général. — Hé bien! je vous déclare que je vous suspens de toutes vos fonctions. Vous n'êtes plus général : j'ordonne qu'on ne vous obéisse plus, et qu'on s'empare de vous. Je vais mettre le scellé sur vos papiers. » Un murmure d'indignation se fit entendre. « Dites-moi les noms de ces gens-là, » dit brutalement Camus en désignant les officiers qui l'entouraient. « Ils les diront eux-mêmes, » répondit le général. « Cela serait trop long, répondit Camus, qui ne savait plus ce qu'il disait. Donnez moi tous vos portefeuilles. »

Le général vit alors, par des mouvements, que l'indignation des officiers était à son comble, et allait éclater. Il dit alors, d'un ton ferme : « Ceci est trop fort, il est temps de mettre fin à tant d'impudence; » et il commanda en allemand aux hussards d'entrer : « Arrêtez ces quatre hommes, dit-il à l'officier; et qu'on ne leur fasse pas de mal. Arrêtez aussi le ministre de la guerre, et qu'on lui laisse ses armes. » Camus s'écria alors : « Général Dumouriez, vous perdez la république. — C'est bien plutôt vous, vieillard insensé! » lui dit le général. On les emmena dans une autre chambre; et, après leur avoir donné à boire et à manger, on les mena dans leur voiture à Tournai, avec une lettre pour le général Clairfayt, à qui Dumouriez manda qu'il lui envoyait des otages qui répondraient des excès auxquels on pourrait se porter à Paris. Il le pria de distinguer dans le traitement le général Beurnonville, ministre de la guerre. Ils furent escortés jusqu'à Tournai par un escadron de Berchiny.

Telle a été la démarche forcée de l'arrestation des commissaires de la convention. Quant à leur remise entre les mains des Impériaux, il faut se souvenir que le général Dumouriez n'avait aucune place assurée où il pût les garder lui-même, et que les Autrichiens étant aussi intéressés que lui au sort des prisonniers du Temple, il ne pouvait pas les remettre en des mains

plus sûres. Ils ne pouvaient être détenus que comme otages, et leur sort n'etait pas inquiétant, puisque leur détention était un simple acte de précaution. D'ailleurs il faut considérer que le prince de Cobourg consentait à n'agir que comme auxiliaire pour aider le général Dumouriez à renverser les jacobins, et rétablir la constitution : ainsi ces otages n'étaient réellement pas les prisonniers des Impériaux, qui ne les avaient qu'en dépôt, mais ceux du général Dumouriez. Ils les envoyèrent à Maestricht, où ils furent gardés jusqu'au changement de circonstances [1].

Cet événement est encore une preuve de l'aveugle précipitation de toutes les démarches de la convention nationale, qui, dans aucune circonstance, n'a pu avoir une conduite réfléchie et prudente. Il est à remarquer que ce même Camus, qui avait quitté Liége en poste pour aller donner sa voix contre Louis XVI [2], avait encore quitté précipitamment la frontière pour aller solliciter l'arrestation du général Dumouriez, avait lui-même dicté le décret, et avait sollicité la mission de venir l'exécuter. C'est ce qui le rendait si âcre dans la discussion, de peur que ses collègues ne se laissassent persuader, et ne retournassent à Valenciennes, comme le leur conseillait le général.

CHAPITRE XIII.

Assassinat du 4. — Journée du 5. — Départ du général Dumouriez.

Aussitôt après cet événement remarquable, le général envoya Montjoye pour en prévenir le colonel Mack, et convenir d'un

[1] Camus et ses trois collègues, à la suite de cette arrestation, subirent une longue captivité. La liberté ne leur fut rendue que vers la fin de décembre 1795, en vertu d'un traité qui les échangea contre S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême. Camus et ses collègues, de retour en France, prirent place au conseil des cinq cents, où un décret rendu par la convention leur avait réservé une place, et firent, le 11 janvier 1796 et les jours suivants, le récit de leur captivité.
(*Note de l'éditeur.*)

[2] Cette assertion n'est pas exacte. Camus, absent par commission, ne prit aucune part au jugement de Louis XVI. Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, de consulter les divers appels nominaux qui eurent lieu à la convention nationale. Il est vrai que Camus revint à Paris à cette époque, mais ce fut dans le temps de la discussion. Dans une opinion qu'il fit imprimer, il dit « qu'il fallait traiter Louis en *ennemi vaincu*, c'est-à-dire avec générosité. »
(*Note de l'éditeur.*)

rendez-vous pour achever le traité, qui devenait plus nécessaire que jamais, et convenir des mesures réciproques à prendre, d'après la conduite que tiendrait l'armée après un aussi grand éclat. Ayant appris qu'il devait y avoir à Anvers un congrès des ministres des puissances coalisées, il fit partir le général Valence pour Bruxelles, afin d'en être à portée. Il composa dans la nuit un court manifeste qui fut mis à l'ordre le lendemain; il y rendait compte des faits de la veille, et des motifs qu'il avait eus pour arrêter les commissaires de la convention. Il insista surtout sur la nécessité d'avoir des otages pour arrêter les crimes que les jacobins pourraient se permettre à Paris, en apprenant cette nouvelle.

Il monta à cheval le 3 au matin, se rendit au camp, et parla aux troupes, qui parurent approuver avec enthousiasme le parti qu'il avait pris. Il se rendit ensuite à Saint-Amand, où était le corps d'artillerie, qui lui donna les mêmes marques d'approbation et de dévouement, quoique ce corps fût travaillé avec beaucoup d'activité par des émissaires de Valenciennes, et surtout par deux de ses officiers supérieurs, dont un lieutenant-colonel nommé Boubers, qui avait eu précédemment des obligations très-particulières au général. Il crut, pour marquer plus de confiance, devoir coucher à Saint-Amand, où Montjoye lui rapporta la réponse du colonel Mack. On était convenu que, le 4 au matin, le prince de Cobourg, l'archiduc Charles et le baron de Mack, se trouveraient entre Boussu et Condé, où le général se rendrait de son côté, et que là on conviendrait des mouvements des deux armées, et de la direction des secours des troupes impériales, si le général Dumouriez jugeait en avoir besoin.

Cette journée du 3 se passa très-bien, à quelques murmures près dans quelques bataillons de volontaires : l'armée paraissait d'accord, et un mouvement que préparait le général pour le 5 devait écarter tous les moyens secrets de cabale, en éloignant les troupes de Valenciennes, dont le voisinage était si dangereux, et en faisant cesser l'oisiveté d'un camp stable, où les cabales ont toujours plus d'activité. Il voulait aller prendre, avec la plus grande partie de son armée, la position d'Orchies, d'où il aurait menacé Lille, Douai et Bouchain. Il avoue que s'il eût

pris ce parti aussitôt à sa rentrée sur le territoire français, il eût eu plus d'avantages; mais alors il comptait sur Valenciennes et Condé, et c'est peut-être à cette erreur qu'il faut attribuer tout ce qui est arrivé.

Il est difficile, au reste, de juger à présent ce qui serait arrivé dans cette hypothèse. Il est une chaîne d'événements que toute la prudence humaine ne peut ni calculer ni prévoir, parce que ce sont des élans subits de la volonté d'un peuple, qui ne peuvent être ni concertés ni arrangés, et qui arrivent avec une rapidité à laquelle ni le talent ni la sagesse ne peuvent mettre obstacle. Le principe qui a détaché si brusquement les soldats français d'un général qu'ils adoraient a un côté louable en lui-même. Ils combattaient pour la liberté de leur patrie; ils ont vu ce général traiter avec l'ennemi : ils se sont crus trahis, ils ont passé de l'amour à la haine. Ils ne pouvaient pas être instruits des détails de sa négociation, ni des ménagements qu'il avait eus pour l'intérêt et l'honneur de sa patrie. Il n'avait pu que leur représenter en gros la nécessité de changer le gouvernement et de détruire l'anarchie; ils avaient applaudi à ce projet : mais comme le général n'avait appuyé son plan ni de séductions, ni de corruptions, ni de terreur, ni de châtiments, la première impression s'affaiblissait facilement; et l'activité des jacobins, bien plus continue, bien plus vigilante, bien plus à portée d'eux, les travaillait continuellement.

La calomnie la plus grossière fructifie très-vite dans l'esprit des hommes, surtout agités par un démon révolutionnaire qui enfante le soupçon. Une fois le mot *traître* prononcé, la multitude, excepté quelques individus supérieurs qui partageaient le prétendu crime et la disgrâce de leur général, cherchait à trouver dans la définition de ce mot le portrait exact de l'homme que des proclamations, et encore plus des assignats, vouaient à son exécration. Sa prudence était finesse, son amour pour le bien devenait ambition personnelle, sa réticence était fourberie. Un quart d'heure de travail ténébreux du mensonge, soutenu du grand véhicule pécuniaire, effaçait un mois de réflexion dans des hommes qui par état réfléchissent peu, qui aiment les scènes barbares et sanglantes. Si l'on veut examiner avec sang-froid la pro-

gression de cette révolution, on verra que la *guillotine* en activité est le mobile de l'exaltation du patriotisme français. Le spectacle de têtes coupées, de corps en lambeaux, promenés dans Paris et dans d'autres villes, a rempli les uns de terreur, et les autres d'une audace barbare; mais il a toujours conduit à un but décisif c'est d'amener au même point : les uns par la terreur, les autres par la nécessité d'assurer leur impunité, en multipliant les meurtres. Mais enfin cette guillotine a aggloméré la nation en masse, et la met en état d'exécuter des choses étonnantes.

Français, ne croyez pas que l'indulgence philosophique avec laquelle Dumouriez vous juge soit un éloge de vos inconséquences et de vos forfaits. Il déteste vos crimes, il regarde votre genre de liberté comme insensé et anti-social, et il aimerait mieux périr sous votre injuste et permanente guillotine que d'excuser ou partager votre frénésie; il ne compose point avec ses principes ni vis-à-vis de vous, ni vis-à-vis de ceux qui ne cherchent à vous déprimer que parce que votre licence est le fléau de leur despotisme.

Cette digression peint l'état de l'âme de Dumouriez à l'époque terrible qui a peut-être décidé du sort de la France. Agité par tous les mouvements de sa position, mais soutenu par ses principes, il a résisté aux élans de l'ambition. Sa philosophie ne lui permettait pas d'être ni Cromwell, ni Monk, ni Coriolan. Sa position était extrême, son caractère était modéré : il voyait tout ce qu'il pouvait faire, il ne le voulait pas, il a échoué; mais il se félicite d'avoir été malheureux plutôt que criminel.

Pour agir méthodiquement, il lui restait à s'assurer de Condé. Les rapports qui lui arrivaient de cette place variaient à chaque instant. L'âme du peuple en révolution ressemble à une mer agitée; l'inconstance est son caractère distinctif. Il voulait, avant de faire son mouvement sur Orchies, purger la garnison de Condé, et s'assurer parfaitement cette place pour arranger les mouvements des Impériaux, dont il ne pouvait avouer la coalisation que lorsqu'il aurait déclaré ses vues ultérieures, et qu'il aurait commencé sa marche sur Paris.

Le 4 au matin, il partit à Saint-Amand pour se rendre à

Condé. Il avait laissé à Saint-Amand le général Thouvenot, pour beaucoup de détails relatifs au mouvement qu'il avait projeté, et pour maintenir l'esprit public. Une escorte de cinquante hussards qu'il avait commandée se fit longtemps attendre; et le général, qui voyait écouler l'heure du rendez-vous du prince de Cobourg, ne prévoyant d'ailleurs aucun événement funeste, laissa un de ses aides de camp pour indiquer à cette escorte la route qu'elle devait prendre, et partit avec le duc de Chartres, les colonels Thouvenot et Montjoye, et quelques aides de camp, n'ayant pour escorte que huit hussards d'ordonnance, ce qui formait à peu près un groupe de trente chevaux. Il prit ainsi tranquillement la route de Condé, pensant profondément à tout autre chose qu'à ce qui allait le jeter dans un grand danger qu'il n'avait pu prévoir.

Parvenu à une demi-lieue de cette place, entre Fresnes et Doumet, il vit venir de Condé un adjudant général de la part du général Neuilly, qui lui dit que la garnison était en grande fermentation; qu'il ne serait peut-être pas prudent d'y entrer, et qu'il fallait attendre que ce mouvement se décidât pour ou contre. Se trouvant trop près pour reculer, il renvoya cet officier, avec ordre au général Neuilly de faire sortir le dix-huitième régiment de cavalerie pour venir à sa rencontre; et il dit à l'adjudant qu'il l'attendrait à Doumet.

Il venait de rencontrer sur le grand chemin une colonne de trois bataillons de volontaires qui marchaient sur Condé, avec leur bagage et leur artillerie. Étonné de cette marche qu'il n'avait point ordonnée, il avait demandé à des officiers de ces bataillons où ils allaient; ils lui avaient répondu qu'ils allaient à Valenciennes : il leur avait dit qu'ils lui tournaient le dos, et qu'ils allaient arriver à Condé. Il était alors au milieu d'eux, et s'était arrêté au bord d'un fossé pour les laisser passer : il ne conçoit pas comment il ne fut pas arrêté alors.

C'était en ce moment qu'était arrivé le message du général Neuilly. Alors, combinant ensemble le rapport qu'il venait de recevoir sur la garnison de Condé et la marche irrégulière de ces trois bataillons, il s'écarta à cent pas du grand chemin pour entrer dans la première maison de Doumet, et donner un ordre

par écrit à ces trois bataillons de retourner au camp de Bruille, d'où ils étaient partis. Dans le moment la tête de cette colonne rebroussa chemin, et se porta sur lui à toutes jambes, et avec des cris tumultueux. Alors il remonta à cheval, et s'éloigna au petit trot jusqu'à un petit canal qui bordait un terrain marécageux. Des cris, des injures, et surtout le mot *Arrête, arrête!* le forcèrent à passer le fossé. Son cheval ayant refusé de le franchir, il fut obligé de le passer à pied. Quand il fut de l'autre côté, les coups de fusil avaient succédé aux cris, et toute la colonne était ébranlée, la tête et le centre cherchant à toute course à le joindre, la queue rebroussant chemin avec la même rapidité, pour lui couper la communication avec le camp de Bruille, qu'il voulait regagner.

En ce moment il courut le plus grand danger. Il était à pied. Le baron de Schonberg, son neveu, qui l'avait joint la veille à travers mille dangers, avait mis pied à terre, et voulait absolument, en se sacrifiant, lui donner son cheval. Il ne voulut jamais y consentir. Il monta enfin sur le cheval d'un domestique du duc de Chartres, qui, étant très-leste, se sauva à pied. Son cheval fut pris, et mené en triomphe à Valenciennes. Deux hussards furent tués, ainsi que deux domestiques du général, dont un portait sa redingote. Le colonel Thouvenot eut deux chevaux tués sous lui, et sauva en croupe le fidèle Baptiste, qui perdit aussi deux chevaux. L'infortuné Cantin, son secrétaire, fut pris, et on annonça qu'il était mort sur l'échafaud; mais cette nouvelle a été démentie. Il fut sauvé, et a fait avec honneur toute la guerre de la révolution [1]. Ce jeune homme était plein d'esprit, de courage, de patriotisme, et d'attachement. Les trois bataillons ont tiré plus de dix mille coups de fusil.

Le général, ne pouvant plus rejoindre son camp, longea l'Escaut, et arriva, toujours poursuivi d'assez près, à un bac en avant du village de Wihers, en pays impérial; il y passa lui sixième; les autres gagnèrent à toute course le camp de Maulde, au travers des coups de fusil. Dès qu'il fut passé, il gagna à pied, au travers des marais, un petit château dont on lui ferma d'a-

[1] Il était en 1816 chef d'escadron dans un régiment de cavalerie.
(*Note du général Dumouriez.*)

bord la porte; mais dès qu'il se fut nommé, il fut reçu avec la plus grande cordialité par ces bons Belges. Il continua sa route à pied vers Bury, où était une division du régiment de dragons impériaux de la Tour, commandée par un major très-honnête : il écrivit sur-le-champ au colonel Mack, et il prit quelque nourriture, dont il avait grand besoin. Il avait déjà été rejoint par le fidèle Baptiste, qui, traversant tout le camp, était revenu par Mortagne, et avait mis l'alarme partout.

Il apprit par lui, et par les nouvelles qu'il reçut dans la journée, que le projet des trois bataillons avait été ignoré; qu'à la nouvelle de leur désertion et de l'assassinat du général, l'indignation la plus vive avait éclaté; que l'escorte des hussards, à laquelle s'était jointe d'autre cavalerie, avait poursuivi ces trois bataillons qui, rebroussant chemin, s'étaient enfuis dans Valenciennes. On lui dit que tout le camp était inquiet, et le demandait.

Il était déjà trop tard, lorsqu'il reçut ces nouvelles, pour aller rejoindre son armée; d'ailleurs il avait nécessairement à raisonner avec le colonel Mack, qu'il attendait, ayant manqué le rendez-vous du matin. Ce colonel arriva le soir. Le général, après lui avoir raconté l'assassinat auquel il venait d'échapper, lui dit que ce n'était qu'un crime particulier, qui, bien loin d'influer sur l'esprit de son armée, ne devait nécessairement servir qu'à fortifier ses sentiments pour son chef, et à rompre tout ce qui pouvait encore lui donner quelque communication avec les anarchistes : qu'en conséquence, bien loin d'être découragé, son projet était de se rendre à la pointe du jour dans son camp, de se remettre à la tête de ses soldats, qui le redemandaient à grands cris, et de suivre son plan avec vigueur et sans ménagement. Le colonel Mack, très-connaisseur en vertus militaires, a avoué depuis que ce genre de courage lui avait paru plus étonnant que celui qu'on montre dans une bataille. S'il avait pu lire alors dans l'âme du général, il aurait vu que cette sécurité apparente était mêlée d'une grande inquiétude, fondée sur l'exemple de la Fayette. Mais son parti était pris : il voulait se sacrifier jusqu'à la fin, pour que son armée ne pût pas dire un jour que la défection venait de lui, qu'il avait été rappelé, et qu'il s'était refusé aux vœux de ses soldats.

Il passa une partie de la nuit à rédiger, avec le colonel Mack, la proclamation du prince de Cobourg, qui parut en date du 5 avril, imprimée à la suite de celle du général Dumouriez. Dans cette proclamation le général impérial disait qu'il n'était qu'auxiliaire; que l'intention de son souverain était de ne faire aucune conquête, mais de ramener la paix et l'ordre en France, et d'y coopérer avec le général Dumouriez, dont il adoptait les principes, exprimés dans sa proclamation.

On convint encore, avant de se séparer, que le général, dès qu'il serait maître de Condé, y introduirait garnison autrichienne, pour pouvoir en faire un dépôt de subsistances pour l'armée impériale, dans le cas où elle serait forcée d'opérer pour soutenir Dumouriez; qu'on lui donnerait sur-le-champ tel secours qu'il demanderait; qu'il spécifierait le nombre d'infanterie et de cavalerie, la partie où il devrait opérer, soit par jonction de troupes, soit par une ou plusieurs diversions séparées; que cependant Dumouriez n'y aurait recours que dans un cas absolu, paraissant plus convenable qu'il tâchât d'opérer, avec ses seules troupes; que dans ce cas les Impériaux resteraient neutres, et ne dépasseraient pas leurs frontières.

On a blâmé la proclamation du prince de Cobourg, faite en conséquence de cette négociation, et on a tort. Quel avantage n'eût-ce pas été pour eux, et en même temps quelle gloire, si, dans le cas où le général Dumouriez eût pu être maître de son armée et marcher sur Paris, ils eussent, par une sage et noble modération, épargné bien de l'argent et du sang, dont quelques places acquises avec bien de la peine ne leur payent pas le dédommagement!

Il est à craindre que l'avidité de conquêtes des puissances belligérantes ne soit un des principaux obstacles à la terminaison de cette guerre sanglante et ruineuse. Elle a empêché de chercher à brusquer les événements : dans le temps où le départ du général Dumouriez a produit l'entière dissipation de son armée, on pouvait alors marcher rapidement sur Paris. On a perdu du temps à faire une guerre méthodique : les Français ont eu celui de se remettre; ils sont plus nombreux et plus forts qu'ils n'étaient alors, et ils s'aguerrissent.

Le 5 avril, à la pointe du jour, le général, avec une escorte de cinquante dragons impériaux, passa aux avant-gardes de son camp de Maulde; il y fut reçu avec beaucoup de tendresse; il parla à tous les corps, qui lui répondirent avec affection : cependant il remarqua quelques visages sombres et quelques groupes factieux. Il voulut de là aller à Saint-Amand, pour y faire des changements à son camp, et préparer le mouvement sur Orchies, que l'aventure de la veille avait retardé.

Comme il était prêt à entrer dans cette ville, un de ses aides de camp arriva au galop, et lui dit que, dans la nuit, le corps d'artillerie, excité par les émissaires de Valenciennes, qui avaient fait courir le bruit que le général s'était noyé la veille dans l'Escaut, en fuyant à l'ennemi, avait envoyé des commissaires à Valenciennes ; qu'au retour de ces commissaires, il s'était mis en insurrection, avait chassé ses généraux, avait attelé, et se disposait à partir pour Valenciennes.

Le général avait en ce moment, à sa suite, les deux escadrons de Berchiny, un des hussards de Saxe, cinquante cuirassiers, et un escadron de dragons de Bourbon. Dans son premier mouvement, il voulut se porter avec cette cavalerie sur Saint-Amand; mais on lui en représenta les dangers et l'inutilité, n'ayant pas d'infanterie à portée, et pouvant être foudroyé par l'artillerie. Il se rendit à ce raisonnement : il apprit peu après que toute l'artillerie était partie pour Valenciennes. Le quartier général, le trésor de l'armée et tous les équipages restaient sans gardes dans Saint-Amand ; il envoya ordre de les faire retirer à Rumégies, sur la route d'Orchies, à une lieue de son camp : ce village se trouvait couvert par une partie de son avant-garde, qui y était cantonnée.

Le corps de l'artillerie est la force de l'armée française : ce corps sentant son importance, et pouvant passer pour la garde prétorienne de la révolution, avait aussi un plus grand nombre d'orateurs et de clubistes que les autres. La désertion, qui fut sue tout de suite dans les deux camps, entraîna celle d'une partie des troupes, et répandit la confusion et le désordre dans tout le reste. Une partie des officiers généraux, qui n'attendait qu'une occasion, s'empressa d'emmener à Valenciennes des divisions en-

tières. Ceux qui étaient restés fidèles, soit à la personne, soit aux principes du général, au lieu de se montrer à leurs troupes, étaient frappés de terreur, se cachaient, ou pensaient à leur propre salut. Le général Lamarlière avait toujours paru un des plus ardents ennemis de l'anarchie; il était chef de l'état-major de l'armée des Ardennes, et dans la confidence intime du général Valence, qui, en partant pour Bruxelles, lui avait confié ses équipages, le priant de les lui faire passer à Tournai. Lamarlière, ajoutant la friponnerie à la scélératesse, s'appropria l'argent, les chevaux et les effets de son général en chef, et se rendit à Valenciennes [1].

Le général était à Rumégies, occupé à dicter les ordres pour l'armée, lorsqu'on vint lui apprendre ces détails. Il n'y avait plus de ressource, et on ne pouvait plus s'occuper que de sa propre conservation. Il monta à cheval avec les deux frères Thouvenot, le duc de Chartres, le colonel Montjoye, le lieutenant-colonel Barrois, deux ou trois officiers d'état-major et quelques aides de camp, sans nulle escorte, et il se retira à Tournai, où il descendit chez le général Clairfayt. Une heure après, on vit arriver cinquante cuirassiers, un demi-escadron de hussards de Saxe, et le régiment entier de Berchiny. Ces braves gens avaient emmené et escorté jusqu'à Tournai les équipages du quartier général et de l'état-major. Cependant les chevaux de monture du général furent emmenés par un de ses palefreniers, qui déserta. Ces troupes, et quelques autres qui arrivèrent peu à peu, montant à environ sept cents chevaux et huit cents hommes d'infanterie, sont venues de leur plein gré et sans être sollicitées; et c'est ce qui rend le général d'autant plus sensible au sort de ces braves compagnons de sa gloire précédente, de ses revers, et de sa dernière infortune. Au moment de se retirer de France, le

[1] Ce fait énoncé par le général Dumouriez est tellement grave, que nous avons dû chercher à en vérifier l'exactitude. Aucune biographie ne le confirme, et toutes s'accordent à représenter le général Lamarlière comme un officier général non moins distingué par sa bravoure que par sa probité. Ces vertus du général Lamarlière ne le mirent pas à l'abri des dénonciations si multipliées à cette malheureuse époque, et ne le préservèrent pas de l'échafaud; il y fut traîné le 25 novembre 1793. Sa mort, dit la Biographie de Bruxelles, est l'un des plus atroces assassinats de cette sanglante époque.

(*Note de l'éditeur.*)

général n'invita personne à le suivre. Son plan était totalement manqué; quelques hommes de plus ou de moins de l'autre côté ne faisaient rien aux suites. Chacun de ces individus avait une famille et des intérêts chers; il ne cherchait point à multiplier inutilement les malheureux. Ainsi ceux qui ont suivi son sort ont le mérite réel de l'avoir fait d'eux-mêmes et sans séduction.

Dans la confusion universelle, tous les ordres furent mal rendus ou mal entendus. Le lieutenant général Vouillé, commandant l'avant-garde, ne reçut que le 6 celui de resserrer ce corps sur le camp de Maulde; c'était l'élite de l'armée. Il n'était plus possible que le général Vouillé exécutât cet ordre; il prit le parti de se retirer à Tournai, ainsi que les maréchaux de camp Neuilly qui avait abandonné Condé, de Bannes, Second et Dumas, et quelques chefs de bataillons de volontaires. Ils ont ensuite été rejoints par le lieutenant général Marassé, les maréchaux de camp Ruault et Berneron, et le colonel Arnaudin, de la division d'Anvers, qui, apprenant sur la frontière la retraite des généraux de la grande armée, prirent le parti de rester aussi sur le territoire impérial.

Le trésor de l'armée contenait deux millions en numéraire. On l'avait mené de Saint-Amand à Fresnes, entre Condé et Valenciennes. Un bataillon de chasseurs qui le gardait, délibérant pour se le partager, décida, pour éviter le carnage, de s'en faire un mérite, et de le conduire à Valenciennes. Soliva, commissaire ordonnateur de l'armée des Ardennes, courut après eux avec un escadron du régiment de dragons de Bourbon, le reprit presque sur les glacis de Valenciennes, et le ramena à Fresnes; mais de nouveaux bataillons arrivant, il fallut encore l'abandonner. Soliva et les dragons se retirèrent par Mons. Il était possible de le sauver par Bruille et Mortagne; mais la confusion empêchait de prendre de bons partis dans un moment aussi extrême, aussi critique et aussi rapide. S'il eût été sauvé, la position du général et de ceux qui l'ont suivi eût été bien différente, et ce corps se fût bien vite grossi, parce qu'il eût été en état de payer plus de monde, au lieu qu'il était sans argent. Cette circonstance fâcheuse prouve au moins que le trésor n'avait pas été entamé, et qu'il l'avait négligé comme moyen de corruption. Le général y

avait attaché très-peu d'importance, en quoi, comme chef de parti, il a eu très-grand tort.

Dans le fait, Dumouriez n'avait point les qualités requises pour un chef de parti. Il eût peut-être été bon général, bon ambassadeur dans un gouvernement tout formé, soit monarchique soit républicain; mais cet état violent, destructif de toutes les idées que son éducation lui avait données sur le juste et l'injuste, le mettait hors de sa sphère. Son activité, si vantée par ses ennemis même, était arrêtée par la crainte de se jeter dans des crimes; et il aimait mieux s'estimer que de réussir. Aussi ses premières réflexions, après sa retraite chez les Impériaux, portèrent toutes sur lui même; il s'avoua toutes ses fautes; et, bien loin de se les reprocher, il s'en félicita. Faire le destin de la France eût été sans contredit un beau rôle dans l'histoire; mais ne pouvoir y parvenir que par la perfidie, la corruption, l'assassinat, la cruauté, était une condition trop forte, et il jouissait d'en être débarrassé: il allait rentrer dans un ordre secondaire, ou même dans le néant historique; sa philosophie ne pouvait qu'y gagner. Cependant il n'était ni sans chagrin ni sans inquiétudes; mais ils portaient, ou sur des objets chers qu'il laissait en France, ou sur le sort des personnes qui l'avaient suivi; car s'il eût pu se cuirasser d'insensibilité, cette transition d'état l'eût rendu heureux.

Il invite les hommes en place à s'examiner, et se juger eux-mêmes avec le même scrupule; il invite les moralistes à étudier l'influence du caractère sur les succès ou non-succès des événements de l'histoire. César et Pompée ont vidé noblement une querelle fort noble: il y avait de la grandeur, des vertus et des talents dans les deux partis. Entourons ces héros de la férocité et des crimes du *sans-culottisme*, ils auraient fui ou auraient été victimes. Il faut des *Masanielles* pour conduire la populace. Mais quand toute une grande nation devient populace, elle met les nations voisines dans un grand embarras, parce que le mal se répand, le bien se resserre, et parce que le feu électrique est bien plus rapide entre les peuples qu'entre les aristocrates. Il faut arriver à une pareille nation comme médecin et non comme bourreau; sinon au lieu de guérir sa maladie violente on la gagne.

CHAPITRE XIV.

Le général à Mons. — Établissement des Français à Leuze. — Congrès d'Anvers. — Seconde proclamation du prince de Cobourg. — Départ du général pour Bruxelles.

Après avoir raisonné sur la bizarrerie de ce funeste événement avec le général Clairfayt, qui donna les ordres pour recevoir tous les Français qui arriveraient, et les loger dans les villages autour de la petite ville de Leuze, qui fut fixée pour la résidence des officiers généraux et de l'état-major français, le général partit pour Mons avec le duc de Chartres, Thouvenot le cadet, Montjoye et Barrois; et il passa par Bury pour convenir avec le commandant des avant-postes impériaux des moyens de protéger la retraite de ceux qui viendraient le rejoindre.

Les Impériaux, dans cette circonstance, ont été très-fidèles à la trêve : il est certain que s'ils eussent voulu la rompre, et s'ils eussent marché sur les deux camps français dans la journée du 5, au milieu de ce désordre, ils eussent détruit entièrement l'armée. Ils sont très-louables à cet égard : cependant, sans se souiller de la perfidie de rompre la trêve, ils auraient peut-être dû faire un mouvement, et prendre le même jour la position du camp de Maulde, en poussant des têtes à Saint-Amand. Non-seulement ils n'auraient trouvé aucune résistance, mais ils auraient ramené plusieurs bataillons qui restèrent errants pendant plus de vingt-quatre heures, et ils auraient trouvé le camp de Maulde tendu et abandonné, ce qui aurait été très-utile aux Français réfugiés chez eux. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'applaudir à cette fidélité à leurs engagements; leurs motifs et leur conduite sont très-respectables, ainsi que la cordialité avec laquelle ils reçurent les Français réfugiés, qui certainement avaient été les plus braves de leurs ennemis.

Le colonel Mack se trouva à Bury, et, après avoir concerté toutes leurs mesures, ils partirent ensemble pour Mons dans la voiture du général. Il fut convenu que les Impériaux feraient

sur-le-champ le blocus de Condé : cette place devait être sommée au nom du général Dumouriez, qui écrivit cette sommation, et la remit le lendemain à l'état-major impérial. Il fut ensuite convenu que, vu la malheureuse circonstance qui avait empêché d'amener le trésor de l'armée, il serait dressé un état effectif de tous les officiers et soldats qui avaient accompagné le général, ou qui viendraient le joindre; qu'on leur payerait les appointements de leurs grades sur le même tarif qu'en Empire, en ayant soin de former ces troupes sur le même pied, avec le même nombre proportionnel d'officiers, relativement à celui des soldats; qu'un commisssaire des guerres impérial serait attaché à ce corps avec le commissaire des guerres français; pour garantir la justesse des états de situation; qu'il serait remis au trésor de l'armée impériale une avance de 30 mille florins entre les mains de l'état-major français pour la paye; que le général Dumouriez aurait le traitement du grade de *feld-zeugmeister*, général d'artillerie; que cette paye ne serait regardée que comme une avance ou un prêt fait au parti du général Dumouriez, qui s'engageait, dès qu'on aurait fait un progrès quelconque en France, à faire rembourser cette avance à la caisse militaire impériale.

Cet arrangement assurait le sort des compagnons d'infortune du général; et ce qui le console dans sa position actuelle, c'est qu'ils continuent à en jouir. A la vérité, on les a soumis, depuis le changement de circonstances, à un serment qui n'avait pas été exigé d'abord; mais alors ils étaient les soldats d'un parti, et ce parti n'existant plus, on a cru nécessaire de s'assurer de leur fidélité. Je pourrais bien être leur caution, ayant éprouvé pendant toute la guerre leur courage, leur résignation, et leur attachement. Qu'ils trouvent ici le témoignage de sensibilité d'un chef qui les estime et qui les aime; et puissent-ils être récompensés de leurs vertus, auxquelles ils seront toujours fidèles, sous quelques drapeaux qu'ils soient obligés de servir!

En conséquence de ces arrangements, le général Dumouriez, d'après l'ordre du prince de Cobourg, fit verser dans la caisse du petit corps d'armée française établi à Leuze dix mille florins, ne voulant pas par délicatesse prendre à la fois les trente mille,

parce que si l'on faisait une entrée prompte en France, il se pouvait trouver que cette somme eût suffi, en pénétrant dans l'intérieur. Le général invoque le témoignage du prince de Cobourg, du colonel Mack et de l'état-major impérial sur son désintéressement personnel, qui a sans doute servi à appuyer la calomnie qui l'accusait d'avoir fui avec des trésors. Il fut encore décidé que le général, en attendant l'emploi qu'on ferait de sa troupe, aurait à l'armée un logement à portée du prince de Cobourg. En conséquence, le quartier général impérial ayant été assigné à Boussu, on marqua le sien à l'abbaye de Saint-Gislain.

Le général Dumouriez témoigne ici sa reconnaissance à tous les officiers généraux de cette armée, qui l'ont traité avec les égards les plus distingués. L'archiduc Charles l'a comblé de bontés particulières, ainsi que le prince de Cobourg. C'est dans ces circonstances que s'est cimentée, entre le colonel Mack et lui, une amitié que rien ne diminuera jamais de sa part. Le colonel Mack est un officier d'un rare mérite et d'une grande vertu. La confiance sans bornes que l'armée impériale avait en ses talents est une juste récompense des grands services qu'il a rendus. Il est à souhaiter, pour l'intérêt de la maison d'Autriche, que sa faible santé se rétablisse.

Pendant les deux jours que le général Dumouriez passa à Mons, il eut à se louer de la manière dont les habitants l'accueillirent : il avait éprouvé la même justice à Tournai et à Leuze, et il l'a trouvée dans tous les Pays-Bas. Ce peuple, bon et sensible, appréciait les services que lui avait rendus le général, surtout à son retour de la Hollande, et dans la retraite de l'armée.

Le prince de Cobourg eut aussi une attention très-délicate. Le général ayant vu passer dans Mons un corps de deux cents chasseurs émigrés qui allaient joindre l'avant-garde de l'armée, représenta que le mélange de cette troupe avec la sienne ne pouvait que produire un mauvais effet, surtout en entrant en France: le prince de Cobourg fit sur-le-champ donner contre-ordre à ces chasseurs, et les renvoya du côté de Namur, pour servir à l'avant-garde du corps d'armée séparé du prince de Hohenlohe. Le prince de Lambesc-Lorraine vint aussi témoigner au général

Dumouriez sa reconnaissance sur le service essentiel qu'il avait rendu à sa maison, par esprit d'équité, étant ministre des affaires étrangères, en empêchant l'injuste confiscation de ses biens et de ceux de madame la princesse de Vaudemont.

Le prince de Cobourg partit le 7 avec le colonel Mack, pour se rendre au congrès d'Anvers, d'où il revint le 8 au soir. Le général alla passer ces deux jours à Leuze, au milieu de ses camarades, dont il dissipa les inquiétudes, en leur annonçant ce qui avait été fixé pour eux. Le général Vouillé prit le commandement de cette troupe; et Dumouriez travailla avec le général Thouvenot, chef de l'état-major, à un règlement pour déterminer son organisation, qu'il fallait refondre entièrement, pour l'adapter à la formation des troupes impériales, surtout ces réfugiés n'étant composés que de fragments de différents corps, et n'y ayant d'entier que le régiment de Berchiny. Le général quitta avec beaucoup de regrets les compagnons chéris de ses travaux et de ses infortunes le 8 au soir : il semblait pressentir qu'il ne retournerait plus avec eux. Il arriva le 9 au matin à Mons, où il trouva le prince de Cobourg prêt à se rendre au quartier général de Boussu. Il alla l'y trouver, traita encore quelques affaires, et s'installa le soir même à l'abbaye de Saint-Ghislain.

Le 10 au matin, on apporta au général une proclamation du prince de Cobourg, datée du 9, qui anéantissait entièrement celle du 5, et spécifiait expressément qu'il allait opérer pour le compte de son souverain, et qu'il s'emparerait, à titre d'indemnité et de conquêtes, de toutes les places qu'il pourrait prendre.

Cette proclamation, ainsi que la première, sont des pièces authentiques connues de tout le monde. Les émigrés ont eu l'imprudence de se réjouir de la seconde, et de critiquer amèrement la première. On leur demanderait: *Êtes-vous Français?* Mais, laissant à part l'influence des passions qui aveuglent presque tous les hommes, et que ressentent aussi les gouvernements intéressés dans cette guerre, qui ne ressemble à aucune autre, il n'est que trop vrai que cette seconde proclamation, en privant le parti du général Dumouriez de tout moyen de ralliement, et en faisant voir dans les puissances belligérantes des conquérants avides, a réuni tous les Français armés à la convention nationale,

que la plus grande partie abhorrait; a fait disparaître la cause de la royauté devant le danger de la patrie; leur a montré dans la défense de la *république* le salut de la France; les a ralliés sous le point de vue de l'honneur national, et a certainement nui au succès de la première campagne, et rendu le sort de la guerre très-incertain.

Cette seconde proclamation avait été donnée au retour du congrès d'Anvers, en conséquence de ce qui avait été arrêté entre les ministres des puissances coalisées. Le général vit alors que son traité était entièrement rompu; et sans chercher à réclamer inutilement sur ce changement subit, qu'il jugeait être irrévocable, il ne consulta que son caractère et ses principes, et il se sacrifia.

Il se rendit sur-le-champ au quartier général, et dit franchement au prince de Cobourg qu'il venait le remercier des bontés personnelles qu'il lui avait témoignées; qu'il voulait continuer à mériter son estime; que lorsqu'il s'était lié avec lui par un traité, ce n'avait été que pour opérer la régénération de la France, et non pas son démembrement; qu'il n'entrait dans aucune discussion sur les motifs des puissances coalisées, qui ne le regardaient pas; mais que lui personnellement, ne croyant pas pouvoir coopérer à la diminution du territoire français, et y employer ou son influence ou ses médiocres talents, se croyait obligé de se retirer, et qu'il le priait de lui accorder un passeport.

Le prince de Cobourg ne put que donner des éloges à cette délicatesse. L'archiduc Charles lui témoigna la même estime, ainsi que le colonel Mack; et le général partit pour Bruxelles. Il ne doute point qu'après une variation aussi forte dans les principes de la négociation qui avait eu lieu, après un désaveu aussi formel de la première proclamation, les Impériaux ne dussent être embarrassés de sa présence, qui devenait au moins inutile, et ne vissent avec grand plaisir le parti qu'il prenait de s'éloigner : mais il ne leur laissa pas le temps de cette perplexité, et sa résolution fut prise sur-le-champ.

Au reste, avant de partir il eut le plaisir de s'assurer la confirmation du sort de ses camarades : ils sont bien traités, et

employés dans l'armée impériale, où certainement ils soutiendront leur réputation.

Arrivé à Bruxelles, il expliqua ses motifs au comte de Metternich, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, dont il reçut l'accueil le plus amical; et il prit un passe-port pour l'Allemagne.

C'est ici que finissent les Mémoires de la vie publique du général Dumouriez. A l'époque du 11 avril il est rentré dans la classe commune; le reste de son existence est une Odyssée fort agitée, fort traversée, fort persécutée, accompagnée de dangers, de calomnies de toute espèce, dont il rendra peut-être compte un jour au public, non pas pour servir à l'histoire des nations, mais à celle de la vie humaine. Cette Odyssée ne peut intéresser que ses vrais amis, et il en a très-peu; ou les vrais philosophes, et ils sont très-rares.

CHAPITRE XV.

Conclusion.

Tel est l'enchaînement des événements qui ont rempli cinquante-cinq années de la vie du général Dumouriez, jusqu'en 1794, époque à laquelle il a terminé ses Mémoires. Dans les deux dernières années de ce fatigant pèlerinage il a surtout éprouvé tous les dangers que la faiblesse et la méchanceté des hommes peuvent accumuler contre un homme en place. La calomnie et l'injustice forment la bordure de ce tableau rembruni, qui peut servir de leçon aux hommes de toutes les classes, et que sa philosophie lui représente avec des consolations puisées dans sa conduite même, et surtout dans ses motifs. Il ne hait ni ceux qui l'ont calomnié, ni ceux qui ont ordonné son assassinat, ni ceux qui lui refusent un asile, et dont la haine peu généreuse et mal raisonnée le poursuit. Les uns ignorent la vérité des faits, que leur singularité rend facile à altérer; les autres sont mûs par un fanatisme qui n'admet aucun raisonnement; les troisièmes sont animés par l'impression de la calomnie, et ils le croient un homme dangereux.

Les ministres des cours étrangères ont répandu, d'après les émigrés, qu'on devait se méfier de lui, et qu'on ne pouvait jamais s'assurer qu'il ne retournât pas se mettre à la tête des Français. Sa proscription et ses trois proclamations auraient dû être un garant suffisant de sa stabilité ; ces trois pièces lui ont fait des ennemis, par la mauvaise interprétation qu'on a donnée à ses expressions.

Il déclare qu'il aime toujours passionnément sa patrie, et qu'il ne balancerait pas à sacrifier sa vie pour elle ; mais il déclare en même temps que tant qu'elle sera souillée de crimes et livrée à l'anarchie il ne veut jamais y rentrer; qu'errant et proscrit, il préfère ses dangers et ses peines à toute place qui le rendrait ou l'oppresseur de ses compatriotes ou le complice de leurs excès.

Il a été très-franchement l'ennemi des puissances qui ont voulu se mêler des affaires de sa patrie pendant qu'il a été ministre et général, parce qu'il était très-intimement persuadé que la révolution, si nécessaire, se fût consommée sans crimes et d'une manière glorieuse, si les suggestions étrangères et l'appui donné aux émigrés n'avaient pas irrité une nation impétueuse, et ne l'avaient pas poussée au delà des bornes. Depuis que la licence et l'anarchie ont tout perdu en France, il a voulu s'appuyer des mêmes puissances étrangères pour rétablir l'ordre, mais sans nuire à sa patrie et en ménageant sa gloire et ses intérêts.

Lorsqu'il a vu que cela était devenu impossible, il a combiné un projet de diversion, dans lequel il a cru qu'il pouvait servir utilement et sa patrie et la cause de la paix universelle. La méfiance ou d'autres raisons ont empêché qu'il ne fût écouté. Il gémit de la prolongation des maux de l'humanité; il désire impatiemment la fin de cette affreuse guerre, sans prévoir comment elle se terminera, car rien de ce qui se passe à présent en Europe, relativement à la France, ne peut être calculé d'après les règles de l'art de la guerre, de la politique, et de la prudence humaine.

On a dit qu'il avait d'abord été corrompu par l'argent des Hollandais patriotes, et qu'ensuite il a vendu au prince d'Orange la liste des principaux conspirateurs. Cette absurde calomnie se trouve dans un ouvrage allemand sur la révolution française,

intitulé *Minerva*, estimé par son style. L'auteur a été certainement trompé, ainsi que sur d'autres circonstances de la vie publique du général Dumouriez, que l'amour du merveilleux a toujours fait peindre trop en grand et trop en noir. Il déclare qu'il n'a jamais eu la liste des patriotes hollandais; qu'il n'a connu qu'une très-petite partie de ceux réfugiés en France, parce qu'ils composaient le comité révolutionnaire batave à Anvers; qu'il ne sait aucun des noms de ceux qui peuvent avoir les mêmes opinions en Hollande; qu'il n'a jamais eu aucune communication, ni avant ni depuis, avec le parti du stathouder; qu'il est même impossible qu'il en ait existé une, puisque cette cour ne lui a jamais pardonné le manifeste qui a précédé son expédition de la Hollande; qu'il n'a point reçu d'argent, qu'il est pauvre, et qu'il s'en glorifie.

Il terminera ces Mémoires par des observations sur les trois classes d'émigrés français. Les étrangers sont étonnés qu'ils ne se réunissent pas dans l'infortune, parce qu'ils ne connaissent pas leurs caractères distinctifs. Leur schisme leur fait un grand tort, mais il est presque irremédiable.

La première classe, dont les princes de la maison de Bourbon sont les chefs, est composée de l'ancienne cour, des grands ecclésiastiques, des parlements et de la haute finance. Ils ont entraîné par séduction, et par les excès des jacobins, la petite noblesse, pour se donner une force militaire. Cette classe est purement royaliste : elle soutient et désire la monarchie absolue, ou le despotisme[1]; elle regrette les anciennes institutions et leurs abus, qui ne peuvent plus reparaître, parce qu'un nouvel ordre de choses a rendu la France méconnaissable, et demande nécessairement une nouvelle constitution morale et politique, pour rétablir sur le bonheur public la sûreté du gouvernement et la confiance des peuples.

La seconde classe, dont la Fayette était le chef apparent, est composée des monarchistes constitutionnels, qui désirent une grande réformation, ou plutôt une rénovation totale dans les prin-

[1] Dumouriez écrivait ceci en 1794 : alors il ne pouvait connaître les principes qui devaient présider à la restauration, et qui ont interdit désormais tout désir contraire au maintien de la monarchie constitutionnelle. (*Note de l'éditeur.*)

cipes et les formes du gouvernement, la plupart ayant travaillé, dans la première assemblée nationale, au grand œuvre de la constitution, acteurs ou victimes des cabales parisiennes, mais surtout des fureurs de la secte des jacobins; payant bien cher la propagation des principes qu'ils ont établis sans modification, la liberté et l'égalité, qui, adoptés dans un sens trop matériel, et poussés à l'excès par le peuple, ont amené la subversion de tous les états et l'anarchie.

La troisième classe, qui n'est divisée de la seconde que par une nuance qui tient à l'époque de sa sortie, est composée des militaires qui ont suivi le général Dumouriez et de tous les nobles privés de toute fonction publique à cette occasion qui ont pu s'échapper de France. Cette classe comprend aussi les membres de la convention nationale qui, ayant eu le courage de voter pour le salut de Louis XVI et contre tous les excès qui ont été la conséquence de sa mort, et ayant consigné leur vœu dans une protestation, ont eu le bonheur de fuir.

La première classe, la plus nombreuse, la plus brillante, la plus répandue en Europe et dans les cours, dont elle reçoit communément des égards, quelquefois de petits secours insuffisants et de grandes promesses, et le plus souvent des humiliations et des caprices, intolérante envers les deux autres, ne fait, dans sa présomption peu éclairée, aucune différence entre elles et la secte des jacobins. L'emprisonnement illégal de la Fayette ne lui inspire pas la moindre indulgence pour cet infortuné et respectable général. Mais elle montre surtout la plus grande haine contre le général Dumouriez; elle a mis une activité étonnante à le calomnier, à augmenter ses dangers, et à le priver de l'asile qu'on lui refuse partout.

Cette classe a conservé toute sa fierté et ses prétentions : elle veut tout, ou rien. Le moindre succès des armées combinées, fût-il même peu important, lui inspire une joie bruyante; elle fait éclater alors, devant les étrangers scandalisés, des projets de vengeance et d'ambition personnelle : si les opérations se ralentissent, alors elle se croit trahie; elle éclate en plaintes indiscrètes, tantôt contre le roi de Prusse et ses généraux, tantôt contre ceux de l'empereur. Toujours extrême, et toujours déso-

bligeante pour les nations qui l'observent froidement, et qui jugent sur les apparences, peut-être trop sévèrement, qu'il n'entre que de l'égoïsme dans tous ses mouvements, elle a l'air de croire que l'Europe entière n'est armée que pour elle, et qu'une fois rentrée en France, où elle ne reconnaîtrait plus rien, pas même la trace de ses châteaux démolis, elle va retrouver ses hôtels, ses petites maisons, ses aises, ses valets, ses clients, et surtout son pouvoir et son crédit.

Son intolérance pour les deux autres classes d'émigrés empêche tout rapprochement qui serait si essentiel dans leur position malheureuse, ne fût-ce que pour s'attirer la considération et la compassion des peuples chez lesquels elles sont réfugiées ou errantes. Il est cependant dans cette classe quelques exceptions de personnes raisonnables, entraînées par leur sort ou par les préjugés de leur naissance, qui condamnent ces excès; mais elles sont peu écoutées. Cette classe est encore divisée, en elle-même, en factions aussi actives en intrigues, en brouilleries, en jalousies, que lorsqu'elle existait à Versailles ou à Paris. C'est une cour ambulante qui n'a rien perdu de son jeu, quoique privée de sa stabilité.

Il entre plus de modération et de raisonnement dans les deux autres classes d'émigrés, et les rapprochements sont très-faciles. La Fayette et Dumouriez, s'ils se rencontraient autre part qu'en prison, s'entendraient bien vite; et toutes les nuances qui les ont rendus ennemis, faute peut-être d'explication, s'adouciraient et s'effaceraient entièrement devant le grand intérêt de leur patrie et la communauté d'infortunes. Car ces deux chefs et ces deux classes ont voulu la liberté de leur patrie et la réforme des abus: ils ont soutenu avec constance cette noble cause de l'humanité; et s'ils ont différé sur les moyens, ce n'est qu'une variété qui ne détruit pas le principe.

Le général Dumouriez déclare aux émigrés de toutes les classes que le sort ou les opinions ont conduits à l'exil, que ce n'est que par une réunion bien cimentée qu'ils acquerront une considération qui peut seule améliorer leur sort à la fin de cette guerre, soit qu'ils parviennent à rentrer dans leur patrie, soit qu'ils doivent y renoncer pour toujours; que l'avantage qui ré-

sulte de l'infortune doit être d'épurer l'âme, et de ramener aux vertus énergiques; qu'il est temps de renoncer à la langue des préjugés, parce qu'on ne l'entendrait plus en France; que cette contrée est plus différente de la France de 1788, que de l'état des Gaules du temps de Jules César; qu'il change même encore tous les six mois; et que malheureusement les jacobins sont plus conséquents dans la gradation de leurs excès que les émigrés, qui ne se donnent pas la peine d'étudier les progressions du génie national, bâtissant tous leurs projets sur l'état de la France au point où ils l'ont laissée à leur départ.

Leur position malheureuse peut durer encore longtemps; elle peut même devenir irremédiable. Dans le malheur, il faut toujours supposer l'extrême, pour ne pas être trompé par l'espérance. S'ils ne se corrigent pas, s'ils continuent à développer de l'orgueil, de l'étourderie, de l'imprévoyance et de la discorde entre eux-mêmes, ils fatigueront bientôt les nations qui les tolèrent, et à qui cette guerre doit, dans maintes occasions, donner de l'humeur; ils n'auront point préparé leur âme soit à soutenir le retour de la fortune, soit à supporter une infortune plus décidée : dans la première position, ils abuseront de leur retour en France, et ils en seront chassés encore plus irrévocablement que la première fois [1]; dans la seconde, ils seront les plus malheureux hommes de la terre.

L'exil, ainsi que toutes les autres positions de la vie humaine, a ses avantages : il nous présente des objets de comparaison dont nous n'aurions jamais eu d'idée; il nous donne des lumières; il développe notre énergie par des privations; il nous rend indulgents et sociables; il établit entre nous et nos hôtes une expansion de sensibilité et de bienfaisance. L'homme droit, sage et réfléchi, rapporte de ce pèlerinage forcé une somme de vertus mâles et douces, qui le rendent plus propre à servir sa patrie, et le conduisent à une philanthropie universelle, qui diminue les terribles effets de l'égoïsme national.

[1] Nous répétons qu'en livrant au public ces prophéties, le général Dumouriez a souvent consulté ses passions et ses mécontentements, et qu'il ne prévoyait point alors les effets d'une restauration qui, en satisfaisant les besoins actuels de la société, a fermé l'abîme des révolutions.

(*Note de l'éditeur.*)

Le général Dumouriez leur donne encore un autre avis, qu'il prend pour lui-même : c'est d'être indulgents envers ses compatriotes, et de ne pas avilir toute la nation par des plaintes trop générales. Il est au moins imprudent de traiter de rebelles vingt millions d'hommes qui s'élèvent contre cent mille personnes. Ces vingt millions font une majorité si immense, que ce sont les cent mille qui peuvent être appelés rebelles. Les émigrés de toutes les classes, s'ils aiment leur patrie, si, par conséquent, ils sont dignes d'y rentrer, dans la craiute que l'anarchie ne produise la subversion totale et le démembrement de l'empire français, doivent haïr franchement les cinq ou six cents scélérats qui égarent cette nation, estimable à tant d'égards, et qui la jettent au delà des limites raisonnables de la vraie liberté, du vrai patriotisme, de l'égalité possible, et des moyens de bonheur et d'ordre public; mais ils doivent conserver, et plus encore dans l'infortune, un amour-propre national qui assigne leur rang dans la société.

Ils ne doivent jamais calomnier la généralité de la nation ; ils doivent plaindre les Français qui sont aveuglés, et conduits par la route du crime à tous les excès. Mais il est encore un côté consolant pour le vrai Français : il voit au travers de cette anarchie un grand courage et une grande franchise d'opinion. Avec ces qualités, les Français peuvent revenir de leurs erreurs; mais c'est par des raisonnements forts, et non par des injures, qu'on doit et qu'on peut les ramener. Que ceux d'entre les émigrés que leur position, leur réputation ou leurs lumières, peuvent un jour appeler à rétablir l'ordre en France, ménagent avec soin les moyens de régénérer les opinions, en sacrifiant en ce moment leur ressentiment, de quelque espèce et quelque juste qu'il puisse être, et en n'injuriant pas tout le peuple français. On peut obscurcir ses qualités, mais elles ne disparaîtront jamais entièrement. Les crimes appartiennent à des particuliers; l'énergie appartient à la nation entière.

Les annales de l'univers ne présentent pas une nation attaquée par plus d'ennemis à la fois; moins effrayée de ces apprêts foudroyants; résistant partout avec plus d'opiniâtreté. La campagne dernière, qui devait écraser les Français, n'a fait que développer

un grand ensemble de courage; et s'ils succombent dans le cours de la campagne prochaine, ils seront conquis, mais ils ne seront pas avilis. Les émigrés ont le plus grand intérêt à ce que les Français ne soient pas méprisés; et tout ce que leur nation perdrait d'estime réelle en Europe serait en diminution d'intérêt pour eux. Ils ont déjà commis, pendant deux ans, une grande erreur, en peignant aux puissances étrangères les armées françaises comme lâches et incapables de résistance. Cette erreur, funeste aux Prussiens, a ôté toute confiance dans les relations des émigrés. Il ne faut plus commettre une faute aussi dangereuse.

La nation française, prise collectivement, sera toujours estimable. Elle est affectée, à cette époque, d'une forte maladie morale, dont les affreuses convulsions ne la rendent que plus dangereuse. Les étrangers peuvent y employer le fer, mais les émigrés ne doivent se présenter qu'avec les calmants de la raison, puisqu'ils peuvent d'autant moins espérer, de mois en mois, de semaine en semaine, de rétablir l'ordre des choses qui les a chassés de leur patrie. Ce conseil n'est point dicté par une lâche condescendance, par l'intérêt personnel, ou par l'ambition. Le général Dumouriez déclare, et ses Mémoires le prouveront, qu'il désapprouve l'état actuel de la France; qu'il n'y voit que la subversion de tout principe raisonnable, et l'impossibilité de produire le bonheur public: il déclare qu'il ne se pliera jamais à cet ordre de choses; qu'il préfère la vie errante, la proscription, la misère, l'exil, à son rétablissement dans sa patrie, s'il doit être acheté par le sacrifice de ses principes moraux; mais il déclare aussi qu'il aime ses compatriotes, et que, dût-il expirer sous les poignards de leur délire, son dernier soupir serait une plainte sur leurs erreurs et un vœu pour sa patrie!

PRÉCIS

DE LA VIE

DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ,

EXTRAIT D'UNE LETTRE A UN DE SES AMIS [1].

..... Laissons à présent, mon cher ami, ces idées métaphoriques, trop sublimes pour être longtemps soutenues dans une lettre, et voyons ce qui résulte de ces principes. C'est que nous devons dans notre état faire le plus de bien qu'il est possible, être bons, mais surtout justes. Nous ne devons pas nous arrêter à l'opinion des hommes, et nos actions ne doivent pas être gouvernées par le *qu'en dira-t-on?* C'est surtout dans les grandes agitations des peuples, dans les révolutions des empires, que ce principe doit être soutenu avec fermeté. C'est alors qu'il faut se servir de tous ses talents pour sauver sa nation, de tout son génie pour lui représenter les dangers de ses excès, et de toute sa force pour s'arrêter au bord du crime, et ne pas y tomber. On est haï et persécuté par tous les partis, parce que tous sont entraînés par des passions violentes, et parce qu'on n'en a flatté aucun. Alors on se console, en pensant qu'on a toujours fait ce qu'on a cru son devoir; les persécutions ne paraissent plus qu'un mal d'aventure qu'on supporte avec courage parce qu'elles auront une fin, et le pèlerinage s'achève.

L'histoire vient toujours, par la suite, replacer l'homme vertueux dans son vrai point de vue. J'ai eu sans contredit une grande gloire militaire : mais, ne pouvant pas l'effacer, mes

[1] Ce fragment, qui peut servir de résumé à la totalité des Mémoires du général Dumouriez, parut pour la première fois à la suite des livres VII et VIII, publiés antérieurement aux six premiers livres. Le général nous apprend qu'il écrivit ce morceau à la hâte, désirant compléter l'histoire de sa vie, dans le cas où il manquerait du temps ou de la liberté nécessaire pour achever de la rédiger. Quant à nous, il suffisait que cette pièce fût l'ouvrage du général pour que nous nous fissions un devoir de l'insérer dans notre édition. (*Note de l'éditeur.*)

contemporains cherchent à l'obscurcir, en me dépeignant comme un homme sans principes, sans mœurs, sans foi. Ils cherchent à m'écarter du théâtre du monde, pour faire briller des acteurs médiocres. Je m'abonne à rester spectateur dans un coin du parterre; mais je ne veux pas descendre de la scène avec opprobre. C'est ce qui m'a engagé à deux démarches décisives : la première a été de composer très-vite et de donner au public les Mémoires qui justifient les derniers actes de ma vie publique, qui sont ceux qui prêtent le plus à la calomnie.

La seconde est de courir me livrer moi-même à l'empereur, auprès duquel on m'a noirci par les impostures les plus grossières, dès que j'ai appris qu'il avait donné des ordres pour m'arrêter. Cette démarche n'est pas dans les règles ordinaires de la prudence; mais la vertu a une autre marche et d'autres calculs. Voici les miens : 1° Cette démarche franche doit faire penser à l'empereur que je ne me sens pas coupable, et doit faire taire ses préventions, pour n'écouter que sa justice. 2° On le dit juste; je le crois : il doit être flatté de la confiance que je lui témoigne, et par conséquent il doit m'être favorable. 3° Ou il me produira les chefs d'accusation qu'on lui a présentés contre moi, alors je les confondrai; ou il me privera de ma liberté sans m'entendre. Dans le premier cas, surtout mes Mémoires paraissant dans l'intervalle, je rentrerai sur la scène du monde d'une manière plus utile pour ma patrie et pour l'humanité, parce que j'aurai acquis la confiance du monarque qui est le plus intéressé au rétablissement de l'ordre. Dans le second cas, je ne serai plus chargé que de moi-même; je souffrirai, je m'épurerai, je mourrai. L'histoire de ma vie vengera ma mémoire; la confiance trahie et l'injustice retomberont sur mes persécuteurs, et l'empereur lui-même me regrettera.

J'aurai le mois prochain cinquante-cinq ans. Vaut-il la peine de se cacher honteusement, pour épargner quelques jours écoulés dans l'amertume, le malaise et l'opprobre?

Voici en peu de lignes l'esquisse de ma vie, qui pourra servir de supplément à mes Mémoires, si on ne me laisse pas le temps de les achever. Né à Cambrai en 1739, dans un état médiocre, quoique noble, d'un père très-savant, très-vertueux; ayant reçu

une éducation très-rigoureuse et très-étendue, j'ai embrassé la profession des armes à dix-huit ans, en 1757. Je m'y suis distingué sur-le-champ. A vingt-deux ans j'avais reçu la croix de Saint-Louis et vingt-deux blessures.

La paix s'est faite en 1763 : je me suis mis à voyager pour étudier les langues et les mœurs des peuples ; car la morale a toujours été ma principale étude. Les émigrés ont imprimé que j'étais espion du ministère de France. Je suis persuadé que les *marquis* de Tarente et d'Athènes en auraient dit autant de Pythagore et de Platon, s'ils s'étaient trouvés dans la même position que moi.

En 1768 j'ai été rappelé d'Espagne, et envoyé en Corse dans l'état-major de l'armée ; j'y ai été élevé au grade de colonel, après avoir fait glorieusement les deux campagnes de 1768 et de 1769.

En 1770 le duc de Choiseul m'a envoyé en Pologne, comme ministre auprès des confédérés ; j'y ai fait deux campagnes en chef, et de grandes négociations avec des succès très-variés. Comme les mesures des Polonais étaient mal prises, leur révolution a mal tourné, et la Pologne a été partagée.

En 1771 le marquis de Monteynard, ministre de la guerre, m'a employé à des travaux sur les ordonnances militaires. A la fin de la même année, par ordre exprès de Louis XV, ce ministre m'a donné une mission relative à la révolution de Suède. Cette mission, sur laquelle j'avais reçu les ordres directement du roi même, était ignorée du duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, qui m'a fait arrêter à Hambourg et conduire à la Bastille en 1773. Louis XV, faible par caractère, obsédé par la du Barry, sa maîtresse, et par le ministre tout-puissant, disgracia le vertueux Monteynard, cacha la part qu'il avait à ma mission, et me laissa tout le poids d'un procès criminel, que le duc d'Aiguillon, se doutant de la vérité, n'osa pousser à bout. Je refusai les offres et l'amitié de ce maire du palais, que je n'estimais pas. Au bout de six mois, je fus exilé au château de Caen pour trois mois.

Louis XV mourut en 1774 ; d'Aiguillon fut disgracié. Je ne voulus pas reprendre ma liberté par le bénéfice de la lettre de cachet du feu roi. J'écrivis à Louis XVI pour le prier de me faire transférer à la Bastille, et de me donner de nouveaux ju-

ges. Le roi ne voulut pas me remettre en prison; on me donna pour juges trois ministres: MM. du Muy, de Vergennes et de Sartine, qui déclarèrent et signèrent que j'avais été injustement persécuté. Je fus sur-le-champ employé dans mon grade de colonel, envoyé à Lille pour les nouvelles manœuvres militaires que le baron de Pirsch avait apportées de Prusse. On me chargea aussi de l'examen d'un projet de redressement de la Lys, et d'un projet de port dans la Manche à Ambleteuse. Je passai à ces différents travaux la fin de 1774 et toute l'année 1775.

En 1776 je fus envoyé commissaire du roi avec le chevalier d'Oisy, capitaine de vaisseau, et le maréchal de camp la Rozière, un des plus habiles ingénieurs militaires de toute l'Europe, pour le choix d'un emplacement sur les côtes de la Manche pour la construction d'un port. Je passai 1777 à la campagne, à vingt-quatre lieues de Paris. C'est la seule année de repos de ma vie. Mais à la fin de cette année je fus rappelé par M. de Montbarey, ministre de la guerre, à l'occasion de la guerre de l'Amérique, que j'avais prédite.

En 1778 je fis rétablir pour moi le commandement de Cherbourg, que je trouvais le point le plus favorable pour nous créer un port dans la Manche. Aidé par le zèle, l'activité et le crédit du duc d'Harcourt, gouverneur de la province, je fis décider en faveur de Cherbourg le procès qui durait depuis cent ans entre ce local et celui de la Hougue, pour la confection d'un port militaire. Depuis cette époque jusqu'en 1789 j'ai été occupé des travaux de ce port, et je n'ai été que trois fois à Paris. Cherbourg n'avait que sept mille trois cents habitants quand j'y suis arrivé; je l'ai laissé peuplé de près de vingt mille âmes.

Les émigrés, après avoir dit que j'étais espion des ministres pendant que je voyageais, ont aussi imprimé que j'étais un intrigant des bureaux de la guerre, quoiqu'en douze ans je n'aie pas passé, en différents voyages, six mois à Paris, et que j'aie très-peu fréquenté Versailles.

Récapitulons : Vingt-deux blessures à la guerre, six campagnes en Allemagne, deux en Corse, deux en Pologne, des commissions importantes, la création d'une ville et d'un port militaire, vingt ans de voyage en Europe, l'étude des langues, de la

politique et de l'art militaire. Je souhaite qu'il se forme en France beaucoup de pareils espions et de pareils intrigants. Si les hommes que leur naissance, leurs richesses appelaient à soutenir la gloire et le bien-être de leur patrie s'y fussent rendus propres par les mêmes travaux et les mêmes études, on n'aurait pas eu besoin de la révolution, ou elle se serait mieux faite. Je n'y gagnais rien personnellement. J'étais au centre des maréchaux de camp, sûr d'être bientôt lieutenant général, cordon rouge, et employé à la guerre. Mon traitement ou mes pensions montaient à vingt mille francs, qui me suffisaient. Mais je voyais la France déshonorée au dehors, ruinée au dedans. Depuis longtemps je prévoyais l'éclat fâcheux de cette crise; j'en avais plusieurs fois averti, par des mémoires très-sérieux, ceux des ministres que j'estimais.

Enfin, en 1789 la révolution a commencé; je l'ai rendue douce et raisonnable dans la partie où je commandais; j'ai fait punir de mort légalement à Cherbourg les excès de la populace, sans que le peuple pût m'accuser d'attenter à sa liberté. Les commandants mes confrères auraient rendu un bien grand service à la nation s'ils avaient joint la même fermeté au même discernement. Les commandements militaires ont été bientôt supprimés : alors je me suis rendu à Paris, où j'ai étudié pendant deux ans la marche de la révolution. La fuite des princes avait déjà fait bien du tort au roi. J'ai prévu que le *veto* lui serait inutile et occasionnerait sa perte; je m'y suis opposé, autant que le pouvait un particulier qui n'était point du nombre des législateurs.

En 1791 j'ai été chargé du commandement militaire depuis Nantes jusqu'à Bordeaux. A mon arrivée, on avait la guerre de religion dans la Vendée; on y brûlait des châteaux : j'y ai tout sauvé, tout apaisé jusqu'au mois de février 1792 que j'ai été appelé à Paris, nommé lieutenant général et ministre des affaires étrangères.

On me reproche d'avoir fait déclarer la guerre : je prouverai qu'elle était inévitable, qu'elle existait même déjà. Au reste, mon opinion a été tout entière pour cette déclaration; celle du roi etait la même : non-seulement il a approuvé le rapport que

j'ai lu à l'assemblée nationale, qu'il a eu trois jours dans ses mains; mais il y a fait des corrections, et il a composé lui-même son discours. Au bout de trois mois, brouillé avec toutes les factions, voulant que le roi eût de la dignité dans son conseil, et gouvernât constitutionnellement, j'ai changé le ministère, à condition que le roi sanctionnerait deux décrets que je voulais faire tourner à son utilité : dès lors je voulais me retirer; il ne l'a pas permis. J'ai changé de ministère par son ordre; j'ai pris celui de la guerre. Mais voyant aussitôt que la cour m'avait trompé, et que le roi refusait sa sanction, je n'ai pas voulu être l'agent d'une intrigue; j'ai prédit à l'infortuné Louis et à son épouse tous leurs malheurs, et au bout de trois jours j'ai donné ma démission. Je n'ai point été chassé, comme les émigrés l'ont imprimé; j'ai quitté ma place, malgré les instances de Louis; il a été deux jours sans vouloir agréer ma démission, et nous avons mêlé nos larmes en nous séparant.

Depuis lors, j'ai fait la guerre avec des succès brillants. Si les Français avaient montré autant de sagesse et de vertu qu'ils ont eu de bonheur, la paix serait faite depuis longtemps; Louis vivrait; la nation ne serait pas souillée de crimes et esclave de l'anarchie; la France serait heureuse et glorieuse, avec sa constitution et son roi.

Tel est le tableau rapide de mon existence; il suppléera à ceux de ma vie entière, si on ne me laisse pas la faculté de les achever et de les donner au public. Adieu, mon digne ami; mon cœur est soulagé par cette importante lettre. J'attends ici les ordres de l'empereur et la décision de mon sort, sans inquiétude : mon caractère, bien loin de s'affaiblir, se fortifie par les traverses, et je serai toujours *moi*.

FIN DES MÉMOIRES DE DUMOURIEZ.

MÉMOIRES
DE LOUVET.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Les girondins ont laissé un nom célèbre : l'ouvrage récent d'un grand écrivain ajoute encore à leur célébrité. Le nom que leur a donné l'histoire rappelle le lieu qui les vit naître, leurs talents, leurs passions, leurs fautes; la guerre factieuse qu'ils firent au faible gouvernement de 1792, et la guerre acharnée, cruelle, qu'entreprit contre eux la Montagne. Membres tout-puissants de l'assemblée législative, ils portèrent leurs amis Roland, Servan, Clavière, au ministère; puis quand Roland eut écrit sa fameuse lettre au roi, quand Louis XVI essaya de se soustraire à leur domination en renvoyant les trois ministres, les girondins soulevèrent l'assemblée et bientôt après le peuple contre lui. La cour était de mauvaise foi! disent-ils. Je ne répondrais pas qu'elle fût sincère : pouvait-elle l'être? Ce contrat léonin qu'on l'avait forcée d'accepter, qu'on nommait la *constitution*, et qui traitait la royauté en ennemi vaincu, ne pouvait jamais être pour elle l'objet d'un grand attachement; mais on devait respecter du moins les trop faibles prérogatives qu'elle y trouvait pour sa défense. Quand le roi donnait son *veto* contre l'appel de vingt mille fédérés à Paris, et contre le décret relatif aux prêtres qui n'avaient point prêté serment, il usait de son droit constitutionnel. Que fit la Gironde? elle appela de la constitution à l'émeute. Elle voulut avertir, menacer, avant de frapper. Elle fit l'injurieuse mais tranquille journée du 20 juin. Le peuple n'y montra qu'une violence dirigée, contenue. Le château fut forcé, mais non pas ensanglanté. Le roi, qu'on voulait effrayer en l'avilissant, ennoblit par son sang-froid l'outrage qu'il avait reçu; la reine fut héroïque de courage et de dé-

vouement; et les brigands conduits aux Tuileries, tout étonnés qu'on les dérangeât pour si peu, disaient, en quittant le château : « Que sommes-nous venus faire ici? »

Les jacobins ne les laissèrent pas longtemps oisifs : ils firent le 10 août. Par la différence des résultats on peut juger de la différence des hommes. Les girondins avaient menacé, et les jacobins avaient vaincu. Ils se retrouvèrent en présence à la convention, et furent bientôt ennemis irréconciliables. La Montagne, qu'ils accusaient des journées de septembre; la Montagne, où siégeaient Robespierre et Danton; la Montagne, que fatiguait leur supériorité, qu'irritaient leurs reproches, et dont ils contenaient les instincts sanguinaires, engagea contre eux une lutte à mort. Désespérant de les vaincre à la tribune, elle usa contre eux des armes dont ils s'étaient servis contre Louis XVI dans l'assemblée législative. Elle agita les clubs, elle fit *pétitionner* les sections; la commune demanda leurs têtes; les faubourgs, descendant en armes, vinrent entourer, assiéger la convention dans les Tuileries, et, sous la bouche des canons, arrachèrent à sa pusillanimité la proscription des girondins.

Louvet avait embrassé leurs principes et leur cause. Au sein de la convention, Louvet attaqua Robespierre corps à corps. Peut-être le député d'Arras sourit il d'abord à la pensée d'avoir l'auteur de *Faublas* pour antagoniste. Mais le romancier, par la courageuse franchise de l'attaque, força le prochain dictateur à demander du temps pour sa défense. Si elle ne fut pas sans adresse, elle fut sans éclat. Robespierre ne crut pas prolonger la durée du duel : il était plus sûr de retrouver Louvet et de l'atteindre dans le décret lancé contre la Gironde. De ceux qui s'y trouvaient compris, les uns, comme Vergniaud, Gensonné, Valazé, dédaignèrent la fuite. Qui ne sait que, traduits devant un tribunal de sang, leurs éloquentes paroles émurent l'auditoire, effrayèrent les juges, et que la convention, instruite séance tenante, rendit un

décret portant que le tribunal, suffisamment éclairé, pouvait juger sans entendre? Les autres députés mis en accusation conçurent le projet d'armer quelques départements, et notamment la Normandie, Marseille et Bordeaux, pour leur cause. Trompeur espoir! Ceux qui l'embrassèrent, comme Guadet, Barbaroux, Pétion, Louvet, se livrèrent d'eux-mêmes à toutes les horreurs de la proscription. Ce sont les scènes si variées, si douloureuses ou si terribles de ces jours malheureux, que Louvet va raconter, avec un intérêt tout dramatique, dans ses Mémoires.

La France renfermait alors des milliers d'infortunés qui, pour des causes différentes et sous des noms différents, émigrés rentrés, *ci-devant*, prêtres non *assermentés*, girondins et *fédéralistes*, essayaient de dérober leur tête aux dénonciations des sociétés populaires, à la vigilance des gendarmes, à la haine plus active encore des partis, aux visites à domicile, et, plus en grand, aux recherches des armées révolutionnaires. Les mêmes passions, les mêmes moyens, la même ardeur de vengeance, reproduisaient dans notre malheureux pays les excès, les maux, les horreurs des proscriptions antiques. On ne saurait ouvrir les guerres civiles d'Appien sans être frappé de la ressemblance. Sitôt que les triumvirs Octave, Antoine et Lépide eurent publié leurs tables funèbres, les portes de Rome furent fermées; des soldats cherchèrent, frappèrent les proscrits dans leurs maisons, dans les rues, sur les places publiques; des centurions battirent la campagne pour saisir ceux qui fuyaient. Comme ceux qui recevaient et cachaient des proscrits devaient subir le même sort, et comme l'édit encourageait et récompensait les délateurs, il n'y eut plus de sûreté dans l'amitié, de confiance au sein des foyers domestiques; que dis-je? au sein même du lit conjugal. Des esclaves injustement ou justement punis couraient dénoncer leurs maîtres; des enfants, pressés d'hériter, leur père; et des

femmes coupables, leur mari. Thoranius, surpris par les centurions, leur disait : « Mon fils est ami d'Antoine ; laissez-lui « seulement le temps d'aller solliciter ma grâce. — C'est ton « fils même, lui répondirent-ils, qui t'a fait porter sur les « tables. » La femme de Septimius entretenait un commerce adultère avec un autre ami d'Antoine. Sur les instances de la femme, l'amant obtint la proscription du mari. Septimius voulait fuir ; l'épouse, dont il ignorait les désordres, le retint par de trompeuses caresses : elle eut l'air de barricader la maison et même d'armer les esclaves jusqu'à l'arrivée des satellites. Retenu par ces démonstrations, Septimius fut égorgé ; et le même jour sa femme offrit les sacrifices d'usage pour célébrer de secondes noces.

Les lieux les plus déserts, les plus redoutés ou les plus immondes, n'offraient point d'asile assuré aux proscrits. Vainement se cachaient-ils dans les bois, dans des antres sauvages, des marais, des cloaques, des tombeaux : conduits par la délation, les soldats accouraient, et les frappaient. Les plus illustres citoyens fuyaient sans trouver un abri où reposer leur tête, une goutte d'eau bienfaisante pour rafraîchir leur gorge desséchée. Plusieurs prenaient des travestissements ; mais, dans un gouvernement populaire et militaire, ces hommes qui avaient commandé les armées et siégé au Forum, qui avaient été préteurs, tribuns, consuls, étaient presque tous connus des citoyens et des soldats. Quelques-uns pourtant durent leur salut à l'audace de leur travestissement, à la lenteur calculée de leur fuite. Pomponius prit le costume d'un préteur, et traversa Rome entouré de ses esclaves, déguisés eux-mêmes en appariteurs. Arrivé aux portes de la ville, il monta dans une des voitures publiques, et traversa l'Italie, accueilli, escorté partout sur son passage, comme un magistrat que les triumvirs avaient chargé d'une mission [1].

[1] Appien raconte ce singulier trait de reconnaissance d'un proscrit envers ses bourreaux : « Des soldats trouvèrent un proscrit, nommé Largus, dans une maison

Tous les esclaves cependant ne furent pas des traîtres, et toutes les femmes des perfides. Tandis que des hommes éminents trahissaient l'amitié, la reconnaissance, on eût dit que la fidélité, le dévouement, s'étaient, au contraire, réfugiés dans la servitude. Panopion, malgré son inscription sur les tables funestes, n'avait point quitté sa campagne. On vit venir de loin le centurion et son escorte : un esclave se couvre des riches vêtements du maître, s'étend sur son lit fastueux, et tend la gorge à l'épée, à la place de Panopion, qui était là lui-même, en habit d'esclave. Je ne citerai plus qu'un trait, et l'on verra bientôt pourquoi. Une femme avait caché Ligarius, son mari. Une seule servante était dans la confidence: cette servante l'a trahie. Elle suivit, en poussant des cris, le centurion qui courait au Forum, emportant la tête de son mari : « Je l'avais caché, disait-elle; vos lois « sont positives, égorgez-moi donc avec lui ! » Elle fit retentir ses cris aux pieds même des triumvirs, qui feignirent de ne point l'entendre; et lasse d'invoquer en vain la proscription, elle se laissa mourir de faim.

Amis craintifs, hôtes perfides, persécuteurs obstinés, délations de la cupidité ou de la haine, fuite à travers les bois, asiles demandés aux antres profonds, lente agonie dans les horreurs de la soif et de la faim, lâche abandon, audacieux travestissements, traits d'humanité, dévouements sublimes, vous allez tout retrouver en France sous la terreur, comme à Rome au temps des triumvirs. Comme à Rome, grand nombre de proscrits, poussés, aveuglés par leur désespoir, se tuent, ou se livrent eux-mêmes; comme à Rome, fort peu se défendent et vendent cher leur vie à leurs

des champs, où ils en cherchaient un autre. La singularité de cette rencontre excita leur pitié : « Fuis, lui dirent-ils en lui montrant les bois. » Mais dans les bois mêmes il aperçut d'autres satellites; il revint alors vers les premiers : « Vous « qui vous montrâtes humains, leur dit-il, « donnez-moi la mort, afin que vous ayez, « et non pas d'autres, la récompense « qui doit en être le prix. »

bourreaux : mais, comme à Rome aussi, vous allez le voir dans les récits de Louvet, des amis, des serviteurs, des inconnus, des femmes, vouent un culte religieux au malheur. Louvet, à chaque instant de sa proscription, en fait l'épreuve; et celle qu'il adora toute sa vie, celle qu'il peignit dans *Faublas* sous les traits et le nom de Lodoïska, fut vingt fois prête à braver la mort avec lui, comme elle tenta de se la donner après lui.

J'ai connu Lodoïska. Elle n'était plus jeune alors, mais ses traits avaient encore de la régularité. Son maintien était à la fois simple et noble. Dans le calme habituel de sa physionomie on pouvait aisément deviner une âme haute, une volonté forte. On ne pouvait la décider à parler d'elle; mais elle parlait de Louvet avec l'effusion d'une douleur enthousiaste et pieuse. Ils s'étaient pour ainsi dire aimés dès leur enfance. Jean-Baptiste Louvet de Couvray était né à Paris, le 11 juin 1760. Il était fils d'un marchand de papier établi au coin de la rue des Écrivains. De bonne heure il aima, cultiva les lettres. Il avait dix-huit ans quand, sur un mémoire de sa main, une pauvre servante obtint le prix de *vertu* nouvellement fondé par M. de Montyon. Son second écrit n'eut pas, il faut bien l'avouer, un but aussi moral. Ce qui peut excuser (s'il est digne d'excuse) le roman de *Faublas*, c'est que l'auteur y cherche moins à tracer des peintures voluptueuses, ou, selon le goût du temps, licencieuses, qu'à satisfaire un désir curieux par la singularité des aventures. On dit qu'il fut lui-même le héros de ces aventures, et notamment de la première. Ses yeux bleus, ses cheveux blonds, ses traits délicats, une petite taille, une physionomie fine et douce, pouvaient, sous des habits de femme, aider à l'illusion. Mais quelle distance de ces galantes folies aux horreurs de la proscription en 1793?

Dans les Mémoires qu'on va lire, quelques déclamations,

mais vives, mais passionnées, mais quelquefois même éloquentes, remplissent le début et servent d'introduction au drame, c'est-à-dire aux circonstances de sa fuite, de ses souffrances, de ses épreuves. Mais une fois le drame commencé, que d'intérêt dans les faits, que de chaleur dans le récit! Oh! de quel secours lui sont alors sa gaieté, son courage, l'imagination qui trouve des contes joyeux à commandement, et l'amusant bavardage qui les débite! Je ne sais rien de plus attachant, de plus romanesque, quoique très-vrai, que ses périls, ses travestissements, ses rencontres inattendues, sa présence d'esprit, et, si j'ose le dire ainsi, cet à-propos de la Providence qui ne lui manque jamais dans les moments les plus hasardeux.

Lodoïska ne lui manqua pas non plus. Un amour mutuel les unissait, pour ainsi dire, dès le berceau. Mariée jeune contre son inclination, et veuve quelques années après, l'amie de Louvet, à peine redevenue libre, s'était empressée de renouer leurs premiers liens. La révolution les trouva vivant l'un pour l'autre dans une campagne solitaire. La fuite et la proscription ne purent un moment affaiblir ce sentiment, ce besoin de leur vie entière. Leur amour avait, avec le charme et la fraîcheur de la jeunesse, la force et la résolution des caractères antiques. On va le voir à chaque page dans Louvet. Lodoïska partagea souvent ses périls. Il y échappa; il reprit sa place à la convention. Il avait ouvert au Palais-Royal une librairie qui prospérait : on venait de le nommer consul à Palerme. Il partait; mais de terribles épreuves, soutenues avec une inébranlable constance, avaient épuisé la vie dans un corps délicat. Il s'éteignit dans les bras de sa femme, le 24 août 1797. Cette femme, qui l'adorait, prit du poison. On accourt, on lui prodigue des soins. On met son enfant, l'enfant qu'elle avait de Louvet, dans ses bras : la mère l'emporta sur la douleur de l'épouse; mais elle ne

se pardonnait point ce qu'elle appelait une faiblesse. Moi-même, qui ne la vis que trois fois, je pus m'en apercevoir. En parlant de ces temps éloignés, elle éprouvait une sorte d'embarras. Qui le causait? C'était cette pensée constante que, si près de rejoindre Louvet, si près de la mort qu'elle goûtait déjà, elle avait pu consentir à revivre!

F. Barrière

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Juste ciel, éclaire ce peuple malheureux, pour lequel je désire la liberté!... Liberté!... elle est pour les âmes fières, qui méprisent la mort et savent à propos la donner; elle n'est pas pour ces hommes corrompus qui, sortant du lit de la débauche ou de la fange de la misère, courent se baigner dans le sang qui ruisselle des échafauds. Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis, et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes concitoyens, vous parlerez vainement de liberté; vous n'aurez qu'une licence, dont vous tomberez victimes chacun à votre tour. Vous demandez du pain, on vous donnera des cadavres; et vous finirez par être asservis.

Extrait littéralement des défenses manuscrites de la citoyenne Roland, assassinée par le tribunal révolutionnaire le 19 brumaire an II (9 novembre 1793).

Des cavernes du Jura, le 19 avril 1794. — 30 germinal an II de la république une et indivisible.

Ici, comme là-bas, le temps me manque. Je jette des notes, et voilà tout. Qu'on ne s'attende ni à la concision du style, ni à l'abondance des détails. A vrai dire, je n'écris ni l'histoire, ni même ce qu'on appelle des Mémoires. Je consigne des notes qui puissent m'aider, si quelque jour de vrais loisirs me sont donnés, ou aider quelque autre, si je ne puis jamais reprendre la plume. Mais qu'on s'attende à la vérité; car je proteste que, pénétré de respect pour elle, je regarderais comme un crime la seule pensée de l'altérer. C'est elle d'ailleurs, c'est elle seule qui peut nous justifier. Elle seule peut détruire cet immense échafaudage de calomnies absurdes ou atroces dont ils nous ont accablés, afin de nous assassiner ensuite.

Paris, ce 16 pluviôse an III.

Voilà ce que j'écrivais dans un temps où j'étais loin d'espérer que moi-même j'imprimerais ces *Notices*. Je croyais esquisser mon ouvrage posthume : c'est pour cela qu'en retraçant toute ma vie révolutionnaire, j'ai donné aussi quelques détails sur ma vie privée. Ce n'est point par les suggestions de l'amour-propre, trop souvent méprisable et petit, que j'ai été déterminé à parler de moi ; je m'y suis résolu pour l'intérêt public, auquel les circonstances ont voulu que j'appartinsse. Un modeste silence sur nos actions personnelles ne nous est plus permis. Ils nous ont imputé tant de mal, qu'ils me forcent à révéler le peu de bien que j'ai fait.

Et vous que j'ai tant aimés dans votre vie privée, que j'ai si souvent admirés dans votre vie publique ; bons amis, bons parents, bons pères, époux tendres ; vous les fondateurs de la liberté républicaine, pour laquelle vous êtes morts en lui donnant encore vos vœux ; reste précieux des proscrits du 31 mai ; vous qu'a dévorés cette Gironde, où je vous quittai par une témérité qui me fut salutaire, où vous restâtes par une confiance qui vous perdit [1] ; vous que j'embrassais, hélas ! pour la dernière fois, et qui maintenant, de l'Élysée, où vos ombres reposent, réclamez nos communes promesses, croyez que je remplirai mes devoirs ! Le jour s'approche où toutes vos vertus seront publiées. Que ne puis je retrouver les mains fidèles à qui vous confiâtes vos derniers écrits ! Que ne m'est il donné d'aller bientôt fouiller cette terre sainte où vous les avez déposés ! Et s'il était vrai que, pour achever de vous faire connaître, il fallût encore

[1] On sait aujourd'hui la fin tragique de Salles, Guadet, Barbaroux et Valady. Quant à Petion et Buzot *, je l'annonce avec douleur : il y a mille à parier contre un qu'ils ne sont plus. Ile sept que nous étions dans ce fatal département de la Gironde, je reste seul.

(*Note de l'auteur.*)

* Tous deux furent obligés d'errer dans les bois, où l'on trouva leurs cadavres déchirés par les loups. (*Note de l'éditeur.*)

aujourd'hui quelque courage, qu'avec orgueil, me rappelant votre fin glorieuse, et marchant au même but, j'aimerais à répéter, après un des hommes de Tacite : *La terre peut me manquer pour vivre; elle ne saurait me manquer pour mourir.*

Au reste, on trouvera qu'en rappelant dans ces Mémoires quelques faits de la vie politique de NOS AMIS, je leur ai reproché quelques fautes. C'est qu'avant d'écrire pour eux j'écris pour la république. C'est qu'ils sont trop grands hommes pour être flattés. C'est que d'ailleurs leurs fautes ont toutes été vertueuses; c'est que toutes ont pris leur source dans la pureté de leurs mœurs, dans l'extrême bonté de leurs cœurs. Ces gens de bien n'ont pu croire aux forfaits, que le jour qu'ils en sont tombés les victimes.

Je finis par un avertissement indispensable. Qu'en lisant ces Mémoires, on veuille bien se rappeler souvent à quelle époque ils furent terminés. Robespierre régnait encore. Quand donc je parle des comités et des tribunaux, ce n'est jamais que de ceux de Robespierre qu'il s'agit. Ah! puisse le génie de la république soutenir toujours le bras des hommes courageux qui ont, au 9 thermidor, changé la face de la France! Et moi, dont les vains efforts avaient entrepris beaucoup plus tôt ce qu'ensuite leur puissance a consommé, puissé-je, bientôt à mon poste, seconder leurs travaux pour la guérison des profondes plaies dont les *ultra-révolutionnaires* ont frappé la patrie!

En attendant, jeunesse parisienne, un mot. Vous êtes enfin réveillée; gardez de vous endormir un instant! Vigilance et vigueur, mais constance et sagesse! Craignez également de vous précipiter trop tôt sur les obstacles, et de les aller chercher où ils ne sont pas. C'est ordinairement pour avoir été trop vite, qu'on perd haleine; et trop souvent on manque à jamais le but, parce qu'on n'a pas attentivement regardé sa route. Ainsi j'ai peine à croire qu'aller

dans les spectacles siffler le buste d'un cadavre, soit le meilleur moyen de servir la liberté [1]. C'est l'opinion qui tue les faux dieux, et c'est à la barre de l'assemblée représentative qu'on peut s'emparer de l'opinion. Que si, poussés par vos temporisations généreuses, les hommes de sang osent lever les poignards; alors, brave jeunesse, plus de délibérations, plus de lenteurs : aux armes! aux armes! et que les assassins de vos pères, que ceux qui ont dévoré tous les vôtres, que ceux qui vous dévorent vous-mêmes en espérance, que cette race de mangeurs d'hommes soit exterminée!

[1] On voit que ceci fut écrit quelques jours avant le décret contre les apothéoses prématurées.

QUELQUES NOTICES

POUR L'HISTOIRE,

ET LE RÉCIT DE MES PÉRILS

DEPUIS LE 31 MAI.

J.-B. LOUVET,

L'UN DES REPRÉSENTANTS PROSCRITS EN 1793.

Des grottes de Saint-Émilion, dans la Gironde, aux premiers jours de novembre 1793.

Tout ce qui peut rendre heureux un homme sensible dont les goûts sont simples, je l'avais obtenu avant la révolution. Je vivais à la campagne, que j'aimais avec passion. J'y composais des ouvrages, dont le succès avait commencé ce que j'appelais ma petite fortune. Elle était petite en effet, comme mon ambition. Vivement épris de l'indépendance, j'avais compris de bonne heure que le seul moyen de me l'assurer était de borner, autant que possible, mes besoins : aussi le luxe, enfant de la coquetterie des premiers jours de mon adolescence, je l'avais chassé. J'avais appelé la sobriété, si nécessaire à la santé de chacun, plus nécessaire au travail d'un homme de lettres. J'avais tellement borné toutes mes dépenses, que huit cents francs par année me faisaient vivre. Les sept premiers volumes de mon premier ouvrage, imprimé à mes frais, me rapportaient un bénéfice beaucoup plus grand.

Enfermé dans un jardin, à quelques lieues de Paris, loin de tout importun, j'écrivais, au printemps de 1789, six petits volumes[1] qui devaient, précipitant encore la vente des premiers, fonder ma petite fortune. Ils eussent produit trois fois autant,

[1] Les *Aventures de Faublas*.

sans les grands événements qui, dans le cours de cette année, s'attirant toutes les attentions, vinrent, pour ainsi dire, étouffer les ouvrages frivoles, et donnèrent d'ailleurs mille facilités de plus à ces corsaires en librairie qui ne vivent que de la dépouille des auteurs. A propos de ce petit livre, j'espère que tout homme impartial me rendra la justice de convenir qu'au milieu des légèretés dont il est rempli, on trouve au moins dans les passages sérieux, partout où l'auteur se montre, un grand amour de la philosophie, et surtout des principes de républicanisme assez rares encore à l'époque où j'écrivais.

Cette révolution qui venait, sinon détruire nos espérances, du moins en différer l'accomplissement, nous aurions dû ne la pas aimer. Mais elle était belle et juste : le moyen de ne pas nous passionner pour elle, au détriment même de notre intérêt le plus cher! J'en serai quitte, disais-je à mon amie, pour faire quelque autre ouvrage, et travailler un peu plus de temps. Si le retardement apporté à notre bonheur produit le bonheur du genre humain, pourrions-nous ne pas trouver quelque douceur dans nos sacrifices? Et mon amante applaudissait.

Quelle femme! quelle générosité! que de grandeur! comme elle était digne de l'immortelle passion qu'elle m'inspirait! Nous avions été, pour ainsi dire, élevés ensemble; notre amour était né, avait crû avec nous. Mais comme elle entrait dans sa seizième année, on l'avait obligée d'épouser un homme riche. Celui-ci l'avait emmenée à cent lieues de moi. Elle était revenue six ans après. C'est à cette époque que, nous étant revus, nous sentîmes se développer dans toute sa force cette passion qui ne doit mourir qu'avec nous, hélas! et qui peut-être prépare à mon amante bien des dangers et des malheurs! Je pourrais dire aujourd'hui son nom sans la compromettre, car elle est mon épouse, et je n'éprouverai pas de persécutions qu'elle ne veuille partager; mais son innocente famille serait exposée aux plus lâches vengeances de nos persécuteurs. Il faut déguiser son nom. Je lui donnerai celui de la généreuse fille, de la digne épouse de deux républicains dont j'ai dessiné les grands caractères dans un épisode de mon premier roman. Qui m'eût dit, en 86, lorsque j'écrivais les combats, les périls, toutes

les nobles infortunes de Pulawski, que bientôt ma destinée aurait avec la sienne tant de frappants rapports ; mais que, pour ma consolation, pour mon bonheur, je trouverais dans mon amie, alors seulement parée de toutes les grâces touchantes, de toutes les timides vertus de son sexe, le fier courage, les fortes résolutions, toutes les mâles vertus que le nôtre lui-même a si rarement ? Qui me l'eût dit qu'elle aurait toute la force, toute la magnanimité que je me plaisais à donner à l'épouse de Lowzinski ? Comment l'aurais-je deviné, grands dieux! qu'elle éprouverait presque tous les malheurs que je prêtais à Lodoïska? C'est donc ainsi que je l'appellerai.

J'étais auprès d'elle à vingt lieues de Paris, lorsque la nouvelle de la prise de la Bastille nous arriva. Aussitôt je reçus de ses mains un don à tous égards précieux : la cocarde tricolore. Le trouble inexprimable que je ressentis, les larmes qui vinrent à mes yeux, comme elle attachait ces rubans à mon chapeau, étaient-ils un pressentiment des rudes travaux auxquels je serais un jour entraîné dans ces grandes entreprises, qui ne me touchaient alors qu'indirectement? Quoi qu'il en soit, cette unique cocarde portée par moi dans cette petite ville, où l'aristocratie veillait, faillit m'attirer de fâcheuses affaires. Si la grande nouvelle ne s'était le lendemain pleinement confirmée, on me faisait un procès criminel. Telle était ma pénible entrée dans la carrière.

Longtemps je ne fus que spectateur. Je m'étais promis de l'être toujours. Assez d'hommes alors défendaient les chers intérêts du peuple : celui de mon amour m'occupait presque tout entier.

Mais, après l'affaire d'octobre 1789, Mounier ayant, dans un écrit vraiment incendiaire, pris à tâche d'accuser Paris, alors exempt de blâme, au lieu d'accuser courageusement la faction d'Orléans, seule coupable des forfaits qui avaient souillé la juste insurrection de ces journées, l'indignation me mit la plume à la main. Je publiai cette brochure intitulée *Paris justifié*. Elle me valut mon entrée aux jacobins, où l'on n'était alors reçu qu'avec les titres d'un vrai civisme et de quelque talent. C'était, je crois, dès le troisième mois de son institution. Presque tou-

jours à la campagne, j'allais rarement aux séances, et je m'y renfermais dans le rôle d'observateur.

Tous mes ouvrages du moins furent désormais dirigés vers le but de la révolution : ainsi *Émilie de Varmont*, roman entrepris dans l'intention de prouver l'utilité générale, et quelquefois la nécessité, du *divorce* et du *mariage des prêtres*.

Ainsi deux comédies restées dans le portefeuille, l'une en cinq actes, intitulée *l'Anobli conspirateur*, ou *le Bourgeois gentilhomme du dix-huitième siècle*. J'y attaquais, par le sarcasme de la comédie, le ridicule préjugé de la noblesse, vieille ou neuve; et cela, deux ou quatre mois avant le décret qui l'abolit. L'un de ceux qui ne la voulurent pas recevoir au *Théâtre de la Nation*, parce qu'elle était *incendiaire*, disait-il, ce fut N...., depuis commissaire du comité de salut public auprès de Wimpfen, à l'époque de l'insurrection de Caen; N...., qui, après cette révolution du 31 mai, affirmait, dans les départements insurgés, que lui et la Montagne étaient les vrais républicains, et que nous, fondateurs de la république, nous étions les royalistes. J'allai porter mon *Anobli* au Théâtre-Français, rue de Richelieu. L'un de ses entrepreneurs, M. d'Orfeuil, n'entendit la lecture des trois premiers actes qu'avec une mortelle impatience. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il m'interrompit, s'écriant : « Il me faudrait du canon pour jouer cette pièce [1]. »

L'autre était une satire amère et très-gaie des momeries de la cour de Rome [2]. Son titre était : *l'Élection et l'Audience du grand lama Sispi*. Le manuscrit est resté entre les mains de Talma, du théâtre de la rue de Richelieu. La seule que je parvins à faire jouer fut une espèce de farce appelée *la Grande Revue des armées noire et blanche*. Son titre indique assez son objet : c'étaient quelques ridicules jetés sur l'armée de Coblentz. Elle eut vingt-cinq représentations.

[1] Je m'étais trompé dans ma première édition. Ce n'est pas le citoyen d'Orfeuil; c'est un homme du même nom qui présidait cette horrible commission qui, dans Commune-Affranchie *, a, sur huit mille victimes, fait égorger six mille républicains.

(*Note de l'auteur.*)

* C'est le nom dérisoire que Collot d'Herbois fit donner à Lyon après le siége de cette ville malheureuse.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] L'auteur aurait pu se rappeler que ces *satires*, soi-disant *très-gaies*, contre des objets respectables, étaient, même à l'époque dont il parle, tombées dans le discrédit qu'elles méritent.

(*Note de l'éditeur.*)

J'allais, dans toutes les occasions importantes, à ma section. Là je parlais quelquefois, car l'aristocratie y venait souvent en force, et du côté des patriotes les sujets manquaient. J'y parlais donc de loin en loin; mais je fuyais les *honneurs du bureau*, qu'il m'eût été facile d'obtenir. L'un des premiers, je m'inscrivis sur les registres de la garde nationale; l'un des premiers, je fournis ma contribution patriotique; l'un des premiers, je fus juré d'accusation. Ainsi je remplissais tous les obscurs devoirs de la révolution, me dérobant sans cesse à ses éclatants bénéfices. Jamais on ne me vit chercher les triomphes de la tribune et les douceurs de la popularité. Le moment était venu où malgré moi, pour ainsi dire, j'allais me montrer.

La plupart des défenseurs de la cause populaire lui avaient été successivement arrachés, les uns par la mort, les autres par la corruption. La cour en était venue au point de conspirer ouvertement contre la constitution acceptée. Tous les partis qui travaillaient à la détruire étaient assurés de l'appui du monarque[1]. On encourageait à la fois, par des émissions de numéraire, des journaux bien payés, d'officieux *veto;* par toutes les plus détestables manœuvres du machiavélisme enfin, les bicaméristes de la Fayette, les prêtres de l'abbé Maury, les nobles de l'armée de Condé. J'étais du petit nombre de ces philosophes hardis qui avaient, avant la fin de 1791, déploré le sort d'une grande nation obligée de s'arrêter à mi-chemin dans la carrière de la liberté, et de se dire affranchie lorsqu'elle avait encore une cour et un roi. Trop heureux cependant d'avoir vu réformer tant d'antiques abus, j'avais, comme plusieurs autres, promis de bonne foi fidélité à cette constitution châtrée, espérant que le temps amènerait avec lui, sans secousses, sans déchirement, sans hémorragie, la guérison des dernières plaies. Oui, par le ciel qui lit dans les cœurs, je jure que si la cour n'eût pas mille fois et continuellement tenté de nous ravir une demi-liberté, je n'aurais jamais attendu que du temps notre liberté tout

[1] Avons-nous besoin de rappeler que tout ce qui est empreint des passions et des préjugés d'un parti, doit être corrigé par la comparaison? L'âme ardente de Louvet, et le mouvement qui entraînait son imagination, expliqueront plus d'une erreur de son esprit.
(*Note de l'éditeur.*)

entière. Mais il devenait incontestable que la cour conspirait; que, non contente de fomenter toutes les révoltes intérieures, elle appelait l'étranger. Un roi coupable, en violant tous ses serments, nous déliait des nôtres. C'était l'ancien despotisme qu'il nous voulait rendre : eh bien! nous lui donnerons la république! Et, dans les imminents dangers de la patrie, nul ne pouvait plus sans crime se dispenser d'aller grossir le trop faible bataillon, le bataillon sacré qui combattait pour elle.

J'appris à ma Lodoïska les pensées qui me travaillaient. Son amour en frémit; son civisme ne put qu'applaudir. « Tu veux que je le permette, me dit-elle. Hélas! à quel temps renvoyons-nous les doux projets de la cabane [1]? A travers quels orages nous allons passer! Il le faut néanmoins, je l'avoue; mais puisse un si grand sacrifice t'obtenir la reconnaissance des hommes! Puissent-ils ne nous jamais forcer à nous en repentir! »

Dès lors je descendis dans la terrible lice. Indigné des manœuvres de ces nobles qui, pour le rétablissement des plus intolérables abus, allaient armer l'Europe contre leur patrie, je fis, à la barre de l'assemblée législative [2], le 25 décembre 1791, *ma pétition contre les princes*. Elle eut dans le sénat et dans tout l'empire un prodigieux succès, dont elle n'était pas, je crois, tout à fait indigne. C'est du moins l'un des meilleurs morceaux qui soit sorti de mes mains. Il fut imprimé par ordre de l'assemblée.

Je fis encore deux pétitions : l'une, contre celle du département de Paris, qui avait prié le roi de mettre son *veto* sur le décret des prêtres, je crois; l'autre, je ne sais pour quel objet. Toutes deux furent encore imprimées par ordre de l'assemblée.

Puis, en janvier 1792, dans une discussion de première importance, je parus à la tribune de cette société célèbre, où je m'étais tenu jusqu'alors dans la plus complète obscurité.

[1] J'aurai occasion de dire ce que c'était. (*Note de l'auteur.*)

[2] François de Neufchâteau présidait alors. Je n'oublierai jamais l'accueil que me fit ce digne citoyen, qui depuis a échappé, comme par miracle, à la proscription de tous les talents. (*Note de l'auteur.*)

Des cavernes du Jura, le 19 avril 1794. — 30 germinal an II de la république, une et indivisible.

Après mille périls j'arrive dans ces solitudes. J'y espérais un asile. Y en a-t-il encore pour un républicain sur la terre? D'un moment à l'autre, je puis être obligé de quitter ces lieux pour aller... O Dieu, tu me recevras dans ton sein!

Plus que jamais le temps me manque. Il ne s'agit pas d'écrire des mémoires; il faut jeter des notes, sacrifier les faits les moins importants, la plupart des détails. Que la personne à qui j'ai laissé dans la Gironde le premier cahier, songe à le joindre à ceux-ci. Je crois alors en être resté au moment où j'allais, pour la première fois, parler aux jacobins.

C'était sur la grande question de la guerre. A cet égard j'observais, je crois, que quatre factions divisaient alors l'État. Celle des feuillants, à la tête desquels était la Fayette, nommé général en chef: il consentait à laisser les Autrichiens pénétrer sur le territoire français, pensant avec leur secours écraser les jacobins et obtenir la constitution anglaise. Celle des cordeliers, travaillant à renverser Louis XVI pour placer sur son trône Philippe d'Orléans. Les chefs évidents de celle-là étaient Danton et Robespierre; le chef secret, Marat. Observez que Robespierre et Danton avaient le mutuel désir, également dissimulé, de se supplanter quelque jour: celui-ci comptant bien dominer tout à fait le conseil de régence, dont Philippe n'eût jamais été que le maître apparent; celui-là se flattant de parvenir à la dictature, après avoir triomphé de tous ses rivaux. Le troisième parti, encore peu nombreux, mais considérable par des talents transcendants, entre lesquels on distinguait Condorcet, Roland, Brissot, était celui des purs jacobins qui voulaient la république. Il est à observer que presque aucun jacobin n'était cordelier, mais que presque tous les cordeliers étaient jacobins, et faisaient à ceux-ci une guerre ouverte dans leur salle même, Robespierre portant presque toujours la parole pour les cordeliers. Les combats des deux partis, et leur position au commencement de 92, sont assez bien peints dans une brochure que j'ai publiée vers la fin de la même année ou le commencement de 93; elle est intitulée *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*. Enfin, la quatrième fac-

tion était celle de la cour, qui se servait de toutes les autres pour les écraser toutes; de la Fayette, en le flattant des deux chambres; des cordeliers, en les poussant sur les jacobins; des jacobins, en les excitant à faire un mouvement qu'elle espérait tourner à son profit. Ainsi, la Fayette ayant ouvert la France aux étrangers, les jacobins ayant marché sur le château des Tuileries, autour duquel on comptait les égorger tous, il n'y avait ni constitution de 89, ni constitution anglaise, ni république : il y avait établissement de l'ancien régime avec toutes ses oppressions, plutôt augmentées qu'adoucies.

Ce fut dans ces circonstances que se mut aux jacobins la grande question, si l'on devait déclarer la guerre à l'Autriche. Les cordeliers ne la voulaient pas, parce qu'elle donnait trop de pouvoir à la Fayette, le plus grand ennemi de d'Orléans; les jacobins la voulaient, parce que la paix, continuée pendant six mois, affermissait aux mains de Louis XVI un sceptre despotique, ou bien aux mains de d'Orléans un sceptre usurpé; et que la guerre seule, une prompte guerre, pouvait nous donner la république. A cette occasion donc éclata la plus forte scission entre la faction Robespierre et le parti Brissot. Moi, qui n'avais pas même encore vu celui-ci; moi, qui ne pensais à rien qu'à la république, je parlai dans cette question. Mon premier discours fit beaucoup d'effet; mais dans le second, l'un des meilleurs morceaux que j'aie composés, j'accablai Robespierre. Il le sentit, ne put répondre un mot ce jour-là, balbutia cinq ou six réponses les jours suivants, écrivit, écrivit, écrivit, et mit en campagne tous les limiers de la cordelière, pour calomnier dans les cafés, dans les groupes, l'orateur nouveau.

A peine je descendais dans la carrière, et déjà mes périls commençaient. Une chose digne de remarque, c'est que je n'ai jamais pu savoir s'il est vrai que la popularité a quelques douceurs. Dès que j'ai servi le peuple, on m'a calomnié près de lui; et plus je mettais d'ardeur à soutenir ses intérêts, plus il me poursuivait de sa haine. Il est bien vrai qu'après mes deux discours aux jacobins, imprimés et envoyés partout à leurs frais, j'allai rapidement au secrétariat de la société et à sa vice-présidence. Il est assez piquant de remarquer à cet égard que les députés seuls

pouvaient être présidents, et que celui qui le fut en même temps que j'étais vice-président, c'était Bazire. Ainsi, si les purs jacobins avaient emporté la vice-présidence, la présidence était échue aux cordeliers. Cependant, au moment où j'écris, Bazire a été guillotiné, et moi je languis dans l'exil. Robespierre s'est fait jour entre deux. Mon élection cependant était l'ouvrage de quelques républicains éclairés; mais la masse, la foule idiote, déjà toute robespierrisée, me détestait. Voici le premier moyen dont s'avisa le futur dictateur pour faire disparaître en ses premiers jours un nouvel athlète, dont le courage et les moyens l'alarmaient fort.

Avec Dumouriez, qui se disait alors républicain comme il se dit aujourd'hui feuillant, comme il se dira demain aristocrate si cela convient à sa vaste ambition, appuyée au reste sur d'immenses talents; avec Dumouriez étaient au ministère trois vrais républicains, Roland, Servan, Clavière : tous quatre voulaient la guerre. Je ne connaissais encore aucun d'eux; aucun d'eux ne me connaissait que par mes succès dans cette discussion récente, où j'avais conquis à leur opinion tous les jacobins de bonne foi. Il fallait un ministre de la justice : les quatre ministres jetèrent les yeux sur moi; il fut arrêté qu'au prochain conseil on présenterait mon nom au roi, qui m'eût infailliblement accepté, parce qu'à cette époque il entrait dans les plans de la cour de composer tout le ministère absolument comme les nouveaux ministres le demandaient. C'était le surlendemain que devait se tenir le conseil; mais, dès la surveille, Robespierre et tous les cordeliers apprirent que j'allais être nommé. Le lendemain, voici ce qu'ils firent :

Dès le matin les limiers allèrent crier dans les groupes qu'arrivé de Coblentz depuis trois mois, je m'étais insinué aux jacobins pour les diviser. A midi je me promenais sur la terrasse des Feuillants, passant près des groupes très-agités, et ne me doutant pas que c'était moi que leurs cris menaçaient. Chabot, que je ne connaissais que de vue, vint charitablement m'en avertir, et d'un ton très-officieux il ajouta que je ferais bien de ne point aller le soir aux jacobins, où je pourrais courir quelques risques. On va voir que ces messieurs auraient trouvé commode de me calomnier, sans que je fusse là pour répondre. Je ne tins compte

de l'avis ; j'allai le soir aux jacobins. Une heureuse circonstance me permit de traverser, sans être reconnu, les cours, où des spadassins, aujourd'hui pour la plupart membres du tribunal révolutionnaire, m'attendaient, armés de gros bâtons. J'entrai dans la salle au moment où l'éternel dénonciateur Robespierre dénonçait vaguement des émigrés introduits dans la société, etc.; et les tribunes, imbues des propos de la matinée, d'applaudir avec fureur. Robespierre finissait par demander qu'une commission examinât ces nouveaux venus, et qu'on les chassât de la société. Je demandai la parole pour appuyer la motion : Robespierre s'y opposa, disant que je voulais troubler la société; et puis il recommença à m'inculper d'émigration indirectement, et ayant bien soin de ne me pas nommer. J'insistai pour la parole : les tribunes, ayant reçu le signal, se levèrent furieuses. Je voyais de toutes parts des poings et des bâtons. Cinquante jacobins, indignés, vinrent se grouper autour de moi, offrant de m'accompagner jusqu'à ma porte. Un d'eux (il s'appelait Bois) me dit : « Moi, je fais mieux : ils ne veulent pas t'entendre; ils t'entendront. » Puis, se jetant au milieu de la salle : « Oui, sans doute, s'écria-t-il, il y a un traître ici. » Les cordeliers alléchés se turent aussitôt, et les douces tribunes de les imiter. « Mais ce traître, je ne veux pas l'accuser indirectement, je le nomme : c'est Louvet. » Aussitôt je me précipitai à la tribune. Robespierre voulut encore m'enlever la parole : il n'était plus temps. Dénoncé nominativement, je devais répondre. La société l'ordonna. Je le fis; je rendis compte de toute ma vie révolutionnaire de 89, citant des faits, les lieux, les personnes. Ma justification eut un tel succès, que les tribunes mêmes finirent par applaudir. Eh bien! le lendemain, Robespierre répandit le bruit que je m'étais fait dénoncer moi-même, pour avoir l'occasion de faire mon panégyrique; et cela, parce que je voulais être ministre de la justice.

Je ne craignais pas de l'être, mais je jure que je ne le désirais pas. Le même jour que le conseil devait se tenir, je reçus, à dix heures du matin, une lettre complimenteuse du député Hérault-Séchelles, que *je ne connaissais point*. Cet intrigant m'annonçait ma nomination, à laquelle il avait bien contribué, disait-il. Puis il demandait une des premières places des bureaux pour un

de ses anciens secrétaires, peut-être, comme lui, agent secret de l'Autriche. Un autre vint me dire qu'il quittait Dumouriez, qui lui avait certifié qu'en effet je serais nommé le soir. Mais dans un dîner, où se trouvèrent les ministres et quelques députés, tout changea. Un lourd personnage assez ignorant, et surtout fort timide, Duranton de Bordeaux, me fut préféré. Ce fut la première faute du parti républicain. Il l'a payée bien cher; elle a surtout coûté bien du sang et des larmes à mon pays. Eh! par quelle étrange fatalité faut-il que le changement des destinées d'un homme agisse si puissamment sur les destinées d'un empire? Que si j'avais été ministre de la justice, j'aurais assurément signé cette fameuse lettre de Roland, à laquelle Duranton, ambitieux et faible, refusa d'accéder. Coupable dans le sens des trois ministres, on me renvoyait avec eux. Partageant leur honorable disgrâce, j'obtenais aussi l'estime publique; avec eux je rentrais le 10 août, j'étais ministre de la justice; le royalisme déguisé ne commettait pas sur le berceau de la république les horreurs de septembre[1]; la faction des cordeliers ne forçait point, par la terreur, l'élection de ces députés de Paris, dont quelques-uns ont été si funestes à la France. Le gouvernement anglais, n'ayant pas de moyens d'exciter contre nous son peuple, cherchait vainement un prétexte de guerre; Robespierre, s'il ne changeait pas, succombait; avec lui tombaient ou n'osaient se montrer Pache et son insolente commune, Chaumette, Hébert, Marat, et cette foule de vils coquins payés par les puissances. La république était fondée!

Cependant Lanthenas m'entraîna chez le ministre de l'intérieur, qui avait un vif désir de me connaître. O Roland, Roland, que de vertus ils ont assassinées dans ta personne! que de vertus, de charmes et de talents dans la personne de ta femme, plus grand homme que toi! Tous deux me pressèrent d'écrire pour une cause qui avait besoin de l'intime réunion de tous les hommes propres à la faire valoir. La guerre était déclarée. La cour, visiblement d'accord avec l'Autriche, trahissait nos ar-

[1] Le royalisme se *déguisait* aussi par trop, en se laissant égorger dans les prisons de septembre. L'aveuglement de l'esprit de parti peut-il aller plus loin? (*Note de l'éditeur.*)

mées ; il fallait éclairer le peuple sur tant de complots : j'écrivis *la Sentinelle*. Le ministre de l'intérieur en faisait les frais. Ma très-modique fortune n'aurait pu suffire à l'impression d'un journal-affiche, dont plusieurs numéros furent tirés à plus de vingt mille. Ceux qui ont étudié Paris et les départements savent combien *la Sentinelle* a servi la France à l'époque où l'étranger, enhardi par ses alliances intérieures, menaçait de tout envahir.

A quelque temps de là, Dumouriez, voulant régner au conseil, culbuta les ministres Servan, Clavière et Roland. Le jour même, on vint me confier qu'il pensait à me donner l'ambassade de Constantinople; il y eut même quelques journaux qui l'annoncèrent : ce qui n'empêcha pas que je n'insérasse, dans le numéro suivant de *la Sentinelle*, un paragraphe fort vif contre la conduite du ministre favori; aussi n'ai-je plus entendu parler de mon ambassade.

Ce fut à peu près à la même époque que Brissot et Guadet voulurent me faire envoyer commissaire à Saint-Domingue. Guadet surtout insista longtemps avec la plus grande chaleur. Deux passions également fortes me retinrent : l'amour de Lodoïska, qui, n'étant pas ma femme alors, n'aurait pu me suivre, et l'amour de ma patrie en péril. Sur mes refus réitérés, on donna cet emploi à Santhonax. Si je l'eusse accepté, Santhonax serait actuellement proscrit à ma place, et moi je ferais, à la sienne, la guerre aux Anglais dans Saint-Domingue.

Vint enfin l'insurrection du 10 août. Ce que j'ai fait dans cette journée, je l'ai dit ailleurs; mais ce que je n'ai pas dit, c'est que j'ai contribué à sauver des soldats suisses que les satellites de d'Orléans, qui avaient fui à la première décharge, vinrent pour massacrer quand le combat fut fini. Je fis filer plusieurs de ces malheureux dans les corridors de l'assemblée, d'où ils passèrent au comité diplomatique, dans les armoires duquel Brissot et Gensonné en cachèrent plusieurs. Un autre fait non moins piquant dans un autre genre, c'est que Marat, qui s'était caché pendant le combat, parut après la victoire, armé d'un grand sabre et marchant à la tête du bataillon des Marseillais, comme s'il eût été le héros de ce jour. Quant à Robespierre, plus lâche

Google

encore et non moins hypocrite, il n'osa se montrer que plus de vingt-quatre heures après l'affaire ; ce qui ne l'empêcha pas de s'en attribuer tout le succès au conseil de la commune, où il alla commander en despote le surlendemain 12.

Et, le 2 septembre suivant, ils nous menaçaient tous. L'affreux Robespierre proscrivait à la tribune ; l'horrible Marat rendait des arrêts de mort. Le supplice de Brissot, de Vergniaud, de Guadet, de Condorcet, de Roland, celui de la citoyenne Roland, celui de ma Lodoïska, le mien, étaient décidés. Vils imposteurs, infâmes royalistes, étions-nous déjà des fédéralistes alors? Non; mais pour le service des puissances vous inventiez d'autres calomnies!

Étions-nous des fédéralistes, dès les premiers jours de la convention? Et cependant vous nous proscriviez déjà; vous proscriviez les deux tiers de l'assemblée; vous placardiez qu'il fallait *une nouvelle insurrection; qu'à voir la trempe de la plupart des députés à la convention, vous désespériez du salut public. O peuple babillard,* disiez-vous, *si tu savais agir* [1] *!*

Étions-nous des fédéralistes en février 1793? Dans le nombre des calomnies dont vous nous poursuiviez sans relâche, vous n'aviez pas encore imaginé celle-là ; et cependant vous nous proscriviez [2].

[1] Voyez les placards de Marat.
(*Note de l'auteur.*)

[2] Le morceau suivant, tiré de la lettre de Brissot à ses commettants, achèvera de donner une juste idée des motions sanguinaires et féroces dont retentissait le club des jacobins :

« Quoiqu'il y ait une loi qui condamne à mort les provocateurs au meurtre, à la dissolution de la convention ; quoiqu'on ait ordonné la poursuite des conspirateurs du 10 mars, les jacobins ne renouvellent-ils pas hautement à chaque séance cette conjuration, et les provocations au meurtre? Je vais en citer un exemple : il est tiré textuellement du journal des séances des jacobins, du 12 mai 1793. »

Un militaire. « Voulez-vous sauver la patrie? Le moyen consiste à exterminer tous les scélérats avant de partir. J'ai étudié la convention; *elle est en partie composée de scélérats dont il faut faire justice ;* et pour cela, il faut tirer le canon d'alarme et faire fermer les barrières, etc. » (Applaudissements.)

Bentabole, député qui présidait, fait semblant de ne pas apercevoir cette provocation à l'assassinat, et complimente vaguement le militaire. On lui crie qu'il est un modéré et un feuillant.

Un citoyen de Lyon, se disant *député des autorités constituées de cette ville.* « Peuple, tu souffres la misère au milieu des biens qui t'environnent, et tu ne sais pas frapper!... La Montagne ne peut sauver la chose publique, *parce que la majorité de la convention est corrompue...* Il faut faire disparaître de la France tout ce qu'il y a d'impur... Vous ne ferez pas de révolution sans répandre de sang. Sans cela, vous ne serez que des enfants. — Les modérés calomnient les amis du peuple. Or, il est un moyen de se mettre au-dessus de ces calomnies : c'est d'exterminer les modérés. »
(*Note de l'éditeur.*)

Vous nous proscriviez le 10 mars, et, loin de songer à nous accuser de fédéralisme, vous donniez, comme je le démontrerai tout à l'heure, l'exemple de l'établir.

Quelques jours après, vous veniez à la barre de l'assemblée nous proscrire, par la bouche de Pache. Vous demandiez vingt-deux têtes, en attendant mieux; et vous nous accusiez de tout, excepté de fédéralisme.

Le 31 mai, vous veniez, le sabre à la main, nous saisir; et ce n'était pas encore de fédéralisme que vous nous accusiez.

Et même plusieurs semaines après, lorsque vous aviez chargé l'ingénieux Saint-Just d'imaginer nos crimes, ô absurdité! c'était le fédéralisme et le royalisme ensemble que vous nous reprochiez!

Quelques mois après, le fédéralisme resta seul. Mais dans quelle bouche, grands dieux? dans celle de Barrère!

Si jamais il exista, le fédéralisme, ce fut par vous seuls, par vous qui nous l'imputez.

Vous le proclamiez au 2 septembre, dans votre circulaire où vous déclariez méconnaître l'assemblée représentative, centre unique de ralliement; où vous disiez de votre municipalité de Paris, qu'*elle venait de se ressaisir de la puissance du peuple;* où vous invitiez les autres sections de l'empire à adopter vos mesures; où par conséquent vous disiez, en d'autres termes, à chaque département : « Toute l'autorité, tous les trésors, tous les moyens de gouvernement, sont à moi. Pour vous plus de liberté, point de république, à moins que, de votre côté, vous ne vous hâtiez de *ressaisir* aussi la portion de pouvoir qui vous revient; auquel cas, si vous pouvez éviter l'anarchie, vous avez le fédéralisme. »

Vous le proclamiez de nouveau dans le manifeste de votre révolte avortée du 10 mars, où vos insurgents demandaient, *comme mesure suprême et seule efficace, que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient.* De sorte que, pour établir le fédéralisme, chaque département n'avait qu'à vouloir aussi, d'après vos agressions et votre exemple, exercer sa portion de souveraineté, sauf au moins à reconnaître sur certains points un lien

commun, que vous dans votre tyrannie vous n'admettiez pas.

Il exista le fédéralisme, lorsque, dans chaque département, un montagnard, investi de pouvoirs sans bornes, alla dicter des lois arbitraires auxquelles le département voisin n'était pas soumis. Il exista, lorsqu'une douzaine de dictateurs, démembrant l'empire commun, s'alla créer une douzaine d'empires. Il exista, lorsqu'au nord Lebon, dans le midi Maignet, à l'ouest Carrier, Collot-d'Herbois dans Lyon, régnèrent despotiquement, chacun selon ses caprices, au gré de ses passions, de diverses manières : eh ! quelles manières, grands dieux ! Les barbares, ils ne s'accordaient que sur un point : Verser le sang par flots, et par flots encore !

Certes, il exista le fédéralisme ; il exista pour le crime : mais il n'exista que par vous, tyrans, et pour vous.

Cependant, s'écrient quelques hommes étrangement abusés, les départements se sont *fédéralisés* pour marcher contre la convention. Contre la convention ? jamais. Pour elle, toujours. Mais d'ailleurs *fédéralisés ?* Que voulez-vous dire ? Elles étaient donc *fédéralistes*, au 14 juillet, les sections de Paris qui, chacune en particulier trop faible, se *fédérèrent* pour renverser la Bastille ? Ils étaient donc *fédéralistes,* le 10 août, ce bataillon du Finistère, ce bataillon de Marseille, et ces nombreux bataillons de Paris, qui se *fédérèrent* contre le château ? Et ces douze cent mille soldats qui de toutes les parties de la république courent aux frontières, et se *fédèrent* contre l'étranger qu'ils écrasent, ce sont donc des fédéralistes ? Enfin, se fédérer, c'est donc se fédéraliser ? Quel misérable abus de mots ! quelle pitié !

Mais quand on pense que cet abus de mots a pu conduire sur l'échafaud plus de cent mille républicains, et les républicains les plus courageux, les plus éclairés, les plus probes : quelle horreur !

Je ne répéterai point ici ce que j'ai imprimé ailleurs sur les travaux du corps électoral de Paris : au moins les élections des départements pouvaient remédier à ce mal. Pétion, Sieyes, Thomas Payne, Condorcet, Guadet, etc., rejetés par la faction de Paris, furent élus par le peuple des départements ; celui du Loiret, où je n'avais pas un ami particulier, pas une correspondance, où je n'avais jamais paru, me nomma l'un de ses dé-

putés. Voilà pourtant ce qu'ils ont appelé intriguer, eux qui dans la capitale avaient forcé leur élection par les poignards!

Ce fut au 10 août 1792 que je me chargeai de la rédaction du Journal des Débats. Ils ont osé dire dans le mensonge-Amar, appelé acte d'accusation des députés *fédéralistes*, qu'on me payait 12,000 livres par an pour mentir à l'Europe dans ce journal. Voici le fait : après le 10 août, Baudouin, propriétaire de ce journal, qui le sentait perdu si quelque patriote connu et de quelque talent ne le soutenait pas, vint me conjurer de le prendre. Je refusai; alors il alla solliciter, et m'apporta des billets de Guadet, de Brissot, de Condorcet, qui me priaient de m'en charger. Je me rendis. Baudouin m'offrait tout ce que je voulais. Le dernier rédacteur, qui était peu connu[1], touchait 6,000 livres; j'en demandai 10,000 : et certes Baudouin fit un excellent marché, car bientôt ses abonnés triplèrent. J'employai deux collaborateurs; encore ma chère Lodoïska était-elle obligée d'y travailler beaucoup. Hélas! et c'est la source du plus grand malheur qui peut-être m'accable aujourd'hui; peut-être, tandis que, languissant dans un dangereux exil, j'attends cette épouse si chère, peut-être elle est arrêtée! C'est à cette époque que mes ennemis l'ont connue; c'est alors qu'ils ont pu apprécier ses talens littéraires, son âme forte, et la tendresse qu'elle me portait; c'est alors qu'Amar, sous prétexte de la reconduire, vint chez moi plusieurs fois, malgré elle. Il voulait, disait-il, lui faire sa *cour*, et m'éclairer sur les piéges que me tendaient Roland, Brissot, et tous mes prétendus amis; c'est-à-dire qu'envoyé par la faction, il osait se flatter de séduire mon amie et de me corrompre. Au reste, il nous vit dans notre intérieur, et en désespéra bientôt. Un jour, sortant de l'assemblée, où il venait de faire une motion sanguinaire, il s'approcha de ma femme, et lui voulut dire quelques *douceurs*. Celle-ci, l'interrompant, lui dit froidement : « Monsieur, je viens d'entendre ce que vous avez dit à la tribune, et je vous méprise. » Il ne revint plus chez nous, il devint notre ennemi le plus cruel. C'est lui qui n'a pas rougi d'attacher son nom à cette pièce infâme, à cet acte d'accusation qui

[1] Il y avait alors deux rédacteurs au Journal des Débats : M. Lacretelle le jeune était un de ces rédacteurs. (*Note de l'éditeur.*)

a conduit les plus vertueux républicains à l'échafaud ; c'est lui qui dit que je *mentais à l'Europe :* oui, je mentais, car je dissimulais une partie de ta laideur et de la laideur des tiens. Enfin, c'est lui qui, membre de ce comité de sûreté générale, maintenant investi de tout le pouvoir nécessaire pour produire un mal sans bornes, c'est lui qui, ministre des proscriptions d'un nouveau Sylla, tout-puissant pour le crime, tient peut-être ma femme dans le cimetière de ses prisons. O Lodoïska, ma chère Lodoïska! si tu péris, j'aurai causé ta mort; mais je ne te survivrai pas longtemps!

Le 21 septembre, la convention commença, et dès le second jour Robespierre et Marat allèrent aux jacobins prêcher l'insurrection contre la convention. Le premier osa, quelques semaines après, se plaindre à la convention de ce qu'il appelait les calomnies répandues contre lui, et défier un accusateur : à l'instant même je demandai la parole. L'accusation que j'intentai contre lui produisit le plus grand effet; cinquante députés attestèrent les attentats que je rappelais, et dont le moindre devait conduire cet homme à l'échafaud [1]. Le lâche crut sa dernière

[1] Ce que dit ici Louvet, de l'effet produit par son discours, n'est pas exagéré. On en trouvera la preuve dans le morceau suivant; on y verra aussi la faiblesse de ce parti girondin, dont les membres ne savaient qu'être éloquents.

« Dans une séance de la convention, Robespierre, importuné de s'entendre attaquer indirectement, porta un défi à ses accusateurs. « C'est moi, Robespierre, « qui vais dévoiler tous tes crimes! » s'écrie une voix. Robespierre regarde, et sourit en voyant que l'accusateur est Louvet. C'était un homme qui s'était fait connaître d'abord par une production frivole, où beaucoup d'esprit et d'imagination se mêlait à la licence de quelques tableaux. Depuis, il avait fait des affiches contre la cour; il en faisait aujourd'hui contre les jacobins. Il avait de l'ardeur et de la sincérité dans le caractère, avec un extrême penchant à la défiance; mais aujourd'hui l'objet de ses soupçons était Robespierre. Son attaque fut éloquente, impétueuse; il fit parler contre Robespierre l'humanité, que celui-ci outrageait sans cesse. Il fit rejaillir sur lui tout le sang versé au 2 septembre; il retraça avec chaleur sa conduite despotique à la commune de Paris, à l'assemblée électorale; les outrages et les menaces qu'il avait faits à l'assemblée législative expirante. . . . . Le discours de Louvet avait produit la plus vive impression sur les esprits : divers députés s'étaient levés pour confirmer plusieurs des faits qu'il avait avancés; les tribunes étaient interdites, et n'osaient soutenir leur idole; peut-être quelques jacobins jaloux n'étaient-ils pas fâchés d'accabler l'homme dont ils craignaient tout pour eux-mêmes. . . . . Mais il demanda à se justifier. Ils trouvèrent juste de l'entendre. Soit que cette vive attaque eût troublé ses esprits, soit qu'il voulût laisser refroidir la fureur qui s'était allumée contre lui, il demanda un délai de huit jours pour répondre. C'était obtenir en même temps et son absolution, et le pouvoir de vie et de mort sur ses faibles adversaires. » (Lacretelle, *Précis de la Rév. fr.*)

(*Note de l'éditeur.*)

heure arrivée : il vint à la tribune me demander grâce. Si Pétion, qu'ils n'avaient pas alors assez calomnié pour lui ôter son immense influence; si Pétion, que j'interpellai plusieurs fois, eût voulu dire publiquement le quart de ce qu'il savait, Robespierre et son complice étaient décrétés sur l'heure. Alors, détestés dans la république entière, n'ayant dans Paris qu'un parti très-inférieur à celui de la convention, ils recevaient le châtiment de leurs crimes. L'infâme d'Orléans, et une vingtaine de brigands subalternes, rentraient dans leur nullité; un Barrère, un Lacroix, un ramas de vils intrigants toujours prêts à traîner le char du parti dominant, restaient rolandistes; la république était sauvée!

Pétion, Guadet, Vergniaud, firent donc cette faute de ne pas répondre aux fréquentes interpellations par lesquelles je les appelais en témoignage; et un autre poussa la faiblesse jusqu'à me blâmer, dans son journal, d'avoir intenté cette accusation.

Cependant Robespierre avait été tellement atterré, qu'il avait demandé huit jours pour répondre. Ce terme expiré, il meubla de tous les jacobins et jacobines qu'on put recruter les tribunes, qui se trouvèrent pleines dès neuf heures du matin. Le dictateur parla deux heures, mais ne répondit point : je comptais l'écraser par ma réplique. Les *girondistes* se levèrent avec la *Montagne* pour m'empêcher de parler. Je ne vis plus pour moi que le fier Barbaroux, le brave Buzot, le vertueux Lanjuinais, et notre vigoureux *côté droit*. Brissot, Vergniaud, Condorcet, Gensonné, pensèrent qu'un *ordre du jour*, s'il sauvait Robespierre, le déshonorait assez complétement pour lui ôter à jamais toute influence; comme si devant cette faction sanguinaire il s'agissait d'honneur, comme si l'impunité physique ne devait pas l'enhardir à tous les forfaits! Cette énorme faute du parti républicain me navra le cœur : dès lors je prévis que les hommes à poignards l'emporteraient tôt ou tard sur les hommes à principes; dès lors j'annonçai à ma chère Lodoïska qu'il fallait de loin nous tenir prêts à l'échafaud ou à l'exil [1].

[1] « Les girondins renouvelaient à chaque instant leurs attaques; le plus ardent de leurs souhaits était de renverser Robespierre. Ce n'était qu'un des scélérats qui menaçaient la France d'une ligue de destruction; mais il en était le

Salles, Barbaroux, Buzot et moi, nous ne cessions de dénoncer la faction d'Orléans. Brissot, Guadet, Pétion et Vergniaud ne nous secondaient jamais que très-faiblement. Hébert et Marat calomniaient sans cesse dans leurs journaux très-popularisés. Pache, après avoir trompé Roland par son hypocrisie de républicanisme et de vertu, trompait la nation, et la trahissait en désorganisant tout au ministère de la guerre, en suscitant mille entraves au génie conquérant de Dumouriez, alors très-sincèrement républicain, quoi qu'il en puisse dire aujourd'hui. Les armées se remplissaient des apôtres de l'indiscipline et de toute espèce de brigandage; les états-majors se peuplaient des brigands dévoués à la faction. Les bureaux de la guerre, les jacobins, les cordeliers, les sections, où trente coquins dominaient par la terreur, retentissaient des cris de la révolte; nos tribunes nous insultaient, nous menaçaient, ne nous laissaient plus la liberté de parler; et cependant nos malheureux amis voyaient à tant de maux un remède unique, *le plan de constitution qu'ils achevaient :* et quand on leur parlait d'un coup de vigueur contre les conjurés, ils répondaient, avec le plus déplorable sang-froid, qu'il fallait se garder d'aigrir ces hommes naturellement violents.

En général, il est temps de faire cette remarque, que parmi les victimes du 31 mai on comptait beaucoup d'hommes distingués par de rares talents, capables d'épurer la morale, de régénérer les mœurs, d'augmenter la prospérité d'une république en paix, de bien mériter de la patrie par leur conduite privée, par des vertus publiques; mais qu'il n'y en avait pas un d'eux qui fût accoutumé au bruit des factions; pas un propre à ces coups vigoureux par lesquels on peut abattre des conjurés; pas

plus redoutable. Nul n'avait une tendance plus directe à concentrer entre ses mains toutes les forces de la tyrannie; son ascendant était d'autant plus assuré, qu'on ne pouvait aisément comprendre sur quoi il était fondé : c'était un homme d'une seule pensée, d'une seule passion, d'une seule volonté; son âme ténébreuse ne se découvrait jamais à ses complices même; aussi insensible aux plaisirs qu'aux affections qui se glissent dans le cœur des hommes, même les plus pervers, rien ne pouvait le distraire de sa poursuite obstinée : invariable dans son hypocrisie, c'était toujours au nom de la vertu qu'il appelait la sédition ou provoquait un massacre; son flegme lui conservait quelque dignité dans son rôle populaire. Au milieu de quelques orages politiques ou religieux que cet homme fût né, il eût été un chef de secte ou de parti puissant, atroce, et suivi par le peuple. » (Lacretelle, *Précis hist. de la Rév. fr.*)

(*Note de l'éditeur.*)

un même qui fût en état de soupçonner des desseins ennemis, d'embrasser d'un coup d'œil le vaste plan d'une conjuration, et, s'ils l'eussent enfin reconnu, de le vouloir combattre autrement que par des principes de morale et de pompeux discours. J'en excepte Salles, Buzot et Barbaroux, qui, dès le principe, reconnurent bien la faction d'Orléans, et se joignirent à moi pour la combattre dans toutes les occasions [1]; mais leur pénétration ne put s'étendre plus loin : il n'y eut jamais que Salles à qui je pusse persuader que l'Autriche et l'Angleterre avaient leurs principaux agents dans les jacobins; et je me souviens que Guadet, Pétion et Barbaroux [2] même, se récriaient encore dans la Gironde, six mois après le 31 mai, lorsque je disais qu'assurément Marat et sa bande étaient aux puissances. Quelquefois, dans des moments d'indignation, Guadet le disait bien, mais c'était par une espèce de metaphore; et certes il n'aurait jamais voulu prendre ce qu'il appelait cette hypothèse pour base de sa conduite dans l'assemblée. Trop honnêtes gens, ils ne pouvaient croire à de pareils forfaits; aussi ne cessais-je de leur répéter que tôt ou tard ils en seraient les victimes.

Peu à peu j'ai anticipé sur les événéments; revenons à l'ordre du jour sur l'accusation contre Robespierre : ne pouvant parler, je pris le partis d'écrire et d'imprimer ma réponse, ainsi intitulée : *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes.* C'est là que j'ai peint toutes les manœuvres de Robespierre aux jacobins pen-

[1] C'est ce que Saint-Just rapelle avec amertume dans le rapport déjà cite :

« On aurait cru qu'il ne s'agissait point de fonder la republique, mais de punir ceux qui avaient détruit la monarchie : de là cette affectation de provoquer des ordonnances contre les troubles, lorsque le peuple était paisible. Buzot et Barbaroux insisterent le plus sur ces sortes de lois. Ils motivaient avec beaucoup de finesse la nécessité de les rendre : plus on les différait, plus leur ruse était satisfaite, et plus elle avait occasion de se répandre en amertume; ils enveloppaient tout de formes odieuses et repoussantes pour irriter la jalousie et la fureur, dont ils se plaignaient ensuite avec une apparence de vertu; ils opposaient le souverain à la liberté des citoyens, et le souverain était opprimé dans toutes ses parties au nom de la liberté collective. On établissait peu à peu un systeme de défiance et d'epouvante sur le sort de la représentation nationale, et de crainte pour la liberté du peuple.

« De là ces dénonciations faites par Louvet, par Barbaroux et par les autres, des projets de dictateurs et de triumvirs, lorsque ces fantômes de dictateurs et de triumvirs étaient tellement impuissants, qu'on les dénonçait et qu'on les outrageait impunément. » (*Rapport de Saint-Just*, 1793.) A quoi nous devons ajouter que l'impunité ne fut pas longue.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Barbaroux avait été sur le point de dénoncer formellement Robespierre. Barrère fit repousser sa proposition.

dant 1792, la faction des cordeliers, les turpitudes du corps électoral de 1792, les desseins de la faction d'Orléans, les ambitieux projets des différents chefs. Presque tout ce que j'annonçais s'est réalisé par la suite, si ce n'est que, contre mon attente et contre toute probabilité, le très-médiocre Robespierre a triomphé de Danton. Je dis très-médiocre, parce que les pompeux rapports qu'il publie, depuis que réunissant, comme principal membre du comité de salut public, tous les pouvoirs, il dispose aussi des assignats, ne peuvent en imposer à quiconque le connaît aussi bien que moi. Détestable auteur et très-mince écrivain, il n'a aujourd'hui d'autre talent que celui qu'il est en état d'acheter.

Le ministre de l'intérieur Roland, qui sentait l'irréparable faute de *cet ordre du jour*, voulut, autant que possible l'amender, en faisant connaître à la nation tous les crimes des dictateurs de septembre. Il fit passer un grand nombre d'exemplaires de ma brochure dans les départements, et je ne doute pas que cette grande publicité n'ait retardé de plusieurs semaines les affreux succès de la faction [1].

A peu près dans le même temps, Buzot et moi nous lui portâmes un coup non moins sensible. Nous demandâmes et nous

[1] La brochure de Louvet contre Robespierre renferme quelques détails sur le 2 septembre; ils peuvent trouver ici leur place.

« Un matin, quatre hommes arrivèrent dans la maison du ministre de l'intérieur, et s'adressèrent au citoyen Faypoult, l'un des chefs de bureau. Ils avaient des piques et une épée de deuil ensanglantée; ils venaient chercher le prix de leur travail, que le ministre de l'intérieur devait leur remettre, leur avait-on dit. Le citoyen Faypoult, malgré les horribles explications qu'on lui donnait, feignit toujours de ne pas comprendre quelle avait été l'espèce d'ouvrage dont le payement lui était demandé. Observez que, pendant l'étrange colloque, un des ouvriers, accablé de la double ivresse du sang et du vin, s'était mis sur un fauteuil, où déjà il était assoupi. « On vous a donné « de l'ouvrage, disait toujours Faypoult; « vous dites avoir bien travaillé, vous « demandez qu'on vous paye, rien n'est « plus juste: mais adressez-vous donc à « ceux qui vous ont employés. » Enfin les bourreaux, assez mécontents, réveillèrent leur camarade, et partirent. Le même soir, entre sept et huit heures, il en revint un; il était porteur d'un mandat à peu près conçu en ces termes: « Il est « ordonné à M. Vallet de Villeneuve (tré- « sorier de la ville) de payer à..... (ici « quatre noms) la somme de douze li- « vres chaque, pour l'*expédition* des pré- « tres à Saint-Firmin. » Le garçon de bureau, qui reconnaissait le quidam pour un des quatre du matin, ne voulut point le laisser aller jusqu'au citoyen Faypoult. Pressé, au contraire, du besoin de renvoyer le cruel créancier, il parcourut très-rapidement son mandat, ne se donna point le temps de déchiffrer les noms très-mal écrits des *ouvriers* et des signataires, courut, dans le cabinet du premier commis, consulter l'*Almanach royal*, et revint aussitôt rapporter l'adresse du citoyen Vallet-Villeneuve. On ignore comment celui-ci aura pu s'en débarrasser. » (*A Maximilien Robespierre*, etc., *J.-B. Louvet*, 1792.)

(*Note de l'éditeur.*)

obtînmes le décret d'expulsion des Bourbons. Une révolte des jacobins, des cordeliers et de la commune, nous le fit rapporter; mais du moins nous en tirâmes cet avantage d'avoir forcé la faction de se produire, de manière qu'il n'y eût plus que les gens tout à fait aveuglés et de mauvaise foi qui pussent la contester, ou la voir ailleurs que sur la fameuse *Montagne*.

Assurément j'avais bien mérité l'honneur d'être chassé de cette société des jacobins, où l'on ne comptait peut-être plus trente de ses anciens membres, et qui n'était plus remplie que de cordeliers. Je fus rayé le même jour que Roland, Lanthenas et Girey-Dupré, collaborateur du journal de Brissot, jeune homme plein de républicanisme, de courage, et de talent.

Nous voici à l'affaire de Capet, sur laquelle j'ai quelques détails importants à donner. Salles ouvrit et motiva dans l'assemblée l'opinion de l'appel au peuple [1]. Je la soutins; on peut voir par quels motifs, et si les événements ont vérifié mes prédictions. Mon discours, qui ne fut pas prononcé à la tribune parce qu'on ferma la discussion à l'instant où j'allais parler, a du moins été imprimé. Parmi nos orateurs, Vergniaud répondit à Robespierre, et l'écrasa. Digne et malheureux Vergniaud, pourquoi n'as-tu pas plus souvent surmonté ton indolence naturelle? et surtout pourquoi, lorsqu'ils environnaient la représentation de mille embûches mortelles, pourquoi tes yeux ont-ils refusé de voir? Après le 10 mars ils se fermaient encore; ils ne se sont ouverts qu'au 31 mai, hélas! et trop tard.

Que d'horreurs! et ce n'était que le prélude des horreurs qu'ils nous préparaient. Nous n'étions pas loin du 10 mars : un ennemi bien redoutable et bien peu attendu allait grossir le nombre déjà trop grand de nos ennemis : Dumouriez allait aussi se joindre à la faction d'Orléans.

[1] « Les girondins voulaient sauver le roi, mais ils ne voulaient pas en même temps perdre leur popularité; et le despotisme populacier exerçait alors tout son empire : c'était à qui le caresserait. Les girondins imaginèrent l'appel au peuple, comptant bien qu'en prenant cette route l'issue du procès aurait une foule de chances favorables; mais ils se trompèrent, et je fis de vains efforts pour les dissuader. Je m'opposai à l'appel au peuple, et je leur dis qu'ils s'enferreraient eux-mêmes. Ils auraient pu être divisés sur la peine capitale; ils se réunirent dans le même vote, et par là ils composèrent la voix de la majorité, quoique leur dessein secret fût d'épargner à la nation le spectacle d'un roi traîné à l'échafaud. » (Mercier, *Nouv. Par.*)

(*Note de l'éditeur.*)

Au moment où j'écris, ses Mémoires ont paru. Il y prétend avoir toujours été monarchiste; mais je dois à la vérité de déclarer et de prouver qu'il fut, pendant quelque temps, un très-sincère républicain [1].

Qu'il ait désiré que Louis XVI se maintînt sur le trône, alors que, devenu son premier ministre, il régnait plus que lui, je le conçois; mais qu'après le 10 août il fût demeuré le fidèle serviteur d'un prince découronné, je crois connaître assez l'ambitieux général, pour affirmer que cela ne se pouvait pas. D'ailleurs ne m'est-il pas connu qu'après cette journée du 10 août, Dumouriez fut le premier dénonciateur de la Fayette, qui faisait prêter à ses troupes serment d'obéissance au roi? Ne sais-je pas bien qu'à cette époque il écrivit lettres sur lettres à la commission des vingt et un de l'assemblée législative, et que ce fut ainsi qu'il obtint le commandement général? N'est-il pas connu de l'Europe que, sans lui, Brunswick était à Paris avant la fin de l'automne? Il me dira que, pour l'honneur et la sûreté de la France, un très-zélé monarchiste pouvait bien ne pas vouloir que l'étranger vînt dicter des lois jusque dans la capitale, et qu'il devait encore désirer de reprendre sur lui Verdun et Longwy. Je l'accorde : mais la victoire de Jemmapes? mais la conquête de la Belgique? mais l'invasion projetée et presque effectuée de la Hollande? N'étaient-ce pas là des actes plus que constitutionnels?

Après avoir, dans une campagne à jamais fameuse, avec trente-cinq mille soldats nouveaux, arrêté, repoussé, chassé, presque détruit cent mille vieux soldats, les meilleurs de l'Europe, et commandés par un des généraux les plus célèbres; après avoir repris deux places fortes, vaincre à Jemmapes, conquérir la Belgique, et bientôt porter à toutes les puissances un coup décisif, en s'emparant des ports et des trésors de Hollande; puis avec une armée fière de ses victoires, renforcée de soixante mille Brabançons et Bataves, revenir sur Cobourg, le battre, forcer l'Autriche à la paix, l'Angleterre au silence, toute l'Europe à l'admiration; devenir ainsi le véritable fondateur de la république française et l'arbitre des destinées du monde : ce

[1] On vient de lire les Mémoires de Dumouriez; on lit ceux de Louvet : il est facile d'apprécier les raisons données de part et d'autre. (*Note de l'éditeur.*)

rôle était assez grand pour tenter le plus ambitieux des hommes, et l'homme du plus grand génie.

Dumouriez y aspira, Dumouriez l'eût rempli; mais la faction de l'étranger, qui ne craignait rien tant que lui, sentit de bonne heure qu'il fallait lui préparer des revers, dont l'effet inévitable serait de le culbuter, ou de le forcer à venir vers elle. C'est pour cela que Pache, alors ministre de la guerre, et Hassenfratz, le chef de ses bureaux, s'appliquèrent à laisser les troupes de Dumouriez manquer de tout; c'est pour cela qu'ils jetèrent dans cette armée le plus grand nombre possible de ces petits soldats orléanistes, infatigables apôtres du pillage et de l'indiscipline; c'est pour cela que le conseil, où Roland n'était plus entendu qu'avec humeur, où chacun s'unissait contre sa vertu trop austère, où Monge et Pache décidaient, et sur lequel Dumouriez, qui a grand soin de ne le pas dire, sait pourtant très-bien que le parti républicain de la convention ne pouvait plus rien à cette époque; c'est pour cela, dis-je, que le conseil désola la Belgique de ce Ronsin, de ce Chépy, de cet Étienne, de cette bande de commissaires du pouvoir exécutif [1], secrètement et spécialement chargés de faire haïr la France, et surtout son gouvernement *prétendu* républicain, et d'employer pour cela toutes les violences, toutes les extorsions, toutes les espèces de despotismes, de brigandages, tous les forfaits que de tels scélérats pouvaient inventer, comme certains commissaires investis, loin de la convention, de plus de pouvoir qu'ils n'en avaient dans son sein, et de même chargés par la faction de rendre la *soi-disant* république à jamais détestable dans les départements. C'est pour cela que l'un des commissaires conventionnels choisis par la *Montagne*, alors toute-puissante, pour aller dans la Belgique, fut Lacroix, plus capable à lui seul de détrousser les

[1] Tous ne méritent pas ce reproche; quelques-uns même sont dignes des plus grands éloges : ainsi Colin, qui se conduisait avec tant de désintéressement, de mesure et de sagesse, que la faction Pache ne tarda point à le rappeler; ainsi Gonchon, qui revint bientôt de la Belgique, et revint pauvre, tandis que la plupart de ses co-envoyés nageaient dans l'opulence. Il est vrai que l'un et l'autre avaient reçu leurs missions de Roland, à une époque où ce digne ministre conservait encore quelque influence. Il est encore vrai que le premier, poursuivi par Robespierre, n'a dû la vie qu'à la retraite où il s'est tenu bien caché, et que le second a langui pendant plusieurs mois dans les cachots du tyran.

(*Note de l'auteur.*)

Belges que cette nuée de voleurs déjà dépêchés par le conseil. C'est pour cela que Marat, principal agent de l'Angleterre, ne cessait de déchirer le général dans ses feuilles, journellement colportées jusque sous les tentes de Dumouriez; c'est pour cela qu'il ne cessait de travailler à lui enlever la confiance des soldats; c'est parce qu'il savait de quels piéges on l'environnait, que d'invincibles obstacles on préparait sur ses pas, et quelles dernières trahisons on lui réservait, qu'il *prédisait* avec assurance qu'au printemps le général serait émigré. Et ces moyens leur ont réussi! et Dumouriez, trahi dans ses brillantes espérances, n'a pas rougi de pactiser avec ceux qui venaient de lui ravir tous ses moyens, toute sa fortune et toute sa gloire, contre ceux auxquels il devait tout, et qui aux jours de leur puissance avaient travaillé de tous leurs moyens à ses succès! Il n'a pas rougi de pactiser avec les Lacroix, les plus vils coquins que la terre ait jamais vomis, contre les Vergniaud, Condorcet, Thomas Payne, et d'autres infortunés républicains auxquels, malgré les calomnies que chacun leur prodigue maintenant, la postérité, l'impartiale postérité rendra justice. Et, dans ses Mémoires, ce n'est pas au digne chef de l'horrible Montagne que Dumouriez adresse ses plus fréquents reproches, c'est à mes malheureux amis à qui, tantôt par des omissions volontaires, tantôt par des réticences affectées, tantôt par des calomnies directes, il voudrait prodiguer l'opprobre des différents décrets qu'ils ont constamment combattus, et dont ils ont été les victimes. C'est encore sur la tombe des républicains qu'il vient insulter à leurs vertus qu'il a persécutées, à leurs bienfaits qu'il a trahis! O Dumouriez! on peut ainsi faire sa cour aux rois de l'Europe; mais l'histoire est là, qui n'eût parlé que de tes talents, et qui devra raconter, avec ton horrible perfidie, toutes tes bassesses.

Malgré les manœuvres d'Hassenfratz et de Pache, Dumouriez commença sa campagne, et déjà son heureuse audace triomphait de tous les obstacles. La faction vit que malgré tout il prendrait la Hollande; et dès lors le général Steingel, je crois [1], laissa

[1] J'aurais dû dire Valence, qui était le général commandant en chef de l'armée d'observation postée derrière la Roër pour couvrir l'attaque de Maestricht, et empêcher que l'ennemi pénétrât dans nos cantonnements. D'abord le général ne prit aucune mesure pour s'opposer aux entreprises que l'ennemi

libre passage à Cobourg, qu'il eût été si facile d'arrêter. Une colonne de trente mille Impériaux tomba du ciel apparemment sans qu'on l'eût aperçue, et culbuta nos cantonnements. Force fut à Dumouriez de laisser son expédition si heureusement commencée, et de revenir dans la Belgique se remettre à la tête d'une armée frappée de découragement. Il lui rendit quelque force, quelque consistance, quelque discipline, et obtint encore un avantage assez important à Tirlemont.

La journée de Nerwinde vint ensuite. La défaite de l'aile gauche entraîna la perte de la bataille. Écoutez Miranda [1], il vous dira qu'il fut sacrifié par Dumouriez; écoutez Dumouriez, il vous dira que Miranda se fit battre exprès pour lui arracher la victoire. Moi qui sais que la faction détestait également l'un et l'autre, je penche à croire que ce fut elle, et elle seule, qui fit les désastres de ce jour. Il était décisif; et tout semble annoncer que les premiers qui, dans l'aile gauche de Miranda, crié-

devait faire pour secourir Maestricht, comme l'avait prévu Miranda dans l'instruction qu'il venait de donner à Lanoue. Il y a plus : Valence resta tranquille à Liége, pendant que les ennemis battaient son armée et pénétraient sur Maestricht. Quant à Steingel, il s'est partout comporté comme un homme de mérite, de courage et de bien.

(*Note de l'auteur.*)

[1] Je crois Miranda à tous égards irréprochable. Voilà ce que je me contentais de dire dans mes cavernes, où, dénué de tout secours, je ne pouvais écrire que de réminiscence. Depuis mon retour, je me suis procuré des renseignements sur cette affaire entre Miranda et Dumouriez. Il me paraît que les plans que celui-ci envoyait de Paris pour sa campagne de Hollande étaient assez hasardeux, et bien souvent modifiés par Miranda, notamment l'entreprise projetée sur la Zélande. Il paraît aussi que Miranda avait prévu, dès le 14 février 1793, et la lettre imprimée dans sa correspondance en fait foi, avait prévu, dis-je, les revers reçus bientôt après sur la Roër: Dumouriez lui-même en convint dans le temps. La retraite que nos armées firent depuis Liége, Ruremont et de Grave, par des dispositions de Miranda, ainsi que la position que ce général prit à Louvain, derrière la Dyle, pour couvrir la Belgique et recevoir en même temps les secours qui devaient arriver par la frontière du nord à l'armée française, étaient aussi savantes que judicieuses; et si Dumouriez n'avait pas quitté cette position pour marcher aux Autrichiens, très-avantageusement postés sur les hauteurs de Nerwinde, Landen et Léau, et d'ailleurs supérieurs en nombre, nos renforts auraient pu joindre à temps, et, selon toute apparence, nous aurions regagné notre position antérieure, et chassé les ennemis au delà du Rhin. — Mais Dumouriez, qui craignait l'arrivée d'un mandat d'arrêt, et qui savait que Miranda ne composait pas avec les principes, malgré les liens de leur amitié d'alors, se hâta de hasarder une bataille, dans l'espoir de se rendre redoutable à la convention, s'il demeurait vainqueur; ou, s'il était battu, de s'allier aux ennemis pour marcher en apparence contre toute la Montagne, mais réellement contre quelques-uns de ses chefs seulement, et contre tout ce qu'on appelait la Gironde. La jalousie qu'il prête à Miranda, ainsi que le peu d'accord parmi les généraux avant son arrivée à Louvain, sont également démentis par sa propre correspondance, ainsi que par les preuves qui résultent du procès du général Miranda au tribunal révolutionnaire.

(*Note de l'auteur.*)

rent *Sauve qui peut!* et la débandèrent, étaient ces désorganisateurs payés, ces cordeliers, dignes émissaires de Marat, dignes agents de Lacroix.

Quoi qu'il en soit, l'expédition de la Hollande était manquée sans retour; une bataille perdue décidait la perte de la Belgique: il ne restait au général, pour couvrir la frontière, qu'une armée toute découragée, déjà très-réduite, et que les désorganisateurs allaient travailler avec plus de succès. Voilà Dumouriez dans la situation où depuis longtemps la faction brûlait de l'amener. A ses yeux, la république est désormais perdue; s'il continue de se battre franchement pour elle, il se perdra tôt ou tard lui-même. Encore un revers, et ses mortels ennemis les jacobins le pousseront à l'échafaud. Que faire cependant? A quelle cour demander asile? Quel roi recevra, quel roi ne poursuivra pas le vainqueur de Brunswick? Il y avait bien un autre parti à prendre, plus prompt, plus sûr, plus généreux: assurer la retraite de ses troupes, les ramener sur la frontière, les placer dans la situation la moins défavorable; de là écrire à la convention, et Dumouriez sait écrire; écrire une lettre digne de son auteur et des circonstances; dévoiler sans ménagement, non pas quelques faiblesses de tel ou tel républicain, mais tous les crimes des nouveaux royalistes, toutes les infâmes manœuvres de Pache, toutes les scélérates propositions de Lacroix, enfin tous les forfaits d'une faction impie et du cruel étranger qui la soldait; puis, à l'exemple du dernier des Brutus et de tant d'autres généraux de l'antiquité... Mais à quoi bon une telle folie? Rien qu'à sauver son honneur! rien qu'à assurer sa gloire! rien qu'à lui donner une des premières places dans l'histoire! Qui? lui! il imiterait ces *fous de la convention* qui, dans leurs propos, vont citant sans cesse, non pas, comme il le dit, les Romains, mais, ce qui est un peu différent, les héros de Rome! Non, un tel moyen ne pouvait nullement convenir au général: jusque-là sans doute il avait été républicain pour *ses intérêts;* mais romanesque, il ne l'avait pas encore été.

D'autres pensées étaient propres à séduire un homme de son caractère. Il lui paraissait désormais impossible que la France ne retombât pas sous le joug de la royauté; si les étrangers

nous donnaient un roi, ce ne serait qu'à travers des flots de sang et avec le despotisme absolu. C'était donc, selon cet homme, rendre aux Français un service réel que de traiter au dehors avec Cobourg, au dedans avec Philippe, pour le rétablissement de la constitution de 1789; et dans ce dernier plan le général était encore un personnage de grande importance. Il est vrai qu'il fallait trahir ses engagements devant l'Europe, livrer aux poignards des gens de bien cruellement trompés, et dévorer la honte de s'associer aux plus méprisables des hommes, Lacroix et Marat. Nulle considération ne le put retenir. Comme Lacroix et quelques-uns des siens vivaient encore, et jouissaient même d'une grande popularité au moment où il a publié ses Mémoires; comme, par conséquent, ces prétendus *républicains* pouvaient servir la cause des rois, et qu'il importait de ne pas leur ôter leur masque, Dumouriez n'a fait qu'indiquer ses secrètes conférences avec eux. Il avoue du moins l'entrevue de Bouchain. Ce fut quelques jours auparavant, sans doute, qu'entre ces trois hommes la nuit du 10 mars fut arrêtée; ce fut dans la Belgique que tout fut décidé entre eux; ce fut là que les rôles se distribuèrent. De son camp, au sein duquel il demanderait un roi, le général annoncerait dans ses manifestes qu'il allait marcher contre l'*anarchie*, et au secours de la *saine majorité* de la convention: ainsi il donnerait de puissants prétextes aux jacobins, auxquels il aurait l'air de déclarer la guerre, contre les députés républicains, dont il feindrait de se porter le défenseur. Ainsi il appuierait merveilleusement les cris de proscription de Marat, qui ne manquerait pas de désigner tous les *girondistes* aux poignards de la foule hébétée, à laquelle il crierait: Voilà les royalistes! voilà les traîtres! voilà les complices de Dumouriez! Alors on n'avait autre chose à faire que de donner à la convention nationale une séance de nuit, dans le cours de laquelle on dirigerait sur les républicains tous les coupe-jarrets des cordeliers, qui ne manqueraient pas de réclamer tous les décrets d'accusation nécessaires, et même, au besoin, de couper eux-mêmes les *vingt-deux têtes déjà promises à Cobourg* [1].

[1] Nous allons extraire du *Courrier* de Gorsas un passage où sont signalées avec énergie les menées du parti opposé aux girondins; mais il serait impossible

Cet affreux complot du 10 mars, si bien préparé, comment échoua-t-il cependant ? Par le concours des hasards les plus singuliers; et l'on va s'étonner encore ici des grands effets produits par de petites causes.

Pour être plus près de la convention nationale, j'avais pris mon logement rue Honoré, très-peu au-dessus des Jacobins. Il était neuf heures du soir : ma Lodoïska, qui, rentrée chez nous, m'attendait, entendit un affreux tumulte et d'horribles cris. Toujours inquiète pour moi, qui depuis trois mois, comme la plupart de mes amis, ne vivais qu'au milieu des périls, continuellement poursuivi, menacé, outragé, forcé d'avoir des armes pour ma défense et de découcher toutes les nuits; ma chère épouse descendit, et fut jusqu'aux tribunes de l'horrible société, d'où partait tout le bruit. Elle entendit proférer mille calomnies, mille horreurs ; elle vit éteindre les bougies, tirer les sabres. Elle ne sortit de là qu'avec une multitude forcenée, qui allait aux *Cordeliers* chercher des auxiliaires, avec lesquels elle reviendrait incessamment se porter sur la convention. Lodoïska rentrait, quand je revins. Aussitôt je volai chez Pétion, où quelques-uns de mes amis étaient rassemblés. Ils causaient paisiblement de quelques décrets à rendre dans quelques semaines. Dieu sait avec quelle peine je les tirai de leur sécurité! Enfin

d'en conclure avec Louvet, qui paraît aveuglé par d'étranges préventions, que Dumouriez était l'auteur ou le complice de ces menées :

« .....Rappellerons-nous la pétition présentée au nom du faubourg Saint-Antoine, pétition que les bons citoyens de ce faubourg ont cu effet démentie quelques instants après, mais qui n'en a pas été moins prononcée par un orateur qui a eu l'audace de crier qu'il était suivi de dix mille hommes qui agiraient, si la convention ne remplissait pas le vœu qui y était exprimé ? Rappellerons-nous les provocations au meurtre même, faites contre les députés qui ont manifesté le plus de courage dans la révolution, qui n'ont pas de plus cher désir que celui de faire le bien du peuple, et qui rougiraient de le trahir en le caressant, comme le font leurs perfides accusateurs?... Rappellerons-nous ces sanguinaires motions proclamées par les cent bouches de l'anarchie dans les sections, et qui les font déserter d'effroi par les citoyens purs, dont l'âme se brise de douleur en voyant la patrie livrée à ces Cerbères dévorants ? Rappellerons-nous surtout cette partie d'un discours prononcé par Guiraut, propriétaire, sans bourse délier, de la salle des jacobins, qui payent en même monnaie? Rappellerons-nous, dis-je, ces mots affreux dont a retenti la section du Contrat-Social : *Donner aux conventionnels un terme pour faire telles lois, et s'ils n'obéissent pas au vœu du peuple, les passer au fil de nos sabres ?* Rappellerons nous la provocation faite aux citoyens par un officier municipal en écharpe : *Saisissez-vous de tous ces propriétaires égoïstes, etc. ; faites-les marcher devant vous ; mettez-les à l'embouchure des canons, et confondez leurs cadavres avec ceux des moines de la Vendée : ils ne valent pas mieux les uns que les autres...* » (Extrait du *Courrier* de Gorsas.)

(*Note de l'éditeur.*)

j'obtins qu'aucun d'eux ne se rendrait à la séance, déjà commencée; mais que dans une heure nous nous réunirions, tous les principaux proscrits, dans telle maison où les conjurés ne pouvaient nous deviuer. Puis je me rendis promptement à la séance, où je trouvai Kervelegan, député du Finistère. Ce brave homme courut au fond du faubourg Marceau prévenir un bataillon de *Brestois* très-heureusement arrivé et retenu à Paris depuis quelques jours, et qui se tint toute la nuit sous les armes, n'attendant, pour marcher à notre secours, qu'une réquisition ou qu'un coup de tocsin. Moi cependant j'allais de porte en porte avertissant Valazé, Buzot, Barbaroux, Salles, et plusieurs autres. Brissot était allé prévenir les ministres de ce qui se passait; et déjà celui de la guerre, le brave et malheureux Beurnonville, ayant escaladé les murs de son jardin, avait rejoint quelques amis, avec lesquels il faisait patrouille. Après deux heures de course, par une nuit noire et pour ainsi dire au milieu de mes assassins, je revius au rendez-vous indiqué. Pétion y manquait. Il était pourtant fort exposé s'il restait chez lui. Je retournai le chercher, et ce trait-ci va le peindre. Comme je le pressais de venir avec moi, il alla vers sa fenêtre, qu'il ouvrit; puis ayant examiné le ciel : *Il pleut*, dit-il; *il n'y aura rien*. Quoi que je pusse lui dire, il s'obstina à rester.

Ce ne fut pas la pluie qui arrêta les conjurés, mais cette double mesure de notre absence, et de l'avertissement donné aux *Brestois*. Ils balancèrent quand ils surent que le décret d'accusation, qu'ils auraient obtenu, ne pouvait être suivi de l'arrestation soudaine de leurs victimes; et leur courage, toujours si grand lorsqu'il ne s'agissait que d'assassiner, les abandonna tout à fait lorsqu'ils apprirent qu'il faudrait combattre. Ils n'étaient que trois mille, les *Brestois* étaient quatre cents : le moyen de risquer l'attaque! Ils n'osèrent.

Cependant ils s'étaient crus d'abord si sûrs de leur coup, qu'avant minuit ils avaient envoyé *officiellement* déclarer leur *insurrection* contre la représentation nationale *a la municipalité*, qui ne manqua pas d'en donner avis à la convention deux grandes heures après, c'est-à-dire lorsque tout devait être terminé. Ainsi la conspiration, quoique échouée, eut une sorte de pu-

blicité, du moins dans Paris ; et certes, pour prévenir une seconde tentative de cette espèce, à supposer, comme je le crois, que nous ne pussions encore tirer vengeance de celle-ci, il convenait du moins que nous lui donnassions la plus grande authenticité. Je crus que telle était l'intention de Vergniaud, lorsque le lendemain, nous étant rassemblés une vingtaine pour arrêter ce qu'il y avait à faire sur cet événement, il se chargea de la dénonciation. Certes, je ne lui eusse point abandonné cette entreprise, si j'avais pu deviner de quelle manière il comptait la remplir. Son discours fut beau, mais excessivement nuisible. Il prit à tâche d'y tromper l'opinion publique, qui se prononçait déjà très-fortement contre les deux sociétés parricides, auxquelles une dénonciation vigoureusement franche portée devant la France entière, à la tribune de la convention, eût donné le plus terrible coup. Tout au contraire, il attribua le mouvement du 10 mars à l'aristocratie; c'était l'aristocratie sans doute, c'était le royalisme, mais le royalisme et l'aristocratie des cordeliers et de quelques meneurs jacobins : voilà ce qu'il fallait dire, voilà ce qu'il ne dit pas. Aussi les deux sociétés furent-elles charmées du commode manteau que Vergniaud leur donnait; et lorsque, dans mon étonnement, je lui demandai le motif d'une aussi étrange conduite, il me dit qu'il avait jugé très-utile de dénoncer la conspiration sans nommer les vrais conspirateurs, *de peur de trop aigrir des hommes violents, déjà portés à tous les excès!...* Bon Dieu! voilà pourtant quelles règles de conduite, quels ménagements mal entendus préparaient les affreux succès de la faction. Encore s'ils n'avaient perdu que nous! mais ils ont perdu la république!

Le comité Valazé composé, je crois l'avoir déjà dit (mais qu'on me pardonne les répétitions, j'écris avec tant de hâte), composé des républicains les plus vigoureux de ces membres *du côté droit*, qui ne ressemblait guère aux côtés droits des deux premières assemblées, profondément affligé de cette nouvelle faute des *girondins*, me chargea de la réparer, en préparant aussi une plus sérieuse dénonciation de ce complot du 10 mars. Je l'écrivis, mais je ne pus obtenir de la prononcer. La Montagne, qui redoutait ma véracité, employait toujours tous les moyens

de son exécrable tactique, menaces, cris, clôtures de discussion, révolte des tribunes, pour m'empêcher de parler. De là vient que dans les derniers temps on ne me voyait jamais à la tribune. Je pris le parti de faire imprimer ce discours. On y trouvera toutes les principales circonstances, tous les principaux auteurs [1] de cette conspiration. Je n'y ai rien avancé que de très-exact; et malheureusement presque toutes les conjectures que j'y ai hasardées sur les événements dont l'avenir me paraissait gros, ont encore été des prédictions. Son titre est : *A la convention nationale et à mes commettants, sur la conspiration du* 10 *mars et la faction d'Orléans* Il fut réimprimé dans plusieurs départements : à Paris, je fus obligé d'en faire tirer jusqu'à six mille exemplaires. Il eût produit un effet incalculable si quelques insolents proconsuls qui, déjà établis dans les départements, n'y respectaient plus rien, n'en eussent, en ouvrant les paquets, arrêté beaucoup chez les directeurs des postes. Il est impossible de se figurer quelle rage saisit les conspirateurs quand ce petit ouvrage parut. Ils n'osèrent le dénoncer à l'assemblée, bien sûrs que je ne craindrais pas de l'y soutenir, et qu'il en acquerrait plus de publicité. Six mois après, Amar en parla indirectement dans l'acte d'accusation contre les républicains; mais il se garda bien d'en rappeler le titre. En général, ils ont grand soin de ne parler de moi que lorsqu'ils y sont forcés; et surtout ils voudraient bien ensevelir dans le plus profond oubli mes écrits à la convention. Mon nom, en effet, mon seul nom rappelle tous les criminels desseins dont je les accusais, et qu'ils ont remplis. Aujourd'hui Marat est reconnu *royaliste* [2], et bientôt Robespierre sera *tout à fait dictateur*. Je

[1] J'en excepte Bourdon de l'Oise. La suite a fait voir, je crois, qu'il n'était qu'égaré. Il faut bien qu'il le soit encore, puisqu'aujourd'hui il reste l'ennemi des députés proscrits, et mon ennemi. Cela ne m'empêchera pas de lui rendre cette justice, de déclarer qu'il ne paraît pas qu'il ait vraiment appartenu à la faction d'Orléans.

(*Note de l'auteur.*)

[2] S'il faut en croire M. Dussault, que ses articles de littérature ont placé depuis à côté de nos meilleurs critiques, Louvet n'était pas toujours de bonne foi, surtout lorsqu'il travestissait Marat en royaliste. Une brochure très-remarquable, que M. Dussault fit paraître en 95, contient à ce sujet le passage suivant :

« Certes, du temps que la Montagne accusait votre parti du crime imaginaire de fédéralisme, qu'elle usait de tous les moyens possibles pour donner de la vraisemblance à son système et du corps à cette ombre, je vous louais alors en secret de mettre votre esprit à la torture, et

l'ai vu dès 1792; et ce qui est plus méritoire peut-être, j'ai eu le courage de le dire. Dans ce dernier écrit sur la nuit du 10 mars, non content d'annoncer leur but, j'ai indiqué leurs moyens. J'ai fait voir qu'ils iraient à la tyrannie par le brigandage; qu'afin de pouvoir régner, ils pilleraient; que pour piller, ils assassineraient. Tout ce que je pouvais dire alors, je l'ai dit; ce qu'il m'était impossible de dire, je l'ai indiqué. Je n'ai rien épargné pour mettre à nu les deux factions dans toute leur laideur. Hélas! je criais dans le désert, les conspirateurs étouffaient ma voix autant que possible, et mes amis écoutaient sans entendre. Aussi, plus persuadé que jamais de notre chute prochaine et infaillible, je disais tous les jours à ma chère Lodoïska : « Ces hommes-là courent à l'échafaud; il faudrait promptement me séparer d'eux, si *leur parti* n'était pas celui du devoir et de la vertu. »

Aujourd'hui j'invite les amis de la liberté, s'il en reste encore, à rechercher cette brochure du 10 mars, devenue très-rare. Qu'ils la lisent, pour se faire au moins une idée de l'esprit de terreur ou d'aveuglement dont était frappé un gouvernement qui, ainsi averti des embûches mortelles dont on l'environnait, ne fit pas un mouvement pour les rompre. Qu'ils lisent, c'est mon dernier écrit dans la convention : c'est en quelque sorte mon testament politique, et je ne dissimule pas que je le regarde comme un morceau précieux pour l'histoire.

Je me contenterai d'ajouter que c'est à cette époque à jamais fatale du 10 mars 1793 qu'il faut rapporter la destruc-

d'employer ce talent de romancier, qu'on vous connaît, à prouver que vos adversaires voulaient rétablir la royauté. C'était une guerre de ruses. Mais aujourd'hui que vos ennemis sont abattus, quel homme sensé pourrait vous excuser de faire le second tome du roman, et de travestir Marat lui-même en royaliste? Assurément vous lui faites beaucoup d'honneur. Mais je crois sentir toute la finesse de cette invention : vous consentez de bonne grâce à peindre Marat moins affreux, pour rendre les royalistes plus exécrables; et vous feriez volontiers de Marat un saint, pour faire de tous les royalistes des Marats. Vous ne lui plaignez rien; c'est un personnage que vous créez avec amour : comme Dieu, vous le faites à votre image : profondeur de vues, sagesse dans les conseils, prudence dans l'exécution, vous lui accordez tout; et il y a tant d'esprit dans votre système, que vous êtes obligé d'en donner au plus stupide des hommes; tant de finesse dans vos combinaisons, que vous faites de Marat le plus fin des politiques. Enfin les héros les plus favorisés de vos romans doivent être jaloux de lui, et vous n'avez jamais été plus libéral, même envers Lodoïska. » (*Lettre de Dussault à Louvet*, 1795.)

(*Note de l'éditeur.*)

tion de la liberté de la presse [1], l'entière violation du secret des lettres, les premières atteintes généralement portées aux propriétés, la naissance de la guerre de la Vendée, si constamment, si cruellement entretenue par Marat, par les municipaux de Paris, par Pache, Ronsin, et la foule de leurs complices; l'envoi de quelques proconsuls dans les départements; la première tentative de la fondation de *ce comité de salut public* qui tyrannise aujourd'hui la France, et la création de ce tribunal révolutionnaire qui la couvre de sang : événement odieux, établissements exécrables qui n'étaient encore que le prélude et les moyens de tous les fléaux, de toutes les épouvantables plaies dont mon pays allait être frappé... Amis de la liberté, gémissez, gémissez donc; mais n'oubliez pas que ces crimes ne furent point ceux de la république! ils ne nous ont jamais permis de l'établir : c'était pour l'avilir, pour la rendre haïssable, pour la perdre à jamais, qu'ils affectaient sans cesse de mêler son nom à leurs cruelles turpitudes. Tous les forfaits qu'ils ont commis, ce sont encore ceux de la royauté.

Je ne quitterai pas cet article sans une observation de quelque importance. Lorsque la force eut arraché ce décret du tribunal révolutionnaire, nous sentîmes qu'il fallait du moins nous réunir pour bien choisir ses prétendus jurés. Nous parvînmes en effet à nommer d'honnêtes gens; mais auraient-ils accepté? Marat n'attendit pas l'événement. Il cria à la contre-révolution, menaça d'appeler le peuple, fit casser le scrutin, fit décréter sa liste. On sent bien qu'il n'y avait mis que les brigands les

[1] Notre impartialité veut que nous citions l'anecdote suivante, rapportée par M. Dussault dans la brochure déjà citée, pour placer Louvet en contradiction avec lui-même

« Vous avez tant d'humeur contre la liberté de la presse, que dernièrement vous n'avez pu cacher votre dépit, lorsque, dans la discussion des droits de l'homme, Legendre s'écria : « Puisqu'on « ne parle ici que des abus de cette liberté, « je demande la parole pour la défendre! » Vous présidiez alors; et, à l'occasion de votre présidence, je vous observerai qu'il était assez plaisant de lire sur votre feuille : *Journal par Louvet, présidence de Louvet, se vend chez Louvet;* et de remarquer cette trinité et cette *consubstantiation.* Vous présidiez donc, et vous répondîtes avec une aigre vivacité à Legendre : « La parole n'est point à toi; « elle est là, là, là et là, » montrant de l'*index*, et brusquement, différents côtés de la salle. Tout le monde a pu s'apercevoir de la décomposition de vos traits, de l'altération de votre visage, de ces deux rayons de colère qui traversèrent vos yeux; et chacun a dû apprécier le ton dont vous parliez. » (*Lettre de Dussault à Louvet*, 1795.)

(*Note de l'éditeur.*)

plus déterminés; c'étaient pour la plupart des massacreurs de septembre : ils n'ont pas changé de rôle, ils ont seulement changé de théâtre; et maintenant comme alors c'est toujours au nom de la loi qu'ils assassinent. Quelques-uns étaient tirés du milieu de ces défenseurs de *la république*, nouvelle société de brigands qu'on ne pouvait comparer qu'aux septembristes. Dans le nombre figure un monsieur Nicolas, personnage curieux dont Camille Desmoulins parle dans l'un des cinq numéros de son *Vieux Cordelier*. On y verra que ce vrai jacobin, d'abord réduit à vivre de pommes cuites, doit sa petite fortune de deux cent mille livres qu'il mange avec toutes les mauvaises filles, et le droit de vie et de mort qu'il exerce contre tous les gens de bien, au gros bâton dont il rassura la lâcheté naturelle de M. Robespierre, au moment où celui-ci commença à songer qu'à force de bavarder, de calomnier et de proscrire, il pourrait bien devenir roi de France.

Cependant Dumouriez, avide du sang républicain, attendait nos têtes. Il dut être étonné d'apprendre le mauvais succès de la nuit tant désirée; mais, trop avancé pour faire un pas en arrière, il passa le *Rubicon*. On peut lire dans ses Mémoires l'histoire de ses opérations, qui n'est que celle de ses fautes. Imprévoyance, légèreté, présomption, voilà tout ce qu'on y trouvera [1]. En moins de quinze jours, tous ses plans avortèrent. Il avait tout arrangé, excepté les moyens d'exécution. Très-grand sur un champ de bataille, Dumouriez est très-petit dans les champs de l'intrigue. Malheureusement pour lui on ne se bat pas toûjours; et plus malheureusement, dès qu'il ne se bat plus, il a la fureur d'intriguer.

Nous commencions à respirer, lorsqu'un Bordelais, fait prisonnier à la bataille de Nerwinde [2], puis délivré par un échange, vint raconter à Guadet son ami qu'ayant été à portée de se lier d'amitié intime avec un des officiers de l'armée impériale, il avait appris de lui que l'état-major de Cobourg se flattait qu'avant peu vingt-deux têtes tomberaient dans la convention. Guadet me rapporta cette nouvelle, dont nous plaisantâmes; mais ju-

[1] Nous devons rappeler encore qu'il faut lire et comparer. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Lecteur, faites attention à ce fait : je vous en garantis l'exactitude. (*Note de l'auteur.*)

gez de notre surprise, et des réflexions qui la suivirent, lorsqu'à quelque temps de là M. Pache vint, à la tête des prétendues sections de Paris, présenter la fameuse pétition qui nous proscrivait au nombre de *vingt-deux* [1] ! Je crois que ce fut cette preuve irrésistible de la connivence des principaux de la Montagne avec l'Autriche, qui enfin poussa Guadet, naturellement plein de force et de courage, à faire contre Marat ce vigoureux discours qui valut à celui-ci son trop célèbre décret d'accusation, et cette absolution plus célèbre, qui aurait dû finir d'éclairer toute la France sur l'infamie de ce tribunal révolutionnaire et de la faction qui l'avait créé.

J'ai sur cette pétition contre les vingt-deux quelques anecdotes assez piquantes à rapporter : et qu'on me pardonne les anecdotes, elles servent à peindre les hommes; et d'ailleurs ce n'est pas l'histoire que j'écris. Je jette à la hâte quelques notes pour elle; une main plus heureuse fera le choix... Mais la tyrannie le permettra-t-elle? O dieux !

Après que Pache eut lu la pétition, Boyer-Fonfrède demanda la parole : il en usa avec beaucoup de grâce et d'esprit; et quand il vint à ces mots ou à peu près : *Quant à moi, je regrette de n'être pas au nombre de ceux sur lesquels la municipalité de Paris appelle aujourd'hui les poignards;* presque toute l'assemblée se leva par un mouvement spontané; presque tous crièrent : *Tous! tous!* On venait de toutes parts nous féliciter et nous embrasser. Il n'y eut qu'une cinquantaine de féroces montagnards qui, consternés d'un effet si contraire à leurs desseins, gardèrent leurs places et le silence. Ce fut pourtant la même assemblée qui, le 2 juin, rendit contre les mêmes proscrits, sur l'énoncé des mêmes calomnies, un décret d'arrestation. Il est vrai qu'alors trois mille jacobins gardaient toutes les issues de la salle, et tenaient quatre-vingts pièces de canon braquées contre elle.

Et lorsque Pache, après sa mémorable lecture, quittait la barre pour entrer dans la salle, un député (Mazuyer) [2] fut à lui :

[1] L'auteur du *Philinte de Molière*, Fabre d'Églantine, prononça aux jacobins un discours à ce sujet. Il est empreint de l'originalité de son esprit, et respire toute la violence de son caractère. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Non, ce n'est pas Mazuyer, c'est Pénières qui fit à Pache cette plaisante-

N'aurez-vous pas encore, dit-il au maire éhonté, *une petite place pour moi? il y aurait cent écus pour vous.* Ce fut là sans doute le crime capital du malheureux Mazuyer, et l'unique cause de sa proscription. Après le 31 mai, ils le mirent hors la loi : il a péri sur l'échafaud.

Ce qu'il est important de remarquer, c'est que cette première liste de proscription ayant été de vingt-deux membres, la seconde liste, apportée quelques semaines après à la convention par les municipaux et les administrateurs de Paris, fut encore de vingt-deux, quoique tous les noms ne fussent plus les mêmes. Au moment du décret d'accusation, Marat fit faire encore, de son autorité souveraine, quelques changements. Il en ôta quelques noms, celui de Lanthenas par exemple; mais il eut soin de les faire remplacer par d'autres, et en pareil nombre, remarquez bien, de manière que les proscrits furent toujours vingt-deux. Enfin, lorsqu'après la prise de Lyon le procès des députés républicains se fit, Pétion, Buzot, Guadet, Salles, Valady, Barbaroux et moi, nous n'étions pas dans leurs mains. La liste aurait dû par conséquent se trouver réduite d'un tiers : cependant elle fut encore complétée; et les victimes, conduites à l'échafaud, se trouvèrent, sinon vingt-deux, du moins vingt et une. Cette étrange identité de nombre, à quatre époques différentes, donne lieu de présumer que le nombre de vingt-deux têtes, toujours suivi, était apparemment celui que, par un des premiers articles de son traité secret avec les puissances étrangères, la *Montagne* s'était engagée de fournir.

Encore s'ils étaient satisfaits d'avoir obtenu la chute et la mort des républicains! Mais ils les poursuivirent dans la tombe; mais, non contents d'insulter à leur malheur, ils continuent de calomnier leurs vertus! Que le père de l'anarchie, le chef des hommes de sang, le grand exterminateur, un Marat, le plus corrompu, le plus impudent des royalistes gagnés par l'étranger, l'eût

rie digne de mort. Un autre fait valut à Mazuyer sa proscription. Il était membre du comité des finances, où Pache vint un soir demander encore quelques millions, toujours sous l'éternel prétexte des approvisionnements. Mazuyer s'écria que l'argent destiné à nourrir le peuple, Pache l'employait à le soulever contre la représentation nationale. Dès le lendemain Mazuyer fut mis sur la liste de proscription, que Marat appelait son journal. Après la journée du 31 mai, on le mit hors la loi. Il n'est plus.

(*Note de l'auteur.*)

fait, je l'aurais trouvé tout simple. Il ne me paraîtrait pas moins naturel que Robespierre, envieux de toute espèce de mérite, avide de tout pouvoir, continuât à s'efforcer de rendre haïssables les hommes qui l'écrasaient de leurs talents, les seuls peut-être qui pussent apporter d'invincibles obstacles à ses projets de tyrannie, les seuls dont la mémoire encore, s'élevant contre lui, le pourrait précipiter de ce trône où maintenant il touche de sa main hypocrite, calomniatrice et sanglante; de ce trône où il ne lui faut plus qu'un forfait pour s'asseoir. Mais qu'un homme justement fameux, en qui l'on vit briller de grands talents, auquel d'ailleurs la multitude ne peut soupçonner actuellement quelque intérêt à altérer la vérité, et qui, bien que travaillé d'une immoralité profonde, ne paraissait pas néanmoins assez complétement perverti pour faire cause commune avec les plus méprisables mortels; que Dumouriez, dans des Mémoires publiés six mois après l'inique condamnation des plus dignes républicains, se joigne, pour les décrier encore, à la tourbe de leurs bourreaux! on peut s'en étonner, on doit se demander pourquoi.

Le moyen le plus facile de déshonorer l'homme le plus estimable qu'on voudrait perdre, Dumouriez l'emploie contre ceux-ci, sans nulle pudeur. Tout le mal que d'autres ont fait, il le leur impute; tout le bien qu'ils ont voulu faire, il le leur conteste. Tous les décrets ridicules ou odieux qu'il sait bien que la Montagne arrachait par sa vile tactique ou par la terreur, il affecte de les donner pour l'œuvre de toute la convention; et si vous en exceptez quelques exterminateurs, ce n'est jamais aux membres de cette hideuse faction qu'il adresse les épithètes les plus flétrissantes.

Quoi qu'il arrive, c'en est assez sur Dumouriez; revenons à la convention. Depuis longtemps j'avais prévu les malheurs du 31 mai; ils arrivèrent quand je commençais à ne les plus attendre. Marseille venait enfin de terrasser les buveurs de sang; Bordeaux ne les avait pas laissés approcher de ses murs; le Jura, presque tout le Midi se levait contre la *Montagne :* il ne manquait plus que Lyon à cette coalition sainte; Lyon prit les armes, et chassa sa municipalité contre-révolutionnaire. A cette dernière nouvelle, la Montagne sentit qu'il n'y avait plus de salut

pour elle que dans un coup de désespoir : elle se saisit des cordes du tocsin.

Dans la nuit du 30 au 31 mai, l'orage s'annonçait si violent, que la nécessité de découcher, pour la cinquantième fois peut-être, s'était fait sentir. Une chambre écartée où se trouvaient trois mauvais lits, mais de bonnes armes et de bonnes dispositions pour la défense, nous reçut, Buzot, Barbaroux, Guadet, Bergoing, Rabaut Saint-Étienne, et moi. A trois heures du matin, le bruit du tocsin nous réveilla. A six heures, nous descendîmes bien armés. Loin du lieu des séances, nous prîmes cependant le parti de nous y rendre. Près des Tuileries nous traversâmes plusieurs groupes de coquins qui, nous ayant reconnus, firent mine de nous attaquer. Ils n'y auraient pas manqué s'ils n'avaient vu nos armes. Je me souviens que l'un d'entre nous, Rabaut Saint-Étienne, était si inquiet, qu'il n'aurait pas fait grande résistance. Pendant toute la route il s'écriait : *Illa suprema dies!...* Hélas! je ne devais pas le revoir!

Quand nous entrâmes dans la salle, trois montagnards s'y trouvaient déjà. En montrant l'un d'eux, je dis à Guadet : « Vois-tu quel horrible espoir brille sur cette figure hideuse? — Sans doute, s'écria Guadet; c'est aujourd'hui que Clodius exile Cicéron. » Le montagnard ne nous répondit que par son affreux sourire.

Ce jour-là pourtant leur espérance fut trompée. Elle était principalement fondée sur le désarmement projeté de la section de la Butte des Moulins, qui, depuis trop longtemps, leur donnait de l'inquiétude. Cette opération préliminaire achevée, ils nous accusaient de lui avoir fait prendre la cocarde blanche, et le décret d'accusation était enlevé. Quelque chose dérangea le plan. La section, instruite des calomnies répandues contre elle, et de la descente du faubourg Antoine, eut le bon esprit de sentir qu'elle ne devait pas plus quitter ses armes que son innocence, et que c'était à la victoire à la justifier. Elle se retrancha dans le Palais-Royal, chargea ses armes, braqua ses canons, les chargea à mitraille, et tint les mèches allumées. Cinq sections environnantes se disposaient à l'appuyer. Les quarante mille hommes du faubourg Antoine arrivés sur la place, en face du Palais-Royal, arrêtèrent, quoi qu'on pût leur suggérer pour les pousser à

combattre, qu'il convenait d'envoyer une députation pour vérifier les faits. La députation, reçue au milieu du brave bataillon de la Butte des Moulins, trouva la cocarde tricolore sur tous les chapeaux, et le cri de *vive la république!* dans toutes les bouches. On se réunit, on s'embrassa, l'on dansa; et, pour cette soirée, le complot des jacobins avorta.

Le lendemain, comme j'entrais à la séance, on vint m'apprendre que la municipalité venait de faire arrêter la citoyenne Roland. Il me devint sensible que le cours des forfaits n'avait été que suspendu. J'engageai les principaux proscrits à se réunir; pour la dernière fois nous allâmes dîner ensemble. Moins occupés de notre repas que de la situation très-critique où nous étions, nous examinions quel parti restait à prendre, lorsque le tocsin recommença à se faire entendre de toutes parts. Un moment après, quelqu'un vint donner à Brissot la fausse nouvelle qu'on était allé mettre les scellés dans nos domiciles respectifs. Tremblant pour ce qui me restait de plus cher, pour ma Lodoïska que peut-être ils allaient arrêter, je répétai succinctement, mais avec chaleur, mon opinion, et les puissants motifs dont je l'appuyais. Désormais nous ne ferions plus rien à la convention, où la Montagne et les tribunes ne nous permettaient plus de dire un mot, rien qu'animer les espérances des conjurés, charmés d'y pouvoir saisir d'un seul coup toute leur proie. Il n'y avait non plus rien à faire à Paris, dominé par la terreur qu'inspiraient les conjurés, maîtres de la force armée et des autorités constituées; ce n'était plus *que l'insurrection départementale qui pût sauver la France.* Nous devions donc chercher quelque asile sûr pour cette soirée, et demain et les jours suivants partir les uns après les autres, usant de nos divers moyens, et nous réunir soit à Bordeaux, soit dans le Calvados, si les insurgés, qui déjà s'y montraient, prenaient une attitude véritablement imposante. Surtout *il fallait éviter de demeurer en ôtage entre les mains de la Montagne; il fallait ne pas retourner à l'assemblée.*

Que ne m'avez-vous cru, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Mainvielle, Valazé, Ducos, Duprat, Fonfrède, vous tous honorables victimes que la postérité vengera! C'était Lesage et moi qui vous avions, le 10 mars, arrachés à la fureur de vos ennemis.

Secondés par vous, nos efforts pour le salut de la liberté n'auraient peut-être pas été plus heureux; peut-être tous ensemble n'aurions-nous pas réussi davantage à réveiller dans les cœurs l'ardent amour de la patrie, la haine vigoureuse due à l'oppression; mais du moins je n'aurais point à gémir aujourd'hui sur votre chute prématurée.

Pressé de courir au secours de Lodoïska en péril, je les quittai, ne sachant pas encore ce qu'ils arrêteraient; je ne pus décider mon épouse à quitter sa maison, qu'après l'avoir assurée que moi-même je n'y rentrerais plus. Elle courut chercher la mère de Barbaroux, avec laquelle elle alla se réfugier chez une parente. C'est de là qu'elles entendirent durant toute la soirée le tocsin, la générale, et les cris des furieux qui demandaient nos têtes. Tremblante, désespérée, hors d'elle-même, la pauvre mère de mon digne ami poussait des gémissements sourds, et tombait dans de longs évanouissements : *On vous élèvera*, s'écriait-elle, *des hommes parfaits, pour que vous les égorgiez!* Les yeux secs, mais le cœur déchiré, mon épouse, craignant que je n'eusse pu gagner l'asile indiqué, n'attendait que la mort. En quelques heures beaucoup de ses cheveux blanchirent. Quelle position, grand Dieu! et ce n'était, ô ma chère Lodoïska, ce n'était que le commencement des épreuves auxquelles te condamnaient mon sort cruel, et la tendre générosité qui te portait à le partager.

J'étais chez un ami sur lequel je devais compter toujours. Il m'avait, dix ans auparavant, rendu d'importants services, peut-être en reconnaissance de ceux dont mon père avait aidé sa jeunesse. La mienne n'avait pas eu de plaisir dont son fils, à peu près du même âge, n'eût été le compagnon ou le confident. Sa mère prétendait m'aimer comme elle l'aimait, et ne me donnait pas d'autre nom. Il y avait dans cette maison une nièce et trois neveux qui m'étaient bien chers. Je les avais vus naître; ils avaient grandi sous mes yeux chez leur père, que j'avais plusieurs raisons de chérir, et qui nous fut enlevé trop tôt. Depuis plusieurs années, chez leur oncle, ils répondaient aux témoignages de ma tendre amitié par une amitié pareille. Depuis quelque temps j'avais pu leur rendre service presque à tous. M'écartant pour eux, et pour eux seuls, du principe sévère, et malentendu peut-être,

de n'user de mon crédit pour aucun ami, pour aucun parent, pour personne qui tînt à moi, si ce n'est dans le cas d'une injustice à réparer; considérant d'ailleurs que cette famille d'honnêtes gens, ruinée par la révolution, renfermait plus de talents qu'il n'en fallait pour les emplois auxquels je les faisais appeler, j'avais placé dans les bureaux, sinon très-bien, au moins assez avantageusement, le père et le fils. Le plus jeune des neveux (et puisse-t-il m'aimer toujours autant que je le chéris encore!), je l'avais mis dans une maison d'éducation, où il devait recevoir des instructions analogues aux grandes dispositions qu'il annonçait; enfin, Lodoïska et moi, nous caressions cette idée, que dès qu'il se présenterait un parti convenable, nous donnerions la moitié de notre modique fortune pour établir la nièce. Qu'on me pardonne ces détails, ils paraîtront minutieux; bientôt on jugera qu'ils étaient nécessaires.

Je passai quinze jours dans cette maison, puis trois semaines chez un brave jeune homme dont j'aurai occasion de parler une autre fois.

Cependant la journée du 2 juin avait été fatale à la plupart de mes amis. L'histoire remarquera sans doute que cette émeute eut lieu pour la délivrance d'Hébert, contre lequel la commission des vingt et un avait prouvé qu'il travaillait à dissoudre la convention, et convaincu aujourd'hui d'avoir été l'agent des puissances étrangères, et contre une espèce de fou furieux du nom de Varlet, agitateur infatigable. L'histoire remarquera que trois mille brigands destinés contre la Vendée furent longtemps cantonnés à deux lieues de nous, puis ramenés au jour critique pour nous assiéger dans notre salle. L'histoire remarquera que le comité *révolutionnaire* de la commune était presque tout composé d'étrangers, de l'Espagnol Guzman, du Suisse Pache, de l'Italien Dufourni, et que Marat était de Neufchâtel[1]. L'histoire remarquera que les conjurés avaient eu soin de placer les bandes dont ils étaient sûrs tout près et autour de notre salle, de manière que les bataillons d'honnêtes gens ne pussent en ap-

[1] Il y avait encore Proly, Antrichien; Pereyra, Belge; Pio, Florentin; Arthur, Anglais; Fournier, Américain; et tout le monde sait qu'à l'assemblée nous avions Clootz le Prussien. Quant au fameux polonais Lazowski, il était mort quelques jours avant.
(*Note de l'auteur.*)

procher, et que l'insidieuse motion d'aller vers le peuple ayant été décrétée, Hérault-Séchelles, président de l'assemblée, et par conséquent marchant à sa tête, fit mine de conduire les représentants du peuple vers les citoyens; mais qu'arrêté par un cordon de troupes, et par Henriot que les conjurés venaient de nommer commandant, par Henriot, qui signifia au président qu'il ne passerait pas, et, le chapeau sur la tête, cria : *Canonniers, à vos pièces!* Hérault-Séchelles, dis-je, à qui son rôle avait été prescrit, rentra effectivement, et se contenta de promener les représentants dans le jardin des Tuileries, de toutes parts cerné par les troupes municipales. L'histoire remarquera qu'il est aujourd'hui reconnu de tous que ce Hérault-Séchelles était un agent des puissances. L'histoire remarquera que le décret d'arrestation des vingt-deux fut rendu sur la motion de Couthon. L'histoire remarquera que le 2 juin, au moment où le tocsin sonnait encore, où la convention assiégée n'avait plus d'existence, et rendit le décret d'arrestation contre les vingt-deux et la commission des douze [1], Marat dit au peuple qu'*il lui fallait un chef;* et je ne doute pas qu'aujourd'hui le comité de salut public n'ait cent mille preuves irrésistibles que Chaumette était, avec Marat, l'un des principaux agents de l'étranger, comme Charlier à Lyon, et Savon à Marseille. Mais le publier serait aussi jeter trop de défaveur sur les Robespierre, Barrère et autre tyrans, qui ne sont montés où ils se trouvent que par ces infâmes échelons : d'ailleurs ces trois brigands sont morts, ils ne peuvent plus rien contre le septemvirat de salut public; au lieu qu'Hébert et Chaumette étant

[1] Mercier parle de cette époque d'anarchie avec sa singularité et sa vigueur ordinaires :

« Les jacobins firent semblant de partager les fureurs des sectionnaires : Hébert devint un patriote par excellence, un bon magistrat; l'auréole de Marat devint plus brillante; on cassa la commission des douze, et ce fut là le signal de l'anarchie complète. . . . . Un des chefs, Hébert, avait été mis en liberté; ce fut un véritable triomphe pour cette assemblée de séditieux, et le présaga certain de la mort ou de la proscription de ses ennemis. A son arrivée, le bas peuple le couvrit de couronnes et de palmes civiques, qu'il alla déposer modestement sur les bustes de J. J. Rousseau et de Brutus : ils se trouvaient réunis dans le temple de la plus impure démagogie. Ce fut pour avoir fait arrêter trois ou quatre séditieux chargés de crimes, que la commission des douze a été couverte d'opprobre, que la plupart de ses membres ont été traînés à l'échafaud, et que les autres n'ont échappé à la mort qu'en se cachant dans des cavernes, dans des bois, ou en se sauvant dans une terre étrangère. La révolution du 31 mai se fit pour venger une horde d'assassins. » (Mercier, *Nouveau Paris.*)

(*Note de l'éditeur.*)

pleins d'audace et de vie, il a bien fallu les guillotiner pour régner, et, pour les guillotiner, dire ce qu'ils étaient. L'histoire, si une main libre peut l'écrire, remarquera surtout, en citant ce libelle ayant pour titre, *Procès de Brissot et de ses complices,* la foule des dénonciations ridicules et contradictoires qu'il renferme, l'invraisemblance des niaiseries qu'on fait répondre à nos infortunés amis [1], tandis qu'il ne dit pas un mot du beau discours de Vergniaud, si redoutable à la faction, qu'elle ne rougit pas d'en faire défendre l'impression et la publication [2]. L'histoire remarquera que ce libelle fait aujourd'hui leur plus belle justification, puisqu'il constate que des sept témoins entendus contre eux, quatre ont été Chaumette, Hébert, Chabot et Fabre d'Églantine, maintenant reconnus pour avoir été l'agent des puissances ; et

[1] Voici comment on rend compte de leur mort dans cette relation de leurs procès, où regne une partialité cruelle. On entreverra, malgré les précautions de l'écrivain, tout le courage qu'ils déployèrent en marchant au supplice.

« Les condamnés, au moment qu'on les faisait redescendre à la Conciergerie, se permirent de chanter en chœur les quatre premiers vers de la première strophe de l'hymne des Marseillais, qu'ils croyaient pouvoir adapter à la position où ils se trouvaient. Il était onze heures et quelques minutes du soir, le 9 brumaire.

« Le lendemain 10, vers midi, les condamnés furent conduits au lieu de leur exécution. Depuis 1766, à l'exécution de Lally, et 1777, à l'exécution de Desrues, on n'avait vu une foule si immense de spectateurs : les ponts, les quais, les places et les rues étaient remplis d'un peuple nombreux ; les fenêtres regorgeaient de citoyens des deux sexes : le long de leur route, ils ont entendu des milliers de voix crier : *Vive la république, à bas les traîtres !* Aucun d'eux ne marquait d'inquiétude, sinon Brissot et Fauchet (ils étaient dans deux voitures séparées), sur les visages desquels on remarquait un air morne et pensif. Plusieurs des autres, notamment Mainvielle et Duprat, firent plusieurs fois *chorus,* le long de la route, avec les spectateurs.

« Vers une heure, les condamnés arrivèrent à la place de la Révolution. Au moment de descendre de la charrette, Boyer-Fonfrède et Ducos s'embrassèrent : ça fut répété par les autres condamnés qui se trouvaient déjà au pied de l'échafaud. Sillery fut celui qui y monta le premier ; il salua d'un air grave, à droite et à gauche, les spectateurs ; ceux qui lui succédèrent à l'opération fatale adressaient des phrases entrecoupées que l'on ne pouvait saisir. Lehardy ayant crié *Vive la république !* fut généralement entendu, grâce aux vigoureux poumons dont l'avait pourvu la nature ; les autres, en attendant leur tour, chantaient le refrain : *Plutôt la mort que l'esclavage, c'est la devise des Français.* Vigée fut exécuté le dernier. Après l'exécution, qui dura trente-huit minutes, on agita les chapeaux en l'air, et les cris mille fois répétés de *vive la république !* se firent entendre pendant plus de dix minutes. » (*Procès de Brissot et complices.*)

(*Note de l'éditeur.*)

[2] « Vingt-deux des trente-deux collègues décrétés d'accusation avaient été mis en jugement. Ils se défendaient devant ce qu'ils croyaient des juges : le peuple, qui aime essentiellement la justice, s'intéressait à leur sort en goûtant la justification. Les tyrans en sont effrayés ; ils font remuer les jacobins. Ceux-ci vont demander audacieusement à la convention nationale que les formes soient abrégées à leur égard. Robespierre motive la pétition sur ce que l'un des accusés a eu l'audace d'arracher des larmes à l'auditoire. Quel crime ! Le décret passe, et les prévenus sont envoyés en masse à l'échafaud. » (*L'Agonie de dix mois,* par Blanqui.)

(*Note de l'éditeur.*)

deux autres sont Pache et Léonard Bourdon, qui seront aussi dévoilés dès que l'intérêt du comité de salut public l'exigera. Mais ce qu'il faut dire à l'histoire, c'est que, le 20 mai, une autre conspiration devait être exécutée contre les républicains de la convention [1]. On avait fabriqué des pièces de correspondance entre eux et Cobourg. Dans la nuit du 20 au 21 mai, on devait arrêter chacun des vingt-deux au moment où il rentrerait chez lui, le conduire dans une maison isolée du faubourg Montmartre, où tout était disposé pour les forfaits médités. Là, chaque victime parvenue à une pièce du fond trouvait des jacobins qui la septembrisaient, et on les enterrait toutes dans une fosse déjà creusée au fond d'un jardin dépendant de cette maison : le lendemain on annonçait leur émigration, et l'on publiait leur *prétendue* correspondance avec Cobourg. Le plan avait été délibéré chez Pache, maire de Paris. La commission des vingt et un avait les preuves de toutes ces abominations; plus de cinquante dépositions écrites et signées les attestent : une partie des pièces étaient entre les mains de Bergoeing, l'un des membres de cette commission des vingt et un, lequel les déposa ensuite entre les mains des administrateurs du Calvados, qui, au moment de leur paix, n'auront pas manqué de les remettre à la Montagne; une partie plus considérable était au pouvoir de Rabaut Saint-Étienne : je ne sais si elle aura été sauvée.

Cependant les départements, indignés, parlaient de vengeance. Buzot, qui ne s'était pas laissé prendre, et Barbaroux, qui venait d'échapper à ses gendarmes, étaient avec Gorsas à Caen, de-

[1] Un député qui n'avait pas été toujours exempt d'exagération, et qui peut-être ici est moins suspect pour cette raison même, s'exprime ainsi sur cette époque :

« Danton était alors membre du comité de salut public : c'est à cette époque que, de concert avec *Robespierre* et *Pache*, il *trama* à Charenton la journée du 31 mai. Elle fut préparée avec tous les chefs de la force armée; et des témoignages *dignes de confiance* nous ont convaincus qu'il avait été même question de rétablir le fils du tyran puni par la justice nationale. *Danton dissimula;* mais, pressé par le comité, il convint de ses projets, en nous assurant que la liberté ne courait aucun danger.

« Si on examine actuellement quels sont les hommes qui, à cette époque, parlèrent à la convention nationale, les propositions qui y furent faites, les mesures qui furent proposées pour apprécier les projets de Danton, les quarante sous pour les sections, la force révolutionnaire, et plusieurs autres mesures qui s'accordent avec les projets de Danton, on connaîtra peut-être l'origine des mouvements et des passions qu'on cherche à provoquer dans le sein de la convention nationale. » (*Opinion de Cambon, séance du 12 vendémiaire an II.*)

(*Note de l'éditeur.*).

venu le chef-lieu de l'insurrection de l'Ouest. Ma chère épouse avait été voir plusieurs fois Valazé, mis chez lui en état d'arrestation, et qui ne voulut jamais profiter des cent mille facilités qu'il avait pour son évasion, disant, comme Gensonné, qu'il était utile à la république que le plus grand nombre des députés accusés partît pour aller échauffer tous les cœurs; mais qu'il convenait que quelques-uns restassent pour otages et garants de l'innocence de ceux qui partaient. Il avait dit à ma Lodoïska que je serais bien nécessaire dans le Calvados : celle-ci me voyait dans un asile sûr, et sentait à quels périls j'allais m'exposer quand j'en sortirais; mais, dans cette âme généreuse, la patrie l'emportait ordinairement sur l'amour. Pour m'aider à quitter ma retraite, elle n'attendait que les passe-ports qu'on devait envoyer, de Caen, à Valazé pour moi. Ils arrivèrent enfin : ce fut le 24 juin que ma femme et moi nous partîmes de Paris. A Meulan, nous fûmes obligés de changer de voiture. Notre nouveau conducteur était un furieux maratiste qui vomissait mille injures contre ces *coquins de députés* qui allaient dans les départements mettre tout en feu. Il ajouta que l'un d'eux, Buzot, avait d'abord trompé les habitants d'Évreux; mais qu'enfin ceux-ci, désabusés, venaient de l'arrêter, et l'allaient reconduire à Paris. Jugez de mon émotion! Celle de Lodoïska n'était pas moins vive. Pourtant nous soutînmes gaiement cette conversation, qui ne finit qu'à la couchée. Le lendemain, d'assez bonne heure, nous entrâmes dans Évreux, où nous reconnûmes tous les mensonges de la veille. Cette ville était toujours en pleine insurrection. Différents obstacles nous y arrêtèrent jusqu'au soir. Nous allions partir, lorsque je vis paraître un homme que d'abord je pris pour un spectre. C'était Guadet, déguisé en garçon tapissier; il avait fait vingt-deux lieues à pied dans la journée, le plus souvent par des chemins de traverse. Le lendemain, il me représenta qu'au milieu des dangers, et dans la vie pénible et périlleuse que nous allions mener, il ne convenait point d'emmener nos femmes avec nous. Je me reproche de l'avoir cru trop facilement Je ne me rappelle pas sans une vive douleur les larmes que notre séparation fit verser à ma femme. Si je l'eusse emmenée, peut-être nous serions à présent en Amérique.

Guadet et moi nous arrivâmes à Caen le 26. Le 5, huit départements, savoir cinq de la ci-devant Bretagne et trois de la ci-devant Normandie, étaient coalisés. Ils venaient d'envoyer à Caen leurs commissaires, et leur force armée était sur le point d'arriver. Wimpfen, général de toutes les troupes, avait jusque-là borné tous ses exploits à des voyages et des paroles. Sous les plus frivoles prétextes, il différait toute espèce d'organisation. Je le vis bientôt, et je n'eus pas de peine à me convaincre qu'il était un franc royaliste, car il ne prenait pas celle de le dissimuler. Je demandai à Barbaroux et à Buzot ce qu'ils pouvaient attendre d'un tel homme pour le soutien de notre cause. Celui-ci me répondit que Wimpfen était homme d'honneur, royaliste à la vérité, mais incapable de trahir ses engagements. Je trouvai que l'autre était entièrement séduit par les qualités très-aimables de Wimpfen. Guadet et Pétion, qui venaient d'arriver, ne concevaient pas mes alarmes. Ils s'étonnaient de mon excessive promptitude à soupçonner quiconque n'était pas républicain comme moi. Dès lors je vis que tout devait aller à Caen comme tout avait été à Paris. Wimpfen était aimé des *Normands;* il avait dans l'administration du Calvados un parti considérable; il s'était attiré la confiance des *Bretons*. Pour le destituer, il n'eût fallu rien moins que le concours de tous nos moyens, de tous nos efforts, et je me voyais seul. Tout allait donc manquer dans cette partie de la république. D'ailleurs beaucoup de *Normands* qui annonçaient pour nous les dispositions les plus favorables, parce que, sur la foi des journaux montagnards, ils nous avaient crus royalistes, changèrent absolument dès qu'ils eurent appris par nos discours, et surtout par nos actions, à nous connaître mieux. Mes dernières espérances se portèrent donc vers le Midi. Si ma femme eût été à Caen, nous aurions été nous jeter à Honfleur sur un bâtiment qui retournait à Bordeaux; et comme il nous eût été très-facile de reconnaître aussitôt que là rien n'allait mieux qu'ailleurs, nous nous serions embarqués sur le premier bâtiment américain, et nous serions aujourd'hui tranquilles à Philadelphie.

Trois semaines s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Wimpfen ne fit rien que porter à Évreux les deux mille hommes ar-

rivés de divers départements. Cependant le bruit public grossissait tellement cette petite troupe, qu'on la disait, à Paris, forte de trente mille hommes. Déjà les gens de bien ne craignaient plus d'y parler haut, et de se préparer à renverser leur affreuse municipalité. Déjà plusieurs sections avaient envoyé leurs commissaires à Évreux, lesquels avaient remporté dans Paris divers imprimés propres à faire connaître nos vrais sentiments, et notamment une pièce qu'ils ont appelée, je ne sais pourquoi, le manifeste de Wimpfen, et qui était une déclaration des commissaires des départements coalisés; déclaration que j'avais faite avec beaucoup de soin, qui n'annonçait que paix, fraternité, secours aux Parisiens, mais guerre à outrance et châtiment exemplaire à quelques-uns de la Montagne, à la municipalité, aux cordeliers; et cette distinction très-juste avait produit le meilleur effet dans Paris. Les commissaires d'ailleurs avaient vu et assuraient qu'on calomniait indignement cette force départementale, quand on lui imputait de porter la cocarde blanche et de vouloir la royauté. Tout enfin se disposait de manière que si, dans ce moment, nos armes eussent obtenu un premier succès, la révolution se faisait à Paris, sans que la force départementale eût besoin d'y entrer : mais ce n'était point des succès que nous préparait Wimpfen.

La Montagne, excessivement inquiète, avait enfin ramassé dans Paris dix-huit cents fantassins, dont la bonne moitié faisait des vœux pour nous, et sept ou huit cents garnements aussi lâches que brigands. Tout cela venait d'entrer à Vernon. Ce ne fut qu'alors que Wimpfen parla de faire attaquer cette ville; et voilà que tout d'un coup un monsieur de Puisaye, dont on n'avait jamais entendu parler, nous fut présenté par le général comme un militaire plein de républicanisme et de talents : ce fut lui que Wimpfen chargea de l'attaque de Vernon; et certes il remplit très-bien ses instructions secrètes.

Pour surprendre l'ennemi, il sortit en plein jour et au bruit de la générale. Il marcha par une grande chaleur, puis fit passer une nuit au bel air à des soldats qui n'avaient point de tentes, et dont la plupart n'avaient jamais campé. La journée du lendemain, il la perdit tout entière à l'attaque d'un petit château

qu'il eut l'honneur de prendre; puis l'ennemi ayant été ainsi bien et dûment averti de toutes les manières, pour lui donner plus d'avantage encore il fit faire une halte à l'entrée d'un bois, distant de Vernon de moins d'une lieue; il remisa pour ainsi dire les canons l'un derrière l'autre le long d'un mur; laissa toute sa petite armée dans le plus grand désordre; ne lui donna pas même de sentinelles, et s'alla coucher dans une chaumière à demi-lieue de là. Une heure après, parurent tout à coup quelques cents hommes qui firent sur les nôtres, entièrement surpris, trois décharges à mitraille. La déroute se mit aussitôt parmi des soldats qui ne savaient à qui ils avaient affaire, qui pouvaient à peine trouver leurs armes, et qui demandaient vainement leur chef. Ce fut une fuite si prompte, que, sans les plus braves d'Ille-et-Vilaine, qui tinrent bon quelques moments, pas un canon ne revenait. Au reste, personne ne reçut une égratignure, et l'ennemi ne fit point trente pas pour poursuivre sa facile victoire. Cela n'empêcha pas M. de Puisaye, que l'administration *de l'Eure* conjurait de ne point l'abandonner, de déclarer qu'Évreux n'était point tenable : et en effet, dès le lendemain il s'éloigna de seize lieues, abandonnant sans coup férir tout un département.

A l'arrivée du courrier qui nous apportait tant de tristes nouvelles, Wimpfen ne parut pas même étonné. Il y a plus; il nous assura bientôt qu'il n'y avait rien de malheureux dans tout cela : il parla de fortifier Caen, de déclarer cette ville en état de siége, d'organiser une armée un peu forte, et de créer un papier-monnaie qui aurait cours dans les sept départements restés à la coalition. Ces ouvertures offraient matière à de longues réflexions. Salles et moi, après en avoir longtemps conversé, demeurâmes convaincus que le général, loin de vouloir marcher à Paris, avait le dessein de nous enfermer avec lui dans la ville où son parti dominait, d'y établir ses communications avec l'Angleterre, de nous commettre avec elle s'il était possible; enfin de se servir de nous selon les circonstances, ou pour faire sa paix avec la Montagne si elle abattait la coalition du Midi; ou pour faire sa paix avec des républicains du Midi, s'ils abattaient la Montagne. Nos collègues, à qui nous communi-

quâmes nos conjectures, nous trouvèrent des visionnaires : il ne fallait, pour les convaincre, rien moins que ce qui arriva bientôt après.

Le général nous fit demander à nous tous députés un entretien qu'il annonçait devoir être de la plus grande importance : il débuta par nous peindre notre situation comme très-critique, si nous ne savions prendre un parti vigoureux. Il allait à Lisieux organiser ses troupes, et asseoir son camp de manière à opposer pour le moment une belle défense. Mais l'avenir exigeait quelque chose de mieux : il revint à ses projets sur Caen, à ses propositions de création d'un papier-monnaie, etc., etc. Et comme il convenait d'appuyer les raisonnements par la terreur, quoiqu'on dût savoir qu'un tel moyen ne pouvait rien sur des hommes accoutumés à braver journellement les fureurs et les assassins de la Montagne, un officier, qui sans doute avait le mot, entra tout à coup, et d'un air effrayé vint apprendre au général qu'il y avait une émeute, que le peuple arrêtait les convois pour l'armée, et que même il se faisait des motions très-violentes contre les députés. Wimpfen eut l'air de se fâcher de la précipitation avec laquelle on venait annoncer des nouvelles alarmantes : « Allez, ce n'est rien, dit-il à l'officier ; parlez raison au peuple, apaisez-le ; donnez un peu d'argent, s'il le faut. » Quand cet homme nous eut quittés, le général crut pouvoir hasarder la grande proposition : « Réfléchissez bien sur tout ce que je vous ai dit, reprit-il ; je sens que pour exécuter de grandes choses il faut de grands moyens. Mais tenez, je vous parle franchement : je ne vois plus qu'un parti capable de nous procurer sûrement et promptement des hommes, des armes, des munitions, de l'argent, des secours de toute espèce : *c'est de négocier avec l'Angleterre ; et moi j'ai des moyens pour cela. Mais il me faut votre autorisation et vos engagements.* »

Le lecteur peut compter que j'ai bien retenu les expressions mêmes que je souligne ici ; et je lui garantis du moins le sens des phrases précédentes.

Je ne sais si l'on se peindra l'effet que ces paroles produisirent sur mes trop confiants amis. Tous en même temps, saisis d'indignation, sans s'être un instant consultés, se levèrent. La

Digitized by Google

conférence fut à l'instant rompue, quoique le général ne négligeât rien pour essayer de la renouer.

Je pense que chacun voit le piége infâme où ce digne allié de la Montagne voulait nous enlacer. Si la peur ou le désir de la vengeance nous y eussent entraînés, c'en était fait de la république et de notre honneur : *la Montagne* avait bientôt contre nous des preuves victorieuses. C'était elle qui était républicaine; c'était nous qui voulions la royauté. Tous les républicains, poursuivis comme royalistes, étaient arrêtés, emprisonnés, guillotinés. Notre conspiration, aurait-elle dit, s'étendait dans le Midi. C'était nous, ce n'était pas elle, qui avait livré Toulon aux Anglais. Je sais bien qu'après leurs affreux triomphes ils n'ont pas manqué de le dire; mais ils n'ont trouvé, parmi les gens éclairés et de bonne foi, personne qui les ait crus. C'est à l'accusation non moins ridiculement calomnieuse de fédéralisme qu'ils se sont vus réduits à recourir.

Wimpfen, un peu déconcerté, nous quitta sans laisser paraître de ressentiment. Seulement, en nous répétant qu'il partait pour Lisieux, il nous insinua qu'afin de contenir quelques malveillants qui travaillaient dans la ville de Caen à nous dépopulariser, nous ferions mieux d'y rester tous.

Dès le lendemain, Barbaroux et moi nous nous rendîmes à Lisieux. Le général fut un peu surpris de nous y voir; mais il ne nous fit pas moins bon accueil. Nous apprîmes (ce qu'il ne nous disait pas) qu'il venait d'avoir une conférence secrète avec l'un de ces envoyés des chefs de la Montagne [1], qui, depuis trois

[1] Voici une note qu'Engerrand, député de la Manche, m'a remise depuis quelques jours. C'est lui qui va parler.

« Le Hodey, ci-devant auteur du *Logographe*, manifesta le désir de dîner avec les députés du département de la Manche le 25 juin 1793. Après le repas, il me communiqua sa mission dans les départements de l'Eure, du Calvados, de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine : 1° pour faire accepter la constitution ; 2° pour négocier avec les députés en résistance à l'oppression dans l'Europe et le Calvados, et pour leur déclarer que s'ils persistaient on leur jetterait le petit Capet aux jambes.

« Sa dépêche ostensible était du pouvoir exécutif : il me la montra; elle ne portait que sur le premier objet. L'autre secrète, mais révélée, était de Barrère et de quelques autres membres du comité de salut public d'alors.

« Je lui répondis que ce mandat était un trait de perfidie pour faire désarmer des républicains brûlants, fondateurs de la liberté; qu'indépendamment des dangers auxquels l'émissaire serait exposé, l'opprobre le suivrait encore.

« Je l'engageai à conférer ensuite avec mes collègues et moi, signataires d'un écrit à leurs commettants, imprimé à deux mille exemplaires. La déclaration eut lieu sur l'objet de son voyage. — Même réponse de mes collègues.

semaines, allaient jetant les assignats par poignées dans Évreux et partout sur leur passage, et qui bientôt, très-sûrs apparemment d'une protection puissante, vinrent continuer le même manége de corruption jusque dans la ville de Caen, sous nos yeux mêmes. Au reste, nous trouvâmes dans Lisieux beaucoup d'individus armés, et point de soldats : nulle organisation, nulle discipline, la fureur de motionner. Une main secrète avait en un jour décomposé même ces bataillons *bretons*, jusqu'alors fort bien tenus. Le général eut grand soin de nous faire remarquer tout ce désordre, et d'en conclure qu'il ne pouvait tenir là; qu'il fallait ramener toutes les troupes à Caen, faire de cette ville le point central de résistance, etc. Pourtant il voulut bien ne pas nous répéter ses propositions anglaises.

En effet, la retraite se fit le jour suivant : alors tous mes amis reconnurent bien que nos affaires étaient perdues dans les départements de l'Ouest. En vain le général rentré dans Caen, où il avait toujours voulu s'établir, montra des dispositions pour une défense sérieuse; en vain il composait son état-major, distribuait convenablement les troupes, s'occupait de choisir l'assiette d'un camp, établissait des batteries de dix-huit : toutes ces démonstrations n'abusaient plus nos collègues.

Il paraît démontré que, la veille, Wimpfen avait fait donner, par l'un des envoyés du comité de salut public, avis à la Montagne, et j'espère qu'on m'entend : ce n'est pas à toute la Montagne, ni même à tous ses chefs, mais aux principaux cordeliers de *la Montagne*, tels que Lacroix, Fabre d'Églantine, etc., qui voulaient également jouer et abuser les républicains Pétion, Guadet; et le dictateur Robespierre, à qui Wimpfen, dis-je, avait fait donner avis du mauvais succès de ses ouvertures anglaises, et de l'inutilité d'en renouveler la proposition; qu'alors la Montagne avait résolu de se borner à dissoudre notre noyau de force armée, mais sans renoncer à jeter sur tout notre parti cette couleur de royalisme dont ils avaient besoin pour nous per-

« J'en instruisis ensuite Vernier, Boissy-d'Anglas, Dusaulx, et plus de vingt autres collègues.

« Je la répétai, il y a quatre mois, au comité d'instruction publique, en réponse à l'imputation de royalisme faite par le ci-devant évêque Lindet aux proscrits. » (*Note de l'auteur.*)

dre; et ce fut sans doute à cette époque seulement qu'elle arrêta de livrer, au moins en apparence, Toulon aux Anglais. Ce que j'indique là pourra d'abord surprendre quiconque est tout à fait mal instruit des affaires; mais quand le moment sera venu, je m'expliquerai davantage sur cette horrible comédie de Toulon.

Avant de parler du triste dénoûment de nos affaires dans la ville de Caen, je dois compte de quelques événements intéressants que j'ai laissés en arrière, pour ne point interrompre le cours des faits majeurs.

Wimpfen venait de partir pour Lisieux, lorsque nous vîmes arriver à Caen, pour nous y offrir ses services, un mauvais général, mais bon partisan, une espèce de commandant de hussards, excellent pour de vigoureux coups de main, et qui était homme à conduire les bataillons tambour battant jusque sur le Carrousel : c'était *Beysser*. Nous le recommandâmes à Wimpfen, qui l'éconduisit doucement : l'autre aussitôt chercha à débaucher toute la cavalerie; puis, croyant à ce prix avoir fait sa paix avec la Montagne, il courut à Paris lui vanter cette manœuvre [1], à la sincérité de laquelle on ne crut pas sans doute, puisqu'il fut, à quelque temps de là, guillotiné. Ce qui m'inspirait au reste quelque confiance en lui, c'est qu'il était accompagné d'un de mes dignes amis, ancien et pur jacobin, républicain à toute épreuve, Bois Guyon, son adjudant général, jeune homme de la plus grande espérance, qui est ensuite malheureusement tombé dans les mains de nos ennemis, et qui a eu la tête coupée à Paris en même temps que Girey-Dupré, qui méritait bien d'avoir un tel compagnon de sa glorieuse mort.

C'était quelque temps auparavant qu'à l'intendance, où nous logions tous, s'était présentée, pour parler à Barbaroux, une jeune personne, grande, bien faite, de l'air le plus honnête et du maintien le plus décent : il y avait dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps, un mélange

[1] J'ai appris depuis que le parti cordelier lui paya cent mille livres comptant la commission d'aller à Rennes tâcher d'y découvrir et d'y prendre Lanjuinais et Defermon. Il accepta la commission, ne put pas la remplir, revint le dire à Paris, et fut guillotiné. (*Note de l'auteur.*)

de douceur et de fierté qui annonçait bien son âme céleste : elle vint constamment accompagnée d'un domestique, et attendit toujours Barbaroux dans un salon par où quelqu'un de nous passait à chaque instant. Depuis que cette fille a fixé sur elle les regards de l'univers, nous nous sommes mutuellement rappelé toutes les circonstances de ses visites, dont il est clair maintenant qu'une grâce sollicitée pour quelques-uns de ses parents n'était que le prétexte. Son véritable motif était sans doute de connaître quelques-uns des fondateurs de cette république pour laquelle elle allait se dévouer; et peut-être elle était bien aise aussi qu'un jour ses traits fussent bien présents à leur mémoire. Ils ne s'effaceront pas de la mienne, ô Charlotte Corday! c'est en vain que tous les dessinateurs *cordeliers* paraîtront conspirer ensemble pour ne donner qu'une copie défigurée de tes charmes; tu seras toujours sans cesse devant nos yeux fière et douce, décente et belle, comme tu nous apparus toujours; ton maintien aura cette dignité pleine d'assurance, et ton regard ce feu tempéré par la modestie, ce feu dont il brillait lorsque tu nous vins rendre ta dernière visite, la veille du jour où tu partais pour aller frapper un homme dont ils ne feront pas non plus oublier l'horrible difformité, quelques efforts qu'ils tentent pour le représenter moins hideux.

Je déclare, j'affirme que jamais elle ne dit à aucun de nous un mot de son dessein. Et si de pareilles actions se conseillaient, et qu'elle nous eût consultés, est-ce donc sur Marat que nous eussions voulu diriger ses coups? Ne savions-nous pas bien qu'il était alors tellement dévoré d'une maladie cruelle, qu'il lui restait à peine deux jours d'existence?... Humilions-nous devant les décrets de la Providence : c'est elle qui a voulu que Robespierre et ses complices vécussent assez longtemps pour s'entre-détruire, assez longtemps pour qu'il fût bien prouvé devant la nation française, à qui cette révélation solennelle finira par ouvrir les yeux, que les uns étaient des traîtres royalistes, et l'autre le plus ambitieux des tyrans.

Au reste, dans la tourmente des grands événements qui se passaient à cette époque, peu de personnes ont assez remarqué ce qu'il y a de sublime dans la fière concision des réponses de

cette fille étonnante aux vils coquins qui l'ont jugée[1]. Combien elle est magnifique aussi d'expressions et de pensées cette épître immortelle que, peu d'heures avant sa mort, elle adressa à Barbaroux, et que, par un profond sentiment de délicatesse républicaine qui ne pouvait affecter que cette grande âme, elle eut soin de dater : *De la chambre de Brissot!* Ou rien de ce qui fut beau dans la révolution française ne demeurera, ou cette épître doit passer à travers les siècles. O mon cher Barbaroux ! dans ta destinée, pourtant si digne d'être désirée tout entière, je n'ai jamais vraiment envié que le bonheur qui a voulu que ton nom fût attaché à cette lettre. Ah ! du moins, dans son interrogatoire, elle a aussi prononcé le mien ! J'ai donc reçu le prix de tous mes travaux, le dédommagement de mes sacrifices, de mes peines, des inquiétudes dévorantes que j'endure dans ton absence, ô Lodoïska ! des tourments, des derniers tourments qui me sont réservés, si j'apprends qu'habiles à me frapper dans le dernier mais le plus précieux de mes biens, nos féroces persécuteurs ont pu t'assassiner ! Oui, quoi qu'il arrive, j'ai reçu du moins ma récompense : Charlotte Corday m'a nommé ; je suis sûr de ne pas mourir !... Charlotte Corday, toi qui seras désormais l'idole des républicains, dans l'Élysée où tu reposes avec les Vergniaud, les Sidney, les Brutus, entends mes derniers vœux ! Demande à l'Éternel qu'il protége mon épouse, qu'il la sauve, qu'il me la

[1] L'histoire ne peut mieux caractériser ce prodige d'enthousiasme et de force d'âme qu'en citant quelques-unes des réponses de Charlotte Corday :

« Tous ces détails sont inutiles. C'est moi qui ai tué Marat. — Qui vous a engagée à commettre cet assassinat ? lui demanda le président. — Ses crimes. — Qu'entendez-vous par ses crimes ? — Les malheurs dont il a été cause depuis la révolution, et ceux qu'il préparait encore à la France — Quels sont ceux qui vous ont portée à commettre cet assassinat ? — Personne ; c'est moi seule qui en ai conçu l'idée. — Que font à Caen les députés transfuges ? — Ils attendent que l'anarchie cesse pour reprendre leur poste. — Était-ce à un prêtre assermenté ou insermenté que vous alliez à confesse à Caen ? — Je n'allais ni aux uns ni aux autres. — Quelles étaient vos intentions en tuant Marat ? — De faire cesser les troubles de la France. — Y avait-il longtemps que vous aviez formé ce projet ? — Depuis l'affaire du 31 mai, jour de la proscription des députés du peuple. — C'est donc dans les journaux que vous avez appris que Marat était un anarchiste ? — Oui, je savais qu'il pervertissait la France. J'ai tué, ajouta-t-elle en élevant extrêmement la voix, j'ai tué un homme pour en sauver cent mille ; un scélérat, pour sauver des innocents ; une bête féroce, pour donner le repos à mon pays. J'étais républicaine avant la révolution, et je n'ai jamais manqué d'énergie. — Qu'entendez-vous par énergie ? — J'entends par énergie le sentiment qui anime ceux qui, mettant l'intérêt particulier de côté, savent se sacrifier pour leur patrie. » (Lacretelle, *Précis de la révolution française.*)

(*Note de l'éditeur.*)

rende; demande-lui qu'il nous accorde, dans notre honorable pauvreté, un coin de terre libre où nous puissions reposer nos têtes, un honnête métier par lequel je nourrisse Lodoïska, une obscurité complète qui nous dérobe à nos ennemis; enfin, quelques années d'amour et de bonheur! Et si mes prières ne sont pas exaucées, si ma Lodoïska devait tomber sur un échafaud, ah! que du moins je ne tarde point davantage à l'apprendre, et bientôt j'irai, dans les lieux où tu règnes, me réunir avec ma femme et m'entretenir avec toi!

Je parcours ce dernier paragraphe, et ne me dissimule pas qu'après l'avoir lu, plusieurs personnes crieront au fanatisme. Fanatisme, soit : ce ne sont pas les hommes froids qui font les grandes choses. Il était fanatique aussi ce jeune homme dont l'histoire redira l'action : eh! que je regrette de ne pas rappeler son nom! La belle Corday venait d'entrer en prison : un jeune homme accourt, demande à se constituer prisonnier à la place de Charlotte, et à subir le châtiment qu'on lui prépare. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les cordeliers ne lui accordèrent qu'une partie de sa demande; ils ne le laissèrent pas longtemps survivre à celle pour laquelle il avait voulu mourir [1].

Quand les *Bretons*, qui faisaient, à bien dire, l'unique force de notre armée, apprirent que leurs assemblées primaires avaient accepté la constitution, ils s'étonnèrent; et, dans le nombre, des motionneurs, sans doute bien payés, prouvèrent subtilement que combattre à présent la *Montagne*, ce serait se constituer faction : en général, quand la victoire n'est pas certaine, ou ne s'annonce point facile, on aime mieux retourner chez soi que de se battre. Cependant nos Bretons, naturellement très-braves, hésitaient encore : on les travailla si bien qu'ils furent entraînés : d'ailleurs, les administrateurs du Calvados, qui n'en ont pas été moins guillotinés depuis, osèrent leur si-

[1] Un autre, il était député extraordinaire de Mayenne, et s'appelait Adam Lux. Pénétré d'admiration, il fit à la hâte un petit discours sur l'action de Corday, et poussa le courage jusqu'à imprimer cette apologie, en proposant d'élever à cette héroïne une statue avec cette inscription : *Plus grande que Brutus.* Aussitôt on le jeta à l'Abaye : en y entrant, il s'écria, dans un transport de joie : « Je vais donc mourir pour Charlotte Corday! » On lui coupa la tête quelques jours après. (*Voyez les Mémoires de madame Roland.*)

(*Note de l'auteur.*)

gnifier qu'ayant accepté la constitution, ils ne pouvaient plus les tolérer dans la ville de Caen. Les fédérés bretons, ainsi lâchement abandonnés, reprirent le chemin de leurs foyers.

On croit bien que Wimpfen avait un sauf-conduit de la Montagne, et une occasion toute prête pour l'Angleterre. Je ne sais ce que devint M. de Puisaye, qui s'était si complaisamment fait battre auprès de Vernon. Quant à madame de Puisaye, elle s'était retirée à Bordeaux; elle y fut dénoncée par un subalterne qui n'était point initié aux mystères: on l'arrêta, et on l'envoya à Paris. Mais on n'a plus entendu parler d'elle; et quoiqu'elle soit très-jolie, bien des gens pourront croire avec moi que sa beauté n'est pas la véritable cause de la clémence dont les brigands usèrent envers elle.

Mais le malheureux reste des principaux fondateurs de la république, les députés proscrits, que devinrent-ils? Leurs cruelles aventures seront l'objet de la seconde partie de ces Mémoires.

Après avoir, dans le tourbillon d'une grande ville, longtemps étudié les hommes au sein de leurs habitudes les plus efféminées, au milieu des commodités du luxe et des jouissances de la galanterie, qu'ils appelaient l'amour; après avoir vu, auprès de ces sybarites perdus de mollesse, un peuple abâtardi qui semblait n'avoir plus de force que pour porter, sans désespoir, l'énorme pesanteur du joug, j'avais osé prononcer que jamais les oppresseurs ni les opprimés n'auraient assez de courage, ceux-ci pour tenter de se relever, ceux-là pour opposer quelque résistance à l'insurrection, s'il n'était pas vraiment impossible qu'elle eût lieu. Je ne m'étais trompé qu'à demi; un grand changement s'annonça dans le gouvernement de la France; l'intérêt particulier réveilla les passions fortes: mais leur premier choc fut heureusement plus bruyant que terrible.

Les événements prirent ensuite un caractère plus sérieux; les factions hardies se prononcèrent. Entre la cour qui conspirait pour le retour de tous les abus, et le parti d'Orléans [1] qui ne

[1] Le parti d'Orléans voulait que l'assemblée législative ne prononçât que la déchéance de Louis XVI. Les républicains voulaient la suspension, et la convoca-

paraissait les combattre qu'afin de les ressusciter à son profit, des conjurés vertueux se firent jour : à la suite de leurs généreux efforts, une convention s'assembla, chargée de *constituer* la république; malheureusement elle ne put jamais que la *décréter*. Ce ne fut d'abord qu'un vain nom, ce fut bientôt un nom funeste : il fit avorter la *chose*. Cependant, entraîné presque malgré moi sur ce grand théâtre que je croyais celui des passions les plus nobles, qu'aperçus-je au premier coup d'œil? Du milieu de la Montagne jusqu'à son sommet, c'étaient l'ignorance présomptueuse prétendant à tous les profits de la célébrité, l'avide cupidité aspirant aux richesses, la crapule vile espérant de longues débauches, la vengeance atroce préparant des assassinats, la basse envie désespérée de l'influence du talent, l'insatiable ambition dévorée du besoin de régner au prix de tous les forfaits. Et lorsque de tels scélérats commencèrent à l'emporter; lorsque, sur des monceaux de dépouilles, sur les débris de toutes les propriétés, la foule, à leur voix obéissante, se baigna dans les flots d'un sang innocent; lorsque le pillage organisé par les *magistrats*, l'athéisme réduit en principe, et deux cent mille échafauds ordonnés par les *lois*, souillèrent ma patrie, je fus obligé de reconnaître que, de toutes les espèces de servitude, celle que l'anarchie produit est encore la plus intolérable. Quand c'est la multitude ignorante et trompée qui règne, les crimes aussi se multiplient autant que les maîtres. C'est à voler que l'un s'attache, c'est à tuer que l'autre se plaît; celui-ci prend plaisir à tourmenter, emprisonner, supplicier son ennemi; celui-là préfère de *requérir* sa femme; cet autre, dédaignant de gazer le mot, aime mieux violer sa fille : trop heureuse la victime, si le bourreau ne la massacre pas ensuite! Enfin, vous diriez que chacun s'excite à inventer quelques-uns des attentats dont la nature n'ait pas encore gémi : dès qu'on le trouve, il est consacré; d'autres scélérats travaillent avec ardeur

tion d'une convention. La déchéance maintenait la royauté : une convention décrétait certainement la république. On fit les massacres de septembre pour empêcher la convention de s'assembler. On voulut faire le 10 mars pour la dissoudre; on fit le 31 mai pour la détruire. Malgré les Marat, les Robespierre, les Lacroix, les Lindet, la convention et la république sont toujours debout... Liberté, combats pour nous jusqu'au dernier moment!

(*Note de l'auteur.*)

à quelque découverte nouvelle qui n'aura pas moins de succès. C'est ainsi que, dans ma patrie déshonorée, plusieurs milliers de brigands professent le crime, et parmi les crimes préfèrent, choisissent, préconisent ce qu'il y a de plus honteux, de plus repoussant, de plus horriblement nouveau. C'est ainsi qu'auprès de la Vendée un représentant s'égare jusqu'à qualifier un bourreau *le vengeur du peuple*, et *vertu civique*, la férocité qui le porte à prendre, en pleine *assemblée populaire*, et à tenir l'engagement de couper, chaque jour peut-être, vingt têtes de Français. C'est ainsi qu'à *Commune-Affranchie* (quelle dérision exécrable dans ce changement de nom!) Collot d'Herbois, aussi représentant du peuple; Ronsin, commandant d'une armée, et quelques autres *patriotes*, délibérèrent tranquillement, pendant quelques heures, de quelle manière on s'y prendra pour assassiner, avec une cruauté plus solennelle, huit ou dix mille Lyonnais. C'est ainsi qu'au bruit de la mitraille qui les déchire, et des cent coups de sabre dont on les achève, un peuple nombreux fait retentir l'air de ses applaudissements. C'est ainsi que la *guillotine* deviendra l'autel national sur lequel le frère poussera civiquement son frère, ou le père son fils. C'est ainsi qu'une malheureuse femme, coupable d'avoir, en gémissant, accompagné son mari jusqu'au lieu du supplice, sera condamnée, au grand contentement de la multitude, à passer plusieurs heures sous le fatal couteau, qui répandra sur elle, goutte à goutte, le sang fraîchement versé de son époux, dont le cadavre est auprès d'elle... là... sur l'échafaud!... C'est ainsi que tout à coup, comme un torrent nouveau qui n'a point de digues, une masse incommensurable de forfaits, inconnus chez les nations les plus féroces, se répandra sur un vaste empire, et menacera d'envahir l'univers. Oh! pourquoi ne m'a-t-il fallu rien moins que cette expérience pour être convaincu de cette vérité funeste, que, sans distinction d'opulence ou de misère, de grandeur ou d'obscurité, je dirai même, en général, d'un vain savoir ou d'une ignorance complète, et sous la seule exception de la *vertu*, qui n'appartient qu'à quelques philosophes privilégiés, les hommes doivent être esclaves, puisque les hommes sont méchants, ou rampent devant les méchants?

Tant qu'il nous resta quelque espérance d'abattre cette secte impie, nous courûmes les départements, moins pour y chercher des asiles que pour lui chercher des ennemis. Soins inutiles! Le dégoûtant machiavélisme d'Hébert allait l'emporter. Déjà la peur, dissimulée sous le nom de prudence, venait de diviser le faisceau départemental, de rompre les mesures salutaires, et de compromettre la liberté dans son dernier rempart. A Marseille, à Bordeaux, dans presque toutes les villes principales, le propriétaire, lent, insouciant, timide, ne pouvait se résoudre à quitter un instant ses foyers : c'étaient des mercenaires qu'il chargeait de sa querelle et de ses armes ; comme s'il était malaisé de pressentir que ces hommes, achetés par lui, seraient bientôt achetés contre lui. De l'autre côté, *la Montagne* ardente, audacieuse, rompue aux forfaits, tirait le glaive contre la patrie. Pour vider quelques tonnes, pour surprendre quelques femmes, pour ouvrir quelques coffres-forts, d'indignes soldats servaient *la Montagne* aux cris de *Vive la république!* ils venaient égorger les républicains : pour que leur pays fût libre, ils accouraient l'asservir. Vomis de la *capitale* comme d'une Rome moderne, les plus vils suppôts du royalisme déguisé, les plus infâmes agents de la corruption, apportaient des fers aux *provinces conquises*, déjà prêtes à se prosterner devant leur sanglant proconsulat [1]. Les cités jadis les plus fières commençaient à tomber

[1] Mercier décrit d'une manière neuve et forte l'apathie étonnante de ceux même qui ne favorisaient pas activement ces coupables projets :

« Jamais le peuple ne fut profondément intimidé ni par le repas des gardes du corps, ni par la fuite du roi, qui semblait dissoudre tout gouvernement, ni par la prise de Verdun, ni par les manifestes de tous les rois de l'Europe. Il fut impossible de faire entrer chez lui la terreur de l'ennemi; et il ne l'aurait pas connue sans la tyrannie décemvirale, qui fit plus de mal à la liberté et à la patrie que toutes les armées de Pitt et de Cobourg.

« Ces deux noms, à force d'être répétés, on les tournait en ridicule. Il faut avoir été témoin de cette impassibilité pour le croire. Tandis que, dans l'Europe entière, on disait, « C'en est fait de Paris : fût-ce le dernier des Bourbons, on « en remettra un sur le trône ; » le peuple, qui avait enlevé le canon des Invalides et quarante mille fusils en trois heures de temps, ne conçut point, n'imagina point la possibilité d'un danger. Il se mit à adorer Marat, à exalter Robespierre, à croire à Chaumette ; et les Dumouriez, les Custine, les Miranda, les Dampierre, les Beurnonville, les Kellermann, qu'ils fussent traîtres ou fidèles à la cause publique, ne lui inspirèrent aucune crainte, aucune inquiétude; il vit de sang-froid l'érection d'un tribunal révolutionnaire; et, fort de l'appel au peuple de trois cent mille hommes nécessaires pour compléter les armées de la république, il continua paisiblement d'aller à l'Opéra. Le rideau se leva exactement à la même heure, soit qu'on coupât soixante têtes, soit qu'on n'en coupât que trente. » (Mercier, *Nouveau Paris*.)

(*Note de l'éditeur.*)

devant deux ou trois *jacobins*. C'en était fait de la république! Et nous, ses malheureux fondateurs, nous allions éprouver tout ce que peut avoir de plus affreux le sort de quelques proscrits trop connus, que tous les scélérats persécutent, que tous les lâches abandonnent. Ceux de qui nous avions, à travers d'immenses dangers, constamment protégé les biens, ne nous offriraient point, dans nos détresses, la moindre parcelle de cette fortune que demain ils livreraient tout entière, à genoux, au premier brigand qui voudrait s'en saisir. Ceux dont nous défendions, depuis dix mois, la vie au péril de la nôtre, plutôt que d'exposer un instant la leur, refuseraient de nous entr'ouvrir leurs portes. Dans l'horreur des nuits sombres, sous les intempéries d'un ciel orageux, épuisés que nous serions d'avoir sans repos erré tout le jour dans les bois, pressés de la faim, tourmentés de la soif, on ne nous laisserait, contre nos besoins renaissants et les assassins, d'autre défense que notre courage, notre innocence, un reste d'espoir; mais aussi les prodiges d'une Providence évidemment protectrice. Nous verrions des amis, féroces par pusillanimité, méconnaître leur ami. Elle m'était réservée à moi cette épreuve, la plus douloureuse de celles que j'eusse à subir. Infortuné! des amis de vingt ans te chasseraient de leur demeure, ils te repousseraient jusqu'au pied de l'échafaud!... J'avais vu les hommes en masse dans leur vie publique, et je les avais détestés; j'eus lieu de les trop bien connaître en détail dans leur vie privée, et le mépris suivit la haine. Puisque, même en un pays que je croyais prêt à se régénérer, les gens de bien sont si lâches et les méchants si furieux, il est clair que toute agrégation d'hommes, pompeusement appelée *peuple* par des insensés tels que moi, n'est réellement qu'un imbécile troupeau, trop heureux de ramper sous un maître [1]. Eh! Robespierre ou Mazanielle, Marat ou Néron, Caligula ou Chalier, Hébert ou Pitt, Cartouche même ou Alexandre, qu'importe? tout scélérat, s'il est ambitieux, et que les circonstances le poussent, peut parvenir à ce qu'ils appellent de hautes destinées. Seulement le

[1] Qu'on se souvienne de la situation où j'étais, et qu'on pardonne de telles réflexions à l'excès du malheur. (*Note de l'auteur.*)

plus habile quelquefois doit rouler des hauteurs dans l'abîme, et c'est au plus malheureux de régner [1].

Au milieu de tant de dépravation cependant, il est consolant d'avoir à déclarer que, jusqu'en France, il existe encore quelques êtres dignes de la liberté. Nous les avons trouvés surtout parmi les individus de ce sexe réputé frivole et timide. Ce sont des femmes qui nous ont prodigué les soins les plus touchants, et tous ces courageux secours qu'une compassion généreuse ne sait point refuser au malheur non mérité. O madame**** ! je ne puis vous nommer aujourd'hui sans vous perdre; mais la vertu ne reste pas sans récompense; et s'il est toujours impossible que je vous produise à la reconnaissance des républicains, du moins, n'en doutez pas, celui qui fit à son image votre âme céleste, votre Dieu, le mien, un Dieu de bienfaisance et de bonté, n'oubliera point quels périlleux devoirs vous avez remplis pour nous, et comment, environnée de nos bourreaux, vous leur avez dérobé leurs victimes...

Les administrateurs du Calvados venaient de donner aux autres administrations le signal d'une honteuse défection. Ils avaient fait secrètement leur paix avec *la Montagne*, sans nous en donner aucun avis; le troisième jour seulement, ils nous prévinrent, et voici comment : ils envoyèrent placarder à la porte même de l'*intendance*, où ils nous logeaient, l'affiche montagnarde qui portait notre décret de hors la loi. Les Bretons, qui partaient le lendemain, furent indignés de cette perfide insolence; ils nous offraient leurs armes : nous les acceptâmes, non pour exercer des vengeances, mais afin de pourvoir à notre sûreté. Quand nous eûmes déclaré à leurs députés que nous comptions aller au milieu d'eux chercher une retraite, et sauver la liberté dans leurs départements, ce ne fut qu'un cri de joie.

[1] Cromwell, à qui Robespierre ressemble si fort, aux talents près; Cromwell, qui, naturellement cruel et indévot, savait aussi, par une double hypocrisie, affecter le penchant à la clémence et le zèle pour la cause de Dieu; Cromwell une fois sur le trône se croyait sans cesse entouré d'assassins. Il ne se fiait point à ses gardes; il avait des pistolets le jour dans ses poches, et sous son chevet la nuit. Il mangeait à peine; il ne dormait plus. Chaque soir, il changeait d'appartement et de lit. Qui donc, à ce prix, préférerait la couronne à la mort? Bien des lâches coquins, sans doute! Mais en conclura-t-on qu'ils seraient heureux? Et n'est-il pas bien vraisemblable qu'il vaudrait mieux même, pour eux, mourir?
(*Note de l'auteur.*)

Le lendemain fut en effet le jour du départ. Nous nous divisâmes en trois troupes, qui chacune alla se réunir à l'un des trois bataillons. Nous marchions comme simples soldats, et ceux qui nous avaient reçus paraissaient contents et fiers d'avoir pour *camarades* cette vingtaine de représentants pour qui la France, presque tout entière, venait de s'insurger; car les départements coalisés n'étaient pas moins de soixante-neuf. Notre situation eut d'abord quelque chose d'assez doux et de très-piquant. Je trouvais, pour moi, fort agréable de faire avec ces braves gens ma journée à pied, de boire et manger avec eux, sur la route, le verre de cidre, le petit morceau de beurre et le pain de munition; puis, à la couchée, d'aller avec un billet prendre modestement mon logement chez un particulier qui, me croyant un volontaire, ne se gênait nullement avec moi, et me dispensait par là de toute espèce de cérémonie. Cette manière de faire charmait nos Bretons; il est vrai que l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne et surtout le Finistère n'étaient point tombés dans l'énorme faute qu'avait faite le Midi de n'armer que des mercenaires. La plupart de ces volontaires étaient des jeunes gens bien élevés, très-instruits de la querelle qu'ils allaient soutenir, et qu'il eût été difficile d'acheter. Mais, quelque précaution que l'on eût prise, on n'avait pu empêcher des brouillons, des hommes ardents ou faibles, et quelques anarchistes déguisés, de se glisser dans les compagnies; et quoiqu'en très-petit nombre, aidés de leur vile tactique et de toutes leurs détestables intrigues, ils finissaient souvent par donner la loi. Nous l'avions déjà vu dans Lisieux; nous eûmes bientôt occasion d'en faire une expérience plus triste.

Après plusieurs marches, nous étions arrivés à *Vire*. J'y avais appris que *la Montagne*, enhardie par nos revers, faisait dans Paris des arrestations multipliées. Je tremblais pour ma femme. Un peu fatigué, je m'étais couché à six heures : il était minuit, je n'avais pu fermer l'œil; on vient me dire qu'une dame me demande : c'était elle! Qu'on juge des transports de ma joie!

Digne amie! à peine les aboyeurs des journaux de Paris avaient-ils beuglé *la grande victoire de Vernon remportée* SUR LES ROYALISTES *du Calvados*, que, pressentant le reste de

nos désastres, elle s'était hâtée de vendre tout ce qu'elle avait de bijoux. Elle venait me déclarer que, désormais attachée à mon sort, elle accourait chercher auprès de moi l'exil, la misère peut-être, et certainement une foule de dangers. C'est alors que, pénétré de sa générosité, bien convaincu que ma mauvaise fortune ne pouvait rien changer à ses dispositions, j'osai la presser de former des liens que je désirais depuis si longtemps, et que son divorce, prononcé depuis dix mois seulement, ne m'avait pas permis d'obtenir encore. Hélas! sous quels auspices ce contrat fut juré! Pétion, Buzot, Salles, et Guadet, furent nos témoins.

Ma femme me pressait de courir au port le plus voisin, et de nous y jeter dans le premier bâtiment qui voulût nous porter en Amérique. Je lui montrai Lyon, Bordeaux, Marseille, faisant pour la république un dernier effort que mon devoir était d'aller aider. « Soit, dit-elle, mais nous ne nous séparerons plus. » Je le jurai. Que de fois je devais, malgré moi, violer mon serment!

A Fougères, les bataillons se séparèrent: le Morbihan, pour retourner chez lui; Mayenne, pour regagner Laval; Ille-et-Vilaine, pour rentrer dans Rennes: le Finistère continuait sa route sur Brest. Chacun des trois désirait nous garder, et nous promettait sûreté chez lui. Sûreté ne suffisait pas. Nous avions dépêché devant nous, à Rennes, B...., qui nous mandait que nous devions nous rendre dans cette ville, où nous trouverions des moyens de gagner la mer, et là, quelque chasse-marée qui nous conduirait à Bordeaux. Barbaroux combattit vivement cette mesure. Il fit sentir qu'il valait beaucoup mieux nous rendre du côté de Quimper, où Kervelegan, notre collègue, parti depuis plusieurs jours, nous aurait infailliblement préparé une retraite momentanée, et des moyens d'embarquement. Cette opinion prévalut, et je crois que ce fut très-heureusement pour nous.

Nous prîmes donc, avec le seul bataillon du Finistère, le chemin de Fougères à Dol. Nous allâmes coucher à Antrain, je crois. Je dis je crois, parce que, ma mémoire s'étant fort altérée, j'ai bien retenu les faits; mais tantôt les lieux, tantôt l'époque précise de l'événement m'échappent; et, dans la caverne où j'écris, je suis dénué de tout secours. Je n'ai pas même une

carte de France. Au reste, que le bourg d'Antrain soit en deçà ou au delà de Fougères, toujours est-il certain que nous y courûmes quelques périls. Ce lieu était fort jacobinisé. A peu près deux cents coquins avaient formé le doux projet de désarmer, pendant la nuit le bataillon dispersé chez les particuliers; puis de tomber sur les députés pour les envoyer à la Montagne, s'ils se laissaient prendre, ou les massacrer, s'ils tentaient quelque résistance. La partie fut découverte comme on achevait de la lier; pour la rompre, nous fîmes doubler les postes et promener de bonnes patrouilles : les égorgeurs s'allèrent coucher.

Mais, un peu avant Dol, l'alerte devint plus chaude : nous reçûmes la nouvelle certaine que la municipalité de cette ville venait de mettre ses volontaires sous les armes, de braquer ses canons à la municipalité, et d'envoyer à Saint-Malo demander les secours de la garde nationale et de la garnison de cette place, qui pouvaient, selon messieurs de Dol, arriver chez eux dans la soirée, et par conséquent assez tôt, puisque nous comptions y être avant midi, mais séjourner jusqu'au lendemain. Sur cet avis, nos braves Finistériens se préparèrent; les armes et les canons furent chargés; nous doublâmes le pas; nous arrivâmes à Dol deux heures plus tôt; nous y entrâmes au pas de charge, la baïonnette au bout du fusil; nous allâmes nous mettre en bataille devant l'hôtel de ville; les canons étaient effectivement braqués, mais ils se turent : des volontaires allèrent en députation sommer le maire de s'expliquer sur les mauvais bruits qui couraient. Il avoua ses démarches, protestant qu'elles n'avaient point pour but d'arrêter le retour du bataillon, mais de saisir les députés, *traîtres à la patrie*, qu'il recélait dans ses rangs. Cette réponse, rapportée aux Bretons, les indigna. Si le commandant et nous ne nous étions réunis pour les calmer, la guerre civile commençait dans Dol. Enfin, ils consentirent à ne pas coucher dans cette ville; mais il y fallait dîner du moins. Ils ne voulurent point nous quitter; nous mangeâmes presque tous ensemble sur la place : « Si vous avez tant envie de les prendre, criaient-ils aux passants, battez donc la générale, et venez. » Tout ceci ne nous préparait guère à ce qui devait nous arriver le lendemain.

A trois lieues au-dessus de Dol, sur la grande route de Dinan, où nous devions coucher, se trouvait un passage dangereux : c'était un défilé sur une hauteur, à l'entrée d'un bois. Les trois mille hommes de Saint-Malo, qu'on disait en marche, pouvaient se porter là, et attendre avec un immense avantage nos huit cents Bretons. Ils le savaient, et n'en faisaient pas moins bonne contenance : presque tous juraient de périr, plutôt que de nous abandonner. Nous étions, nous, dans leurs rangs, bien décidés de ne pas tomber vivants dans les mains des satellites de la Montagne. Lodoïska et quelques femmes suivaient dans une voiture. On peut se représenter leurs alarmes. Enfin, parvenus au lieu redouté, nous n'y rencontrâmes personne [1]. A Dinan, nous fûmes parfaitement reçus ; c'était à qui nous offrirait des lits.

A la pointe du jour, un grand bruit nous réveilla ; c'était nos Finistériens qui se disputaient sur la place : les motionneurs de Lisieux avaient passé la nuit à travailler les faibles ; les faibles étaient entraînés ; ensemble, ils avaient provoqué cette assemblée générale ; ensemble, ils criaient que la convention était reconnue, puisqu'on venait d'accepter la constitution : protéger encore les députés qu'elle venait de mettre hors de la loi, c'était se constituer faction. Les honnêtes gens, pénétrés de douleur, répondaient que la majorité des départements ne reconnaissait pas encore les dominateurs de la convention ; que d'ailleurs livrer ou seulement abandonner de vertueux représentants qui, prenant confiance entière aux promesses du bataillon, l'avaient préféré aux autres fédérés bretons, c'était déshonorer le Finistère. Cette pensée surtout donnait à nos amis, encore les plus nombreux, une vigueur qui ne leur était pas ordinaire. Vaine-

[1] On nous a assuré depuis que les trois mille hommes de Saint-Malo avaient, au contraire, délibéré de ne point marcher contre leurs frères du Finistère.

Les autorités constituées de cette commune prenaient unanimement la même délibération. Leurs principaux motifs étaient la crainte de la guerre civile, le respect dû au malheur, l'antique loyauté malouine.

Pour consommer leur dévouement généreux, cinq membres de cette assemblée ont été envoyés, parmi une foule d'autres infortunés, porter leurs têtes au tribunal révolutionnaire du 22 prairial. Les noms de ces honorables victimes de la tyrannie sont : Perruchot, maire ; Bonnissent, procureur de la commune ; Leroi, administrateur ; Varin et Thurin, juges au tribunal de district. Les quatre premiers ont péri sur l'échafaud le surlendemain de leur arrivée...

Le cinquième y a échappé en s'évadant sur la route, lors de leur translation de la maison d'arrêt de Saint-Malo à la Conciergerie de Paris.

(*Note de l'auteur.*)

ment un courrier venait d'arriver, apportant l'étrange nouvelle que les trois mille hommes de Saint-Malo venaient sur Dinan, et que de l'autre côté Saint-Brieuc faisait marcher des troupes, de sorte que le bataillon allait se trouver entre deux feux : les nôtres disaient que rien de tout cela n'était vraisemblable ; mais que, tout cela fût-il sûr, on ne devait pas composer avec ses devoirs, et que la mort était préférable à la honte. Enfin, les partis s'échauffaient ; il était possible qu'on en vînt aux mains : nous résolûmes de prévenir ce malheur, et de n'espérer désormais notre salut que de nous-mêmes. Quand les braves gens apprirent notre résolution de quitter le bataillon, et de nous aventurer vers Quimper par des chemins de traverse, il n'y a sorte d'efforts qu'ils n'essayassent pour nous retenir. Le parti était pris, ils le virent bientôt; et alors, du moins, ils nous prodiguèrent les moyens qui nous manquaient : nous ne voulûmes rien accepter de tout l'argent qui nous fut offert, mais nous souffrîmes qu'on nous complétât notre ajustement de volontaires : c'etait en cette qualité que nous allions nous mettre en route ; il fallait, pour notre sûreté, que rien ne nous manquât. On alla nous choisir les meilleurs fusils, de bons sabres, une giberne bien garnie de cartouches, et nous couvrîmes encore nos uniformes d'un de ces sarraux blancs, bordés de rouge, que les soldats en route ont coutume d'avoir; on nous donna pour escorte six hommes éprouvés, armés comme nous; enfin un officier, que je ne nommerai pas, nous signa des congés qui portaient que nous étions des volontaires du Finistère qui retournaient, par le chemin le plus court, à Quimper, lieu de leur domicile. Nous avions quarante grandes lieues à faire à pied par des chemins difficiles, et la prudence ordonnait que nous y missions tout au plus trois jours; il n'y avait donc pas moyen d'emmener Lodoïska ; au moins l'absence serait courte : elle allait, avec un passe-port bien en règle, suivre la grande route, et m'attendrait à Quimper. Notre séparation nous coûta pourtant bien des larmes.

Braves hommes du Finistère [1], nous vous quittions, et la

[1] J'apprends que le commandant de ces braves est un de ceux qui ont honoré les cachots de la Conciergerie, destinés auparavant à renfermer le crime : une

plupart d'entre vous ne devaient plus nous revoir : ah! du moins recevez ici les assurances d'une estime qui ne finira qu'avec nous. Souvent, dans les départements où nous pensions trouver plus d'énergie, nous avons regretté la vôtre. Le moment approchait où, réduits à errer sans secours, nous ne trouverions plus des hommes résolus à nous défendre, trop heureux d'en rencontrer qui consentissent à nous recueillir!

Au reste, c'est ici que je dois m'empresser à réparer une omission essentielle : j'ai oublié de dire que cet excellent bataillon du Finistère n'était point à l'affaire de Vernon : Wimpfen, instruit qu'il approchait, et sachant comme il était composé, se garda bien d'attendre encore trois jours, lui qui attendait sans raison depuis un mois. Certes, il calcula bien; car je ne doute pas, de quelque talent dont son M. de Puisaye se montra doué pour se faire surprendre, que la surprise n'eût pas eu de succès si les Finistériens se fussent trouvés là.

Nous partions cependant; et voici le moment de savoir quels et combien nous étions : Pétion, Barbaroux, Salles, Buzot, Cussy, Lesage (d'Eure-et-Loir), Bergoeing (de la Gironde), Giroust, Meillant, et moi; puis Girey-Dupré, et un digne jeune homme, nommé Riouffe, qui était venu nous trouver à Caen [1]; enfin, nos six guides. Buzot avait encore son domestique, tout aussi bien armé que nous; en tout dix-neuf. Il nous manquait Lanjuinais, qui n'avait fait que passer à Caen pour nous embrasser; Guadet, qui s'écartait toujours du bataillon, et, ne s'étant pas trouvé à Dinan au moment critique, fut obligé de continuer seul vers Quimper par la grande route, où il ne fut point reconnu; Valady, resté en arrière avec un ami, et qui nous rejoignit ensuite par une suite d'aventures très-favorables; Larivière, resté

heureuse et inconcevable destinée l'a conservé à ses amis et à la république, qui n'aura jamais de meilleur citoyen. Après quatorze mois de souffrance, il jouit enfin de l'estime qu'une vie sans reproche lui a méritée. C'est lui qui sauva la convention nationale au 10 mars; c'est lui que nous trouvâmes encore dans nos malheurs. Avec quelque modestie qu'il cherche à dérober son nom, l'histoire le réclame; l'histoire le saura dans des temps plus heureux. Il a exposé sa vie en combattant plusieurs fois pour la liberté; il l'a exposée en servant ses amis, les amis de la république; et il paraît l'ignorer. Heureux et honorable parti que celui des vrais républicains appelés *fédéralistes*, puisqu'il compte de pareils hommes! (*Note de l'auteur.*)

[1] On a pu lire ses Mémoires déjà publiés dans cette Bibliothèque. (*Note de l'éditeur.*)

longtemps du côté de Falaise, Duchâtel et Kervelegan, partis d'avance pour les environs de Quimper, où ils devaient préparer nos logements ; Mollevaut, président de la commission des douze : il nous avait laissés depuis quelques jours. L'Espagnol Marchena, digne ami de Brissot ; enfin, Gorsas, qui était allé avec sa fille à Rennes, où il avait des amis, et d'où il sortit pour venir si imprudemment braver ses assassins jusque dans Paris.

Nous suivîmes encore la grande route jusqu'à Jugon. Là, nous prîmes la traverse, où nous fîmes quelques lieues, et vînmes, à l'entrée de la nuit, frapper aux portes d'une ferme dont on ne nous ouvrit que la cuisine et la grange. Dans la première des deux pièces nous ne trouvâmes pour souper qu'un petit lièvre, du pain noir, et de mauvais cidre; et, dans la seconde, pour coucher, que de la paille : pourtant nous mangeâmes fort bien, et nous dormîmes mieux. Le lendemain, à la pointe du jour, il fallut se mettre en route.

Nous avions déjà évité Lamballe; nous ne devions trouver dans la traverse que quelques misérables villages, où dix-neuf soldats n'avaient rien à craindre, et deux ou trois bourgs un peu forts, que, par précaution, il faudrait tourner. Une erreur de nos guides nous fit tomber à l'entrée d'une ville, c'était Moncontour; nous en étions si près, qu'il était impossible de s'en écarter sans se rendre suspects, et sans risquer d'entendre sonner le tocsin. Nous y entrâmes donc : c'était justement un jour de marché; plus de quinze cents paysans étaient, avec force gendarmerie, sur la place, que nous traversâmes avec une confiance qui n'était qu'apparente. Riouffe, mauvais marcheur, était resté en arrière : un gendarme l'arrêta, lut son congé, et parut tenté de le conduire à la municipalité; il montra de loin ses camarades : « Et où les rattraperai-je? » dit-il. On le laissa aller.

Mais, comme nous sortions de cette ville dangereuse, nous fîmes une rencontre importante. B*** vint nous joindre, avec de grandes marques d'intérêt. Étonné de ne nous pas voir arriver à Rennes, il en était sorti à notre rencontre ; il avait trouvé à Lamballe ma sœur (c'était sous ce nom que je produisais ma femme; on saura pourquoi). Elle lui avait appris que nous étions

sur cette route; nous avions tort de nous y hasarder : nous devions penser à nous rendre à Nantes. Il avait, au reste, mille choses à nous dire; il nous priait d'aller l'attendre dans des chaumières qu'il nous montrait dans l'éloignement; il allait nous y apporter quelques provisions, dont nous avions en effet grand besoin : nous marchions depuis cinq heures, il en était dix, et nous n'avions rien pris. B*** avait été de l'assemblée constituante, où il s'était bien conduit. Il était, en décembre 1792, président de ce club des Marseillais qui eût sauvé les Parisiens si les Parisiens eussent voulu l'entendre; enfin il était venu à Caen, officier dans un des bataillons de la force départementale.

Nous l'attendîmes pendant une heure dans ces chaumières : le peu de denrées qu'il nous apportait disparut aussitôt. Deux personnes qu'il amenait nous prévinrent que quelques-uns de nous avaient été reconnus à Moncontour; ils avaient entendu dire : « Voilà Buzot, voilà Pétion. » Ensuite on en revint au projet de Nantes : il fut rejeté. Alors B*** nous dit que nous devions être fatigués; c'était l'instant de la chaleur du jour, nous avions déjà fait quatre ou cinq lieues; que nous en fissions encore autant le soir, ce serait assez : il allait nous conduire à une demi-lieue de là, dans un épais taillis où nous resterions jusqu'à quatre heures : qu'un de ses neveux nous apporterait des rafraîchissements; ce jeune homme nous conduirait ensuite, à trois lieues plus loin, chez un parent où nous le trouverions; nous aurions l'avantage de passer la nuit dans une maison sûre. Cette considération, en effet puissante, nous détermina.

Le voilà parti. Nous voilà tous, ventre à terre, dans ce taillis, autour duquel de malheureux enfants nous inquiétèrent longtemps de leurs jeux; ils firent retraite enfin, mais c'était la pluie qui les y forçait. Le mince feuillage de ces petits arbres plia bientôt sous le faix dont il se déchargeait sur nous. Le malaise que nous éprouvions est difficile à décrire. Le neveu ne donna le signal convenu qu'à cinq heures; encore avait-il affaire pour un quart d'heure dans le village voisin : il y resta près d'une heure et demie. La nuit s'approchait quand nous nous remîmes en route.

Bientôt elle fut noire; nous marchions depuis longtemps, et

nous n'arrivions pas. Nos guides n'avaient pas fort examiné quelle route nous avions prise. Enfin on reconnut que nous allions traverser un bourg assez fort, dont je suis bien fâché de ne pas me rappeler le nom. Nous décidâmes que nous n'y passerions pas. Nos guides avertirent qu'il y avait un autre chemin : nous le prîmes. Nous tournions le bourg à quelque distance, lorsque nous y entendîmes le bruit des tambours. *C'est la retraite*, dit quelqu'un. On n'a jamais battu la retraite à cette heure dans cette saison, répliquai-je. J'écoutai, je fis écouter : plusieurs crurent, comme moi, que c'était la générale : raison de plus pour ne pas entrer dans le bourg.

Nous l'avions tourné, et nous étions déjà à quelque distance, lorsque B*** arriva. Il nous conduisit chez son parent. Celui-ci fut charmé de nous voir. Les lits qu'il nous donna nous parurent, en comparaison de ceux de la grange, excellents : c'étaient cinq ou six matelas qu'on étendit dans un salon, et sur lesquels nous dûmes nous arranger le moins mal possible.

Nous nous y trouvâmes assez bien pour y rester jusqu'à huit heures du matin. B*** nous reprocha d'avoir fait trop de bruit Une voisine avait pu nous entendre : elle était sœur d'un administrateur du district, mauvais sujet, de qui nous devions craindre quelque mauvais dessein. Nous déjeunions : il nous pressa de rester dans le pays, dont l'esprit lui paraissait très-bon. Deux de nos amis acceptèrent.

Je ne sais ce qu'est devenu l'un d'eux, Lesage (d'Eure-et-Loir[1]). Quant à Giroust, il a été pris quelques mois après, et il n'est plus. Comme nous partions, vous allez, nous dit quelqu'un, traverser un pays où tout rassemblement excite les soupçons. Une vingtaine de soldats, marchant ensemble, seraient partout suspects : divisez-vous par trois ou quatre, et rendez-vous, par des chemins divers, à un lieu convenu. Nous ne crûmes pas qu'il eût raison. Notre union faisait alors notre sûreté. Tous ensemble nous partîmes, et l'on verra que nous fîmes bien.

Dans tout le cours de la journée rien de remarquable, si ce

[1] J'apprends qu'il est vivant, et l'on m'assure même que Giroust, dont un montagnard avait annoncé la mort à la convention nationale, est sauvé. (*Note de l'auteur.*)

n'est qu'à l'entrée de la nuit nous nous trouvâmes dans un misérable village, à une lieue au-dessus de Roternheim, petite ville, chef-lieu de district, qui se trouvait sur notre route, et qu'il fallait tourner. On conçoit que nous n'étions pas plus tentés d'aller coucher à Roternheim que de le traverser. Toute la question était de savoir si nous profiterions de la nuit pour dépasser le point dangereux; ce qui avait le grand inconvénient de nous obliger à coucher dans quelques chaumières à une lieue au delà, et par conséquent nous rendre suspects; car le moyen d'imaginer que des voyageurs, lorsqu'il est déjà tard, prennent la peine de dépasser une ville où ils auraient trouvé de bons logements, pour aller chercher de mauvais gîtes dans quelques bouchons? S'arrêter en deçà de la ville était plus naturel; la fatigue de quelques-uns d'entre nous offrait un prétexte assez plausible. Nous nous arrêtâmes donc une lieue en deçà : au reste, deux lieues plus loin c'eût été tout de même. Le péril que nous ignorions n'en devenait que plus inévitable : où que nous fussions endormis, il nous viendrait réveiller.

A une heure du matin il arriva. *Au nom de la loi*, criait-on, *ouvrez!* Nous étions, Dieu merci, tous dix-sept dans une vaste grange, où la paille ne nous manquait pas. Notre unique chandelle était éteinte. L'un de nous entr'ouvrit doucement la porte, et la referma sur-le-champ. La maison est entourée, nous dit-il. Une voix menaçante et plus forte répéta du dehors : *Au nom de la loi, ouvrez!* Aussitôt, au profond silence qu'un premier mouvement de surprise avait causé parmi nous, succéda un seul cri, un cri unanime et vraiment terrible : *Aux armes!* Chacun les cherchait, chacun s'habillait à tâtons : cela ne pouvait être fort prompt. Le *nom de la loi* se faisait de temps en temps entendre, mais d'un ton mal assuré. « Nous ne sortirons que quand nous serons prêts, » lui répondait-on. Je me souviens que mon fusil se fit longtemps chercher; je l'appelais à grands cris, et j'avoue que m'accommodant, comme tous les autres d'ailleurs, au rôle que la situation commandait, je ne criais ni plus ni moins qu'un jacobin. Enfin nous ouvrîmes. Un personnage à ruban tricolore barrait la porte; un peu derrière lui était un groupe de gardes nationales; des flambeaux éclairaient la scène. « Que faisiez-vous là? » demanda

brusquement l'administrateur de district; Barbaroux répondit : « Nous dormions. — Pourquoi dans une grange? poursuivit l'autre. — Nous aurions préféré votre lit, répliquai-je. — Qui êtes-vous, monsieur le plaisant? » Riouffe lui dit en riant : « Comme tous ses camarades, un volontaire bien las, ne s'attendant pas à être éveillé si matin, mais d'ailleurs pas tant *monsieur* que vous croyez bien. — Vous, des soldats! c'est ce que nous allons voir. » L'un de nos guides, que nous avions fait notre commandant parce qu'il avait servi et bien servi, cria, d'une voix plus que gaillarde : « Certes, vous le verrez. — Montrez-moi vos papiers, reprit l'administrateur. » Pétion dit : « Sur la place, citoyen, si vous voulez bien. — Oui, oui, crièrent plusieurs; ce n'est pas dans cette grange qu'il faut s'expliquer. » Notre commandant nous comprit : « Un peu de place, je vous prie, » dit-il au questionneur, qu'il fit doucement reculer; puis en sortant il cria : « A moi, Finistère! » Le Finistère accourut tout entier, se rangea sur une ligne, et en un clin d'œil, au premier mot du commandant, chaque fusil s'alla coller sur chaque épaule. Le magistrat paraissait très-étonné : la suite nous fit voir qu'il avait cru trouver dans notre compagnie dix à douze élégants en petite robe de chambre et le bâton blanc à la main, et seulement cinq à six hommes armés. Dans cette hypothèse, il avait assez bien pris ses mesures pour qu'en cas de résistance l'avantage lui restât. Non content de ses cinquante fantassins, il amenait de la cavalerie. Une brigade de gendarmerie caracolait à quelques pas de nous. Malgré la grande infériorité du nombre, des hommes qui savaient bien qu'ils ne pouvaient échapper à l'échafaud que par la victoire pouvaient se flatter d'écraser, si on les y réduisait, cette bande d'agresseurs; mais il ne suffisait pas que nous y fussions fermement résolus, il était bon aussi que les assaillants le sussent : aussi n'épargnions-nous aucun propos pour le leur apprendre. Ils sont armés jusqu'aux dents, murmuraient quelques-uns de la garde. En effet, nous avions tous, outre nos fusils, de forts pistolets. J'avais, pour ma part, un don que Lodoïska m'avait fait contre les groupes du duc d'Orléans, et dont *la montre* au moins m'avait été plus d'une fois utile : c'était une espingole qui pouvait vomir vingt balles à la fois.

« Pourquoi donc avez-vous tant d'armes ?» demanda enfin un des plus hardis. Je crois que ce fut Buzot qui répondit : « C'est que nous n'ignorons pas qu'il y a dans ce district quelques brigands qui se plaisent à vexer la force départementale ; et nous voulons que quiconque ne l'aime pas apprenne du moins à la respecter. — Ces gens-là ne dorment pas apparemment, disais-je en les toisant avec insolence. — Ah ! mais on les enverra bien coucher, » me répondait Barbaroux, à qui sa taille haute et sa forte corpulence donnaient un air plus imposant. Il y avait dans notre petit groupe sept beaux grenadiers comme lui; et parmi les six autres le plus petit portait, comme moi, cinq pieds quatre pouces.

Voilà bien des détails : vainement voudrais-je les excuser auprès de ceux qui les trouveraient trop longs; mais j'aime à penser que dans quelques années un moment viendra où plus d'un lecteur y trouvera quelque doux plaisir. Eh ! qui sait quel degré d'intérêt y peuvent ajouter encore les événements que l'obscur avenir prépare ?

Observez que tout le colloque dont je n'ai rapporté que la moindre partie avait lieu pendant que l'administrateur, longeant le front de notre ligne, examinait nos congés, que nous produisions successivement. Il finit par faire avec humeur cette remarque, qu'ils étaient tous d'une même écriture; à quoi il lui fut répondu que cela venait de ce que notre officier se servait toujours de la même main pour les signer ; et que si chacun de nous eût fabriqué le sien ils seraient tous d'une écriture différente.

« Eh bien, messieurs, qu'allez-vous faire actuellement ? nous demanda-t-il d'un air contraint; moi, je vous conseille de vous recoucher. » Le piége était grossier. Nous répondîmes que, puisque nous avions été réveillés si tôt, nous profiterions de la mésaventure pour avancer notre route.

Il tira à l'écart quelques officiers, avec lesquels il délibéra un moment; puis, revenant à nous : « A la bonne heure, dit-il ; aussi bien faudrait-il toujours que vous allassiez au district, où l'on vous attend. » A l'instant nous l'entendîmes ordonner la marche : deux gendarmes en tête, dix fusiliers pour l'avant-

garde, messieurs du Finistère ensuite; puis quarante fusiliers, et deux gendarmes à la queue.

Au bruit de ces dispositions menaçantes, notre commandant cria : « Finistère, chargez vos armes ! — Elles le sont. — La baïonnette au bout ! » A l'instant les baïonnettes furent mises.

Il se fit parmi nos adversaires une rumeur favorable : ce n'était pas celle d'un courage enflammé. L'administrateur accourut tout effrayé, et d'une voix tremblante nous demanda si nous voudrions opposer quelque résistance : « A l'oppression? dit Cussy (du Calvados), n'en doutez pas ! Sommes-nous des hommes libres, oui ou non ? — Si nous voulions vous traiter en prisonniers, nous vous ôterions vos armes. — Il faudrait auparavant nous ôter la vie, » dit Pétion. Et nos six braves de l'escorte, qui tous avaient fait la guerre contre la Vendée, criaient : « Vous, nous désarmer ! Ah ! vous êtes beaucoup, mais vous n'êtes pas encore assez ! — Mais, citoyens, refusez-vous de venir avec nous jusqu'à Roternheim? — Nous ne le refusons pas, car c'est notre chemin ; seulement nous nous mettrons sur nos gardes. — Nous prenez-vous pour des malveillants ? — Vous faites des dispositions hostiles. Eh ! que savons-nous qui vous êtes? Après tout, pouvons-nous vous connaître?—Vous nous connaîtrez à Roternheim. — Eh bien ! soit ; marchons. »

En marchant, nous chantions à plein gosier le bel hymne des Marseillais, très-applicable à la circonstance. Mais si nos langues se démenaient en route, notre imagination nous portait ailleurs. Elle nous demandait ce qu'on nous gardait ; quelle conduite nous allions tenir à Roternheim. La même idée nous tomba dans la tête à presque tous en même temps. Si l'on voulait nous arrêter, nous demanderions à parler au peuple assemblé. L'accordait-on, notre triomphe était vraisemblable ; étions-nous refusés, nous en appellions à nos armes, et nous combattions jusqu'au dernier soupir.

Cependant quelques curieux, autorisés sans doute à quitter leurs rangs, venaient interrompre nos chants et nos réflexions, pour nous faire des questions souvent captieuses. « Avez-vous vu Charlotte Corday à Caen? me demanda l'un d'eux. — Notre bataillon n'y était pas encore, lui répondis-je, lorsque le

meurtre se fit. — C'était bien un assassinat, répliqua-t-il. — Oui, sans comparaison de Marat à César, comme celui que commit Brutus. » Le questionneur, mécontent, continuait néanmoins ; et comme je craignais que quelque collègue interrogé de son côté ne fît quelque réponse contradictoire, je repoussai mon homme par un *Dansons la carmagnole,* si fort et si constamment crié, qu'il ne me fut plus possible d'entendre qui que ce fût.

Dans le nombre néanmoins il y avait aussi des bienveillants, et quelques-uns nous avaient reconnus. Un vint me frapper sur l'épaule : « Bravo ! bravo ! nous sommes frères : on nous avait dit que vous étiez des prêtres réfractaires. — Il est vraisemblable que ceux qui l'ont dit n'eu croient rien.— Je le parierais, » me répondit-il. Un autre vint prendre la main de Pétion, et, en la lui serrant, lui dit : « Tenez bon, vous trouverez des amis. »

Enfin nous entrâmes dans la ville redoutée ; et quoique plusieurs maisons y fussent éclairées, tout y dormait dans une paix profonde. Nul renfort pour nos ennemis ; il paraît que tout ce que la ville avait de gardes nationales avait été détaché contre nous ; elles furent rangées en demi-cercle sur la place, la brigade de gendarmerie un peu sur la droite ; on nous dit de monter au premier étage d'une maison qu'on nous montra : nous nous y rendîmes en bon ordre. Tous les administrateurs étaient rassemblés ; ils revirent nos congés, mais d'un air beaucoup moins malhonnête ; ensuite ils se retirèrent dans un coin : le président revint, et nous dit : « Nous allons vous donner séjour. » Nous répétâmes notre intention formelle de presser notre marche, et d'arriver chez nous le jour même. Il nous objecta qu'il y avait treize grandes lieues ; nous répliquâmes qu'il n'était pas trois heures du matin, nous persistâmes : nouvelle délibération ; elle fut plus longue ; un officier fut appelé ; il alla, vint et revint plusieurs fois ; enfin on nous dit : « Citoyens, vous accepterez du moins un verre de cidre ? » Nous craignîmes qu'il y eût trop d'affectation à refuser. On nous fit descendre au rez-de-chaussée, dans une grande salle. Un quart d'heure s'était écoulé, point de cidre. « Que faisons-nous là ? disais-je ; partons. » Et puis de chanter à tue-tête, toujours nos fusils en main. Des cu-

rieux étaient là : je m'interrompis pour dire à l'un d'eux, d'un air distrait : « Quoi, vraiment! on vous avait dit que nous étions des prêtres? — Oh bien, oui ! s'écria-t-il, pis que ça. » Il ajouta tout bas, d'un air mystérieux : « De fameux traîtres à la patrie, mon camarade. » Je partis d'un éclat de rire, et puis je recommençai mon *Dansons la carmagnole*.

« Quoi ! nous perdrons une heure pour un verre de cidre? criai-je enfin ; partons. » Nous avions fait un mouvement ; le cidre arriva. Pendant que nous buvions, un administrateur (je laisse à pénétrer son motif, c'était de nous observer peut-être) vint nous dire : « Citoyens, vous allez voir que nous étions fondés à vous suspecter ; voici la dénonciation que nous avons reçue. » Il plia le haut et le bas de la lettre, sans doute afin que nous ne vissions ni la date ni la signature ; il lut le milieu : « Pétion, Barbaroux, Buzot, Louvet, Salles, Meillant, *et plusieurs de leurs collègues, doivent passer et probablement s'arrêter dans les environs de votre ville; ils ont cinq hommes d'escorte.* » Le magistrat cessa de lire ; et nous, pour la plupart, nous ne cessâmes de chanter ou de crier, n'ayant pas même l'air de prêter l'oreille, quoique pas un de nous n'en eût perdu le moindre mot. Pour le moment, nous conclûmes de cette lecture que l'ordre de nous arrêter était donné ; et comme, après que nous eûmes vidé nos verres et pris congé, l'on ne nous signifiait pas qu'il fallait rester, nous nous avançâmes en masse, et les baïonnettes basses, vers la porte, où nous pensions qu'on allait nous attaquer quand nous voudrions déboucher. Quelle fut notre surprise de ne plus apercevoir une âme sur la place ! Nous avons su depuis que dès notre entrée dans la maison tous les bien intentionnés ou les indifférents s'étaient retirés : les maratistes, réduits à la trentaine, calculant que nous étions dix-sept bien déterminés, que par conséquent ils ne devaient pas espérer de nous assassiner, mais qu'il faudrait combattre, et vigoureusement ; les maratistes avaient à leur tour quitté la partie : de là les longues délibérations de messieurs du district, les allées et venues de l'officier, l'insidieuse proposition du séjour, par lequel on nous eût, après avoir rassemblé des forces, divisés et désarmés ; enfin l'offre du cidre pour gagner du temps.

Quoi qu'il en soit, nous l'avions échappé belle; nous partîmes le cœur plein de joie, en remerciant un Dieu protecteur; mais nous n'en étions pas quittes.

La matinée fut bien pénible : dès huit heures il fit chaud; la bonne moitié de notre troupe était harassée; il nous fallait, à cause de ces traîneurs, aller tout doucement; et cependant nous nous trouvions dans un pays de landes, où, dans l'espace de huit à neuf grandes lieues, nous ne trouverions que des ruisseaux pour nous désaltérer. Cussy, tourmenté d'un accès de goutte, gémissait à chaque pas qu'il fallait faire; Buzot, débarrassé de toutes ses armes, était encore trop pesant; non moins lourd, mais toujours plus courageux, Barbaroux, à vingt-huit ans, gros et gras comme un homme de quarante, et pour comble de mal ayant attrapé une entorse, se traînait avec effort, appuyé tantôt sur mon bras, tantôt sur celui de Pétion ou de Salles, également infatigables; enfin Riouffe, ayant été forcé de quitter des bottes trop étroites qui l'avaient blessé, se voyait obligé de sautiller sur la pointe de ses pieds nus, dont les talons étaient écorchés. Ainsi, toujours en mouvement depuis une heure du matin, nous n'avions pourtant fait que cinq lieues tout au plus, quand notre bonne fortune nous fit trouver avant midi, dans un hameau, une espèce d'auberge, une espèce de dîner, et une heure de repos. En vain les blessés avaient déjà motionné de s'arrêter là jusqu'au soir : sur l'avis que nous donna l'hôte, force fut de se retraîner. Cet homme nous examinait curieusement; et comme, tout en dévorant son omelette au lard, nous chantions à tue-tête nos chansons patriotiques, il paraissait étonné. Son air me frappa; je l'invitai à accepter un verre de notre cidre; il se fit presser; puis un coup ayant déterminé l'autre, il finit par nous dire : « Parbleu, citoyens, je suis enchanté, vous me paraissez tous de bons patriotes. — Assurément. — Comme on a des ennemis cependant! Je crois bien, d'après la peinture qu'on m'a faite, que c'est après vous que l'on court; vous devez passer par *Carhaix*, deux brigades de gendarmerie vous y attendent. »

Nous partîmes; il convenait de faire diligence, mais les traîneurs traînaient plus que jamais, et surtout Riouffe, dont les

pieds étaient en sang, et qui était, de dix pas en dix pas, forcé au repos. C'est ainsi que nous mîmes près de dix heures d'horloge pour faire cinq lieues. Il était nuit quand nous nous trouvâmes à quelque distance de Carhaix. Après quelques tentatives, nos guides déclarèrent qu'il leur était impossible d'avancer actuellement, parce qu'il faisait trop sombre pour qu'ils pussent reconnaître le seul petit sentier par lequel il fût possible de tourner le bourg; et que pour peu qu'ils s'égarassent, ils nous jetteraient infailliblement dans des marais, où nous resterions embourbés jusqu'au jour; ils ajoutaient quelque chose de très-fâcheux, c'est que, même pendant le jour, nous ne tournerions Carhaix qu'à une distance assez petite pour qu'il fût très-facile de nous découvrir : ils ne connaissaient pas d'autre chemin. Au reste, en suivant tout simplement la route, nous n'avions qu'une ruelle du bourg à traverser, et peut-être la gendarmerie même, qui sait très-bien qu'un bon sommeil vaut mieux que des coups de fusil, ne nous inquiéterait pas. « Serrons-nous, bandons nos armes, marchons pressés, marchons sans bruit, enfilons doucement la ruelle, et passons. » Cette opinion fit jeter des cris à quelques-uns : plusieurs des malades, étendus par terre, aimaient mieux dormir que de prendre part à la discussion. « Puisqu'il faut mourir, disait Cussy, j'aime mieux mourir là qu'à quatre lieues plus loin. » Mais Barbaroux, toujours plus fort que le mal qui le fatiguait, appuyait mon opinion : « En supposant que les gendarmes en sentinelle nous attendent encore, disait-il, nous aurons passé la ruelle avant qu'ils soient à cheval : oseront-ils nous poursuivre pendant la nuit? Il n'y a pas de buisson derrière lequel, retranchés, nous ne puissions les cribler de balles avant qu'ils aient reconnu d'où les coups partent. Ce soir ils ne sont que dix, à la pointe du jour ils peuvent être vingt; s'ils font sonner, à l'heure qu'il est, le tocsin sur nous, ils n'auront presque personne, et nous aurons fait du chemin avant que la troupe soit rassemblée; dans le jour, au contraire, le nombre est contre nous. En tous cas, nous sommes forcés au bivouac pour cette nuit; employons-la mieux, faisons-la tourner à notre salut. Allons, mes amis, dit-il aux malades, je vous plains, je dois être sensible à vos maux,

car je les éprouve; mais du courage, encore quelques efforts; marchons cette nuit sur nos genoux, s'il le faut; à la pointe du jour, nous pourrons être à Quimper; que si ces gendarmes courent sur nous maintenant, ils ne nous verront pas, nous les entendrons, et leurs chevaux nous serviront pour finir notre route. »

Ceci fortifia tout le monde; personne ne sent plus ses blessures; on se relève, on s'embrasse, on rit, on avance.

Nous avions à petit bruit, et dans un profond silence, passé les trois quarts de la ruelle, charmés du calme qui paraissait régner autour de nous, lorsqu'une petite fille, cachée dans un enfoncement sombre, en sortit tout à coup, poussa la porte d'une maison où nous vîmes de la lumière, et prononça distinctement ces mots : *Les voilà qui passent!* Ainsi découverts, nous doublâmes le pas; nous nous jetâmes sur la gauche, dans un chemin creux et si obscur, qu'il était impossible d'y rien distinguer. Quelqu'un dit alors : *J'entends des chevaux.* Il faut le dire, en ce moment le plus déterminé d'entre nous n'était pas fort tranquille. Le mal le plus pressant donna de l'agilité aux plus fatigués. La fin de ce chemin court fut légèrement atteinte, et nous fîmes, en moins d'une heure, une lieue dans un autre chemin si uni, si agréable, qu'il avait l'air de l'allée d'un parc plutôt que d'une grande route. Là, nous vîmes des haies derrière lesquelles nous pouvions attendre en sûreté toute la gendarmerie du département. Était-il bien vrai qu'elle fût à notre poursuite? Nous fîmes halte, nous prêtâmes l'oreille; nous n'entendîmes rien; mais, en nous groupant, nous trouvâmes qu'il nous manquait deux hommes; c'était nos deux principaux guides : nous les avions vus à l'entrée du bourg, marchant à notre tête; peut-être s'étaient-ils écartés depuis pour quelques besoins. Nous nous jetâmes sur l'herbe, nous les attendîmes une heure. Salles, je crois, s'avisa de penser alors et de nous dire que peut-être, étant un peu en avant, ils avaient pris dans le chemin creux une route, sans que l'obscurité nous permît de les voir, et qu'apparemment nous nous étions égarés. Sur cela, mille conjectures se forment; les guides qui nous restent ne connaissent pas cette partie de la route, il faut tâcher de regagner le chemin qu'ont pris les deux autres : pour cela

il ne faut point précisément revenir sur ses pas; il doit suffire de se porter dans les terres, et de tirer un peu sur la droite. Le parti en est pris; on se traîne dans un terrain peu commode; puis voilà un fossé à sauter, une haie à franchir, plusieurs prairies à traverser; on est engagé dans un marais, il faut se hâter d'en sortir; on tombe dans un bourbier plus profond; nous en eûmes une fois jusqu'au-dessus des genoux : je vis l'instant où, ayant fait un faux pas, j'allais y nager. Pour nous dépêtrer, nous voilà sautant de nouveaux fossés, passant à travers des buissons qui nous déchirent. Enfin, après deux heures de peines inouïes, épuisés, rompus, meurtris, nous sommes dehors. Jugez de notre chagrin! nous avions, sans nous en apercevoir, tourné sur nous-mêmes; nous venions précisément retomber sur la route que nous voulions quitter, avec cette différence désespérante que, nous étant beaucoup rapprochés du bourg, il n'y avait plus, entre le fatal chemin creux et nous, que deux portées de fusil.

Que faire? Devions-nous retourner dans ce chemin creux? Fallait-il rentrer jusque dans Carhaix, et le traverser dans un autre sens? Mais si par hasard cette route, que nous nous obstinions à vouloir quitter, était la bonne? Avant tout, il était prudent de chercher à vérifier le fait. Bergoeing, et je ne sais quel autre brave, offrirent de s'engager à la découverte. Ils revinrent au bout d'un quart d'heure. On ne voyait dans le chemin creux aucune autre route que celle que nous avions suivie. Ils étaient rentrés dans le bourg, en avaient reconnu toutes les issues, et n'avaient trouvé à l'une de ses extrémités, sur la droite, qu'un sentier trop petit pour qu'il fût raisonnable d'imaginer que ce pût être le chemin de Quimper. Il était donc vraisemblable que celui-ci était le seul bon. Nous le reprîmes, mais à contre-cœur et tristement; nous étions plus ou moins excédés; et puis rien n'était au fond plus incertain que le lieu où cette route nous jetterait.

Après une demi-heure, je ne peux pas dire de marche, mais d'efforts pour marcher, il fallut reprendre haleine. Jamais plume ne nous parut aussi douce que l'herbe haute qui nous reçut, et jamais heure de sommeil mieux employée ne porta plus de pro-

fit. Les plus épuisés y avaient repris quelques forces. On marcha assez allègrement pendant une autre heure; mais, comme le jour pointait, nous fîmes deux fâcheuses découvertes. La première, que l'un de nos guides étant resté endormi à la dernière halte, nous l'y avions laissé sans nous en apercevoir. Le moins las d'entre nous n'était pas en état de revenir sur ses pas pour l'aller chercher, et le plus clairvoyant n'aurait pas reconnu la place où nous nous étions arrêtés. Ainsi donc, de nos six guides, il nous en restait un seul; car j'ai oublié de dire qu'à notre sortie de Roternheim nous avions jugé convenable d'envoyer en avant deux de ces braves gens prévenir Kervelegan que nous comptions arriver le lendemain dans les environs de Quimper, et qu'il eût à dépêcher quelqu'un à notre rencontre. On n'a pu oublier que deux autres avaient disparu. Nous avons su depuis qu'exténués de fatigue ils avaient été, sans nous vouloir prévenir, jugeant bien que nous les retiendrions, prendre une autre issue de Carhaix, le petit sentier qu'avait reconnu Bergoeing; que, demi-lieue plus loin, ils s'étaient jetés sur l'herbe, où ils avaient dormi toute la nuit, et que de là ils avaient gagné Quimper par des détours à eux connus. Enfin, on doit se rappeler que deux de nos collègues nous avaient laissés pour s'attacher à B*** : ainsi notre petite troupe se trouvait réduite à douze.

L'autre découverte qui nous affligea, c'est que nos traîneurs n'avaient retrouvé dans leur sommeil qu'une vigueur bien éphémère : tantôt celui-ci, tantôt celui-là s'abattait, et ne voulait plus se relever. La perte du temps pouvait devenir irréparable.

Peu à peu cependant le soleil s'élevait, et nous avancions sur cette route inconnue; mais une ennemie non moins incommode que la fatigue, la faim nous poursuivait. Nous découvrîmes bientôt une maison et quelques chaumières; mais, du plus loin qu'on nous aperçut, portes et fenêtres se fermèrent de tous côtés. Les malheureux n'eurent pas même le courage de répondre aux questions que nous leur adressions par la chatière; ils nous prenaient pour de véritables jacobins.

Enfin, nous rencontrâmes un voyageur de qui nous apprîmes que la route que nous tenions était bien celle de Quimper, puisque nous n'étions plus qu'à deux lieues de cette ville. Ce fut un

grand sujet de joie; malheureusement l'inquiétude succéda bientôt. Il ne fallait point songer à entrer de jour dans Quimper; nous ne pouvions même, sans imprudence, nous avancer davantage; il ne convenait pas plus d'attendre sur la route, où tous les passants nous remarqueraient. Si nous la quittions cependant, comment Kervelegan ou ses envoyés nous trouveraient-ils? Les deux guides que nous avions dépêchés de Roternheim avaient dû lui désigner pour rendez-vous un endroit écarté du bois que nous traversions; mais cet endroit, connu seulement des deux autres guides qui nous avaient échappé cette nuit, comment pouvions-nous le trouver? Il était clair qu'il n'y avait d'autre ressource que d'envoyer notre dernier guide à Quimper, et d'attendre qu'il revînt, avec quelques amis, nous prendre dans tel coin du bois où il allait nous laisser. Ce parti, tout sage qu'il paraissait, était encore extrême. Il était impossible qu'on fût à nous avant midi; impossible que dans ce long espace de temps quelques paysans ne découvrissent une douzaine d'hommes armés, tapis dans un bois, exposés à une pluie abondante, et qui vainement se donneraient pour des habitants de Quimper, puisqu'il ne se trouverait plus parmi eux personne qui pût répondre en bas-breton, dans lequel on les questionnerait. Il fallait néanmoins en courir le risque : notre guide nous cacha derrière des buissons sous quelques grands arbres, et partit.

Il n'était guère moins de huit heures; il y en avait trente et une que, depuis la demi-couchée et le sursaut de Roternheim, nous nous traînions de piége en piége, de faux pas en faux pas. Nous tombions de fatigue, de sommeil et de faim. Mais quoi manger? comment se reposer? où dormir? Nous étions couchés dans l'eau; car l'orage était si fort, que, malgré ces grands arbres, il tombait sur nous des torrents; et nous devions passer quatre heures au moins dans cette situation! Il était impossible que le plus robuste y résistât.

Je l'avoue, l'heure du découragement était venue. Riouffe et Girey-Dupré, dont l'inépuisable gaieté s'était soutenue jusqu'alors, ne nous donnaient plus que des sourires. Le bouillant Cussy accusait la nature; Salles se dépitait contre elle; Buzot paraissait accablé; Barbaroux même sentait sa grande âme af-

faiblie; moi, je voyais dans mon espingole ma dernière ressource, mais j'y voyais aussi le tourment de me séparer de Lodoïska! O dieux!... Pétion seul (et c'est ainsi que je l'ai vu dans toute cette route), Pétion, inaltérable, bravant tous les besoins, gardait un front calme au milieu de ces nouveaux périls, et souriait aux intempéries d'un ciel ennemi. Ennemi! Qu'ai-je écrit? quelle ingratitude! Il n'y avait plus, dans nos détresses, qu'un secours de la Providence qui pût nous sauver; et ce secours ne se fit pas attendre un demi-quart d'heure.

Oui, quelques minutes étaient à peine écoulées depuis que notre guide était parti, lorsqu'il fit rencontre d'un cavalier. Celui-ci l'examina curieusement à son passage, tourna la tête pour l'examiner encore, puis revint sur lui pour demander s'il se trompait, s'il n'était pas un fédéré du Finistère? Notre guide hésite, et pourtant dit: « Oui. » Alors nouvelles questions hasardées avec mystère, nouvelles réponses risquées avec précaution: on s'avance, on recule, on s'observe, on se tâte réciproquement. Enfin la confiance s'est établie; on s'explique. L'inconnu était un de nos amis, un ami de Kervelegan. Personne encore n'avait vu nos deux envoyés de Roternheim. Je ne sais quel instinct l'avait poussé à monter à cheval à la pointe du jour, et s'avancer sur cette route pour savoir s'il n'y rencontrerait personne qui eût entendu parler de nous. Un moment plus tard, notre guide ne le rencontrait pas; car, surpris par l'orage, il cherchait un abri

Dès que cet ange libérateur nous fut annoncé, je ne me souvins plus que j'avais besoin d'un lit, d'un repas, d'un asile contre la pluie qui m'inondait: je ne songeai qu'à m'informer de Lodoïska. Elle était parvenue jusqu'à Quimper, mais ce n'avait pas été sans péril. Arrivée à Saint-Brieuc, elle avait trouvé qu'*une dénonciation* venait de l'y devancer. Arrêtée par un gendarme, elle ne s'était tirée des mains de la municipalité que par l'adresse et la fermeté de ses réponses. O Lodoïska, ton courage et ton esprit m'avaient donc arraché au plus grand des dangers que j'eusse courus! Eh! si tu étais tombée aux piéges de nos persécuteurs, à quoi m'eût servi de m'être dérobé aux embûches qu'ils avaient semées sur mes pas?

Notre nouveau conducteur nous mena d'abord chez un paysan où, sur notre mine, nous n'aurions jamais obtenu le petit verre d'eau-de-vie et le peu de pain noir qui nous furent donnés. Une liqueur des îles et de la brioche ne nous avaient jamais paru si bonnes. On nous introduisit ensuite, à petit bruit, chez un curé constitutionnel, à qui on nous donna pour des soldats qui venaient de faire la chasse à des réfractaires. Le bonhomme nous chauffa, nous sécha, nous traita, nous coucha, nous cacha jusqu'à la fin du jour. La nuit venue, nous nous rendîmes dans un petit bois, où d'autres amis nous attendaient. Ils amenaient des chevaux pour les blessés. Après deux heures de marche, il fallut se séparer. Il nous en coûta sans doute. Les communs dangers de ce voyage avaient resserré entre nous les doux liens d'une amitié sainte. J'embrassai Salles, j'embrassai Cussy et Girey-Dupré. Hélas! il était écrit que je ne devais jamais revoir ces deux-là! Tous cinq ils allaient chez Kervelegan. On parlait de me mettre avec eux; mais Quimper renfermait un dépôt trop précieux pour que j'allasse ailleurs. Buzot fut conduit chez un brave homme, à deux portées de fusil de cette ville. Pétion se rendit dans une campagne voisine, où Guadet l'attendait déjà. Riouffe, Barbaroux et moi, nous allâmes chez un excellent citoyen, dont je n'oublierai pas les bons procédés.

Le lendemain j'y reçus la visite de ma chère Lodoïska. Ma femme avait fait la faute d'aller loger à l'auberge, au lieu de descendre chez une ancienne amie qu'elle avait dans la ville, et où elle eût été moins en évidence. Nous n'en poursuivîmes qu'avec plus d'ardeur notre premier projet, qui avait été qu'elle louerait, pour un mois ou deux, une maison de campagne voisine où j'irais me réfugier, et où nous attendrions ensemble le moment de nous embarquer. Ce moment ne paraissait pas près de venir.

Sur la petite rivière qui passe à Quimper et va se jeter dans la mer était une petite barque pontée, mais qui avait déjà tant voyagé qu'elle avait été mise hors de service. Duchâtel, qui vint nous voir avec Bois-Guyon, nous dit qu'il avait fait examiner cette barque, et qu'au moyen d'une douzaine de cents livres de frais de réparations, on la ferait presque neuve. La difficulté

était de se procurer des ouvriers. Le travail allait très-lentement; dès qu'il serait fini, nous nous embarquerions tous, et trois jours de beau temps suffisaient pour nous porter à Bordeaux. Je lui demandai quelles mesures avaient été ou devaient être prises pour que les commis chargés de la visite et de l'examen des passe-ports dans tous les bâtiments qui descendaient la rivière nous laissassent passer; et quelle espérance un peu raisonnable nous pouvions avoir d'échapper aux corsaires anglais qui couvraient alors l'Océan? Duchâtel répondait vaguement que tout cela était facile; cependant il n'indiquait aucun moyen. C'était un jeune homme intrépide que Duchâtel; mais sa légèreté, son imprudence allaient jusqu'à la témérité. En ce moment, par exemple, il logeait à l'auberge et sous son nom; il se promenait par toute la ville, ne cachait à personne qu'il était député et proscrit; enfin il faisait publiquement fréter cette barque, et nous étions trop heureux qu'il eût bien voulu consentir de ne pas dire qu'elle devait servir encore à d'autres qu'à lui.

Au reste, que de qualités rachetaient ce défaut! De quel véritable courage il avait fait preuve en des temps difficiles!

Ne sachant de quoi l'inculper pour le perdre, ils eurent recours à leur moyen familier, d'imputer à autrui leurs propres crimes. Ils l'accusèrent d'être en correspondance avec la Vendée, et d'avoir porté les armes pour elle; tandis qu'au contraire il s'était battu contre les royalistes toute la journée du 20 mai devant Nantes, et avait, presque autant que Beysser, contribué à leur défaite de ce jour-là... Il est mort cependant ce courageux républicain! il est mort sur l'échafaud, poursuivi de cette calomnie de royalisme! Mais aujourd'hui les vrais fauteurs de cette guerre de la Vendée sont connus; la plupart ont payé leurs trahisons de leurs têtes : Duchâtel est vengé!

Lodoïska cependant venait de trouver à la campagne une jolie petite maison avec un assez grand jardin : elle m'y attendait, j'y volai. Je te laissai, mon cher Barbaroux; mais tu me le pardonnes : tu sais quelle passion j'avais pour elle, et comme elle en était digne. Je t'ai vu, au milieu des plaisirs variés dont t'enivraient tour à tour mille enchanteresses attirées par ta beauté, mais

aussitôt délaissées par ton inconstance, je t'ai vu cent fois envier les délices de cet amour à la fois vif et tendre, respectueux et fortuné, toujours fidèle et toujours nouveau, de ce véritable amour que m'inspirait, que me rendait mon épouse.

D'abord, en cas d'attaque, elle me construisit une retraite impénétrable aux assassins. Nos précautions ainsi prises, nous nous abandonnâmes à la douceur présente de notre position. Nous reprîmes cette vie simple et solitaire qui avait pour nous tant de charmes, et qu'il nous avait été si pénible de quitter. Peu de personnes venaient troubler notre délicieuse retraite, et ce n'était jamais que le soir : tout le jour, nous jouissions du bonheur d'être ensemble. Eh! pourquoi le jour n'avait-il alors que vingt-quatre heures? Quelles étaient belles ces journées obtenues après tant d'orages, hélas! et que tant d'orages encore allaient suivre! O Pénars, lieux à jamais présents à mon souvenir, devenez chers aux vrais amants! Vous m'avez rendu toutes les délices d'Évry.

Aussi ne voulus-je point quitter Pénars pour aller dans la barque. J'attendais d'ailleurs l'embarcation plus sûre que Pétion et Guadet faisaient préparer dans Brest. La barque partit, emportant neuf voyageurs. C'étaient Cussy, Duchâtel, Bois-Guyon, Girey-Dupré, Salles, Meillant, Bergoeing, un Espagnol nommé Marchena, digne et malheureux ami de Brissot, et Riouffe, bien désolé de ne pas partir avec nous. Les deux derniers étaient venus combattre avec nous pour la liberté dans Caen, et depuis ils avaient voulu partager tous nos périls.

Au moment du départ seulement, Guadet, Buzot et Pétion avaient fait dire qu'ils se rendraient incessamment à Bordeaux par une autre voie. J'avais depuis longtemps annoncé que je suivrais leur destinée; et, très-heureusement pour lui, Barbaroux venait de prendre la petite vérole. Je dis heureusement, car tous ceux qui ont mis le pied dans ce malheureux bateau ont été bientôt pris.

Au reste, voici l'instant de rapporter que, de sa retraite, Lesage (d'Eure-et-Loir) nous envoya quelqu'un nous offrir ses services à Quimper. Pour cette fois Duchâtel y mit trop de discrétion sans doute; il assura que nous étions du côté de Lorient.

Heureusement les commissaires montagnards n'osaient encore entrer dans le Finistère, où l'opinion publique les réprouvait toujours. Ils s'y faisaient précéder par des émissaires chargés de préparer les jacobins à coups d'assignats. Un parti maratiste commençait à lever la tête dans le club de Quimper. On y motionnait de faire des visites domiciliaires dans les maisons voisines de la ville, où le bruit courait que *des traîtres à la patrie* étaient recélés. Le bonheur de Pénars était trop grand, il fut court; à peine il commençait quand il y fallut renoncer.

J'allai me jeter à quelques lieues de là, dans une maison isolée, où d'excellentes gens me prirent en pension. Séparé de mes amis, séparé de Lodoïska, j'éprouvais un ennui mortel. C'est là que je fis mon *hymne de mort*. Je voulais, si je tombais aux mains de mes ennemis, le chanter en allant à l'échafaud.

Air : *Veillons au salut de l'empire.*

Des vils oppresseurs de la France
J'ai dénoncé les attentats;
Ils sont vainqueurs, et leur engeance
Ordonne aussitôt mon trépas.
Liberté! liberté! reçois donc mon dernier hommage.
Tyrans, frappez; l'homme libre enviera mon destin.
Plutôt la mort que l'esclavage,
C'est le vœu d'un républicain!

Si j'avais servi leur furie,
Ils m'auraient prodigué de l'or;
J'aimai mieux servir ma patrie,
J'aimai mieux recevoir la mort.
Liberté! liberté! quelle âme à ton feu ne s'anime?
Tyrans, frappez; l'homme libre enviera mon destin.
Plutôt le trépas que le crime,
C'est le vœu d'un républicain!

Que mon exemple vous inspire;
Amis, armez-vous pour vos lois :
Avec les rois Collot conspire;
Écrasez Collot et les rois.

Robespierre, et vous tous, vous tous que le meurtre accompagne,
Tyrans, tremblez! vous devez expier vos forfaits.
Plutôt la mort que la Montagne !
Est le cri du fier Lyonnais.

Et toi qu'à regret je délaisse,
Amante si chère à mon cœur,
Bannis toute indigne faiblesse,
Sois plus forte que ta douleur.
Liberté! liberté! ranime et soutiens son courage,
Pour toi, pour moi, qu'elle porte le poids de ses jours
Son sein peut-être enferme un gage,
L'unique fruit de nos amours.

Digne épouse, sois digne mère,
Prends ton élève en son berceau;
Redis-lui souvent que son père
Mourut du trépas le plus beau.
Liberté! liberté! qu'il t'offre son plus pur hommage
Tyrans, tremblez; redoutez un enfant généreux!
Plutôt la mort que l'esclavage!
Sera le premier de ses vœux.

Que si d'un nouveau Robespierre
Ton pays était tourmenté,
Mon fils, ne venge point ton père,
Mon fils, venge la liberté!
Liberté! liberté! qu'un succès meilleur l'accompagne!
Tyrans, fuyez; emportez vos enfants odieux!
Plutôt la mort que la Montagne!
Sera le cri de nos neveux.

Oui, des bourreaux de l'Abbaye
Les succès affreux seront courts;
Un monstre effrayait sa patrie,
Une fille a tranché ses jours.
Liberté! liberté! que ton bras sur eux se promène!
Tremblez, tyrans; vos forfaits appellent nos vertus!
Marat est mort chargé de haine :
Corday vit auprès de Brutus!

Mais la foule se presse et crie.
Peuple infortuné, je t'entends!

Adieu, ma famille chérie !
Adieu, mes amis de vingt ans !
Liberté ! liberté ! pardonne à la foule abusée !
Mais vous, tyrans ! le Midi peut encor vous punir !
Moi, je m'en vais dans l'Élysée
Avec Sydney m'entretenir.

J'étais depuis plus de quinze jours dans cette retraite, où le temps me semblait bien long, quand un garde national vint m'y demander. C'était un inconnu qui m'avait rendu le plus important service. Au moment où Lodoïska, dénoncée au club par un homme qui avait dit, en propres termes, que puisque la femme de Guadet avait été mise en état d'arrestation, on pouvait bien y mettre la sœur de Louvet ; en ce moment il avait été l'avertir, et l'avait recueillie chez lui. Maintenant il venait m'inviter à partager son asile. Jugez de ma joie !

En attendant que la nuit fût venue, le bienfaisant envoyé de Lodoïska prit quelque repos. Il en avait besoin ; car j'aurais dû recevoir la veille une lettre de ma femme, laquelle ne m'était parvenue que le matin même de ce jour. Lui cependant, comptant que je me rendrais la nuit dernière à un endroit désigné, m'y avait attendu jusqu'à l'aurore et par un temps affreux : inquiet de ne m'avoir pas vu, il avait fait plusieurs lieues pour m'apporter un nouveau billet de ma femme, et pour m'offrir tout ce qui me conviendrait chez lui. Tant de zèle me paraissait plus étonnant de la part d'un homme qui ne me connaissait que de réputation ; mais j'avais affaire à l'un des mortels les plus généreux et les plus extraordinaires dont cette terre puisse se glorifier. Rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de rendre service à ceux qu'il croyait mériter son estime.

Il nous cachait tous deux dans une chambre au-dessus de laquelle logeait un gendarme, que ses camarades visitaient toute la journée ; et ceux-ci frappaient souvent à notre porte, croyant que c'était celle de leur ami. Y avait-il quelque dangereux message à faire, il s'en chargeait. Un vil coquin, digue commissaire du pouvoir exécutif, venait d'arriver apportant des ordres secrets : il allait l'aborder, boire avec lui, tâcher de savoir ce qui l'amenait. Barbaroux était sur le point de manquer d'asile : il offrait de

faire mettre dans notre petite chambre un troisième lit. Des visites domiciliaires étaient ordonnées : n'importe, il ne souffrirait pas que nous quittassions sa maison ; lui-même il nous faisait, avec une promptitude et une adresse sans égale, une cache en bois, difficile à découvrir. A l'époque critique où presque toutes les maisons étaient fouillées, ma femme et moi nous passâmes un jour tout entier dans cette niche ; lui cependant attendait tranquillement dans la chambre ; et si les inquisiteurs venaient à nous découvrir, il les combattrait avec moi jusqu'au dernier soupir. L'embarcation toujours attendue était bien différée : il irait à tout risque prendre des informations, et presser l'instant du départ. Nous aurions peut-être besoin de passe-ports : s'il ne pouvait nous en procurer, il nous en fabriquerait. En attendant l'embarquement, qui pourrait tarder beaucoup encore, ma femme parlait de tenter vers Paris une incursion bien nécessaire au salut des débris de notre mince fortune. Afin de pouvoir aider ou défendre ma femme au besoin, il irait et viendrait avec elle. Enfin j'étais inquiet de Pétion, de Guadet, de Buzot ; il avait depuis si longtemps un si grand désir de les voir ! si je ne craignais pas de lui confier le lieu de leur retraite, il irait les embrasser de ma part. Au reste, il ne céderait à personne l'avantage de nous accompagner avec chevaux, armes et provisions, jusqu'au bord de la mer, le jour que nous partirions.

Au reste, c'était un homme universel que notre ami : bon marin, bon militaire, bon médecin, menuisier adroit, serrurier habile, grand marcheur dans l'occasion, au besoin maître d'escrime ; propre encore à une comptabilité, à une administration, fort bien dans un bureau, dans un cabinet, dans une manufacture, dans un comptoir. Mais ce qui contribua beaucoup à lui concilier toute mon estime, ce fut le goût que je lui reconnus pour les sciences douces, pour ces beaux-arts qui annoncent les penchants tranquilles ou vertueux de ceux qui les cultivent : il était peintre, dessinateur, architecte et botaniste ; et dans son intérieur que de qualités aimables et solides ! Économe à la fois et libéral, laborieux et désintéressé, attentif et doux avec ses domestiques, si bon avec son enfant ! si tendre avec sa femme !

Oh! quand je l'eus vu dans sa vie privée, combien je m'enorgueillis d'avoir conquis son amitié!

Ce fut chez lui que nous apprîmes la nouvelle que Toulon venait de se donner aux Anglais. Qui l'avait livré cependant? La foule imbécile disait : « Ce sont les fédéralistes. » Les personnes moins ignorantes trouvaient plus naturel que le désespoir eût poussé ses habitants à cette extrémité, et que, réduits à choisir, ils eussent encore préféré le joug étranger à celui des dominateurs de la convention. Les hommes mieux instruits ne doutaient pas que ce ne fût *la Montagne*. Et d'abord qu'on se rappelle les manœuvres de Wimpfen pour nous enfermer dans Caen, y établir le siége de l'insurrection de l'Ouest, nous pousser à des mesures qui nous donnassent les couleurs de la royauté et du parti anglais, fournir ainsi à la Montagne tous les moyens de nous dépopulariser, de discréditer notre cause, d'en détacher tous les départements vraiment républicains, et de nous immoler sur l'échafaud, en rejetant sur nous, avec toutes les apparences de la justice, tous ses propres crimes. Cette tentative manquée à l'ouest devenait plus nécessaire au midi. Là se trouvait une foule d'hommes ardemment épris de la liberté; là régnait un esprit public excellent; là étaient honorés et chéris ceux des fondateurs de la république arrachés à leurs fonctions le 31 mai; là étaient méprisés et haïs les Marat, les Robespierre, tous les exterminateurs; et Marseille venait d'acquérir les preuves juridiques que ceux-ci n'avaient cessé de conspirer pour remettre d'Orléans sur le trône, si ce n'est Robespierre, qui pourtant les servait, mais dans d'autres vues : je crois l'avoir assez dit. Marseille avait d'abord, avec son énergie ordinaire, donné le signal de la résistance à l'oppression. Il avait été si bien reçu, qu'elle se trouvait au centre d'une coalition départementale qui, dans son vaste contour, embrassait à la gauche Nîmes, Montpellier, Narbonne, Perpignan, Toulouse, Montauban, Bordeaux; à la droite, Aix, Lyon (là les chefs militaires étaient en secret royalistes, mais auraient été suffisamment contenus par les administrateurs et le peuple, tous républicains), Bourg, Lons-le-Saulnier, Besançon; et sur son front, Angoulême, Limoges, Clermont, Moulins, Châlons, Dijon même;

puis, s'avançant en pointe jusqu'à Reims, par Troyes et Châlons, faisait une bonne moitié de la France, et menaçait d'écraser de sa masse tous les agents des rois. Il fallait donc qu'ils rompissent, à quelque prix que ce fût, ce terrible faisceau. Si, parmi les villes coalisées, l'une des plus importantes arborait les étendards de la royauté, le reste de la coalition indignée s'allait précipiter sur elle. Le Midi, prêt à s'élancer sur les tyrans de Paris, s'arrêterait pour tourner ses efforts contre une partie de lui-même; la Montagne, en l'y invitant, se disculperait du reproche de royalisme; elle le rejeterait indirectement sur les proscrits du 31 mai : l'insurrection des républicains serait étouffée.

Eh! quelle ville était plus propre que Toulon à cette manœuvre du machiavélisme montagnard? Une foule considérable d'artisans, sans lumières et sans volonté qui lui fût propre, y était toujours disposée à recevoir, pour un morceau de pain, les impressions diverses qu'on lui voudrait suggérer. Depuis longtemps, au moyen de quelques assignats, on la faisait se mouvoir pour l'anarchie : dès qu'on le voudra, avec quelques assignats encore, on lui fera demander, en apparence du moins, le retour de l'ordre. Les principaux chefs de la marine et de la garnison, pour la plupart, sont royalistes : le dernier ministre de la marine, entièrement dévoué à la faction, a choisi les hommes qui seront à la tête du mouvement : on leur a dit le mot du guet comme à Wimpfen; c'est pour la république qu'ils auront l'air d'organiser leurs forces, c'est à la ruine des républicains qu'ils les dirigeront au moment convenable.

Le moment arrive : Toulon, jusqu'alors furieux de jacobinisme, se déclare tout à coup pour la république, et bientôt la trahit. On livre Toulon aux Anglais; et, pour des raisons qu'apparemment on le forcera d'expliquer quelque jour, le comité de salut public répand, accrédite et laisse subsister six mois le bruit que Beauvais a été pendu par les Anglais. L'autre député, Bayle, s'est tué dans son cachot. Bayle était un homme violent et grossier, que les exagérations de la Montagne avaient trompé jusqu'alors. Quand il aura vu de ses yeux que cette Montagne livrait Toulon à l'Angleterre, et qu'il fallait qu'il devînt, lui, l'instrument ou la victime de cet affreux machiavélisme, il aura

eu recours au suicide, ou s'il a voulu faire du bruit, on l'aura tué. Cependant les Anglais, maîtres de Toulon, le gardent tout le temps que durent la scission de Bordeaux et le siége de Lyon. S'ils avaient rendu Toulon trop tôt, les troupes qui l'assiégeaient, et qui presque toutes, avant qu'on eût eu le temps de les travailler, étaient anti-jacobites, loin d'aller combattre Lyon, se fussent déclarées pour lui. Lyon tombe enfin; il faut encore laisser aux jacobins le temps d'y massacrer les meilleurs républicains, toujours *convaincus* de royalisme; le temps aussi d'acheter par la famine la conquête de Bordeaux, où les meilleurs citoyens seront traités comme à Lyon, comme à Marseille, comme à Paris, comme partout [1]. Cela fait, les Anglais tiennent leur promesse, et leur intérêt est de la tenir; car n'oubliez pas que les Montagnards, généralement détestés, ont fait leur journée du 31 mai contre des hommes aimés, estimés, très-popularisés, je ne dis pas dans tout Paris, mais dans tout le reste de la France. Pour désarmer l'indignation universelle, pour étonner les faibles, pour gagner les indécis, pour ramener toute cette multitude qui ne raisonne pas les événements, il faut bien que les puissances consentent à suspendre leurs succès et même à recevoir des revers, à l'époque même où leurs agents seront devenus les tyrans de la représentation, et disposeront de tout dans le gouvernement. Car enfin cette masse d'individus que toutes les apparences entraînent, et qui ne va jamais jusqu'au second raisonnement, dira : « Mais lorsque Pétion, Brissot, Guadet, etc., étaient dans la convention, nous étions souvent battus par les ennemis; aujourd'hui qu'ils ne sont plus, et que Robespierre, Barrère, Marat, Collot, etc., conduisent seuls nos affaires, nous avons partout des succès : les premiers étaient donc d'accord avec les puissances, et les seconds sont donc nos véritables défenseurs. »

Ainsi les Anglais ont intérêt à tenir leurs promesses; *ils ne mettent point dans Toulon une garnison suffisante;* ils le laissent reprendre : et lorsque la nation anglaise, étonnée, a de-

[1] Il faut rendre cette justice à Fallien, qu'après la prise de Bordeaux il y a empêché bien du mal. Sans lui, cette ville aurait été traitée avec autant de barbarie que Lyon. (*Note de l'auteur.*)

mandé les motifs qui avaient pu décider ses généraux à perdre Toulon, Pitt a fait répondre qu'*une bonne politique l'exigeait ainsi.* C'est aussi cette *bonne politique* qui, à peu près à la même époque, fit accorder aux généraux prétendus républicains, sous le ministère de la guerre du premier commis Vincent, accusateur du malheureux Custine, les victoires de Dunkerque et de Maubeuge. C'est cette *bonne politique* qui frappa tout à coup d'immobilité l'armée victorieuse de Cobourg, qui, venant de mettre en pièces toute la garnison de Cambrai, pouvait se rendre maître de cette place, et se tint là spectateur de la guerre civile commencée, bien décidé à ne pas poursuivre si la Montagne triomphait, et au contraire à se précipiter comme un torrent, si les républicains l'eussent emporté.

Mais revenons donc à Toulon. Au moment où l'on y rentre, Beauvais, pendu depuis si longtemps, se trouve dans la prison; et ce député si maltraité par l'étranger, lui qui a tant souffert pour la cause de la liberté, lui qui devrait être le dieu du jour, on en parle à peine! Selon la nouvelle méthode d'employer tous les moyens pour pousser les esprits vers toute espèce d'exagération, on devrait produire cette nouvelle idole à l'admiration du peuple parisien. Point du tout, il ne vient pas même à la fête solennelle que la *capitale* célébrait pour la prise de Toulon. L'auguste représentant, que la prudence apparemment ne permet pas qu'on voie de trop près, demande un congé. Du sein même de ses triomphes, cent voix se sont élevées pour l'accuser de trahison. Il se contente d'avouer qu'en effet il a eu *quelques conférences* avec des Anglais de quelque importance; et, pour toute réponse à tous les grands reproches qu'on lui fait, il se borne à promettre qu'il répondra. Le comité de salut public trouve fort bonnes les évasions morales et physiques du représentant qui n'est pas pendu. Il ne lui demande point d'autres explications; il accorde le congé. Il est bien vrai que Beauvais est malade; et même, pour être à jamais dispensé de répondre, il prend le parti de mourir. Oh! c'est alors qu'on parle de lui! c'est alors qu'il est le grand, le divin Beauvais! Je ne sais pas même si Robespierre ne l'a pas panthéonisé: et pourquoi non? d'autres l'ont bien été.

Au reste, j'ajoute un fait connu de plusieurs milliers de personnes à Paris : c'est que vers le milieu de juillet quelques vrais républicains de Toulon acquirent les preuves qu'un grand complot s'était tramé pour livrer leur ville et leur port aux Anglais, et qu'à la tête des conspirateurs étaient... Malheureusement les dénonciateurs eurent la bonhomie d'envoyer les pièces au ministre d'alors et au comité de salut public. Ceux-ci enfouirent les pièces, et ne parlèrent de rien. A quelque temps de là, Toulon fut livré.

Cependant il y avait trois semaines que nous étions chez notre généreux ami, et nous commencions à désespérer de l'embarcation tant promise, lorsque le 20 septembre on vint me chercher. Hélas oui! on ne venait chercher que moi. Jusqu'alors on m'avait assuré que rien n'empêcherait que ma femme fût reçue à bord du bâtiment : on vint, dans cette triste soirée, nous apprendre que les circonstances étaient telles qu'il était impossible qu'une femme entrât dans le vaisseau sans nous compromettre tous, et que le capitaine se voyait à regret obligé de déclarer qu'il n'en recevrait aucune. Quel coup de foudre pour ma Lodoïska! Je ne voulais pas partir, puisqu'elle ne partait pas. Elle sentit qu'une telle résolution ne pourrait que nous perdre; elle exigea que je m'éloignasse. Quant à elle, aidée de notre ami, elle partirait incessamment pour Paris; et, après y avoir ramassé les débris de notre fortune, elle viendrait me rejoindre à Bordeaux, où nous resterions ensemble si l'insurrection s'y soutenait, et d'où nous partirions pour l'Amérique, si les tyrans l'avaient emporté... Que de vains projets, grands dieux! A quels nouveaux périls je courais! que de peines, que de fatigues j'allais chercher! En quels lieux te retrouverais-je, ô ma Lodoïska?

Je partis, je la laissai... j'eus l'horrible courage de la laisser encore! Il était cinq heures du soir, c'est-à-dire qu'il faisait encore plein jour, quand je sortis de la ville à la vue de tout le monde. A deux cents pas un cheval m'attendait; un ami sûr était mon guide; nous avions neuf grandes lieues de pays, à peu près quinze lieues de poste, à faire. Il fallait être dans la chaloupe qui devait nous conduire au bâtiment à onze heures au plus tard; car le coup de canon qui ordonnait le départ du

convoi et de l'escorte serait tiré à minuit précis. A deux lieues d'ici j'allais trouver mes chers collègues, qui m'attendaient. En effet, j'embrassai Guadet, Buzot et Pétion; mais Barbaroux vint longtemps après; il nous fit perdre une grande heure. Pourtant il n'était pas minuit quand nous arrivâmes au bord de la mer. Les armateurs nous avaient joints sur la route. Non contents de ne vouloir rien accepter pour notre transport à Bordeaux, qui leur faisait cependant courir de grands risques, ils nous offraient leurs bourses : nous refusâmes. Arrivés à l'auberge où ils nous avaient fait préparer à souper, nous y apprîmes que la chaloupe que le capitaine devait envoyer pour nous prendre n'avait pas encore paru. Nous attendîmes près d'une demi-heure, mais en vain; et ce qui redoublait nos alarmes, c'est qu'à côté de la chambre où nous soupions se trouvait une autre chambre où deux hommes buvaient ensemble, l'un desquels n'était rien moins que le commandant du petit fort qui dominait la plage où nous comptions nous embarquer, et qui avait cinquante hommes de garnison. Que de contre-temps, que de sujets de crainte pour nos armateurs, qui avaient calculé que nous trouverions la chaloupe prête et le commandant endormi! L'un d'eux courut réveiller des pêcheurs qui, moyennant triple salaire, consentirent à nous recevoir dans leur barque; mais il fallait attendre que la marée montante vînt la mettre à flot : c'était encore trois quarts d'heure à perdre. Pour comble d'embarras, c'était trois quarts d'heure à passer dans le voisinage du commandant. Heureusement il avait déjà bu si raisonnablement, qu'il ne songeait guère à s'inquiéter quelles gens s'impatientaient à côté de lui. La barque nous reçut sans accident; mais n'était-il pas trop tard? Il était plus d'une heure; nous aurions dû nous embarquer bien avant minuit.

Il fallait ramer une lieue pour doubler une pointe, où le vaisseau, qui devait rester un peu en arrière du convoi, avait ordre de nous attendre. Nous ne l'y trouvâmes point. Ne l'avions-nous pas fait attendre trop longtemps? Si le convoi était parti à minuit précis, n'avait-il pas été forcé de retirer les ancres enfin et de suivre? Nous nous mîmes à courir des bordées dans cette

rade de Brest, si vaste que le vaisseau désiré n'y était plus qu'un petit point difficile à découvrir, surtout pendant la nuit. Elle fut longue, la nuit; je n'en avais pas encore passé dans les agitations d'une impatience aussi cruelle. L'aurore ne se montra pas moins défavorable; elle nous découvrit une immense nappe d'eau, sur laquelle nous ne vîmes flotter rien. Nos montres, à chaque instant consultées, marquent six heures, sept heures, sept heures et demie! Toute espérance nous abandonne; qu'allons-nous devenir? la terre et la mer sont en ce moment également dangereuses pour nous.

Il était aisé de voir sur les figures de nos armateurs que les mêmes pensées les affligeaient, que le même découragement les avait saisis. Depuis un bon quart d'heure, couchés près de nous dans la barque, ils ne prenaient plus la peine de regarder la mer. Un d'eux pourtant se relève nonchalamment, tourne la tête avec lenteur, et de l'air d'un homme bien sûr de ne rien découvrir. Tout à coup son maintien s'anime; il pousse sa voix. Tel bâtiment? demande-t-il. On répond : Oui. Tel capitaine? Un *oui* nous vient encore. Il se tourne vers nous les bras ouverts, il nous embrasse transporté de joie : « Vite, vite au vaisseau, » dit-il.

Avec quelle légèreté le plus pesant d'entre nous s'y grimpa! Voilà votre petit logement, nous dirent les armateurs, qui venaient de nous amener dans la chambre du capitaine. Puis ils s'informèrent si le convoi était fort en avant. Le brave Écossais qui commandait leur bâtiment leur dit qu'il avait défilé à minuit précis. « Pour ne pas me rendre suspect, j'ai enfin démarré, poursuivit-il; bientôt je suis resté en arrière; malgré mes matelots, mécontents de mes manœuvres, j'ai perdu mon temps, je partais enfin, quand j'ai cru voir quelque chose. J'ai fait voile de ce côté; mais une seconde plus tard tout était dit. Quoique bon voilier, ajouta-t-il, je ne puis guère espérer d'atteindre le convoi qu'à la fin du jour. Ainsi privé d'escorte je crains l'Anglais.— « Au risque de perdre le bâtiment, s'écrièrent nos généreux armateurs, allez, essayons à tout prix de sauver ces braves gens. » Ils nous embrassèrent, rentrèrent dans la barque, et s'en allèrent à Brest.

Nous suivions la route opposée, nous la suivions depuis deux

heures, lorsque cinq bâtiments apparurent rangés devant nous en cercle à l'horizon. « Corsaire anglais! » cria l'équipage. En vain le capitaine leur dit qu'il fallait avancer, qu'on ne pouvait distinguer encore. Les matelots murmurèrent; et le *second*, qui avait bu, portant la parole pour eux, déclara qu'on ne prétendait pas, pour des passagers inconnus, courir le risque d'être conduit en Angleterre. Notre brave Écossais vit la révolte près d'éclater; il revira.

Assurément nulle rencontre ne pouvait nous être plus fâcheuse que celle de l'Anglais. La Grande-Bretagne devait être pour nous la terre maudite. Quelle que pût avoir été la violence qui nous y aurait conduits, la calomnie ne manquerait pas de nous y poursuivre; elle serait crue en affirmant que nous y avions passé volontairement : nous y laisserions avec la vie un bien plus précieux, l'honneur. Aussi devant un corsaire de cette nation ne nous restait-il qu'une ressource, et la résolution en était prise : c'était de nous jeter à la mer, pour ne pas tomber dans ses mains. Mais qui garantissait que les bâtiments en vue fussent ennemis? D'ailleurs, étaient-ils armés? Enfin, où notre pauvre capitaine, maintenant embarrassé de nous, allait-il chercher un asile? En quelque port de France qu'il entrât, n'y trouverait-il pas des ennemis acharnés à sa perte presque autant qu'à la nôtre? Nous nous gardions bien de lui communiquer ces réflexions, qui n'auraient fait qu'augmenter sa peine; mais on voyait assez dans tous ses mouvements qu'aucun des dangers de sa bizarre position ne lui échappait.

Depuis deux heures naviguant en sens contraire, nous étions sur le point de rentrer dans la rade; le capitaine alors, jugeant que la tête de son second devait être plus tranquille, et que les fumées de l'eau-de-vie, qu'il se reprochait d'avoir fait distribuer à trop forte dose, avaient eu le temps de s'abattre, monta sur le pont. « Ah çà! dit-il, qu'on m'écoute en silence. Je suis le maître ici : personne n'a le droit de commenter mes ordres. Malheur à quiconque s'en aviserait! Vos craintes sont ridicules; mon parti est pris, j'entends aller en avant : qu'on se taise, et qu'o obéisse. » Il ordonna la manœuvre en conséquence; et le second n'osant plus dire un mot, l'ordre fut exécuté.

Ainsi nous échappions au pressant péril de la rentrée dans un port de France ; mais à présent pouvions-nous raisonnablement espérer d'échapper à l'étranger ? Il nous faudrait peut-être naviguer sans escorte jusqu'au lendemain soir, car le convoi avait actuellement douze heures d'avance sur nous. Il est vrai que notre grande flotte, récemment sortie de Brest, forçait les corsaires anglais à se tenir plus éloignés ; pourtant peu de jours se passaient sans qu'on en signalât quelques-uns sur la côte. On sent que nous n'étions rien moins que tranquilles.

Notre navigation de ce jour fut heureuse ; la nuit nous donnait peu d'inquiétude, elle se passa bien ; mais le lendemain, d'assez bonne heure, les bâtiments s'aperçurent à l'horizon, jetés devant nous à peu près comme ceux de la veille ; seulement, au lieu de cinq, ils étaient huit. L'Écossais se fit apporter ses lunettes d'observation ; il les tint braquées plusieurs minutes, après quoi il affirma qu'il reconnaissait des Français Le fait est qu'il ne pouvait encore distinguer ; un autre fait, c'est qu'il avait pourtant raison, et trop raison. Quand il fut moins loin, il le vit bien que c'étaient des Français. Nous n'ignorions pas plus que lui que nos signalements avaient été envoyés à tous les capitaines de vaisseaux de la république, avec injonction formelle de visiter tous bâtiments en mer, et surtout d'y examiner les passagers. Eh bien ! nous tombions dans la grande flotte de Brest. Vingt-deux vaisseaux de ligne et douze à quinze frégates étaient devant nous. Jugez de nos transes à ce magnifique spectacle ! Il nous fallut longer sur tout son front cette formidable ligne. Quoique enfermés dans la chambre du capitaine, nous dûmes encore nous jeter ventre à terre ; quelque sans-culotte du bas bord, s'il avait aperçu quelques passagers, eût pu motionner *de voir un peu qui c'était ;* et je doute qu'alors nos passeports nous eussent sauvés : n'avions-nous pas d'ailleurs avec nous ce Pétion, dont la figure était si généralement connue, et qui, de peur d'être trop méconnaissable, s'avisait d'avoir, à moins de quarante ans, la barbe et les cheveux blancs ? Notre brave capitaine cependant se tenait sur le pont d'un air assuré, prêt à mentir au premier porte-voix qui le questionnerait. Aucun ne lui dit mot : nous en fûmes quittes pour la peur.

Au moins nous étions délivrés pour quelques heures de la crainte des corsaires anglais. Tout alla bien dans la journée; mais vers le soir, comme la grande flotte était restée dans sa croisière, fort loin en arrière, et absolument hors de vue, nous aperçûmes des bâtiments en avant. Le capitaine recommença ses complaisantes observations, dont nous savions d'avance le résultat. En effet, il ne manqua pas de dire : « Ce sont des marchands français. » Pourtant il ne tarda pas à reconnaître qu'un de ces prétendus marchands se rapprochait beaucoup de nous, et portait du canon. Il continua, comme il put, d'affecter devant son équipage un air tranquille; mais il nous dit tout bas : « Je joue gros jeu; si ce n'est pas notre convoi, je suis demain en Angleterre. »

C'était le convoi; mais le danger, pour être un peu moins grand, ne cessait pas d'être mortel. Le bâtiment dont nous étions actuellement très-près était une des deux frégates de l'escorte : elle s'était mise en panne pour nous attendre et nous héler. Dès que nous fûmes à portée du porte-voix, nous entendîmes ce premier interrogat, assez inquiétant : « *D'où venez-vous?* — De Brest, » répliqua notre capitaine d'un air très-ferme. Alors on lui fit cette observation, de mauvaise augure : « Vous étiez bien arriéré! » A quoi il répliqua : « J'ai été aussi vite que je l'ai pu. — Il faut que vous soyez bien mauvais voilier, » lui dit-on peu obligeamment. A cela point de réponse. Enfin, la question menaçante arriva : *Avez-vous des passagers à bord?* Notre franc Écossais fit aussitôt retentir l'air du *non* le plus vigoureux; sur quoi le guerrier mit sa chaloupe en mer. Pour cette fois, il était clair que notre malheureux capitaine allait être visité : nous tremblâmes pour lui. Quant à nous, résignés à tout événement, nous jetâmes à l'eau tous les papiers qui auraient pu compromettre quelques amis, et nous bandâmes nos pistolets.

Cette chaloupe ne méritait pas des apprêts si lugubres; elle venait nous remorquer à son vaisseau, qui ne l'envoyait que pour cela. On nous conduisit ainsi jusqu'à ce que nous eussions atteint le convoi; et ce ne fut pas à nos yeux une des moindres bizarreries de ce voyage, que de nous voir ainsi protégés par l'un des bâtiments essentiellement préposés à nous perdre.

La nuit suivante nous eûmes gros temps; à la pointe du jour c'était presque une tempête. Notre équipage voulait imiter quelques marchands qui relâchaient à la Rochelle ; déjà ses réclamations prenaient le ton de la révolte : la fermeté de notre Écossais, aidé de quatre cents livres d'assignats que nous distribuâmes entre les matelots, nous déroba à ce nouveau péril. Il est vrai que l'Océan entr'ouvrait quelquefois ses profonds abîmes; mais tous ses flots soulevés nous étaient moins redoutables que les flots de cette multitude insensée qui, sur une terre ingrate, nous appelait stupidement à l'échafaud.

Le beau temps revint à midi. Notre capitaine avait beau faire, il marchait toujours mieux qu'aucun des bâtiments de la flotte. Le signal de diminuer les voiles lui fut fait plusieurs fois par le vaisseau commandant ; il les diminuait toujours, et toujours il allait trop vite. Cette circonstance l'inquiétait : il avait à craindre que le commandant ne prît des soupçons, s'il venait à remarquer que ce bâtiment, qu'on voyait aujourd'hui toujours en avant du convoi, était celui qu'on avait trouvé la veille si fort en arrière. Au reste, si ces craintes étaient fondées, nous aurions trop lieu d'en être sûrs à l'entrée de la rivière de Bordeaux. C'était là qu'une reconnaissance générale devait être faite par les bâtiments convoyeurs. Nous arrivâmes à cinq heures du soir; le vaisseau commandant laissait défiler devant lui chaque bâtiment, et le hélait à son passage. Notre capitaine filait l'un des premiers; la terrible question lui fut renouvelée : « Avez-vous des passagers à bord ? » Il répondit comme la veille, et d'un ton non moins ferme, et le succès ne fut pas moins heureux.

Cependant la marée, qui en montant nous avait déjà fait faire près de dix lieues, commençant à descendre, il fallut s'arrêter. Notre capitaine eut l'attention de jeter l'ancre à quelque distance des autres bâtiments; et dès que la marée cessa de descendre il fit mettre à la rivière ce qu'il appelait son canot. C'était un des plus petits, un des plus frêles batelets qu'un Parisien eût pu voir sur la Seine. Nous y descendîmes douze personnes, dont le capitaine, et quatre matelots pour ramer. Je n'ai pas besoin de dire que le canot était plein ; il l'était au point de n'y pouvoir

faire, sans témérité, beaucoup de mouvements. Notez que cette rivière était là encore une espèce de mer : elle avait deux lieues de large. Plus loin, ce fut pis. La même masse d'eau se trouvait resserrée dans un canal moitié plus petit. Son cours, excessivement plus rapide, était en quelques endroits embarrassé de bancs de sable, mal connus de notre Écossais. Quant au batelet, il lui restait à peine deux pouces de bord. De temps en temps la moindre oscillation nous menaçait de chavirer, et très-souvent la vague entrait dedans. C'était là pourtant nos moindres dangers.

Nous partions ainsi pour éviter la dernière reconnaissance des convoyeurs, et surtout la visite du fort de *Blaye*. Malheureusement il était déjà jour. L'homme du quart sur le vaisseau commandant nous vit passer ; il ne nous héla que pour nous ordonner de ne pas trop approcher de son bord. Apparemment il crut, comme nous l'avions espéré, qu'un misérable petit batelet ne méritait pas d'autre attention. Au fort de Blaye, ce fut encore mieux : on ne nous dit pas un seul mot. Arrivés au *Bec d'Ambès*, nous descendîmes. Nous y étions enfin dans ce département de la *Gironde!* et là, nous croyant non-seulement en sûreté, mais en mesure de combattre les ennemis de notre patrie, il ne tint à rien que nous ne baisassions cette terre désirée. O malheureux humains, vos joies sont quelquefois aussi follement placées que vos tristesses!

Le capitaine se rendait à Bordeaux. Nous nous cotisâmes pour lui faire une somme de deux mille livres, qu'il accepta. Notre intention était d'y joindre mille écus, que nous comptions trouver aisément à emprunter dans toute la ville, où il ne nous précéderait apparemment que de vingt-quatre heures. Je ne sais pas s'il restait deux cents francs dans la bourse du plus riche d'entre nous.

La maison où nous venions de descendre appartenait à un parent de Guadet. Personne n'y était pour nous recevoir; nous allâmes à une auberge voisine, où Guadet, avec sa confiance ordinaire, ne fit nulle difficulté de dire son nom. Dès lors il devint facile de deviner qui nous étions tous. Cette imprudence fut la cause principale de tous les dangers qui vinrent presque aussitôt

nous assaillir. De là vint qu'on fut d'abord sur nos traces à tous, et que bientôt nous n'eûmes plus un instant de repos.

Les clefs de la maison étant arrivées, nous nous y retirâmes pour causer à notre aise de notre situation. On avait dit à l'auberge des choses bien surprenantes, et que Guadet affirmait impossibles : qu'à Bordeaux les maratistes venaient de l'emporter ; que la municipalité et le département étaient en fuite ; que les représentants du peuple y entraient en force. Quoi qu'il pût être de ces bruits, nous pensâmes qu'il ne convenait pas de nous enfourner tous dans cette ville avant de les avoir vérifiés. Guadet, qui connaissait toutes les issues, offrit de s'y rendre, et voulut emmener Pétion.

Ils revinrent le lendemain, trop heureux d'avoir pu entrer sans être vus, et d'en être sortis sans avoir été arrêtés. Tout ce qu'on nous avait dit était vrai. Là, comme ailleurs, les honnêtes gens périssaient par leur faiblesse. Il n'y avait pas cinq jours que la bonne et brave jeunesse de Bordeaux, assemblée en armes, avait été demander au département la permission de désarmer la section Franklin, où les brigands tenaient leur place d'armes. Au lieu de profiter de ce mouvement, les administrateurs avaient répondu qu'il fallait attendre, patienter, n'employer que la douceur, etc.; et le lendemain la section Franklin avait culbuté Bordeaux. Au reste, les administrateurs avaient fait fautes sur fautes. Ils avaient pu souffrir tranquillement, au jour de leur toute-puissance, que les commissaires montagnards, postés à dix lieues de là, s'emparassent, par quatre ou cinq hommes porteurs d'un arrêté, du château Trompette, et de tout ce qu'il contenait de provisions de guerre et de bouche. De même ils les avaient vus tranquillement prendre possession du fort de Blaye, d'où les montagnards avaient, sans éprouver la moindre résistance, éconduit deux bataillons bordelais, auxquels ils avaient substitué deux bataillons *révolutionnaires :* ce qui est tout dire. Avec tant de mollesse, il fallait nécessairement succomber.

En ce moment on emprisonnait à Bordeaux tout ce qu'il y avait de patriotes les plus purs, les plus éclairés, les plus courageux. La terreur était si générale, qu'à neuf heures du soir

Guadet et Pétion, loin de trouver un homme qui osât les retirer pour la nuit, n'avaient qu'à peine rencontré quelqu'un qui eût le courage de marcher devant eux pour les guider jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la ville.

Il fallait donc encore ne songer qu'à notre sûreté personnelle. Guadet partit pour Saint-Émilion, lieu de sa naissance. Il y avait, avec quelques parents, plusieurs amis, de ces amis de l'enfance dont on se croit sûr tant que nos adversités ne les ont point éprouvés. Il ne manquerait pas de nous trouver à chacun un asile, mais il ne nous enverrait prendre que lorsque tout serait prêt; car il convenait que nous arrivassions le plus secrètement possible. Il partit; nous restâmes enfermés dans la maison de son parent. L'aubergiste voisin, mauvais sujet, dont on ne se défiait pas encore assez, s'enquêtait curieusement de ce que nous étions devenus. On lui dit que nous venions de nous rembarquer; mais dès le même soir il vint rôder autour de la maison, dont nous avions heureusement fermé tous les volets. Pourtant il ne fut pas longtemps notre dupe; et dès le second jour nous eûmes avis qu'un bruit sourd se répandait que nous étions cachés aux environs du Bec d'Ambès.

C'était le soir de cette seconde journée que Guadet devait revenir. Nous ne le vîmes pas, et nous n'en fûmes que plus inquiets. Chaque instant rendait notre séjour actuel plus dangereux. Nous étions avertis que le maître de l'auberge, maratiste soldé, venait de faire un voyage à Bordeaux; qu'il en revenait à l'heure même avec quelques visages nouveaux, et qu'aussitôt on avait remarqué chez lui du mouvement, des chuchottements, des conciliabules. Il était prudent de faire quelques préparatifs de défense : nous nous barricadâmes; on se distribua les armes, qui consistaient en quatorze pistolets, cinq sabres, et un seul fusil. Nous étions six hommes; car j'aurais dû dire plus tôt qu'en montant sur le vaisseau nous y avions trouvé Valady et un de ses amis non député, celui-là même qui, ayant les cheveux blonds et la taille haute, donna lieu aux maratistes de la Gironde, lorsqu'ils ne nous connaissaient encore que sur de vagues dépositions, de répandre que Wimpfen était avec nous. Certes il n'y était pas, et il n'y pouvait pas être. Six hommes seulement, bien mal ar-

més, mais bien résolus de mourir dans la place, composaient donc cette garnison terrible, pour l'attaque de laquelle vous verrez qu'on ne préparait au dehors rien moins que du canon. De cette garnison les deux tiers se couchèrent tout habillés; l'autre tiers, c'est-à-dire Barbaroux et moi, fit sentinelle toute la nuit. Mais l'ennemi, qui ne voulait marcher sur nous qu'en force, n'avait pas encore rassemblé assez de troupes. S'il se fût contenté des cent cinquante fusiliers qu'une simple réquisition aux gardes nationales environnantes lui mettait en moins de deux heures sous la main, la supériorité du nombre et des armes nous accablait : nous n'étions pas pris, mais nous étions morts. Heureusement on voulait nous attaquer avec une armée qui pût faire un siége en règle : rien ne parut cette nuit-là.

A l'entrée de la nuit suivante, vint un envoyé de Guadet. Celui-ci n'avait trouvé, dans sa famille et parmi ses amis, qu'une seule personne, qui ne pouvait donner asile qu'à deux d'entre nous. Il *espérait* le jour suivant en placer deux autres qu'il enverrait chercher à leur tour, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Nous n'avions plus qu'à décider quels seraient les deux élus appelés à suivre actuellement celui qui venait les sauver. Nous nous regardions en silence. Barbaroux, toujours digne de lui-même, fut le premier qui prit la parole : « Nous ne doutons pas, s'écria-t-il, qu'ici le péril ne soit imminent. Lequel d'entre nous pourrait songer à n'y dérober que lui, et ne serait pas arrêté par cette pensée que demain peut-être ceux qu'il va laisser ici ne seront plus? Quant à moi, je n'abandonne point les compagnons de mes travaux et de ma gloire. N'y a-t-il asile que pour deux? Restons tous, mourons ensemble! Mais Guadet, s'il connaissait notre position, n'en enverrait-il chercher que deux? Ne sentirait-il point que le plus pressant est de nous retirer d'ici? Quelqu'un offre asile pour deux d'entre nous : eh bien! pour quatre ou cinq jours, s'il le faut, ne tiendrons-nous pas six dans la chambre où deux sont attendus? Partons tous. »

Il parlait encore, lorsqu'on vint nous prévenir qu'il y avait grand monde et grand bruit dans l'auberge voisine. Une trentaine d'officiers venaient d'y arriver. L'hôte avait dit que ces messieurs étaient les chefs d'un bataillon de l'armée révolution-

naire qui devait passer par ici, allant à Bordeaux. Cependant on apercevait déjà dans les environs plusieurs détachements de gardes nationales, et même quelques brigades de gendarmerie.

Ceci trancha toute délibération. Notre guide descendit; nous le suivîmes en silence. Nous fîmes quelques détours pour aller chercher, à un quart de lieue de là, une barque qui nous attendait sur la Garonne; et il paraît que nous n'étions pas encore sur l'eau, lorsqu'à la faveur des ombres de la nuit quatre cents braves, armés de pied en cap, vinrent braquer deux pièces de canon sur une maison de campagne où ils espéraient trouver huit à dix victimes.

Telle fut cette glorieuse expédition du Bec d'Ambès, où les *révolutionnaires* ne signalèrent pas moins leur courage que leur adresse, et dont B.....t (je crois) fit grand honneur à ses dignes satellites, dans cette magnifique relation qu'il en adressa à la convention, et où il dit, en propres termes, « que, grâce à l'activité des sans-culottes, on avait entouré la maison, et qu'on y avait trouvé... nos lits encore chauds. »

Pendant que ces messieurs, sabre à la main, drapeaux flottants et mèches allumées, s'amusaient à tâter nos lits, nous, avec moins de bruit, nous faisions de meilleure besogne. Nous arrivions à Saint-Émilion après avoir encore traversé une seconde rivière, la Dordogne, devant Libourne, où très-heureusement la sentinelle fut encore plus difficile à éveiller que le batelier, qui se fit appeler pendant trois quarts d'heure.

Au milieu du jour suivant, on accourut nous dire de combien peu nous l'avions échappé la veille à Saint-Ambès, et comme quoi B.....t, furieux d'une aussi belle occasion perdue, et sans doute averti par le batelier qui nous avait passés sur la Dordogne, venait de requérir un de ses bataillons révolutionnaires, et, en attendant, s'avançait sur nous à la tête de cinquante cavaliers. Il fallut s'esquiver encore. Nous allâmes, à quelques portées de fusil, nous jeter dans une carrière, où, par bonheur, il n'y avait point d'ouvriers ce jour-là, parce que c'était un dimanche. Nous y fûmes bientôt joints par Guadet et par notre ami Salles, qui nous avait précédés dans la Gironde, et se trouvait pourtant sans asile.

Nous attendions un brave homme qui depuis le matin courait les environs, tâchant de nous trouver quelque retraite. Il vint, à la nuit, nous apprendre que pas un individu n'avait le courage de nous recueillir. Mon pauvre Guadet en fut confondu. Que de fois il nous avait protesté que tous les sentiments honnêtes et généreux, s'ils étaient tout à fait bannis de la France, se réfugieraient dans le département de la Gironde ! Que d'indignes parents, que de faux amis l'avaient cruellement trompé ! Que nous étions à plaindre ! mais combien il l'était plus que nous !

Que faire cependant ? Puisqu'on suivait nos traces et que nous étions si bien signalés, il ne convenait plus de marcher tous ensemble. Encore si nous avions eu, comme dans le Finistère, douze compagnons de plus et vingt bons fusils ! mais seulement huit hommes, et rien que des pistolets ! Nous ne devions plus rien attendre de la force, c'était uniquement sur l'adresse qu'il était permis de compter ; et, de toutes les précautions, la première semblait être de nous séparer. Ma Lodoïska devait être à Paris ; ce fut donc vers Paris que je parlai de m'acheminer. Si j'avais l'incroyable bonheur d'y parvenir, j'y pourrais donner asile à deux ou trois des nôtres. Infortuné, je le croyais ! Moi aussi, malgré l'exemple des amis de Guadet, je comptais sur mes amis ! Mon cher Barbaroux déclara qu'il suivrait mon sort ; Valady et son ami se joignirent à lui. Nous voilà quatre. Pétion et Buzot s'en allaient errer je ne sais plus où ; Salles et Guadet devaient tirer du côté des Landes. Eh ! quoi faire ? Gagner du temps. Les affreux triomphes de la Montagne étaient si inconcevables, qu'ils ne paraissaient pas devoir se soutenir quinze jours.

Nous nous embrassâmes, le cœur bien serré ; nous partîmes. Barbaroux passerait pour un professeur de minéralogie, science qu'il possédait bien ; et nous, pour des négociants voyageant avec lui, dans l'intention de faire exploiter les mines qu'il pourrait découvrir. Mais des négociants, à pied, courant la nuit ! mais cent cinquante lieues de pays à traverser, à l'aide de cette mauvaise fable ! mais Barbaroux si connu et si reconnaissable ! Le projet était désespéré : un ciel protecteur nous barra la route. Après quatre heures de marche, nous trouvâmes que nous nous étions égarés. Un presbytère était à quelques pas : « Il faut y frap-

per, » dit Barbaroux. « Oui, pour y demander le chemin, » lui répondis-je, moi qui ne voyais que Paris ! « Eh ! si nous pouvons obtenir quelque chose de plus ? » répliqua-t-il.

Un digne curé vint nous ouvrir. Nous ne nous donnâmes d'abord que pour des voyageurs égarés. « Vous êtes, nous dit-il, des gens de bien persécutés, convenez-en ; et à ce titre acceptez chez moi l'hospitalité pour vingt-quatre heures. Que ne puis-je recueillir plus souvent et plus longtemps quelques-unes des innocentes victimes qu'on poursuit ! »

Comment dire combien cet accueil nous toucha ! Il commandait une entière confiance ; il l'obtint. Au nom de Barbaroux et au mien, le brave homme courut dans nos bras, et versa sur nous des pleurs de joie. Il nous en fit verser d'attendrissement ! La Providence nous avait conduits comme par la main chez un de ces hommes rares dont Guadet avait cru tout son département rempli.

Le lendemain il nous dit que nous pouvions, sans nous exposer, rester deux ou trois jours encore, et qu'il emploierait ce temps à nous chercher quelque asile. Ce terme expiré, il ne laissa partir que l'ami de Valady, qui croyait pouvoir aisément gagner les environs de Périgueux, où il avait un parent qui ne pouvait manquer de le recevoir, et qui sans doute enverrait chercher Valady. Je ne voyais toujours que Paris; je voulais accompagner celui qui allait faire vingt lieues sur cette route. Le curé m'en dissuada; Barbaroux tomba à mes genoux pour m'en empêcher. O Lodoïska, tu leur dois ton époux; car nous apprîmes bientôt après que celui que j'avais voulu suivre venait d'être arrêté.

Notre généreux hôte nous garda deux jours encore, quoique l'on commençât à murmurer dans le village que M. le curé cachait quelqu'un. Enfin, il nous conduisit chez un demi-paysan qui nous reçut fort bien, mais sa femme prit peur; du moins c'est ce qu'il nous allégua le lendemain, en nous annonçant qu'il fallait partir. Notre bon curé vint nous prendre, et, faute de mieux, il nous fit grimper dans une grange pratiquée au-dessus d'une étable attenant à une métairie qui avait seize habitants : deux seulement étaient dans notre secret; les autres allaient et venaient continuellement dans cette étable, ouverte toute la

journée, et quelquefois montaient l'échelle pour jeter un coup d'œil sur le foin, où nous nous étions creusé chacun notre trou, dans lequel il fallait nous tenir ensevelis, au point qu'on ne vît pas même passer nos têtes. Ce foin était nouveau, par conséquent brûlant; la grange en était si pleine, qu'il restait à peine un intervalle de deux pieds à l'air, qui ne pouvait pénétrer que par une lucarne fort étroite. Pour comble de souffrance, le temps, quoique nous fussions en octobre, était sec et chaud; et nos deux confidents furent tout à coup, sans avoir pu nous voir et nous prévenir, envoyés pour une commission lointaine et imprévue. Leur voyage dura trois jours. Pendant quarante-huit heures, les grossiers aliments et la piquette qu'ils avaient coutume de nous apporter à la dérobée nous manquèrent absolument. On ne peut décrire l'extrême lassitude, l'affreux mal de tête, les fréquentes défaillances, la soif dévorante, l'angoisse générale que nous éprouvions. Un moment je sentis affaiblir ma constance, et le courage de mon cher Barbaroux l'abandonna. J'avais pris un de mes pistolets, et le regardais avec une complaisance funeste. Barbaroux, vaincu, suivait ce mouvement; il s'était aussi saisi de son arme : tous deux nous gardions le silence, nos yeux seuls se reportaient mutuellement de sinistres conseils; une de mes mains tomba dans la sienne; il la serrait avec une espèce de fureur, trop semblable à celle dont j'étais tourmenté. L'instant du désespoir était venu, le signal de la mort allait être donné. Attentif à nos mouvements, Valady s'écria : « Barbaroux, il te reste encore une mère! Et toi, Louvet, Lodoïska t'attend! » On ne peut se figurer combien fut prompte la révolution que ces paroles produisirent. L'attendrissement prit aussitôt la place de la fureur; nos armes échappèrent de nos mains, nos corps affaissés retombèrent, nos pleurs se confondirent.

Mais ce changement subit en produisit un autre : « Elle m'attend! m'écriai-je; eh bien! que fais-je ici? Pour qui donc y supporté-je tant d'humiliations, tant de peines, tant de dangers? S'il est vrai que ce soit pour elle, ce n'est pas en demeurant là que j'en trouverai la fin; c'est sur la route de Paris que je dois aller m'exposer et souffrir : dès ce soir, je m'y mets. Dès ce soir,

insensé! Dans l'une de nos dernières courses nocturnes, je m'étais laissé tomber au fond d'un fossé, trop tard aperçu; quelques cartilages du jarret avaient beaucoup souffert de cette chute. Depuis, cette réclusion de six jours, l'inaction absolue où nous étions réduits, la chaleur de ce foin où il fallait rester gisants, l'inquiétude, l'ennui, tout avait empiré le mal; je voulus soulever ma jambe, elle me fit d'atroces douleurs; mon jarret, tout à fait roidi, ne pouvait plier. Grâces te soient rendues, ô Providence! tu me forçais à rester.

Le lendemain, il était dix heures de nuit, et tout semblait dormir dans la métairie, excepté le chien trop fidèle, dont les aboiements ne nous laissaient point de repos : nous crûmes entendre autour de la grange un bruit semblable à celui que produiraient plusieurs hommes qui marcheraient doucement et parleraient bas: quelques minutes après, nous vîmes une grande clarté dans l'étable, où la lumière n'entrait jamais; quelques-uns y parlaient d'abord, mais avec précaution; puis il se fit un profond silence; un peu de bruit recommença au dehors; enfin, nous entendîmes qu'on montait à notre échelle. Étions-nous découverts? la grange était-elle entourée? Nous prîmes nos armes.

Un homme, sans quitter l'échelle, sans s'approcher de nous, cria : « Messieurs, descendez. » C'était bien un de nos confidents de la métairie, mais ce n'était pas son ton ordinaire; il avait la voix altérée, dure et brusque. Cette circonstance nous alarma plus que tout le reste. « Comment, descendre? lui dis-je. — Oui, descendez. — Et pourquoi? — Parce qu'il le faut. — Mais encore? — Quelqu'un vous demande. — Qui? — Le parent de M. le curé. — Si c'est le parent de M. le curé, que ne paraît-il? » Ici notre homme balbutia je ne sais quelle mauvaise raison; puis il ajouta, d'un ton brutal et menaçant : « Enfin, f....., il faut descendre! »

Ceci devenait du plus mauvais augure. L'imagination travaille vite. A l'instant je me persuadai que quelqu'un nous avait découverts et dénoncés, qu'on était venu cerner la maison, et qu'on avait menacé ce pauvre malheureux de mettre le feu à sa grange s'il ne nous en faisait sortir. Barbaroux était sans doute travaillé de la même pensée, car il me dit tout bas : « Ils ne

m'auront pas vivant » Et Valady, à qui la fatigue et une maladie naissante avaient tellement abattu le courage, qu'il nous avait avoué, vingt fois dans la journée, qu'il se sentait à chaque instant des peurs paniques; que l'idée de sa destruction lui causait de mortelles frayeurs, surtout qu'il n'aurait jamais la force de se tuer lui-même; Valady, croyant aussi l'heure fatale arrivée, nous disait languissamment : « Hélas! il faut donc mourir! » Et, remarquant nos apprêts, il ajoutait, en joignant les mains : « O mes amis! vous allez donc m'abandonner? » Quant à moi, jamais, dans aucune des crises les plus périlleuses de ma proscription, jamais, si ce n'est depuis, aux portes d'Orléans, je ne crus ma mort si prochaine.

« Citoyen, dis-je à notre homme du ton le plus ferme, loin de nous la pensée de vous compromettre! Mais aussi gardez-vous de l'espérance de nous attirer dans un piége : nous ne descendrons certainement pas que le parent du curé n'ait paru, ou que vous ne nous ayez franchement déclaré de quoi il est question. »

Pardon, lecteur, si j'ai fait passer dans votre âme les agitations dont les nôtres étaient remplies. Pardon, car ce n'était rien; rien qu'un peu de pusillanimité de la part de celui que le bon curé nous envoyait, et puis une cruelle nécessité de recommencer nos tristes courses. Il parut enfin, le parent du curé. C'était de peur d'être aperçu par quelqu'un de la métairie, qu'il n'avait pas voulu entrer. Au reste, l'un des camarades du métayer, ayant le matin entendu quelque bruit dans la grange, avait montré des soupçons. Dès le lendemain nous pouvions être découverts par un homme qui n'était rien moins que sûr. En conséquence, nos deux confidents, effrayés, venaient d'aller dire au curé qu'il fallait nous retirer tout à l'heure. Celui-ci, trop tard prévenu, ne savait où nous mettre. Impossible que nous fussions quelque part aussi exposés que chez lui, qui venait d'être dénoncé comme ayant quelqu'un. Il courait à l'heure même pour tâcher de nous déterrer quelque coin. En attendant il fallait, pour ne pas tourner la tête de ce paysan tout à fait épouvanté, sortir de la grange, et passer cette nuit comme nous pourrions.

O Dieu! si tu ne voulais pas nous sacrifier, tu nous éprouvais

du moins. Nous quittions la grange au seul moment où son séjour devenait un peu supportable, et son abri nécessaire. Le temps avait changé dans cette soirée ; la force de l'orage était un peu diminuée ; on n'entendait plus le tonnerre, mais la pluie tombait abondamment, et un vent froid soufflait du midi. Pour surcroît de peine, je ne pouvais me traîner dans les terres grasses que sur une jambe et sur un bâton. Le parent nous conduisit dans un petit bois, où nous eûmes tout le temps de transir et de nous mouiller.

Ce mauvais temps n'arrêtait pas notre généreux curé. Un peu avant le jour il vint lui-même nous apprendre qu'il avait fait d'inutiles recherches ; et comme il voyait bien qu'il était impossible qu'on ne nous découvrît point là dans la journée, il voulut à tout risque nous ramener chez lui. Nous n'acceptâmes qu'après que nous sûmes que de son grenier, où nous allions nous enfouir, nous pourrions aisément, au moyen d'une corde fixée à la lucarne, nous glisser du haut en bas dans une arrière-cour, et par-dessus un petit mur gagner les champs, au premier objet menaçant que l'un de nous, toujours en sentinelle, verrait s'approcher de sa maison. Le brave homme ! il parut si content de nous y recueillir encore !

A travers tant de courses, de fatigues cruelles, de périls renaissants, que je m'applaudissais néanmoins du contre-temps qui m'avait forcé de ne point amener mon épouse ! Si moi-même je me trouvais d'une constitution trop faible contre de pareils travaux, comment n'y aurait-elle pas succombé ? Avant de périr, j'aurais eu le tourment de la voir expirer dans mes bras. Et pourtant nous avions accusé le ciel lorsqu'il nous avait séparés. O Providence ! que tes vues sont profondes, et que les désirs de l'homme sont vains !

Cependant nous avions appris qu'après avoir inutilement frappé aux portes de trente *amis*, Guadet et Salles avaient trouvé toute espèce de secours et de sûreté chez une femme compatissante, généreuse, intrépide autant que s'étaient montrés inhumains, égoïstes et lâches tous ces êtres qui portaient néanmoins le nom d'hommes. D'après le touchant portrait qu'on nous avait fait de cet ange du ciel, il n'était pas besoin de lui

demander un asile, s'il n'était pas impossible qu'elle le donnât : il suffisait de l'avertir de notre situation. Quelqu'un y courut, et rapporta, quelques heures après, la réponse. « Qu'ils viennent tous trois ! » avait-elle dit. Seulement elle nous recommandait de n'arriver qu'à minuit, et de ne négliger aucune précaution pour n'être aperçus de qui que ce fût. Notre sûreté chez elle dépendait principalement de notre exactitude à remplir ces conditions préliminaires.

Chemin faisant, nous nous arrêtâmes chez un curé, allié du nôtre. Il nous attendait à souper. Que l'on excuse ces détails : il y avait si longtemps que nous n'avions soupé ! et puis le repas ici n'était rien auprès des touchantes attentions qui le précédèrent : c'était de l'eau tiède pour laver nos pieds, un grand feu pour nous sécher, tout l'attirail d'une toilette pour couper nos longues barbes et rafraîchir nos chevelures, du linge blanc pour nous changer, enfin des viandes légères, et du vin restaurant que nous versait une jolie nièce : c'était une nièce véritable ; et l'on comprend qu'ici je ne saurais entendre malice. J'en parle pour qu'on se représente quel effet produisaient sur nous ces passages fréquents et subits d'une position lentement douloureuse à une situation rapidement douce, et le contraste de cette personne bonne et charmante qui nous prodiguait ses soins, avec ces visages insensibles, sombres et menaçants qui nous préparaient des piéges, ou qui nous y voyaient froidement tomber Chez cet ami de notre curé nous trouvions notre sort semblable à celui de ces fiers paladins qui, venant de combattre des monstres, rencontrent tout à coup, dans quelque pavillon enchanté, des fées pour les servir.

C'était bien une autre fée que celle chez qui nous arrivâmes à minuit ! Nous devions y trouver, avec mille soins non moins attendrissants, une constance, un courage, un dévouement sans bornes. Elle logeait nos deux amis à trente pieds sous terre ; et l'entrée de leur souterrain, d'ailleurs fort dangereuse, était encore si bien masquée qu'on ne pouvait la découvrir. Quelque spacieux que fût le caveau, le séjour continuel de cinq hommes pouvait y corrompre l'air, qui ne s'y renouvelait que difficilement. Nous nous pratiquâmes, dans une autre partie de la maison,

une seconde forteresse, plus saine, presque aussi sûre, presque aussi difficile à découvrir. A quelques jours de là, Buzot et Pétion nous mandèrent qu'ayant *depuis quinze jours changé sept fois d'asile*, ils étaient enfin réduits aux dernières extrémités. « Qu'ils viennent tous deux! » s'écria l'étonnante femme. Et remarquez qu'il ne se passait pas un jour qu'elle ne fût menacée d'une visite domiciliaire; elle était même assez soupçonnée de vertu pour qu'il fût souvent question de l'arrêter. Observez encore que chaque jour la guillotine abattait quelque tête, et que les brigands commettaient des horreurs [1]. On les entendait jurer chaque jour qu'ils feraient brûler vifs avec nous, dans leurs propres maisons, les gens chez lesquels nous serions trouvés. On parlait même d'incendier les villes [2]. « Mon Dieu! qu'ils viennent les inquisiteurs, nous disait-elle avec calme et gaieté; je suis tranquille, pourvu que ce ne soit pas vous qui vous chargiez de les recevoir. Seulement je craindrais qu'ils ne m'arrêtassent : eh! que deviendriez-vous? »

Nos deux amis vinrent donc, et s'en allèrent au caveau. Ainsi nous étions sept. Le moyen de nous nourrir? Les denrées étaient rares dans le département; on ne lui fournissait pour sa part qu'une livre de pain par jour, mais il y avait des pommes de terre et des haricots au grenier. Pour ne pas déjeuner, on ne se levait qu'à midi. Une soupe aux légumes faisait tout

[1] Si l'on veut voir à quelle dégradation de pensées et de langage les anarchistes en étaient venus, on peut lire ce morceau, que nous ne transcrivons pas sans dégoût. Il fait allusion à la proscription des soixante-treize qui avaient protesté contre le 31 mai.

« Sans-culottes, mes amis, un second 31 mai vient d'éclater : la convention nationale vient de prendre encore une médecine; elle a purgé hier son sein du reste de la bande des Capets, des Dumouriez, des Custine et des la Fayette, qui étaient devenus paralytiques en apparence, et qui tramaient en arrière la perte de la république, et nous faire égorger.

« Sans-culottes, mes amis, réjouissons-nous! les conspirateurs sont découverts tous les jours et arrêtés; les quatre sections du tribunal révolutionnaire vont aller vite en besogne, et nous aurons fort souvent des têtes à la lucarne patriotique. » *Lebois, l'ami des sans-culottes*, etc.) (*Note de l'éditeur.*)

[2] Ceux qui avaient protesté furent réservés au supplice comme les proscrits eux-mêmes. Écoutons l'auteur du *Nouveau Paris* :

« On a dit et répété que Robespierre avait sauvé et voulait sauver encore les soixante-treize représentants du peuple détenus pour leur ferme et généreuse protestation contre la journée du 31 mai; il n'en est rien. Robespierre nous tenait en otage pour maîtriser le côté droit, et nous devions être égorgés dans la nuit qui précéda le 9 thermidor. Nous avons vu tous les apprêts de notre mort : les armes, les flambeaux, tout était prêt; les fosses étaient creusées; on attendait le signal. » (Mercier, *Nouveau Paris.*)

(*Note de l'éditeur.*)

le dîner. A l'entrée de la nuit nous quittions doucement nos demeures, nous nous rassemblions auprès d'elle. Tantôt un morceau de bœuf à grande peine obtenu à la boucherie, tantôt une pièce de la basse-cour bientôt épuisée, quelques œufs, quelques légumes, un peu de lait, composaient le souper, dont elle s'obstinait à ne prendre qu'un peu, pour nous en laisser davantage. Elle était au milieu de nous comme une mère environnée de ses enfants, pour lesquels elle se sacrifie. Nous restâmes ainsi pendant un mois tout entier, malgré les persécutions d'un *intime ami* de Guadet, qui, nous y sachant, n'oublia rien pour nous en chasser, et à qui sa lâche peur finit par troubler tellement l'esprit, que, crainte de mourir, il voulait se brûler la cervelle. Je ne puis, sans risquer de compromettre notre étonnante amie, faire le récit, au reste trop dégoûtant, des mensonges, des intrigues, des menaces, des lâches manœuvres de toute espèce, par lesquels il parvint enfin à son but.

Il est encore temps d'avertir qu'en arrivant dans la Gironde j'avais mandé à ma Lodoïska, tout en lui déguisant ce que ma position avait de trop alarmant, qu'au lieu de l'attendre, j'allais tout essayer pour revenir vers elle. Depuis, chez le bon curé, quand tout accès vers ma ville natale m'était fermé, j'avais fait pour ma femme une seconde lettre, où je l'invitais à venir former un établissement à Bordeaux. Quelqu'un s'était chargé de transcrire cette lettre et de la mettre à la poste; mais six semaines s'étant écoulées sans que j'en reçusse aucunes nouvelles, il était clair qu'on ne l'avait pas envoyée, ou qu'elle n'était point parvenue. Mon désir d'affronter tous les hasards, pour me faire jour jusqu'à Paris, n'en était devenu que plus vif.

Nous touchions cependant à l'époque critique. Il venait de luire le jour fatal, le jour d'une séparation longue et peut-être éternelle entre des hommes à jamais étroitement liés par tout ce que l'amitié tendre, la vertu pure, et une infortune vraiment sainte, ont de plus respectable. Nous sortions de notre asile si sûr et si cher; nous nous séparions en deux parts, qui se subdiviseraient bientôt. Barbaroux, qui depuis Caen avait couru presque toutes les mêmes aventures que moi; Barbaroux, dé-

solé de me quitter autant que je l'étais de le perdre, passait du côté de Buzot et de Pétion. Tous trois ils allaient à quelques lieues de là, vers la mer, chercher un asile incertain. Avec quelle douleur nous nous fîmes nos adieux! Pauvre Buzot! il emportait au fond du cœur des chagrins bien amers, que je connaissais seul, et que je ne dois jamais révéler. Mais Pétion, le tranquille Pétion, comme il était déjà changé! Combien le calme de son âme et la sérénité de sa figure s'étaient altérés, depuis que l'esclavage de sa patrie n'était plus douteux, depuis que la nouvelle de l'emprisonnement des soixante-quinze, et du supplice de *nos amis*, nous était parvenue! Et mon cher Barbaroux, comme il souffrait! Je n'oublierai point ses dernières paroles : *En quelques lieux que tu trouves ma mère, tâche de lui tenir lieu de son fils. Je te promets de n'avoir point une ressource que je ne partage avec ta femme, si le hasard veut que je la rencontre jamais.*

Au milieu de nous, quelqu'un voulait en vain dissimuler son désespoir; c'était notre généreuse protectrice : elle pleurait, elle gémissait de la nécessité qui la forçait à ne plus s'exposer pour nous. « Les cruels! s'écriait-elle en parlant de ses parents, quelle violence ils me font! Je ne la leur pardonnerai jamais, s'il faut que quelqu'un d'entre vous... » Elle n'acheva point; mais ses pressentiments étaient trop fondés : oui, un d'entre nous devait bientôt périr.

A une heure du matin nous partîmes, Guadet, Salles, moi et Valady, que nous devions quitter presque aussitôt. Nous le conduisîmes à quelques cents pas, sur le chemin d'une maison où il y avait un parent sur l'humanité duquel il faisait quelque fond. De quel air il nous regarda quand nous le quittâmes! Je n'en puis écarter le triste souvenir : il avait la mort dans les yeux.

Nous ne restions donc que Salles, Guadet, et moi. Ce qui m'avait déterminé à suivre leur sort de préférence, c'est que l'endroit vers lequel ils devaient s'acheminer le lendemain était à six lieues delà, du côté de Périgueux, et je sentais un plaisir secret de me rapprocher un peu de Paris; mais pour gagner cet endroit il nous fallait, par un chemin de traverse assez diffi-

cile, tourner *Libourne,* où nous aurions couru trop de risques. Un confident sûr devait nous amener, à l'entrée de la nuit suivante, *un ami* de Guadet, qui nous guiderait jusqu'au bout de cette traverse. Il fallait cependant passer quelque part la fin de cette nuit et tout le jour qui la suivait. Nous avançâmes vers un bourg assez éloigné, dont les environs étaient criblés de grottes. Guadet les connaissait toutes. La plus sûre d'entre elles, à cause de son étendue, il l'avait désignée à notre confident, comme le lieu de notre refuge et de son rendez-vous. En y arrivant, nous trouvâmes que l'entrée en était murée : l'accès de soixante autres restait libre; mais comment notre confident trouverait-il le lendemain celle que nous aurions choisie? Il fallait bien l'aller prévenir. Guadet et moi nous y allâmes, non sans risque. Nous avions un village à traverser, et puis des gendarmes logeaient chez notre confident; il fallait le réveiller sans réveiller ces espions : nous y parvînmes.

Revenus dans notre grotte, nous y attendîmes vainement le sommeil; le froid et l'humidité le chassaient. A dix heures du matin seulement, les épaisses ténèbres qui nous environnaient s'éclaircirent un peu. Reculés à l'extrémité la plus sombre, nous pouvions, sans être aperçus, distinguer tout ce qui se présentait à l'entrée de la grotte. Il y vint quelques animaux, ils nous sentirent et se retirèrent : mais de tous les animaux les plus barbares y vinrent aussi; heureusement ceux-là ne nous sentirent pas : c'étaient des hommes. Ils ne s'arrêtaient que pour un instant, et tout à l'entrée, afin de satisfaire des besoins dont la perspective, autant que l'odeur, nous devenaient fort incommodes. Malheur à nous si l'un de ces paysans, plus délicat ou plus pudibond que les autres, se fût avisé de vouloir ne se mettre à son aise qu'à l'autre bout de la grotte! Je dis malheur à nous, car nous n'aurions jamais pu nous décider à répandre, pour notre plus grande sûreté, le sang d'un homme de qui nous n'aurions pas été sûrs qu'il nous voulût du mal. Nous avions résolu, le cas y échéant, de montrer nos pistolets au pauvre diable, et de le retenir prisonnier jusqu'à ce que nous sortissions de notre retraite; mais alors même il pouvait courir nous dénoncer, et causer notre perte. Nous le sentions bien, mais nous avions résolu

d'en courir le risque : quoi que nous pussions encore éprouver de l'ingratitude des hommes, nos mains ne se souilleraient pas d'un sang innocent.

Au reste, il faut avoir été proscrit pour savoir comme il est difficile et gênant d'avoir, à chaque instant du jour, ses pas à mesurer, son haleine à ne pousser que doucement, un éternuement à étouffer, un rire, un cri, le moindre bruit à réprimer. A moins que de l'avoir éprouvé, on ne se figure pas combien cette gêne, si petite en apparence, devient douleur, péril et tourment, par sa continuité. C'était, dans notre position, un mal nécessaire; et même avant d'avoir tâté de la Gironde je m'y étais particulièrement exercé avec ma Lodoïska chez notre brave original du Finistère, qui, pour notre divertissement, nous tenait cachés dans une armoire, à côté d'un clubiste et au-dessous d'un gendarme. Une malheureuse femme vint dans la grotte mettre à cet égard nos talents à l'épreuve. D'abord, ayant plus de pudeur, elle entra plus avant; ensuite, par l'effet d'un ténesme apparemment opiniâtre, elle y fit de longs efforts, elle y mit un temps considérable; enfin, comme elle allait sortir, le pied lui manqua très-aisément sur un terrain humide, glissant et chargé d'immondices. Une fois étendue sur cette terre trop grasse, la pauvre vieille ne put jamais se relever. Longtemps elle s'aida d'un petit monologue, qui dans toute autre circonstance aurait pu nous paraître divertissant; mais rien n'y faisait: elle finit par pousser des cris. Leur éclat ne manqua pas d'attirer plusieurs hommes, qui ricanèrent assez de temps et d'assez près pour nous inquiéter. Comme tout doit finir cependant, ils relevèrent la vieille, et tout s'en alla.

Comme le jour finissait, notre confident vint nous apprendre que l'*ami* de Guadet ne pouvait pas, c'est-à-dire *n'osait* pas faire route avec nous l'espace de deux lieues. Il fallait donc que Guadet tâchât de s'orienter, et de trouver cette traverse qu'autrefois il avait connue, mais jamais bien. C'était déjà un fâcheux travail à entreprendre; il faisait d'ailleurs un temps affreux; la pluie tombait à verse, et nous promettait, après la mauvaise nuit que nous venions de passer, une nuit plus mauvaise encore; mais la nécessité, l'inexorable nécessité l'ordonnait.

Pour moi, je me sentais très-résolu. Un exercice fréquent et modéré dans notre dernière maison avait guéri ma jambe; mon jarret reprenait toute sa souplesse. D'ailleurs c'était du côté de Paris que nous allions marcher; je me sentais ma première vigueur, et même quelque contentement.

Nous partîmes : c'était la nuit du 14 au 15 novembre 1793. O Dieu! tu l'as marquée par d'assez tristes épreuves pour que je ne l'oublie pas!

Où allions-nous cependant? A six lieues de là; je l'ai dit. Six lieues! nous étions donc certains d'être bien reçus? Au moins Guadet n'en doutait pas, et moi-même, pour cette fois, je trouvais qu'il avait raison. La personne chez laquelle il allait nous présenter avait une famille depuis longtemps amie de la sienne, et lui personnellement avait sauvé cette femme : oui, je dois l'avouer, c'était une femme. Il l'avait sauvée d'un procès criminel, où son honneur et celui de ses parents étaient gravement compromis. Depuis cette époque, longtemps même avant la révolution, elle l'avait cent fois assuré de sa reconnaissance, et lui avait fait mille offres de services. Au reste, nous ne lui demanderions asile que pour quatre ou cinq jours, époque après laquelle notre généreuse amie entendait, quoi qu'on pût lui dire, nous recueillir encore.

D'abord ce que nous avions craint nous arriva : nous nous égarâmes, et si malheureusement, que partis à sept heures nous n'eûmes achevé qu'à minuit les deux lieues de cette traverse. Nous avions passé par des chemins si détestables, que, sans exagération, les boues nous montaient à mi-jambes. Je regrettais une forte canne à sabre, sur laquelle il avait fallu m'appuyer si souvent et quelquefois si violemment, qu'enfin elle s'était rompue. On peut se figurer notre fatigue : pourtant il y avait encore quatre lieues à faire. Nous les fîmes; nous arrivâmes à quatre heures du matin, chargés de boue, trempés jusqu'aux os, tout à fait épuisés.

Guadet fut frapper à la porte. Au bout d'une demi-heure, on l'entr'ouvrit. Un domestique qui l'avait vu cent fois ne le voulut point reconnaître. Il déclina son nom : alors on dit qu'on allait réveiller madame. Une autre demi-heure se passa, après laquelle

madame fit dire que ce qu'on lui demandait était impossible, parce qu'il y avait dans son village un comité de surveillance. Elle ignorait apparemment qu'il y en avait partout. Guadet insista : il demanda à être introduit, seul d'abord, si madame l'aimait mieux ; qu'au moins il pût lui parler un moment. Madame fit répondre que cela aussi était impossible, et la porte se referma.

Il y avait une heure que nous nous tenions sous des arbres tellement chargés d'eau, que peut-être ils nous en donnaient plus qu'ils ne nous en épargnaient. Quand j'y étais arrivé, les gouttes de sueur se confondaient sur mon visage et sur tout mon corps avec des torrents de pluie. Depuis que nous étions immobiles, un vent du midi, qui nous sembla rafraîchissant d'abord, et bientôt très-froid, soufflait sur nous. Nos habits imprégnés d'eau étaient à la glace ; moi, surtout, je gelais : on entendait claquer mes dents.

Guadet, désespéré, venait enfin nous rendre compte de l'inconcevable issue de ses démarches : je ne l'entendais qu'à peine : une révolution terrible se faisait en moi ; la transpiration s'était entièrement arrêtée ; le frisson m'avait tout à fait saisi, je perdais connaissance. Mes amis voulurent m'appuyer debout contre un arbre ; ma faiblesse était si grande que je ne pus m'y tenir : il fallut me laisser m'étendre par terre, c'est-à-dire dans l'eau. Guadet courut refrapper à la porte. On ne l'ouvrit point ; on lui permit de parler à travers le trou de la serrure. « Une chambre et du feu, dit-il, seulement pour deux heures ; un de mes amis se trouve mal. » On alla en instruire madame, qui fit dire que cela était *impossible*. « Au moins un peu de vinaigre et un verre d'eau ! » s'écria mon malheureux ami. Un moment après, madame fit répondre encore *que cela était impossible*.

La misérable ! elle s'appelait... je le devrais, je devrais la nommer ! je devrais la produire à l'enthousiasme des scélérats qui souillent aujourd'hui la France. Je l'abandonne à ses remords, et puisse la justice vengeresse ne pas lui garder un autre châtiment ! Puisse-t-elle, au milieu des premières angoisses qui l'attendent, ne pas rencontrer quelque monstre d'inhumanité qui lui refuse l'eau et le feu !

Je ne pouvais parler, mais j'entendais ; j'entendis Guadet accuser la nature humaine et déplorer son sort. Ceci me valut mieux pour rappeler mes forces que les liqueurs les plus irritantes. Je repris bientôt tous mes sens ; la plus vive indignation m'enflammait. « Marchons, leur dis-je; fuyons, fuyons les hommes, fuyons dans le tombeau. »

Je me relevais à peine, que d'autres idées faisaient bouillonner mon sang. Je les écoutais s'entretenant ensemble sur les moyens de regagner leur grotte; et ma tête travaillait un projet de tout autre espèce. Moi me cacher encore devant des êtres aussi vils! Triompher d'eux ou mourir, plus de milieu! Cependant nous achevions le quart de lieue qu'il y avait à faire pour regagner la grande route.

Arrivés là, je leur dis : « Mes amis, comment ferez-vous pour regagner votre triste retraite avant le jour? Je suis désespéré de vous laisser dans cette peine, mais je n'y puis rien; et quant à moi, mon parti est pris. Je vous l'ai dit cent fois; je pense qu'il y a des extrémités au delà desquelles on ne doit pas traîner la vie. Cent fois je vous ai prévenus que quand j'en serais à ce point de détresse extrême où je crois qu'un brave homme peut finir, au lieu de me tirer un coup de pistolet, je me mettrais sur la route de Paris. Mille à parier contre un que je n'arriverai pas, je le sais; mais mon devoir est de le tenter. Ce n'est qu'ainsi qu'il m'est permis de me donner la mort : ma famille, des amis de vingt ans, ont encore sur moi cet empire. Vous savez surtout quelle femme m'attend ! Il faut que mes amis sachent qu'abandonné du monde entier, je leur ai donné ce témoignage d'estime de ne pas désespérer d'eux, et de tenter un dernier effort pour m'aller reposer dans leurs bras. Il faut surtout que ma Lodoïska voie qu'en tombant j'avais encore le visage tourné vers elle; que si au contraire, à travers mille hasards, j'arrive, Guadet, dis à tes lâches amis que désormais je suis en sûreté, parce qu'il reste encore sur la terre quelques amis fidèles et dévoués. »

Ils me retiennent, ils me conseillent, ils me prient; je ne les écoute seulement pas. A la hâte je me dépouille de tout ce qui pourrait me gêner dans ma longue route. Des bas, des mouchoirs, un habit, restent sur le chemin; je garde ma redingote nationale;

je jette sur mes cheveux une petite perruque jacobique, avec soin gardée en réserve, et qui me déguise assez bien. Je presse Guadet et Salles sur mon cœur; j'ouvre mon portefeuille, et je partage quelques assignats avec celui-ci, plus pauvre que moi; j'embrasse encore une fois mes amis, et je pars.

Jamais je ne m'étais senti une résolution plus forte, un courage plus exalté. A quelques pas cependant je m'arrête, je tourne la tête, je jette un regard inquiet sur les gens de bien que je quitte. Eux aussi s'étaient retournés, eux aussi me regardaient; et tandis que je tremblais pour eux, ils tremblaient pour moi. Je les vois prêts à s'élancer pour me retenir encore [1]; je leur fais un dernier signe de la main, je reprends mon chemin, je m'éloigne; je plonge sur cette immense route de Paris un regard d'espérance mêlé de quelque étonnement.

Je pars: vous allez jouir d'un spectacle digne de quelque attention; vous allez contempler un homme, un homme seul aux prises avec la fortune, et devant un monde d'ennemis. Non, je me trompe, je n'étais pas seul; la haine des tyrans, le mépris des esclaves, le mépris de la mort, marchaient avec moi. Ta tendresse immortelle, ton impérieux génie m'attiraient, ô Lodoïska! Surtout, Dieu d'équité, Providence infatigable, j'étais pas à pas tantôt précédé, tantôt suivi de ta protection, que tu ne refuses pas toujours à l'innocence.

Mont-Pont, chef-lieu de district, à deux lieues de là, était un passage dangereux; la prudence conseillait de le franchir avant le jour: cependant mes membres engourdis refusaient d'aller vite. Bientôt l'exercice reporta dans toutes les parties du corps

[1] Je sais maintenant qu'ils se sont mis bientôt sur mes traces pour m'appeler et me recueillir. Ils m'ont suivi l'espace de deux lieues; ils m'ont suivi jusqu'à ce qu'ils m'eussent perdu de vue, après que je fus entré dans *Mont-Pont*. Ils n'imaginaient pas que je pusse garder plus d'un quart d'heure une résolution que son extrême témérité faisait paraître folle. Ils me suivaient pour m'atteindre, si j'avais diminué la grande vélocité de ma course, ou pour me ramener, si, me ravisant, j'étais revenu sur mes pas. Ainsi ils se sont avancés deux grandes lieues encore sur une route opposée à la leur; ils ont centuplé leurs périls déjà si multipliés! Je ne sais si l'intérêt personnel me fait porter de cette action un jugement trop favorable; mais il me semble qu'on la distinguera dans le nombre de celles qui honoreront la mémoire des républicains. Quel attachement! que de générosité! quel magnanime dévouement, dont peut-être on ne peut trouver l'exemple qu'entre des hommes de courage et de bien persécutés pour avoir ensemble constamment défendu la plus grande et la plus juste des causes!...

(*Note de l'auteur.*)

ce feu qui naguère n'enflammait que ma tête et mon cœur. Mon sang, réchauffé, circula sans obstacle ; la transpiration se rétablit ; j'allai vite, j'allai longtemps, je ne sentais plus mes fatigues. Il est probable qu'en nous repoussant avec tant de barbarie cette femme venait de m'épargner une maladie. Le soleil se levait quand je vis Mont-Pont. Ses habitants, pour s'assurer que rien ne sortirait de la Gironde sans avoir été bien examiné, avaient placé une sentinelle à l'entrée de la ville, de ce côté-là. Je voyais bien le factionnaire ; il était appuyé contre le mur, sous une espèce d'auvent ; et là, tout à fait immobile, il avait l'air de me regarder venir et de m'examiner attentivement. Pour ne pas me rendre suspect, je diminuai la vitesse de ma course, je m'avançai avec précaution, tenant tout prêt mon méchant passe-port, que je comptais lui présenter d'un air détaché, espérant qu'après y avoir jeté un coup d'œil, il me dirait : *Passe*. Il ne me dit pas un mot, car il dormait ; le bout de son fusil reposait sur son estomac, la crosse était par terre, et barrait mon chemin ; je passai par-dessus. Pour ne pas troubler l'heureux sommeil de ce jeune homme, je continuai de marcher à petits pas, à bas bruit. Au bout de la rue je repris ma marche : alors il s'éveilla ; il demanda : « Qui vive ? » Il le cria deux fois. Il l'aurait crié dix, que l'envie ne m'aurait pas pris de tourner pour lui répondre.

Je voulais pousser beaucoup plus loin ; mais à demi-lieue je sentis, aux environs de la cheville du pied gauche, une vive douleur qui me saisit comme un coup de foudre. Je comptais que ce ne serait rien ; je la voulus surmonter, elle devint plus vive, et se fixa, descendant jusque sous la plante du pied. C'était apparemment le reste du dépôt de la transpiration arrêtée, une humeur inflammatoire qui se jetait sur la poitrine au moment où je perdis connaissance à la porte de cette femme, et que mes derniers efforts venaient de déterminer à se porter aux extrémités. Quoi qu'il en soit, je ne fis pas sans peine une autre demi-lieue. Ce fut dans une auberge de village que j'obtins une chambre, un grand feu et un déjeuner dînatoire, dont j'avais grand besoin.

J'y trouvai même une écritoire et une bonne plume qui ne m'étaient pas moins nécessaires. Mon passe-port était de Rennes. Dans la Gironde, un ami de notre curé, un écrivain non moins

officieux qu'habile, y avait fait, de la même main, et pourtant de quatre écritures différentes, quatre visas divers : l'un du bureau des classes de la marine de Lorient, l'autre de l'un de ses municipaux, le troisième de la marine de Bordeaux, le dernier du nouveau maire de cette ville. Tous certifiaient qu'ils avaient *vu passer* le citoyen Larcher (c'était mon nouveau nom), et que j'étais un brave sans-culotte [1]. Fort bien ; mais depuis Bordeaux il me fallait aussi quelques visas. Je savais le nom du président du comité de surveillance de Libourne; je me hasardai de l'y ajouter de ma main, beaucoup moins habile à se déguiser; j'y réussis néanmoins passablement, et je fis bien : à dix lieues de là, j'étais arrêté sans cette précaution.

Vous saurez que ce passe-port, ainsi bardé de signatures, pouvait aller dans les villages, mais que pour les villes il ne valait rien. Il y manquait encore assez de choses pour que les citadins n'en fussent pas toujours dupes : il y manquait le visa du district et son cachet; et puis, tout ce qui avait passé à Bordeaux était très-suspect dans les chefs-lieux de district et de département; et sur mon passage il y en avait peut-être vingt de ces chefs-lieux, et dans chacun quelques commissaires du pouvoir exécutif, tous émissaires des jacobins de Paris, à qui ma figure était bien connue, ou, qui pis est, des montagnards qui me connaissaient mieux. Je devais donc m'arranger de manière à ne jamais passer les villes qu'au lever du soleil ou à l'entrée de la nuit; il fallait ne coucher que dans les villages. Ceci même avait l'inconvénient de me rendre quelquefois suspect; mais ce péril était moindre que celui auquel je m'exposerais, si je m'arrêtais même dans un bourg.

[1] « On ignore communément l'origine du mot *sans-culotte;* la voici : Le poëte Gilbert, peut-être le plus excellent versificateur depuis Boileau, était très-pauvre ; il avait tancé quelques philosophes dans une de ses satires : un auteur, qui voulait leur faire sa cour pour être de l'Académie, imagina une petite pièce satirique, intitulée *le Sans-Culotte;* il y raillait Gilbert; et les riches adoptèrent volontiers cette dénomination contre tous les auteurs qui n'étaient pas élégamment vêtus.

« Lors de la révolution, ils se souvinrent du terme, le ressuscitèrent, et l'employèrent comme un dard invincible contre tous ceux dont les écrits ou les discours tendaient à une grande et prompte réforme. Ils crurent que c'était une excellente plaisanterie, et qu'on en rirait, ainsi que l'on avait fait il y a vingt ans; mais les politiques sont plus invulnérables que les poëtes; ils prirent de bonne grâce le titre qu'on leur avait donné. » (Mercier, *Nouveau Paris.*) (*Note de l'éditeur.*)

Cette après-dînée je devais donc faire trois lieues pour traverser Mussidan à la brune, et m'aller gîter une lieue plus loin. Je partis à trois heures, un peu reposé, bien séché, mais non moins travaillé de mon rhumatisme. Bientôt les douleurs devinrent si vives, qu'à chaque pas mon corps se pliait à moitié, et ne se relevait point sans un grand effort. La jambe malade enflait, devenait brûlante, et prenait un poids accablant. Pour surcroît de peine, je me traînais sur un chemin tantôt coupé par de profonds monceaux de boue, tantôt recouvert de cailloux pointus, sur lesquels je ne m'aventurais que comme sur des charbons ardents. Le travail de cette marche était si pénible, qu'au bout de cinq minutes je me trouvais inondé de sueur, et qu'alors force était de m'arrêter au moins autant de temps, et de rester pensif, inquiet, souffrant, une jambe en l'air, l'autre bien lasse, et le corps appuyé sur un bâton. La nuit commençait, et d'ailleurs mes forces étaient vraiment épuisées, quand je me trouvai dans un village à demi-lieue au-dessous de Mussidan. Je vis un bouchon, où je m'arrêtai.

Les bonnes gens qui l'habitaient! « Ah! monsieur, vous paraissez bien malade! » Ils examinèrent ma jambe, ils me préparèrent avec zèle le bain d'eau tiède que je désirais. Ils coururent chercher la fleur de sureau que je demandais. Ils voulurent que je soupasse dans une petite chambre séparée, parce qu'ils préparaient à souper pour une bande de révolutionnaires très-furieux, très-bavards, et qu'un malade était bien aise d'être tranquille. Je ne sais s'ils devinaient que j'avais quelques raisons de ne pas aimer cette compagnie. Enfin l'hôtesse découcha, pour me donner son lit : il serait meilleur, et d'ailleurs je serais seul dans une chambre. J'étais si las, j'avais tant souffert, j'avais passé deux nuits si fâcheuses, ma jambe paraissait exiger si impérieusement le plus long repos possible, mes hôtes avaient tant d'attention et de si bonnes figures! et je vous ai déjà dit que je crois aux figures aussi; quelquefois je compte un peu sur les belles, et toujours beaucoup sur les bonnes. Enfin ces braves gens prenaient tant de soin d'écarter de moi tout sujet d'inquiétude et tout regard curieux! Je crus ne pouvoir mieux faire que de me reposer chez eux jusqu'au surlendemain. Leurs soins ne se dé-

mentirent pas une minute; surtout ils ne m'alarmèrent point de cette foule de questions dont les aubergistes vous accablent toujours. Seulement ils me disaient quelquefois : « Vous venez de Bordeaux sûrement, monsieur? » Et sans attendre ma réponse, sans en demander davantage, sans rien ajouter, ils levaient au ciel les yeux et les mains, d'un air très-significatif. Une fois pourtant la femme, en regardant mes vêtements, que mes dernières courses n'avaient pas embellis, me dit : « Ah! monsieur, vous avez beau faire, on voit bien que vous êtes fait pour porter des habits plus propres que ceux-là! » Le compliment ne me fit pas autrement plaisir : ce n'était un avertissement que je ne me donnais pas encore bien toute l'encolure d'un sale jacobin, et je me promis de ne rien négliger pour l'attraper. Ce ne fut donc qu'à la fin du second jour que je pris congé de mes hôtes. Qu'avec peine je les quittai les excellentes gens! et qu'en soldant le petit compte de ma dépense, je ressentis un déplaisir secret du trop bon marché qu'ils me firent!

Je m'achemine sur Mussidan, j'y entre à la brune. Un corps de garde est au milieu de la rue principale, sur la droite; je me glisse à gauche, pendant que des rouliers passent avec leurs charrettes entre deux. Me voilà, sans accident, hors de la ville; mais le moyen de me traîner plus loin? J'ai vainement soigné mon rhumatisme, le mal a empiré; le peu d'exercice que je viens de prendre a beaucoup augmenté l'enflure, elle monte à mi-jambe. Les douleurs sont extrêmes. Quelle fatalité! Moi qui naguère encore marchais si bien, me voilà privé de mes jambes au moment où je comptais principalement sur elles pour mon salut. Si je ne fais que deux lieues par jour, quelle espérance puis-je conserver? Ils se trouvent quintuplés les périls de mon entreprise déjà si audacieuse! M'arrêter dans plus de soixante auberges, rester deux grands mois en route : comment n'être pas découvert? Au moins s'il m'eût été donné de presser encore une fois Lodoïska sur mon cœur! mais il est trop vrai qu'enfin le cruel destin nous sépare! Ainsi je murmurais contre la Providence; et qu'elle pardonne aux faiblesses de l'homme : il ne l'accuse si souvent que parce qu'il ne pénètre point ses vues.

Je vous assure que j'eus besoin d'un vrai courage pendant les mortelles deux heures que je mis à faire trois petits quarts de lieue. Enfin parvenu au premier village, j'y réveillai des paysans, les priant de m'enseigner l'auberge. L'un d'eux me conduisit à une maison de mauvaise apparence, au reste trop semblable à son maître, qui vint en grommelant m'en ouvrir la porte. Il me toisa d'un air défiant, puis dans son patois, que j'eus le bonheur de comprendre, il dit à mon guide : « Où l'as-tu trouvé? — Ma foi! sur le chemin, » répondit celui-ci. A quoi le brutal répliqua : « Bon, bon! on le retournera. »

J'étais entré. L'homme avait déjà repris sa pipe, la fumait sans rien dire, me crachait presque sur les pieds, s'était campé tout au beau milieu du feu qu'il me cachait, et semblait avoir complétement oublié qu'il y avait là quelqu'un. Sa petite femme, au contraire, venait de prendre avec moi le ton le plus caressant; mais il y avait dans ses discours je ne sais quoi de contraint, dans ses regards quelque chose de faux, et sur toute sa mine hypocrite un air de malice méchante qui ne me permit pas d'être un instant sa dupe. Je ne pouvais guère être plus mal tombé, mais je ne pouvais pas non plus être mieux averti. Sur-le-champ j'arrangeai mon visage, mes gestes, mes paroles, selon le personnage que j'étais appelé si malheureusement à représenter.

Tout en brûlant mon omelette, la bavarde sempiternelle m'assassinait de ses questions, qu'elle entremêlait de réflexions insidieuses. Comme elle les plaignait ces bons seigneurs, ces pauvres prêtres, tous ces braves marchands qu'on guillotinait par douzaines! Cela ne prit pas. Elle se rabattit sur Corday, dont elle fit l'éloge; sur Marat, dont elle dit pis que pendre. J'entrai dans une grosse fureur, et ne la menaçai pas moins que de la guillotine, le tout en vrai style de père Duchesne : enfin je me rendis un jacobin hideux de ressemblance. Elle ne s'étonna point, elle ne se rendit point; elle continua son vilain rôle avec une perfidie constante, et je demeurai dans le mien avec une épouvantable intrépidité.

Pourtant fallut-il s'aller coucher. Par précaution je me mis au lit avec mon pantalon, où je tenais toujours mes deux bons pistolets de poche. Ma chère espingole, je la braquai sous mon

chevet. Au reste, quelque formidable que fût cette arme, qui de sa large embouchure, comme d'un canon chargé à mitraille, vomissait quatre balles et quinze chevrotines à la fois, et laissait ensuite échapper une puissante baïonnette, ce n'était pas sur elle que je comptais le plus. Ce qui me donnait surtout l'audace de regarder avec calme les renaissants périls de chaque jour, et de traverser tête levée la foule ennemie, c'étaient plusieurs pilules d'un excellent opium, don précieux de mon *universel* du Finistère. Je les tenais enveloppées d'un morceau de gant, cachées sur ma peau même, d'ailleurs si bien et dans un endroit si secret, qu'à moins de me mettre nu de la tête aux pieds, et de me palper le plus indécemment du monde, il était impossible de rien trouver. Au cas d'une attaque imprévue, de quelque brusque surprise qui ne m'eût permis ni de me faire jour, ni de terminer mon sort avec mes pistolets, une ressource dernière, mais assurée, me restait encore. Du fond de l'affreux cachot où ils ne manqueraient pas de me jeter d'abord, au moyen de mon invisible narcotique j'échappais à leur exécrable échafaud. Je me complaisais dans cette pensée que jusqu'à mon dernier soupir, défiant leur fureur, je l'aurais trompée.

Le lendemain, je fus un peu surpris d'avoir passé toute une bonne et longue nuit dans le même lieu. C'était à plus de neuf heures que l'hôtesse me réveillait, pour me demander si je ne partais pas. Je l'assurai que, me trouvant fort bien chez elle, j'y dînerais ; il ne tint pas à elle que ce ne fût mon dernier dîner. Comme je le finissais, elle sortit, me disant d'un ton patelin que je la payerais à son retour ; qu'elle allait rentrer dans l'instant. Il est vrai qu'elle ne tarda pas ; mais elle amenait un gros paysan, encore plus embarrassé qu'enorgueilli de sa magistrature. « C'est le citoyen notre maire, me dit-elle ; il vient voir votre passe. » Je le produisis d'un air satisfait. A la manière dont il le lut, je reconnus presque aussitôt qu'il ne savait pas lire. Mais il demanda le cachet : il avait un timbre que je lui montrai, ajoutant qu'on ne cachetait pas d'une autre manière dans mon pays ; et du même temps je commençai, sur cette espèce de cachet, une longue et belle histoire, souvent interrompue par les rasades du petit vin aigrelet dont je venais de faire apporter pinte, pour

que le citoyen maire me fit l'honneur de boire un coup avec moi. J'avais très-bien fait, et je m'aperçus, dans le cours du récit de mon histoire, que les épisodes faisaient merveilleusement valoir le fond. La méchante hôtesse s'en aperçut aussi : le maire trouvait mes papiers trop bons, ce n'était pas son compte. « Je vais, dit-elle, chercher le citoyen procureur syndic : c'est celui-là qui déchiffre tout couramment dans les écritures! » Il entra presque aussitôt, fut reçu comme un homme dont je connaissais l'éclatant mérite, prit un troisième verre, et d'abord entendit un de mes contes, que le maire me pria de recommencer pour son collègue. Sur celui-là un second fut enté, et sur le second un troisième, que plusieurs autres suivirent encore; le tout accompagné du cliquetis des verres, et du fracas des éclats de rire que mes villageois poussaient à pleine gorge. Pour eux prodigue, avare pour moi, je remplissais à tout moment leurs verres, et ne vidais le mien que le moins possible. Peu à peu néanmoins je m'étais échauffé moi-même; j'en avais une pointe, et n'en valais que mieux. Mes récits, toujours plus divertissants, les faisaient pâmer de joie. Ils oubliaient le passe-port, qu'au reste j'avais grand soin de leur rappeler sans cesse. La femme, qui ne buvait pas, grillait d'impatience de le voir reparaître; il reparaissait en effet, mais pour disparaître aussitôt. *Le devoir, le respect pour les magistrats du peuple*, me le mettaient à chaque instant à la main; mais les vertus de Marat à publier, les grandes prouesses de la Montagne à peindre, tant de récits intéressants ou gais que j'avais à faire, ne me permettaient pas de l'ouvrir : sans que j'y fisse la moindre attention, il retombait dans mon portefeuille. Je ne tardais pas à l'en retirer, mais pour l'y laisser retomber encore. Dans l'espace d'une heure, il fit trente fois le voyage; trente fois ils l'entrevirent, ils ne le virent pas une fois. Au reste, il n'en était plus besoin. Plus je parlais, plus je criais, plus je jurais, plus je guillotinais, plus j'insultais à la morale, à la justice, à l'honnêteté publiques, moins ils avaient envie de lire mes papiers : nul doute désormais que je ne fusse un des bons patriotes de la France. L'hôtesse en enrageait; elle alla chercher un municipal pour renfort. Je le fis boire et rire, rire et boire; mais pour le passe-

port, il ne lui fut permis, comme aux autres, de ne l'apercevoir que de loin. Pourtant la mijaurée n'en voulait démordre : ne fût-ce que pour le débit de son vin, elle irait chercher toute sa municipalité, pièce à pièce. Ne m'amenait-elle pas encore deux recrues, mais si puissamment robustes qu'eux seuls auraient vidé la cave? On eût fini par m'y enterrer. Dès que je les aperçus, je me levai pour payer ma dépense. L'honnête femme, qui pourtant s'était contentée de regarder boire, voyait double; elle comptait quelques pintes de plus : moi, qui n'avais rien à craindre, je l'envoyai à tous les diables, et lui offris pour le voyage mon passe, dont je ne cessais de parler, et avec lequel j'assurais aux nouveaux venus qu'on irait jusqu'au fond de l'enfer. Cette assertion ne fut contredite par aucun des anciens. Le maire, qui ne l'avait pas lu, quoique je lui en eusse laissé le pouvoir, jurait qu'*il n'y avait rien à y reprendre;* mais il le jurait moins fort que ses deux acolytes, auxquels je n'avais pas permis de le lire. Ce fut au milieu de leurs compliments que je payai, avec la dépense déjà faite, une autre pinte que je fis apporter; et dès que j'en eus goûté à la santé des deux derniers auxiliaires, je pris congé, au regret de la compagnie, fâchée de perdre un si bon compagnon; surtout au grand regret de la méchante femme, intérieurement désespérée d'être enfin réduite à ne plus espérer cette fois aux 100 fr. de gratification dont on récompensait tous les délateurs.

Le lendemain, rien de nouveau; ce ne fut que le jour d'après que je vis Périgueux, dangereux passage, aux environs duquel l'ami de Valady s'etait fait arrêter. Heureusement la route de Limoges tourne la ville par un faubourg où personne ne m'inquiéta; mais il était nuit pleine lorsque, excédé de fatigue, j'arrivai dans un hameau distant d'une lieue, appelé *les Tavernes;* l'aubergiste s'allait coucher. A peine je lui demandais un lit qu'il me demanda mon passe-port. Dès qu'il eut reconnu qu'il n'était point visé du chef-lieu, il s'écria : « Je vois bien, disait-il, qu'il est de Libourne; *sans quoi je vous ferais arrêter tout à l'heure.* Mais vous passez Périgueux sans vous présenter aux autorités; dès demain, pardieu! on vous y fera reconduire! » Le moyen de ne pas frémir? Je n'ignorais pas que deux ou trois

montagnards étaient dans Périgueux, où d'ailleurs tous les corps administratifs avaient été, dans le style d'Hébert, *régénérés ;* je fis néanmoins bonne contenance, annonçant que je ne voyais à ce retour d'autre inconvénient que celui d'allonger ma route, à moi pauvre diable déjà si malade; je croyais d'ailleurs inutile et même impossible de faire viser mes papiers partout où je passais : à quoi l'hôte répondit, toujours trop laconiquement : « Ah! pardieu, vous y serez reconduit. » Enfin, une espèce de voiturier, qui avait l'air de la franchise, de la douceur et de la bonhomie, prit parti pour moi contre l'aubergiste, auquel il remontra, d'un ton amical mais ferme, qu'en effet *ce pauvre homme* n'était pas tenu de se faire viser dans toutes les villes; qu'il y aurait de la cruauté à le faire retourner sur ses pas dans l'état où il se trouvait; qu'à force de chicaner les voyageurs on les dégoûtait; et que c'était ainsi *qu'on achèverait de ruiner les aubergistes, le commerce, la France, et les voituriers.* A ce discours, notre hôte, un peu calmé, ne répéta plus sa terrible phrase; mais, quoi que je pusse essayer, il ne dit pas non plus un seul mot qui fût propre à me rassurer; je trouvai même que toutes ses manières étaient de mauvais augure. Il ne me donnait pour souper qu'un morceau de pain noir et de la piquette : mon brave *partner* prit encore pitié de ma peine; il m'offrit et me força d'accepter le dernier morceau d'un morceau de volaille qu'il dévorait quand j'étais entré. Puis on causa. Je ne sais comment on parla de divorce : mon bon homme alors se mit en colère, protestant qu'on ne le réduirait jamais à se séparer de sa femme et de ses enfants. Je vis qu'il les adorait; et quelques mots suffirent pour m'apprendre que cet homme mal élevé, mais bien né, seulement aidé de ses simples lumières et de sa probité naturelle, détestait les excès du jour; je n'appris pas sans quelque joie qu'il allait à Limoges avec une petite charrette chargée de marchandises; je me promis bien de me lever d'assez bonne heure pour faire route avec lui, pourvu que l'aubergiste n'eût pas encore le secret dessein de me faire reprendre le chemin de Périgueux. Sa femme, comme j'allais dans un grenier vers le grabat qu'elle m'indiquait, me déclara qu'il fallait payer sur l'heure mon méchant repas et mon plus méchant lit. Qu'un philosophe

même est quelquefois faible et bizarre! Cette circonstance, qui d'ailleurs me prouvait qu'enfin je jouais à merveille le sans-culotte, et que le représentant du peuple était bien caché, cette circonstance m'affecta beaucoup plus vivement que l'approche des plus grands périls. J'avais en vérité les larmes aux yeux lorsque je tendis à cette femme le piètre assignat de quinze sous, sur lequel elle me rendit encore un monneron de cinq; et dès qu'elle se fut éloignée : « Que de peines, m'écriai-je, que de peines à souffrir, que d'humiliations à dévorer! Hélas! et pour finir peut-être sur un échafaud! »

Jugez pourtant de l'imprudence que je venais de commettre et de l'angoisse qui la suivit, lorsque presque aussitôt le bruit causé par quelques mouvements partis d'une autre manière de lit que je n'avais pas aperçu à l'autre extrémité de mon taudis, me fit comprendre qu'un pauvre hère était là, qui, s'il ne s'était pas trouvé profondément endormi, devait m'avoir entendu. Dès lors c'en fut fait de ma nuit, l'inquiétude amena l'insomnie; à la pointe du jour seulement la fièvre m'ayant laissé, je tombai dans un assoupissement trop long. Quand je rouvris les yeux, il y avait une bonne heure que le charretier tutélaire était parti; et mon opium, qui, s'étant détaché dans les mouvements de la veille, était apparemment perdu! Dans quelle anxiété me jeta la recherche de ce recours plus que jamais indispensable! quel tourment jusqu'à ce que je l'eusse trouvé! Peut-être aucun des cruels accidents de ce triste voyage ne m'avait fait autant souffrir!

Je descendais pour me traîner dehors, quand, du seuil de la porte, l'aubergiste déjà à cheval me cria : « Bon voyage! je vais à Périgueux. » Un instant après, réfléchissant sur l'étrange soin qu'il avait pris de me dire où il allait, à moi qui ne le lui demandais pas, je m'inquiétai de savoir s'il avait bien pris cette route; et, regardant de tous côtés, je ne vis rien sur celle de Périgueux, mais au contraire un cavalier qui galopait du côté de Thiviers. Dès lors je suis en proie aux plus vives alarmes : sans doute il prend l'avance pour me dénoncer, et me faire arrêter dans le premier bourg; pourtant je me mets en chemin, bien résolu d'interroger les passants. Le premier à qui je demande si le cavalier qui est en avant n'a pas un cheval noir, un manteau

gris, à peu près cinquante ans, cinq pieds six pouces, les cheveux bruns, me répond oui. Autant m'en dit le second. Le troisième, c'était mon charretier de la veille : il avait été lentement, parce qu'il y avait toujours à monter. J'affecte un air riant, et je lui dis : « Bonjour; notre aubergiste est donc en avant? » Il me répond simplement que non. Préoccupé de mes craintes, je n'ajoute rien, je passe, et, demi-quart de lieue plus loin, je questionne un quatrième voyageur. « C'est bien l'homme que vous me dépeignez, dit-il; mais vous ne pouvez manquer de le rattraper : il vient de s'arrêter au bas de la montagne, dans le gros village que vous pouvez apercevoir d'ici. » Ces mots ne me permettent plus de douter du malheur qu'un traître me prépare : pour l'éviter, s'il est possible, je ferai bien, quoi qu'il m'en coûte et quel qu'en soit le risque, de revenir sur mes pas, de retourner à Périgueux, et de m'y faire viser. Sans doute il vaut encore mieux aller de moi-même me présenter dans cette redoutable ville, où du moins ma démarche, en apparence volontaire, inspirera quelque confiance, que d'y être reconduit dès ce soir par les jacobins de ce bourg, où un dénonciateur m'attend. Quelle alternative néanmoins! Que le choix est cruel! et quelle noire méchanceté m'y réduit! Enfin je me décide, et me voilà, bien triste, reprenant le chemin de la ville. Je retrouve le charretier, qui me demande si j'ai perdu quelque chose. « Hélas! oui, mes fatigues et mon temps; je retourne à Périgueux. Mais vous qui m'avez inspiré tant de confiance, vous aussi pourquoi me tromper maintenant? Pourquoi vous réunir à cet homme qui me trahit? — Qui? me dit-il. — L'aubergiste. C'est lui qui vient de passer sur ce cheval noir, avec un manteau gris. Il vous a prié de ne m'en rien dire; il est allé me dénoncer à Palissoux. — Pas un mot de vrai! s'écrie mon charretier. Je l'ai bien vu ce voyageur; ce n'est pas l'aubergiste : s'il en était capable, je ne retournerais jamais loger chez lui. » Et, de ce ton que le mensonge n'imite pas, de cet air sensible que le méchant n'aura jamais, il ajoute : « Tenez, mon bon ami, vous me faites compassion. Dans l'état où vous êtes, avec une jambe enflée jusqu'au genou, vous retourneriez à Périgueux? Croyez-moi, montez sur ma charrette, faites-vous un trou dans mes marchandises;

venez dîner à Palissoux : je vous promets que dans ma compagnie personne ne vous dira mot. Après tout, je m'en tiens à mon premier dire : vous n'avez pas l'air d'un voleur. »

Quel heureux changement dans ma situation! Cette charrette me secoue à faire trembler, et dans chaque cahot je dois me cramponner fortement, si je ne veux pas être précipité du haut en bas; mais ma jambe se repose. Les sueurs abondantes, les fatigues cruelles, les douleurs aiguës, me sont épargnées ; et puis le bon charretier me continue sa protection!... Il faut encore m'assurer!... il faut voir!

Nous dînâmes ensemble : le repas fut trop court. Plus je lui parlais, plus il m'inspirait de confiance, et plus il s'assurait de son côté *que je n'avais pas l'air d'un voleur*. Cet étrange compliment, auquel il bornait ses éloges, ne pouvait que me frapper beaucoup. Je l'avais d'abord expliqué dans ce sens ; le bon charretier, tout plein de son état, avait le bonheur de ne connaître que cette espèce d'ennemis; apparemment son esprit naïf et simple n'en imaginait aucun autre. Mais bientôt j'appris que l'hôte des Tavernes ne m'avait craint ni comme aristocrate, ni comme girondin; il ne se mêlait que de ses affaires, et tout bonnement il m'avait pris pour un voleur. De là venait que sa femme m'avait fait payer d'avance; et, pendant que je me couchais, mon charretier avait par instinct dissuadé l'aubergiste, qui sans cela m'eût peut-être fait arrêter. Mes marches douloureuses, par de mauvais chemins et des temps affreux, m'avaient déjà si fort changé! D'ailleurs j'étais arrivé dans cette auberge à une heure indue : quoi qu'il en soit, mon brave homme ne se repentait pas de m'avoir défendu; il répétait sans cesse que je n'avais pas l'air d'un voleur.

« C'est qu'au contraire, lui dis-je, je suis leur ennemi. » Nous entrâmes en explication; je continuai : « Les voleurs, ce sont les maratistes, ce sont les gens qui guillotinent les négociants pour s'emparer de leurs marchandises, et qui détruisent le commerce par cette loi du *maximum*, également ruineuse, inexécutable, et qui n'est qu'une permission donnée à tous les brigands de piller tous les magasins. — Bravo! » s'écria-t-il en m'appliquant sur la poitrine un rude coup du plat de sa main.

Je repris : « Eh bien! moi, je suis du commerce de Bordeaux; je me suis prononcé contre les voleurs; je les ai tout haut appelés par leur nom; j'ai décidé nombre de mes camarades à leur faire la guerre; je la leur ai faite longue et mortelle. Enfin ils sont les plus forts; ils veulent ma tête, et je me sauve. — A ta santé, » s'écria-t-il en poussant son verre sur le mien. Il ne buvait pas, il avalait, il trépignait d'aise. « Des coquins! des coquins! me dit-il; un tas de drôles qui n'ont jamais rien fait, et qui mangent le bien de celui qui travaille! Mon beau chevau, ne l'ont-ils pas requéri, comme ils disent? Ils ont tellement chargé la pauvre bête, qu'il en est devenu malade et. mort; je l'avais payé vingt beaux louis. Et ce divorce! c'est aussi pour requérir ma femme qu'ils ont inventé çà. Est-ce qu'on peut m'ôter ma femme, voyons, sacrebleu? Que j'ai bien fait de vous avoir défendu! Et vous viendrez avec moi, dà! Je suis connu sur toute cette route : avec moi, on ne vous dira rien. Sacrebleu! je le voyais bien que vous n'aviez pas l'air d'un voleur. »

Pour qu'il en fût plus sûr, je payai *tout le fricot;* et, le priant de se charger dorénavant de ma dépense, je le forçai de recevoir un assignat de cinquante livres, qu'il ne mit point dans son portefeuille sans me parler de son chevau, de sa femme, de son Dieu, et sans avoir répété quatre ou cinq fois que je n'étais pas un voleur.

Il eut pour moi l'attention de ne point aller coucher à Thiviers; ce fut dès le grand matin que nous passâmes ce chef-lieu de district : étendu dans la charrette, et couché à plat ventre sous la toile qui couvrait les marchandises, j'étais invisible. Dans toutes les auberges, mon conducteur était connu. Les questions curieuses ne s'adressaient qu'à lui; il me donnait pour un jeune *Libournais* de ses amis, et ne manquait pas d'affirmer que j'étais bien en règle. Dans les villages, dans les petits bourgs, je ne prenais pas l'inutile peine de me cacher sous la toile; je passais à visage découvert, seulement à demi-couché sur la charrette, la jambe malade enveloppée du sarrau de mon guide, l'air fatigué, souffrant, mais pourtant fier et déterminé. Qui, dans cet équipage et sous ce maintien, eût soupçonné l'un

de ces proscrits trop fameux poursuivis dans toute la France ? Je ressemblais tout à fait à un pauvre volontaire tout à l'heure sorti des hôpitaux, et s'en retournant au pays avec un congé de semestre.

Cette ressemblance et ma présence d'esprit me tirèrent, à la fin de la troisième journée, d'un très-mauvais pas. C'était à *Aix*, petite ville à deux lieues de Limoges. Mon conducteur m'avait dit qu'on n'y montait point la garde ; ainsi je ne m'étais pas mis sous la toile : tout d'un coup, au détour d'une rue, nous tombons dans un poste tout nouvellement établi. Pour cette fois il faisait beau, il faisait jour, le factionnaire ne dormait pas, et, qui pis est, vingt de ses camarades, assis en dehors à côté de lui, me regardaient curieusement. « Citoyen, ton passe-port, » me dit la sentinelle. Moi, sans hésiter, je lui crie, en soulevant ma jambe avec effort : « Attends, petit b..... (c'était un enfant de seize ans), va-t'en à ma place te faire mettre à terre par les brigands de la Vendée ; puis, en revenant, passe hardiment partout : ta jambe à moitié cassée te servira de passe-port. » A ces mots, la sans-culotterie charmée partit d'un éclat général. Tous, en battant des mains, s'écriaient : « Bien, bien, camarade ! » Et le pauvre petit soldat, tout honteux, prit aussi le parti de rire : quant à mon guide, pressé d'aller plus loin, il remuait terriblement son fouet. C'était la première fois que je le voyais battre ses chevaux ; c'était aussi la plus grande preuve d'attachement qu'il pût me donner.

Ce fut dans la même soirée que nous arrivâmes à Limoges. Mon conducteur savait que je ne pouvais y descendre à l'auberge ; il me reçut chez lui. Je n'y demeurai pas sans quelque péril : sa maison était ouverte à tout venant ; j'occupais, dans une chambre du fond, un bon lit, d'où je ne sortais guère que pour tremper ma jambe dans le seau plein d'eau tiède qu'on m'apportait dix fois par jour. Deux journées s'écoulèrent ainsi, au milieu des soins que la femme se donnait pour rétablir ma santé, et des recherches que faisait le mari pour trouver quelque *bon garçon* qui me conduisît plus loin. Et qu'alors je remerciais la Providence, qui ne semblait m'avoir lié les jambes qu'afin de me forcer à tomber dans les bras de cet excellent protecteur !

Nous étions à la fin de la troisième journée; l'heure était passée à laquelle mon conducteur ordinairement rentrait : sa femme vint tout à coup, d'un ton mystérieux, me conter que son mari l'avait chargée de me conduire sur l'heure à l'auberge du faubourg, où j'allais trouver des voituriers qui m'emmèneraient à Orléans. « Non, non, vous vous trompez, lui dis-je; ce n'est point à l'heure qu'il est que des voituriers partent; ce n'est point à l'auberge du faubourg que je dois aller; au dehors de ce faubourg je trouverais un corps de garde, qu'il me faut éviter; mon brave ami m'en a prévenu : c'est lui, lui seul qui veut me guider dans ce passage difficile; il m'en a donné sa parole, j'y compte, et suis bien sûr qu'il ne m'abandonne pas. » Alors elle se mit à pleurer, m'avoua qu'elle prenait peur, et me conjura de ne point affliger son mari par le récit de la *petite ruse* qu'elle avait inventée pour *me déloger* pendant son absence.

Petite ruse, soit, pauvre femme! mais si je vous avais crue, je faisais naufrage dans le port.

Il rentra presque aussitôt, son mari. Ses yeux étaient étincelants; jamais son maintien ne m'avait paru si animé; il voulait parler, et ne le pouvait pas. Enfin il campa ses deux poings sur mes épaules et sa rude barbe dans mon visage; puis m'écrasant la main, qu'il croyait seulement serrer : « Sacrebleu! s'écria-t-il, c'est fini; vous partez demain; un bon garçon *vous roule* jusqu'à Paris; il est prévenu que vous êtes *marchandise de contrebande;* que tout le long de la route *il faut souffler*. Sacrebleu! que je suis content! »

Le brave homme! qu'il l'aurait été davantage, s'il eût su tout ce que j'étais! Mais le lui confier, c'était en même temps le dire à sa femme, avec laquelle il ne savait pas garder un secret. Et jugez, dans sa mortelle frayeur, quelles nouvelles *petites ruses* elle eût peut-être inventées! Assurément la tête lui en eût tourné, et dès le lendemain sans doute, avant que j'eusse fait dix lieues, son mari, moi, le *bon garçon*, nous étions tous perdus. Je me vis à regret forcé de cacher quelque chose à ce digne ami.

Il me réveilla avant deux heures du matin : c'est qu'il fallait avoir le temps de vider chacun sa bouteille, d'entamer l'andouille, et de mettre sur le tout quelques *bonnes gouttes* de café. Le

moyen de me refuser à ce très-matinal repas? Il m'y conviait de si bon cœur! il avait tant de plaisir à trinquer avec moi! Pourtant j'apercevais sa joie mêlée de quelque tristesse. Ce ne pouvait être sûrement le chagrin de me quitter, puisqu'à ce prix il était mon libérateur. Enfin je sus que sa femme, toujours plus effrayée, n'avait pu jamais se décider à rester cette nuit dans sa maison. « Ça me fait bien de la peine, disait-il; car aussitôt que je vous aurai conduit à votre occasion, moi aussi je partirai. Je vais à Périgueux; c'est un voyage de plusieurs jours : on est alors bien aise de causer avec sa femme. » Je le crois, il l'adorait comme au premier jour de ses noces. « Eh bien! poursuivit-il, c'est partie remise; je retrouverai ma femme, et je n'aurais pas retrouvé l'occasion de sauver un honnête homme. » Vous qui me lisez, je ne sais si vous êtes ému autant que je le fus : je l'écoutais, j'admirais en silence, et mes yeux se mouillaient de larmes.

Quand nous eûmes bien bu, bien mangé, nous partîmes; mais il fallut auparavant souffrir qu'il farcît mes poches de pain, de viandes, de fruits, de châtaignes; il m'offrit encore une paire de gants de laine et un bonnet de coton, que j'acceptai de grand cœur, et que je conserve.

Aux premiers rayons du crépuscule nous fîmes un assez long détour, au moyen duquel le corps de garde et tous les postes extérieurs furent évités. A demi-lieue, sur la grande route, nous entrâmes dans un bouchon, où le nouveau guide nous attendait. Après qu'il m'eut remis dans ses mains et répété cent fois ses recommandations, mon brave ami me serra, m'embrassa, pleura même. Moi aussi je pleurais; mais qu'elles sont douces les larmes de la reconnaissance!... Enfin nous nous dîmes adieu.

Adieu, brave homme, homme sensible et généreux, bon sans-culotte, tels qu'ils devraient être, tels qu'ils seraient tous, si des scélérats n'avaient pris à tâche de les pervertir. Tu dois être persécuté dans ta triste patrie, puisque ton âme agreste et simple est douée de toutes les vertus auxquelles la plus haute philosophie n'atteint que rarement!... Il doit être persécuté!... O Dieu! Dieu juste! rends-lui du moins dans ses infortunes tous les secours qu'il m'a prêtés!

Mon nouveau conducteur était ce que m'avait dit l'ancien, un bon garçon, dans ce sens qu'il avait du courage et me montrait les meilleures dispositions. Mais un premier coup d'œil jeté sur sa voiture, fort différente de celle de mon charretier, me fit comprendre que j'y serais dans une situation souvent très-périlleuse, et presque toujours très-délicate. D'abord elle était lourde cette voiture, et très-pesamment chargée; nous n'irions donc qu'à petites journées. Ensuite j'avais sept compagnons de voyage, et quels compagnons! c'étaient..... Tous sept, d'humeur très-discordante, ne s'entendaient que sur un point; tous sept ils s'honoraient d'être jacobins, et n'étaient pas médiocrement jacobinisés.

Tels étaient les voyageurs appelés, d'abord par le seul intérêt de faire quelque chose d'agréable au conducteur, appelés, dis-je, à garder mon secret dans tout le cours du voyage, et même à payer pour moi de leurs personnes en maintes occasions. A l'entrée d'une ville, à chaque corps de garde, à chaque poste, à tout endroit où l'on demanderait des passe-ports, il faudrait que je me tinsse couché tout de mon long dans la voiture, une moitié de mon corps couverte des habits, des manteaux, des corps mêmes de tous ces francs montagnards, et l'autre moitié cachée sous les jupons de leurs femmes maratistes. C'était ainsi qu'on prétendait me passer partout : on n'avait pas d'autre moyen.

Si vous prenez un instant ma place, vous concevrez toutes les difficultés de ma position. Premièrement, il y avait des circonstances extrêmement périlleuses, où je devais pourtant prendre avec mes camarades l'air d'un homme qui ne redoute rien. Par exemple, dès que les passe-ports avaient été vus quelque part, on m'y croyait hors d'affaire; l'auberge où l'on s'arrêtait pour dîner, pour coucher surtout, était ordinairement la meilleure du lieu, par conséquent la plus fréquentée des voyageurs. C'était là que j'avais à craindre la rencontre d'un député, d'un commissaire, de ces coureurs en chaise de poste, dont la plupart, employés par le gouvernement, me connaissaient. C'était là, néanmoins, que je devais conserver un front tout à fait tranquille : que si j'eusse laissé transpirer quelques-unes de mes mille inquiétudes,

on se fût dit à l'oreille : « Cet homme est donc très-connu ? Serait-ce un émigré ? serait-ce un personnage de quelque importance ? » et bientôt on ne se fût pas gêné de le dire tout haut. Je ne devais donc jamais prendre d'autres précautions ni témoigner d'autres craintes que celles qui convenaient à un obscur déserteur ; personne ne me croyait autre chose. Malheur à moi si mes compagnons avaient pu deviner qui j'étais ! les uns eussent pâli d'effroi, les autres eussent voulu m'arracher les yeux. Je ne sais pas même si le conducteur, malgré l'appât de la récompense que je lui avais promise, malgré les recommandations de mon bon ami qui était aussi le sien, malgré sa haine pour les tyrans du jour, je ne sais pas s'il eût osé tenir ferme.

Il me fallait en second lieu, au milieu des petites factions qui divisaient la carrossée, constamment éviter de prendre parti : je ne devais en mécontenter ni en épouser aucune, mais au contraire les ménager toutes, et doucement me faire jour entre elles. Que dis-je ! il me fallait, par un art plus profond que celui de la coquette la plus exercée, m'attacher à m'attirer tous les soins, à me gagner toutes les bienveillances, à me conquérir tous les cœurs. Ce n'était pas seulement un ennemi que j'avais à craindre ; il suffisait d'un indifférent pour me perdre. Mon salut exigeait que dans cette coterie, composée d'autant d'originaux discordants, il n'y eût personne qui ne s'accordât à raffoler de moi.

Ils en raffolèrent tous, et bientôt. Le cavalier, je lui tenais tête, le verre en main, dans les repas du soir.....; le.....; le..... Dès la seconde journée, ils raffolaient de moi.

Pardon de tous ces détails ; mais c'est qu'aussi jamais homme ne se trouva dans une situation semblable, et maintenant le récit des faits va suivre avec rapidité.

Pendant les deux premiers jours tout alla bien ; personne ne s'inquiéta de nous. Au milieu du troisième, la mésaventure d'Aix se renouvela. C'était à *Bois-Remont*, je crois ; un misérable petit hameau, composé de cinq à six chaumières. Le moyen de soupçonner qu'une sentinelle était là ? Il avait gelé, il faisait très-froid ; pour me réchauffer j'avais mis pied à terre, je marchais avec le cavalier. Tout à coup un factionnaire nous apparaît ; je vais à lui : « Que fais-tu là, camarade ? il me paraît que tu ne

brûles pas. » Lui se met à rire. « Si tu veux que j'aie plus chaud, me répond-il, tu n'as qu'à m'apporter un verre de vin. — De tout mon cœur! je le vais chercher. » Je ne le lui portai pas, je le lui envoyai. Cependant il regardait les passe-ports des autres; il oublia le mien.

« Pourquoi donc une sentinelle dans ce hameau? » disais-je au maître de poste, qui tenait un bouchon qu'il appelait auberge. Il nous apprit que la Vendée, qui grossissait beaucoup et s'avançait de ce côté, forçait à cette surveillance. Sur une route de trente lieues, nous trouverions des corps de garde dans tous les endroits par où nous passerions. A ces mots, notre voiturier fronça le sourcil. Après Limoges, il avait cru ne devoir être visité qu'une fois à Châteauroux; puis d'Orléans à Paris, très-mauvais passage, quatre ou cinq fois. *Sa contrebande* devenait bien plus difficile à *souffler!* C'est dans cette occasion que j'eus lieu de reconnaître qu'avec un grand courage cet homme avait plus d'adresse et de pénétration qu'on ne devait l'attendre dans son état. « Vous vous conduisez très-bien avec ces gens-là, me dit-il tout bas, en me montrant la carrossée; continuez, ne craignez pas que je vous manque. Fussiez-vous le diable, ajouta-t-il en me serrant la main, je vous passerai. » Je répondis : « Fort bien; mais puisque les obstacles sont doublés, je doublerai la récompense. — A la bonne heure! répliqua-t-il; vous êtes un homme juste, et cela me fait plaisir. Cependant ne vous gênez pas; on se retrouve dans le monde, et alors comme alors. »

Le soir du lendemain nous fûmes arrêtés à l'entrée d'*Argenton*, mais on ne fouilla point la voiture; on se contenta de regarder les papiers que chacun produisit : moi, pour n'en pas produire, j'étais, comme je l'ai annoncé, tapi sous un tas de hardes et de jupes. Je ne m'en dépêtrai que pour descendre à l'auberge. Tous les esprits y étaient occupés de l'événement de l'après-dînée. Sans se faire presser, on nous le conta. Deux volontaires avaient été rencontrés hier aux environs du *Fay* vers minuit, dans la traverse, et n'ayant pour tout passe-port qu'une permission qui n'avait pas paru fort en règle. Aujourd'hui, douze gardes nationaux les amenaient à Argenton pour qu'on les examinât de plus près. A quelques portées de fusil de la ville, un des deux

suspects avait prétexté un besoin. On lui avait permis de s'écarter. Arrivé sur les bords de la rivière, il en avait d'un coup d'œil sondé la profondeur; il avait jeté un couteau à son camarade, en lui criant : « Tâche de t'en servir, » et il s'était précipité. On s'était vainement efforcé de le secourir; depuis deux heures on le cherchait sous l'eau. Son compagnon venait d'être jeté dans les prisons de la ville. Ce récit me fit frémir. Je savais que Guadet et Salles nourrissaient depuis longtemps le téméraire projet de traverser toute la France avec une permission qu'ils se seraient fabriquée, comme étant des soldats qui allaient rejoindre l'armée du Nord. Parvenus aux frontières, ils auraient traversé les Pays-Bas, pour aller chercher à Amsterdam quelque vaisseau qui les eût portés en Amérique. Tremblant pour mes amis, je demandai le signalement de ces volontaires. On me les dépeignit tels à peu près que je les connaissais. Hélas! était-il bien vrai que ce fût Salles qui non loin de moi gémît dans les cachots, et que mon cher Guadet eût trouvé son tombeau dans les eaux de la Creuse? Je n'ai pu depuis ce temps-là rien apprendre de ce qui les touche [1].

[1] Je ne le sais que trop maintenant : ce n'est pas sous les eaux de la Creuse qu'ils ont péri, mais dans Bordeaux même, dans cette ville que leur courage avait défendue, que leurs talents avaient illustrée. O cité malheureuse! quand mettras-tu leurs statues où tu as vu leurs échafauds?

J'ajoute ici une lettre du frère de mon cher Guadet.

« Paris, 21 ventôse, troisième année républicaine.

« Citoyen, vous m'avez demandé quelques détails sur les députés qui ont avec vous habité les grottes de Saint-Émilion : je ne puis que bien imparfaitement satisfaire votre douloureuse impatience. J'étais, lors de tous ces malheureux événements, à Saint-Domingue, où je combattais les ennemis de la république. Depuis mon retour en France, j'ai été passer quelques jours dans cette malheureuse contrée, où j'ai acquis la triste certitude que pas un d'eux n'est échappé aux poignards des assassins. Mon frère et Salles furent trouvés, après plusieurs recherches, chez mon père. Ils furent saisis, amenés à Bordeaux, où ils ont péri avec toute ma famille. Pétion, Buzot et Barbaroux étaient cachés dans une maison. Les visites domiciliaires que l'on fit pour les découvrir les obligèrent à sortir du réduit affreux qui avait jusqu'alors conservé leur existence; l'obscurité les favorisa. Ils eurent le bonheur d'échapper à trois mille espions. Ils gagnèrent ensemble les environs de Castillon, où ils furent poursuivis. Ils firent ensemble un frugal repas, qui fut le dernier. Barbaroux, croyant qu'il était désormais impossible d'échapper, voulut terminer sa vie : il se donna un coup de pistolet à la tête. La balle fut un peu détournée, par les efforts que firent Pétion et Buzot pour l'empêcher de se tirer. Le coup le blessa grièvement, et attira plusieurs personnes qui le reconnurent, et le transportèrent à Castillon. Il fut traduit à Bordeaux, où il finit son existence. Bientôt après, Pétion et Buzot, réduits aux dernières extrémités, se donnèrent la mort, pour ne pas tomber vivants dans les mains des monstres avides de leur sang. Tous ceux qui leur avaient donné asile à Saint-Émilion ont péri : on a même conduit au supplice tous ceux qui se trouvèrent chez mes parents au moment

Tourmenté de cette inquiétude nouvelle, il me fallait cependant affecter quelque joie. L'heure du souper était venue. Acharnés sur le premier plat, les convives ne s'apercevaient pas que je ne pouvais manger; mais le cavalier se fut bien vite aperçu que je ne pouvais boire. Entre lui et moi le choc des verres avait déjà commencé : jugez de ce que je souffrais!

Il y eut péril à *Châteauroux* dans la journée suivante. C'était un chef-lieu de département; les passe-ports furent longuement examinés. Puis un des jacobins de garde se hissa, je ne dois pas dire à la portière, je dois dire à l'ouverture de notre voiture. Il voulait s'assurer s'il n'y avait en effet que six voyageurs, *craignant toujours que quelque girondin n'échappât.* (C'était ainsi qu'en ce moment il le disait lui-même.) Heureusement nos précautions avaient été prises. Habits, manteaux, jupons, paille, cartons, paquets, hommes, femmes, enfants, tout me cachait, me couvrait, m'étouffait : je ne bougeais pas, je ne soufflais point, mais mon cœur battait fort. Enfin l'inquisiteur nous abandonna d'un air assez mécontent; et il devait l'être, car, malgré toute sa surveillance, il laissait échapper un fier girondin.

Il était écrit que ce serait dans cette ville de Châteauroux que commenceraient pour moi des épreuves d'une autre espèce. Dans la Gironde nous avions su l'événement du 10 brumaire, je veux dire l'assassinat juridique de nos vingt et un malheureux amis, la plupart fondateurs de la république. D'autres restaient, qui pouvaient échapper; du moins nous voulions l'espérer encore. Ce soir, à Châteauroux, un homme qui venait de Paris vint se mettre à notre table. On lui demanda des nouvelles. « Madame

de leur arrestation. La citoyenne Bonquet, de laquelle vous parlez dans vos notices, son mari, son malheureux père, tout a été sacrifié.

« Les familles les plus estimables, celles qui s'enorgueillissaient d'avoir fourni les premiers défenseurs à la république, sont celles de qui on ne retrouve plus que des cendres. Ils ont tué mes deux frères, dont l'un avait contribué à nos victoires dans l'armée du Rhin, et dont l'autre avait, par son éloquence, son énergie, sa sagesse, préparé, fondé la république, et qui, par ses vertus, devait l'affermir. Ils ont tué mon père et ma mère, âgés de soixante-dix ans, coupables d'avoir recueilli leur fils innocent, celui qui avait fait l'appui et qui aurait fait encore l'honneur de leur vieillesse. De toute mon infortunée famille je reste seul!

« Les Mémoires de Pétion, Buzot et Barbaroux ont été portés à la commission militaire, qui, vraisemblablement, aura pris des précautions pour que ceux-là ne voient pas le jour. Mais...

« Signé, Guadet,
« *chef de bataillon* au 16e régiment. »
(*Note de l'auteur.*)

Roland vient d'être guillotinée, » nous dit-il. Quel coup pour moi! j'y résistai le moins mal que je pus. Les Parisiens avaient donc souffert aussi qu'elle tombât sur l'échafaud, cette femme courageuse qui seule, aux premiers jours de septembre [1], osait prendre encore leur défense, et dans ses écrits immortels tonner contre les assassins! Au moins on avait recueilli ses dernières paroles. Après avoir entendu son arrêt, elle avait dit aux brigands du tribunal révolutionnaire : *Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés; je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils y ont montré.* Comme on la traînait sur un indigne tombereau, la foule, émue de pitié ou saisie d'admiration, mais glacée de terreur, la foule se taisait. Seulement, de loin en loin, quelques scélérats apostés criaient : *A la guillotine!* Elle, avec sa douceur mêlée de fierté, leur répondait : *J'y vais, tout à l'heure j'y serai; mais ceux qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, ils y viendront criminels; et vous qui applaudissez aujourd'hui, vous applaudirez alors.* On lui avait donné pour compagnon d'infortune, ou plutôt de gloire, un citoyen Lamarche, homme faible. Auprès de cette femme qui souriait aux approches de la mort, il était dans l'accablement. Elle le soutenait, elle le consolait; et jusqu'au pied de l'échafaud, par un dernier égard digne de cette grande âme : *Allez le premier,* lui dit-elle; *que je vous épargne au moins la douleur de voir couler mon sang* [2]. Elle n'était plus cependant, cette femme dont le moindre mérite avait été de réunir en sa personne toutes les grâces, tous les charmes, toutes les vertus de son sexe; cette femme dont les rares talents et les mâles vertus auraient honoré les plus grands hommes : elle n'était plus. Ma Lodoïska venait de perdre l'amie de son choix, son intime et digne amie. Elle n'avait un moment embelli sa patrie et tra-

[1] La fameuse *Lettre au roi*, les belles harangues contre les assassins, placardées sur tous les murs de Paris aux jours mêmes des assassinats, la plupart des rapports faits à l'assemblée par Roland, tous ces écrits, monuments impérissables de grandeur d'âme et de talent, appartiennent à cette femme étonnante. Voyez d'ailleurs l'*Appel à la postérité*, de la citoyenne Roland.

(*Note de l'auteur.*)

[2] Comme il hésitait : « Pourriez-vous, ajouta-t-elle, refuser à une femme sa dernière requête? »

(*Note de l'éditeur.*)

vaillé à l'affranchir, que pour attester encore, par un grand exemple, l'ingratitude ou l'aveuglement des hommes... Elle n'était plus... Et lorsque j'en recevais l'affreuse nouvelle, je devais garder un front calme. Que dis-je? il aurait fallu que je partageasse la cruelle joie de mes compagnons égarés : je ne me sentis pas ce courage atroce. A son nom révéré, ma bouche murmura quelques mots d'éloge et de plainte. C'était assez de retenir mes larmes. Quel tourment, grands dieux!

Plus nous nous rapprochions de Paris, plus nous rencontrions de gens qui en arrivaient. Ma position en devenait plus périlleuse; elle en devenait surtout plus cruelle. Des visites à essuyer deux ou trois fois par jour, le danger toujours plus pressant d'être reconnu, tout cela n'était que mon moindre mal. Les nouvelles qu'on nous débitait portaient le désespoir dans mon cœur. Deux jours après, à *Vierzon*, c'était de Cussy que j'apprenais la fin; on l'avait immolé dans la Gironde. Le lendemain, à *Salbris*, c'était de Manuel et de Kersaint; on les avait assassinés à Paris. Deux jours après, non loin de *la Ferté-Lowendal*, c'était Roland. A la nouvelle du trépas de sa femme, il n'avait pu supporter plus longtemps le fardeau de la vie. Pour ne pas compromettre l'ami qui lui donnait asile, il avait été se frapper sur la grande route de Rouen. On avait trouvé sur lui, parmi d'autres écrits, cette ligne : *Passant, respectez les restes d'un homme vertueux.*

La fin tragique de Lidon mérite aussi quelques détails à part. Il s'échappait de *la Gironde*, et vers *Brives*, lieu de sa naissance. Bientôt ne pouvant plus marcher, il écrit à *un ami* de lui envoyer un cheval. Ce misérable était devenu maratiste, et certes il se montra digne de ne jamais cesser de l'être. Le monstre! il porte au comité de surveillance de sa commune, dont il était chef, la lettre du trop confiant Lidon; et, au lieu d'un cheval, il lui envoie deux brigades de gendarmerie. Lidon se défendit jusqu'à la dernière extrémité : après avoir tué trois malheureux, il se tua.

Tels étaient les récits journaliers qu'il me fallait entendre, sans changer de visage. Quiconque n'éprouva point un pareil supplice ne saurait en avoir une juste idée. O Lodoïska! sans le

Digitized by Google

souvenir de ton amour, qui donc aurait pu m'empêcher de terminer mes peines? Cependant, quand je dévorais tant de maux pour aller à toi, qui pouvait désormais me garantir que j'eusse la consolation de te retrouver? T'avait-il été possible de rentrer dans ce Paris, vers lequel je me traînais lentement à travers de si grandes souffrances? et même, à supposer que tu y fusses parvenue, les impitoyables ennemis de tous les talents, de toutes les vertus, ne t'y auraient-ils pas poursuivie, recherchée, découverte? Dieux! s'ils t'avaient déjà précipitée dans la tombe, à côté de la citoyenne Roland !!!

Depuis quelques jours, mon imagination ne pouvait se distraire de cette horrible image. J'étais de tous les hommes le plus tourmenté, le plus impatient, le plus excédé du fardeau de la vie. Peut-être était-ce encore un bienfait de la Providence; peut-être, au milieu des immenses dangers qui me restaient à courir avant de rentrer dans ma ville natale, peut-être il était bon que la mort qui m'allait serrer de plus près, que cette mort toujours prochaine, toujours menaçante, me parût un bien.

Je venais d'entrer dans le département où tout un peuple, libre de son choix, m'avait élu; j'avais, avec quelque courage peut-être, rempli les devoirs difficiles qu'il m'avait imposés : cependant j'arrivais au milieu de lui fugitif, déguisé, proscrit, trop heureux s'il me laissait passer! *Orléans,* son chef-lieu, renfermait depuis longtemps mes plus implacables ennemis. C'étaient plusieurs brigands vendus à la faction de l'étranger, longtemps sans pain et sans ressources, maintenant investis du pouvoir, couverts de richesses, et toujours chargés de mépris, de haines et de crimes. Ils me connaissaient bien; car ils avaient entendu, quelques jours avant le 31 mai, ma dernière opinion dans une assemblée qui avait encore une ombre de liberté. Ils m'avaient vu, dans la tribune nationale, tonner contre eux et leurs forfaits. Si l'un d'eux pouvait m'entrevoir, j'étais reconnu; si j'étais reconnu, je ne vivais pas vingt-quatre heures.

Les portes de la ville étaient fermées, par mesure de sûreté générale. A la suite des visites domiciliaires faites dans la nuit précédente, on avait donné quarante nouveaux compagnons de malheur aux cinq cents infortunés déjà mis en réserve pour l'é-

chafaud. C'étaient encore des *Louvetins*, jugés dignes du plus prompt trépas. Ainsi, dans ce passage difficile qu'il me fallait franchir, mon nom seul valait la mort à quiconque était soupçonné de lui garder quelque attachement.

Après que nous eûmes essuyé l'examen ordinaire, au danger duquel je m'accoutumais, on nous permit d'entrer. Je brûlais d'en sortir; mais le malheureux voiturier avait des paquets à décharger et des paquets à prendre. Nous restâmes impunément quatre heures dans cette ville, où je ne pouvais sans témérité rester dix minutes.

Enfin nous partons; nous allons franchir la grille Banier : on nous y arrête. « Nos passe-ports ont été vus, dit mon cavalier. — Il n'est pas question de cela, répond l'officier de garde; que tout le monde descende. — Pourquoi donc? s'écrie la marchande. — Que tout le monde descende, » répète-t-il d'un ton plus impérieux.

Il faut obéir. Les hommes commencent. « Cela ne suffit pas, crie l'officier; les femmes aussi doivent descendre : certains hommes prennent bien des habits de femmes. — Je vous réponds que leurs passe-ports ont été vus partout, et sont bien en règle, » disait le voiturier; mais le cher homme avait déjà la voix toute changée. Que je le plaignais! que je me reprochais de l'avoir embarqué dans cette affaire! L'officier venait de répliquer : « Qui vous parle de passe-ports? Je ne demande pas les passe-ports; *ce sont les figures qu'il faut voir : nous savons ce que vous ne savez pas.* » Et pour la troisième fois, mais d'un ton très-menaçant : « Que tout le monde descende. *Qu'il ne reste personne là-haut,* » ajouta-t-il après un moment de réflexion; « j'y regarderai, je vous en préviens. Les femmes donc, les femmes! »

Pour cette fois, je crus mes travaux bientôt finis. Apparemment j'avais été reconnu quelque part; on m'avait dénoncé; j'étais attendu sans doute. A cause de tous ces braves gens du moins, ne ferais-je pas bien de paraître? Cette idée ne fit que passer dans ma tête, car à quoi leur eût-il servi que je me découvrisse? Pour n'avoir pu me conduire jusqu'à Paris, auraient-ils été moins coupables aux yeux de mes persécuteurs? L'aventureuse entreprise était trop avancée; pour eux-mêmes je devais patiemment en attendre la fin.

Les femmes qui venaient de descendre, emportant leurs jupes secourables, laissaient une bonne moitié de mon corps absolument découverte. Sans bruit, mais promptement, j'étendis sur mes jambes et sur mon estomac un peu de paille, et le grand manteau que mon cavalier avait laissé là. Ensuite je ramenai de mon mieux, sur ma poitrine et sur ma tête, les hardes et les cartons sous lesquels on les avait d'abord ensevelies. Cela fait, je tirai doucement de mon sein l'espingole que j'y tenais toujours; je l'armai, je la mis dans ma bouche. Je donnai un soupir à ma patrie toujours si chère, à ma femme adorée une larme. une pensée encore à la Providence rémunératrice, et j'attendis l'instant suprême. Oh! que son approche était lente! oh! qu'alors un moment paraît long!

Un demi-quart d'heure, un demi-siècle péniblement se traîna, pendant lequel ce cruel visiteur examina scrupuleusement toutes les figures. Puis enfin : « N'y a-t-il plus personne dans la voiture? » s'écria-t-il. Du même temps, il y sauta. Je l'entendis, je le sentis entrer. L'extrémité d'un de ses pieds venait de s'appuyer contre ma cuisse. Ses mains sondaient les gros ballots entassés derrière le siége du fond; il donna plusieurs coups sur les bancs au pied desquels j'étais, gisant pêle-mêle avec un tas de petits paquets. Dieu tutélaire! ses pieds ne surent point me sentir, ses mains ne purent me toucher, ses yeux qui me cherchaient se promenèrent sur moi sans doute, et ne me virent point. S'il se fût tant soit peu baissé, s'il eût de bas en haut jeté seulement un coup d'œil, s'il eût dérangé quelques brins de paille ou soulevé le coin de ce manteau, dans l'instant même c'en était fait, je déchargeais mon arme, je quittais mon pays et Lodoïska, je tombais dans les abîmes de l'éternité.

« Parbleu! nous l'avons échappé belle, » me dit le voiturier tout pâle encore et tout défait, quoique nous fussions dehors depuis plus d'un quart-d'heure. Le cavalier, dont la voix tremblait aussi, me demanda pourquoi, puisque ce n'était pas les passeports qu'on voulait examiner, je ne m'étais pas fait voir. Je lui répondis qu'un bruit vague avait bien frappé mes oreilles, mais qu'ayant la tête enveloppée et surchargée de paquets, je n'avais pas entendu ce qui se disait. On sent que ce mensonge était né-

cessaire ; il eût paru fort singulier que j'eusse sciemment refusé de me montrer. Je ne pouvais avoir l'air de croire que mon signalement, à moi simple déserteur, eût été envoyé, et que ce fût à la recherche d'un pauvre diable qu'on mît cette importance. On se souvient qu'il me fallait, par-dessus tout, éviter de me rendre suspect à la carrossée.

Je fus bien près de l'abandonner à *Thoury*. Je balançai longtemps si je ne me jetterais pas sur la droite, pour aller par *Pithiviers* gagner *Nemours*, où Lodoïska pouvait s'être retirée, où je croyais trouver encore nombre d'amis. Mon bon génie m'en détourna. J'ai su depuis que de mes infortunés amis une partie était en arrestation, et l'autre en fuite. L'affreux maratisme avait fini *par conquérir à sa manière* quinze à vingt mauvais sujets de cette petite ville, où j'avais vu longtemps régner le meilleur esprit. Là, comme ailleurs, cette bande dominait par la terreur. Comme j'avais fait jadis quelque séjour dans ce joli endroit, plusieurs de ces nouveaux tyrans connaissaient très-bien ma figure : si j'y avais paru, j'étais arrêté.

De combien peu je manquai l'être à *Étampes!* D'abord la visite y fut chaude, moins terrible que celle d'Orléans, mais assez semblable à celle de Châteauroux, et plus sévère. Comme à Châteauroux, un trop curieux jacobin se hissa sur le marchepied, et mit la tête dans notre voiture. Ce fut dans cette attitude qu'il lut les passe-ports; après quoi, promenant ses regards et comptant sur ses doigts, il s'assura longuement s'il y avait autant de *passes* que de voyageurs. Encore, après le calcul deux ou trois fois recommencé, demandait-il s'il n'y avait *personne autre?* On n'avait garde de lui dire qu'un mince individu, qui aurait beaucoup donné pour être plus mince encore, était presque étouffé sous les individus qu'il nombrait, que deux femmes pilaient ses jambes et ses cuisses, qu'une petite fille écrasait sa poitrine, et qu'un sac de soldat pesait sur sa tête. On ne le lui disait pas, mais il aurait pu s'en apercevoir; car plusieurs fois, pour retrouver son équilibre, il posa la main sur ce sac.

Nous passâmes cependant, mais nous trouvâmes dans la ville un mouvement considérable. Sa rue principale était obstruée de

soldats; les tambours battaient aux champs : un cavalier qui venait de recevoir les hommages de la municipalité passait dans les rangs, et les troupes lui portaient les armes. Pour comble de disgrâce, on venait de faire signe à notre voiturier d'arrêter jusqu'à ce que la cérémonie fût finie; et la femme du cavalier, curieuse à l'excès, s'obstinait à tenir nos rideaux ouverts. Je me rencognais de mon mieux, pour échapper aux regards de cette multitude, au milieu de laquelle il suffisait d'un seul homme pour me perdre.

Cependant le voiturier venait de s'informer pourquoi tout ce bruit. C'était qu'après quelque séjour dans ce chef-lieu de district, un commissaire de la Montagne le quittait, pour se rendre dans Arpajon ce soir, et demain à Paris. La commune n'avait pas voulu le laisser partir sans lui donner les marques de son attachement. On espérait bien le garder encore quelques heures, parce qu'apparemment il ne refuserait pas de vider quelques dernières bouteilles avec les jacobins de la ville. Et ce jacobin, c'était..... Puis un exterminateur, et l'un des plus lâches, des plus cruels, des plus forcenés qu'il y eût sur l'horrible Montagne; par conséquent l'un de mes mortels ennemis. C'était.....

.....! Tous deux, après six mois, nous nous retrouvions dans une même cité, sur la même place pour ainsi dire, encore en face l'un de l'autre. Quel contraste cependant! Moi, pour avoir voulu sacrifier quelques talents peut-être, tous mes goûts si simples, toutes mes occupations chéries, que dis-je? tous mes attachements les plus saints, mes parents, mes amis, mon amante aussi, ma Lodoïska; oui, pour avoir tout voulu sacrifier au bonheur des hommes, je me trouvais fuyant sous les livrées de la misère, réduit à l'humiliation des derniers expédients, menacé de la mort des criminels. Et lui, vil, ignorant, corrompu, lâchement ambitieux comme tous ceux de sa méprisable faction, il se voyait environné d'honneurs, de respects, de toutes les apparences de l'amour de ses commettants! Peuple insensé! malheureux peuple!

Et si ce brigand, poussé par le génie de la malveillance, eût approché, seulement deux pas plus près, de ce chariot ouvert, d'où je pouvais entendre le bruit de sa marche; quelle proie

pour lui ! quel doux présent à faire aux rois du dehors et aux rois de la Montagne !

Ce fut en cette occasion que je reconnus que mon conducteur avait gardé de l'aventure d'Orléans une impression forte, et que, s'il ne s'en croyait sûr, du moins il soupçonnait violemment que je devais être un personnage de quelque importance. Quand tout eut défilé : « Voilà un terrible *remue-ménage*, » dit-il en fixant ses regards sur moi d'un air très-significatif. « Si nous poussions plus loin ? » J'affectai de l'indifférence, à cause de mes compagnons ; je répondis nonchalamment : « Il est certain qu'il y a là bien du monde ; tout cela mange dans les auberges aujourd'hui : nous ne trouverions peut-être point à dîner dans la vôtre. — C'est cela, s'écria-t-il ; vous avez raison. » Du même temps, malgré les murmures de la femme du soldat, qui n'aurait pas été fâchée de se produire dans cette cohue, le coup de fouet du départ fut donné.

Nous allâmes deux lieues plus loin, à Étréchi, petit village, où, néanmoins, dix voyageurs vinrent se mettre à notre table d'hôte. Ceux-ci venaient de Tours, ceux-là d'Orléans, plusieurs de Toulouse ; un canonnier parisien, des Pyrénées-Orientales, où il avait laissé un bras : tous se rendaient à Paris. A mesure que nous approchions de cette ville, les rencontres de cette espèce devenaient plus fréquentes et plus nombreuses. Est-il bien sûr que plusieurs ne m'aient pas reconnu ? Comment n'ai-je pas été dénoncé ? Vous ne l'avez pas voulu, Providence impénétrable : à quoi donc me réservez-vous ?

Comme j'avais commencé d'assez bon appétit, on se mit à crier dans la rue : *Vive le représentant du peuple ! vive....!* Nous étions dans une chambre haute, parce que le rez-de-chaussée se trouvait plein. Il y avait là toute la sans-culotterie du village, cinquante à soixante lurons qui, le verre en main, attendaient au passage leur représentant. Habile à saisir l'occasion des séductions les plus viles, celui-ci ne manquerait pas de payer, en passant, quelques centaines de bouteilles, et de s'arrêter quelque temps pour en prendre sa part. Peut-être aussi, comme quelques-uns des siens, poussé d'un instinct d'espionnage encore plus que d'un désir de popularité, peut-être voudrait-il paraître un moment à la table des voyageurs. En ce cas, mon

plan était fait. Je prêtais l'oreille. Dès que j'entendrais monter avec fracas, sous prétexte d'un besoin pressant je m'éloignerais de la compagnie, je me tiendrais quelques minutes à l'écart. Cette évasion subite avait de grands dangers, elle éveillerait les soupçons; je le sentais; mais aussi on pouvait ne pas s'en apercevoir. Enfin, quel autre moyen?

Cette fois encore ce n'était qu'une fausse alerte. Un domestique, que le représentant faisait courir en avant, avait été pris pour lui. Mais si le courrier passait déjà, le maître ne tarderait donc pas : au moins on le croyait fermement dans l'auberge. A chaque instant j'entendais : *Le voilà! le voilà!* Vous jugez dans quelles transes j'achevai ou plutôt je n'achevai pas le dîner, dont tous les mets, peut-être très-bons, me parurent dès lors détestables. A mon grand soulagement, on y mit fin pourtant. Quelques heures après, nous entrâmes dans Arpajon.

L'aubergiste, quoique ordinairement il logeât notre conducteur, refusa de nous recevoir. Nous avions été prévenus par deux diligences; d'ailleurs, le représentant du peuple et tout son cortége devaient venir coucher et souper. « Pas possible que je pousse plus loin, me dit tout bas mon voiturier, d'un air triste; il est nuit : d'ici à Longjumeau il y a trois lieues, et l'un de mes chevaux est blessé. Je vais voir les autres auberges. »

Toutes étaient pleines. « Je vais insister ici, me dit-il : il faut bien qu'on me loge, on y est obligé; mais c'est vous qui me donnez de la tablature. » Il me fixa beaucoup, et poursuivit : « Ce monsieur député vous connaît peut-être? — Peut-être bien : du moins je suis sûr qu'il m'a souvent passé en revue dans mon bataillon. — Oui, oui, reprit-il en secouant la tête, j'entends bien. » Il réfléchit un instant; puis : « Tenez, vous faites aujourd'hui bien des choses que vous n'avez jamais faites, je crois. Eh bien! si vous alliez passer la nuit sur la paille, dans l'écurie? — Bien trouvé!... Cependant n'y aurait-il pas de l'affectation?... Qu'en penserait la carrossée?... Non : allez seulement à l'aubergiste, obtenez qu'il nous garde, et laissez-moi faire. »

Il fallut bien qu'il consentît à nous garder; mais ce ne fut pas sans nous avoir prévenus que sûrement nous serions éveillés avant minuit, et qu'alors il faudrait céder nos lits : pour le sou-

per, nous l'allions faire incessamment, à table d'hôte, avec tous les voyageurs. C'étaient encore des Orléanais et des Tourangeaux, mais renforcés d'Angevins, de Poitevins, et de trois Parisieus. C'était beaucoup trop de monde. Je pris aussitôt grand mal de tête; malgré le mauvais repas de midi, je me contentai d'une rôtie bientôt apprêtée; puis j'allai choisir dans les combles un taudis, et parmi tous les plus mauvais lits le plus mauvais, bien sûr qu'à son arrivée le représentant du peuple et son cortége découcheraient tout le monde, avant de me découcher. Fatigué, malade que j'étais, disais-je à la servante, j'aime mieux me reposer tant bien que mal sur ce grabat, que d'être obligé de me lever dans deux heures, et de passer le reste de la nuit sur pied. La servante trouvait que j'avais raison, et mon inquiet voiturier, qui me voyait faire, me serrait la main, et disait : « Quand on travaille avec un homme de ressource comme vous, la besogne fait plaisir. »

Excédé des agitations de cette journée, je fis, à part moi et mon traversin, quelques bons raisonnements sur les peines de la vie et les douceurs de la mort; elle ne pouvait me fuir : je venais de m'assurer que l'opium et l'espingole étaient en bon état. Ainsi résigné, je m'endormis profondément. A mon réveil, je ne m'informai pas si le représentant du peuple et son cortége étaient venus. Il ne faisait pas jour quand nous partîmes : mon ennemi ne songeait point sans doute à se lever.

Longjumeau, perdu de brigandage, nous fit subir un examen plus menaçant que celui d'Étampes. Néanmoins l'événement en fut semblable : toujours même malveillance et même maladresse d'un côté; même audace et même bonheur de l'autre. Notre dîner à la Croix-de-Berny m'offrait encore de vifs sujets d'inquiétude. Nous étions un grand nombre à table. Je ne sais plus à propos de quoi un des convives qui m'avait beaucoup regardé (je le croyais du moins) dit et répéta plusieurs fois à l'aubergiste, d'un ton qui me parut affecté : « Me prenez-vous pour un romancier? je ne fais plus de romans, moi. » Était-ce un appel à *Faublas* qu'il prétendait faire? Quoi qu'il en soit, il chuchota quelques mots à l'oreille d'un ami qui, l'instant d'après, se mit à fredonner le refrain d'une de mes romances très-connue : *Est-ce*

crainte, est-ce indifférence? Je voudrais bien le deviner. Tout ceci n'était-il donc qu'un jeu du hasard? Au reste, si ces deux hommes n'ignoraient pas qui j'étais, je ne devais pas m'en alarmer beaucoup. Ce n'eût pas été par des plaisanteries qu'un ennemi m'eût fait comprendre qu'il me reconnaissait. Ainsi rassuré par mes réflexions, je m'aventurai sur Paris.

La visite aux barrières nous épouvantait; nous prîmes contre elle nombre de précautions très-inutiles : on nous laissa passer sans nous dire un mot. Rue d'Enfer, je remerciai mille fois mes compagnons de voyage, et sous les murs des Chartreux, lieu peu fréquenté, je mis pied à terre. « Brave homme, dis-je à mon conducteur, vous avez couru des hasards; mais, entre Dieu et nous, je vous jure que vous avez fait une bonne action. Que ne m'est-il permis de vous récompenser autant que je le voudrais! » Je lui donnai les cent francs d'assignats qui me restaient, et que j'avais promis. J'y ajoutai une montre d'or qui valait six fois autant : « Et au revoir encore, m'écriai-je, si jamais la chose est possible. — C'est pour vous que je le voudrais en vérité, me répondit-il : quant à moi, cela ne serait pas, et même vous ne m'auriez rien laissé, que je serais toujours très-content! » Il me serrait la main : il allait m'embrasser. D'un signe, je lui fis comprendre que c'était une imprudence que je ne permettrais pas. Je m'éloignai.

Non loin de là était un cabaret où je me réfugie, tandis que le cavalier va me chercher un fiacre; il l'amène bientôt : je m'y jette. Me voilà seul, en plein jour, à deux heures de l'après-dînée, le 6 décembre, traversant d'une extrémité à l'autre cette ville ingrate, où j'avais tant de partisans faibles, et tant de cruels ennemis.

Mais je puis espérer d'y retrouver ma Lodoïska. N'y fût-elle point, je saurai du moins en quels lieux elle vit, quels derniers hasards me restent à courir pour l'aller rejoindre. Je vais trouver ses amis et les miens, nos amis sûrs, dévoués, nos amis de vingt ans. Ils me croient à jamais perdu sans doute; ils vont pleurer de plaisir en me revoyant. Pourquoi donc mon cœur ne peut-il s'ouvrir à la joie? Quel est ce douloureux pressentiment qui m'accable?

Mon plus grand danger m'attendait à l'endroit même où j'allais chercher un asile : mon intime ami n'y demeurait plus. Moi, qui ne m'en doutais pas, je renvoie mon fiacre au coin de la rue voisine, et vais frapper à la porte que je connais si bien. Un enfant de sept à huit ans l'ouvre; je reconnais le fils d'un député, qu'il amenait souvent à l'assemblée. Je m'écrie : « Qu'est-ce cela? n'est-ce pas ici le logement du citoyen Brémont? » (qu'on me permette de déguiser ainsi le nom de l'ami que je demandais). L'enfant répond : « Non. — Qui donc y demeure, lui dis-je? — C'est mon papa; le voilà qui vient. » En effet, quelqu'un venait de la pièce voisine. Je n'en demande pas davantage; je me précipite sur l'escalier, dans la cour, au milieu de la rue. Cependant une servante allait rentrer dans la maison; je lui demande où loge actuellement le citoyen Brémont: elle me l'indique. Me voilà réduit à m'y rendre à pied, à visage découvert: heureusement il n'y a pas loin, et je n'y vais pas, j'y cours.

Je suis dans la maison et à la porte de l'appartement indiqué. La première voix, la seule qui me frappe, est celle de Lodoïska. J'entre, je me précipite. Elle pousse un cri, se jette à mes genoux, qu'elle embrasse; se relève, me presse sur son cœur, pleure, et tombe dans mes bras. Je ne crains rien : ce sont les larmes, c'est le délire de la joie; c'est cette joie qui m'agite, qui me remplit comme elle, qui confond déjà nos soupirs et nos sanglots. O Dieu! voilà de tous mes maux l'entier dédommagement! voilà de tous mes travaux la digne récompense!

La maîtresse du logis, les neveux, la nièce, sont accourus. Tous ils s'écrient, tous ils m'embrassent, tous ils pleurent comme nous. Cette scène, si douce à mon cœur, se prolonge; enfin, nous nous apercevons qu'il me faut du linge, des habits, du repos; que des besoins de toute espèce me pressent. On me conduit à la chambre la plus reculée de l'appartement; c'est celle de Lodoïska : elle et moi nous y entrons. Personne ne nous y suit; c'est apparemment une attention délicate de l'amitié qui nous livre à l'amour. O mon épouse, mon épouse adorée, qui peindra mes transports et le charme de tes caresses! C'est aux amants qui seront assez favorisés pour brûler de tous les feux du véritable amour que j'en lègue le soin.

Cependant tant de démarches, de fatigues, de hasards, et même cette douce joie, ce vif bonheur qui leur succèdent, ont épuisé un corps trop faible contre tant d'agitations. Un lit, mais quel lit! celui de mon épouse va me recevoir. C'est là qu'enfin je vais avec délices reposer cette tête arrachée à tant de périls. Ma femme un instant me quitte, pour me faire apporter plus vite les choses les plus nécessaires; elle rentre un moment après, d'un air assez triste : « Nous sommes presque seuls dans la maison, me dit-elle; les jeunes gens sont sortis; la nièce aussi. elle a pris son mantelet devant moi, et ne m'a point dit adieu. Sans doute elle n'est allée qu'à deux pas, elle va revenir; mais ne pouvait-elle pas différer un moment? » Et moi, sans défiance, je répète avec ma femme : « Sans doute elle va revenir. »

Non, non! nous nous trompions tous deux; elle ne reviendrait pas cette jeune personne si intéressante, qui m'était si chère, qui avait grandi sous mes yeux, pour laquelle ma femme avait pris l'attachement le plus tendre, et qu'en des temps plus prospères nous parlions d'adopter. La lâche peur commençait à glacer autour de nous toutes les âmes; elle nous abandonnait déjà, celle que nous avions voulu faire notre fille; elle ne reviendrait pas!... Ma femme ne l'a revue qu'une fois; je ne l'ai jamais revue, moi! et, quoi qu'il arrive, je ne dois jamais la revoir. Oh l'ingrate! c'est elle surtout, c'est elle qui a désormais fermé mon cœur à l'amitié.

Il était dix heures et demie, je dormais profondément. « O mon ami, rassemble toutes tes forces, me dit ma femme; tu n'en eus jamais un plus grand besoin. Je t'annonce de tous les malheurs le plus cruel peut-être, et le moins attendu. Brémont, qui vient de rentrer, *te donne une demi-heure pour sortir de chez lui:* je ne change pas ses paroles. C'est le compagnon de l'enfance de ton père, c'est celui qui t'a vu naître, c'est notre ami de tous les temps, qui refuse de te recueillir, qui craint de t'entrevoir, qui nous envoie sur la place de la Révolution. Rassemble tes forces. »

Se peut-il que je sois réveillé? n'est-ce pas un affreux songe qui me tourmente? Je tâche à recueillir mes esprits, toutes mes facultés. Je ne puis en croire le premier témoignage de mes

oreilles et de mes yeux; dix fois je tâte et regarde autour de moi. Enfin, il est trop certain que je n'ai pas le bonheur de rêver; c'est bien ma femme qui est là, et certainement elle a dit les cruelles choses que je viens d'entendre; car je la vois debout, immobile de douleur, le regard fixe, trop affectée pour verser une larme, et faisant effort afin de retenir ses gémissements. A ma surprise indicible succéda presque aussitôt une indignation vive qui brûlait d'éclater. Ma Lodoïska le remarquait bien. « Je n'ai plus en ce moment d'espérance que dans ton courage, me disait-elle de sa voix si tendre : au moins quelque consolation me reste. Tu n'es plus dans la Gironde, absolument abandonné, tout à fait seul. Tu n'éprouveras pas le tourment de finir loin de moi, je n'aurai pas celui de te survivre; c'est ensemble que nous allons mourir. » Ses doux accents, ses courageuses paroles calmaient mes agitations désordonnées. « Eh oui ! pensais-je déjà, quelques êtres privilégiés existent encore, fidèles, généreux, magnanimes. » Déjà je nourrissais plus tranquillement l'indignation que m'inspirait la lâcheté des hommes.

Pour se pénétrer de toute la barbarie qu'il y avait dans cet ordre de sortir sous *demi-heure*, il faut savoir qu'après la retraite battue, et surtout quand dix heures ont sonné, nul ne se montre dans les rues de Paris, qu'aussitôt on ne le fasse entrer dans un corps de garde pour qu'il y produise *sa carte de sûreté*, sur laquelle se trouvent, avec son nom et le nom de sa section, sa demeure et son signalement. Mon ancienne carte, avec mon nom, ne pouvait me servir; je n'en avais pas d'autre qui pût m'aller; on le savait bien. Me renvoyer ainsi, c'était donc, comme le disait ma femme, me pousser sur l'échafaud.

« Mon ami, quel parti prendre actuellement ? » poursuivit Lodoïska. Je lui dis d'un ton calme et déterminé : « Réponds-lui de ma part qu'il mériterait qu'à l'instant même je me traînasse au seuil de sa porte pour m'y brûler la cervelle. Qu'il se rassure pourtant; il aura le bonheur d'apprendre que j'ai fini sans le compromettre : mais je crois avoir, au prix des périls que j'ai courus pour venir me rejeter dans ses bras, acquis le droit d'exiger quelques heures de répit, et de prendre, avant de terminer mon triste sort, le temps de me reconnaître. Déclare-lui donc

Digitized by Google

positivement qu'aucune puissance ne m'arrachera vivant de chez lui à l'heure qu'il est ; de même, que rien ne pourra m'empêcher d'en sortir, avec les précautions convenables, demain à sept heures du soir. Que si la peur lui tourne entièrement la tête, qu'il découche; quelque ami de trente ans pourra le recevoir pour une nuit : il n'est pas proscrit. Il va sans doute insister, crier, menacer. Ajoute alors que pourtant il lui reste un moyen, mais un moyen unique, de me voir sortir d'ici avant le temps que je fixe ; et qu'après la leçon qu'il me donne, j'attends encore une autre leçon : c'est que tout à l'heure il m'aille dénoncer ; c'est que lui-même, au lieu de m'envoyer à mes assassins, il me les amène. »

Du moins il n'ignorait pas que je savais garder mes résolutions. En les apprenant de la bouche de ma femme, il pâlit ; il sortit sur l'heure, il ne rentra que le surlendemain.

Cependant Lodoïska ne revenait pas seule vers mon lit. Madame Brémont accourait me consoler : elle accusait l'inhumanité de son mari. La nécessité de m'abandonner pour lui obéir la désespérait : qu'allais-je devenir? Elle me couvrait de ses larmes; je m'étonnais de voir que Lodoïska demeurât tout à fait insensible aux protestations d'attachement qui m'étaient prodiguées. Dès que nous fûmes seuls, ma malheureuse épouse dut m'éclaircir cet autre mystère de douleur : des indices trop sûrs la forçaient à penser que c'était la citoyenne Brémont, dont nous connaissions d'ailleurs l'empire sur l'esprit de son mari, plus accessible encore à ses conseils quand il avait peur ; que c'était elle qui avait déterminé cet homme, faible en tout, à montrer du moins quelque force pour me mettre dehors. Pourtant ce n'étaient que de fortes présomptions ; depuis, nous en avons eu la preuve. Quel abominable assemblage de barbarie, de fausseté, de lâches trahisons ! O Guadet ! m'écriai-je ; mon pauvre Guadet ! tu te plaignais de tes *amis !* Si tu voyais les miens !

Au milieu de tant d'horreurs cependant, l'hymen donnait à l'amour une nuit. Oui, l'hymen. Eh ! quel plus saint contrat que celui que nous avions écrit et juré devant nos malheureux amis? devant quelle autorité civile aurais-je pu, malheureux proscrit, me présenter, et faire reconnaître mon épouse légitime? Dans

quels temps elle avait uni ses destinées aux miennes! Au sein de notre cruelle patrie, nous ne pouvions plus avoir d'autres autels que les échafauds.

Hélas! serait-elle du moins suivie de plusieurs nuits semblables, cette nuit si fortunée? Ne nous touchait-il point le jour, le jour fatal où nos doux liens, à peine formés, seraient rompus de la seule manière qui pût les rompre? « Écoute, me disait mon amante; il nous reste du moins une consolation qu'on ne peut nous ravir, celle de mourir ensemble. Voici mon plan : dès demain je cherche dans ce quartier perdu un logement; je le prends sous mon nom de fille, et je t'y reçois. Je sais qu'on ira bientôt s'informant quelle est cette nouvelle venue; je sais qu'on ne peut tarder à me découvrir, et qu'alors, à supposer même qu'on ne me soupçonnât point de te donner asile, il leur suffira de retrouver en moi ton amie, ton amante, la compagne de tes travaux, pour qu'aussitôt mon supplice soit préparé. Ils ne m'y traîneront pourtant pas; avec toi, comme toi, je saurai me dérober à leur échafaud. Remarque cependant qu'ainsi nous allons gagner huit jours, quinze jours peut-être, peut-être un mois. O mon ami! combien, dans ce court espace de temps, pourrons-nous vivre davantage que tel qui ne tombe que de vieillesse! Comme Saint-Preux, tu me pourras dire : « Nous n'au-« rons pas quitté la vie sans avoir connu le bonheur. »

Je la serrais dans mes bras, sur mon cœur; je la couvrais de baisers; mes yeux versaient des pleurs délicieux. « Si pourtant, lui dis-je, il n'était pas impossible qu'un jour, sans moi, la vie te fût moins à charge; qu'avec le temps... — Pourquoi cet outrage? interrompit-elle; par où l'ai-je mérité? » Elle m'échappa, joignit les mains, leva les yeux au ciel. « Non, je jure que sans toi la vie m'est un tourment, un insupportable tourment. Seule, je périrais bientôt, je périrais désespérée. Ah! permets, permets que nous mourions ensemble. »

Je n'ai pu me résoudre à passer ces détails; on les trouvera longs peut-être; qu'on me le pardonne : ces moments furent à la fois les plus doux et les plus cruels de ma vie. »

Avant sept heures du soir, le lendemain, ce brave jeune homme qui m'avait déjà recueilli quelque temps avant mon départ pour

Caen, vint me prendre encore ; il ne put me garder que trois jours. Des maratistes demeuraient actuellement sur son carré ; le mur qui séparait les deux logements était si mince, qu'il n'y avait point de mouvement qu'on ne pût mutuellement entendre. Une amie de ma femme me reçut alors ; mais elle prit peur dès le second jour. Ma femme se vit obligée de me venir chercher, quoique la cache qu'elle me préparait dans son nouveau logement ne fût pas achevée.

Les jolies mains de ma Lodoïska, ses délicates mains n'avaient jamais, comme vous le pensez bien, manié le rabot, ni les clous, ni le plâtre : pourtant en cinq jours encore elle acheva seule, sans mon secours (car mon myopisme me rendait absolument inhabile à cet apprentissage), elle acheva un ouvrage en menuiserie maçonnée, d'un plan si parfaitement conçu et si artistement imaginé, qu'un tel coup d'essai eût passé pour le chef-d'œuvre d'un maître. A moins qu'on ne sût qu'il y avait quelqu'un dans cette boîte qui paraissait un mur, et un mur où l'on n'apercevait pas une fente, à moins qu'on ne le sût, je défiais le plus habile de me trouver là.

Désormais nous étions parfaitement assurés contre ces visites générales dont les sections s'avisaient de temps en temps, chacune dans son arrondissement. Celles-là se faisaient de jour ; elles n'avaient point pour objet telle personne en particulier ; elles se bornaient à quelques coups d'œil d'inquisition dans chaque logement. Ma cache était, dans ce cas, un rempart certain ; j'y volais au premier coup de sifflet du portier. Si l'on venait à frapper chez nous sans que le sifflet nous eût avertis, ma femme, à dessein lente et lourde dans sa marche, n'ouvrait jamais la première de nos trois portes qu'après m'avoir donné le temps d'aller, au fond de la quatrième pièce, me laisser doucement tomber dans mon asile, où j'entrais fort vite, et beaucoup plus commodément que je n'en pouvais sortir ; elle avait calculé que pour cette dernière opération j'aurais toujours assez de temps. Si c'était quelque importun (mais dans notre adversité nous n'en avions guère), quelque bavard, on en rencontre en tout temps ; une voisine, par exemple, et souvent la portière, qui, soit désœuvrement, soit curiosité, restait là quelquefois deux heures, alors je m'arrangeais pour une espèce

d'établissement. O Lodoïska ! deux heures sans te voir, c'était bien un exil ; je tâchais d'en alléger les rigueurs. J'avais dans mon retranchement assez large un siége pour m'asseoir, un paillasson sous mes pieds, un petit briquet phosphorique dont j'allumais une bougie, les journaux du jour, et, par un constraste assez frappant, les *Géorgiques* de Virgile, les *Jardins* de Delille, les *Idylles* de Gessner ; j'avais encore de l'encre, du papier, des plumes, et, à tout hasard, quelques provisions. Une espèce de soupape me rendait de l'air quand j'en avais besoin. Combien de *hors la loi*, pour avoir ma cache, eussent pris l'engagement de n'en jamais sortir [1] !. Je n'en sortais que quand ma femme accourait me donner elle-même le signal convenu ; et nous nous embrassions alors comme après une longue absence.

Nous avions des voisins à côté de nous, et dessous. Les planchers, les murs étaient minces. Pour les assourdir, nous avions couvert ceux-ci d'une tapisserie épaisse, ceux-là d'un fort tapis ; et afin que je pusse me mouvoir, me promener, courir même sans être entendu, Lodoïska, toujours inventive et toujours adroite, m'avait fait de bons chaussons de grosse laine, avec une forte semelle de crin : c'étaient là mes souliers. Mille autres précautions subalternes avaient été prises, et n'étaient jamais négligées.

Mais cette excellente cache et toutes ces précautions tutélaires ne pouvaient rien contre une visite de l'ordre du comité de sûreté générale ou de la municipalité. Celles-ci se faisaient à domicile donné, contre telles personnes suspectes qu'on voulait arrêter. A supposer que rien ne pût jamais indiquer aux bourreaux qu'en dépit de toutes leurs fureurs une proie ardemment convoitée était là qui vivait encore, toujours paraissait-il certain que ma femme devait être bientôt reconnue, et serait plus tôt encore suspectée. Tôt ou tard le municipal Hébert, ou le conventionnel Amar, tous deux ses ennemis personnels et ses ennemis jurés, lui enverraient leurs assassins. Heureusement ceux-ci, comme tous les brigands, craignaient la lumière, et ne faisaient jamais leurs expéditions que dans les ténèbres. Quand on viendrait frapper chez nous, au

[1] Des raisons majeures m'empêchent d'en donner aujourd'hui la description. (*Note de l'auteur.*)

milieu de la nuit, qu'avions-nous résolu de faire ? Nous jeter tous deux dans mon retranchement, c'eût été notre perte. Quelque bien que vous puissiez vous trouver cachés, vous ne l'êtes réellement plus dans un petit logement où des inquisiteurs arrivent, bien sûrs que vous vous y tenez quelque part. Un simple feu de paille mouillée vous enfume dans votre asile, et la nature, qui machinalement résiste à l'asphyxie, vous livre à la guillotine. Le bruit de vos convulsions vous trahit; vous tombez vivant aux mains de vos bourreaux. « Non, non, m'avait dit Lodoïska, ma digne compagne, si l'on frappe au milieu de la nuit, nous nous garderons bien d'aller ouvrir; nous nous garderons bien surtout de disputer un instant à la mort. Qu'ils enfoncent la première porte, il en reste encore deux pleines, épaisses, garnies chacune de sa serrure et de ses verrous. Tes pistolets et l'espingole sont sous l'oreiller; non pour les assassins : pourquoi tremper nos mains dans un sang aussi vil ! descendons sans tache au tombeau; du moins nous aurons tout le temps de nous frapper; et surtout, je t'en conjure, ne commence pas; laisse-moi d'une seconde, seulement d'une seconde, mourir avant mon époux. »

Que de fois nous nous endormîmes à peu près sûrs que presque aussitôt nous allions rouvrir nos yeux pour les refermer à jamais ! Que de fois, lorsqu'un locataire atardé venait, après minuit, frapper à grands coups de marteau, réveillés en sursaut par le bruit, puis entendant la porte cochère crier sur ses gonds, que de fois il nous arriva de nous embrasser et de saisir nos armes !

Mais quelle joie lorsque le soleil revenu nous apportait la douce certitude qu'un jour nous restait encore ! que nous avions, de bon compte, au moins seize heures à passer ensemble ! Que de temps gagné pour l'amour ! Elle se levait, ma Lodoïska ; elle se levait toujours plus charmante, toujours plus attentive à ma sûreté, plus occupée de mes besoins : ses soins pour moi recommençaient avec l'aurore. Une fille sûre et fidèle, hélas ! plus fidèle que tous nos amis, venait l'aider au petit tracas du ménage, en moins d'une heure achevé. La bonne servante allait nous acheter quelques provisions; ma femme aussi devait en chercher ; car, dans ces temps de disette, une seule personne ne pouvait obtenir, même

à prix d'assignats, double portion. Elle sortait donc, mon amante! hélas! oui, nous nous quittions pour quelques instants, pour des siècles! Elle sortait, laissant enfermé, sous la double garde de ses trois clefs et de mon retranchement, son précieux dépôt, qu'elle tremblait encore de ne pas retrouver. Et moi, que j'étais inquiet jusqu'à ce qu'elle fût rentrée! Enfin la voilà de retour, et c'est pour la journée. Qu'il sera délicieux ce repas qu'elle apprête de ses mains charmantes! Au moins c'est moi qui mets le couvert; c'est moi qui dois servir à table, quoique je le fasse bien maladroitement, car je n'y vois goutte. Mais j'ai mes raisons pour m'y obstiner : de peur qu'il ne m'en reste point assez, elle me donnera tout, si je la laisse faire, et si quelquefois je ne me fâche. Après dîner, c'est elle qui me fait tout haut la lecture; puis elle est à son piano; ensuite une partie d'échecs; et parmi tout cela, de doux entretiens à voix bien basse. Enfin nous soupons encore tête à tête, car peu de gens sont curieux de troubler notre périlleuse retraite; et nous nous couchons, souhaitant avec ardeur que des barbares ne viennent pas nous ravir la superbe journée du lendemain.

Non, rien n'en eût troublé la douceur de ces journées trop courtes, rien, si j'avais pu gagner sur moi de répondre à l'attention de ma femme, qui tâchait toujours de me faire oublier les journaux : mais le moyen de n'y pas chercher continuellement des nouvelles de mes malheureux amis? Que de fois j'en trouvai de funestes! Tour à tour ils étaient malheureusement découverts, impitoyablement assassinés.

C'était Lebrun, ex-ministre des affaires étrangères, surpris dans un grenier, sous des habits d'ouvrier, à peine interrogé, sur-le-champ conduit à la mort.

Clavière, ministre des contributions. Plus heureux que Lebrun, il avait pu, avant de paraître devant les assassins du tribunal révolutionnaire, se donner la mort. Sa vertueuse femme l'avait suivi. Un poison subtil, obtenu, dit-on, de l'amitié de C...., venait de la réunir à son époux. Ils avaient de dignes compagnes, qu'ils rendaient heureuses et dont ils étaient adorés, presque tous ces républicains. Et telle est la réponse victorieuse que les amis de leur mémoire feront à ces vils libellistes qui, non contents de les ca-

lomnier dans leur vie publique, ont osé les attaquer dans leur vie privée.

Rabaud (Saint-Étienne), bien caché dans Paris, mais vendu, dit-on, par l'infâme cupidité d'une fille de confiance qui le servait depuis longtemps. La femme de Rabaud fit comme celle de Clavière; mais elle tomba plus tragiquement. Elle alla s'asseoir sur les bords d'un puits, de manière que le coup de pistolet qu'elle se tira la précipita dans le fond. Elle mourut ainsi de deux morts à la fois.

Bois-Guyon, généreuse victime qu'ils immolèrent avec Girey-Dupré. Avec quel courage il finit, ce digne Girey! Les tigres du tribunal entendaient lui faire de son attachement pour Brissot un chef d'accusation. « N'avez-vous pas été son ami? » lui demandait-on. Il répondit : « Oui, je l'aimais; oui, je le respecte et je l'admire. Il a vécu comme Aristide, il est mort comme Sidney : je n'aspire qu'à partager son sort. » En allant au supplice, il chantait gaiement son hymne de mort, qu'il avait composé. Comme il passait au coin de la rue Saint-Florentin, il vit aux fenêtres du logement de Robespierre la maîtresse de celui-ci, ses sœurs, et quelques-uns de ses féroces complices. *A bas les tyrans et les dictateurs!* leur cria-t-il; et il leur répéta ce souhait prophétique jusqu'à ce qu'il les eût perdus de vue. Il mourut enfin comme il avait vécu, plein de courage et de civisme. Son dernier vœu fut pour la république [1].

Custine, le fils du général, assassiné comme son père pour

[1] Ces deux républicains furent arrêtés dans Bordeaux, avec les représentants du peuple Duchâtel et Cussy.

Avec les quatre proscrits que je viens de nommer, on arrêta Marchena et Riouffe : tous deux ils ont langui quatorze mois dans les prisons de Robespierre. Comment n'ont-ils pas été tués? Talents, vertus, lumières, courage inébranlable, ardent civisme, que de titres pour l'échafaud! Mais, dans la foule immense, l'assassin public, autrement dit accusateur, les a perdus de vue. Le même hasard a sauvé plusieurs dignes républicains. Les mangeurs d'hommes ne pouvaient tout dévorer; le temps manquait à leurs massacres.

Une chose digne de remarque, c'est que le digne ami de Brissot, Marchena, écrivit plusieurs fois à Fouquier : « Vous m'oubliez : je suis là pour qu'on me guillotine, et je le désire. » Il eut beau faire, on l'oublia toujours; sans doute ils le prirent pour un fou. Le mépris de la mort et l'enthousiasme de la vertu! le moyen que ces gens du tribunal comprissent cela?

Quant à Riouffe, il a fait un digne usage de sa liberté, récemment recouvrée : il est l'auteur des Mémoires d'un détenu. C'est une brochure qu'on ne saurait assez lire. Je n'entends pas seulement parler du rare talent dont elle brille : mais que de faits y sont consignés pour l'histoire!

(*Note de l'auteur.*)

avoir trop bien servi cette république maintenant anéantie. C'était un jeune homme de la plus grande espérance [1], celui dont Mirabeau fait l'éloge dans sa correspondance secrète sur la Prusse. Il mourut en souriant, comme devait mourir un homme loué par Mirabeau.

Mazuyer, coupable d'avoir, par une amère plaisanterie, un moment déconcerté la scélérate hypocrisie du maire Pache. Oui, Mazuyer a perdu la tête pour un bon mot.

Enfin Valady, que j'avais laissé dans la Gironde, et qui fut apparemment bientôt abandonné du parent sur lequel il comptait. J'ai lu que l'infortuné avait passé quelques semaines après moi à Périgueux; qu'il avait été arrêté dans ses environs, où j'avais couru le même risque, ramené dans cette ville, où l'on voulait aussi me ramener; qu'il y avait été examiné, questionné, dépouillé de son déguisement, enfin conduit à Roux-Fazillac, et de là à l'échafaud. Hélas! quoique le moins intéressant des sept, à ce que je crois, il aura coûté bien des regrets à cet ange du ciel qui, dans la Gironde, désolée de nous voir quitter sa maison, disait : « Si l'un d'entre vous périt, je ne m'en consolerai pas. »

C'était une amie, celle-là! Mais les miens, ces amis de Paris sur lesquels j'avais tant compté, les miens, au milieu des chagrins que me causaient tant de pertes si grandes, quelles consolations me prodiguaient-ils? De quels secours aidaient-ils ma Lodoïska?

La citoyenne Brémont, du moins, nous rendait quelques visites; et il est consolant pour moi d'avoir à déclarer que son mari, par réflexion rendu à lui-même, à son cœur naturellement généreux et bon, s'exposa bientôt davantage pour nous maintenir dehors avec quelque sûreté, qu'il ne l'eût fait en nous gardant chez lui. Quant au compagnon de mon enfance, il ne vint me voir que quinze jours après mon arrivée. Il ne vint, dans l'es-

[1] Il faut lire, dans la nouvelle édition des Mémoires d'un détenu, les deux lettres que ce jeune Castine écrivit de l'Abbaye à son épouse, quelques instants avant sa mort. Quelle douceur de sentiment, quel calme vrai, quelle innocente tranquillité, quelle grandeur d'âme elles respirent! J'en citerai ce passage admirable : « Adieu. Je n'érige point en axiomes les espérances de mon imagination et de mon cœur; mais crois que je ne te quitte pas, sans désirer de te revoir un jour. »

(*Note de l'auteur.*)

pace de deux mois, que trois fois! Il nous restait d'autres amis, réputés intimes, auxquels j'aurais cru faire injure de leur cacher que je fusse dans Paris, et qui sentaient bien qu'en un temps où tout était matière à soupçon, on suspecterait bientôt une demoiselle à peu près inconnue, nouvellement emménagée, tombée tout d'un coup on ne savait trop d'où; laquelle, se réclamant d'une assez nombreuse famille, n'allait pourtant jamais manger dehors, et ne recevait non plus jamais personne. Une voisine, le portier, tous les curieux et tous les espions se diraient : « Serait-ce une aventurière? une émigrée? ou seulement une personne suspecte avec laquelle on ne veut point *avoir d'intelligence?* C'en était assez pour qu'elle fût incessamment notée au comité révolutionnaire de sa section, et tôt ou tard arrêtée. Ils le sentaient bien; ils n'en tinrent compte. Aucun ne parut chez nous, pas une fois, pas même une seule fois! de sorte qu'il est vrai de dire qu'à la délation près, ils firent absolument tout ce qu'il fallait pour nous perdre. Au reste, s'ils se privaient du plaisir de nous voir, ils ne s'épargnaient pas celui de s'entretenir de nous. Notre position devenait l'objet perpétuel de leurs entretiens et de leurs alarmes. Moi, j'étais bien malheureux, et je ne l'avais pas mérité, on en convenait. Mais on me plaignait tout bas de n'avoir pas assez de courage pour terminer mes peines; de n'être pas assez l'ami de mes amis pour les débarrasser, en mourant une fois, de la crainte où ils étaient toujours de me voir mourir. Ma femme, on la trouvait *fort extraordinaire.* Soit, je l'accorde. Mais on ajoutait : *fort égoïste, égoïste à l'excès.* Et cela, non pas précisément parce qu'elle exposait sa vie pour sauver la mienne, mais parce qu'en s'obstinant ainsi à me vouloir sauver contre toute apparence, elle finirait par compromettre tous mes amis et tous ses amis. Bon Dieu! quels amis! Comme ils m'ont appris à me défier de ce nom!

Heureusement il existait un homme qui, dans le cours de mes prospérités littéraires et politiques, n'avait jamais affecté de se parer du titre de mon ami, mais qui en réclama tous les droits dès qu'il me vit dans le malheur. Dix ans auparavant, le connaissant à peine, je ne lui avais rendu qu'un service léger en soi, qui tirait seulement quelque mérite de l'à-propos. Dès qu'il

fut de retour a Paris et qu'il m'y sut rentré, il accourut. Il vint tous les jours. Vainement nous le conjurions de ne pas paraître si souvent chez nous : tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, aujourd'hui parce qu'il passait dans le quartier, demain pour nous rendre compte de quelque nouvelle propre à nous tranquilliser, une autre fois pour nous apporter quelques provisions dont il s'apercevait bien que nous étions dénués, il venait, il revenait; son esprit ne rêvait qu'aux moyens de me sortir de mon cruel état; et s'il se trouvait quelque occasion où il pût me servir, il se croirait le plus heureux du monde.

Lorsque, tombé dans le plus profond de l'abîme, on reconnaît qu'on ne peut essayer d'en sortir qu'au risque d'y entraîner l'ami fidèle qui, de ses bords, vous appelle et vous tend la main, on détourne les yeux, on craint d'imaginer quelque chose, on tremblerait de rien demander : mais pour un autre, pour l'objet aimé, qu'on se sent d'aptitude à inventer le secours, et d'éloquence à le solliciter! Ma Lodoïska, depuis qu'il ne lui était plus permis de porter ses regards vers l'Amérique, ne voyait d'asile pour moi que dans le Jura. A force d'y penser, elle découvrit que, sans parler de sa bonne volonté bien reconnue, F..... (je lui donne le nom qu'aujourd'hui je porte : il l'a conquis), F..... semblait avoir en lui, par un rare concours de circonstances et les hasards les plus singuliers, tous les moyens de me faire arriver à cette terre promise, des moyens dont je ne donne point de détails, de peur de le compromettre; mais tels, qu'il semblait que la Providence nous eût conservé tout exprès, tout exprès ramené cet ami. C'en était un celui-là! c'était un ami véritable! Il en est donc! Et moi qui parais en douter, moi qui me plains amèrement des hommes, ne serais-je aussi qu'un ingrat? Car enfin, quelque petit que soit le nombre de ces êtres privilégiés qui honorent l'espèce humaine, m'ont-ils manqué quelquefois? Ne s'est-il pas toujours, à point, présenté pour moi quelques-unes de ces créatures bienfaisantes, douces, généreuses, intrépides autant que....? Eh bien donc! oublions la foule égoïste, et ne nous souvenons que des héros.

Ma femme médita, mûrit son projet. Dès que F..... revint, c'est-à-dire dès le lendemain, elle lui en fit l'ouverture. Il la saisit

avidement. Dès lors plus de repos pour lui. Comme son esprit, son corps fut dans un continuel travail! Point de démarches qui lui coûtassent, point de peines qu'il ne prît gaiement, point d'obstacle qui pût l'arrêter, point de danger qui l'étonnât. Quel zèle! quel dévouement! que de grandeur d'âme! Mon cœur en gardera l'éternel souvenir.

En moins de quinze jours, les difficultés disparurent devant son invincible activité. Le 6 février 1794, deux mois, jour pour jour, après ma rentrée dans Paris, tout se trouva prêt : déguisement, passe-port, voiture. Nous partions le lendemain à l'aurore. Je dis nous partions, car il m'accompagnait jusqu'à la montagne; il voulait m'y voir établi, ou périr avec moi. Le courage de Lodoïska ne s'était point démenti dans le cours des préparatifs; mais les obstacles étant surmontés, l'heure de notre séparation et celle de mes périls s'approchant, la tendresse de l'amante s'était alarmée : plusieurs fois, dans la journée, elle m'avait dit : « Si pourtant je ne devais plus te revoir! si, voulant te sauver, je causais ta perte! Tiens, je tremble; tiens, ne pars pas, ne me quitte pas, reste! Hélas! nous avions résolu de mourir ensemble! »

Le soir, elle venait de m'enfermer; elle me laissait un instant seul : elle était allée me chercher quelques derniers renseignements indispensables. Je profitai de ce moment pour lui écrire. C'est afin que le lecteur achève de prendre une juste idée de la situation où nous avions été à Paris, et de nos vains projets pour l'avenir, que je lui donne ici l'exacte copie de ma lettre. Il ne tardera point à savoir comment l'original m'est revenu.

A MA FEMME.

« De ma cache, à Paris, ce 6 février 1794, sept heures du soir.

« C'est donc demain, ma bien-aimée, que je pars pour la cabane. Par quel chemin la destinée nous aura-t-elle conduits à cet objet de tous nos vœux? Il fallait donc qu'auparavant, bienfaiteur et victime de mes compatriotes, lâchement abandonné par tous mes faux amis, je me trouvasse seul au fond de l'abîme où m'avaient précipité les scélérats qui oppriment mon pays!

Mais non, non, je n'étais pas seul. Quelque chose me restait de plus consolateur, de plus secourable, de plus fort que mon courage, que mon amour et même que mon innocence : tu me restais, ma bien-aimée..., et chaque jour, au péril de ta vie, tu m'as défendu, tu m'as sauvé... Quel étrange bonheur! chaque jour, chaque nuit, environnés de nos dangers imminents, nos armes toujours prêtes sous notre chevet, un pied pour ainsi dire dans la tombe, mais l'âme exempte de tout reproche, mais le cœur plein de nos amours, nous avons constamment vécu au sein de cette imperturbable tranquillité qui n'appartient qu'à l'homme de courage et de bien; car toi, ma bien-aimée, ma digne épouse, toi la plus aimable des femmes, tu es en même temps homme de courage et de bien : nous avons goûté de ravissants plaisirs que peu de mortels connaîtront. Nous avons, par notre bonheur, bravé, puni nos tyrans. Nous avons, toujours préparés à la mort, épuisé la coupe de la vie. Nous aurions, dans notre ivresse, épuisé l'amour même, s'il n'était pas vrai qu'une passion comme la nôtre, à l'épreuve du temps et des supplices, est inépuisable. Nous avons (grâces t'en soient rendues, idole de mon cœur, toi peut-être autant que ma femme idolâtrée, liberté!), nous avons dans l'asile secret, dans le profond mystère où les oppresseurs nous tenaient ensevelis, nous avons trouvé le moyen de rester libres!

« Mais cet état ne pouvait durer. Des mille précautions qui nous sauvaient, une seule oubliée pouvait nous perdre... La Providence, oh! oui, la Providence vint à mon secours. O ma bien-aimée! c'est encore toi!... c'était toi, c'était l'ascendant de ton étoile, c'était ton impérieux génie, qui, du fond de cette Gironde où m'environnaient tant d'embûches mortelles, m'appelaient et m'appelaient sans cesse. Eh bien! le visage découvert, le front levé, le bras toujours armé, l'esprit toujours vers toi, au milieu de leurs comités, de leurs commissions, de leurs satellites, à travers cette foule d'assassins, j'ai passé. Sans toi, je périssais là-bas; sans toi, j'allais périr ici. C'est toi, c'est ta patience qui ne s'altère point quand il s'agit de ton amant; c'est ton courage que rien n'étonne quand il faut résister à l'oppression; c'est ta douce éloquence qui me suscite des libérateurs. O ma bien-aimée! s'il

arrivait que cette entreprise, commencée sous de si favorables auspices, eût une fin malheureuse; je t'en conjure, n'aie pas cette horrible injustice, ne me fais pas cette peine cruelle de t'accuser. Redis-toi, redis-toi sans cesse qu'infailliblement je périssais ici. Oui, si je me sauve, c'est par toi; si je succombe, c'est le tort de la destinée. N'accuse..., mais non, n'accuse pas... ! avec le calme de l'innocence, hâte-toi de te réunir à ton époux. Que dans la tombe encore nous nous retrouvions ensemble !... Tiens, ce sont tes alarmes pour moi qui m'entraînent dans de telles suppositions. Jamais je n'eus autant de confiance. Espère, crois-moi, ne crains rien : me voilà sauvé. Je le suis; le ciel le doit peut-être aux sacrifices que j'ai faits pour le bonheur des hommes, mais surtout à ta généreuse constance, à ton malheureux amour, à ton dévouement magnanime. Ma bien-aimée, je te le dis : longtemps j'ai travaillé pour fonder la cabane[1]; je vais maintenant la choisir. Dans six semaines, je t'y posséderai. Nous la goûterons enfin cette vie casanière que j'ai toujours ardemment désirée; je les savourerai ces délices de la retraite, où je serai tout entier à toi; ces charmes de la solitude, que j'ai si longtemps sacrifiés à ma patrie ingrate. Mon amie, entends la prière que je te fais à genoux : veille sur toi! Je laisse derrière moi la plus chère moitié de moi-même, tu le sais. Veille sur toi. Laisse tes affaires, si leurs soins doivent te coûter quelque imprudence. Soyons plus pauvres encore, et soyons plus promptement réunis. Songe à l'inquiétude mortelle où je vais languir!... Te voilà de retour. Que j'aurais de choses à te dire encore!... Adieu; je t'adore, conserve-toi : je pars le premier, je t'attends. »

Le 7 février, dès six heures du matin, je repris ma course aventureuse. A l'extrémité de la rue Charenton, je laissai ma femme dans le fiacre où elle avait voulu m'accompagner : je la laissai. J'étais à plaindre, elle l'était davantage : *celui qui reste est le plus malheureux*. La prudence exigeait que la séparation

[1] C'était ainsi que nous désignions la retraite où, depuis dix ans, nous brûlions de nous dérober au tourbillon du monde, pour nous livrer sans partage à l'amour. Et cette retraite, on m'assurait aujourd'hui que je l'aurais dans le Jura. (*Note de l'auteur.*)

se fît à quelque distance en deçà de la barrière ; il fallait y passer seul et à pied, pour être moins examiné. De la portière de devant, Lodoïska me suivait d'un œil plein d'inquiétude ; elle tremblait que je n'allasse échouer au premier écueil. Elle vit trop bien que la sentinelle m'arrêtait ; mais elle vit aussi que d'un air assuré je produisais une carte qui n'était pas la mienne, et que d'un air amical je passais. Qu'en ce moment je sentis vivement ta joie, ma Lodoïska ! mais que je souffrais des promptes alarmes qui allaient succéder ! Bien des passages plus dangereux me restaient à franchir, et tes regards ne pouvaient plus m'y accompagner. Que je souffrais pour toi ! l'absence d'ailleurs, la cruelle absence commençait. Ah ! du moins, ne néglige rien pour l'abréger. A ton tour, dans six semaines, tu me l'as promis ! dans six semaines, au plus tard, viens te présenter à cette porte ; mets-toi sur cette route où je te devance. Hâte-toi, sors de cette ville où si longtemps nous avons cru trouver notre tombeau ; viens, avant la fin de mars, me joindre dans cette contrée qu'on nous a dit être sûre, tranquille, hospitalière... Hélas !

Dans le bourg de *Charenton*, je trouvai mon brave ami qui m'attendait. Ensemble nous entrâmes à *Villeneuve-Saint-George*. Par une heureuse précaution, j'avais décidé ma femme à trouver bon que, partant un jour plus tôt, et devançant la voiture où ma place était retenue de Paris à Dol, je fisse dix lieues à pied pour aller l'attendre à Melun. C'était un sûr moyen de diminuer les dangers de ma sortie de Paris, et d'être beaucoup moins inquiété dans ses redoutables environs. Nous lui dûmes notre salut à *Villeneuve-Saint-George*. Un commissaire du pouvoir exécutif se tenait là pour examiner à leur passage toutes les voitures publiques, tous les voyageurs à voitures. On me dit son nom, que j'ai oublié ; tout ce qui m'en reste, c'est que c'était un jacobin qui très-probablement m'aurait reconnu ; mais on ne nous fit point à nous, braves piétons, l'injurieux honneur d'une visite commissariale. On nous conduisit seulement à l'officier de garde, qui n'examina que très-légèrement nos papiers, et sans difficulté laissa passer deux soldats : deux soldats, car F..... en avait le costume ordinaire. Moi je portais, avec un large pantalon de laine noire, la courte veste pareille, un gilet tricolore,

une perruque jacobite à poils courts, plats et noirs, tout récemment faite exprès, et qui m'allait si bien qu'on eût juré que c'étaient mes cheveux; enfin le bonnet rouge, l'énorme sabre, et deux terribles moustaches que j'avais laissées croître pendant ma réclusion. Si dans cet équipage je représentais encore quelque chose, ce n'était pas assurément un muscadin. Tout cela était alors le grand habit des *grands patriotes*, et s'appelait une carmagnole complète.

J'avais pu entreprendre et j'achevai très-bien cette marche de dix lieues, parce que deux mois de répit et de soins convenables avaient chassé mon rhumatisme.

Le lendemain, tous les voyageurs de la voiture publique que je venais de joindre à.... furent conduits à la municipalité. Un membre du comité de surveillance visait les passe-ports. Je lui donnai le mien; il le lut attentivement, me regarda beaucoup, et, sans me le rendre, demanda ceux de mes compagnons de voyage. Il les examinait tour à tour, les leur rendait, et retenait toujours le mien : il le gardait à part dans la main gauche, qui se retirait chaque fois que j'avançais la mienne pour le reprendre. « Un moment, » me disait-il toujours. Je commençais à n'être pas fort à mon aise. Tous mes camarades de route étaient déjà renvoyés, je restais seul avec le surveillant. « Tu vas rejoindre l'armée? me demanda-t-il. — Eh non! tu as pourtant assez lu! Je vais pour affaires de commerce. » Il y rejeta les yeux. « Ah! pour affaires de commerce! oui. — Donne donc! m'écriai-je. » J'avançais la main : il fit encore le même mouvement en arrière. « Tu es bien pressé! dit-il. — Et toi, tu ne l'es guère! Ne vois-tu pas que tu as expédié tous les voyageurs, et que la voiture va partir sans moi? — Mais n'as-tu rien à me dire? — Non, » répliquai-je brusquement, dans le style du jour et de mon accoutrement. Il répondit : « Eh bien! j'ai quelque chose à te dire, moi. — Sacrebleu! dis tout de suite. — J'ai à te dire, poursuivit-il en prenant une de mes mains qu'il serra, et en remettant mon passeport dans l'autre, j'ai à te dire que je souhaite de tout mon cœur que tu finisses ton voyage sans accident. Adieu. » Je répétai adieu, n'en demandai pas davantage, et je cours encore.

Était-ce à mon seul habit que je devais cette politesse? M'a-

vait-il pris pour quelqu'un de sa connaissance? ou plutôt, quoique je ne le connusse pas, ne me connaissait-il pas très-bien? Voilà ce que le lecteur se demandera, ce que je me suis demandé cent fois à moi-même, et ce que je n'ai jamais pu décider.

Je ne pourrais fidèlement rapporter toutes les bizarres aventures de ce voyage, sans risquer de compromettre le généreux compagnon de mes périls. Je vais donc tout à coup sauter à....; et de ce qui nous arriva dans ce dernier endroit, je dirai seulement que la voiture y restait, mais que nous ne fîmes point la faute de nous y arrêter même deux minutes. Je savais qu'il y séjournait un représentant montagnard; nous évitâmes habilement le corps de garde, qui nous eût peut-être conduits à la municipalité, celle-ci au comité de surveillance, et l'un des inquisiteurs au représentant.

De là à...., six lieues que nous fîmes à pied par un affreux temps. Pour comble de disgrâces, l'abondante pluie qui nous traversait dans la plaine nous promettait une neige plus abondante dans les montagnes. C'est en sortant de.... qu'on commence à gravir le Jura. On nous dit que la route portait, dans les passages les moins chargés, trois pieds de neige. Dès cinq heures du matin, nous nous y enfonçâmes.

Avant la fin d'une journée pénible, j'embrassai le généreux F..... Charmé d'avoir achevé son ouvrage, il allait reporter une heureuse nouvelle à ma femme impatiente. Ah! qu'il jouisse à Paris d'un bonheur constant! Qu'au milieu des forfaits qui règnent dans ma patrie, ses vertus y demeurent méconnues, pour n'y être pas châtiées! Il est du moins une récompense qui ne saurait lui manquer: cette joie intérieure, ce délicieux sentiment qui suit les belles actions courageusement faites, vivra dans son cœur; la reconnaissance ne mourra pas dans le mien. Adieu, mon ami.

Je fis quelques pas, j'entrai dans ma retraite. S'il daigne un moment arrêter ses regards sur moi, Dieu même doit jouir de l'une de ses œuvres. Ce ne peut être un spectacle indifférent à sa justice, que celui d'un homme libre, d'un homme de bien, enfin arraché au glaive des dictateurs et des brigands. Mais sa protection n'embrassera-t-elle que moi? Voudra-t-il laisser un

peuple immense sous le joug des oppresseurs les plus détestables? ou, pour le châtiment d'une multitude entraînée, souffrira-t-il que ces tyrans soient remplacés par d'autres tyrans? A peine débarrassé de mes plus imminents périls, je tournais ainsi sur mon pays des regards d'inquiétude; ainsi je formais pour son affranchissement d'inutiles vœux [1].

De l'impénétrable asile, de la caverne profonde où je m'étais jeté sur les âpres montagnes qui de ce côté limitent la France, je voyais et je touchais, pour ainsi dire, l'antique Helvétie. Au premier bruit, à la moindre alarme, je pouvais me précipiter sur le territoire neutre; puis, ayant vu passer l'ennemi, remonter à ma retraite, et rentrer en même temps dans ma patrie.

Tout ce que j'ai souffert, tout ce dont j'ai joui dans ces retraites, vous ne pouvez le concevoir. Au moins j'y nourrissais mon indépendance; tous les bons sentiments de mon cœur, ses mouvements les plus louables, il m'était permis de les épancher. Je le pouvais au milieu de ce bois solitaire où je restais des journées entières, où je ne restais pas assez. C'est là que, tantôt renversé sous de noirs sapins, pensant à ma famille à jamais quittée, je soupire; et tantôt, en me rappelant toute ma patrie, la gloire qui lui était promise et l'opprobre dont ils la souillent, la prospérité dont elle allait jouir et les décombres qui la couvrent, sa liberté d'un jour et son esclavage éternel, je pleure. C'est encore là qu'appelant l'amour à mon aide, l'amour et l'espérance, son inséparable compagne, je grave sur l'écorce tendre du *fayard* le chiffre de mon amante, qui demain peut-être me sera rendue. Et puis, afin de donner le change à mes vives agitations, je foule de mes pieds impatients cette terre agreste; avec rapidité je parcours les silencieux labyrinthes de ces retraites; avec effort je gravis les énormes roches jetées sans ordre, taillées à pic, chargées de chênes immenses : bientôt, comme suspendu sur les bords les plus élevés de cet abîme, au fond duquel un torrent innavigable roule à grand bruit son onde antédiluvienne, je me retrouve, je pense, je donne l'essor à mes idées les plus hardies. Quel mortel viendrait ici jusqu'à moi? Ici, loin des hommes et devant

[1] Souvenez-vous que Robespierre vivait encore. (*Note de l'auteur.*)

Dieu, malgré toutes les révolutions, en dépit de tous les tyrans, je suis libre!

Mais, ô tourment! si dans le lointain quelques hommes se montrent, s'il n'est pas impossible que l'un d'eux m'entrevoie, il me faut soudain quitter ces hauteurs, m'enfoncer dans le plus épais du bois, retrouver mon dernier asile; ou malheur à moi!... Alors je me rappelle que ce fut ton sort, ô mon maître! ô mon soutien! sublime et vertueux Rousseau! Toi aussi, pour avoir bien mérité du genre humain, tu t'en vis persécuté! Toi aussi, pour avoir été l'ami du peuple (ciel! que d'efforts ont été tentés pour rendre odieux ce titre, qui, malgré tant de forfaits, restera toujours honoré!), toi aussi, pour avoir été l'ami du peuple, tu fus méconnu, détesté, maltraité par lui! Dans des contrées voisines, à quelque vingt lieues d'ici, à Neuchâtel, on te jetait des pierres! En de telles extrémités pourtant tu m'as donné l'exemple de porter encore le poids de la vie; mais qui t'en imposait le devoir? Tu n'avais que Thérèse, et c'est Lodoïska que j'attends.

Hélas! elle n'arrivait pas! Plus de six semaines s'étaient écoulées; je n'avais eu de ses nouvelles qu'une fois. L'espérance commençait à quitter mon cœur. J'avais donc perdu l'unique bien par lequel, attaché désormais à la vie, j'aurais pu la chérir encore. Je l'avais perdu: eh comment? Pour m'avoir voulu sauver, elle gémissait dans les prisons, elle périssait sur l'échafaud. Quel homme assez malheureusement sensible se représentera mes agitations, mes angoisses, tous mes désirs de vengeance et de mort? Avec l'aurore j'allais me jeter dans ces bois naguère seulement mélancoliques, maintenant tristes, sombres, pleins d'horreur. Sur ces roches, où dernièrement je me bornais à fuir les hommes, aujourd'hui je venais chercher les images du chaos, des abîmes, de la destruction. Que de fois j'ai, d'un œil d'envie, mesuré ces deux cents pieds d'élévation d'où je pouvais, me précipitant, rouler de pierre en pierre, et, déjà mille fois brisé, m'engouffrer dans ces eaux rapides, tempêtueuses, blanchies d'écume, et d'ailleurs trop peu profondes pour empêcher que de tout mon poids, centuplé par la chute, je n'achevasse de me mettre en pièces sur les tranchants du roc vif qui formait leur lit; mais

de quelle utilité serait cette fin? Aussitôt mon esprit s'élevait à d'autres pensées. Il n'y en eut point de si folles, de si forcenées qu'elles fussent, que je n'embrassasse d'abord avec passion. Je voulais, sous un nouveau déguisement, rentrer à Paris, pénétrer jusqu'au cabinet de Robespierre, et, le pistolet sur la gorge, le forcer à me signer l'ordre qui rendrait à Lodoïska sa liberté. Puis, contraint de m'avouer les invincibles difficultés de l'exécution, je me bornais à examiner lequel des oppresseurs de mon pays je devais aller immoler sur la tombe de mon épouse. Enfin, ma tête s'étant un peu reposée, je m'arrêtai au dessein que voici :

Je manderais au *dictateur* que l'un des proscrits du 31 mai, celui qu'il détestait le plus sans doute, respirait sur la frontière de France, hors de ses recherches, hors de ses atteintes. Pourtant je lui proposerais la tête de cet ennemi, à cette condition seule que ma femme serait emmenée saine et sauve dans mes roches. Au moment où elle y poserait le pied, je descendrais dans la plaine, moi; je me remettrais sous la hache des licteurs.

On sentira tout ce que ce projet avait de hasardeux. Ma dernière espérance était que ma femme, qui portait dans son sein l'unique fruit de nos amours, consentirait à vivre pour élever le fils de son amant, et peut-être un vengeur à la patrie. Que si le traître Robespierre prenait ses mesures de sorte qu'en attirant la seconde victime il pût aussi retenir la première, au moins Lodoïska ne mourrait pas seule; ensemble nous irions au supplice; je finirais d'une manière moins triste pour elle, et plus digne de moi.

Cinq semaines s'étaient écoulées dans les tourments de cette fièvre, où mon corps épuisé perdait le reste de ses forces, mais où mon âme s'exerçait de plus en plus aux résolutions magnanimes. Un jour (celui-là doit faire époque dans ma vie), c'était vers midi, le 21 mai, un homme comme moi victime de la tyrannie, un ami que je m'étais fait dans ces solitudes, m'entraîna, sous je ne sais plus quel prétexte, dans une route où je n'avais jamais été, une traverse de .... à .... « Vous vous laissez abattre par le chagrin, me dit-il : eh! pourquoi? votre malheur

n'est pas certain : je parierais même que vous reverrez votre épouse très-incessamment... — Jamais, citoyen, tout me le dit : jamais. » Il s'était arrêté, il attachait à quelques cents pas son regard attentif. « C'est un char à bancs, reprit-il ; je n'y distingue qu'une citoyenne avec le conducteur. Tenez, c'est peut-être votre femme! — Ah ! citoyen, par pitié, gardez-vous de me présenter de pareilles images ! » Il poursuivit : « Ma foi ! je n'y vois qu'une femme en habits de voyage, et elle a des malles. » Je m'écriai : « Ami, ne vous jouez pas de mon désespoir ; je vous avertis qu'il y aurait de quoi me rendre fou. » Il indiquait de la main le point de la route où il apercevait la voyageuse ; je repoussais sa main, je tournais la tête, je fermais les yeux.

Cependant le conducteur faisait claquer son fouet ; la voiture venait à nous de toute la vitesse des chevaux. Bientôt une voix (quelle voix ! grand Dieu ! celle de ces esprits célestes que peint Milton ne laisse point à l'oreille charmée d'impression plus ravissante), une voix dit : *Arrêtez!* Son doux accent m'a fait tressaillir : je vole, je me précipite vers le char. C'est Lodoïska qui s'élance, c'est elle que j'enlève dans mes bras. Quel fardeau ! quel moment !

Mon bonheur n'a duré que trois jours. Il a fallu se résoudre encore à l'absence, à ses tourments, à ses périls : ma femme a dû le vouloir, j'ai dû le souffrir. Elle est partie, elle est rentrée... Quoi ! dans Paris, dans cette ville ennemie ?... Elle y est rentrée ! oui. Je ne saurais dire, en ce moment, comment ni pourquoi l'invincible nécessité l'ordonne ; au reste, tant de sûretés garantissent le succès ! Je suis tranquille. Depuis douze jours elle est à Paris ; elle y est arrivée sans accident, sans inquiétude : j'en ai la nouvelle. C'est après-demain qu'elle en sort... Je l'attends dans neuf jours ; dans neuf jours nous nous réunirons ; nous nous réunirons pour essayer de nous ouvrir, à travers de nouveaux dangers, le chemin de quelques contrées plus heureuses ; mais, quoi qu'il arrive, pour ne nous plus séparer.

Bois d'*Élinens*, de ce jour, du jour de son arrivée, vous avez recouvré toutes vos beautés naturelles : vos frais gazons, vos bocages tranquilles, vos perspectives variées, vos sites romantiques, n'inspirent plus que les douces rêveries, les émotions ten-

dres, l'espoir, la joie, le bonheur. Je l'ai conduite sous vos riants berceaux, mon épouse; avec tous ses attraits elle s'y est promenée; avec toutes ses grâces elle s'est reposée sur l'énorme colosse dernièrement déraciné par l'ouragan terrible. Absente maintenant, c'est ici que je la retrouve; j'ai remarqué le lieu, j'ai remarqué la place. Chaque jour je la viens reconnaître, je viens chaque jour reprendre celle que j'occupais tout auprès d'elle : la sienne, je la lui garde, je la lui garde entière et respectée. Non, jamais couple heureux, aussi doucement agité d'une passion à la fois vive et tendre, sainte et durable, ne parut dans vos retraites : jamais, à moins que de *Clarens*, peu distant de vos solitudes, de Clarens célébré par l'*écrivain sublime*, Julie d'Étanges n'y soit venue, belle de sa jeunesse, de ses charmes, de son amour surtout et même de ses remords après la nuit si fortunée; à moins qu'elle n'y soit venue amenant avec elle le digne ami de son cœur, ce Saint-Preux rappelé pour mille délices de l'exil de *Meillerie*, de cette roche désormais immortelle, que je n'ai pas touchée, mais que j'ai vue. Que s'ils ont aussi visité vos ombrages, bois d'Élinens, vous pouvez vous glorifier d'un rare prodige : en moins d'un demi-siècle, vous avez vu deux couples amants.

Depuis que je parcours leur vaste enceinte pour y chercher les plus douces retraites, Lodoïska, j'ai découvert, entre ce bois touffu qui vers l'occident se présente en amphithéâtre, par mille détours monte peu à peu vers la plaine, la couvre tout entière, et d'une pente insensible se prolonge jusqu'à la vallée; entre ces roches qui du côté de l'orient, bornant ces vastes promenades, élèvent, taillées pour ainsi dire à pic, leur inabordable rempart chargé de forêts éternelles; près de ces eaux qui, plus loin resserrées, se précipitent impétueux torrent, mais ici, libres dans un vaste espace, s'écoulent, ruisseau paisible, au milieu de ces jardins inimitables où, dans sa sauvage magnificence, la nature a jeté des modèles pour le génie de Kent [1], et le désespoir de ses trop faibles successeurs; parmi tant d'enchanteurs asiles, j'ai découvert l'asile enchanteur. Des chênes centenaires, et des sapins avec eux vieillis,

[1] Il passe pour l'inventeur des jardins anglais. (*Note de l'auteur.*)

entrelacent leurs cent bras de cent manières différentes. Autour d'eux, sous leur ombre, et condamnés à ne s'élever qu'après leur chute, de jeunes fayards, quelques rares platanes, une foule de rosiers sauvages, se pressent, se confondent, et, dans les formes variées qu'ils affectent, laissent au centre un salon de verdure, d'où les flammes de l'été qui commence ne chasseront jamais les perles du matin, les ombres du soir, la fraîcheur amie de Vénus, et les ténèbres ministres de l'amour. Là, j'entends l'onde amoureuse expirer sur sa rive ; le zéphyr caresser la prairie; au pied de ces arbrisseaux, Philomèle tendre et timide gémir ses amours ; tandis qu'enorgueilli des siennes, au sommet de ce chêne altier, le chantre des forêts module ses airs poétiques : enfin, mille oiseaux saluer, de leurs concerts, la brillante aurore et tous les plaisirs qu'elle ramène. Mais ce qu'il m'est donné de n'y plus entendre, ce sont les êtres de mon espèce ; jamais le bruit de leur marche et le son de leur voix ne m'y inquiètent : je ne sais quelle déité conservatrice veille sur ces lieux préférés, et de ses soins jaloux en écarte tout mortel indigne ; j'y ai passé des journées entières sans qu'aucun profane y soit venu troubler mes souvenirs et mes espérances, sans qu'aucun m'ait réduit par son approche à voiler ton image. La Fable nous a-t-elle trompés ? Serait-ce donc ici qu'Endymion reçut un baiser de Diane? Ou plutôt je me figure que tel était le bosquet où la tendre Héloïse recevait de son heureux maître les leçons de l'amour. Je t'y mènerai dans ce bosquet, Lodoïska ; à travers les nombreux détours du labyrinthe qui le masque, je serai ton guide : tu seras accueillie de la déité tutélaire, ton nom lui plaît; elle a cent fois répété ton nom. Tiens : nous avons longtemps erré; je viens d'écarter quelques branches, regarde : voilà cette difficile entrée. Tu n'aperçois rien encore? Avance, approche, baisse-toi. Passe inclinée sous ces pesants rameaux que je soulève, sous cet arc triomphal que mon bras soutient pour toi.

Maintenant, ô mon épouse idolâtrée! je vais graver sur ces arbrisseaux tes chiffres, déjà mille fois gravés dans ces solitudes ; et si quelque jour des hommes libres et des amants (sans doute il s'en retrouvera dans ces contrées républicaines), si des amants ont mérité que ce délicieux asile leur soit ouvert, à l'aspect de

Digitized by Google

cet antique monument de notre union fortunée, ils sentiront leurs cœurs pénétrés d'une émotion plus douce : alors, reportant sur les événements de notre vie leurs tristes pensées, touchés d'attendrissement, ils accorderont quelques plaintes à nos malheurs peu communs. Qu'ils pleurent le fruit laborieux de nos veilles, le précieux reste de nos amis, la patrie si chère, à notre printemps perdus, et perdus sans retour; qu'ils pleurent : nous le permettons. Mais que bientôt, consultant leurs cœurs, saisis de cet enthousiasme qui n'appartient qu'aux vrais amants, que bientôt ils s'écrient, dans leur joie : « La foule des mortels dut encore leur porter envie : il leur restait l'amour. »

Dieu protecteur, grâces te soient rendues! elle est de retour. C'est sous ses yeux que je jette ces dernières lignes. Il est donc certain qu'il existe une Providence rémunératrice! Chaumette, Lacroix, Marat, tous leurs plus vils complices, tous mes plus cruels persécuteurs, ne sont déjà plus. Qu'ai-je dit? le plus cruel respire encore ; il règne, il règne en tyran. Mais je doute qu'au sein de ses passagères grandeurs il parvienne quelquefois à saisir l'ombre d'une vraie jouissance : moi cependant je vis pour Lodoïska.

Tu m'appelles! Un moment, je t'en prie! Permets que j'ajoute deux mots; ce travail m'est doux, c'est de toi que je vais m'entretenir.

Un lecteur attentif a pu s'apercevoir qu'il y avait dans ces Mémoires une lacune importante : je n'ai pas fait le récit des obstacles que ma femme a surmontés pour retourner du Finistère à Paris, et venir de Paris au Jura : je ne l'ai pas fait, je m'en suis bien gardé. C'est elle qui l'écrira; elle l'écrira de ce style enchanteur qui dictait les lettres qu'elle m'adressa pendant les dix premières années de notre amour, alors malheureux. Puisse toute sa correspondance et la mienne, précieux dépôt laissé en France aux mains d'un ami fidèle, se conserver, et quelque jour être publié! C'est là que se rencontrerait ma justification complète. Fier de mon amante, j'ai l'orgueil de croire aussi que le monument où l'on verrait nos âmes ne paraîtrait pas indigne de ses auteurs. Au reste, il m'importe assez peu qu'après avoir parcouru le recueil, un lecteur superficiel se de-

mande si l'homme qui gagna le cœur d'une femme douée de tant d'esprit, d'une sensibilité si exquise, d'un si grand courage et d'une foule de rares talents, n'en avait pas lui-même un peu plus que bien d'autres. Mais ce que j'aime à penser, c'est que l'amant tendre et le philosophe sensible n'achèveraient pas cette attendrissante lecture sans s'être dit, plus d'une fois : Puisqu'il mérita d'être aimé d'elle, il fut vertueux.

Pourquoi ma femme a fait ce dernier voyage à Paris; comment elle a su sortir encore de cette ville redoutable, et venir une seconde fois dans mes roches, c'est ce que ma femme aussi dira, mais dans un autre temps. Ni moi non plus je ne saurais rendre compte aujourd'hui des hasardeux projets que nous formons, des lointaines espérances qui nous restent. Dieu protecteur, ne retire pas le bras qui nous appuie! guide-nous; marche devant les amis des peuples : peut-être ceux-ci ne sont pas tous ingrats. Si pourtant, de ces trois proscrits que je vais confier aux événements, un doit succomber dans l'aventureuse entreprise, ah! je t'en conjure, que ce soit moi! Donne à Lodoïska la force de me survivre, et sauve notre enfant!

O Dieu! si tu voulais, avant tout, sauver mon pays!

Fini dans nos cavernes, le 22 juillet 1794, quelques jours avant la chute de Robespierre.

FIN DES MÉMOIRES DE LOUVET.

MÉMOIRES
DE DAUNOU.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Les *Mémoires de Daunou sur la Convention nationale* ne sont malheureusement qu'ébauchés. Les deux premiers chapitres seuls ont été trouvés presque achevés dans ses papiers; et en y ajoutant des extraits d'un Mémoire qu'il destinait à ses commettants, et qu'il rédigea vers la fin de sa captivité, en août 1794, on a tout ce qu'il a écrit sur ce grand drame, qu'il eût été si intéressant de voir complétement apprécié par lui.

Daunou ne fut pas Girondin et encore moins Montagnard. Ami sincère de la révolution, il en répudia tous les excès. Son âme honnête et courageuse le fit, après avoir multiplié les efforts pour sauver la vie du malheureux Louis XVI, s'associer à la protestation dirigée par soixante-quatorze de ses collègues à la convention contre les journées du 31 mai et du 2 juin. Comme eux il en fut récompensé par une longue captivité.

Les portraits qu'il a tracés de Robespierre, de Danton, de Saint-Just, etc., sont pleins d'une énergique horreur, qui contraste avec les couleurs si poétiques sous lesquelles on tente de les représenter aujourd'hui. Écoutons la voix d'un écrivain contemporain. Aucun témoin n'est plus digne de foi que Daunou; et nous croyons qu'il est des temps où il est bon de propager les dépositions qui doivent servir à éclairer l'histoire et à réhabiliter la morale.

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

CONVENTION NATIONALE.

LIVRE I.

DE LA CONVENTION NATIONALE,

DEPUIS SA CONVOCATION JUSQU'AU 2 JUIN 1793.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Louis XVI fut détrôné le 10 août 1792, et l'assemblée législative convoqua pour le 20 septembre une convention nationale. Le parti de la cour, ou de la constitution de 1791, se tint pour vaincu, et les vainqueurs se divisèrent. On distinguait parmi ces derniers deux espèces et pour ainsi dire deux races d'hommes, que des ennemis communs avaient à peine réunies durant quelques mois, mais que la diversité de leurs opinions, de leurs affections, de leurs mœurs, destinait à des dissensions éclatantes. Les uns n'avaient concouru ou consenti au renversement du trône qu'après avoir vainement offert à Louis XVI des conseils honorables : trop cultivés et trop polis pour rester longtemps populaires au milieu des troubles, ils se pressaient d'amortir celui qu'ils venaient de seconder, et tendaient d'autant plus à l'ordre qu'ils devaient y trouver aussi le pouvoir. Les autres, turbulents par

nature, inutiles dans le calme, habiles et tout-puissants dans l'orage, prolongeaient les mouvements pour en jouir autant que pour en profiter. On remarquait parmi les premiers Vergniaud, l'un des hommes les plus éloquents de son siècle; Condorcet, l'un des plus éclairés ; Brissot, l'un des plus versés dans les théories politiques. La faction des anarchistes ne possédait guère au sein de l'assemblée législative que des personnages subalternes, qui n'ont pu rester fameux ni en périssant ni en survivant à leurs crimes : leurs chefs, qui au 20 septembre vinrent siéger dans la convention nationale, les éclipsaient déjà avant d'y être.

Danton, l'un de ces chefs, fut fait le 12 août ministre de la justice. Condorcet, qui lui donna son suffrage, indiqua Monge pour le ministère de la marine. Monge était de tous les géomètres le moins propre à devenir un administrateur tolérable, et de tous les amis de la liberté le moins capable de les défendre avec quelque courage contre l'effrayante anarchie. Danton, qui ne savait rien, qui n'étudiait rien, osait tout dire et tout faire. Les quatre autres ministres furent mieux choisis; c'étaient Lebrun pour les affaires étrangères, Servan pour la guerre, Clavière pour les finances, et Roland pour l'intérieur : Roland, magistrat probe, instruit, courageux, mais auquel on reprochait le pédantisme de toutes les vertus qu'il avait ; ferme et vigilant, mais aigre et maladroit; trop épineux dans les détails de son administration pour conserver longtemps un assez grand nombre d'amis. Il était pourtant hors de l'assemblée législative le meilleur soutien du parti modéré; car Pétion, maire de Paris, qui commençait à se dévouer à cette cause, homme faible en talent et en caractère, ne servait un peu qu'en occupant un poste où d'autres auraient nui beaucoup. Il était en train de perdre une grande popularité, et peu fait pour jouir d'une considération durable. Dumouriez, à tout prendre, était alors un allié plus important : son nom n'était point populaire, ni sa fidélité bien sûre; mais comme personnage politique et comme militaire il pouvait rendre d'éminents services; et dans le besoin de s'attacher à l'un des deux partis auxquels seuls le 10 août avait laissé de l'activité, ses habitudes l'entraînaient vers le moins licencieux. Ministre quelques mois auparavant, il avait eu pour collègues Ro-

land, Servan et Clavière, et il avait déterminé Louis XVI à les renvoyer : ces trois citoyens, rentrés au ministère après le 10 août, se vengèrent de Dumouriez en lui confiant le commandement des armées françaises. De fatales conjonctures venaient de rendre inutiles à la patrie le civisme et la bravoure de Lafayette. Rochambeau n'inspirait pas plus de confiance, et en méritait beaucoup moins; Luckner enfin était jugé, et ses vieilles habitudes soldatesques ne passaient plus pour de grands talents militaires. La campagne de ces trois généraux n'avait pas été glorieuse : pour réparer leurs fautes ou leurs malheurs, et pour repousser le roi de Prusse, qui envahissait la Lorraine, on fut heureux de trouver Dumouriez.

Ce général et quelques autres, par exemple Miranda et Custine, quatre des nouveaux ministres, les membres les plus distingués de l'assemblée législative, la plupart des administrateurs de département, un grand nombre de propriétaires et de citoyens éclairés; tels étaient les chefs, les soutiens, les éléments du parti qui tendait à la fois à la liberté et à l'ordre. Les autres genres de puissance que comportait cette orageuse époque appartenaient aux agitateurs. Ils avaient des correspondants, des émissaires dans tous les départements; et ils disposaient dans Paris des clubs, des assemblées quotidiennes de section, du conseil général de la commune, même de la garde nationale, commandée par le brasseur Santerre. On nommait comme les chefs les plus apparents de cette faction formidable, Robespierre, Danton, Marat, et fort au-dessous d'eux, Philippe d'Orléans : Danton, ministre de l'anarchie, Robespierre son orateur, Marat son libelliste, d'Orléans son héritier présomptif; les trois premiers retenant à force d'audace, ou d'entêtement, ou d'effronterie, une vaste popularité, faits à tous égards pour maîtriser le quatrième, et toujours sûrs de l'élever ou de l'écraser au besoin.

Il fut procédé, à diverses reprises, au renouvellement de la municipalité de Paris; mais le résultat de ces renouvellements étranges consistait à y introduire de nouveaux membres sans en exclure les anciens; de telle sorte qu'en y entassant de sots bourgeois, des artisans fanatiques, des aventuriers perfides, on en fit une assemblée redoutable par le nombre autant que par l'acti-

vité. Robespierre s'était placé dans cette foule pour la mouvoir, pour la diriger, pour la soustraire à l'influence de ses ennemis personnels. Tels étaient déjà le procureur de la commune Manuel, et le secrétaire général Tallien. Manuel, homme d'un esprit faux, mais cultivé, aspirait à une réputation littéraire; Tallien, qui à vingt-quatre ans eût voulu remplir un des premiers rôles politiques, n'avait guère d'autre talent que l'ardeur même de ses ambitieux désirs. L'influence de ces deux hommes, désunis entre eux, se faisait moins sentir encore que celle de Pétion, et la municipalité ne recevait d'autre impulsion que celle de la démagogie la plus effrénée. On discutait dans ses séances, non les affaires de la ville de Paris, mais les intérêts de l'État; on délibérait sur les hommes suspects, sur les conspirateurs, sur les dangers de la patrie. On mettait en pratique, et l'on osait même établir en théorie, le système de la représentation de tout l'État par la capitale, il était surtout question d'éclairer les départements sur les élections qu'ils allaient faire, et de réparer même par des épurations les erreurs qu'ils pourraient commettre. Quelques municipaux avouaient qu'ils ne concevaient pas pourquoi appeler de si loin et de tant de points un si grand nombre de députés à l'assemblée nationale, lorsqu'on pouvait trouver dans Paris tant de patriotes si propres aux fonctions législatives. On parlait d'ailleurs de liberté, mais d'égalité bien davantage; et ce nom si cher d'*Égalité*, on le décernait comme nom propre au duc d'Orléans.

Il se formait le soir dans chacune des quarante-huit sections de Paris une assemblée qui se prolongeait quelquefois jusqu'au lendemain. Là on rendait compte des séances du corps législatif et de celles du corps municipal. Les législateurs étaient des mandataires peu zélés, dont on accusait au moins la tiédeur; et les représentants de la commune, car c'est ainsi qu'on les appelait, avaient chaque jour bien mérité de la nation. On dénonçait tantôt de simples bourgeois du quartier, tantôt les premiers fonctionnaires de l'empire, mais surtout Brissot et Roland. On parlait de subsistances, d'accaparements, de monopoles, et l'on applaudissait à des maximes subversives de toute société. C'était dans ces assemblées nocturnes de sections qu'en l'absence des

citoyens éclairés et paisibles, les désorganisateurs endoctrinaient à leur aise l'ignorante multitude, et que, l'enivrant d'espérances, ils la disposaient à commettre ou à absoudre tous les crimes.

Mais le plus brillant théâtre de la faction démagogique était le club des Jacobins : celui des Cordeliers, à la vérité, professait l'anarchie avec encore moins de réserve; mais le premier, plus nombreux, plus fréquenté, plus connu, avait aussi plus d'influence. Son nom, pris du local qu'il occupait, était devenu le nom générique des patriotes effervescents. Formé dès 1789, ce club avait d'abord suivi, puis devancé le cours de la révolution ; à chaque mouvement qu'il avait ou reçu ou imprimé, il s'était vu délaissé par plusieurs de ses premiers membres, et repeuplé par de plus ardents novateurs. On l'avait institué comme un auxiliaire des assemblées nationales; mais sa destinée était de se porter au delà du but qu'elles indiquaient, et de se déclarer bientôt leur rival ou leur maître. Aux mois d'août et de septembre 1792 on n'eût retrouvé dans son sein qu'un très-petit nombre de ses fondateurs : les partisans de la royauté constitutionnelle l'avaient déserté depuis longtemps; et parmi les républicains modérés les uns venaient de le quitter, les autres d'en être exclus : ils n'avaient su s'entendre ni pour le décréditer par une retraite simultanée, ni pour le gouverner ou le tempérer en s'y maintenant tous ensemble. Ainsi, à l'exception de quelques hommes timides, dont la faiblesse y trouvait un abri, ce club n'était plus qu'un vil amas de fanatiques, d'intrigants et de brigands, dominés par un petit nombre d'ambitieux, mais surtout par Robespierre. Danton, plus puissant ailleurs, était à peine le second aux Jacobins : Robespierre y régnait, écouté comme un pontife, obéi comme un maître, et déjà redouté comme un tyran. C'est là que, discourant à son gré, sans crainte de contradiction ni de murmures, il recueillait, il savourait les longs applaudissements d'un immense auditoire.

Quelle que fût l'énorme puissance de ce club, et des assemblées de section, et des assemblées municipales, les anarchistes ne négligeaient point les moyens secondaires, tels que les pamphlets, les placards, les libelles périodiques. Ils y représentaient leurs adversaires comme formant une faction nouvelle, qu'ils

désignaient par les noms de Brissotins, de Girondins, de Fédéralistes. La seconde de ces dénominations rappelait le département qui avait fourni à l'assemblée législative Vergniaud, Guadet, Gensonné, lesquels, disait-on, machinaient avec Brissot et Roland le partage de la France en plusieurs États confédérés. Cette imputation et d'autres calomnies proclamées chaque jour par les colporteurs de journaux servaient de matière à de longues diatribes, que débitaient, au coin des rues et dans les promenades publiques, des orateurs populaires à tribunes portatives. Quelquefois c'étaient deux interlocuteurs, hommes ou femmes, qui récitaient au milieu des places les mêmes invectives dialoguées.

Tandis que le parti qui n'avait plus besoin de troubles se contentait presque de n'en plus exciter, tandis que, se réservant pour la convention et ne songeant qu'à durer jusqu'au jour où elle devait s'ouvrir, il se bornait à publier quelques écrits peu lus de la multitude, et à influer par de timides correspondances sur les élections des départements, les anarchistes mettaient à profit tous les instants de ce précieux intervalle et les remplissaient de crimes. Ils essayaient sur la législature expirante les outrages qu'ils préparaient à la convention. Dès le 12 août un jacobin conseille au peuple de Paris d'aller en force déclarer sa volonté suprême aux législateurs, dont il a bien voulu prolonger de quarante jours les fonctions et le salaire. Le 23 Robespierre est à la barre de l'assemblée nationale : il ordonne, au nom de la commune, l'abolition la plus prompte du directoire de département, autorité jusqu'alors supérieure à la municipalité, ou du moins la transformation de cet importun directoire en une simple commission des contributions publiques. On murmure, on s'indigne, et on obéit : l'insolent discours de Robespierre obtient un décret anarchique. Le 31 les municipaux reviennent; Pétion est à leur tête, et Tallien porte la parole. « Nous avons, dit Tallien, fait arrêter les prêtres perturbateurs, et sous peu de jours le sol de la liberté sera purgé de leur présence. » Aucun éclaircissement n'est demandé sur ce qu'on a fait, sur ce qu'on va faire; et le silence des législateurs semble sanctionner tous les attentats dont on a voulu qu'ils fussent avertis. Il existait depuis le 17 août un tribunal extraordinaire qui frappait de

mort les amis du trône, mais dont la marche, encore ralentie par l'habitude des formes judiciaires, irritait l'impatience des ennemis de toute modération. Ce tribunal, que Robespierre avait refusé de présider, n'était pas destiné à juger ces prêtres, ces nobles, ces victimes de tous sexes et de toutes classes qu'on venait d'entasser dans les prisons. Mais le 2 septembre arrive; déjà le tocsin, le canon d'alarme, les proclamations des municipaux ont rassemblé à l'hôtel de ville, puis au Champ de Mars, enfin aux portes des maisons d'arrêt, une partie de la populace parisienne. Danton et ses anarchistes publièrent la prise de Verdun par l'armée prussienne, et donnèrent le signal d'un massacre qui durait encore le 8. Chaque victime était amenée devant de' prétendus juges populaires, qui prononçaient à l'improviste quelques absolutions et des milliers d'arrêts de mort, qu'exécutaient à l'instant les juges mêmes ou d'autres bourreaux. Il ne circulait plus dans Paris que des bandes d'assassins et des tombereaux chargés de cadavres. Ces horribles scènes se répétaient à Versailles et dans plusieurs autres villes; elles eussent dévasté la France entière si l'on eût suivi partout l'impulsion donnée par Danton. On ne sut trop lequel de lui ou de Marat avait conçu le premier cette épouvantable idée; mais on vit Danton en commander et en prolonger l'exécution. D'Orléans admirait tant d'audace; il applaudissait à la proscription de deux classes dont il n'espérait point la faveur. Quant à Robespierre, il cherchait, en souriant, dans les listes des victimes les noms de ses ennemis personnels.

Ces forfaits, qu'on ne croirait inspirés que par la fureur, qui en paraissent même le délire, étaient considérés par les factieux comme un moyen d'accroître leur puissance, parce qu'ils prévoyaient que le parti contraire n'y opposerait qu'une résistance assez faible; qu'il attendrait pour faire éclater de l'indignation que le désastre fût consommé, et pour en poursuivre les auteurs, des circonstances que l'on pouvait prévenir. Roland fit bien placarder quelques proclamations qu'on arrachait à l'instant même; Pétion s'éloigna de la municipalité, qui ne redoutait ni sa présence ni son absence; beaucoup de législateurs jetèrent dans les comités des cris plus impuissants que ceux des

victimes. Mais à la tribune nationale pas un mot, pas une plainte durant huit jours de carnage. Chacun y comprimait dans son âme une opposition que provoquaient le devoir, le sentiment et l'intérêt, qui perdait des factieux sans retour si elle eût été efficace, et qui n'avait besoin que d'être éclatante pour devenir honorable à jamais et presque populaire au moment même. Entre cette activité du crime et cette lamentable inertie des prétendus amis de l'ordre, entre deux partis, dont l'un causait tant d'effroi et l'autre si peu d'assurance, le public dut apprendre à craindre les uns bien plus qu'à estimer les autres, et s'accoutumer à chercher des garanties ailleurs que dans ceux qui avaient besoin d'en donner.

Déjà si forts par le crime et par l'impunité, les factieux se fortifiaient encore par des actes utiles à la patrie. En même temps qu'ils se baignaient dans le sang de tant de victimes, ils recomposaient les armées françaises et poussaient aux frontières des phalanges formidables. Soit terreur, soit enthousiasme, l'ébranlement fut universel, et toute la France guerrière parut se lever à leur voix; car c'était véritablement de leurs assemblées de sections, de leurs municipalités, de leurs clubs, que partait cet élan sublime, bien plus que de l'assemblée nationale ou du ministère. Les autorités publiques, qu'ils employaient pour le produire, paraissaient n'être que des instruments dont ils s'emparaient, et qu'eux seuls rendaient efficaces. Au milieu des horreurs qui seront l'effroi des siècles, ils créaient ces armées de la république qui allaient obtenir tant d'hommages; et les crimes semblaient absorbés dans le vaste et généreux mouvement dont ils étaient contemporains.

Ce qui manquait le plus à cette audacieuse faction, et ce qui s'usait le plus vite entre ses mains, c'étaient les moyens pécuniaires. Les fonds circonscrits du ministère de Danton, et les pénibles largesses d'un prince abîmé de dettes, ne pouvaient longtemps lui suffire. Il fallait une plus riche dot pour la soutenir jusqu'au moment, encore éloigné, où le trésor public serait pleinement à sa disposition. On y pourvut par le vol du Garde-Meuble; vol à tel point scandaleux et impuni, qu'on vit quelques-uns des brigands en étaler orgueilleusement les fruits sur

leurs personnes. C'était pendant ce débordement de crimes, et lorsque, insultée chaque jour à sa barre par les orateurs des sections et de la commune, spécialement par Robespierre, l'assemblée législative terminait, au sein des humiliations, une session sans gloire; c'était alors que dans Paris et dans toute la France on procédait à la nomination des députés à la convention nationale.

A Paris les assemblées primaires furent inabordables aux bons citoyens ; les suffrages s'y donnèrent à voix haute, et toute l'intrigue consista dans l'audace. Les électeurs, ainsi nommés, élurent de même, dans la salle du club des Jacobins, vingt-quatre députés à la convention nationale; choix horribles, à quelques-uns près. La nomination de Thomas, citoyen estimable et peu connu, ne put être qu'une inadvertance; celle de Dusaulx, homme de lettres, d'un âge avancé et d'une probité naïve, parut destinée à couvrir et à recommander les autres; celle de Manuel enfin fut inévitable, il était encore trop populaire. Le reste des élus appartenait pleinement à la faction anarchique : on y apercevait bien quelques hommes d'un talent très-distingué, comme David, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine ; quelques autres, comme Legendre, plus passionnés que méchants, plutôt incultes qu'ineptes, atroces par fanatisme et bons par nature. Mais à côté de ces noms, auxquels pouvaient s'attacher au moins certains genres d'estime, combien de noms qui ne signifiaient que brigandage, ambition, crapule et froide férocité! C'étaient Robespierre, Danton, Marat, d'Orléans, et leurs plus viles créatures. Robespierre, pour signaler hautement son influence personnelle, fit nommer jusqu'à son frère; personnage presque inconnu dans la province même qu'il habitait, et dont l'existence était à peine soupçonnée la veille par les électeurs parisiens dont il obtint les suffrages.

Les élections des départements furent en général dictées par un autre esprit : l'influence de Roland domina dans la plupart des assemblées électorales. Des hommes qui s'honoraient du nom de patriotes, qui s'accoutumaient à celui de républicains, mais qui repoussaient encore celui de révolutionnaires : tel fut le plus grand nombre des élus. On remarquait parmi eux cent

membres de l'assemblée constituante, plus de deux cents de l'assemblée législative; entre les premiers, Sieyès, Rabaud, Lanjuinais, et plusieurs autres connus comme eux par des talents ou par des travaux utiles; entre les seconds, Condorcet, les députés de la Gironde, et presque tout leur parti. La liste des quatre cents autres offrait quelques négociants, quelques cultivateurs, mais bien plus d'hommes de lettres et encore plus d'hommes de loi, ayant exercé diverses fonctions publiques dans leurs départements; presque tous, dans ces différentes classes, propriétaires territoriaux ou vivant avec quelque aisance des fruits d'une industrie honorable. C'est trop peut-être que d'évaluer à un quart le nombre de ceux que leur ineptie, ou leur pénurie, ou leurs vices, ou leurs crimes, dévouaient à l'avance au délire démagogique. C'est trop, sans nul doute, si l'on ne tient pas compte des suppléants qui ne sont entrés que dans le cours de la session, et dont la nomination avait été l'ouvrage des seuls anarchistes, dans ces instants de lassitude ou de démembrement par lesquels les assemblées électorales ont coutume de se terminer. Quoi qu'il en soit, plus des trois quarts pour un gouvernement régulier, mais non déterminé, moins d'un quart pour la prolongation des troubles, c'étaient encore deux partis égaux. La majorité pouvait compter sur quelques bataillons fédérés, extraits de la garde nationale des départements, sur la plupart des administrations locales, et sur les vœux secrets des citoyens paisibles. La minorité, faible en talents, forte en audace, avait pour elle ses crimes et ses complices. La majorité et ses moyens couraient le risque de décroître par le seul retard du triomphe; il suffisait presque à la minorité de n'être pas renversée au premier choc. Des deux parts on arrivait plein de confiance; mais dans la minorité c'était la confiance qui entreprend, et dans la majorité c'était beaucoup plus la confiance qui menace et se repose.

CHAPITRE II.

Premiers débats de la convention nationale.

Dans la nuit du 20 au 21 septembre 1792, trois cent soixante et onze députés se réunirent dans l'une des salles du château des Tuileries. En moins de trois heures leurs pouvoirs furent vérifiés, et l'on déclara que la nation française était représentée par une convention.

Il s'éleva sur les pouvoirs des députés de Paris des murmures assez violents. On disait que les assemblées primaires de cette ville n'avaient joui d'aucune liberté; que l'assemblée électorale ouverte aux Jacobins le 2 septembre s'était montrée digne de ce local et de cette époque. On exprimait avec énergie l'indignation des départements : le temps était venu de punir une faction couverte de sang et d'opprobres; on était déterminé à venger les injures prodiguées à l'assemblée législative; on ne fléchirait pas comme elle sous la domination d'une municipalité ou d'un club; on allait déployer contre les brigands d'une commune la toute-puissance de la représentation nationale.

Ces réclamations généreuses, répétées, applaudies, et non contredites, n'amenèrent aucun résultat. Les députés de Paris furent vérifiés et reconnus comme tous les autres. On observa que ce premier examen était purement provisoire; on se promit de prononcer sous peu de jours contre des élections si révoltantes un anathème plus utile, parce qu'il serait plus solennel; et l'on se tint assuré de retrouver à volonté, par cet acte d'utilité publique, l'unanimité, le courage, la force qui venaient de se manifester. On ne voyait d'ailleurs prendre part à cette première discussion que des hommes encore obscurs. Les députés connus par des travaux antérieurs étaient absents ou gardaient un profond silence; et il manquait au moins, pour commander une résolution vigoureuse, l'autorité d'un nom célèbre.

On venait de se récrier contre les élections à voix haute :

on se mit à élire à voix haute un président et des secrétaires, soit que déjà l'on cédât à l'ascendant de la faction démagogique, soit que l'on se plût à emprunter d'elle un procédé qui allait lui montrer plus à découvert le nombre et la hardiesse de ses ennemis. Presque tous les suffrages appelèrent Pétion à la présidence ; Robespierre obtint six ou sept voix : il était présent, debout, isolé, muet, immobile : on dirigeait vers lui quelques gestes et beaucoup plus de regards, qu'il pouvait prendre pour des insultes.

Une seconde séance s'ouvrit le 21, dans le même local; elle était plus nombreuse. Quelqu'un proposa de voter des remercîments à l'assemblée législative. Chabot répondit que le salut de la France n'était dû qu'à la commune de Paris et aux jacobins. Lasource répliquait énergiquement; il traçait le tableau des crimes qui avaient suivi la journée du 10 août. Danton l'interrompt; il déclare qu'on est dans une étrange erreur, si l'on croit avoir le droit de prendre, dans une antichambre du palais d'un tyran, des délibérations clandestines : il proteste contre tout ce qui sera résolu ailleurs que sous les yeux du peuple. Une députation de l'assemblée législative vint terminer ces débats, en annonçant qu'elle avait clos sa session. François de Neufchâteau, qui portait la parole au nom de cette députation, parla des terribles orages que la main puissante de la convention nationale allait dissiper. Pétion répondit qu'il ne s'agissait que du conflit passager de quelques prétentions misérables, que de petites passions, qui s'en allaient, disait-il, disparaître au premier instant.

On sortit des Tuileries, et l'on s'avança vers la salle du manége, entre deux haies d'applaudisseurs. A mesure que les députés entraient deux à deux dans la salle, elle retentissait des acclamations d'une autre multitude rassemblée dans les tribunes publiques. Un seul fut applaudi avec plus de fracas que les autres ; ce fut ou le duc d'Orléans, ou le nommé d'Armonville, qu'il tenait par le bras, et dont la tête était couverte d'un bonnet rouge. On commença par rejeter la proposition faite par Manuel, d'installer le président de la convention aux Tuileries, et de l'environner d'un certain éclat. Un autre voulait que pour exprimer

le sentiment de sa toute-puissance la convention cassât à l'instant même toutes les autorités existantes, et les recréât aussitôt provisoirement. Chabot, ex-capucin, ne trouva point cette mesure assez innocente; il demanda qu'au contraire on reconnût une autorité que rien ne pouvait plus abolir ni suspendre, celle qu'exerçait le peuple souverain, ou par lui-même dans ses assemblées primaires, ou par ses représentants immédiats dans les municipalités. « Je vous invite, ajouta-t-il, à ne jamais oublier que c'est par les *sans-culottes* que vous êtes envoyés ici. » Ce mot, fermement articulé dès la première discussion, applaudi avec transport par les assistants, écouté par l'assemblée avec douleur, mais sans murmure; ce mot décida la question qui s'agitait, et prépara la décision de beaucoup d'autres.

Danton se présente; il se dévoue au peuple, dont il avait été le ministre, dont il va être le mandataire. Il déclare qu'il faut que la loi soit terrible, aussi terrible que le peuple vient de l'être; et, à la suite de cette réflexion préliminaire, il invite l'assemblée à placer sous la sauvegarde de la nation les propriétés et les personnes. On ne demanda point quel était le sens, quelle serait l'efficacité d'un tel décret : on le rendit d'un air de triomphe : on était fier d'avoir si fortement garanti tous les droits individuels. Mais l'acte le plus célèbre de cette séance fut l'abolition de la royauté; Collot-d'Herbois, député de Paris, ancien comédien de province, en fit la proposition. Il se hâta de prévenir ceux auxquels il aurait convenu de la faire; il ne pouvait avoir de contradicteurs.

Les séances suivantes amenèrent de plus vifs débats : dès le 25 Rebecqui et Barbaroux, deux députés de Marseille, accusent Robespierre; ils citent des écrits de Marat et des conversations de Panis, l'un des membres de la députation parisienne. Cambon, qui dans l'assemblée législative s'était fort occupé de finances, se joint aux accusateurs : il a vu les factieux s'introduire dans les établissements publics, enlever des effets précieux sans récépissé, sans procès-verbaux; il ne doute point du projet d'asservir les quatre-vingt-trois départements sous la tyrannie d'une commune ou du chef qu'elle se donnera. Vergniaud tient en main une circulaire que Marat, Panis et d'autres ont signée : la municipa-

lité de Paris s'y déclare investie de la plénitude de la confiance nationale; elle informe ses frères des départements que les conspirateurs entassés dans les prisons viennent d'être mis à mort, « ce qui est, dit la lettre, non-seulement un acte de justice, que toutes les communes approuveront comme indispensable, mais un moyen utile qu'elles s'empresseront d'adopter. »

Ces faits et d'autres du même genre ne furent point démentis par les dénoncés. Danton mit au nombre des beaux jours celui qui amenait de tels débats ; il les appela des explications fraternelles : d'ailleurs, il revendiqua pour Paris la gloire de la révolution, et pria de ne jamais confondre avec l'acrimonieux Marat les hommes qui avaient fait des choses fortes. Robespierre s'embarrassa dans un long récit des services qu'il avait, disait-il, rendus à son pays. On l'interpella de déclarer s'il aspirait à la dictature ; il ne répondit qu'en recommençant l'histoire de sa vie politique. On le trouva faible, inhabile, et plus vain qu'ambitieux. Marat prit un autre ton. « J'ai donc, dit-il, dans cette assemblée bien des ennemis personnels ! — Tous ! tous ! s'écrièrent en se levant plus de six cents députés. — Eh bien, reprit Marat, je vous rappelle à la pudeur et à la réflexion. C'est moi qui ai proposé un tribun du peuple, un dictateur ou des triumvirs, le nom n'y fait rien. Telles sont mes opinions, je les ai fait imprimer; et si vous n'êtes pas encore à ma hauteur, tant pis pour vous : les troubles ne sont pas finis. »

Un homme qui divulguait ainsi des idées que d'autres eussent tenues si secrètes parut un fou peu dangereux. L'indignation devint moins vive; il s'en aperçut, et, reparaissant à la tribune, il tira un pistolet, l'approcha de son front, et dit : « Si vous m'aviez décrété d'accusation, je me serais brûlé la cervelle au milieu de vous. » L'assemblée s'émut, comme étonnée d'avoir couru un tel péril. Un hypocrite, nommé Couthon, dit qu'il fallait s'occuper de la chose publique, et non des personnes. Ce lieu commun termina le débat, et acheva de le rendre en effet inutile à la chose publique, qu'il intéressait si vivement. On décréta, comme résultat de tout ce qu'on venait d'entendre, l'indivisibilité de la république ; de sorte que les dénonciations contre les anarchistes parurent n'aboutir qu'à la proscription du système

fédéral, imputé aux dénonciateurs. On ordonna bien d'ailleurs l'impression de leurs discours ; mais cet arrêté fut abrogé peu de jours après, dans une séance du soir, sur la demande de Panis.

Les dénonciations contre les factieux furent renouvelées plusieurs fois avec aussi peu de fruit. Si Marat, accusé de provocations séditieuses, déclarait lui-même à la tribune qu'il fallait abattre encore deux cent soixante-huit mille têtes, que c'était là son opinion politique ; s'il soutenait toutes les insubordinations, même militaires, il suffisait que Danton vînt désavouer avec solennité ce qu'il appelait le tempérament de Marat : l'on passait à l'ordre du jour. Si Louvet, homme d'un esprit délicat et d'un courage indompté, signalait les desseins homicides de Robespierre, racontant ses crimes passés, prophétisant ses excès futurs ; si des hommes de bien et des turbulents même, tels que Lacroix, confirmaient par les plus positifs témoignages les éloquents discours de Louvet, Robespierre préparait durant huit jours une défense que l'on ne trouvait qu'ennuyeuse, et l'on passait à l'ordre du jour. En vain la municipalité de Paris était dénoncée de toutes parts, tantôt par les tribunaux de Paris, qui se plaignaient des emprisonnements arbitraires qu'elle faisait exécuter, tantôt par les citoyens de Lyon, de Bordeaux, et des autres communes où ses commissaires fomentaient des troubles ; souvent par Barbaroux, par l'Alsacien Rewbel, par Guadet et Gensonné, députés de la Gironde ; plus souvent encore par Cambon, qui la représentait comme détentrice de douze millions extorqués au trésor public ; elle répondait en demandant d'autres millions, qu'elle obtenait, et en promettant des comptes qu'elle ne devait jamais rendre. Un homme qui ne pouvait devenir factieux que par lâcheté, Barère, s'élevait aussi contre le conseil général de la commune ; il provoquait sinon la poursuite des municipaux criminels, du moins la réforme de l'intolérable organisation de la municipalité : ses conseils avaient beau être pusillanimes, ils étaient encore impuissants. Danton se vantait de la part qu'il avait prise à l'envoi des commissaires dans les départements ; et ce n'était que par cet aveu et par l'exposé des dépenses du tribunal du 17 août qu'il satisfaisait à la demande souvent répétée des comptes de son ministère.

Le plus infatigable ennemi de l'anarchie était Roland, qui, quoique ministre de l'intérieur, n'avait guère d'autres moyens de la combattre que par ses fréquentes et énergiques dénonciations. Il venait faire à la convention nationale le récit des crimes de chaque jour : taxation de comestibles, pillage de subsistances, arrestations de courriers, expulsion de fonctionnaires publics, vols, assassinats, exécutions populaires, actes de la municipalité de Paris contre les décrets des législateurs. Il provoquait des lois répressives, et obtenait d'inutiles renvois à des comités. Pour l'ordinaire, c'était lui-même qui se trouvait l'accusé, et son parti était trop heureux de parvenir à le faire absoudre. S'agissait-il, par exemple, d'adresses séditieuses envoyées par la municipalité aux départements et arrêtées à la poste par le ministre : la discussion s'établissait moins sur la provocation à la révolte que sur la violation du secret des lettres ; c'étaient là comme deux crimes égaux, et le premier servait à peine d'excuse au second. Les infracteurs effrénés de toutes les lois naturelles et positives invoquaient sans pudeur ce qu'on appelle les principes, contre toute mesure destinée à réprimer leurs excès les plus manifestes. Enfin, lorsque chacun voyait tant de communes, Paris surtout, en proie au plus scandaleux brigandage, Bazire, qui, par quelques jours d'hypocrisie, avait capté les suffrages du parti modéré pour se faire placer dans le comité de sûreté générale ; Bazire venait faire des rapports, au nom de ce comité, sur l'état très-satisfaisant de la capitale, et sur la tranquillité dont jouirait la république entière quand son indivisibilité serait fortement garantie contre les manœuvres du fédéralisme....

EXTRAITS

D'UN

MÉMOIRE DE DAUNOU,

DESTINÉ A SES COMMETTANTS,

ET ECRIT

DANS LA PRISON DE PORT-LIBRE

AU MOIS D'AOUT 1794,

Pour leur faire connaître les motifs qui lui avaient fait signer la protestation contre les journées du 31 mai et du 2 juin 1793.

....Retraçons ici, avec une vérité sévère, les principales scènes qui ont préparé, rempli ou suivi les journées du 31 mai et du 2 juin; et considérons d'abord quels en ont été les acteurs.

D'où était venue la première pétition contre Vergniaud et ses collègues? *De la municipalité de Paris.*

De qui était composé ce comité central qui organisait à l'Évêché les mouvements de la sédition? De *Gusman*, de *Proly*, de *Pereira*, des deux *Frey*, de *Dubuisson*, de *Desfieux*, etc.

Quel est celui dont l'arrestation par la commission des douze servit de motif aux premières manœuvres? *Hébert.*

Qui commandait la force armée durant ces tumultes? *Henriot.*

Par qui la convention était-elle présidée à la fin de sa séance du 31 mai et durant sa promenade aux Tuileries le 2 juin? Par *Hérault.*

Qui dans la convention nationale, et dans sa séance du 2 juin, a pris l'un des premiers la parole contre les vingt-deux députés qu'on voulait proscrire? *Simon.*

Qui a fait, le soir, la motion de les arrêter? *Couthon.*

Qui a fait contre eux, au mois de juin, le premier rapport à la convention nationale? *Saint-Just.*

Quels sont les témoins qui les ont accusés devant le tribunal sanguinaire? *Chabot, Bazire, Fabre d'Églantine, Chaumette, Clootz,* etc.

Quels ont été leurs persécuteurs habituels dans les sections, dans les clubs, dans la convention nationale? *Momoro, Boichet, Vincent, Ronsin, Lhuillier, Lacroix, Julien de Toulouse, Osselin,* etc.

Enfin quel a été leur rival le plus jaloux et leur plus bilieux ennemi? *Robespierre.*

Ainsi les municipaux de Paris; les étrangers Proly, Pereira, Frey, Gusman, Clootz; les Dubuisson, les Desfieux, les Hébert, les Henriot; Couthon, Simon, Hérault, Saint-Just, Chabot, Fabre d'Églantine, Momoro, Chaumette, Vincent, Ronsin,... Robespierre : voilà les héros du 31 mai et du 2 juin; voilà les sauveurs de la patrie, les républicains généreux dont j'ai eu, il y a quinze mois, l'audace si *criminelle* de méconnaître le patriotisme et de suspecter les intentions. De puis lors, à la vérité, on les a reconnus pour d'effrontés conspirateurs, les uns soldés par l'étranger, les autres guidés par des intérêts sordides, tous corrompus par les passions les plus impures qui puissent être conçues dans des âmes étroites. N'importe, la destinée de la France était apparemment d'être *sauvée* au 31 mai et au 2 juin par ce vil ramas d'hypocrites, de séditieux, de voleurs, d'assassins et de plats tyrans. Car, prenez-y garde, citoyens, si l'enceinte de la convention et les murs de Paris n'eussent pas eu le bonheur de renfermer tous les brigands que j'ai nommés, oh! il est bien sûr, bien incontestable qu'il n'y aurait eu ni 31 mai ni 2 juin !...

La pétition de la municipalité de Paris contre vingt-deux députés avait été déclarée calomnieuse par un décret que les membres de la Montagne avaient proposé eux-mêmes. Les tumultes et les pillages de février, les mouvements homicides de la nuit du 9 au 10 mars, la fermentation progressive que la municipalité et ses complices entretenaient dans les sections et dans les clubs, nous avaient suffisamment avertis des dangers

qui menaçaient la convention et la république. Déjà la nécessité d'opposer aux factieux des mesures efficacement répressives était vivement sentie de presque tous les représentants du peuple, lorsque le comité de salut public, par l'organe de Barère, proposa, vers le milieu de mai, l'établissement d'une commission de douze membres, destinée à rechercher et à déconcerter ces manœuvres liberticides [1].

Dès que cette commission fut établie, de leur côté, les artisans du crime redoublèrent d'impatience et d'activité. Alors ils formèrent ce comité central dont je vous ai nommé les membres. Alors plusieurs autres *autorités* de même nature, distribuées dans tous les quartiers de Paris, commencèrent à ourdir dans l'ombre la trame des séditions. Alors surtout Hébert, le plus actif des conspirateurs subalternes, répandit plus que jamais les poisons de la calomnie et de la discorde : au parquet de la commune, aux Cordeliers, aux Jacobins, à la barre et dans les tribunes de la convention, dans les cafés et les lieux publics, dans ses feuilles dégoûtantes si longtemps soudoyées par Bouchotte et par l'étranger, Hébert était partout le promoteur imperturbable des agitations, le corrupteur de l'esprit public et le tison qui allumait tous les incendies.

La commission des douze fit arrêter Hébert; et cette arrestation occasionna, comme je l'ai dit, les premiers mouvements de la fin de mai. Je m'arrête à cette circonstance, et je cède au besoin d'interrompre mon récit par une réflexion qui pèse depuis longtemps sur mon cœur. Nous avons vu, durant quinze mois, des autorités de toute nature et des milliers de comités révolutionnaires emprisonner sur les plus légers soupçons une

[1] Cette commission fut créée le 18 mai 1793. Le décret qui l'organisait portait : « Elle sera chargée d'examiner tous les arrêtés pris depuis un mois par le conseil général de la commune et les sections de Paris, de prendre connaissance de tous les complots tramés contre la liberté dans l'intérieur de la république; elle entendra les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, les comités de sûreté générale et de salut public sur les faits venus à leur connaissance, relatifs aux conspirations qui ont menacé la représentation nationale, et prendra toutes les mesures nécessaires pour se procurer les preuves de ces conspirations, et s'assurer des personnes des prévenus. » Elle fut composée de Boyer-Fonfrède, Boileau, Lahosdinière, Vigée, Rabaud Saint-Étienne, Kervelegan, Saint-Martin Valogne, Gommaire, Henri Larivière, Bergoeing, Gardien et Mollevault, appartenant tous au côté droit.

(*Note de l'Éditeur.*)

innombrable multitude et pour ainsi dire un peuple de citoyens paisibles ; nous avons vu, durant quinze mois, des pères de famille arrachés à leurs enfants, des magistrats à leurs fonctions, des cultivateurs à leurs travaux, des épouses et des maris à tous les liens sacrés de la société domestique ; nous avons vu enfin, durant quinze mois, que les réclamations les plus timidement circonspectes contre ce despotisme inouï dans toutes les histoires, étaient accueillies avec une insouciance dédaigneuse, lorsqu'elles n'étaient pas repoussées avec une colère menaçante. Et parce que, à la fin de mai 1793, la commission des douze, usant des droits dont la convention venait de la revêtir, et après une mûre délibération, avait osé saisir un conspirateur dont le bras était levé sur la patrie, par cette seule raison, et sans aucun autre motif, la plupart des membres de cette commission ont été proscrits ou égorgés....

Cependant la convention nationale offrait encore une respectable attitude. En vain, après un jour d'orages ; en vain, par tous les moyens de lassitude, de terreur, de tumulte, d'astuce et de mauvaise foi, à la fin d'une séance, et lorsque la salle contenait un grand nombre d'hommes étrangers à la représentation nationale ; en vain, dis-je, on avait extorqué un décret qui supprimait la commission des douze. Dès le lendemain, la convention, rendue à sa liberté et à ses devoirs, décréta, par appel nominal et à une grande majorité, le rétablissement de cette commission.

Ce dernier acte de courage acheva de convaincre les séditieux qu'il ne leur restait plus de ressources que dans des agitations perpétuelles. Dès lors ils ne nous permirent plus de délibérer. Durant plusieurs jours, les rapporteurs de la commission demandèrent inutilement la parole : les éternels hurlements des tribunes et de la Montagne étouffèrent leurs voix redoutables ; et cette consternante situation de l'assemblée dura jusqu'au soir du 31, où, au milieu du plus affreux désordre, Hérault, qui présidait *extraordinairement* la convention, prononça, dans le tumulte, la suppression de la commission des douze et *la saisie de ses papiers.*

Mais l'oppression de la convention nationale devait être plus manifeste et plus accablante encore dans la séance du 2 juin.

C'est durant cette séance qu'une consigne donnée par les factieux nous retint captifs dans la salle de nos délibérations. En vain nous décrétâmes la levée de cette consigne : elle subsista malgré nos décrets. Il nous fut interdit non-seulement de sortir, mais de regarder par les fenêtres les dispositions hostiles qui se prenaient autour de nous.

C'est dans cette séance que les représentants du peuple français furent investis par les armes de la rébellion, comme le sénat romain, dans les jours de sa décadence et de son opprobre, l'avait été par les satellites de la tyrannie.

C'est dans cette journée que les citoyens de Paris, ignorant le motif pour lequel on les rassemblait, ou croyant même marcher à la défense de la représentation nationale, servaient à leur insu les affreux projets des chefs militaires et civils, et concouraient passivement à former le siége de la convention.

C'est au milieu de cette séance que Bazire, Cambon, Barère vinrent, avec l'accent de l'effroi, nous annoncer les périls dont nous étions environnés. Le comité de salut public devait faire un rapport sur les vingt-deux députés qu'on voulait proscrire; le rapport ne fut pas fait : seulement, Barère attesta que *l'on distribuait de l'argent à la manière autrichienne dans les rangs de la force armée.* Il ajoutait que *nous n'étions pas libres, et que ce n'était point à des esclaves qu'il pouvait appartenir de faire des lois.*

Telle était, dans la convention et autour d'elle, la situation des choses, lorsque le même Barère nous proposa de descendre tous ensemble (si toutefois nos gardes nous le permettaient) dans la cour et dans le jardin des Tuileries, et d'y exposer la convention nationale entière aux regards de ceux qui l'assiégeaient. Cette proposition singulière fut adoptée sans examen, et sans doute par le seul besoin de prendre un parti.

C'était dans cette indécente promenade que la convention devait arriver au dernier degré d'opprobre. Il fallait un président qui contribuât à l'y plonger; Hérault se crut digne de ce ministère, et s'empressa de jouer un rôle qu'il avait, selon les apparences, concerté avec Proly et Henriot.

Nous sortîmes, et nous aperçûmes bientôt une différence

frappante entre les dispositions des citoyens de Paris et celles des satellites que les factieux avaient fait venir tout exprès de l'armée révolutionnaire.

Les premiers, distribués dans la cour et le jardin, et en plus grand nombre hors de l'enceinte des Tuileries sur les quais, nous donnèrent des témoignages de confiance et de respect. Ils nous demandaient une constitution, et faisaient des vœux pour la concorde.

Les autres, qui occupaient les postes importants et fermaient toutes les issues, dirigèrent leurs armes contre la convention nationale. Ils nous parlèrent avec l'insolence du crime, et notre président leur répondit avec l'intelligence d'un complice et la bassesse d'un valet....

Lorsqu'on nous eut ainsi fait voir de nos propres yeux toutes les circonstances et toute la plénitude de notre esclavage, nous rentrâmes dans la salle, et Couthon nous dit : « La convention vient de s'assurer qu'elle jouit d'une liberté parfaite; il faut maintenant qu'elle prononce contre les vingt-deux et contre la commission des douze un décret d'accusation. »

Cependant on ne trouvait plus même la liste des proscrits, ou du moins les listes que l'on se procurait étaient fort défectueuses et n'avaient aucune authenticité. On y suppléa comme on put; on proposa d'effacer deux ou trois noms : Couthon y consentit, mais sous la condition de les remplacer par deux ou trois autres; et l'on rédigea ainsi une liste définitive.

Durant ces préparatifs, on effrayait les uns, on séduisait les autres par des insinuations diverses qui parcouraient tous les rangs de l'assemblée. Il n'y avait, disait-on, « que ce décret d'arrestation provisoire qui pût sauver la convention, et surtout les vingt-deux eux-mêmes, des périls imminents qui les environnaient; il valait mieux rendre contre quelques membres un décret qui pouvait être rapporté le lendemain que d'exposer la représentation entière à une dissolution désastreuse : le comité de salut public proposerait sous peu de jours des mesures énergiques contre la municipalité de Paris. Le temps de la justice et du courage reviendrait bientôt; en attendant il fallait savoir se plier à des circonstances difficiles. »

Néanmoins ces insinuations perfides et la terreur inspirée par le spectacle que l'on avait mis sous nos yeux n'eussent pas suffi pour extorquer le décret d'arrestation, si l'on n'y eût joint les moyens ordinaires de tumulte, d'agitation et de mauvaise foi. Au milieu des clameurs des tribunes, de la Montagne et des étrangers confondus en grand nombre dans la salle avec les députés, le président prononça ce décret à la hâte, sans vouloir s'assurer de la majorité, et tandis que l'on réclamait, ou, puisqu'il faut le dire, tandis que l'on protestait autour de lui contre tous les scandales d'une telle délibération. C'est ainsi que trente représentants du peuple, sans avoir été entendus, sans qu'on eût fait aucun rapport sur leur compte, et lorsque les accusations intentées contre eux avaient été jugées calomnieuses par la convention libre et presque unanime; c'est ainsi, dis-je, que trente représentants du peuple furent arrachés à leurs fonctions au milieu de l'opprobre et des périls de la représentation tout entière.

Ce décret d'arrestation était sinon rendu, du moins prononcé, et la consigne de notre captivité durait encore. Ceux qui l'avaient donnée passèrent près d'une heure à délibérer sur l'usage qu'il leur convenait de faire de nos personnes. Cette remarquable circonstance tient à la diverse nature des deux factions qui avaient concouru aux crimes de cette journée. L'une n'avait d'autre but que l'arrestation des trente membres, et ce but était rempli; l'autre voulait davantage, et, voyant que la convention n'était pas tout à fait dissoute, elle ne trouvait pas que le 2 juin fût terminé. Gusman, qui tenait à cette dernière faction, a donné sur ce point tous les éclaircissements désirables durant sa détention à la Force; et la conduite ultérieure de la municipalité de Paris et des membres du comité central, depuis cette sédition jusqu'au terme de leur infâme carrière, ne peut laisser aucun doute sur le plan de dissolution et de contre-révolution absolue qu'ils suivaient en ces journées.

Voilà, citoyens, quelles furent les principales causes de l'*immortelle* journée du 31 mai et de la *sublime* insurrection du 2 juin. Voilà les événements trois fois heureux contre lesquels j'ai signé un projet de déclaration. Voilà enfin comment je

suis le signataire d'une *protestation criminelle contre les lois.*

Que la majorité d'une assemblée décrète avec liberté une loi qui me semblera mauvaise, je n'aurai pas même la pensée de réclamer contre cet acte législatif : je le respecterai, au contraire, comme l'expression de la volonté générale, et j'y soumettrai ma volonté propre sans réserve et sans murmure ; mais que je sois le témoin d'un brigandage pareil à celui que je viens de vous décrire, je vous laisse à penser, citoyens, si la dénonciation de tant de violences, d'attentats et d'atrocités pourra être appelée une *protestation criminelle contre les lois.*

Je vous ai fait connaître les auteurs et les principales circonstances des horribles scènes du 31 mai et du 2 juin ; je vais vous en rappeler les trop funestes effets ; et, afin de suivre quelque méthode dans l'histoire de ces temps de désordre, d'anarchie et de confusion, je la partagerai en deux époques : l'une depuis le 2 juin jusqu'à mon arrestation au 3 octobre ; l'autre depuis le 3 octobre jusqu'au moment où j'écris.

L'oppression de la convention nationale, les vives réclamations des fidèles représentants du peuple et de la plupart des départements de la république ; la rédaction illusoire d'une constitution, la création du gouvernement révolutionnaire ; enfin la fiction du fédéralisme imaginée pour assassiner dans toute la France les républicains les plus éclairés et les plus vertueux : voilà quels furent, jusqu'au 3 octobre, les fruits du 31 mai et du 2 juin.

Aussitôt après ces journées de deuil et de crimes, les séditieux s'empressèrent de jouir de leurs triomphes et de recueillir les fruits de leurs attentats.

Chaque jour ils nous abreuvaient de dégoûts, nous couvraient d'opprobres, nous rassasiaient d'outrages et de calomnies.

Un pouvoir inconnu et sans mission, contre lequel nous réclamions inutilement dans la convention nationale, interceptait nos correspondances, s'emparait des rapports véridiques que nous adressions à nos commettants, accumulait contre eux et contre nous des moyens de vengeance et des prétextes de persécution. Et, afin que nous ne pussions pas douter de l'existence et de l'activité de cette inquisition tyrannique, elle revêtait de

son sceau particulier les lettres qu'elle nous laissait parvenir : ce sceau portait : *Révolution du* 31 *mai.*

Mais bientôt, peu satisfaits de cette marche obscure et lente, nos tyrans poursuivirent plus à découvert le système vexatoire qu'ils avaient conçu contre nous. On ne passait plus quatre jours sans proposer, sans exécuter des arrestations nouvelles dans la convention. On arrêtait des députations presque entières ; et avant le 3 octobre, avant ma proscription et celle de mes soixante collègues, déjà soixante-neuf autres représentants du peuple avaient été plongés dans les fers ou forcés à fuir le glaive des assassins. Aucun n'avait été entendu, et de simples *motions* individuelles avaient déterminé *impromptu* l'arrestation de la plupart.

Réduits au silence dans la convention nationale, espionnés dans nos demeures, recherchés dans nos relations, environnés de terreur et de perfidies, nous avions pourtant à remplir un dangereux et indispensable devoir : c'était d'éclairer nos concitoyens sur les attentats dont nous étions les témoins et les victimes. Ce devoir a été rempli, autant que les circonstances ont pu le permettre, par un très-grand nombre de députés. Presque tous ceux qui n'avaient point participé à ces horreurs les dénoncèrent à leurs correspondants ; plusieurs députations firent contre les événements du 2 juin et du 31 mai des adresses collectives ; enfin la déclaration que j'ai souscrite est signée de soixante-quinze législateurs.

Ainsi une multitude de témoignages s'est élevée du sein de la convention contre ces journées ; ainsi elles ont été accusées par le plus grand nombre des représentants du peuple ; ainsi quatre cents témoins ont attesté les faits que je viens de vous retracer ; ainsi, dans ma réclamation *si criminelle* contre le 2 juin et le 31 mai, j'avais réellement les deux tiers de mes collègues pour complices.

Dès que les crimes de ces journées furent connus dans les départements, des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts ; et les républicains les plus zélés songèrent à venger avec éclat de si grands outrages. Sans doute ils délibérèrent, non contre la convention nationale, mais contre ses oppresseurs, non contre la ville de Paris, mais contre sa municipalité séditieuse. Sans

doute enfin quelques-uns ont pris les armes pour voler à la défense de la convention, pour la venger de ses ennemis, pour la rétablir dans l'état de liberté et de la puissance qui importait à l'achèvement de ses travaux, à la paix et à la gloire de la république.

Nos tyrans eux-mêmes, dans la maladresse de leurs premières vengeances, ont pris le soin remarquable de recueillir scrupuleusement tous ces anathèmes dont les citoyens de la plupart des départements les avaient couverts. Julien de Toulouse a transcrit, dans un volumineux rapport, un grand nombre d'arrêtés et d'adresses où les factieux de la municipalité, des clubs et de la Montagne sont dépeints avec une justesse énergique, où les journées du 31 mai et du 2 juin sont appréciées avec vérité, où enfin sont prédites les longues calamités qui viennent d'inonder la France et de la couvrir de sang.

Il ne faut pas douter que ces réclamations unanimes n'eussent à la fin triomphé de toute l'audace des factieux, si elles n'avaient été suspendues par le projet de constitution qu'ils s'empressèrent de nous offrir.

Nous étions envoyés pour rédiger une constitution; et durant huit mois d'agitations, d'intrigues et de discorde, nous avions fait, pour remplir cette tâche honorable, des efforts non moins inutiles que persévérants. Ici la vérité exige que je me range au nombre de ceux qui, dans leurs discours et leurs écrits, n'avaient jamais cessé de rappeler la convention nationale à ce premier de ses devoirs.

Lors donc que, vers le milieu de juin, nous fûmes invités à ce travail par ceux-là même qui jusqu'alors avaient employé pour le retarder tous les moyens de leur tactique séditieuse, nous cédâmes aussitôt à une impulsion si conforme à nos devoirs, si salutaire dans son objet, et nous ne voulûmes pas considérer par quelles mains elle nous était imprimée.

En vain le projet qui nous était présenté avait eu pour principaux rédacteurs Couthon, Hérault et Saint-Just;

En vain ce projet, rédigé à la hâte, ressemblait moins à une constitution qu'à un programme de lois politiques;

En vain on le discutait dans la convention avec une rapidité

indécente, dans l'absence et durant la captivité de trente législateurs que le peuple avait chargés de concourir avec nous à cet important travail ;

En vain nous étions nous-mêmes repoussés le plus souvent avec insulte ou même avec violence, quand nous voulions prendre part à cette discussion.

Ces considérations et beaucoup d'autres furent toutes immolées par nous à l'amour de la paix, aux besoins des circonstances, au désir de voir les malheurs de la patrie suspendus au moins par une constitution, sans doute imparfaite, mais qui pouvait être corrigée en des temps meilleurs, et qui, en attendant, rallierait les esprits à la plupart des principes de liberté et d'égalité sur lesquels le bonheur public devait un jour reposer.

Tout ce que nous avions d'influence dans les départements, nous l'employâmes pour faire accepter cette constitution ; et, de peur d'apporter quelque obstacle à son acceptation unanime, nous abandonnâmes le projet de publier contre les événements du 31 mai et du 2 juin la déclaration qui sert de prétexte à ma captivité....

Cette constitution n'était qu'un voile passager, destiné à détourner les regards de la république des récentes horreurs du 31 mai et du 2 juin, et à faire une diversion puissante aux premiers mouvements d'indignation que ces journées excitaient dans toutes les âmes. D'ailleurs, ce n'était pas le régime d'une constitution libre, c'était le joug d'un *gouvernement révolutionnaire* que l'on réservait à la France.

Il ne convenait pas cependant que ce projet fût dévoilé aussitôt après la solennelle proclamation de l'acte constitutionnel. Il importait, au contraire, d'éloigner les soupçons déjà conçus par le public, et particulièrement par les six mille commissaires que les assemblées de canton avaient envoyés. Si l'on eût déclaré dès lors l'intention de se perpétuer dans l'exercice du pouvoir absolu jusqu'à la chute de tous les trônes de l'Europe, on eût excité à cette époque un soulèvement général. On crut donc sage de décréter, ces commissaires présents, que le comité de division s'occuperait sans délai du travail nécessaire pour préparer la

convocation des assemblées primaires, et par suite d'une assemblée législative, suivant les formes établies par la nouvelle constitution. Ce ne fut qu'environ un mois après ce décret qu'on se mit parfaitement à l'aise en proclamant le *Gouvernement révolutionnaire.*

Je ne m'attacherai pas à remarquer tout ce qu'il y a d'indécent et d'absurde dans la seule expression de GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE ; mais il importe de réfléchir sur la chose.

Tout le monde conçoit que lorsqu'un peuple combat pour sa liberté contre une coalition de rois, et qu'il est en même temps agité par des troubles intérieurs, il faut que ses lois et son gouvernement s'approprient à ces circonstances difficiles, et secondent la résistance qu'il doit opposer à ses divers ennemis.

Alors, plus que jamais, tout citoyen est soldat, et peut être requis pour le service militaire.

Alors, plus que jamais, toutes les industries et toutes les productions sont à la disposition de la patrie en danger.

Alors le droit de sortir de la république peut être suspendu, et celui de voyager dans l'intérieur assujetti, dans son exercice, à des formes qui en préviennent les abus.

Alors une surveillance plus attentive peut être exercée sur les lieux publics et sur les rassemblements de citoyens.

Alors toute assemblée politique qui ne sera pas strictement nécessaire à l'exercice des droits de cité et à l'élection des fonctionnaires peut être interdite.

Alors on peut utilement suspendre le droit de se réunir en clubs ou sociétés particulières.

Alors, enfin, plus d'activité peut être donnée à l'administration publique par la simplification ou la suppression même des formes purement accessoires qui en retarderaient les mouvements.

Telles sont les dispositions principales dont se compose le régime extraordinaire que des circonstances critiques peuvent exiger. Mais ce régime, loin de se placer hors de la constitution, doit, au contraire, s'y adapter de lui-même ; car il a dû être prévu et déterminé par elle, surtout lorsque c'est au milieu des orages qui le réclament que cette constitution a été conçue et rédigée.

Vous savez trop, citoyens, que ce n'est point là le régime

qui a été imaginé, depuis un an, sous le nom de *Gouvernement révolutionnaire.*

Tous les droits naturels, civils et politiques, suspendus ou voilés; tous les pouvoirs publics confondus et réunis dans la convention nationale, pour être exercés tantôt par un comité, tantôt par plusieurs; toute nuance effacée entre l'autorité qui fait la loi et celle qui l'exécute; des nuées de commissaires envoyés dans les départements et auprès des armées, avec une puissance sans limites; des clubs, des chambres particulières de lecture et de conversation, érigées en autorités publiques, et appelées à correspondre immédiatement avec la convention et ses délégués; le peuple déchu du droit sacré de se choisir ses magistrats; toute liberté enlevée à la presse, aux opinions et aux cultes; la nation de nouveau distribuée en castes ou privilégiées ou proscrites; le droit de propriété essentiellement méconnu, ébranlé par les lois elles-mêmes, et chaque jour outragé par leurs ministres; les lettres de cachet rétablies; le secret des correspondances individuelles ouvertement violé; les asiles domestiques livrés à l'inquisition la plus curieuse; les formes de la justice dépouillées de tout caractère d'humanité et de bonne foi; la patrie couverte de scellés, de prisons et d'échafauds; tous les excès de l'anarchie et du despotisme s'entrechoquant avec fracas, sur la surface entière de l'empire, dans une confuse multitude de comités de surveillance, de comités administratifs, de comités révolutionnaires; en un mot, des commissions révolutionnaires, des tribunaux révolutionnaires, une armée révolutionnaire : voilà, citoyens, le *gouvernement* que le 31 mai et le 2 juin ont donné à la France.

Ni les Athéniens sous Pisistrate, et dans la suite sous les trente tyrans dont les délivra Thrasybule, ni les Thébains sous les dominateurs étrangers, écrasés par Pélopidas, ni les Romains sous les décemvirs, sous Sylla, sous les triumvirs et sous Néron, ni les Anglais sous l'usurpateur Cromwell; en un mot, aucun peuple, dans les temps les plus calamiteux de son histoire, n'avait été, avant nous, courbé sous un joug aussi flétrissant; nul n'avait connu une tyrannie aussi monstrueuse, aucun n'avait fait l'expérience d'une aussi meurtrière anarchie.

Un tel gouvernement, dans ses rotations rapides, dans les infinies vicissitudes qu'il semble produire, n'amène pourtant que deux résultats essentiels et véritablement distincts, l'anarchie et la tyrannie. Les Hébert et les Robespierre s'y succèdent les uns aux autres. Toute liberté y devient discorde, et toute autorité despotisme. On n'y trouve de remède contre les factions qui déchirent que dans les triumvirs qui écrasent; et quand les proscriptions finissent, les tumultes recommencent. Une année de ce régime avance d'un siècle la vie d'un grand peuple; car il flétrit les âmes, éteint les lumières, corrompt les mœurs, et propage l'égoïsme : il divise les hommes et les choses....

Le gouvernement révolutionnaire avait pour ennemis naturels tous les patriotes éclairés; mais, comme il renfermait en lui-même beaucoup de moyens de les réduire au silence, on se hâta, ainsi qu'il convenait, de mettre ces moyens en usage.

Déjà, pour avoir essayé de montrer à la France le piége de rapine et de tyrannie caché sous la feinte acceptation d'un pacte constitutionnel, un grand nombre de républicains énergiques avaient été arrêtés dans la convention nationale et hors de son sein. Mais le plan de vengeance commencé au 2 juin était bien plus vaste; et, afin d'assurer quelque stabilité au gouvernement révolutionnaire, c'était presque un peuple entier de victimes qu'il fallait.

Un prétexte devait couvrir cette universelle persécution; la fable du *fédéralisme* fut inventée.

Citoyens, toutes les fois que les tyrans de la terre ont voulu la dévaster par des proscriptions; toutes les fois qu'il leur a importé d'étouffer la voix de la raison et de la vertu; toutes les fois qu'ils ont proclamé la terreur, et mis pour ainsi dire une taxe de sang sur toutes les provinces, sur toutes les communes, sur chaque famille de leurs États, les tyrans ont eu constamment recours à certaines dénominations odieuses, à de vains noms, répétés sans cesse et jamais expliqués, qui semblaient désigner de grands crimes, et n'étaient réellement que les mots d'ordre des assassinats. La funeste puissance de ces expressions magiques est un vieux secret d'oppression, une tradition de tyrannie, que les bourreaux de l'humanité se sont transmise d'âge en âge,

et que les auteurs des récentes calamités de la France avaient recueillie dans l'histoire des persécutions politiques et religieuses. Aisément la crédulité vulgaire reçoit l'illusion fatale que ces noms mystérieux sont destinés à produire. Moins on comprend, plus on soupçonne ; l'ignorance hait avec fanatisme, elle égorge avec fureur.

Arrêtons-nous donc à cette accusation de *fédéralisme*, que l'on ose renouveler encore, quelque usée qu'elle soit aujourd'hui ; et sachons enfin s'il a existé *une grande conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république.*

Les peuples qui ont secoué le joug de la royauté ont connu jusqu'ici deux manières d'exister en république.

Les uns, comme autrefois les Grecs, et aujourd'hui les Anglo-Américains, se sont divisés en plusieurs petits États, dont chacun est intérieurement gouverné par les lois particulières qu'il lui plaît de se donner, mais qui tous sont réunis dans leurs moyens de défense contre les ennemis du dehors, et dans leurs relations diplomatiques avec les autres puissances. Cette première manière d'exister en république a été appelée ligue fédérative.

L'autre manière est de ne former, à tous égards, qu'un seul État ; d'être gouverné intérieurement par les mêmes lois et par un système d'autorités communes qui embrasse la république entière et s'applique indivisiblement à toutes ses parties. Ainsi ont existé les Romains depuis les rois jusqu'aux empereurs.

Il s'agit donc d'éclaircir s'il y a eu une conjuration pour donner à la république française la forme fédérative qui vient d'être expliquée.

Cette question de fait doit être examinée dans trois époques :

La première, avant le décret de la convention nationale qui déclare que la république française est une et indivisible ;

La seconde, depuis ce décret jusqu'au 2 juin ;

La troisième enfin, depuis le 2 juin jusqu'à présent.

Durant la première époque, c'est-à-dire avant le décret qui prononce l'unité et l'indivisibilité de la république française, j'ignore quels sont ceux qui ont pu concevoir l'idée de la diviser en États unis Il n'y a que Billaud-Varennes qui ait été expres-

sément accusé d'en avoir fait la proposition publique[1]. Mais cette proposition, en tous cas, ne pouvait être criminelle dans un temps où aucune loi, aucun vœu public ne l'avait encore interdite. Alors la question était intacte, chaque citoyen était le maître de son vœu particulier; et quoiqu'il fût sans doute peu raisonnable d'appliquer à la France en 1792 ce que Montesquieu, Rousseau et Mably avaient dit d'une manière générale sur la forme fédérative, qu'ils ont semblé tous trois préférer aux autres formes politiques, cette application du moins n'aurait été qu'une erreur et non pas un délit, puisque, encore une fois, il n'y a de délit que contre une loi préexistante.

Durant la seconde époque, c'est-à-dire depuis le décret qui déclare que la république française est une et indivisible, jusqu'au 2 juin 1793, je n'ai eu connaissance d'aucune proposition ni d'aucune manœuvre contraire à ce décret. J'ose même assurer que jusqu'ici il n'a été administré nulle part aucune preuve, aucune semi-preuve, aucun commencement de preuve, ni écrite, ni testimoniale, ni morale, que dans l'intervalle dont je parle la forme fédérative ait été proposée, ou qu'il ait existé pour l'établir en France aucune espèce de complot.

On a osé citer le plan de constitution présenté à la convention nationale par Condorcet, Gensonné et Barère. Or, que dans ce plan il n'y ait pas le moindre germe de fédéralisme; que cette constitution soit, au contraire, le projet (bien ou mal tracé) d'une république parfaitement une et indivisible, c'est un fait qui ne peut être contesté par aucun homme de bonne foi.

On a beaucoup allégué les réclamations énergiques qui se sont élevées durant huit mois dans la convention nationale et dans les départements contre la municipalité de Paris et les autres turbulents qui agitaient cette ville immense. On a qualifié ces réclamations de calomnies contre Paris, tendant à indisposer les autres parties de la république, et à les provoquer à une scission. Comme si la ville de Paris avait pu être confondue avec quelques poignées de séditieux! Comme si cette ville n'eût pas

[1] Dans l'ouvrage intitulé : *l'Acéphalocratie, ou le Gouvernement fédératif démontré le meilleur de tous pour un grand empire, par les principes de la politique et les faits de l'histoire*; 1791, in-8°. (*Note de l'éditeur.*)

été elle-même la première victime de leurs manœuvres criminelles. Comme si c'était provoquer un déchirement que de vouloir réprimer celui dont on est le témoin! Comme s'il fallait pardonner à l'anarchie, de peur d'attirer trop d'indignation contre elle en la dénonçant! Comme si le lien le plus ferme de l'unité et de l'indivisibilité de la république n'était pas dans l'harmonie que nous cherchions à rétablir au sein de la ville où résidaient les autorités suprêmes! Comme si enfin les agitateurs que nous accusions alors n'avaient pas été reconnus depuis pour les ennemis soudoyés du peuple français!

Enfin, dans le dénûment absolu de preuves, on a voulu tirer je ne sais quelles inductions de ce qu'il avait été proposé à la convention nationale, soit de l'environner d'une force armée, soit de faire sanctionner par le peuple le jugement du ci-devant roi. Je n'ai point partagé ces opinions; mais, en vérité, les citer comme indices d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, c'est trop ouvertement renoncer à toute logique ou à toute bonne foi. Y a-t-il donc eu aussi du fédéralisme dans le sanctionnement de la constitution par le peuple, ou dans le rassemblement qui vient d'être fait auprès de Paris d'une force armée extraite de tous les départements? Citoyens, c'est en attribuant ainsi à tout projet, à toute opinion, à toute pensée, les intentions les plus visiblement étrangères à leur objet; c'est avec cette jurisprudence audacieuse que l'on eût dressé dans ces derniers temps l'acte d'accusation de tous les Français, et qu'il ne restait plus un seul citoyen qui ne pût être déclaré royaliste, fédéraliste, orléaniste, contre-révolutionnaire, au gré de ses persécuteurs, et selon la mesure de leur puissance!

Ainsi, pas un seul fait précis, pas un seul témoignage positif, pas une seule induction légitime, pas un seul motif raisonnable n'a pu porter à croire qu'il eût existé aucun complot de fédéralisme jusqu'au 2 juin.

Certes, si à cette dernière époque, si à la nouvelle des outrages dont les représentants du peuple venaient d'être accablés, si, effrayés du scandaleux triomphe d'une faction turbulente, les citoyens des départements avaient eu en effet la pensée de se

constituer en républiques particulières et divisées, c'est aux séditieux auteurs du 31 mai et du 2 juin qu'un juge impartial eût principalement imputé le crime de ce déchirement et les malheurs qui l'eussent suivi; c'est par la municipalité de Paris, par le comité central de l'Évêché, par les Couthon, les Chabot, les Robespierre, que le signal du fédéralisme eût été donné à la France; et les départements, provoqués à cette scission comme à un dernier moyen de liberté et de salut, n'eussent mérité véritablement que d'être plaints, éclairés et vengés.

Mais c'est encore sans motif et calomnieusement que l'on a rapporté à cette époque une conjuration contre l'unité et l'indivisibilité de la république.

Respect pour la convention nationale, obéissance aux lois librement décrétées par elle, attachement invariable à la république une et indivisible, haine aux factieux qui la déchiraient, guerre à l'anarchie qui en préparait la dissolution : voilà les sentiments, les vœux, l'esprit unanime des citoyens des départements, dans leurs adresses, dans leurs arrêtés, dans leur conduite après le 2 juin. Le rapport de Julien de Toulouse, ce rapport rédigé pour accréditer la fable du fédéralisme, et où l'on s'est efforcé de recueillir tout ce qui pouvait donner quelque apparence à cette fiction, ce rapport est la preuve, le dépôt de preuves que j'invoque ici avec confiance pour démontrer que le fédéralisme n'a point existé. Les différentes pièces qui y sont transcrites offrent constamment la vive et franche expression du patriotisme le plus sincère, le plus étranger à tout schisme et à tout projet de démembrement politique.

Mais il y a eu de la résistance aux décrets du 31 mai et du 2 juin; mais il y a eu des mouvements intérieurs; mais on a tenté de se porter en armes vers Paris. O vous qui osez faire de tels reproches, et qui ne vivez depuis deux années que de séditions et de tumultes, vous, entrepreneurs éternels d'agitations populaires et de publiques discordes, c'est donc à vous seuls qu'appartenait ce *droit sacré d'insurrection* dont vous nous avez tant parlé; c'était donc comme un privilége, et non pas comme le commun apanage des hommes libres, que la résistance à l'oppression était si réclamée par vous! C'est à votre voix seule et

autour de vous seulement que le *peuple* doit *se lever : le peuple* n'est pas où vous n'êtes point ; quatre-vingt-neuf départements ne sont *pas le peuple*, et ils devaient courber leurs humbles têtes devant les décrets oppressifs que vos crimes avaient extorqués. Vos mouvements *révolutionnaires* sont quand ils réussissent des victoires qui *sauvent la patrie ;* ils sont quand ils échouent des *égarements* respectables, qu'il serait affreux de punir ; et de la part de tous les Français, moins vous-mêmes et vos complices, toute mesure de résistance à vos œuvres anarchiques sera rébellion, attentat, déchirement, dissension, *fédéralisme*. Vous aviez pu arracher de vive force et à main armée trente représentants à leurs fonctions, et il n'était pas permis au reste de la république de rien entreprendre pour les y rétablir, et pour restituer à la convention nationale sa liberté, sa dignité et sa puissance.

Ici je dois exposer comment, par un perfide abus du langage, on parvint à donner à l'accusation de fédéralisme une extension indéfinie.

Ce mot signifie, comme j'ai dit, une forme particulière de gouvernement semblable à celle des États-Unis d'Amérique. C'est dans ce sens que la convention nationale, dès le commencement de sa session, avait rejeté le *fédéralisme* et prononcé la peine de mort contre ceux qui le proposeraient.

Mais comme les mots de *fédération*, de *fédérés*, etc., désignent aussi, dans l'usage commun, toute espèce de *réunion* politique, toute *association* qui a pour objet quelque besoin général de la patrie, à peine les départements eurent-ils commencé de se *réunir* contre les séditieux du 2 juin, et d'*associer* leurs efforts contre l'oppression, que l'on s'écria avec une imprudente astuce : « Voyez-vous comme ils se sont *fédérés*, voyez-vous la *fédération*, voyez-vous le *fédéralisme !* » O citoyens, c'est pourtant avec cette équivoque que l'on a égorgé des milliers de républicains vos frères !

Tout arrêté, toute adresse, toute pétition, tout écrit, toute parole contre le 31 mai et le 2 juin a été appelé *fédéralisme*.

Tout ce qui, soit avant, soit après cette époque avait été

dit ou écrit contre la municipalité de Paris, contre les députés de Paris, contre les séditieux de Paris, a été appelé *fédéralisme*.

Tous ceux enfin qui avaient lutté avec quelque courage contre les progrès de la déchirante anarchie ont été appelés *fédéralistes :* on leur a donné des fers ou la mort, en vertu de l'unité et de l'indivisibilité de la république.

Ainsi, par un incroyable renversement d'idées, par une étrange confusion de langage, ceux que l'intérêt national avait réunis ont été accusés d'avoir voulu se diviser; on a dit qu'ils cherchaient à rompre l'unité sociale, lorsqu'ils s'efforçaient d'en resserrer les liens; leur commune résistance aux déchirements de la patrie a été représentée comme un schisme, et leurs efforts généreux pour le rétablissement de l'harmonie politique ont été punis, par ceux-là mêmes qui l'avaient troublée, comme une criminelle entreprise de discorde et de démembrement.

Cependant l'accusation de fédéralisme n'avait point encore acquis avant le 3 octobre un crédit assez sûr et une valeur assez constante pour qu'on pût la hasarder seule contre les députés qui devaient en être les premières victimes. On crut donc qu'elle avait besoin d'être renforcée par des imputations accessoires ; d'ailleurs, comme on ne cherchait qu'à multiplier les calomnies, on se mit peu en peine de les concilier entre elles, et l'on se dispensa de toute vraisemblance. Relisez, citoyens, ce qui a été écrit sur cette affaire par Saint-Just et Lindet, par Desmoulins et Billaud, par Chabot, Amar et Julien de Toulouse : vous y apprendrez que Vergniaud, Lanjuinais, Condorcet et autres étaient à la fois fédéralistes et royalistes; qu'ils voulaient un roi et cependant plusieurs républiques; qu'ils avaient manœuvré pour maintenir Louis XVI sur le trône, et que néanmoins depuis quatre années ils ne travaillaient que pour d'Orléans ; que tout en s'efforçant de sauver Louis XVI ils machinaient un changement de dynastie ; que, d'intelligence avec Pitt, Cobourg et la Vendée, ils cherchaient à placer le diadème sur la tête du fils de Louis et sur celle d'un fils de George III, sur la tête du prince Égalité et sur celle de Brunswick, en même temps qu'ils se préparaient à diviser la France en provinces unies, afin d'être chacun le président d'une petite république ; qu'ils étaient, en un mot et tout

ensemble, d'accord avec l'Autriche pour le retour de l'ancien régime, d'accord avec l'Angleterre pour le système des deux chambres, d'accord avec Dumouriez pour le rétablissement de la constitution de 89, d'accord avec ceux qui appelaient une autre famille à la couronne, d'accord enfin avec les prétendus partisans du partage de l'empire en plusieurs républiques fédérées. On leur reprochait encore d'avoir demandé l'affranchissement des nègres, que l'on a décrété depuis, d'avoir proposé la guerre avec des rois dont on a depuis résolu de briser les sceptres avant de mettre bas les armes. De plus, pour les rendre suspects de rapines et de corruption, on assurait qu'ils avaient acquis d'immenses fortunes, et que, s'ils n'étaient pas riches en France, ils étaient opulents à Londres et dans les pays étrangers: d'ailleurs, on ne s'arrêtait point à fournir la preuve de ces dernières inculpations, parce qu'elles devaient disparaître en quelque sorte devant la gravité des premières.

Voilà, citoyens, l'exacte analyse de l'acte d'accusation et du procès des représentants du peuple qui ont été désignés comme les chefs du fédéralisme : telle a été l'incohérence des imputations, l'absurdité des calomnies contradictoires sous lesquelles ils ont succombé.

Au mois de juillet Saint-Just s'était borné à demander le décret d'accusation contre sept ou huit : il proposait de rappeler les autres au sein de la convention, comme n'ayant participé à aucun complot criminel; mais le 3 octobre, les circonstances permettant plus d'audace et conseillant plus de proscriptions, Amar en fit mettre vingt hors de la loi, cinquante en accusation et soixante en arrestation provisoire. Ceux de ces accusés ou arrêtés qui se trouvaient à la séance furent livrés aussitôt, et sans être entendus, à la municipalité de Paris, qui s'en empara comme de sa proie. Ils furent traînés par elle de prisons en prisons, de cachots en cachots, et rassasiés, les uns jusqu'à leur mort, les autres durant dix mois, de tout ce que la haine et la tyrannie peuvent inventer d'opprobres et d'outrages. Je ne parle point ici des égards dus au caractère de représentant du peuple, caractère dont nous n'étions pas dépouillés; mais les ménagements que l'humanité réclame même envers des criminels con-

damnés, on ne les a pas eus pour nous. Le plus indécent brigandage et le plus indécent despotisme a été exercé sur nous jusqu'au 20 thermidor par de lâches et imbéciles municipaux, tyrans subalternes, qui depuis ont été l'un après l'autre sacrifiés par leurs maîtres, et auxquels le comité de sûreté générale nous avait abandonnés avec la plus criminelle insouciance.

Lorsque dans une assemblée de huit cents membres deux cents ont été livrés aux fers ou à la mort, quand cette proscription a été la récompense du courage et d'une année de résistance à l'oppression, lorsque trois cents autres membres, désignés chaque jour par d'avilissantes épithètes, sont ouvertement voués à l'ignominie, condamnés au silence, environnés d'imminents périls, il n'est plus sans doute pour cette assemblée ni liberté ni puissance; les siéges qu'occupaient les proscrits sont des signaux qui la rappellent sans cesse à la terreur; elle n'est plus qu'un fantôme vain, timide et méprisé, qui, insulté d'abord par l'anarchie, enchaîné ensuite par la tyrannie dictatoriale, servira successivement d'instrument et de prête-nom à l'une et à l'autre.

L'histoire de l'oppression publique depuis le 3 octobre jusqu'au 9 thermidor se divise naturellement en deux parties bien distinctes : l'une, jusqu'au 1er germinal : c'est le règne de l'anarchie dévorante ; l'autre, depuis la chute d'Hébert jusqu'à celle de Robespierre : c'est le règne du pur despotisme, plus farouche que l'anarchie.

Durant la première de ces époques il fut aisé d'apercevoir trois partis qui se disputaient la puissance :

Jusqu'en germinal, la municipalité de Paris;

Robespierre avec le comité de salut public;

Danton avec quelques membres de la convention nationale.

Les jacobins, les cordeliers, le tribunal révolutionnaire, le comité de sûreté générale, les bureaux de la guerre, ceux de l'intérieur, le commandant de la force armée parisienne, les journalistes et les commissaires dans les départements, étaient les principaux instruments politiques entre les mains des trois partis que j'ai désignés.

Henriot, les jacobins et le comité de salut public appartenaient à Robespierre.

Le ministre de l'intérieur et quelques journalistes étaient presque les seuls soutiens du parti de Danton.

La municipalité de Paris avait pour elle le tribunal révolutionnaire, le ministre de la guerre, les cordeliers, Ronsin, les feuilles et l'activité d'Hébert. Encore puissante aux jacobins, elle s'était attaché aussi un assez grand nombre de commissaires dans les départements et aux armées. Enfin elle exerça longtemps une influence très-immédiate sur le comité de sûreté générale, qu'Hébert et Chaumette assiégeaient journellement.

Dissoudre la convention nationale, provoquer par des excès de tous les genres un soulèvement universel contre le gouvernement républicain, tels étaient les vues de la municipalité de Paris et le plan de conduite que l'on a pu reconnaître dans toutes ses opérations.

Le plan contre-révolutionnaire de la municipalité de Paris, on le reconnaît d'abord dans les jugements du tribunal qu'elle dirigeait, et jusque dans le procès de Marie-Antoinette, dont le supplice, placé avec affectation au moment de la prise de Valenciennes et précédé de la plus dégoûtante procédure, devait produire sur les ennemis extérieurs et intérieurs de la république une impression dangereuse.

Ce plan contre-révolutionnaire, on le reconnaît dans cette *boucherie* de vingt-deux députés, condamnés sans être entendus et à l'instant où leurs premières justifications intéressaient le peuple en leur faveur. La municipalité, leur accusatrice, influençait les juges, soldait l'auditoire, et provoquait ce décret incroyable qui interrompit vingt-deux représentants de la nation dès le commencement de leur défense. On eut l'imprudence de convenir qu'ils ébranlaient déjà les jurés et les assistants.

Ce plan contre-révolutionnaire, on le reconnaît dans les efforts si souvent réitérés pour traîner à l'échafaud les soixante députés détenus. C'était encore la municipalité qui dans les journaux d'Hébert, dans les délibérations des cordeliers, préparait ce second carnage, afin d'avancer la démolition de la convention nationale, et de donner ensuite un champ plus libre et plus vaste aux proscriptions. La mort de ces soixante députés était un arrangement déjà tout pris, et que Brochet, l'un des jurés, avait

annoncé publiquement en votant contre les vingt-deux. D'ailleurs on demandait très-hautement l'exclusion, la détention de tous les législateurs qui avaient voté l'appel au peuple ou exprimé telle ou telle autre opinion dans les divers appels nominaux.

Ce plan contre-révolutionnaire, on l'aperçoit non-seulement dans l'audace progressive du tribunal, dans ses nombreux assassinats de tous les jours, mais encore dans ce système d'incarcération dont les progrès, de plus en plus rapides, répandaient sur toutes les familles la désolation et la terreur. C'était la municipalité qui, par son administration de police, par les comités de sections, par les réquisitoires de Chaumette, par les libelles périodiques d'Hébert, proclamait contre une multitude de citoyens paisibles ou énergiques des sentences de suspicion, des arrêts d'emprisonnement, et les abreuvait, dans vingt bastilles, de persécutions énormes.

Ce plan contre-révolutionnaire, on l'aperçoit dans la correspondance à jamais étrange que des commissaires de la convention nationale entretenaient officiellement avec la municipalité de Paris. Là ils lui rendaient un compte servilement exact des mesures vexatoires qu'ils avaient prises parallèlement avec elle, et ils obtenaient des mentions honorables dans ses procès-verbaux. Ils lui écrivaient, dans un style dégoûtant de bassesse et de férocité, comment la république était, par leurs soins, couverte de maisons d'arrêt ; comment une cité florissante, la plus populeuse après Paris, venait d'être transformée par eux en un vaste et lamentable échafaud; comment ils en livraient les maisons aux flammes, les habitants à la mitraille du canon. Ils lui mandaient, avec d'affreux détails, comment ils emprisonnaient, comment ils opprimaient, comment ils dépouillaient, comment ils assassinaient; comment ils faisaient égorger sept cents détenus au milieu des routes publiques ; comment ils en noyaient des centaines d'autres dans les rivières; comment ils dînaient avec les bourreaux; comment, après en avoir été les victimes, ils en devenaient les apprentis, en tuant eux-mêmes, de leurs propres mains, des victimes désarmées dans les prisons.

Ce plan de contre-révolution, on l'aperçoit dans les bureaux

de la guerre, où Vincent l'ami d'Hébert, Audouin le gendre de Pache, Bouchotte le trésorier des factieux, perpétuaient les désastres de la Vendée, désorganisaient les armées de la République, et travaillaient sans relâche à l'avilissement, à la ruine de la convention. Ronsin correspondait à ce centre d'intrigues et de perfidies; Ronsin, brigand farouche, l'une des créatures du 31 mai, et le bien-aimé de Collot.

Ce plan contre-révolutionnaire, on l'aperçoit dans ces honteuses scènes d'impiété et d'extravagance dont Chaumette et ses correspondants avaient provoqué les scandales, et sur lesquelles ils avaient fondé l'espoir de plusieurs Vendées. Ce n'était pas la prudente main de la philosophie qui s'armait contre des superstitions antiques pour les remplacer par des institutions salutaires; c'était le bras sanglant de l'anarchie qui renversait des temples encore révérés; c'était la torche du brigandage qui allumait l'incendie d'un fanatisme nouveau; c'était le crime désorganisant la morale populaire, démolissant les appuis des vertus domestiques et civiles, arrachant à la probité sociale ses motifs, ses consolations et ses dernières espérances.

Enfin, ce plan contre-révolutionnaire de la municipalité de Paris, on l'a vu sans nuages dans les dernières séances des Cordeliers, lorsqu'à la fin de ventôse, Hébert y proclamait la sédition contre les faibles restes d'autorité publique qui subsistaient encore, lorsqu'il y déclarait la guerre à la convention, lorsqu'avec lui, Vincent, Carrier, Momoro annonçaient un nouveau 31 mai qui devait achever l'ouvrage imparfait du premier.

Telle était la municipalité de Paris; tels étaient ses crimes, ses moyens, ses complices : elle eût triomphé sans doute si elle n'eût été contre-balancée durant cette époque par un parti qui devait succomber lui-même, mais auquel seul peut-être la convention nationale a dû sa propre conservation.

Soit retour sincère à la sagesse, soit politique, égoïsme, ambition, désir de trouver dans le calme la garantie du crédit et des trésors acquis pendant les orages, on vit, dès le commencement de brumaire, certains députés, turbulents jusqu'alors, se liguer soudainement contre les progrès de l'anarchie.

Danton, le chef ou l'un des membres de ce parti, avait au

mois d'août, durant sa présidence, beaucoup parle d'amnistie et de concorde. Dès lors le supplice projeté des vingt-deux lui paraissait *un crime inutile;* lorsqu'il vit qu'on allait le consommer, il crut déclarer assez nettement qu'il n'en était pas le complice, en évitant d'en être le témoin. Il s'absenta durant plusieurs semaines : à son retour, il proposa un comité de clémence. Cet homme, qui pouvait être féroce au milieu des circonstances tumultueuses, n'avait pourtant, si je puis m'exprimer ainsi, qu'une cruauté d'emprunt : il ordonnait un massacre, et ne savait pas refuser un service particulier. La haine et la fureur sortaient de son âme par des explosions terribles, elles n'y séjournaient pas. Impérieux, farouche et perfide dans les assemblées publiques, ses mœurs privées avaient de la douceur, de l'aménité, même de la franchise. Son vice le plus naturel et le plus intime était la soif des trésors : lui qui s'estimait habile dans la théorie des révolutions, il ignorait qu'elles écrasent tous ceux qu'elles ont enrichis. Nul autant que lui ne s'est jugé invulnérable : cette vogue éphémère qu'on appelle popularité lui semblait une constante égide qui ne devait pas cesser de le protéger. Dénué de lumières et de culture pour les rôles éclatants qu'il ambitionnait, il prenait la colère pour de l'éloquence, l'audace pour du courage, les crimes pour des choses fortes; et il donnait le nom de formes robustes à de brutales invectives. Sa politique était d'avoir deux langages, l'un pour la tribune, l'autre pour les entretiens familiers, de professer en secret la modération, et de ménager, de seconder même en public la licence des partis extrêmes. C'est lui peut-être qui a le plus propagé les fausses maximes de conduite qui ont égaré, dépravé et perdu un grand nombre de législateurs. Quoi qu'il en soit, au commencement de brumaire, Danton, avec plus de dévouement et de vrai courage, pouvait plus qu'aucun autre rallier les républicains purs et fidèles, et sauver à la patrie une année de calamités.

Dans le même temps Desmoulins s'empressait de poser la borne de la révolution : il annonçait qu'au delà du terme où il la voyait arrivée, il n'y aurait plus que des sables arides, des glaces, des frimas, des déserts habités par des bêtes féroces; il

réclamait la liberté de la presse et l'élargissement des détenus; il imprimait en caractères ineffaçables l'ignominie sur le front d'Hébert et de sa faction; il versait des larmes sur la tombe des vingt et un, et publiait qu'ils étaient morts en républicains. De son côté, Philippeaux dévoilait les perfidies des bureaux de la guerre et des généraux de la Vendée. Fabre avouait que la mort de Custine était le produit d'une intrigue autrichienne. Bazire appelait le supplice des vingt et un une boucherie. Chabot demandait qu'aucun député ne pût être décrété d'accusation sans avoir été entendu : il promettait une dénonciation volumineuse, qui depuis a été reçue en effet, mais ensevelie par le comité de sûreté générale; enfin, lorsqu'il parlait de ressusciter dans l'assemblée un parti d'opposition, il indiquait véritablement le seul moyen de garantir la liberté politique ; car l'unanimité de sept cents législateurs ne peut jamais être que le signe de leur commune servitude.

Quelle que fût l'évidente et salutaire vérité de ces principes, la chute du parti qui les professait ne dut étonner personne, non-seulement parce que Fabre, Chabot, Danton lui-même étaient depuis longtemps décriés par la publicité de leurs rapines, et que leur conduite antérieure ne leur avait point acquis le droit de parler ce langage de justice et d'humanité, mais surtout parce que la convention nationale, encore toute meurtrie des blessures du 31 mai et du 3 octobre, était loin d'avoir recouvré la vigueur nécessaire pour ressaisir le pouvoir suprême. Elle ne trouvait dans ses souvenirs que des leçons de timidité et de faiblesse : de récentes expériences la portaient à croire que les factions les plus fougueuses sont essentiellement les plus puissantes; qu'il existe une force intime dans l'exaltation et dans la licence extrême; qu'au milieu des mouvements révolutionnaires la victoire appartient de droit au parti qui s'éloigne le plus de toute apparence de modération. Tel est le malheur d'une assemblée sur laquelle la sédition a obtenu un premier triomphe : en vain ceux qui ont contribué à l'opprimer une fois voudront la rappeler ensuite à son énergie primitive; la conscience de sa défaite exagère en elle l'idée des forces de ses ennemis, et flétrit le sentiment de sa propre puissance. Alors s'établissent ces

vaines et égarantes maximes de circonspection, de temporisation, qui tranquillisent les âmes faibles, qui compriment les âmes généreuses, qui endorment les unes et les autres au sein d'un esclavage périlleux. On donne à la pusillanimité le nom de sagesse, l'égoïsme s'appelle esprit de conduite. On oublie que tout l'avantage des factions effrénées est dans l'opinion gratuite que l'on se forme de leur ascendant; qu'il suffit pour les vaincre de n'être pas moins vigilant, moins audacieux qu'elles; que la force attachée au caractère national d'un corps législatif est, par sa nature, supérieure à toutes les autres, quand elle se développe avec une énergie magnanime; qu'enfin en révolution il n'y a rien de si téméraire que la lâcheté, et que le courage est la prudence suprême.

Placé entre la faction d'Hébert et celle de Danton, Robespierre, haï, mais caressé par toutes deux, s'attachait à les affaiblir l'une par l'autre, et s'élevait par degrés à la tyrannie. Un tempérament bilieux, un esprit étroit, une âme jalouse, un caractère opiniâtre, avaient prédestiné Robespierre à de grands crimes. Ses succès de quatre années, surprenants sans doute au premier aspect et lorsqu'on ne les compare qu'à la médiocrité de ses moyens, ont été les effets naturels de ses haines meurtrières, de ses jalousies profondes et ferventes. Il eut, à un degré suprême, le talent de haïr et la volonté de maîtriser. Jamais il n'aperçut un rival sans se promettre de l'écraser un jour, et tous ceux que les regards publics avaient distingués, soit dans les lettres, soit dans la carrière politique, étaient à ses yeux des rivaux. Dans ses pensées vindicatives, il avait résolu de punir de mort toute blessure faite à son irritable orgueil; et, afin qu'un sentiment secret de son infériorité cessât de troubler les illusions de son amour propre, il voulait rester seul avec ceux qu'il jugeait incapables de l'humilier. De bonne heure il altéra la signification du mot *peuple*, attribuant à la partie la moins instruite de la société les caractères et les droits de la société entière. C'est ainsi qu'il exaltait sans cesse la justice et les lumières du peuple : *nul n'avait le droit d'être plus sage que le peuple;* les riches, les philosophes, les hommes de lettres, les hommes publics étaient les ennemis du peuple : la révolution ne pouvait avoir de terme

qu'à l'époque où il n'y aurait plus d'intermédiaire entre le peuple et ses *véritables amis*. Robespierre faisait de ce peuple une divinité, du patriotisme une religion, de la révolution un fanatisme dont il exerçait le pontificat souverain : une teinte sacerdotale était le caractère le plus marqué de ses insignifiants écrits et de ses longues déclamations ; elle s'y est développée progressivement durant quatre années ; à la fin il ne parlait plus que le mystique jargon d'un missionnaire imposteur. L'une de ses dernières entreprises fut d'associer le culte de Dieu à celui du peuple, de se faire le prêtre de ces deux autels, et d'immoler sur l'un et sur l'autre les victimes de sa vengeance. Les vagues généralités de ses prédications n'aboutissaient pour l'ordinaire à aucune mesure, à aucun projet de loi ; il combattait tout, ne proposait rien, et ce secret de sa politique s'accordait heureusement avec l'impuissance de son esprit et la nullité de ses conceptions législatives. Il évitait la responsabilité des mouvements insurrectionnels autant que de se charger de celle des lois ; et, mettant à profit sa lâcheté extrême, sa poltronnerie puérile, il savait se trouver en mesure, soit pour se déclarer contre ce qui n'avait pas réussi, soit pour s'emparer de ce qui avait eu du succès. Son caractère et son plan de tyrannie l'entraînaient à désirer l'honneur du martyre, autant qu'il en craignait les dangers. Cette jouissance lui avait longtemps manqué : il voulut, à tout prix, pouvoir ajouter ce dernier trait aux éternels éloges qu'il se donnait publiquement à lui-même, aux fastidieux récits de ses travaux et de ses périls, dont il allongeait ses harangues. Tel fut Robespierre : haineux, ambitieux, opiniâtre, insensible à l'amitié, rival envieux de ses propres adulateurs, assassin de ses complices, tribun séditieux tant qu'il n'exerça point l'autorité souveraine, tyran féroce dès qu'il l'eut enfin usurpée.

Le premier moyen dont il se servit pour l'envahir fut l'énorme étendue de pouvoirs dont le comité de salut public fut successivement investi. Ce comité nommait les commissaires dans les départements et aux armées ; il renouvelait les autres comités de la convention. Il possédait, avec le comité de sûreté générale, le droit de faire arrêter les députés qu'il jugeait à propos, et de proposer contre eux, en leur absence et sans qu'ils fussent enten-

dus, des décrets d'accusation. Il pouvait suspendre et remplacer tout fonctionnaire de la république, incarcérer tout citoyen, et le traduire au tribunal révolutionnaire. Ce comité se faisait renvoyer presque tous les projets importants qui étaient présentés à l'assemblee. Il avait à sa disposition les finances de l'État et la force armée. Tout ce qui pouvait exister de gouvernement durant l'anarchie existait dans le comité de salut public.

Parmi les membres qui le composaient, les uns allaient fréquemment en mission; les autres étaient inférieurs à Robespierre, ou en talents, ou en popularité : il lui fut aisé d'y obtenir la principale influence. A cette époque, son temps et son activité étaient partagés entre les séances du comité et celles des jacobins ; car les séances de la convention n'avaient alors aucune importance.

Si l'on veut se former des opinions vraies et précises sur le club des jacobins et sur l'influence qu'il exerce depuis trois années, il faut considérer surtout quels sont les hommes qui l'ont régi, qui ont dicté ses arrêts, rédigé ses pétitions, déterminé ses démarches. Tout ce que nous avons vu tomber de vils et criminels intrigants, soit avec Hébert, soit avec Chabot, soit avec Robespierre : voilà durant trois années les coryphées des jacobins, leurs présidents, leurs orateurs, les régulateurs de tous leurs mouvements politiques. Vous réduirez à quatre pages les procès-verbaux de ce club, l'histoire de ses révolutions et de ses œuvres, si vous en retranchez ce qui appartient à ces divers conspirateurs. Or je dis qu'on insulte à la crédulité publique lorsque, d'une part, l'on proclame que cette société n'a pas cessé de bien mériter de la patrie, et que, de l'autre, on punit comme des traîtres tous ceux qui ont eu quelque activité au milieu d'elle. Il n'y reste pas un seul des républicains éclairés qui la composaient en 1791, dans les jours de son patriotisme et de sa gloire. Aujourd'hui, une centaine de motionneurs, ou soudoyés par l'étranger, ou voués à tous les vices; quelques autres centaines d'applaudisseurs hébétés et de fanatiques ignorants : tels sont les jacobins. Les tyrans et les aristocrates leur ont l'obligation d'avoir mis en scène toutes les objections qu'on a coutume de faire contre la liberté démocratique. Cette société, dans la nuit du 9 au 10 mars 1793, dans la nuit du 9 au 10 thermidor dernier, a conspiré ou-

vertement contre la convention. C'est dans cette société, mère de tous les crimes et de tous les malheurs de la France, que Robespierre, depuis le milieu de 1792, avait acquis un ascendant qui après le 3 octobre 1793 devint un véritable empire. Il y faisait sur un troupeau d'esclaves l'essai de la dictature qu'il devait exercer bientôt sur la république entière. Il en conservait ou en rejetait les membres, selon les caprices de son humeur. Souvent il interrompit les applaudissements unanimes qu'un harangueur venait d'obtenir, pour le chasser à l'instant même du sein de cette assemblée avilie. Ailleurs il parlait avec opiniâtreté, aux Jacobins il s'exprimait avec assurance; il ne craignait pas d'y proscrire ceux qu'il avait défendus quelques jours auparavant Il ôtait et rendait à son gré une popularité précaire aux hommes qu'il lui plaisait d'élever ou de rabaisser. Les jacobins sont les fondateurs de la tyrannie de Robespierre.

Dès qu'il eut également à sa disposition ce club, le comité de salut public et le commandant de l'armée parisienne, Robespierre sentit qu'il lui suffirait d'oser pour décider en maître tant des destinées de la faction d'Hébert que du parti de Danton. Il comprit, d'un côté, qu'en laissant triompher la première il courait le risque d'être entraîné dans la ruine de la représentation nationale; de l'autre, que la victoire du parti opposé redonnerait à la convention beaucoup trop de liberté et de puissance, à Danton et aux siens beaucoup trop de crédit et d'activité. Il résolut donc de frapper les deux partis à la fois; et c'est là peut-être l'idée la plus forte que son âme ait jamais conçue, le projet le plus vigoureux qu'il ait jamais accompli. Il annonça qu'il fallait écraser toutes les factions : maxime insidieuse, qui séduit les esprits inconsidérés, et qui dans la bouche d'un ambitieux signifie qu'il faut établir le despotisme. L'assemblée et la nation applaudirent avec transport au supplice d'Hébert et de ses complices. L'audace de Robespierre et le concours des deux comités gouvernants extorquèrent la proscription de Philippeaux, de Desmoulins et de Danton. La convention en frémit; des voix prononcèrent les mots de tyrannie et de dictature : « A-t-on juré, s'écriait-on, de nous assassiner les uns après les autres ? » On sentait le joug, on ne le secouait pas. Le 31 mai, le 2 juin, le

3 octobre avaient imprimé l'habitude de la terreur et de l'obéissance. Ce lit de justice eut son plein effet.

C'est depuis octobre jusqu'en germinal que l'on put observer dans la morale publique la plus funeste dépravation : un égoïsme réfléchi, un système d'insensibilité et d'isolement, rompait les liens du patriotisme, de l'amitié et de la nature. On se renfermait dans une nullité complète ; on se tranquillisait solitairement au milieu des secousses de l'anarchie ; on cherchait de bruyants plaisirs au sein des malheurs de la patrie déchirée. L'oppression commune était indifférente à ceux qu'elle n'avait pas blessés personnellement.

Dans les rassemblements publics, un fanatisme sanguinaire rappelait et surpassait la théorie des discussions religieuses. Chaque jour il multipliait ses anathèmes, ses formules de proscription, ses modes d'inquisition, ses procédés de tyrannie. Il se composait un code de fureurs, un idiome de carnage. Il demandait l'établissement d'une armée incendiaire, l'impolitique assassinat d'un enfant, l'explosion des maisons d'arrêt, la création d'un supplice torturant, qui lui permît de contempler et d'outrager plus à son aise chacune de ses mille victimes. Telle était l'exaltation de ce délire, que lorsqu'on proposait à la convention nationale de mettre la mort à l'ordre du jour, ou lorsqu'on lui offrait *six livres pour réparer la guillotine*, on ne sait trop si ces propositions inouïes étaient des sarcasmes ou des hommages.

Ce fanatisme semblait être l'esprit public ; car ceux qui ne le sentaient pas se croyaient tenus de le feindre. Ils en empruntaient, autant qu'ils pouvaient, les formes et le langage ; la terreur avait commandé l'hypocrisie. Un vil commerce d'imposture s'établissait dans la société ; le caractère national se flétrissait par l'habitude du mensonge ; un peuple franc et indiscret apprenait à dissimuler les pensées raisonnables, les sentiments justes et humains, qui protestaient au fond des âmes contre tant de démence et de fureur : on craignait de les manifester par le plus léger signe, par la plus fugitive expression.

Dans cette disposition des esprits, les uns étant habitués à croire, les autres à feindre la crédulité, Robespierre et ses mi-

nistres publiaient avec confiance, sous le nom de rapports et d'actes d'accusation, tout ce qu'il leur plaisait d'accréditer de fables grossières et d'absurdes romans; jamais plus de solennelles impostures n'avaient été proclamées à une tribune nationale. Saint-Just les rédigeait, non avec vraisemblance, mais avec astuce; il les prononçait avec une froide impudence. On eût dit que la récente histoire de la révolution venait d'être subitement effacée de tous les écrits et de toutes les mémoires, lorsque Saint-Just associait comme des complices la Fayette et Brissot, Danton et Lasource, Cazalès et Condorcet, Bailly et Hébert. Le résultat de tant de fables était de persuader au peuple que depuis 1789 tous les hommes publics, excepté Robespierre et ses adjoints, avaient été des conspirateurs. Il n'était pas de fictions si grossières que l'on ne pût proposer à un peuple dont la raison et la dignité venaient d'être courbées devant les statues de Marat. On doit avouer que Robespierre occuperait une place au Panthéon s'il était mort sous les coups de quelque assassin; Marat, si Charlotte Corday ne l'eût pas assassiné, eût infailliblement porté sa tête sur l'échafaud. Il fut l'opprobre de la révolution, l'avilisseur de la convention nationale, le premier corrupteur des opinions populaires, le précurseur et le patron des hommes de sang. Je n'ai pas la preuve matérielle qu'il ait été l'agent soudoyé des aristocrates; mais je sais que de toutes les manières de servir leur cause il a constamment employé la plus désastreusement efficace. Soit corruption ou délire, il n'a eu d'influence que pour égarer, flétrir, ensanglanter la révolution, et pour retarder l'affermissement de la liberté nationale. Sa dernière mission fut de calomnier les hommes publics, de les dépopulariser, de les entraîner au découragement et au désespoir. On l'a entendu revendiquer sa part dans les crimes du 2 septembre; il a demandé cinq cent mille têtes. Durant dix mois de carnage, les égorgeurs ont invoqué son autorité à chacune de leurs boucheries. Lorsque Saint-Just n'osait pas dire expressément : « Tuez un million de citoyens, » il prononçait avec mystère le nom de Marat. « Marat lui seul, disait-il, aurait le droit de vous exprimer toute ma pensée. » Ajoutons que cet étrange ami du peuple n'a pas proposé une seule loi favorable au peuple; que ses

plats écrits ne contiennent pas une seule idée d'administration publique, pas un seul projet d'amélioration dans l'ordre social. Il n'a su que distiller le fiel, aiguiser les poignards, *cannibaliser* les mœurs. Il avait été l'apôtre de l'anarchie : l'anarchie le divinisa ; et la nation française descendit à ce degré d'humiliation, qu'il lui fallut prendre pour l'objet de son culte le vil personnage qui avait été durant quatre ans le digne objet de son exécration ou de ses mépris.

Ainsi, depuis le 31 mai, surtout depuis le 3 octobre, des superstitions nouvelles, une crédulité aveugle dans les uns, une crédulité feinte dans les autres ; d'une part le fanatisme, de l'autre l'égoïsme et l'hypocrisie; l'état d'oppression et de nullité où la convention languissait, les mouvements convulsifs des factions, les longs déchirements de la patrie; tout avait préparé la France à fléchir sous un maître absolu. Elle désirait que l'autorité suprême se fixât dans quelque main; et, par une erreur que l'anarchie fait toujours éclore, et qui est la dernière calamité qu'elle enfante, on était disposé à recevoir le despotisme comme un bienfait. Jusqu'alors Robespierre s'était élevé par degrés à une grande puissance : en germinal il devint plus roi qu'aucun de ceux qui en ont porté le nom : il régna quatre mois, et dès le premier il fit regretter l'anarchie.

La convention devint sous ce *despotisme* un simple local destiné à la publication des lois. Le dictateur y annonçait ou y faisait proclamer celles de ses volontés qu'il lui plaisait de rendre publiques Lorsqu'il venait avec ses ministres y tenir des séances royales, les journaux disaient qu'*à telle heure le comité de salut public était entré dans l'assemblée*, et ils racontaient avec respect les humiliations reçues par le peuple dans la personne de ses représentants. Si en l'absence de ce comité on se hasardait à décréter une mesure de quelque importance, il en exigeait le rapport à l'instant même, en exhortant pour l'avenir à plus de circonspection et à moins de témérité. Il jugeait superflu, même dangereux, de sauver les apparences, et de permettre que l'on parût discuter ce qu'il avait résolu. Saint-Just, Couthon, Barère apportaient des lois sauvages, où le vol et le meurtre étaient rédigés par articles, et que précédaient des préambules impérieux,

véritables lettres de jussion. Le sénat romain sous Caligula n'est pas descendu à plus de servitude et d'opprobre.

Robespierre, ou, ce qui revient au même, le comité de salut public, avait le droit illimité de vie et de mort, le pouvoir d'emprisonner, de déplacer les propriétés, de dépouiller les uns, d'enrichir les autres. Dans la république entière, en s'emparant de l'autorité suprême et de tous les leviers du gouvernement, il s'était maintenu à la tête de la société des Jacobins. Tout en régnant, il présidait à la force insurrectionnelle; le mobile des mouvements irréguliers était entre ses mains; il pouvait, à son gré, l'employer ou le contenir. Il atteignait par ses intendants, ses subdélégués et ses syndics, chaque point de la surface de l'empire. Des étrangers, des banqueroutiers, des vagabonds sans aveu, sans lumières et sans expérience; des hommes dissolus, endettés ou voleurs, dont les uns avaient jadis quitté la France pour se soustraire à la peine de leurs infidélités ou de leurs délits, dont les autres étaient marqués de l'ineffaçable sceau du crime que leur imprima la justice : tels étaient dans le tribunal révolutionnaire, dans la municipalité de Paris, dans les administrations, dans les comités et dans les clubs, les agents principaux et les plus actifs émissaires de la tyrannie. Chassés, emprisonnés, égorgés par elle, les magistrats du peuple, jadis choisis par le peuple, avaient abandonné leurs fonctions à ces créatures du despotisme, à cette écume de l'anarchie, à ces hommes du 31 mai et du 2 juin. Il fallut de tels personnages pour diviniser Robespierre, pour accréditer ses mensonges, pour populariser ses assassinats, pour achever de proscrire, sous le nom de fédéralistes, de modérés, les républicains les plus fidèles, enfin pour provoquer ces adulations abjectes, ces pétitions serviles où l'on demandait le maintien de Robespierre et de son comité jusqu'à la paix. C'est ainsi que le COMITÉ DE SALUT PUBLIC ÉTAIT TOUT, comme le proclamait le représentant Mallarmé durant sa mission.

L'anarchie avait mis la terreur à l'ordre du jour ; la tyrannie y mit la probité et la vertu, et commença le cours de ses crimes. Elle avait confisqué à son profit les meurtrières pensées d'Hébert, elle se hâta de les accomplir et de les surpasser. On vit s'accroî-

tre sans mesure le nombre des détenus et des bastilles : un régime barbare, inouï jusqu'alors, y fut introduit.

Sous les rois du moins les prisonniers d'État n' taient point traités sans égards ; on ne les confondait point avec les malfaiteurs, et les malfaiteurs eux-mêmes pouvaient jouir de la consolation de voir leurs parents : les deux cent mille prisonniers du comité de salut public ont été tourmentés dans toutes leurs affections, et pour ainsi dire dans tous les points de leur sensibilité. On leur a successivement enlevé leurs biens, leurs assignats, leurs meubles, leurs aliments, le feu, la lumière, les secours réclamés par leurs plus urgents besoins, les soulagements nécessaires à leurs infirmités, la connaissance des événements publics, enfin les communications, soit immédiates, soit même par écrit, avec leurs pères, leurs fils, leurs épouses. On a dépensé des sommes énormes pour les investir de murs, de palissades, de grilles et de verrous, de gardiens et de satellites, au milieu desquels ils ont langui, quel que fût leur sexe ou leur âge, entassés dans des cachots étroits et infects, privés de tout ce qui rend la vie supportable, environnés de tout ce qui la rend dégoûtante. S'ils cherchaient dans les arts quelques distractions passagères, on s'empressait de leur en ravir les moyens ; s'ils prenaient des habitudes de fraternité, de résignation, de patience, on venait subitement agiter leurs chaînes en les transférant en d'autres prisons ; on les y conduisait avec l'appareil des supplices, exposés aux regards et aux insultes d'une multitude trompée ; et lorsqu'ils arrivaient dans ces nouvelles demeures de l'infortune, ils commençaient par y passer une ou plusieurs nuits sans gîte, sans lit et sans paille. Cependant, de vils espions, qui semblaient partager leur sort, recueillaient leurs plaintes et leurs soupirs, dénonçaient également leurs paroles et leur silence. Victimes sans défense de calomnies lâches, ils étaient périodiquement outragés par les journalistes du gouvernement et dans les *ordres* militaires d'Henriot. On appelait sur eux les soupçons et la vigilance de la haine ; on suscitait contre les asiles de leur captivité les fureurs homicides de septembre. Leurs récréations innocentes étaient transformées en joies criminelles ; leur concorde en conspirations. Telles ont été les prisons de Robespierre ; ceux qui en ont

habité d'autres que moi trouveront qu'il manque des traits à ce tableau. Je n'ai dit que ce que j'ai vu. Aucune loi n'avait établi cet affreux régime; les triumvirs eux-mêmes ne s'étaient pas occupés d'en tracer les dispositions. Ils avaient en général commandé d'être barbare, ils avaient décrété la férocité en principe, et abandonné aux municipaux les formes et les procédés de cette tyrannie minutieuse. Ces stupides subalternes venaient insulter au malheur et à la patience des victimes ; ils faisaient un gain sordide sur les souffrances et les privations qu'ils ordonnaient; et, pour compléter les jouissances de leur avarice et de leur barbarie, ils établissaient dans les foyers domestiques de plusieurs détenus des satellites dévorateurs qu'ils préposaient à la garde de scellés éternels et au tourment journalier des familles désolées.

Durant neuf mois, depuis le 2 juin jusqu'en germinal, Paris consterné avait vu tomber environ six cents victimes sous le glaive de l'anarchie ; le comité de salut public, une fois investi du pouvoir suprême, en fit égorger plus de deux mille en quatre mois. Un supplice inventé pour abréger les souffrances devint entre ses mains dictatoriales un moyen d'extermination rapide ; on était tenté de regretter les anciennes tortures, parce qu'il semblait qu'elles eussent été moins dévorantes. Dans l'immensité de leurs fureurs, les décemvirs ont promené leur glaive homicide sur tous les âges, sur tous les sexes, sur toutes les fortunes, sur toutes les opinions; ils l'ont dirigé de préférence sur les talents distingués, sur les caractères énergiques ; ils ont moissonné, autant qu'ils ont pu dans un temps si court, la fleur et l'espérance de la nation. Ils ont immolé des vieillards révérés, dont la vertu avait commandé en quelque sorte le respect de l'Europe entière, et qui avaient honoré leur pays par cinquante années de travaux et de bienfaisance. Ils ont égorgé des femmes vertueuses, parce qu'elles n'avaient pu voir qu'on assassinait leurs époux sans donner un essor généreux à l'indignation de leurs âmes tendres et déchirées. Les juges de septembre avaient été plus compatissants, plus scrupuleux, souvent même moins scandaleusement expéditifs. J'ai vu arracher d'auprès de moi des infortunés que l'on traduisait soudainement au tribunal, que l'on entraînait trois heures après à la mort, avec quarante *compli-*

ces qu'ils n'avaient jamais vus. On taxait à l'avance chaque prison à un certain nombre déterminé de victimes ; le sang était mis en réquisition, et il suffisait aux juges d'avoir le temps, non d'interroger, mais d'insulter chacun des proscrits. Les débats, la condamnation, la traversée et le supplice se consommaient au milieu de sarcasmes stupidement inhumains. Les circonstances les plus affreuses de ces *auto-da-fé* avaient reçu des noms ironiques, que la tyrannie et le fanatisme répétaient dans leur bonne humeur, et dont les juges, les bourreaux et les assistants soudoyés fatiguaient l'agonie de leur proie quotidienne. Ce langage horrible était l'éducation de l'enfance ; les jeux de l'enfance consistaient à imiter ces épouvantables scènes. La barbarie a été semée dans des âmes délicates ; qui sait si des générations féroces ne menacent pas la patrie, ne grandissent pas pour les malheurs d'un demi-siècle? Disons, toutefois, qu'en ces déchirants spectacles une chose au moins consolait l'humanité en l'honorant ; c'était le courage des victimes. Tant d'injustices et d'atrocités faisaient jaillir avec éclat la fierté naturelle à l'homme ; un dévouement magnanime s'y revêtait de formes assorties aux âges, aux sexes, aux caractères ; l'innocence périssait avec une sensibilité douce ou avec une calme sérénité, et la vertu s'abîmait avec orgueil dans ce gouffre de carnage.

L'excès de cette tyrannie, la discorde qui à la fin détacha du dictateur une partie de ses ministres, l'audace héroïque de Tallien et la fermeté de la convention durant une séance ont opéré et pour ainsi dire improvisé la chute de Robespierre et de ses principaux appuis. La patrie entière s'est réjouie de cette catastrophe ; car les jacobins ne sont pas de la patrie : leur tâche, depuis le 9 thermidor, a été de venger le tyran et de le recommencer. D'ailleurs, telle est la profondeur des plaies que le 31 mai et le 2 juin ont faites à la France, qu'il faut pour les guérir plus de temps et surtout plus de courage.

Je termine ici l'exposé des effets qui ont suivi ces deux journées.

Si la représentation nationale a été avilie et opprimée ; si Hébert a osé, le 30 nivôse, la conduire tout entière jusqu'au pied de l'échafaud, et s'il a fait, pour ainsi dire, jaillir sur elle le sang

des victimes ; si de sauvages décemvirs lui ont commandé durant plusieurs mois une obéissance unanime ; si deux cents de ses membres ont été proscrits ou embastillés, et si les autres ont subi, comme ils en conviennent, le joug consternant de la terreur, c'est le fruit du 31 mai et du 2 juin.

Si dans toute la république les magistrats, les juges, les administrateurs choisis par le peuple, ont été arbitrairement destitués ; si l'on imagina la fable du fédéralisme pour incarcérer ou assassiner tant de fonctionnaires recommandables par leurs talents, par leur probité, par leur courage, c'est le fruit du 31 mai et du 2 juin.

Si les désastres de la Vendée se sont prolongés ; si d'effroyables dilapidations ont de plus en plus épuisé la fortune nationale et grossi les trésors d'une foule d'intrigants ; si des sommes énormes ont été dispersées pour corrompre ou enchaîner l'opinion publique ; si des fripons connus ou méprisés jusqu'alors ont été subitement, et sans le choix du peuple, proposés aux diverses branches de l'économie publique ; s'ils ont ruiné le commerce, outragé les arts, appauvri toutes les sources de la prospérité sociale, c'est le fruit du 31 mai et du 2 juin.

Si l'égoïsme, l'hypocrisie, le fanatisme, ont dépravé la morale publique et flétri le caractère national ; si tous les crimes de la tyrannie ont paru sanctionnés par d'universelles félicitations ; si chaque malheur de la patrie a été marqué par des applaudissements serviles, c'est le fruit du 31 mai et du 2 juin.

Si les passions se sont emparées de plus en plus du domaine de la pensée ; si les mouvements populaires ont été à la place des conceptions législatives ; s'il s'est établi une telle habitude d'agitations et de secousses, que c'est aujourd'hui encore, non par des délibérations, mais par des crises, que l'on prétend résoudre les questions les plus importantes ; si les destinées de la patrie sont abandonnées aux chances des tumultes, c'est le fruit et le système du 31 mai et du 2 juin.

Si l'anarchie et la tyrannie ont rassemblé dans le cercle étroit d'une année plus de forfaits et de désastres que l'histoire des malheurs du genre humain n'en avait dispersés jusqu'ici dans le cours de plusieurs siècles ; si l'on a immolé, noyé, fusillé des

milliers de citoyens, et si l'on a donné à tant d'horreurs le nom de *formes un peu acerbes*, c'est le fruit et le développement du 31 mai et du 2 juin.

Enfin, si la révolution a rétrogradé, à travers des monceaux de cadavres, bien au delà du 14 juillet 1789 ; si la France est réduite à réclamer aujourd'hui, comme alors, bien plus amèrement qu'alors, la liberté, l'égalité, l'abolition des priviléges, l'anéantissement des corporations, la suppression des satrapes, la destruction des bastilles, la restauration des finances, la responsabilité des ministres, en un mot un gouvernement fondé sur les droits sacrés de la nature et les besoins communs de la société, c'est depuis le 31 mai et le 2 juin que nous avons si rapidement décrit le cercle de calamités qui devait nous reconduire à une servitude incomparablement plus dure et plus honteuse que l'ancienne....

FIN DES MÉMOIRES DE DAUNOU.

TABLE

DU TOME DOUZIÈME.

Pages.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAP. Ier. — État des affaires générales. 1
— II. — État des armées. 7
— III. — Le général Dumouriez part de Liége. 14
— IV. — Son séjour à Paris. 20
— V. — Procès du roi. 25
— VI. — Tentatives infructueuses du général Dumouriez pour sauver le roi. 30
— VII. — Mort du roi. 35
— VIII. — Conférences avec Cambon. 40
— IX. — Conférence du général Dumouriez avec quelques jacobins. 45
— X. — Conseil d'État. 49
— XI. — Retraite de Roland. 60
— XII. — Négociation de Hollande. 64
— XIII. — Départ de Maulde, de Maret, et du général Dumouriez. 70

LIVRE SIXIÈME.

CHAP. Ier. — Plan de campagne. 79
— II. — Formation de l'armée. — Ordres à la grande armée. — Conseils au ministre de la guerre. — Thouvenot et Petit-Jean à Anvers. — Ordres pour la levée des bataillons belges. — Valence à Anvers. — Emprunt. — Manifeste. 87
— Rassemblement de l'armée; sa force. — Premiers mouvements. — Rencontre de l'ambassadeur de Suède. — Prise de Bréda, Klundert, Gertruydenberg. — Siége de Willemstadt. — Blocus de Berg-op-Zoom, Steenberg. — Sommation d'Heusden. — Le général au Mordyck. — Préparatifs pour le passage par le Mordyck et Roowaert. — Second projet par Gertruydenberg. — Le général reçoit ordre de partir, quitte son armée. — Instruction qu'il laisse au général de Fiers.
— IV. — Le général arrive à Anvers; fait partir les commissaires; 96
arrive à Bruxelles; parle aux représentants du peuple; écrit à la convention; fait arrêter Chepy et Estienne; diverses ordonnances; arrive le 13 à Louvain. — Les commissaires de la convention viennent l'y trouver. . 113

Pages

CHAP. V. — État de l'armée; sa position. — Ordre du général aux différentes divisions. — Il prend le parti de donner bataille. 122
— VI. — Bataille de Nerwinde. 131
— VII. — Retraite du 19. — Combat de Gotzenhoven. 138
— VIII. — Retraite des 20 et 21. — Combat sur la Welpe. — Lacroix et Danton à Louvain. — Combat du 22. 142
— IX. — Retraite sur Bruxelles. — Son évacuation. — Camp d'Enghien. — d'Ath. — Conférence à Ath avec le colonel Mack. — Arrestation du général Miranda. 148
— X. — Camp de Tournai. 154
— XI. — Retraite du camp de Maulde. 158
— XII. — Arrestation des commissaires de la convention et du ministre de la guerre. 166
— XIII. — Assassinat du 4. — Journée du 5. — Départ du général Dumouriez. 177
— XIV. — Le général à Mons. — Établissement des Français à Leuze. — Congrès d'Anvers. — Seconde proclamation du prince de Cobourg. — Départ du général pour Bruxelles. 189
— XV. — Conclusion. 194
Précis de la vie du général Dumouriez, extrait d'une lettre à un de ses amis. 202
Mémoires de Louvet. 209
Avant-Propos. 211
Avertissement de l'auteur. 219
Quelques notices pour l'histoire, et le récit des périls de Louvet, représentant proscrit en 1793. 223
Mémoires de Daunou. 405
Avertissement. 407

LIVRE PREMIER.

De la convention nationale, depuis la convention jusqu'au 2 juin 1793.

CHAP. Ier — Introduction. 409
— II. — Premiers débats de la convention nationale. 419
Extraits d'un mémoire de Daunou, destiné à ses commettants, et écrit dans la prison de Port-Libre, au mois d'août 1794, pour leur faire connaître les motifs qui lui avaient fait signer la protestation contre les journées du 31 mai et du 2 juin 1793. 426

FIN DU TOME XII.

Digitized by Google

574872

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google